This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 402615

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BX
3001
.R45

Digitized by Google

Digitized by Google

Le Messager des Fidèles.

REVUE BÉNÉDICTINE.

TOME V. — 1888.

Digitized by Google

Approbations des livraisons de la 5e année.

Imprimatur : Bruges, le 10 Janvier 1888.
Imprimatur : Bruges, le 30 Janvier 1888.
Imprimatur : Bruges, le 27 Février 1888.
Imprimatur : Bruges, le 28 Mars 1888.
Imprimatur : Bruges, le 28 Avril 1888.
Imprimatur : Bruges, le 28 Mai 1888.
Imprimatur : Bruges, le 29 Juin 1888.
Imprimatur : Bruges, le 28 Juillet 1888.
Imprimatur : Bruges, le 31 Août 1888.
Imprimatur : Bruges, le 27 Septembre 1888.
Imprimatur : Bruges, le 29 Octobre 1888.
Imprimatur : Bruges, le 28 Novembre 1888.

✠ J. J., Évêque de Bruges

Digitized by Google

Operi Dei nihil præponatur. Reg. S. Bened. c. 43.

Vere Deum quærere. Reg. S. P. Benedict. c. 58.

Le Messager des Fidèles

Revue Bénédictine,

paraissant à l'abbaye de Maredsous.

Rédaction et Administration

A L'ABBAYE DE ST-BENOIT DE MAREDSOUS, PAR ST-GÉRARD,

Province de Namur. — (Belgique).

Digitized by Google

Le Messager des Fidèles paraît le 1 de chaque mois, en livraisons de **48** pages, avec couverture imprimée. Il forme par an un beau volume de **576** pages. Le titre et la table des matières sont envoyés à la fin de chaque année.

Le recouvrement se fait par quittances postales, qui sont présentées après réception de la première livraison.

Pour tout ce qui concerne la *rédaction*, s'adresser à l'abbaye de Maredsous, par Saint-Gérard (province de Namur).

Pour l'*administration* et les *abonnements :*

A l'administration du *Messager des Fidèles*,
Belgique : Abbaye de Maredsous, par Saint-Gérard.
France : Société de Saint-Augustin, rue du Metz, 41, Lille.
Autres pays : Abbaye de Maredsous, par Saint-Gérard (Belgique).

Prix de l'Abonnement.

Pour la Belgique.. ... ... fr. 5,00
Pour l'étranger (Union postale), ... fr. 6,00
Pour les pays ne faisant pas partie de l'Union postale, fr. 5,00 le port en sus.

On peut se procurer la 1re Année, 1 fort volume de 592 pages in-8o ; la 2me Année, 1 fort volume de 688 pages in-8o ; la 3me Année, la 4me Année et la 5me Année chacune 1 fort volume de 576 pages in-8o, au prix de **5 fr.** le volume.

Bonne demi-reliure : 2 fr. en sus, par volume.

Digitized by Google

LE MESSAGER DES FIDÈLES.

1888. — N° 1. — Janvier.

CHRONIQUE LITURGIQUE.

IIe Dimanche après l'Épiphanie. — Fête du Saint-Nom de Jésus.

L'UN des mystères les plus consolants qui rayonnent autour de la crèche de l'Enfant de Bethléem est celui du saint Nom de JÉSUS. Il appartient, à proprement parler, au jour de la Circoncision, dont il achève la signification dogmatique ; toutefois la sainte Église, trop occupée encore de la naissance de l'Homme-Dieu et de la gloire de la maternité de Marie pour lui accorder alors l'attention qu'il requiert, lui a consacré une fête spéciale au deuxième dimanche après l'Épiphanie.

La portée immense du nom du Sauveur nous est révélée dans un magnifique passage de l'apôtre saint Paul, tiré de sa lettre aux Philippiens, passage qui forme l'introït de la messe du Saint-Nom, ainsi que le capitule de l'office et dont s'inspire également l'invitatoire des Matines. Le Christ « s'est humilié, devenu obéissant jusqu'à la mort, oui la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a exalté et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de JÉSUS tout genou fléchisse, au ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue proclame que le Seigneur JÉSUS-CHRIST est dans la gloire de Dieu le Père (1). »

Si nous considérons attentivement cette belle doctrine de saint Paul touchant l'excellence du saint nom de JÉSUS, nous y trouvons deux grandes vérités : la première, que le nom de JÉSUS a été donné au Christ en prix de ses abaissements ; la seconde, que ce nom est le titre suprême de gloire et d'honneur auquel toute créature doit rendre l'hommage de l'adoration. Par cet abaissement l'Apôtre comprend d'abord l'Incarnation : il en fait mention expresse au verset qui précède ce passage, lorsqu'il dit que le Christ « s'est anéanti en prenant la forme d'un esclave, devenu semblable aux hommes et

1. Phil. II, 8-11.

403503

Digitized by Google

revêtu de la nature humaine. » Le Sauveur a donc mérité le nom de JÉSUS dès l'instant de son Incarnation au sein de sa Mère. Mais cet abaissement comprend en outre la Rédemption par « l'obéissance » à la volonté du Père, « jusqu'à la mort, la mort de la croix ». C'est pourquoi le Sauveur ne reçoit son nom adorable de JÉSUS qu'après avoir versé les premières gouttes de son sang rédempteur dans la Circoncision. Dès ce moment, ce nom, prédit en figure dans l'ancienne loi en la personne de Josué, avait une réalité et une efficacité dans celle de l'Homme-Dieu. Aussi nous voyons le ciel s'abaisser pour acclamer JÉSUS enfant, les Mages s'agenouiller aux pieds de sa crèche et les statues des démons tomber de leurs socles au passage du divin exilé d'Égypte.

Cependant, ce n'était encore là qu'une majesté latente : la force cachée du nom adorable de JÉSUS attendait pour s'épanouir que l'œuvre de la Rédemption fût consommée. Cette heure est venue. L'«obéissance » du Christ est à sa limite. Cloué « à la croix », sur le point de « mourir », le Sauveur prononce son « *Consummatum est* », et voici que les cieux sont ébranlés, les astres se voilent ; la terre est émue, les rochers se fendent ; l'enfer reconnaît son maître, les tombeaux rendent leurs morts. JÉSUS descend aux limbes, recevoir les hommages du monde souterrain ; il reparaît glorieux sur la terre où sa Mère et ses élus l'adorent à genoux, il s'élève aux cieux pour y entrer « dans la gloire de Dieu son Père », et en envoyer, comme gage de sa mission de Sauveur, l'Esprit de salut et de vie. A la lumière des langues de feu, le mystère du nom de JÉSUS se dévoile aux Apôtres dans toute sa puissance et sa fécondité. Pierre harangue la foule au Cénacle : « Faites pénitence et que chacun de vous soit baptisé dans le nom de JÉSUS » ; il guérit le boiteux : « Au nom de JÉSUS-CHRIST de Nazareth, lève-toi et marche ! » (1)

Est-ce déjà l'épanouissement complet de la majesté souverainement efficace du nom du Rédempteur ? Non. L'œuvre du salut est achevé dans sa cause, il ne l'est pas encore dans ses effets. Le livre de vie, qui porte à son frontispice le nom divin de JÉSUS, premier-né des prédestinés, n'a pas encore donné au ciel tous les noms qu'il renferme. Quand le Christ, terminant sa mission, aura « conservé tous ceux que le Père lui a donnés et les aura ressuscités au dernier jour (2), » dans la vallée de Josaphat, où le monde céleste et le monde infernal seront réunis au monde terrestre, le nom adorable de JÉSUS recueillera son triomphe universel. Tous les chœurs des anges l'acclameront à la face de l'humanité ; les élus l'exalteront

1. Act. II, 38 ; III, 6. — 2. Joan. VI, 39.

Digitized by Google

dans un cantique de reconnaissante adoration, tandis que les damnés, grinçant des dents, fléchiront malgré eux le genou devant la majesté du Fils de l'homme ; et les démons lui rendront tout haut un solennel hommage avant d'entraîner dans l'abîme leur butin de malheur. L'hymne du désespoir ne s'éteindra point dans les flammes, et le cantique de l'amour, chanté à l'unisson par les anges et les saints réunis à tout jamais en une seule famille, fera retentir l'éternité des hommages au nom de JÉSUS « assis à la droite du Père dans la plénitude de sa gloire divine ».

Puis donc que le nom adorable du Sauveur est si intimement uni à l'œuvre même de la Rédemption, quoi d'étonnant qu'il ait en lui une vertu salutaire? L'Église lui applique les paroles du Cantique : « Votre nom est une huile répandue, *oleum effusum nomen tuum* » (1). L'huile est la liqueur sacramentelle par excellence. Elle exprime admirablement l'efficace du saint nom de JÉSUS. Comme l'huile éclaire, nourrit, guérit, ainsi aussi, dit l'onctueux saint Bernard, le nom adorable du Sauveur est une lumière, une nourriture, une médecine (2). Oh ! si nous avions l'esprit, le cœur, tout notre être imprégné de cette huile bienfaisante, les ténèbres du doute, les faiblesses des affections, la contagion du mal n'auraient guère de prise sur nous ; la force du nom de JÉSUS nous couvrirait d'une armure divine et nous rendrait invulnérables. Plus alertes que les lutteurs qui oignaient leurs membres pour se livrer aux jeux publics, nous volerions dans l'arène du salut, et nous courrions de manière à remporter infailliblement la couronne (3). Prions le Sauveur des hommes de nous initier aux puissantes influences de son adorable nom, en formant nos cœurs aux vertus qui Lui méritèrent d'être appelé JÉSUS par son Père : l'« humilité » et la « soumission entière » au bon plaisir de Dieu. D. L. J.

1. Cant. I, 2. — 2. Serm. 15, super Cantic. circa med. — 3. I Cor. IX, 24.

Digitized by Google

Dix années de Pontificat.

A PEINE monté sur le Siège de saint Pierre, Léon XIII traçait, en un magnifique langage, le programme de son gouvernement dans l'encyclique *Inscrutabili* du 21 avril 1878 : presque tous les actes, doctrinaux, politiques, administratifs, qui depuis ont éclairé, dirigé et consolé le monde chrétien, y sont annoncés. Peu de temps après, le 27 août, il développait de nouveau ses vues dans sa lettre au Cardinal Nina, et il vient de les exposer encore dans son magistral écrit adressé au Cardinal Rampolla.

La préoccupation maîtresse du Pontife c'est le salut de la société moderne par la religion : réparer les maux causés à l'Église par la révolution et l'impiété, développer l'influence du catholicisme, en faire comprendre et aimer les bienfaits aux princes et aux peuples, rétablir la paix et la concorde dans les intelligences et dans les cœurs, tel est le but suprême auquel tendent tous les efforts de Léon XIII.

Examinons les moyens qu'il a employés : nous verrons ensuite les résultats qu'il a obtenus.

***

Avant tout, le Pontife s'attache à utiliser toutes les forces, vives que possède l'Église ; mais pour les rendre vraiment efficaces il veut les discipliner et mettre l'harmonie dans leur action respective. De là son horreur des divisions entre catholiques ; de là son insistance à rappeler que, d'après l'institution divine, le gouvernement de la société chrétienne appartient aux pasteurs, que les laïcs et les prêtres sont tenus de suivre la direction de leurs évêques, que tous, laïcs, prêtres, évêques, doivent être unis, dans la doctrine et dans les œuvres, au Pape qui pour le moment préside aux destinées de l'Église. Ces graves avertissements, Léon XIII les a donnés, inculqués, répétés dans sa première encyclique, dans celles aux évêques de France, d'Espagne, de Portugal, dans ses lettres à l'Archevêque de Cologne du 24 février 1880 et au Cardinal Guibert du 17 juin 1885, et en cent autres circonstances.

Il faut que l'action de l'Église se porte principalement vers les intelligences : c'est là qu'est la source du mal, c'est là que le remède doit être d'abord appliqué. Le salut ne peut être obtenu qu'à la condition de ramener le monde aux vérités de l'Évangile et aux principes d'ordre qui ont été si déplorablement abandonnés

Digitized by Google

et négligés. Or, pour travailler avec succès à cette œuvre grandiose et difficile, quatre instruments sont de nos jours surtout nécessaires aux champions de la vérité : la philosophie, l'histoire, les sciences naturelles et la littérature. La philosophie, qui fournit la base sur laquelle les principes chrétiens viennent s'établir et qui donne aux intelligences la force de les comprendre ; l'histoire, qui expose les titres du christianisme, de l'Église et de la papauté, et qui en raconte la bienfaisante influence ; les sciences qui ont tant de points de contact avec le dogme et la morale, et peuvent, suivant l'esprit dans lequel elles sont cultivées, soit procurer un solide appui à la religion, soit créer contre elle de regrettables préjugés ; enfin les belles-lettres, qui prêtent aux bonnes doctrines des charmes si puissants, et toujours si nécessaires. Voilà la raison des mesures prises par Léon XIII pour l'enseignement de la philosophie de saint Thomas dans les séminaires, dans les universités, dans les académies ; pour le progrès des connaissances historiques, la publication des documents anciens et leur utilisation par des œuvres modernes en rapport avec les nécessités de notre temps ; pour l'étude des sciences naturelles et la création des collections et laboratoires qu'elle exige ; pour le développement au sein du clergé d'une haute culture littéraire. Grâce à ces mesures, la cause de l'Église aura bientôt des défenseurs puissants et habiles, et le monde bénira le nom du Pontife de l'encyclique *Æterni Patris* et des lettres aux cardinaux Parocchi, De Luca, Pitra, Hergenröther.

Mais il ne suffit pas de faire pénétrer dans la société moderne les principes chrétiens, il faut encore ramener celle-ci à la pratique des vertus évangéliques. Pour y arriver il y a aujourd'hui de grands obstacles à écarter et des moyens spéciaux à employer. Les obstacles viennent surtout du socialisme et de la Maçonnerie ; c'est contre l'action funeste de ces sectes que le Pontife a dirigé ses efforts les plus énergiques ; il a démasqué leurs tendances, réfuté leurs doctrines, condamné leurs erreurs et leurs agissements ; et il veut que, marchant à sa suite, les catholiques s'opposent vigoureusement à leur funeste propagande. Quant aux moyens, Léon XIII les trouve dans les Instituts religieux, qu'il protège et restaure ; dans les associations pieuses et surtout dans le Tiers-Ordre de Saint-François, qu'il recommande solennellement ; dans les sociétés et corporations d'ouvriers chrétiens, qu'il encourage ; dans les écoles qu'il fait ériger ; par dessus tout dans le secours de la Vierge qui a brisé toutes les hérésies, et dans la dévotion à son Rosaire dont il s'est fait l'apôtre.

Digitized by Google

Par les vérités qu'elle enseigne et les vertus qu'elle inspire, l'Église est la mère de la vraie civilisation: Léon XIII s'efforce de le faire comprendre au monde; il le prouve par les plus hautes considérations et les raisons les plus lumineuses; dans ses discours, dans ses lettres, dans ses encycliques il y revient chaque fois que l'occasion s'en présente. C'est pour ce motif surtout qu'à tant de reprises et sous tant de formes différentes, il a exposé dans sa majestueuse grandeur, dans son unité et dans son harmonie, le plan des institutions voulues par Dieu pour conduire l'homme à sa fin: à la base, le mariage avec son caractère religieux, la famille avec les droits et les devoirs de ses membres; au-dessus de la famille, la société civile, le pouvoir toujours sacré malgré les systêmes de gouvernement les plus divers, les inévitables inégalités des conditions, corrigées par les vertus des citoyens; au sommet, l'Église, chargée de diriger ses enfants vers la félicité éternelle, tout en étant la source la plus féconde de leur félicité temporelle. A ce plan grandiose de l'édifice chrétien, le Pontife oppose les conceptions de l'hérésie et du rationalisme moderne, il en montre l'inanité, il en fait saisir les dangers. Et pour corroborer ses enseignements par l'autorité des faits, il rappelle, d'un côté, l'antique splendeur des Églises orientales, les magnificences de l'Europe du moyen âge, les splendeurs de l'Italie, la puissance merveilleuse du Portugal, les gloires de l'Espagne catholique, les hauts faits de la France chrétienne, les victoires de la Papauté et de l'Empire contre l'Islamisme; et d'un autre côté, les malheurs qui ont accablé les peuples dès que ceux-ci ont été rebelles à l'autorité de l'Église ou se sont laissés envahir par l'impiété.

Seule la religion possède le remède aux maux dont souffre le monde moderne. C'est pourquoi, dès le début de son pontificat, Léon XIII a solennellement offert à ceux qui président aux destinées des nations, le concours de l'Église et son indispensable coopération au bien-être de la société; et cette offre il ne cesse de la renouveler, et il conjure ceux à qui elle est faite de l'accepter. En même temps, il prouve sa bonne volonté par des faits de la plus haute importance: aux peuples déchirés par les haines sociales, impatients de tout joug, il prêche la paix et la concorde, il leur rappelle le respect de l'autorité, et il recommande aux évêques du monde entier d'inculquer profondément aux fidèles de leurs diocèses les principes chrétiens sur l'obéissance due au pouvoir légitime. Bien plus, au milieu de fièvreuses commotions politiques, il retient en quelque sorte par la main des nations entières, de peur que dans leurs plus

Digitized by Google

légitimes revendications, elles ne dépassent les bornes de la justice et de l'équité.

Mais pour développer pleinement sa bienfaisante influence, l'Église a besoin de liberté : elle en a besoin dans toutes les parties du monde, elle en a besoin surtout au siège de son autorité. Aussi avec quelle sollicitude Léon XIII veille-t-il sur cette liberté là où elle peut être en danger ! avec quelle insistance la demande-t-il complète là où elle est plus ou moins entravée ! avec quelle persévérance et avec quel tact travaille-t-il à l'obtenir là où elle a été supprimée ! Qu'on lise par exemple ses encycliques aux évêques d'Allemagne, de France, de Hongrie, de Portugal, et l'on se conviencra qu'il est impossible de joindre plus de force à plus de modération et de raison. Quant à sa liberté personnelle et à la souveraineté temporelle, qui est la condition nécessaire, elles ont été, de la part de Léon XIII, l'objet d'une revendication toute spéciale. A peine assis sur la chaire de Pierre, il se hâte de renouveler les protestations de son invincible prédécesseur ; un peu plus tard, recevant une députation des publicistes catholiques du monde entier, il leur assigne pour tâche principale d'affirmer et de défendre les droits des Pontifes sur Rome ; il recommande aux Italiens de recourir à tous les moyens honnêtes, pour assurer au Pape sa pleine indépendance ; il profite de chaque attentat qui se commet, pour faire comprendre au monde les difficultés de sa situation ; enfin il résume toutes ces protestations, toutes ces revendications dans un document immortel que l'on peut appeler l'exposé définitif, doctrinal, historique et politique des droits du Pontificat Romain.

***

Et maintenant considérons à quels résultats ont abouti ces dix années d'efforts et de luttes de Léon XIII. Sans doute l'impiété n'a pas désarmé ; sans doute les sectes ne sont pas encore vaincues; le monde n'est pas redevenu catholique et le Pape est toujours en la puissance de ses ennemis ! Mais dans l'Église l'union s'est resserrée ; des divisions intestines déjà invétérées ont été apaisées ; un fort courant d'études solides s'est établi ; de nouvelles œuvres surgissent de tous côtés, qui répondent aux nécessités sociales de l'époque où nous sommes. En même temps, il s'opère dans les communions chrétiennes, depuis trop longtemps séparées de l'Église-mère, un mouvement remarquable de rapprochement, et un puissant essor a été donné à la diffusion de l'Évangile. D'anciennes difficultés ont été

Digitized by Google

aplanies ; la paix religieuse rétablie dans un grand empire ; des concordats heureusement conclus ; l'autorité pacificatrice du Pontife romain, de nouveau réclamée par les plus puissants monarques. En ce moment enfin, le grand prêtre jubilaire se voit, plus que jamais Pontife ne l'a peut-être été, l'objet des tendres effusions des peuples et des hommages respectueux des princes.

***

Tel est le pontificat de Léon XIII. On l'a quelquefois opposé, avec des intentions diverses, à celui de son saint prédécesseur. Pour nous, sans méconnaître les différences qui naissent des caractères et qu'imposent les circonstances, nous trouvons entre ces deux pontificats l'harmonie la plus complète, et nous ne voulons les comparer que pour constater l'action du même esprit qui souffle toujours sur l'Église.

Si Léon XIII a imprimé à l'étude de la philosophie chrétienne une si puissante direction, Pie IX avait béni et encouragé les premiers restaurateurs de la scolastique, et il avait flétri la témérité de ceux qui osaient affirmer que la méthode de saint Thomas n'est plus de notre temps. Si nous devons à Léon XIII la plus complète et la plus lumineuse explication des vérités chrétiennes concernant l'ordre politique et social, nous devons à Pie IX la condamnation des erreurs qui leur sont opposées. Léon XIII a ouvert aux érudits les archives du Vatican, et donné une impulsion nouvelle aux travaux de la haute érudition ecclésiastique. Pie IX avait favorisé si puissamment l'exploration des catacombes et les découvertes de l'archéologie chrétienne qu'il a pu être appelé un second Damase. Léon XIII pousse vivement à l'étude des sciences naturelles : Pie IX avait été le protecteur et le mécène du P. Secchi. L'un et l'autre ont fondé à Rome des académies, établi des collèges pour les clercs des différentes nations, inspiré et secondé partout la fondation d'écoles et d'universités catholiques. Nous trouvons dans Léon XIII et dans Pie IX le même culte pour la Vierge Marie : l'un est le pape du Rosaire, l'autre a été celui de l'Immaculée Conception ; le même zèle pour les associations pieuses et pour toutes les manifestations de la piété catholique ; les mêmes préoccupations quant à la question sociale; la même sollicitude pour le développement du christianisme dans le monde et l'affermissement de l'unité catholique. Enfin Léon XIII voit aujourd'hui les pèlerinages jubilaires et les splendeurs inouïes de l'exposition Vaticane, comme Pie IX avait vu

Digitized by Google

les grandes réunions de la définition de l'Immaculée Conception, de la canonisation des martyrs du Japon, du centenaire des saints Apôtres et du concile du Vatican.

Daigne la Providence prolonger le pontificat de Léon XIII comme elle a prolongé celui de Pie IX! mais qu'elle lui accorde, ce qu'elle n'a pas accordé à Pie IX, la consolation de recueillir les fruits de ses labeurs, et la joie de voir la fin des épreuves qui depuis si longtemps affligent l'Église et le Saint-Siège. Et pour donner à l'expression de ces vœux, une forme digne de Celui à qui ils s'adressent, qu'il nous soit permis d'emprunter les paroles des évêques des Gaules à saint Léon le Grand : « Nous bénissons le Seigneur de ce qu'il a donné au Siège apostolique un Pontife d'une si grande sainteté, d'une si grande foi et d'une si grande doctrine. Nous le conjurons de nous conserver pendant bien longtemps le présent qu'il nous a fait. »

T. B.

SÉANCE ACADÉMIQUE EN L'HONNEUR DU S. PÈRE.

LES fêtes jubilaires de Léon XIII absorbent en ce moment l'attention pieuse des catholiques du monde entier. Nous ne pouvons dans nos pages restreintes relater tous les témoignages de vénération rendus par l'univers reconnaissant au prince auguste du Vatican; y consacrer une livraison entière serait encore insuffisant. Nous nous bornerons donc à entretenir nos lecteurs d'une petite fête célébrée à Maredsous en l'honneur du Souverain Pontife.

Désireux d'offrir, eux aussi, un hommage de filial dévouement au Pape à l'occasion de son glorieux jubilé, les élèves de l'école abbatiale ont clôturé les travaux du trimestre, le jour de Noël, par une séance académique dédiée à S. S. Léon XIII. Tous les morceaux du programme, jusqu'à la partie musicale elle-même, s'inspiraient du Saint-Père. Au début de la séance, un chœur de voix mixtes fit entendre le motet pontifical *Tu es Pastor ovium* de Palestrina. Suivie du psaume *Exaudiat te Dominus*, dont les versets à l'unisson alternaient avec les versets harmonisés, et reprise ensuite après le psaume, cette hymne produisit un grand effet. Outre sa beauté musicale qui l'a rendue justement célèbre, et l'exécution vraiment surprenante de justesse, d'aplomb et de sentiment, elle avait le charme de l'actualité la plus touchante. En effet, c'est aux accords majestueux du *Tu es Pastor* que le cortège papal s'avance dans Saint-Pierre aux grandes solennités, et tout fait croire qu'à la fête du 1r janvier ce même motet a salué Léon XIII à l'entrée de l'auguste basilique.

Digitized by Google

La première partie du programme, consacrée à la louange du *Pontife*, fut occupée tout entière par un dialogue intitulé: Léon XIII et ses saints prédécesseurs du même nom ; parallèle historique exposé par quatre élèves des classes supérieures. La pensée inspiratrice de ce morceau en assurait d'avance le succès, tant elle s'est montrée heureuse et féconde. Les pontificats de saint Léon le Grand, de saint Léon II, de saint Léon III, de saint Léon IV et de saint Léon IX, esquissés avec tact et chaleur, offraient tour à tour les rapprochements les plus frappants et les plus gracieux : en sorte qu'au bout du dialogue, il ne restait aucun fait saillant du glorieux pontificat de Léon XIII qui n'eût trouvé un point de rapport dans le règne d'un de ces illustres devanciers. La dernière phrase du morceau résumait heureusement tout le parallèle: « Docteur comme saint Léon le Grand, ange de charité comme saint Léon II, prince pacifique comme saint Léon III, génie politique comme saint Léon IV, lion intrépide comme saint Léon IX, puisse Léon XIII voir encore ici-bas le triomphe tant désiré, avant d'aller partager là-haut la couronne de ses saints prédécesseurs. »

La seconde partie de la séance devait être consacrée davantage à célébrer le Saint-Père, comme *poète* et *orateur*. Malheureusement l'heure avancée ne permit pas de produire tous les morceaux annoncés au programme. Une étude littéraire de l'ode de Léon XIII sur le martyre de saint Constance et une esquisse de l'encyclique « *Immortale Dei* » durent être réservées pour une prochaine séance. On entendit avec grand intérêt la déclamation en six langues de la belle ode du Saint-Père à la paix religieuse et sociale: *Auspicatus Ecclesiæ triumphus, et in commune bonum restituta pax.* Après le texte latin original, la même pièce fut rendue successivement en vers grecs, français, flamands, allemands et anglais. Toutes les traductions, sauf la version allemande empruntée au recueil de Pustet, étaient composées pour la circonstance.

Un bel album, contenant, outre les morceaux produits dans la séance, une adresse latine rédigée par un étudiant de rhétorique et couverte des signatures de tous les élèves, a été envoyé à Rome et sera ces jours-ci présenté à Sa Sainteté. Puisse-t-il témoigner à Léon XIII l'admiration et l'amour que lui porte notre jeunesse studieuse, et valoir en retour à l'école abbatiale de Saint-Benoît une bénédiction toute spéciale du Souverain-Pontife.

Digitized by Google

LA CONFIRMATION (Fin).

V. — Cérémonies qui suivent l'action sacramentelle.

Le Pontife vient de marquer tous les fronts du signe du salut. Le sacrement est conféré. Avant de se diriger vers l'autel, l'évêque s'essuie les mains avec de la mie de pain, et se lave le pouce et les mains dans un bassin apporté à cet usage (1). Durant ce temps, le chœur entonne l'antienne : « *Confirma hoc, Deus*, ô Dieu, confirmez ce que vous venez d'opérer en nous du sein de votre temple sacré qui est à Jérusalem. Gloire au Père, etc. » Magnifique prière, appel touchant à la persévérance. Car, tel doit être le caractère du sacrement que le pontife vient de conférer : il doit *confirmer*. Et si déjà après le Baptême le retour au péché, à l'esclavage du démon, à la mort, est un crime que l'apôtre flétrit en tant d'endroits de ses écrits (2), que n'en sera-t-il pas de la désertion du drapeau sous lequel on a juré de combattre, de la profanation de la livrée que l'on porte, de la trahison de la cause dont on est le soldat? L'antienne répétée, le pontife dépose la mitre, et, la face tournée vers l'autel, les mains jointes sur la poitrine, il commence une dernière prière. La foule vient d'implorer le don de persévérance, le pasteur va joindre sa voix à celle du peuple. Aussi n'est-ce plus tourné vers lui, comme pour sa première prière préparatoire à la descente du Saint-Esprit, mais tourné vers l'autel, qu'il offre au Très-Haut sa supplication pontificale. Là, il commençait par le verset qui a coutume d'ouvrir l'action divine du ministère sacré : « *Adjutorium nostrum* », pour demander l'« assistance du Seigneur ». Ici, implorant une grâce, c'est la miséricorde divine qu'il va invoquer : « *Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam.* Seigneur, montrez-nous votre miséricorde. » Et le peuple de répondre en chœur : « Et donnez-nous votre salut. *Et salutare tuum da nobis.* » Donnez-nous ce don sans lequel toutes les grâces n'aboutissent point au salut final. Puis, après les versets d'usage, le pontife, debout, les confirmés se tenant à genoux, dit cette prière magnifique, qui est comme le résumé officiel de l'action auguste qui vient de s'accomplir : « Prions : ô Dieu, qui avez donné votre Saint-Esprit à vos Apôtres et avez voulu que par eux et leurs successeurs il fût transmis aux autres fidèles, abaissez un regard de

1. V. le texte du Pontifical. Cette eau et ce pain qui ont servi à purifier les mains de l'évêque doivent être jetés au sacrarium.

2. V. entre autres le chap. 6 de la *lettre aux Romains.*

Digitized by Google

bonté sur notre humble ministère, et accordez que le même Saint-Esprit, qui vient de descendre dans les cœurs de ceux dont les fronts ont été oints par nous du Saint-Chrême et marqués du signe de la sainte croix, en fasse un temple de sa gloire, où il habite dignement. Vous qui vivez avec le Père et le même Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Ainsi sera béni tout homme qui craint le Seigneur (1). »

Inutile de faire ressortir comment cette imposante formule rappelle tout le mystère de la Confirmation, depuis la Pentecôte jusqu'à l'inhabitation du Saint-Esprit dans chaque âme marquée de son sceau. Remarquons comment la formule répond à celle de l'onction : nous y retrouvons la chrismation et la signation, *confirmo te, signo te*, et enfin la conclusion au nom de la sainte Trinité. L'absence d'une mention de l'imposition corrobore l'opinion que nous avons développée plus haut (2).

Le verset final, emprunté au Ps. 127 qui chante les bénédictions accordées à ceux « qui craignent le Seigneur », résume la fidélité aux sept dons du Saint-Esprit, énumérés dans la formule de l'imposition, où le don de « crainte » figure en dernier lieu.

Après cette prière, le pontife se retourne vers l'assistance et lui donne au nom de Dieu la bénédiction qu'elle avait implorée. Cette bénédiction répond directement à l'antienne *Confirma hoc, Deus.* C'est au nom de Jéhovah qui trône dans Sion, la vraie, l'éternelle Jérusalem, que l'évêque bénit le peuple en disant : « Que le Seigneur vous bénisse de Sion, afin que vous voyiez les biens de Jérusalem tous les jours de votre vie et ayez la vie éternelle. Ainsi soit-il (3). »

Ayant ainsi terminé la cérémonie officielle, l'évêque s'assied, prend la mitre et avertit les parrains et les marraines du soin qu'ils doivent mettre à former leurs fils d'adoption aux bonnes mœurs, à la fuite du mal et à la pratique du bien, et à leur apprendre le *Credo*, le *Pater* et l'*Ave*, puisque tel est leur devoir (4). Nous avons suffisamment développé cette prescription finale du Pontifical dans notre paragraphe consacré aux parrains et aux marraines. A cause des trois prières désignées dans le code liturgique, on a coutume de terminer la cérémonie de la Confirmation par la récitation commune

1. Ecce sic benedicetur homo, qui timet Dominum. Ps. 127.

2. V. Notre précédent article.

3. Benedicat vos Dominus ex Sion, ut videatis bona Jerusalem omnibus diebus vitæ vestræ et habeatis vitam æternam. R. Amen.

4. Expedita itaque confirmatione, Pontifex sedens, accepta mitra, Patrinis et Matrinis annuntiat, quod instruant filios suos bonis moribus, quod fugiant mala et faciant bona, et doceant eos : *Credo in Deum*, et *Pater noster*, et *Ave Maria*, quoniam ad hoc sunt obligati.

Digitized by Google

du *Credo*, du *Pater* et de l'*Ave*. C'est une belle pratique, directement conforme à l'esprit de l'Église et qui a en outre l'avantage de faire dire aux nouveaux confirmés une prière d'action de grâce pour la grande faveur qu'ils viennent de recevoir. Et quelle plus belle prière à cet effet que le formulaire de la foi, l'oraison du Christ et l'invocation à sa Mère ?

***

Pour épuiser cette matière, il nous reste à dire un mot du bandeau blanc que les confirmands tenaient en mains en s'approchant du pontife pour recevoir l'onction chrismale. L'onction faite, des ministres essuient le saint Chrême avec de la mie de pain et de la laine fine, puis bandent le front des enfants. Anciennement il était d'usage de garder ces bandelettes au front pendant tout le temps que l'Église met à solenniser la descente du Saint-Esprit, c'est-à-dire pendant sept jours, nombre qui symbolisait en outre les sept dons du Paraclet. Chaque jour de cette octave était célébré par une dévotion spéciale en l'honneur d'un des sept dons. Nous possédons là-dessus un texte formel de l'Ordre Romain et un autre très intéressant de Hugues de Saint-Victor. Cet usage se maintint jusqu'au XIIe siècle. Après les sept jours avait lieu la cérémonie de l'enlèvement des bandelettes. Le prêtre les enlevait aux confirmés, dont on lavait les fronts avec de l'eau et du sel. L'eau était répandue dans le sacraire du baptistère (1) ; la bandelette était brûlée et les cendres réservées pour le Mercredi des Cendres (2).

Au XIVe siècle, nous voyons par un concile de Troies que les sept jours étaient réduits à trois (3) ; dans un synode de Langres, tenu au XVe siècle, ce n'est plus que deux ou trois jours ; au XVIe siècle, le concile de Chartres ne parle plus que de vingt-quatre heures. Saint Charles porta, dans son cinquième concile, la prescription encore aujourd'hui en vigueur, d'essuyer aussitôt le front du confirmé avec de la soie, et de laver ensuite l'endroit marqué du Saint-Chrême avec un linge blanc et de l'eau tiède. C'est ainsi que l'usage des bandelettes, bien que prescrit par le Pontifical, n'est plus universellement pratiqué.

Outre la raison pratique de son emploi, la bandelette marque les souffrances que le soldat du Christ doit être prêt à endurer pour la cause du bien. Dût-il recevoir des blessures dans la mêlée, n'importe :

1. Conc. de Troyes 1400, de Langres 1404, de Chartres 1526.
2. Syn. de Milan v, de Bordeaux 1584, d'Aix 1585.
3. La même prescription se trouve dans les conciles de Wigorne et de Cologne.

Digitized by Google

Estote fortes in bello ! Du courage, de la vaillance ! Il n'y a que les lâches qui tombent sur le champ de bataille. Les lutteurs courageux sont invulnérables, ou, s'ils paraissent atteints par les traits ennemis, leurs blessures se changent en bouclier, casque et cuirasse, et les traits qui les ont visés retournent frapper au cœur l'ennemi qui les décoche. En avant donc, milice fraîche du Seigneur ! Heureuses phalanges, s'il vous est donné d'offrir au Christ le sang triomphant d'un martyr !

VI. — Effets de la Confirmation.

Un mot pour clore cette étude. Dans le cours de notre exposé, nous avons en maints endroits parlé des effets de la Confirmation. Il importe de grouper dans un court résumé l'ensemble de la doctrine catholique sur ce point.

Et d'abord, nous distinguerons entre effets *ordinaires*, directement sacramentaux, et effets *extraordinaires*, en quelque sorte extrasacramentaux.

Les effets ordinaires peuvent se ramener à deux principaux : la grâce et le caractère. L'un et l'autre sont exprimés par une partie de la formule de l'onction chrismale. *Signo te signo crucis; je vous marque du sceau de la croix.* C'est le signe sensible appliqué au front pour signifier le caractère spirituel, surnaturel, indélébile, gravé dans l'âme. Ce caractère vient immédiatement se greffer sur celui du Baptême. Ce dernier en est le point d'appui indispensable. Le caractère de la Confirmation n'a pas de prise sur une âme non baptisée. En quelque sorte moyen entre celui du Baptême et de l'Ordre, il assimile davantage au Christ, perfectionne, façonne cette ressemblance initiale que le sacrement régénérateur a donné à l'âme (1). Nous développerons plus à fond cette pensée quand nous aurons à parler du caractère de l'Ordre.

Mais ce n'est pas là toute la Confirmation, bien que c'en soit la base essentielle, puisque la Confirmation ne peut être valide sans produire le caractère. Cette perfection plus grande de l'*image* du Christ entraîne avec elle une irradiation plus lumineuse, plus abondante de la *grâce* du Christ, ou, pour mieux dire, de l'*onction* du Christ, qui est la plénitude absolue de la grâce du Saint-Esprit. C'est pourquoi la formule ajoute : *Confirmo te chrismate salutis : Je vous confirme de l'onction du salut.* C'est-à-dire : je vous achève de

1. Aussi saint Cyrille de Jérusalem va-t-il jusqu'à dire que c'est la Confirmation qui nous donne le plein droit de porter le nom de chrétien, droit auquel le Baptême ne faisait que nous disposer.

Digitized by Google

cette onction de grâce qui vous met à même de faire votre salut en vous rendant parfaits chrétiens. Les *sept dons du Saint-Esprit* sont le fruit *spécial* et *direct* de la grâce de la Confirmation. Dans le Baptême, l'âme les reçoit, sans doute, mais la *grâce première sanctifiante* est la grâce directement baptismale, les autres l'accompagnent par concomitance naturelle et, en quelque sorte, à l'état latent. Dans la Confirmation, au contraire, la grâce sanctifiante est supposée, mais les dons du Saint-Esprit sont directement conférés en plus grande abondance, dégagés, épanouis. Ils se déploient comme un vêtement pour former cette armure spirituelle qui rend le soldat du Christ invulnérable et que saint Paul décrit en termes si éloquents (1).

Nous aurions à transcrire ici tout entière l'admirable catéchèse mystagogique de saint Cyrille de Jérusalem, non moins que l'éloquente homélie de saint Eucher de Lyon sur cette matière. Mais ce serait dépasser de trop le cadre de notre article. Nous nous contenterons donc de signaler ces célèbres documents à l'attention studieuse de nos lecteurs (2).

*
* *

Quant aux effets extraordinaires de la Confirmation, ils comprennent tous les dons merveilleux qui avaient coutume d'accompagner l'imposition des mains des Apôtres, dans les premiers temps de l'Église. Les Actes en parlent en maints endroits. Dès le jour de la Pentecôte, la communication des dons miraculeux justifia dans la bouche de saint Pierre l'application de la prophétie de Joël : « Dans ces derniers temps, dit le Seigneur, je répandrai mon esprit sur toute chair. Vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes... je ferai paraître des prodiges dans le ciel et des signes extraordinaires sur la terre (3). » L'histoire et les écrits de saint Paul abondent en faits et en expressions qui supposent ou dépeignent cette multiplication des dons surnaturels. Ce sont surtout les révélations prophétiques, les interprétations et les dons de langues (4). L'effusion des dons miraculeux était si abondante que l'apôtre sent le besoin d'en faire l'objet spécial de ses instructions et de ses ordonnances, en particulier dans l'église de Corinthe, où le don des langues surtout donnait lieu à des abus (5).

1. Eph. VI, 17, I. Thes. V, 8.
2. Cyr. 3 cat. Euch. *homil. de Pentecoste.* Bibl. PP., t. 6, p. 649.
3. Act. VIII.
4. Act. XX, 23 ; XXIV, 4, ad. Galat. III, 1-5.
5. I Corint. XII et XIV.

Digitized by Google

Ces grâces surnaturelles ne s'évanouirent pas entièrement avec l'âge apostolique. Saint Ignace d'Antioche, qui fut martyrisé huit ans après la mort de saint Jean et quarante après celle des princes des Apôtres, rend témoignage lui-même qu'il est inspiré de Dieu. Saint Quadrat, après lui, avait le don de prophétie. Il faut en dire autant des filles du diacre Philippe (1) et de saint Polycarpe (2). Et ce n'étaient pas quelques rares personnages isolés qui jouissaient de ces faveurs. Saint Justin nous montre, par son entretien avec Triphon, que les dons visibles du Saint-Esprit distinguaient encore de son temps l'ensemble du peuple chrétien. Outre le témoignage de ce saint docteur, nous possédons un passage très explicite de saint Irénée dans ses écrits contre les hérétiques. « Nous avons ouï nous-mêmes, dans l'Église, dit-il, plusieurs de nos frères qui avaient le don de prophétie, qui parlaient plusieurs langues par l'opération du Saint-Esprit, qui découvraient pour l'avantage des autres ce qui était caché dans les hommes et qui annonçaient les mystères de Dieu (3). »

Au troisième siècle, sainte Perpétue nous apparaît encore comme une prophétesse. Saint Denis d'Alexandrie (4) et saint Cyprien (5) étaient favorisés de communications surnaturelles. Et ce dernier nous laisse entendre, non moins que les évêques africains dans leur lettre au pape saint Corneille (6), que ces dons n'étaient pas isolés de leur temps. Cependant le nombre de ces âmes allait décroissant, comme on le voit par le témoignage d'Origène dans son septième livre contre Celse.

Vers la fin du troisième siècle, ces faveurs surnaturelles se retirèrent des assemblées ordinaires et publiques pour devenir le partage de quelques âmes privilégiées. Les déserts monastiques, où refleurissait la ferveur des premiers chrétiens, en devinrent le séjour privilégié, ainsi que nous l'apprennent saint Athanase, Cassien, Pallade, saint Jérôme et Rufin.

La limitation de ces dons merveilleux n'implique en aucune façon la limitation de l'effusion du Saint-Esprit dont elles émanent. L'Église, à mesure qu'elle se constituait, suppléait par le miracle même de son existence et de sa propagation au besoin des prodiges particuliers. Elle prouvait au monde qui la persécutait qu'elle avait reçu en elle la force de l'Esprit-Saint (7).

Ce qui est vrai de l'Église en général, l'est aussi de chacun de ses

1. Eusèbe. *Hist. eccl.* 3. c. 37. Asterius Urbanus. l. 5. c, 17. — 2. Euseb. *Hist. eccl.* l. 4, c. 15. — 3. Chardon, l. cit., p. 207. — 4. Epist. ad Germ. — 5. Epist. 16 ; Ep. 43. — 6. Epist. 45 edit. Oxon. c. 5. 7. — 7. Act. 1, v. 8.

Digitized by Google

membres. C'est pourquoi l'essence de ses sacrements est au-dessus des vicissitudes des âges, et l'enfant qui courbe le front sous la main du pontife pour en recevoir l'onction du saint Chrême, reçoit le même Esprit que l'imposition des Apôtres appelait sur la tête des disciples et des convertis au cénacle.

***

Nous voici au terme de notre étude.

Puissent ces pages consacrées au sacrement de la descente de l'Esprit-Saint, augmenter, ne fût-ce que dans un cœur, la reconnaissance pour l'immense bienfait de la Confirmation. Il semble que ce grand sacrement ne reçoive pas la part qui lui revient dans la dévotion et le souvenir pieux des fidèles. Et pourtant, c'est bien à lui qu'on peut appliquer la parole du Sauveur à la samaritaine : « *Si scires donum Dei* (1)! Oh! si nous connaissions, si nous parvenions à apprécier le *don de Dieu* (2) ! »

D. L. J.

L'USAGE LITURGIQUE DE LA LANGUE SLAVE.

IL existait dans l'Église six langues consacrées par la liturgie, lorsqu'au IXe siècle, il vint s'en ajouter une septième, la langue slave (3). Saint Cyrille et saint Méthode, qui en furent les introducteurs, avaient été envoyés de Constantinople, à la demande du prince Rastislaw, pour évangéliser la Moravie. Les saints missionnaires traduisirent en slave les livres saints et, arrivés en Moravie, se mirent à prêcher et à célébrer l'office divin dans cette langue, espérant accélérer de cette manière la conversion des peuples de ce pays. Le prince Rastislaw, qui visait à l'indépendance de son royaume vis-à-vis des princes germaniques, applaudit au dessein de Méthode, parce qu'il voyait dans cette mesure un moyen de soustraireson peuple à l'influence allemande exercée par les missionnaires latins. La Pannonie évangélisée peu après par Méthode accepta avec joie l'innovation et fut ainsi bientôt soustraite à la juridiction de l'archevêché de Salzbourg. Les Slaves des pays voisins se rallièrent aussi au nouvel usage introduit par Méthode.

1. Jean IV, 10. — 2. Hymne *Veni, Creator.*
3 Latin, grec, syriaque, copte, éthiopien, arménien.

Digitized by Google

Cependant l'épiscopat bavarois voyait de mauvais œil les travaux de Méthode dans un territoire soumis à sa juridiction, et refusait de reconnaître la dignité métropolitaine dont l'avait revêtu le Saint-Siège. Méthode fut même condamné par l'archevêque Adalwin et exilé en Souabe (1). Mais Rome intervint par l'envoi du légat Paul, évêque d'Ancône, et réclama la mise en liberté de Méthode ainsi que la restitution de son siège archiépiscopal (2). Méthode revint en Moravie, où le peuple lui fit l'accueil le plus enthousiaste, et il y propagea la foi catholique qui y prit de grands développements (3). Le saint reprit aussi ses fonctions pastorales en Pannonie, et put exercer sa juridiction jusqu'en Serbie.

Les instructions données au légat par le pape ne contenaient rien au sujet de la célébration des offices divins en slavon (4). Cependant il est certain que, sur les réclamations des évêques bavarois, le pape avait donné au légat l'ordre d'interdire à Méthode tout usage liturgique de la langue slave. Jean VIII rappelle à Méthode dans sa lettre du 14 juin 879, qu'il lui avait interdit cet usage dans les lettres que devait lui remettre Paul d'Ancône et lui enjoignait d'adopter la langue latine ou la langue grecque. Méthode reçut-il la première lettre du pape ou fit-il valoir auprès du légat des raisons en faveur de l'usage liturgique du slavon? Nous l'ignorons, mais il est certain qu'il continua de célébrer les saints offices en langue vulgaire. Peu de temps après, Méthode fut de nouveau accusé auprès du Saint-Siège de continuer la célébration de la liturgie en slave, dans le but de cacher aux Allemands ses erreurs dogmatiques au moyen d'une langue inintelligible pour eux. Le pape renouvela sa défense en date du 14 juin 877 et manda Méthode à Rome pour y répondre des accusations portées contre lui. Méthode se justifia devant Jean VIII et obtint du pontife la confirmation de sa dignité archiépiscopale, et dans le synode tenu à Rome, en 880, il expliqua les raisons qu'il avait eues de célébrer le service divin en slave, et reçut l'autorisation d'introduire le slave comme langue liturgique, à la condition de faire précéder l'évangile slavon de la lecture de l'évangile latin (5).

1. Légende pannonienne ch. 9. ap. Ginzel, *Codex zur Geschichte Cyrill's*, p. 28, ap. *Geschichte der Slawenapostel Cyrill und Method und der slawischen Liturgie.* Wien. 1861.

2. Ewald. *Die papstbriefe der britischen Sammlung. Neues Archiv.* 1880. Bd. V, p. 302.

3. *Lég. pannon.* ch. 10 ap Ginzel. p. 28. — 4. Ewald. p. 302.

5. Le célèbre historien Höfler a publié récemment un intéressant parallèle entre les saints apôtres slaves et saint Boniface. *(Bonifatius der Apostel der Deutschen und die Slawenapostel Cyrillus und Methodios* ap. *Mittheilungen des Vereines für Geschichte der Deutschen in Böhmen.*

Digitized by Google

Faut-il voir dans cette concession une faiblesse d'un pontife faible et versatile (1)? Nous ne le pensons pas. Quelles que fussent les conséquences qui pouvaient en résulter, Jean VIII eut alors en vue de rattacher plus étroitement au siège de Rome des peuples qui, à l'exemple des Bulgares, auraient pu se jeter dans les bras des Grecs. Il accorda donc à Méthode l'usage de la langue slave pour des raisons graves et légitimes (2). Certes, si Rome n'avait pas eu à compter avec les circonstances de temps et de lieux, s'il lui avait été loisible d'imposer l'unité de la langue liturgique à un peuple que le sentiment national éloignait des races germaniques et de l'influence latine, le bien qui fût résulté de cette unité eût été de loin préférable à l'état de choses créé par la concession de Jean VIII. Au lieu d'avoir ce dualisme funeste qui troubla plus tard les églises slaves, on aurait vu régner l'unité si désirable dans le culte. On n'aurait pas vu ces peuples exposés à faillir du jour où Constantinople, séparée de Rome, les eût attirés par sa condescendance à autoriser le culte divin en slave; on n'aurait pas vu le clergé, isolé de toute civilisation, étranger à toute culture littéraire et enchaîné comme les popes schismatiques dans les liens de la chair et du sang. Ces conséquences, Jean VIII ne pouvait les prévoir; et l'eût-il pu, il n'était pas au pouvoir de Rome d'empêcher l'église de Constantinople d'envoyer ses missionnaires en Ruthénie et en Moscovie, encore moins d'arrêter la propagation de la langue liturgique slave parmi ces peuples, toujours si susceptibles et si rebelles à l'unité (3). Cette concession pouvait donc avoir un double résultat; Rome ne vit que les conséquences heureuses et elle les obtint au neuvième siècle.

La liturgie slave ne subsista point en Moravie, où l'élément latin était très considérable et très influent. Une lettre adressée par le

---

XXV. Jahrg. 3 Heft. — Prag. Dominicus, 1887), dans lequel il revient maintes fois sur l'idée qu'une introduction de la langue slave dans la liturgie par S. Cyrille, sans l'autorisation du pape, est chose inexplicable et impossible. Cf. p. 28. « Anastasius wusste sehr wohl, was er sagte, wenn er Konstantinos als einen wahrhaft grossen Mann, als einen Lehrer der apostolischen Lebens bezeichnete, somit als einen Mann der grössten persönlichen Selbstaufopferung. Dass aber ein Mann von so seltenen Tugenden, ein Priester, der die Mönchsgelübde dem bischöflichen Amte vorzog, es wagte, zur lateinischen und griechischen Kirchensprache unberechtigt die Messe in einer dritten zu halten, was in Deutschland kein Bischof zu unternehmen den Muth gehabt hätte, ist psychologisch undenkbar. » p. 29.

1. Cfr. D. Guéranger, *Institut. liturg.*, t. III, p. 105-106; D. Guépin, *Saint Josaphat et l'église grecque unie en Pologne*. Poitiers, Oudin, 1874. t. I, p. XL-XLII.

2. « Et quoniam fecisse contra instituta majorum religionesque sanctissimas arguebantur, quod sermonem slavonicum in perfunctione munerum sacrorum usurpavissent, caussam dixere rationibus tam certis tamque illustribus, ut Pontifex totusque clerus et laudarint homines et probarint. » (Leo XIII. Encycl, *Grande munus*, 30 sept. 1880.)

Digitized by Google

pape Étienne VI à Svatopluk, en 885 (1) et les instructions données au légat apostolique dans une mission chez les Slaves, contiennent la défense formelle de célébrer l'office divin en slavon et rappellent la promesse que saint Méthode aurait donnée à Jean VIII de ne plus le faire et qu'il aurait confirmée par un serment (2). Toutefois ce pape autorisait la prédication en slavon. Cette défense est difficile à expliquer après la permission accordée par Jean VIII, et la seule interprétation plausible est d'admettre de la part du pontife romain de graves raisons qui l'auront déterminé à revenir sur une mesure prise par son prédécesseur. Quant au serment de Méthode, l'histoire reste muette. L'année suivante (886), le prince Svatopluk, qui avait toujours été hostile à ce mouvement slave, expulsa de la Moravie les disciples de saint Méthode et fit rentrer la Moravie sous la juridiction des évêques du rit latin. Le peu qui en resta disparut au commencement du Xe siècle lors de l'invasion des Magyares. Toutefois cette liturgie fut sauvée dans l'église occidentale sur les côtes de l'Adriatique et s'y est maintenue jusqu'à nos jours, où Léon XIII lui a assuré une nouvelle ère en lui donnant droit d'existence dans le Monténégro.

Avant de raconter les vicissitudes par lesquelles l'usage liturgique du slave dut passer dans le cours des siècles, il importe de savoir quelle fut la liturgie que traduisirent les saints apôtres de Moravie. Était-ce la liturgie grecque qu'ils avaient suivie à Constantinople, était-ce celle de Rome employée par les missionnaires allemands qui avaient pénétré dans les pays slaves? Cette question, fréquemment et vivement agitée, n'a point encore reçu une solution définitive. Tandis que les uns, comme Dobrowsky et Prochazka, se décident pour la liturgie grecque ou, comme Assemani, Döbner et Ginzel pour la latine, les autres, comme Kopitar, restent indécis. Dom Guéranger croit devoir établir une distinction : « Dans la Bulgarie, dit-il, pays si voisin de l'empire grec, il n'est pas douteux que les deux apôtres n'aient établi tout d'abord la dernière, qui y a toujours régné ; mais est-il probable que, dans la Moravie, par exemple, province attenante à d'autres qui ne connurent jamais que la liturgie romaine, les deux apôtres aient établi la liturgie grecque ? On a de la peine à se le persuader. D'autre part, les pays de la

1. Même aux plus beaux temps de l'église grecque, que de schismes n'eût-on pas à déplorer? Et qui ne sait avec quelle facilité ils naissaient?

2. Date fixée par le P. Martinov, *Revue des quest. hist.*, 1880, t. 28, p. 395. L'authenticité de cette lettre a été défendue par Ewald l. c. — 5. Ewald, p. 408.

Digitized by Google

liturgie latino-slave sont aujourd'hui très restreints, si on les compare aux vastes régions où règne la liturgie gréco-slave. Il est permis d'en conclure que la liturgie de Constantinople a dû s'accroître aux dépens de celle de Rome dans ces provinces, et avec d'autant plus de raison que les Églises latino-slaves, encore aujourd'hui, pratiquent en beaucoup de choses la discipline de l'Église grecque : ce qui témoigne d'une fraternité qu'on explique aisément par l'identité de langage et d'origine, et qui facilitait grandement l'échange des usages (1). » L'opinion soutenue par Ginzel ayant pour elle des raisons solides, nous croyons pouvoir nous y rallier et admettre avec cet auteur que la liturgie de saint Cyrille et de saint Méthode fut la liturgie romaine.

Lors donc que la liturgie slave eut disparu de la Moravie, où Méthode l'avait propagée en vertu d'une autorisation de Rome, elle trouva un asile et un rempart dans les populations slaves de la côte de l'Adriatique. La province ecclésiastique de Méthode ne s'étendait point jusqu'en Dalmatie et en Illyrie, car ces deux pays évangélisés par des missionnaires latins appartenaient à la métropole de Spalato. Soumises pendant quelque temps à la juridiction de Byzance sous le règne de l'empereur Basile I (867-896) ces populations se réunirent peu après à l'Église de Rome, d'où leur était venue la lumière de la foi, et adoptèrent l'usage liturgique du slave.

Nous trouvons le rite slave également en usage chez les Serbes et les Croates de la côte de l'Adriatique au commencement du Xe siècle. Mais comme le nombre des Latins était, dans cette contrée, plus considérable que celui des Slaves, il en résulta une lutte acharnée qui devait aboutir à la suppression complète du rite slave. Les évêques latins refusèrent de conférer aux Slaves l'ordination sacerdotale et l'évêque Grégoire de Nona, le seul de ce rite, se vit obligé pour le sauver d'ordonner des clercs de son diocèse et ceux des autres diocèses que leurs évêques refusaient d'admettre aux saints ordres. Ce différend fut porté devant le Saint-Siège. Le pape Jean X envoya des légats dans ces pays avec la mission de corriger les abus, et adressa aux évêques de la province de Spalato une lettre par laquelle il prohibait l'usage liturgique du slave et proscrivait l'adoption de la langue latine. Un concile provincial convoqué à Spalato (925) porta dans son X^e canon qu'à l'avenir aucun évêque ne pouvait plus ordonner un clerc qui ne sût

1. *Institut. liturg.*, t. III, p. 113.

Digitized by Google

que le slave ; tout Slave déjà ordonné devait ou rester dans les ordres mineurs ou entrer dans un monastère; tout prêtre ignorant le latin ne pouvait plus être admis à la célébration de la messe qu'à défaut de prêtre latin. Une partie des évêques, ayant à leur tête Grégoire de Nona, protesta contre cette mesure imprudente et en appela au pape. Ils firent remarquer au pontife que ce rite, approuvé par Jean VIII, était en usage dans un grand nombre d'églises, qui seraient ainsi privées de tout secours religieux. Le pape suspendit l'exécution du décret et manda à Rome l'archevêque Jean de Spalato et l'un de ses suffragants, ainsi que Grégoire de Nona, pour y discuter la question du rite slave (1). Nous ne savons si ces prélats se rendirent à l'invitation du pape, mais il y a tout lieu de supposer que Jean X ne retira point le permission accordée par Jean VIII, car plus de cent ans après nous retrouvons encore le rite slave en vigueur sur la côte de l'Adriatique.

Les mêmes difficultés se représentèrent en 1068 sous le pontificat d'Alexandre II. Un concile provincial, tenu à Spalato, sous la présidence du cardinal-légat Mainard de Silva Candida, prohiba de nouveau l'usage du slave et défendit d'admettre aux ordres sacrés un Slave qui ne fût point du rite latin (2). L'approbation de ce décret par le pape occasionna de grands troubles dans les églises slaves ; une députation partit pour Rome, mais l'ignorance des envoyés fit échouer cette mission. Le clergé slave était tombé dans une si profonde ignorance qu'il se croyait de race gothique et ne pouvait répondre aux accusations d'arianisme qu'on faisait à leur littérature et à Méthode, l'inventeur de leur alphabet. Toutefois il faut bien avouer qu'en ce point d'histoire l'ignorance des Romains n'était pas moins grande, car ils auraient pu, sinon dû se souvenir que c'étaient SS. Cyrille et Méthode qui jadis leur avaient apporté le corps de saint Clément et avaient joui de la plus haute estime auprès d'Adrien II et de Jean VIII. C'était alors l'époque où le rite latin remplaçait en Espagne le rite mozarabe. Le décret de Spalato fut mis en vigueur dans les diocèses dalmates de Spalato et de Veglia soumis à la domination de Venise depuis 997, mais le rite slave se maintint dans les contrées du sud-ouest soumises au roi de Croatie (3).

1. Farlati, *Illyric. sacr.*, t. III, p. 93-101. Ginzel. *Cod.* p. 75-76.

2. Thomas Spalat. ap. Schwandtner. *Scriptor. rer. Hung.*, t. III, p. 552-54; Ginzel. *Cod.*, p. 89; Farlati. t. III, p. 129 : Assemani, *Kalendarium*, t. IV. 382. sqq.

3. Assemani. IV. 387.

Digitized by Google

Dans la Bohême, qui n'avait point reçu la foi de Méthode (1), mais qui la devait à l'évêché de Ratisbonne, il ne fut jamais question de la liturgie slave avant l'érection de l'évêché de Prague (2), et l'histoire n'a pas à y signaler les difficultés qui surgirent en Moravie et en Pannonie entre les évêques allemands et saint Méthode. On n'en trouve pas la moindre trace ; nous avons même une défense du pape Jean XII à Boleslas II, duc de Bohême, d'introduire dans le nouvel évêché de Prague d'autre rite que le rite latin, « et non celui des Bulgares ou des Russes, ou la langue slave (3). » Le pape voulait en effet éloigner les Bohêmes du schisme des Bulgares et des Russes, et poursuivre dans l'Église d'Occident l'œuvre de l'unité de langue liturgique commencée par Jean X. La liturgie latine fut donc la seule en vigueur dans le diocèse de Prague jusqu'au XIe siècle.

Toutefois le désir d'avoir le rite slave dans ce pays ne tarda pas à se manifester, et si difficile que pouvait être l'entreprise, on pouvait croire qu'un homme de talent, secondé par les souverains, arriverait à l'établissement de ce rite. Cet homme fut saint Procope, fondateur du monastère bénédictin de Sazawa (1035). Très versé dans la littérature et les rites slaves qu'il avait dû étudier en Hongrie (4), Procope trouva un zélé protecteur dans le duc Vratislas I, qui visait à l'indépendance de son duché et voulait y arriver plus tôt en soustrayant la Bohême à la juridiction de la métropole allemande et en introduisant le rite slave. Aussi Procope, une fois élu abbé de Sazawa, à l'abri de toute juridiction épiscopale et grâce à la connivence de l'archevêque Sévère de Prague, put-il introduire le rite slave (1039). Cette innovation ne fut pas universellement approuvée; après sa mort (25 mars 1053), le duc Spitihnev déposa l'abbé Vite et introduisit dans le monastère des moines latins (1056) — (5). Mais son successeur, Vratislas II, rappela pour rétablir à Sazawa la liturgie slave l'abbé Vite et les moines réfugiés en Hongrie (6). L'opposition reprit son cours, et en 1079, le prince se vit obligé de solliciter de Grégoire VII l'autorisation de célébrer l'office en slave. Mais Rome qui venait d'interdire ce rite en Dalmatie et en Croatie ne se

1. Assemani se trompe en affirmant le contraire. III, 169. sq.
2. Cosmas Pragensis ad ann. 967. ap. P.L. 166. 89-90.
3. Cf. l'étude de Höfler mentionnée plus haut.
4. Les fragments glagolitiques provenant de Sazawa sont du rite grec. Ginzel. p. 139, *Cod.* p. 109-120. Cf. *Glagolitische Fragmente*, herausgegeben von Dr Höfler und Dr Safarik (*Abhandlung. der K. Böhm. Ges. der Wiss.* V. Folge. Bd. X. Prag. 1857.
5. P. L. 166. 280.
6. *Ib.*, 281.

Digitized by Google

rendit pas au désir de Vratislas ; le 2 janvier 1080 S. Grégoire VII interdit formellement la célébration de l'office slave (1). Toutefois ce prince qui s'était rallié au parti de l'empereur Henri IV, refusa de se soumettre, et les moines de Sazawa continuèrent l'office slave jusqu'à ce qu'en 1096 les moines slaves durent quitter le monastère et faire place au prieur bénédictin de Brevnov, Diethard, qui y réintroduisit le rite latin (2).

Cependant le rite slave s'était maintenu en Slavonie depuis la mort de saint Méthode et avait acquis des droits à sa conservation. Innocent IV, à la demande de l'évêque latin de Zengg, en Croatie, approuva le rite slave pour les églises dans lesquelles il était de tradition, à la condition que le texte slave des livres liturgiques concordât avec celui du Missel, du Rituel et du Bréviaire latins et qu'on se servît de l'écriture dite hiéronymienne ou glagolitique (3).

Un nouvel essai de réintroduire la liturgie slave en Bohême fut de nouveau tenté en 1346 par l'empereur Charles IV qui, « par respect pour saint Jérôme, le célèbre traducteur des livres saints en latin et en slave (4) », fonda le monastère bénédictin d'Emmaüs à Prague et y appela des moines de Dalmatie, de Croatie et de Bosnie pour y célébrer les saints offices en langue slave. Une fondation bénédictine pour la célébration du rite slave catholique, dit Palacky, pouvait passer pour une fantaisie d'amateur (5), mais il peut se faire que Charles IV ait eu en vue de préparer la voie à la réunion des Slaves schismatiques à l'Église-Mère. Le pape bénédictin Clément VI, de qui Charles avait sollicité l'autorisation nécessaire, accéda au désir du monarque et dans une lettre du 9 mai 1346, à l'archevêque Ernest de Prague, autorisa la célébration du culte en langue slave, mais dans le seul monastère d'Emmaüs (6). L'invasion des Hussites

1. P. L. 148. 554-555.

2. Le MS. du XIe siècle du chapitre de Prague dans lequel on a découvert les fragments glagolitiques contient une miniature qui symbolise l'introduction du rite latin à la place du rite slave à Sazawa. Ce *praxapostolus* doit être un cadeau fait par le duc Bretislav à l'abbé Diethard. Cf. Cosmas. 284 ; Höfler et Ginzel. l. c.

3. Raynaldi, ad ann. 1248. n. 52. — 4. *Charte de fondation d'Emmaüs*, 21 nov. 1347 ap. Ginzel. *Cod.* p. 95. — 5. *Geschichte von Böhmen*, II. 2 Abth, p. 305.

6. Ginzel *Cod.* p. 92-93. Le monastère porte encore le nom de monastère des Slaves, Slowan. Le nom d'Emmaüs lui fut donné en souvenir de la consécration de l'église, faite le lundi de Pâques 1372, jour où l'on chante l'Évangile des disciples d'Emmaüs. Tombé d'abord aux mains des Hussites, le monastère fut habité par les moines slaves jusqu'au XVIIe siècle, époque à laquelle l'empereur Ferdinand III le donna à des moines du Mont-Serrat ; depuis 1880 il appartient à la congrégation de Beuron. — Le célèbre évangéliaire slave de Rheims provient du monastère d'Emmaüs. Un fac-simile en a été publié à Paris, en 1843, et un autre par Hanka, en 1846.

Digitized by Google

en 1419 mit fin à la célébration de l'office slave. Les moines rentrèrent à Emmaüs en 1513, mais en 1635 ils cédèrent leur abbaye aux bénédictins de Mont-serrat et se retirèrent dans le monastère de Saint-Nicolas et s'y maintinrent jusqu'à leur suppression en 1785.

C'est donc chez les Slaves de la côte de l'Adriatique que la liturgie slave fut conservée, et c'est d'eux que les Bulgares et les Russes ont reçu les livres liturgiques. L'approbation accordée par Innocent IV rendit la paix aux églises slaves et permit à ce rite de s'étendre en reprenant possession des églises dont il avait été banni à la suite du décret de Spalato (1068) et en s'introduisant dans de nouvelles églises, notamment chez les Bénédictins et chez les Franciscains (1). La liturgie slave resta en vigueur dans la province de Zara, comprenant les diocèses de Lara, Arbe, Veglia et Ossero, dans celle d'Aquilée comprenant les diocèses d'Aquilée, Istria, Capo d'Istria, Cita Nuova et Parenzo, de plus en Bosnie, en Serbie et en Bulgarie. En 1596, elle eut encore un assaut à subir, lors du concile provincial d'Aquilée, de la part du patriarche François Barbaro qui désirait l'abolition complète de ce rite. Mais le Saint-Siège maintint l'autorisation donnée par Innocent IV et veilla seulement à ce que les livres liturgiques des églises latino-slaves fussent une traduction fidèle des livres romains et qu'on n'employât que le slave littéral ou ancien et les caractères glagolitiques (2).

Nous ne traiterons pas ici de l'histoire des livres liturgiques manuscrits du rite slave au sujet desquels on peut consulter Assemani, Kopitar, Safarik et Ginzel. Rappelons seulement que le missel slave fut imprimé pour la première fois en 1483 et réimprimé en 1528, 1531 et 1561. Après la réforme du missel romain par Pie V, le missel glagolitique fut revu à Rome et publié en 1631. Le bréviaire fut également revu par ordre du Saint-Siège et publié en 1648. Quant au missel gréco-slave, après la réunion de la Lithuanie et de la Ruthénie à l'Église de Rome, il fut soumis à une révision et publié plusieurs fois jusque dans ce siècle (3).

Actuellement les peuples slaves suivent différents rites. Les Polonais, les Tchèques, les Moraves, les Slovènes, les Croates et la majeure partie des Dalmates suivent le rite romain latin. Les Russes, les Ruthènes unis et non-unis, les Serbes unis et non-unis, les Bulgares

1. Ginzel, p. 168.
2. Benoît XIV, *Bullar.* t. IV, Const. 38, Ex pastorali munere.
3. La lettre de Pie IX à l'archevêque de Lemberg (13 mai 1874) montre avec quel soin le Saint-Siège veille à la pureté des livres liturgiques slaves.

Digitized by Google

unis et non-unis ont le rite grec en slavon, tandis que les Slaves,dits glagolites, répandus au nombre d'environ 85.000 dans les diocèses de Veglia, Arbe,Zara, Spalato et Sabenico, suivent le rite romain en slavon ; d'autres diocèses, où jadis il était en vigueur, ont adopté le rite romain latin.

Telle était la situation avant le concordat conclu le 18 août 1886 avec le Monténégro.Depuis lors le Souverain-Pontife a accordé aux catholiques du diocèse d'Antivari de suivre complètement le rite romain en slavon, privilège qui n'est applicable qu'au Monténégro, comme l'a déclaré récemment Mgr Galimberti, à la suite de quelques réclamations, faites en Bohême en faveur de la liturgie slave (1). De plus le Saint-Siège a autorisé les catholiques du Monténégro à se servir dans leurs livres liturgiques des caractères *grajdanka* ou écriture civile de Russie, tandis que les Glagolites conservent leur ancienne écriture et que les Slaves du rit grec se servent des caractères dits cyrilliques (2). D. U. B.

L'ANNÉE LITURGIQUE.

ANS une lettre pastorale adressée à ses diocésains, Mgr Hedley, évêque de Newport et de Menevia, de l'ordre de Saint-Benoît, traite de l'année liturgique. Nous empruntons à l'écrit du docte et pieux prélat quelques passages que nous croyons pouvoir édifier et intéresser nos lecteurs et dans lesquels ils feront aisément la part des observations qui ne conviennent qu'à des catholiques vivant au milieu de protestants.

L'évêque insiste d'abord sur la signification des grandes fêtes de l'année chrétienne, et fait observer ensuite que la succession des saisons mystiques assure au chrétien d'abondants moyens de vie surnaturelle. « Il entre dans les vues du Saint-Esprit, dit-il, que nous usions et que nous profitions de ces ressources. La vie de JÉSUS-CHRIST renferme tout ce dont nos âmes peuvent avoir besoin : le connaître, c'est connaître Dieu ; s'attacher à lui, c'est croire, espérer

1. Nous signalons ici avec plaisir l'énergique lettre des évêques de la province de Görz (26 novembre 1887 contre ces agitations provoquées souvent par une presse anticatholique dans le dessein de jeter le trouble dans l'Eglise.

2. Cf. *Revue de l'église grecque-unie*, 3e année, n° 10, p. 538-541.

Digitized by Google

et aimer ; méditer sa vie et sa passion, c'est faire la meilleure des prières ; visiter en esprit la grotte de Bethléem ou la maison de Nazareth, c'est trouver le secret de toutes les vertus ; le suivre dans ses courses à travers la Judée et la Galilée, c'est apprendre tout ce qui en ce monde mérite d'être appris ; l'accompagner au jardin de l'agonie, aux scènes de la passion, dans les ténèbres et l'horreur du Calvaire, c'est purifier son cœur, c'est laver les souillures du péché d'une manière plus effective qu'en flagellant sa propre chair. Le chrétien qui comprend l'année liturgique de l'église et s'attache à la suivre, fait tout cela. Il n'y a rien là de pénible ni de difficile : la fête arrive : on la lui annonce à l'église ; peut-être est-il témoin des préparatifs que l'on y fait ; on l'invite à venir faire lui-même la meilleure des préparations, en confessant avec repentir ses péchés au ministre du Seigneur. Puis, au jour de la solennité elle-même, grâce à ce qu'il sait de la vie de son Sauveur, à la parole d'un prédicateur zélé, à l'exemple de nombreux communiants, au ton joyeux des cérémonies, à la décoration significative de l'autel et du temple, il n'éprouve aucune difficulté à se disposer à la prière. Il implore le pardon de ses fautes ; il adore son Sauveur dans sa gloire ou dans ses douloureux opprobres ; il demande des faveurs pour lui-même et pour les siens. Ensuite, comme à l'occasion de ces fêtes l'Église ouvre les trésors des mérites du Rédempteur, mérites dont elle peut disposer dans une certaine mesure, le chrétien fidèle est heureux de pouvoir obtenir ces indulgences qu'il sera libre, dans sa piété miséricordieuse, d'appliquer aux âmes souffrantes du purgatoire. Ainsi à mesure que l'année s'avance, la vie du chrétien se sanctifie. L'hiver l'amène à la crèche de son Sauveur ; le printemps l'invite à prendre part aux expiations et aux deuils pieux du Carême ; la Semaine Sainte et Pâques remplissent son cœur de ces sentiments variés et profonds, que les âmes les plus simples peuvent éprouver, quand elles s'attachent à considérer le Christ ; puis l'Ascension, la Pentecôte, la fête du T.-S.-Sacrement, celle des SSts Apôtres Pierre et Paul, l'Assomption, la fête de saint Michel, la Toussaint et la Commémoration des fidèles trépassés, le mènent à travers l'été et l'automne, jusqu'au moment où il se disposera encore une fois à célébrer un nouvel anniversaire de la naissance de son Sauveur.

« De son côté le Seigneur et Roi, qu'il s'efforce de suivre, ne demeure pas inactif et sans générosité. Il est d'usage chez les grands princes de ne jamais paraître en public sans distribuer des présents, sans répandre des faveurs, sans accorder des grâces ; telle est aussi la

Digitized by Google

coutume du Prince des rois de la terre. Chaque fête apporte sa juste mesure de grâce particulière et propre. En ces grands « jours que le Seigneur a faits », on n'a qu'à demander pour recevoir, à frapper pour voir la porte s'ouvrir. La fête de Noël nous offre la grâce d'un nouveau début ; le temps de la Passion, la contrition pour nos péchés ; Pâques, la plénitude de la vie chrétienne ; l'Ascension, le mépris du monde ; la Pentecôte, une foi solide en la sainte Église et un attachement plus grand au royaume de Dieu sur la terre. Les fêtes de Notre-Dame et des Saints-Anges, celles des Apôtres, des martyrs et des saints, qui se rencontrent presque chaque jour, nous apportent chacune leur fruit d'instruction, de consolation et de grâce. Les unes ont pour nous plus d'importance que les autres, un sens plus profond, une abondance plus grande de dons célestes. Nous avons nos fêtes préférées, nous avons nos saints de prédilection : c'est d'abord le patron de l'Église universelle, saint Joseph, l'époux de la Vierge bénie, dont Notre-Seigneur peut dire, comme Pharaon disait du Patriarche : « Allez à Joseph » ; car saint Joseph a le dépôt des plus précieux trésors du ciel ; c'est le patron de la contrée, dont les bons offices loin de cesser n'ont pris que plus d'importance depuis qu'il est dans le ciel ; c'est le patron du diocèse, celui de notre église, les saints dont nous portons les noms, ceux auxquels nous avons une dévotion plus spéciale. Tous ces noms bénis, en se succédant dans l'ordre régulier du cycle annuel, viennent ranimer notre dévotion et nous aider à mieux servir notre Dieu. Vivre ainsi avec le Christ et ses Saints, ce n'est pas vivre avec des morts, mais avec des vivants, dont nous pouvons pour ainsi dire contempler les traits, dont les noms seuls suffisent à reproduire en notre mémoire un tableau plein d'intérêt, et dont les exemples comptent parmi les forces les plus puissantes qui exercent leur action en ce monde.

« Il faut cependant bien le reconnaître, continue l'évêque, et ce n'est pas sans une profonde impression de tristesse, on ne peut pas dire que tous parmi nous s'efforcent d'entrer dans le système de la liturgie divine de l'Église : un grand nombre, on doit le craindre, ne connaissent que très peu de chose en dehors des noms qui désignent les fêtes principales de l'Église, comme Noël, Pâques et la Pentecôte. A leur égard la tâche du pasteur est bien difficile. Supposé qu'il parvienne un jour de fête à les attirer à l'église, leur esprit est si dépourvu d'instruction et de toute culture religieuse, que le pasteur ne peut faire usage du pouvoir que la fête lui met en main ; c'est comme s'il montrait un tableau à un aveugle ; impos-

Digitized by Google

sible de l'instruire ou de l'émouvoir par une scène qu'il ne peut voir. C'est pourquoi il est essentiel d'enseigner aux enfants dès leur plus jeune âge tout ce qui regarde les fêtes de l'Église. Souvent en posant à un enfant quelque question comme celles-ci: « Qu'est-il arrivé le jour de Noël? » ou bien: « Qu'est-ce que la fête de Pâques vous rappelle? » on songe non sans émotion que si le petit être pouvait seulement saisir bien la réponse et se la graver dans l'esprit pour toujours, il pourrait se passer par là même de livres de prières, et même des instructions, si ce n'est pas trop dire, pour le reste de sa vie. Et à l'église même, aucune instruction ne porte de fruits comparables à celles qui se basent sur la vie du Christ et les histoires des saints, mises en rapport avec les jours et les saisons de la liturgie ecclésiastique... Les noms qui figurent au calendrier perpétuel de l'Église composent le livre de prières du pauvre, le mémorial du simple chrétien, ils conservent la vie de la foi, le feu de la dévotion. Mais pour produire ces effets, les fêtes doivent être connues. On trouve même assez souvent chez des catholiques, dont l'éducation pour d'autres branches a été soignée, une ignorance honteuse des saisons liturgiques et des fêtes des saints. Trop souvent un dimanche pour eux est le même que le précédent, — un jour où il s'agit d'entendre une messe et un sermon avec le moins d'ennui possible. Il n'est pas rare de les voir omettre complètement la sanctification d'une fête d'obligation. Il leur est bien égal que ce soit un jour de fête ou un jour de jeûne, une fête douloureuse ou une fête de triomphe ; ils n'en savent pas plus que les Protestants sur la variété et la beauté des vêtements sacrés, sur les cérémonies et les observances. Ils ne comprennent pas pourquoi ils sortiraient de leurs habitudes de tous les jours, pour célébrer une fête ou pour passer à certains jours une demi-heure devant le Saint-Sacrement. Cela vient surtout de l'ignorance ; ils ont oublié les enseignements reçus dans leur enfance. Peut-être aussi les instructions qu'ils ont reçues à l'église n'avaient-elles pas assez pour objet la liturgie sacrée. Peut-être encore ont-ils été élevés en des endroits où l'on ne pouvait observer que les pratiques essentielles du culte. Mais pour tous ceux qui le peuvent, c'est un devoir de connaître et de comprendre l'ordre des fêtes de l'Église et d'y prendre part avec zèle et dévotion. Tous peuvent suivre les instructions constamment données à l'église, beaucoup peuvent lire et s'instruire eux-mêmes. Se rendre à l'église régulièrement est déjà un bon moyen d'apprendre et de s'édifier... Quelle édification et quelle consolation de voir aux jours de fête les

Digitized by Google

églises remplies d'une foule pieuse,de voir la dévotion,le recueillement et le saint empressement de ceux qui comprennent réellement leur religion! C'est le spectacle dont on peut jouir dans les pays vraiment catholiques. On dit quelquefois qu'à Rome, par exemple, il y a trois fois trop d'églises pour la population. Mais il n'est pas difficile de trouver à cela, au moins une explication. Le peuple de Rome qui a le véritable instinct catholique, célèbre les fêtes. A certains jours, telle petite église inconnue, qui d'ordinaire n'a qu'une messe matinale avec quelques rares assistants,est du matin au soir toute pleine de pèlerins. Une grande église comme celle de Saint-Paul sur la voie d'Ostie, dont les marbres splendides semblent n'entourer qu'un désert, et qui paraît peu apte à la dévotion, est visitée en la fête de Saint-Paul, à l'anniversaire de la Dédicace, et au jour de la Station, par des flots de fidèles qui s'y succèdent sans interruption tout le long du jour,et qui y viennent pour célébrer la fête et y recueillir les grâces propres à la solennité.

« Nous n'avons dans notre pays aucun motif de ne pas sanctifier comme il faut les jours de fête, etcependant, c'est à peine si nous y apportons quelque attention. Pour Noël et Pâques peut-être, cela va assez bien ; mais quelle ferveur mettons-nous à célébrer l'Ascension ou la Pentecôte? La fête du Très-Saint-Sacrement elle-même est peu suivie, excepté là où l'on peut faire la procession. Peu se font un devoir d'assister aux offices de la Semaine-Sainte.

« Nous avons des églises dédiées à saint Pierre, saint David, saint Patrick, saint Jean, et autres saints; montrons-nous quelque empressement à célébrer leur fête, ou à visiter leurs églises au jour de la solennité du patron? Si les exigences des affaires ou des occupations pressantes ne nous permettent pas de sanctifier le dimanche aussi bien qu'il conviendrait, ne devrions-nous pas au moins nous réserver les grandes fêtes, entrer plus avant dans leur esprit, nous y préparer par la confession et y recevoir la sainte communion ? Ne pourrions-nous pas y renouveler notre ferveur dans la prière, et faire de nouveau la résolution de servir Dieu et Dieu seul ? »

LES PIERRES PRÉCIEUSES DE LA BIBLE ET LEURS ATTRIBUTIONS.

IL est souvent parlé dans les saintes Écritures de pierres précieuses, soit en général, soit de l'une ou de l'autre espèce en particulier. Et ceci ne doit pas nous étonner, car les pierres pré-

Digitized by Google

cieuses ont été connues de tous temps et par tous les peuples, quelque barbares qu'ils fussent; lors de la découverte du Mexique, par exemple, les conquérants trouvèrent entre les mains des Incas, une multitude de gemmes, taillées et gravées, représentant des animaux et d'autres objets; et d'après les traditions de ces peuples, ces pierres remontaient à une époque très reculée. — Les auteurs les plus anciens, mentionnent également les pierres précieuses. Plusieurs d'entre eux, et pour n'en nommer que trois, Aristote, Théophraste et l'arabe Avicenne, nous ont même laissé des traités entiers sur ce sujet ; saint Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin en parlent longuement dans leurs écrits.

On n'aboutirait pas, s'il fallait annoter tout ce que les auteurs anciens, tant païens que chrétiens, ont écrit sur ces pierres : afin de nous borner, nous avons résumé ce que nous avons trouvé de plus intéressant sur la matière, surtout dans les écrits de *saint Épiphane*, archevêque de Salamine (310 ✠ 403), de *saint Ildefonse*, archevêque de Tolède (607 ✠ 667), du savant moine bénédictin, le *bienheureux Raban-Maur* (v. 775 ✠ 856) et d'un saint évêque de Rennes du XIIe siècle, *Marbode* (✠ 1123). Ces quatre auteurs traitent dans leurs ouvrages des principales attributions, tant physiques, que morales, que les anciens prêtaient aux pierres précieuses (1).

***

Attirés par le brillant de ces pierres, et frappés de leurs propriétés et de leurs caractères merveilleux, les peuples n'ont pas manqué d'exagérer leurs attributions et de leur prêter des qualités qu'elles étaient loin de posséder. Aussi aurons-nous occasion de voir dans la description des différentes pierres, qu'ils leur attribuaient des influences tant dans l'ordre physique, que dans l'ordre métaphysique et moral. En ceci, comme partout ailleurs, apparaît ce fait constant de l'histoire ancienne, l'étroite alliance de la religion et de la science. A mesure que les savants faisaient des découvertes, le peuple et les écrivains pieux ou superstitieux s'en emparaient, transformaient parfois les faits, au point même de les dénaturer, mais y découvraient toujours un côté moral, une application d'un ordre supérieur, sinon mystique. Sous l'influence de leurs idées philosophiques, les anciens croyaient que les pierres précieuses,

1. Nous compléterons leurs données par les explications tirées du commentaire sur l'Écriture Sainte de *Cornelius a Lapide*.

Digitized by Google

produites par l'influence de la chaleur, du froid, de l'humidité, de la sécheresse, empruntaient leurs éléments aux parties les plus pures, aux sucs les plus rares et les plus élaborés des eaux et des minéraux. Par la beauté de leurs formes, la splendeur de leur couleur, elles devaient être et étaient en réalité considérées comme des productions d'une pureté incomparable, comme un résumé de tout ce que la nature renfermait de plus parfait. De là, à douer ces merveilleux produits de propriétés en rapport avec l'idée qu'on se faisait de leur nature et de leur origine, il n'y avait qu'un pas. Ils devinrent des *amulettes*, tant contre les maladies corporelles, les accidents naturels etc., que pour exercer des influences sur les actions et les individus. — Ces sentiments superstitieux, se rencontrent chez tous les peuples anciens, surtout de l'Orient; et le penchant prononcé des Juifs pour l'idolâtrie, rend probable, la supposition qu'ils se soit également servis de gemmes comme d'amulettes contre les magiciens et les maladies.

Les auteurs chrétiens des premiers siècles de l'Église, les savants des âges suivants et les auteurs mystiques du moyen âge, empressés de saisir toutes les occasions propres à élever l'âme vers son Créateur, trouvaient dans la contemplation des propriétés et des couleurs de ces pierres, des idées et des sentiments, qui montrent leur piété, naïve parfois, mais toujours touchante et digne d'un cœur vraiment chrétien. « Les pierres précieuses, nous dira l'un d'eux (1), sont les saints Apôtres et tous les Saints, qui, dans l'Apocalypse, composent la cité du grand Roi. » Pour eux (2) les neuf pierres dont parle *Ézéchiel* (28, 13) représentent les neuf chœurs des Anges. — Dans un autre passage, nous lisons que la Sainte Écriture parle de différentes espèces de pierres précieuses, afin de marquer la diversité des vertus, « car », nous dit l'auteur, « il est difficile que chacun fleurisse de toutes les vertus. » *Marbode* (3) voit dans les pierres précieuses elles-mêmes, les hommes mortels ; dans la variété des couleurs, la multiplicité des vertus, etc.

***

Les différentes attributions que les anciens prêtaient aux pierres précieuses, étaient prises soit, des qualités générales de ces pierres,

1. Raban Maur, Éd. Migne nº 111, page 464 sq.
2. E. a. saint Jérôme.
3. Éd. Migne, nº 171, page 1771. Proza.

Digitized by Google

soit des qualités particulières de chacune d'elles. Afin donc de mieux comprendre ce qui va suivre, nous donnerons ici les qualités générales, tandis que nous traiterons des particulières selon que l'ordre des différentes pierres nous en donnera l'occasion.

Les pierres précieuses, composées surtout, soit de charbon (comme le diamant), soit d'alumine (comme le saphir, l'émeraude, le rubis), soit de silice (comme l'agathe), sont généralement transparentes, ou au moins translucides, en couches minces. Après avoir été exposées aux feux du soleil pendant un certain temps, et étant ensuite portées dans l'obscurité, les plus précieuses et les plus rares d'entre elles, et surtout le diamant, restent lumineuses et produisent ce qu'on appelle le phénomène de la phosphorescence. Ce curieux effet persiste assez longtemps, mais il s'affaiblit peu à peu, et finit par disparaître complètement.

— Une autre qualité indispensable aux pierres précieuses, c'est leur dureté; car autrement les frottements réitérés auxquels la pierre (surtout quand elle est taillée en cachet) est soumise, la dépoliraient bien vite, et dès lors sa transparence, son éclat, ses feux, en un mot, tout ce qui fait sa valeur, disparaîtrait avec le poli. Cet éclat cependant, de même que la transparence et la couleur, est susceptible de gradation ; les deux premiers peuvent même disparaître entièrement dans certaines variétés dont l'aspect devient mat, lithoïde ou terreux.

A la dureté se joint la pureté et l'inaltérabilité de la matière, qui sont cause que tant de pierres anciennes ont pu nous être transmises intactes.

Puis vient l'infusibilité absolue ou du moins très grande de ces pierres ; c'est-à-dire leur inaptitude à passer à l'état liquide. Plus un corps est simple, moins il est apte à se liquéfier, dans des conditions tout à fait suffisantes pour d'autres objets moins purs ; et c'est pour cela que le diamant, qui est un corps simple, est entièrement infusible, et disparaît, presque sans laisser de trace, quand on le soumet à une température excessivement élevée.

— De même que la lumière peut produire sur les pierres précieuses, l'effet de la phosphorescence, la chaleur peut produire sur elles des effets plus remarquables encore. La chaleur en effet peut agir sur elles de deux manières ; ou bien elle modifie la constitution élémentaire de la pierre en écartant ses molécules, mais cela d'une manière toute mécanique ; — ou bien elle produit dans la pierre une véritable réaction chimique. Dans le premier cas, les modi-

Digitized by Google

fications seront temporaires, et à la longue, les choses reviendront à leur état primitif; dans le second cas, les effets produits seront permanents. Les lapidaires se servent souvent de ces effets de la chaleur, pour décolorer les pierres.

*
* *

Venons maintenant aux pierres citées dans les saints Livres.

Les principales dénominations générales sous lesquelles les pierres précieuses sont désignées dans la Bible, sont *lapides pretiosi*, *gemmæ pretiosæ* ou simplement *gemmæ*, *lapides igniti* (pierres de feu) et autres.

Mais outre ces dénominations générales, nous trouvons dans la Bible deux grandes énumérations de pierres précieuses. C'est d'abord dans l'*Exode*, le passage où Moïse énumère les pierres à mettre dans le Rational (1) du Grand-Prêtre; voici ces quelques versets (2): « vous y mettrez quatre rangs de pierres précieuses; au premier rang il y aura la sardoine, la topaze et l'émeraude; au second, l'escarboucle, le saphir; au troisième le ligure, l'agathe et l'améthyste; au quatrième la chrysolithe, l'onyx et le bérille. Ils seront enchâssés dans l'or selon leur rang. Vous y mettrez les noms des enfants d'Israël; leurs douze noms y seront gravés, chaque nom sur chaque pierre, selon l'ordre des douze tribus. »

C'est en contemplant ces pierres, que le Grand-Prêtre interrogeait Dieu dans les circonstances solennelles. L'historien du peuple hébreu, Flavius Josephus, prétend que les lettres qui devaient donner les réponses s'illuminaient d'un éclat extraordinaire, et cet éclat, selon lui, aurait duré jusqu'à l'an *120* avant la naissance du Christ. (*Urim* et *Thummim*) (3).

1. *Rational*, ou *Rational du jugement*, nom donné à une pièce de broderie de forme carrée, et d'un tissu fort précieux, que le Grand-Prêtre des Juifs portait sur la poitrine, et qui était chargée de quatre rangs de pierres précieuses, sur chacune desquelles était gravé le nom d'une tribu d'Israël. Le Rational était doublé, c'est-à-dire d'un tissu double et épais, ou composé de deux pièces repliées l'une sur l'autre, comme une espèce de malle, dans laquelle étaient renfermés l'*urim et le thummim*. Selon les Rabbins, on donne à cette pièce le nom de *Rational*, ou *rational du jugement*, probablement parce qu'il découvrait le jugement et la volonté de Dieu, ou parce que le Grand-Prêtre qui le portait, était le chef de la justice et se revêtait de cet ornement lorsqu'il prononçait des jugements en matière grave.

2. *Exod.* XXVIII, « Ponesque in eo quatuor ordines lapidum; in primo versu erit lapis sardius, et topazius, et smaragdus; in secundo carbunculus sapphirus, et jaspis; in tertio ligurius, achates, et amethystus; in quarto chrysolithus, onychinus, et beryllus; inclusi auro erunt per ordines suos. Habebuntque nomina filiorum Israël: duodecim nominibus cælabuntur, singuli lapides nominibus singulorum per duodecim tribus.

3. Dr Schafer (Die religiösen Alterthümer der Bibel), p. 65, sq., combat cette opinion.

Digitized by Google

Le second passage se trouve dans l'*Apocalypse* de saint Jean (1). « Cette muraille (de la céleste Jérusalem) était bâtie de jaspe ; et la ville était d'or pur semblable à du verre très clair. Et les fondements de la muraille de la ville étaient ornés de toutes sortes de pierres précieuses ; le premier fondement était de jaspe ; le second de saphir ; le troisième de chalcédoine ; le quatrième d'émeraude ; le cinquième de sardonyx ; le sixième de sardoine ; le septième de chrysolithe ; le huitième de bérille ; le neuvième de topaze ; le dixième de chrysoprase ; le onzième d'hyacinthe ; le douzième d'améthyste. Or les douze portes étaient douze perles... » — En comparant ces deux passages, on remarquera tout de suite que la plus grande partie des pierres se rencontre également dans les deux citations. Mais l'énumération s'y fait sans plan déterminé, sans ordre apparent, sans classification exacte ; et cependant, comme nous le verrons plus tard, de pieux écrivains ont su y découvrir un ordre magnifique où se reflète, comme en toute chose, la divine sagesse.

Mais outre ces deux passages, il est encore souvent parlé dans la Bible de pierres précieuses. C'est ainsi que nous lisons au Livre II des Rois 12, 30 (2) : « Et David enleva de la tête de leur roi le diadème orné de pierres précieuses » ; et dans *Ezechiel* 28, 13 (3) : « Vous avez été dans les délices du paradis de Dieu, votre vêtement était enrichi de toutes sortes de pierres précieuses : la sardoine, la topaze, le jaspe, la chrysolithe, l'onyx, le bérille, le saphir, l'escarboucle, l'émeraude et l'or ont été employés pour relever votre beauté. »

—Que si quelqu'un venait à se demander comment il se fait qu'on ne trouve mentionné dans les Saintes Écritures tout au plus que *16* ou *17* différentes espèces de pierres précieuses, nous lui répondrions avec Dom Calmet (4), que Moïse ne mentionne dans le Rational, que celles qui étaient connues de son temps ; et de plus, il ne cite que ces pierres, qu'on pouvait se procurer en Égypte et en Arabie,

1. *Apoc.* XXI, « Et erat structura muri ejus ex lapide jaspide : ipsa vero civitas aurum mundum simile vitro mundo. Et fundamenta muri civitatis omni lapide pretioso ornata. Fundamentum primum jaspis ; secundum sapphirus ; tertium calcedonius ; quartum smaragdus; quintum sardonyx ; sextum sardius ; septimum, chrysolithus: octavum, beryllus ; nonum, topazius ; decimum, chrysoprasus ; undecimum, hyacinthus ; duodecimum, amethystus. Et duodecim portæ, duodecim margaritæ sunt, per singulas :...

2. II *Reg.* XII, 30. « Et tulit diadema regis eorum de capite ejus, habens gemmas pretiosissimas... »

3. *Ez*, XXVIII, 13. « In deliciis paradisi Dei fuisti ; omnis lapis pretiosus operimentum tuum : sardius, topazius, et jaspis, chrysolithus, et onyx et berillus : saphirus et carbunculus, et smaragdus : aurum opus decoris tui :... »

4. Comment. in Exod. 28.

Digitized by Google

ou faire venir des peuples avec qui les Juifs étaient alors en relation de commerce. Plus tard les Juifs se firent apporter des pierres brutes, par les Phéniciens, qui allaient les chercher chez les Éthiopiens, les Arabes et dans les îles de la Méditerranée (surtout en Chypre). Les Juifs ne polissaient pas ces pierres, mais les taillaient et les enchâssaient dans de l'or (1).

Une question plus difficile à résoudre serait, pourquoi le diamant, cette reine des pierres, ne se rencontre dans aucune des grandes énumérations de la Bible? Ce n'est pas qu'il ne fût déjà connu dès la plus haute antiquité; car les Septante et la Vulgate traduisent ainsi le mot *schamir* qui se trouve dans *Ezechiel*, III, 9; *Jérémie*, XVII, 1; *et Zacharie*, VII, 12; et les Juifs modernes pensent même qu'au lieu du *jaspis* de la Vulgate, on devrait lire *adamas* (diamant) de même que le Père *Louis Alcazar* (2) (savant Jésuite espagnol du seizième siècle), pense que l'escarboucle de Moïse n'est en réalité que le diamant. C'est plutôt, à nous en tenir à l'avis du savant et pieux *Cornelius a Lapide* (3), afin d'éviter que la tribu, qui aurait obtenu le diamant, évalué du temps de Moïse à un prix excessif n'en tirât occasion de s'enorgueillir, et afin de prévenir la jalousie et la haine des autres tribus.

— Mais une dernière difficulté se présente ici: « Vous y mettrez les noms des enfants d'Israël, est-il dit au passage cité de l'Exode, leurs douze noms y seront gravés, chaque nom sur chaque pierre selon l'ordre des douze tribus. » Mais quel était donc cet ordre? était-ce l'ordre de naissance? ou un ordre arbitraire, ou un autre ordre déterminé d'avance? Les saints Livres ne nous donnent aucune réponse à ce sujet, et nous sommes réduits à user d'hypothèses. Saint Épiphane (4) compte dans l'Écriture sainte jusqu'à 14 énumérations différentes des fils de Jacob, qu'on les trouve désignés, soit nominalement, soit par les endroits où ils résidaient, eux ou leurs descendants. C'est ainsi que dans la *Genèse* XXIX, XXX nous les voyons cités par ordre de naissance : Ruben, Siméon, Lévi, Juda (quatre fils de Lia), Dan, Nephtali (fils de Balla, esclave de Rachel), Gad, Azer (fils de Zelpha, esclave de Lia), Issachar, Zabulon (fils de Lia), Joseph et Benjamin (fils de Rachel). — Au chap. XXXII, 33, on trouve l'ordre gardé au retour de la Mésopotamie; au chap. XLVI, 6 sq. celui gardé lors de leur entrée en Égypte. — Le

1. (Cf. Exod 28, 20.) — 2. In Apoc. XXI, 19. — 3. Comment. in Exod. cap. XXVIII. — 4. *De XII gemmis*. Éd. Migne, vol. 43.

Digitized by Google

chap. XLIX, I sq. nous indique l'ordre observé par Jacob, dans la bénédiction de ses fils. Dans l'Apocalypse VII, 4 sq. on trouve l'énumération suivante : « Judas, Ruben, Gad, Azer, Nephtali, Manassé, Siméon, Lévi, Issachar, Zabulon, Joseph, Benjamin, » et Dan est omis.

Après avoir examiné successivement les différents passages, saint Épiphane, tout en admettant qu'une intention divine, à dû chaque fois guider la plume de l'écrivain inspiré, les rejette l'un après l'autre sans pouvoir se décider pour aucun d'eux. Il est vrai que la toute dernière partie de l'ouvrage ne nous a pas été conservée; mais il est probable, que nous n'y aurions pas trouvé la solution désirée. Conradus Gesnerus dans son commentaire sur saint Épiphane, se prononce pour l'ordre de naissance, et c'est aussi le sentiment généralement reçu par les auteurs. En comparant donc les différentes pierres; et les noms de 12 fils de Jacob, selon l'ordre indiqué par la *Vulgate*, nous obtiendrons que :

1. La Sardoine (hébreu Odem) était inscrite du nom de Ruben.
2. La Topaze (Pithera) de Siméon.
3. L'Émeraude (Barecheth) de Lévi.
4. L'Escarboucle (Nophech) de Juda.
5. Le Saphir (Sapphir) de Dan.
6. Le Jaspe (Jahalom) de Nephtali.
7. Le Ligure (Leschem) de Gad.
8. L'Agathe (Schebo) d'Azer.
9. L'Améthyste (Achelamah) d'Issachar.
10. La Chrysolithe (Tharsis) de Zabulon.
11. L'Onyx (Schohem) de Joseph.
12. Le Bérille (Jaspé) de Benjamin.

Nous verrons aussi plus tard, que les auteurs chrétiens ont également adapté aux douze pierres, les noms des douze Apôtres et les articles du symbole.

— Dans la description des différentes pierres nous suivrons l'ordre de *l'Exode* en y ajoutant, selon que les circonstances le permettront des explications sur le diamant et les autres pierres citées dans l'Apocalypse et ailleurs. Nous ne ferons donc aucune attention aux divisions introduites dans les pierres précieuses par les savants modernes. Il est nécessaire cependant, d'en noter une, afin de prévenir des erreurs et des malentendus : c'est la division des pierres précieuses en *orientales* et *occidentales*. Anciennement toutes les pierres

Digitized by Google

précieuses venaient de *l'Orient;* mais maintenent on appelle pierres *orientales*, celles qui dans chaque espèce ont la plus grande valeur ; *et occidentales*, les plus petites et les plus viles, quelque soit le lieu de provenance. D. W. v. H.

(A suivre.)

THIERRY DE SAINT-ÉVROULT.

Épisode de l'histoire monastique de Normandie au XIe siècle, d'après Orderic Vital.

CHAPITRE Ier. — Du monastère fondé dans la vallée d'Ouche par le bienheureux Evroult ; et comment à l'époque du duc Richard, il se trouvait réduit en solitude.

PARMI les ouvriers spirituels dont le Seigneur se servit pour verser dans les cœurs des Francs la douceur de son salut, on vit paraître de bonne heure au pays de Neustrie plusieurs illustres fondateurs de puissants monastères, à la fois pères des moines et apôtres des peuples. De leur nombre fut le bienheureux Évroult né dans la ville de Bayeux en l'an du Seigneur 627 ; lequel, après avoir rempli d'importantes fonctions à la cour du roi Clotaire III, se retira dans la vaste forêt d'Ouche au pays d'Hyesme, y rassembla durant sa vie un grand nombre de frères fervents dans le service de Dieu et y laissa après sa mort le trésor de ses restes sacrés.

On ignore entièrement les événements dont fut témoin le monastère d'Ouche durant les trois cents ans qui suivirent la mort de l'homme de Dieu, les ravages des pirates venus de la Dacie ayant fait disparaître tous les monuments de cet âge éloigné. Cependant protégés par la profondeur de leurs forêts, les moines d'Ouche avaient vu passer le plus fort de l'orage sans devoir abandonner, comme tant d'autres, leur paisible retraite, quand, vers l'année 846, un événement inattendu vint soudain leur ravir ce qui leur était le plus cher. Le duc Hugues le Grand, pour se venger du roi Louis d'Outre-mer, avait lancé ses bandes armées sur les riches campagnes de la Normandie. En pénétrant dans le pays d'Hyesme, les pillards n'épargnèrent rien, ni les malheureux paysans sans défense, ni les terres données à Dieu et à ses saints. Ils franchirent le seuil de l'abbaye d'Ouche, s'emparèrent de tout ce qu'ils trouvèrent, vivres,

Digitized by Google

hardes, livres ; puis, profanant la basilique, ils ouvrirent de force les tombeaux des saints, prirent les ossements du bienheureux Évroult, enveloppés dans des peaux de cerf, et chargés de leur butin, se dirigèrent vers la cité d'Orléans, laissant les moines inconsolables de la perte du plus précieux de leur trésor.

Telle fut la force de leur amour, que ceux-ci ne purent se décider à laisser les restes de leur père partir seuls pour l'exil ; la plupart se déterminèrent à l'accompagner partout où les porterait l'audace des ravisseurs. En entendant leur résolution, le vénérable Ascelin, leur prieur, prit la parole : « Frères, dit-il, je ne puis résister à vos instances ; aussi bien notre désert dévasté ne pourrait nourrir longtemps une légion de gens en coulle. Allez donc, avec la bénédiction de Dieu. Suivez votre père et servez-le dans son exil. Pour moi, Dieu m'a comblé de tant de grâces en ce lieu ; j'y ai connu tant de saints dont les reliques sont cachées sous les pierres de notre cloître que j'ai résolu d'y continuer jusqu'à la fin de mes jours le service accompli en ce lieu par nos pères. » Il dit, et ayant embrassé les Frères attristés, il les vit partir au nombre de trente, accompagnés de la foule des serviteurs du monastère. Ainsi quittèrent-ils leur sol natal, laissant le vieil Ascelin seul gardien du moûtier abandonné !

Bientôt quelques pauvres gens des environs vinrent se joindre à lui ; plusieurs enfants lui furent confiés, auxquels il enseigna les lettres, et la manière de servir Dieu chaque jour suivant la coutume du lieu. Il leur apprenait à porter l'encensoir et à faire les fonctions d'acolytes à l'autel. Il réunit et renferma précieusement en un lieu secret quelques saintes reliques que les ravisseurs avaient négligées dans leur précipitation, entre autres, un poil de la barbe de saint Pierre, prince des apôtres, donné jadis au bienheureux Évroult pour la dédicace de la basilique d'Ouche. Enfin, après avoir porté jusqu'à un âge très avancé le joug de la vie monastique, le vieil Ascelin s'endormit dans le Seigneur, laissant le site sacré à son neveu nommé comme lui Ascelin, qu'il avait fait élever à la dignité de clerc. Mais celui-ci préférant les plaisirs de la ville à l'austérité de la solitude, alla chercher fortune en France ; et peu à peu du monastère d'Ouche et de ses oratoires silencieux il ne resta plus guères reconnaissables au sein de la vaste forêt que quelques pans de murs devenus la retraite des bêtes fauves. Seulement de temps en temps quelques prodiges répétés de bouche en bouche par les habitants des hameaux voisins, témoignaient que le ciel avait encore des desseins sur cet endroit oublié des hommes.

Digitized by Google

CHAPITRE II. — De la famille des Géroï, par qui fut restauré le monastère d'Ouche.

TOUT cela se passait sous le règne de Richard Ier duc des Normands. C'était le temps où tous les barons récemment convertis au Christ rivalisaient de zèle à rebâtir plus nombreuses et plus riches les saintes abbayes que leurs pères avaient détruites. Quelques-uns même ne dédaignaient pas d'entrer comme simples Frères dans la milice monastique après avoir brillé dans le siècle par leur noblesse et leur bravoure. Ainsi fit Raoul, fils de Géroï, dont le surnom de Clerc, bien mérité par sa connaissance étonnante des lettres et des arts, avait été changé en celui de Malcouronne, par suite de la légèreté de ses premières années. Mais laissant enfin les vanités du monde, le jeune seigneur se fit moine à Marmoutiers sous l'abbé Albert, demanda et obtint par d'instantes prières d'être frappé dans son corps d'une lèpre incurable, afin de guérir les blessures de son âme, et passa ensuite au Seigneur, l'a sixième de sa conversion. Ainsi fit encore son frère aîné, Guillaume, fils de Géroï, type accompli du preux chevalier, redoutable à ses ennemis, d'une fidélité inébranlable envers ses amis. Il aima toute sa vie l'Église de Dieu, et traita avec honneur les moines, les clercs et les hommes religieux. Il alla deux fois en Jérusalem visiter le sépulcre du Seigneur.

Au retour de son second pèlerinage, il quitta le siècle, reçut au Bec l'habit de moine des mains de l'abbé Herluin. Or, Guillaume avait parmi ses biens, l'église de Saint-Pierre d'Ouche, qu'il donna dévotement au susdit monastère du Bec. Le moine Lanfranc, qui devint dans la suite abbé de Caen et archevêque de Cantorbéry, y fut envoyé avec trois moines pour rétablir le service divin depuis longtemps abandonné. Ils trouvèrent le lieu désert ; le lierre en croissant librement avait recouvert tout ce qui restait de l'édifice. Seuls deux vieux clercs servaient comme ils pouvaient le Seigneur, menant pauvre vie dans la vaste solitude.

Sur ces entrefaites, Guillaume Géroï apprit que ses neveux Hugues de Greutemaisnil et Robert s'étaient mis à construire eux aussi un monastère non loin de Greutemaisnil, dans l'intention d'obtenir leur propre salut et celui de l'âme de leurs ancêtres. A cette nouvelle, il alla les trouver, et leur dit : « Mes chers amis, je me réjouis du pieux

Digitized by Google

dessein que vous a inspiré le Seigneur ; mais voyez, l'endroit que vous avez choisi n'a ni eau ni bois, deux choses indispensables pour un séjour de moines. Au contraire il y a au pays d'Ouche un lieu vénérable, où un ami de Dieu, le saint abbé Évroult, construisit jadis un monastère, et s'en alla au Christ après avoir opéré nombre de beaux miracles. Croyez-moi, travaillons ensemble à relever de ses ruines cette sainte habitation où se trouvent en abondance l'eau et les arbres ; plaçons-y un certain nombre de moines fidèles, suffisamment pourvus de biens pour vaquer toujours librement aux devoirs de la louange divine. » Cédant aux instances de leur oncle, Hugues et Robert voulurent l'accompagner à l'endroit désigné. Là, on lut le petit livre contenant la vie du bienheureux Évroult, Guillaume y ajouta adroitement quelques gloses édifiantes et persuasives.

Enfin, il fut convenu que les deux frères réaliseraient à Ouche leur religieux dessein. Les moines du Bec, moyennant un échange, se désistèrent de leurs droits; et l'an de l'incarnation du Seigneur 1050, l'acte de la seconde fondation du monastère d'Ouche recevait la sanction du duc Guillaume, confirmée par les souscriptions de l'archevêque de Rouen, Mauger et de ses suffragants. Une des clauses de la charte, était qu'on ne pourrait jamais exiger ni des moines ni de leurs hommes aucune sorte de revenu ni service, en dehors des bienfaits de leurs prières.

CHAPITRE III.—Comment le vénérable Thierry, moine de Jumièges, fut fait abbé de Saint-Évroult.

APRÈS avoir obtenu du duc la permission de choisir un abbé, Hugues et Robert de Greutemaisnil s'en allèrent en moûtier de Saint-Pierre de Jumièges, et prièrent l'abbé Robert de leur accorder son moine Thierry pour la nouvelle abbaye qu'ils venaient de fonder. Ce dernier, neveu de l'abbé Thierry de Jumièges, et tenu par lui sur les fonts sacrés, lui avait été confié dès l'âge le plus tendre pour apprendre à servir le Christ dans la milice monastique. Parvenu à l'âge viril, il avait mérité l'affection et l'estime des Frères et de son abbé, qui en fit bientôt son vicaire spirituel en lui confiant à la fois la charge de maître des enfants et de prieur claustral. Il se montrait le plus assidu dans l'exercice des saintes prières, des veilles et de l'abstinence. Il se souciait si peu du froid qui faisait souffrir son corps, qu'il lui arrivait de passer tout un hiver sans user

Digitized by Google

de fourrure. On racontait à ce sujet qu'allant un jour, selon sa coutume, offrir à Dieu le saint Sacrifice, il avait trouvé sur l'autel une fourrure d'une blancheur merveilleuse. Il ne douta point qu'elle n'eût été placée là par quelque main angélique ; aussi après avoir rendu grâces à Dieu, il s'en revêtit et accomplit ainsi joyeusement le service divin. Les anciens de Jumièges redisaient encore longtemps après ce récit aux moines de Saint-Evroult.

L'abbé Robert connaissait trop le mérite du serviteur de Dieu pour mettre obstacle à sa promotion. Il acquiesça donc à la juste demande des deux gentilshommes, et ceux-ci quittèrent Jumièges emmenant avec eux Thierry, et Raoul son neveu, le chantre Hugues et quelques autres Frères cédés également par l'abbé Robert pour la nouvelle fondation. Le duc Guillaume reçut l'élu avec la vénération qu'il méritait, et suivant l'usage du temps, lui remit le bâton pastoral, insigne de sa nouvelle dignité. Ensuite l'évêque de Lisieux, Hugues, avec l'archidiacre Osbern et quelques autres de ses clercs, s'achemina vers la forêt d'Ouche, en compagnie du vénérable Thierry. La consécration abbatiale eut lieu avec toute la solennité ordinaire le dimanche, 5 octobre, l'année du Seigneur 1050 ; la XIXe du règne de Henri roi de France, la XVe depuis que le duc Guillaume tenait en ses mains le duché de Normandie.

CHAPITRE IV. — De quelle manière l'abbé Thierry gouvernait son monastère.

THIERRY n'avait pas seulement reçu de Dieu la grâce de la prière et de l'austérité. Il avait également le don de plaire par la suavité de sa parole, et d'imposer par l'étendue de son savoir surtout dans les choses spirituelles. Il possédait à un degré rare cette discrétion, que la règle des moines exige comme la première qualité de celui qui reçoit le nom d'abbé. Il avait adopté, comme ligne de conduite, une grande modération dans la rigueur de la discipline, et une ferveur soutenue dans le culte divin. S'inspirant de la largeur de la règle elle-même, il croyait devoir ouvrir les portes du monastère à tous ceux qui cherchaient vraiment Dieu, sans avoir égard ni à leur âge, ni à leur condition, ni à la nature de leur esprit. Ceux qui entraient déjà maîtres dans l'art de la grammaire, il les obligeait à s'asseoir de nouveau sur les bancs pour apprendre à l'école du Christ l'art si difficile d'amender sa vie. Pour ceux qui entraient à

Digitized by Google

un âge avancé, ou dont l'esprit moins ouvert était incapable de percevoir les mystères plus profonds des Écritures, il leur réservait le lait des tendres exhortations, et les fortifiait par là dans l'esprit de foi et de religion. Mais il éprouvait un attrait tout particulier à former des moines complets, avec les éléments jeunes et flexibles que lui envoyait la vocation divine. Il leur apprenait lui-même à bien lire, à bien chanter, à bien écrire, toutes choses qui conviennent admirablement aux serviteurs de Dieu aspirant à la vraie contemplation. Après les longues heures consacrées à la prière, l'abbé de Saint-Evroult donnait sa préférence à ce genre de travail dans lequel il excellait, l'art de la transcription. Il écrivit de sa propre main plusieurs livres liturgiques, monuments artistiques destinés à servir de modèles aux jeunes moines de l'abbaye. Il insista pieusement auprès de ceux qui étaient venus avec lui de Jumièges, pour obtenir d'eux les livres précieux de la loi divine. Raoul son neveu copia l'Heptateuque et le Missel qui devait servir à la messe conventuelle, les autres se partagèrent le reste de l'Écriture et les Expositions de saint Grégoire. Après huit ans d'efforts, on vit sortir de la jeune école d'excellents copistes, entre autres Bérenger, promu dans la suite à l'évêché de Venouse, et plusieurs autres qui remplirent la bibliothèque naissante des traités de Jérôme et d'Augustin, d'Ambroise et d'Isidore, d'Eusèbe et d'Orose et des autres docteurs, noble exemple laissé à la jeunesse studieuse du monastère d'Ouche.

L'homme de Dieu Thierry se plaisait singulièrement au milieu des Frères artistes réunis autour de la table du scriptorium. Il aimait à stimuler de temps en temps leur ardeur par quelques encouragements donnés à propos, au besoin par quelque jolie histoire de nature à les édifier en les réjouissant. En voici une qu'il avait l'habitude de raconter.

« Il y avait dans un monastère un Frère qui manquait souvent à la règle, malgré les fréquentes observations qui lui étaient adressées à ce sujet. Mais il était bon copiste, et il avait copié un énorme volume renfermant la sainte Écriture. Or ce Frère mourut, et son âme fut conduite au tribunal du Juge suprême, pour y subir le jugement redoutable. Les démons alors se mirent à l'accuser de mille façons : les saints anges au contraire montraient le livre que le Frère avait écrit dans la maison de Dieu, et opposaient chaque lettre du gros volume à chacun des griefs allégués par le diable. A la fin, il se trouva que le nombre des péchés était épuisé lorsqu'il restait encore une lettre, à laquelle tous les efforts du mauvais esprit ne purent rien

Digitized by Google

opposer. C'en fut assez pour toucher la clémence du Juge, qui permit à l'âme du Frère négligent de revenir à son corps pour profiter du temps de pénitence qui lui était accordé. »

Le vénérable abbé leur disait encore: «Rappelez-vous, mes Frères, ce qui est dit dans les vies des Pères, que pour un démon qui tente le Frère occupé,il y en a mille auprès du Frère oisif.Nous ne pouvons nous livrer au même genre de bonnes œuvres, auxquelles peuvent s'adonner les chrétiens qui jouissent de leurs biens dans le monde ; c'est en gardant notre cœur, en nous livrant constamment à la prière, à la lecture, à la psalmodie, à la transcription et autres occupations semblables, que nous parviendrons à triompher des efforts de l'ennemi. »

Ainsi s'exerçait le zèle du pieux abbé et son ardent désir de travailler par sa parole et ses actes à l'avancement spirituel du troupeau qu'il avait reçu en garde. Mais il nous faut dire encore comment le Seigneur se servit aussi de lui pour procurer l'accroissement matériel de la nouvelle fondation.

(A continuer.)

NOUVELLES BÉNÉDICTINES.

Sa Sainteté Léon XIII vient d'approuver le décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande qui a désigné le R. P. Léon Haid, abbé de Sainte-Marie (S. Maryhelp) à Gaston County, comme vicaire apostolique, avec caractère épiscopal, du vicariat de la Caroline du Nord, U-St.

Mgr Haid est né le 15 juillet 1849 dans le comté de Westmoreland ; il fit ses vœux solennels le 5 octobre 1872 et remplit les fonctions de professeur à l'école de l'abbaye de Saint-Vincent jusqu'à son élévation à la dignité abbatiale en 1885.

Une personne très dévouée à notre bienheureux Père saint Benoît et très zélée pour les missions, nous écrit :

« Saint Benoît a maintenant une chapelle en Cochinchine (orientale) ; la bénédiction en a été faite par Mgr Van Camelbeke qui compte bien que ce cher Saint le remerciera de la préférence qu'il lui a donnée en plaçant sous son vocable la première chapelle qui ait été relevée dans son vicariat, depuis la pacification du pays. Cette cérémonie a eu lieu le 28 août, au milieu d'un grand concours de fidèles; en l'accomplissant, Mgr a consacré à notre Bienheureux Père, non seulement cette paroisse si privilégiée, mais

Digitized by Google

encore sa malheureuse mission ruinée pour prévenir le retour de semblables fléaux. Sa statue occupe la place d'honneur au-dessus du maître-autel ; sur le socle sont gravés la date de la bénédiction, le nom du Patron titulaire, etc.

Reçu pour l'Abbaye incendiée de Saint-Meinrad, O. S. B. (Amérique).

Les Dames Bénédictines d'Oldensaal	frs 25,00
Mme l'abbesse de T..... O. S. B.	125,00

Nous continuerons volontiers à mentionner les dons qu'on voudra bien nous transmettre et que nous nous chargerons de faire parvenir au Rme Père abbé de Saint-Meinrad.

NÉCROLOGIE. — On annonce de l'abbaye de Göttweig (Autriche) la mort du R. P. Dom Sigismond Neunteufl, O. S. B., moine de cette abbaye, décédé le 11 décembre 1887 dans la cinquante-cinquième année de son âge et la trente-unième de sa profession religieuse.

Nous recommandons aux charitables prières de nos lecteurs l'âme du

Rd Frère ATHANASE ROISIN,

prêtre, novice de chœur de notre abbaye, décédé le 4 janvier, à l'âge de 29 ans, après une très courte indisposition. Le regretté défunt se disposait à faire la sainte profession le dimanche, 8 janvier.

R. I. P.

LE PÈLERINAGE DE SAINT-BENOIT A MAREDSOUS.

Actions de grâces du mois.

1. MERCI à saint Benoît pour une précieuse grâce obtenue.

2. VIVES actions de grâces à saint Benoît qui nous a aidés à retrouver une erreur de compte qui avait forcé notre frère à payer ce qu'il ne devait pas et avait atteint sa bonne réputation auprès de ses supérieurs et de ses collègues dans l'administration.

Digitized by Google

3. On écrit de B..... Je suis sollicitée par une personne à mon service, mon révérend Père, à vous expliquer une grâce signalée qu'elle a obtenue de saint Benoît. C'est une veuve, elle a une fille placée en Angleterre. Cette jeune fille avait mal aux yeux : j'ai donné des médailles de saint Benoît jointes à de petits feuillets explicatifs. La jeune fille a lavé ses yeux chaque jour avec de l'eau dans laquelle elle avait trempé la médaille tout le temps qu'elle disait les cinq *Pater* de sa neuvaine. Le neuvième jour elle était complètement guérie, et voici près de trois mois, son mal est oublié. Aussi la mère et ses trois enfants portent-ils la médaille avec grande dévotion.

4. Un religieux reconnaissant exprime ses sentiments de respectueux dévouement au saint Patriarche qui a daigné garder et favoriser les siens dans des circonstances très difficiles.

Recommandations.

De nombreux malades. — Des curés, leurs paroisses et leurs œuvres. — Plusieurs familles et leurs intentions. — Un pauvre homme recommande la réussite de ses entreprises et demande la grâce de la paix. — Un jeune homme dans un pays lointain exposé à de nombreux dangers. — Deux familles et leurs intentions, une maison de commerce, quatre malades, deux pécheurs et un grand nombre d'intentions. — La conversion d'un jeune homme qui donne de grandes inquiétudes. — Une personne dans une très malheureuse situation, sans secours, se recommande très instamment au saint Père Benoît. — Une famille fort éprouvée, dans la dernière misère. — Un jeune homme que sa position va obliger à faire de lointains voyages demande à saint Benoît de le protéger contre tous les dangers spirituels et matériels qu'il pourra rencontrer. Il recommande aussi son mariage et tout son avenir. — Une nouvelle convertie dont la foi paraît chancelante. — Un jeune homme qui a perdu la foi et qui est tombé dans une vie de désordre et a pris en haine tout ce qui est religeux. — Deux jeunes ménages. — Plusieurs familles. — Plusieurs prêtres et leurs œuvres. — Un missionnaire en Chine. — Plusieurs intentions particulières. - Deux conférences de saipt Vincent de Paul. — La conversion de cinq personnes. — Une société de jeunes gens. — Deux personnes défuntes. — Le rapprochement de plusieurs membres d'une famille.

BIBLIOGRAPHIE.

Vie de saint Hugues, Abbé de Cluny (1024-1109), par le R. P. Dom A. L'Huillier, moine bénédictin de Solesmes. Ouvrage orné de gravures et de chromolithographies d'après un manuscrit du XIIe siècle. 1 vol. grand in-8° XVI — 648 pages. Imprimerie Saint-Pierre, Solesmes, par Sablé (Sarthe), prix 12 fr.

En écrivant la vie de l'illustre abbé auquel Cluny est redevable plus qu'à tout autre de cet éclat merveilleux qu'il a jeté au loin, Dom l'Huillier s'est proposé et a atteint un double but.

Digitized by Google

D'abord,l'auteur a produit une œuvre d'édification,et a satisfait ainsi aux désirs des pieux lecteurs qui recherchent avant tout à s'édifier dans la lecture des vies des saints. Pour lui, comme pour les biographes du XIIe siècle, le but premier de son récit est de montrer dans tout leur jour les vertus claustrales dont saint Hugues a été le modèle accompli, digne de l'admiration de tous les siècles.

Mais, tout en écrivant l'histoire de cette grande figure, Dom l'Huillier nous trace le tableau d'un illustre monastère et de toute une époque dont celui-ci était comme le foyer le plus actif. Autour de Cluny, représenté par saint Odilon et saint Hugues, nous voyons graviter tout un siècle, avec ses malheurs et ses gloires, ses luttes et ses progrès. C'est le monachisme à l'apogée de sa mission publique, personnifiée en quelque sorte dans le grand moine Hildebrand.

Mais il y a plus. L'action de Cluny est l'action d'une aggrégation monastique. Sous ce rapport elle constitue un phénomène d'un intérêt capital. L'ordre clunisien fut la première tentative d'une organisation commune entre plusieurs maisons bénédictines. Le succès fut immense. C'est que l'œuvre naissait au moment voulu. La création de la congrégation de Cluny coïncida avec une époque de désorganisation universelle. Les convulsions qui préparèrent et suivirent la chute de l'empire carlovingien, les troubles occasionnés par les invasions des Normands, la faiblesse des princes, l'audace oppressive des grands vassaux, la misère et l'abattement du peuple, faisaient de l'Europe un véritable chaos. L'organisation de Cluny fut comme un premier effort de restauration sociale. Au spectacle des maux de tout genre qui environnèrent le berceau de cette œuvre, on se demande ce que fût devenue la société du Xe et du XIe siècle sans l'Église, l'Église sans l'appui de l'ordre monastique, et l'ordre monastique lui-même sans la réforme clunisienne.

C'est pendant la longue carrière de saint Hugues, que Cluny atteignit le point culminant de son influence et de sa gloire. La constitution de l'ordre prit un tel essor sous lui et saint Odilon, qu'on aurait dit qu'une monarchie monastique était sur le point de se réaliser, et qu'à côté des deux chefs du monde chrétien, du pape et de l'empereur, il y aurait une troisième place pour le chef de tous les monastères de l'Occident. (A. de Charmasse.) Dans toutes les œuvres civilisatrices de cette époque nous retrouvons l'action féconde de Cluny. L'appui prêté à la papauté contre la politique oppressive des empereurs, à l'épiscopat dans la lutte contre la simonie et l'investiture laïque, tant de services éminents rendus à la société civile aussi bien qu'aux Églises de France et d'Espagne, environnent la mémoire de saint Hugues d'une auréole immortelle,dont l'éclat est encore augmenté par les Urbain II, les Pascal II et la pléiade de cardinaux et d'évêques, fils de Cluny et de son grand abbé.

Digitized by Google

Quel rayonnement de zèle apostolique! Soit qu'il se dévoue aux grandes affaires de l'Église et de l'État, soit qu'il vaque à l'administration de sa vaste abbaye, des deux mille maisons de sa congrégation et du monastère de moniales fondé par lui à Marcigny, partout les éminentes vertus du saint abbé jettent un vif éclat. Et puis, dans ses rapports officiels avec les grands du monde, comme dans ses relations intimes avec ses fils en religion, quelle charité, quelle humilité, quelle mortification, quelle préoccupation constante des choses de l'éternité! Tableau saisissant, que Dom L'Huillier a retracé sous des couleurs vives et attrayantes.

Ce qui double le prix de cet ouvrage, c'est qu'au cours de ses recherches l'auteur a eu le bonheur de retrouver un manuscrit contenant la première biographie la plus fidèle de saint Hugues, antérieure à toutes celles publiées par les Bollandistes. C'est la vie écrite par le moine Gilon, qui devint, en 1121, cardinal et évêque de Tusculum; document précieux, que naguère encore M. Wattenbach (*Deutschlands Geschichtsquellen*, 5e édition. Berlin, 1886, II, 191) regrettait de ne pas voir publié. Cette biographie se trouve à l'appendice du livre, avec d'autres pièces justificatives, la plupart inédites. A l'aide de ce document, l'auteur a pu rectifier plusieurs erreurs commises par les biographes antérieurs, et résoudre d'une manière ingénieuse et solide plus d'un point controversé. Telle est entre autres la question de l'époque à laquelle le moine Hildebrand a quitté l'abbaye de Sainte-Marie sur l'Aventin pour aller à Cluny. Que l'auteur nous permette cependant ici une petite réserve. Il est hors de doute que saint Hildebrand s'y est rendu de Cologne, dans les premiers mois de 1048: la mort du pape Grégoire VI, qu'il accompagnait aux bords du Rhin, lui donnant la faculté de quitter cette ville. Par contre, son passage par les abbayes belges de Stavelot et de Lobbes n'est pas aussi bien démontré. M. Watterich (*Pontiff. Romanor. vitæ*, I, p. 78, n. 1.), sur lequel l'auteur base son assertion, n'en mentionne aucune trace (p. 46, note 5). Il dit seulement que l'abbé Thierry de Saint-Hubert, l'ami d'Hildebrand. Théodoricus Andaginiensis séjournait souvent à Lobbes et à Stavelot. Mais peut-être le savant auteur a-t-il d'autres preuves pour appuyer son opinion.

Les nombreuses vignettes, lettres initiales et historiées, dans le style de l'époque clunisienne, et les trois chromolithographies reproduites d'après un manuscrit du XIIe siècle avec toute la vivacité et la fraîcheur de l'original, font honneur à l'imprimerie de Saint-Pierre et augmentent considérablement le charme de ce beau livre que nous recommandons vivement à tous nos lecteurs.

D. S. B.

Digitized by Google

LE MESSAGER DES FIDÈLES.

1888. — N° 2. — Février.

CHRONIQUE LITURGIQUE.

5 Février. — Sainte Agathe, vierge et martyre.

PAR une belle nuit d'hiver, alors que des myriades d'étoiles scintillent au firmament, il vous est sans doute souvent arrivé, ami lecteur, d'admirer ce groupe étincelant, suspendu au-dessus de l'horizon du côté du sud. La science le désigne du nom d'Orion, mais s'il nous était permis de remplacer par le symbolisme chrétien les souvenirs mythologiques qui ont présidé à la dénomination des astres, nous l'appellerions volontiers la *constellation des Martyrs*. De même qu'Orion comprend sept étoiles principales, trois au centre, ajustées en ligne droite, l'une contre l'autre, comme les boutons d'or d'un baudrier, et quatre disposées deux par deux, en forme de rectangle; ainsi parmi les innombrables martyrs qui brillent au ciel de la liturgie, l'Église en distingue sept d'un culte spécial : les trois diacres, Étienne, Laurent et Vincent, dont les noms se suivent dans les litanies de tous les saints, et les quatre vierges Agathe et Lucie de Sicile, Agnès et Cécile de Rome, inséparables au canon de la messe, comme dans les litanies, et qui se groupent toutes les quatre, à égale distance autour de la fête du protomartyr (1).

Nous consacrerons à chacune d'elles un éloge spécial quand leur souvenir reparaîtra sur le cycle. Aujourd'hui, c'est Agathe qui attire nos regards et qui a droit à nos hommages.

***

Tous les siècles chrétiens ont rivalisé de dévotion envers l'illustre vierge de Catane. Les martyrologes latins et grecs célèbrent de concert ses louanges (2). Les plus éloquents des Pères se plaisent à relever son culte de leurs discours et de leurs hymnes (3). C'est

1. L'église fête sainte Cécile le 25 novembre, sainte Lucie le 13 décembre, sainte Agnès le 21 janvier et sainte Agathe le 5 février.

2. Voir entre autres le Martyrologe connu sous le nom de saint Jérôme, celui de Reichenau, celui d'Usuard, etc., les Menées, le Ménologe et l'Anthologe des Grecs.

3. Les hymnes les plus célèbres en l'honneur de sainte Agathe sont celle de saint Damase : *Martyris ecce dies Agathæ ;* deux hymnes de saint Isidore de Séville : *Adesto plebs fidissima,*

Digitized by Google

que Dieu a réalisé dans cette sainte un type idéal de la virginité et du martyre, et qu'il a rendu son sépulcre et son souvenir glorieux comme ses supplices et son trépas. Aussi est-il vraiment providentiel que les Actes de sa passion mémorable nous soient parvenus dans des documents très dignes de foi, écrits par des témoins oculaires, peu de temps après le tragique événement (1).

La tradition s'accorde unanimement pour fixer à Catane et au 5 février le lieu et le jour où sainte Agathe subit le martyre. Malgré quelques traces d'hésitation ou de divergence, elle permet également d'établir que ce fut sous le troisième consulat de Dèce, en l'an de grâce 251.

Plus obscures sont la naissance et la jeunesse de notre sainte.

Palerme et Catane se disputent également l'honneur de lui avoir donné le jour. Le Bréviaire romain se contente de mentionner les prétentions de chacune de ces deux villes, sans oser décider de quel côté se trouve le droit. Voici le début de la légende de l'office : « Agathe naquit en Sicile de parents nobles. Palerme et Catane la revendiquent comme leur citoyenne (2). »

Il serait trop long d'entrer dans les détails, du reste très intéressants, de cette célèbre controverse. La tradition constante des auteurs latins, le culte principal rendu à sainte Agathe par Catane,

Festum insigne prodiit; plusieurs cantiques grecs de saint Joseph, l'hymnographe et les Ménées. — Parmi les monuments littéraires en prose nous citerons, outre les Actes, une préface de saint Ambroise, une autre de saint Gélase, un office de saint Jérôme et un magnifique discours de saint Méthode, patriarche de Constantinople.

1. Les principaux documents anciens servant de base au récit du martyre de sainte Agathe sont les Actes latins, les Actes grecs antérieurs à Simon Métaphraste, les Actes de celui-ci, et enfin le panégyrique de saint Méthode. D'autres documents moins reculés, et par conséquent d'une autorité plus contestable, viennent s'ajouter à ces Actes primitifs, ce sont surtout les écrits de Vincent de Beauvais, de Jacques de Voragine, évêque de Gênes, de saint Antonin, évêque de Florence, les Ménées des Grecs et une vie latine d'un manuscrit du sénat de Palerme, cité par Augustin Invéges. Au jugement des Bollandistes, ce dernier document remonte à l'époque qui suivit immédiatement l'invasion des barbares, et doit être regardé comme un résumé de la tradition orale conservée alors dans le peuple de Palerme au sujet de sainte Agathe.

2. L'histoire de cette rédaction n'est pas sans offrir de l'intérêt. Jadis le texte officiel portait simplement : « *Catanæ nata*, née à Catane, » suivant la tradition universellement reçue autrefois dans l'Église latine. Lors de la commission instituée par Clément VIII pour la révision du Bréviaire, sur l'observation du P. Tucci, Général des Jésuites, observation fondée sur la version de Métaphraste qui assigne Palerme comme lieu de naissance de la sainte, on biffa d'abord les mots *Catanæ nata*, puis on résolut d'y substituer ces autres : « *Panormi orta*, ssue de Palerme. » Mais il se fit que le P. Tucci étant venu à mourir, il fut remplacé par e P. Bernard Colnago, natif de Catane, homme dont le savoir n'avait d'égal que sa vertu. Averti du danger qui menaçait le culte si cher aux Catanais, le nouveau Général n'eut point de repos qu'il ne fût parvenu à empêcher ce dénouement. Pendant trois mois, une commission spéciale, composée d'illustrations scientifiques telles que Bellarmin et Baronius, discuta tous les arguments pour et contre. L'issue des débats fut la rédaction évasive qui se lit encore aujourd'hui dans la légende du Bréviaire.

Digitized by Google

alors que Palerme ne lui rend qu'un culte secondaire (1), enfin l'épitaphe prophétique dont un ange orna le tombeau de la sainte, nous semblent être les principaux arguments des Catanais. Le silence des Actes latins, l'affirmation expresse de ceux de Métaphraste, le voyage entrepris par le gouverneur Quintianus, pour sévir contre les parents de la martyre, enfin l'empreinte du pied de la sainte encore aujourd'hui vénérée dans cette dernière ville, sont des arguments de valeur en faveur des Panormitains. En face de raisons si plausibles de part et d'autre, il semble qu'il faille admettre que sainte Agathe a eu des rapports personnels et de famille avec chacune de ces deux illustres cités siciliennes.

***

Le martyre de sainte Agathe est un vaste drame en cinq actes. Il faudrait de longues pages pour le rapporter encore imparfaitement. Nous nous bornerons à l'esquisser, en nous arrêtant à quelques points plus saillants.

Les Actes latins (2) débutent par un portrait repoussant de celui qui aspirait à prendre la place du Christ dans le cœur de la noble jeune fille. D'origine obscure, le gouverneur Quintianus ambitionnait son nom illustre; peu doué de la fortune, il convoitait ses richesses; sensuel et débauché, il brûlait d'une ardeur coupable pour sa beauté; païen fanatique, il aspirait à la faire apostasier. Il la fait saisir de force, sans doute après avoir vainement essayé de la séduire; mais sentant l'abîme qui séparait son cœur dépravé de celui de la vierge, il recourt à un moyen de corruption. Aphrodise, courtisane infâme, reçoit Agathe sous sa tutelle et la mêle dans sa demeure à ses sept filles dépravées. Contagion du mal, caresses, promesses, rien n'émeut la jeune chrétienne : elle n'a plus qu'un désir, celui de souffrir le martyre.

A bout d'efforts, Aphrodise porte plainte à Quintianus. Le gouverneur cite la rebelle à comparaître devant lui. « Quelle est ta condition, lui dit-il, d'un ton d'autorité? — Je suis non seulement de condition libre, mais d'illustre naissance, toute ma famille en fait foi. — Et pourquoi alors te résoudre à mener une vie d'esclave ? — Parce que je suis servante du Christ. — Comment peux-tu te dire servante, puisque tu es née libre et noble ? — La plus parfaite liberté consiste à servir le Christ. — Eh quoi ? ne sommes-nous pas libres, nous, qui méprisons le service du Christ pour suivre le culte des idoles ? —

1. Le P. Barthélemy Petracci, S. J., fait valoir cet argument dans une épigramme assez spirituellement tournée, où il revendique les droits de Catane.

2. L'office romain de sainte Agathe est emprunté presque tout entier aux Actes latins.

Digitized by Google

Votre liberté vous réduit à une telle captivité, que non seulement elle vous rend esclaves du péché, mais qu'elle vous asservit à des blocs de bois et de pierre. »

Ces paroles provocatrices et soi-disant blasphématoires, indignent Quintianus : il prend le ton des menaces. La vierge renchérit sur ses discours: les dieux païens ne sont pour elle que des démons. — « Ou tu expieras tes outrages dans les tourments,lui somme le tyran, ou tu vas offrir des sacrifices à ces dieux tout-puissants que la saine notion de la divinité prouve être de véritables dieux.—Eh bien ! riposte la vierge, avec une ironie pleine de doctrine, je souhaite à votre épouse d'être comme votre déesse Junon, et à vous d'être comme votre dieu Jupiter. » — Des soufflets sont le prix de ce langage courageux. — Mais Agathe reprend d'un ton calme : « Vraiment, je m'étonne qu'un homme aussi prudent que vous puisse en arriver à ce point de folie de vénérer comme dieux des êtres que vous ne désirez pas voir imiter par votre épouse, et de dire que je vous fais injure en comparant vos mœurs aux leurs. » Puis, après avoir développé cette pensée, elle conclut par cette sentence magistrale : « Avouez donc que vos dieux sont si abominables et si dégoûtants, que pour maudire quelqu'un on n'a qu'à lui souhaiter de mener une vie aussi exécrable que la leur. »

En réponse à ces mâles paroles, le tyran n'a que la menace des supplices. Aussitôt la martyre, dans un langage d'une poésie incomparable : « Si vous me promettez des bêtes fauves,elles s'adouciront au nom du Christ, si vous employez le feu, les anges feront pleuvoir sur moi une rosée céleste bienfaisante, si ce sont des blessures et des verges, je possède au dedans de moi le Saint-Esprit, dont la force me fait mépriser tous vos tourments ».Quintianus,secouant la tête,donne ordre de conduire la chrétienne dans un sombre cachot, et tandis qu'on l'emmène il lui crie. « Réfléchis-y bien et repens-toi, afin de pouvoir éviter les tourments horribles qui te déchireront cruellement. — A toi plutôt, ministre de Satan, reprend la vierge, à toi de te repentir, si tu veux éviter les tourments éternels ».Quintianus fait signe aux bourreaux d'entraîner la captive dont les paroles le couvrent de confusion. Et les Actes ajoutent: «Agathe entra dans la prison l'âme débordant de joie et de sainte fierté, et, comme si elle eût été invitée à des noces, elle recommandait joyeuse dans ses prières son combat au Seigneur. » Ainsi se termine le premier acte du drame.

Le lendemain, le gouverneur fait comparaître la captive. Agathe se présente le front haut, plus ferme encore que la veille,plus prompte à retourner contre le tyran ses exhortations et ses menaces. Avant

Digitized by Google

de la livrer aux tortures du chevalet, Quintianus fait un dernier effort. — « Tes supplices font mes délices, répond l'héroïque vierge. Le froment ne peut entrer au grenier sans que son enveloppe ait été violemment secouée et réduite en pailles ; ainsi mon âme ne pourra point entrer au paradis du Seigneur avec la palme du martyre, si vous ne faites maltraiter mon corps par les bourreaux. »

Alors, ne se possédant plus de rage et déchargeant en fureur brutale son amour frustré, le juge eut recours à un supplice aussi cruel que pénible à la pudeur de la vierge. Agathe s'en plaignit dans une apostrophe amère : « Tyran impie et cruel, tu ne rougis donc pas d'arracher à une femme, ce qui a servi à ta mère pour te nourrir ? »

Le supplice achevé, Quintianus donne ordre d'emmener la chrétienne toute sanglante et mutilée. Sans pitié, il défend sévèrement d'introduire un médecin auprès d'elle et de lui apporter à boire ou à manger.

Le troisième acte nous offre une scène tout intime et d'une fraîcheur toute virginale(1).Il est minuit. Agathe repose dans la prison auprès d'autres condamnés. Tout à coup, une lumière éblouissante remplit le cachot. Précédé d'un enfant, porteur d'un flambeau, voici s'avancer un vieillard tenant en main plusieurs médicaments. Abordant la vierge: « Je suis médecin, » dit l'inconnu. « Le tyran vous a bien torturée, mais vos réponses l'ont accablé bien davantage. Ce qu'il vous a fait souffrir n'est que la faible image des châtiments qui l'attendent. Mais j'étais là quand il vous a cruellement fait souffrir,et j'ai vu que je puis encore guérir vos membres mutilés. — Jamais je n'ai usé de remède pour mon corps. Je ne puis m'y résoudre, » répond la vierge. — Alors s'engage une lutte entre le vieillard empressé d'offrir ses services et la jeune fille plus obstinée encore à ne pas se départir du refus que lui inspire la délicatesse de sa vertu. — « Et pourquoi ne me permettez-vous pas de vous guérir, demanda l'inconnu, dans une dernière instance ? — Parce que j'ai pour Sauveur le Seigneur JÉSUS-CHRIST, dont la parole guérit toutes choses et dont un mot suffit pour tout restaurer : s'il le veut, il peut me guérir. — Alors le vieillard lui dit en souriant : c'est lui-même qui m'a envoyé, car je suis son apôtre. Eh bien ! sachez qu'en son nom il faut que vous soyez guérie (2). » A ces mots il disparut soudain.

1. Ce gracieux épisode inspire les antiennes des Laudes.

2. Il est probable que saint Pierre a restitué à la vierge les organes mutilés, non par application ou restitution de ce que les bourreaux lui avaient enlevé, (car on en vénère les reliques séparées,) mais par procréation. V. Bolland, *op. cit.*, p. 638. ... Une tradition rapporte que saint Pierre apporta aussi du pain pour nourrir la captive. N'est-ce pas là l'origine du pain de sainte Agathe ?

Digitized by Google

Émue et surprise, et sentant le changement subit qui s'opérait en elle, Agathe se jeta à genoux et rendit tout haut grâces au Seigneur. Puis, après avoir payé à Dieu le tribut de sa reconnaissance, elle s'assura de sa parfaite guérison. Cependant, à la clarté éblouissante qui inondait le cachot, les geôliers épouvantés avaient tous pris la fuite, laissant les portes de la prison larges ouvertes. « Sauvez-vous des mains de vos ennemis, » dirent à la vierge ses compagnons de captivité. Mais la courageuse chrétienne leur répondit : « Loin de moi de vouloir perdre ma couronne et de livrer aux châtiments les gardiens de ma captivité. Forte du secours de mon Seigneur JÉSUS-CHRIST, je persévérerai à confesser le nom de celui qui m'a guérie et consolée. »

Quatre jours se sont écoulés depuis qu'Agathe a subi les premiers tourments. Quintianus fait une nouvelle fois comparaître la vierge devant son tribunal. On devine l'attitude que la courageuse chrétienne va prendre devant le tyran. Fière de son Dieu qui vient de la guérir miraculeusement, elle redouble d'assurance, et prêche hautement sa foi. « Et qui donc t'a guéri ? demande le juge interdit. — Le Christ, Fils de Dieu.—Oses-tu encore nommer le nom du Christ ? — Je le confesse de mes lèvres et ne cesse de l'invoquer du cœur. — Voyons si ton Christ va te guérir », rugit le monstre, en donnant l'ordre de rouler le corps dépouillé de la vierge sur des débris rougis au feu. Mais, tandis que les bourreaux se livrent à ce supplice, soudain une commotion violente ébranle le sol; un pan de mur s'écroule; deux amis du gouverneur périssent écrasés par sa chute. La ville entière est la proie d'un tremblement de terre ; la population affolée se précipite dans le tribunal; écumante comme une mer en furie, elle accuse le juge d'attirer sur elle ces malheurs en torturant injustement la jeune chrétienne dont Catane admire la vertu. Effaré, ne sachant de quel côté se tourner, craignant à la fois l'éboulement et les vociférations de la foule ameutée, Quintianus se sauve dans l'intérieur de son palais et fait ramener Agathe en prison.

Le quatrième acte du drame fait pendant au deuxième qu'il achève. Le cinquième est le radieux épanouissement du troisième. Moins épuisée par les tourments que dévorée du désir de recevoir la couronne, l'humble vierge n'est pas plus tôt arrivée dans sa prison qu'elle étend les bras vers son Dieu et fait à haute voix cette belle prière (1) : « Seigneur, qui m'avez créée, qui m'avez gardée dès mon enfance, et m'avez donné de me conduire virilement dès ma

1. Cette prière est recueillie en partie dans l'antienne de *Magnificat* des secondes vêpres de la fête.

Digitized by Google

jeunesse ; qui avez arraché de mon cœur l'amour du siècle et avez préservé mon corps de toute souillure; qui m'avez fait triompher des tourments du bourreau, du fer, du feu et des chaînes, et m'avez donné le courage de la patience au milieu de mes supplices ; je vous supplie d'accepter maintenant mon esprit, car il est temps que vous me laissiez quitter ce monde pour m'admettre dans les bras de votre miséricorde. » A peine eut-elle achevé, d'une voix puissante, cette prière, en présence d'un grand nombre de témoins, Agathe rendit son âme à Dieu.

Le bruit de sa mort bienheureuse se répandit par toute la ville. Le corps de la martyre fut enlevé avec grand respect et vénération et placé dans un sarcophage neuf. Or, tandis qu'on oignait la dépouille de parfums et qu'on la déposait avec toutes les marques d'honneur dans la tombe, on vit un cortège mystérieux s'avancer vers le sacré sépulcre. A sa tête marchait un jeune homme vêtu de vêtements de soie ; il était suivi de plus de cent enfants, tous d'une beauté ravissante, et qu'aucun des spectateurs n'avait jamais vus et ne revit jamais. Arrivé à l'endroit de la sépulture, le jeune homme y entra, plaça dans le sarcophage au-dessus de la tête de la martyre une tablette de marbre avec ces mots : *Mentem sanctam, spontaneum honorem Deo, et patriæ liberationem* (1). *Ame sainte, honneur spontané rendu à Dieu, et délivrance de la patrie.* Épitaphe éloquente, exprimant à la fois ce que la sainte avait été dans sa vie et dans son martyre, et ce qu'elle devait être bientôt pour sa terre natale. Le messager mystérieux se tint au chevet du sarcophage, attendant qu'il fût soigneusement fermé. Puis il disparut avec sa suite, sans que jamais personne ne le revit. La foule, témoin de ce prodige, comprit qu'un ange, envoyé par Dieu, avait présidé aux honneurs funèbres rendus à sa servante. Cette joyeuse nouvelle se répandit dans la contrée ; l'on vit et juifs et gentils s'unir aux chrétiens pour honorer la tombe d'Agathe, comme s'ils eussent pressenti la gloire dont le ciel allait bientôt l'illustrer.

*
* *

Mais avant d'exalter l'héroïne, le Seigneur se plut à confirmer par un terrible châtiment les menaces dont la vierge inspirée avait accablé son bourreau. Ivre de sang et de butin, Quintianus avait

1. Au témoignage de Invéges, la tablette ne contenait que les initiales M. S. S. H. D. E. P. L. La tablette est de marbre blanc. Elle fut transportée de Catane à Crémone, on ne sait pas bien vers quelle époque. Chaque année, à la fête de sainte Agathe, elle est portée en procession par la ville, et pendant huit jours, avant et après la fête, elle est exposée dans l'église, au milieu de lumières. Cette précieuse relique participe à la vertu du voile de la sainte. Elle s'est montrée efficace à conjurer les incendies ; on s'en sert aussi comme préservatif contre la foudre.

Digitized by Google

résolu d'assouvir sa fureur déçue, en frappant les parents de la martyre et en s'assurant ses riches possessions. Il se mit donc en route. Les Actes latins ne mentionnent pas où il se rendit ; d'après les Actes grecs et le récit de Métaphraste, il se dirigea sur Palerme, escorté d'une cohorte de soldats. Parvenu au bord de la rivière actuellement appelée Giaretta, et à laquelle les Actes donnent le nom de Simèthe ou de Psémite, le gouverneur s'embarqua avec ses chevaux. A peine le ponton se fut-il engagé sur le fleuve, les animaux, pris d'une fureur subite, s'emportèrent contre leur maître, l'un l'accabla de morsures et l'autre se mit à lui lancer des ruades sans trève ni repos jusqu'à ce qu'il l'eût précipité dans les flots. Le malheureux Quintianus fut englouti par les eaux et, malgré les recherches les plus actives, on ne parvint à retrouver aucune trace de son cadavre. Le bruit de cette affreuse punition ne fit qu'augmenter la célébrité de la martyre et redoubler le culte rendu à sa dépouille.

***

Un an venait de s'écouler depuis le martyre d'Agathe. Au jour des calendes de février, une irruption commença à se manifester au volcan de l'Etna. Le terrible phénomène prit bientôt des proportions alarmantes. Le cratère en feu vomissait un torrent de lave dont les sinistres vagues, dévorant tout ce qui s'offrait sur leur parcours, s'avançaient dans la direction de la ville de Catane. La population répandue dans les montagnes, quoique encore païenne(1), accourut éperdue au tombeau d'Agathe. et s'emparant du voile qui recouvrait le corps de la vierge, elle l'opposa aux flammes envahissantes (2). Au même instant on vit le torrent s'arrêter ; c'était le jour même des nones, anniversaire de la sépulture de la martyre. L'épitaphe prophétique de l'ange *Et liberationem patriæ* venait de se réaliser d'une manière éclatante.

A partir de ce moment le tombeau d'Agathe ne cessa de s'illustrer par des prodiges et des grâces extraordinaires (3). Aux époques critiques Catane trouva toujours en elle une patronne puissante. Lors du terrible tremblement de terre qui sévit dans cette contrée en 1169, le voile de la sainte protégea ceux qui s'en firent un bouclier.

1. V. l'antienne *Ad Benedictus Paganorum multitudo.*

2. Le voile de sainte Agathe, appelé *grympa*, dont la sainte se servait probablement pour s'envelopper le cou et la tête, est large de deux palmes et long de seize. Il est tissé en laine très fine et terminé aux deux bouts par une bordure agrémentée d'or. Sa couleur est rouge foncé. La tradition rapporte que jadis il était blanc, mais qu'il a pris cette teinte au moment où la foule l'opposa aux torrents de lave. Cette précieuse relique a toujours été conservée à Catane, d'abord dans le sépulcre même, ensuite dans une fiole de cristal, enfin dans une petite châsse d'argent richement ornée.

3. C'est sur la tombe de la martyre que sainte Lucie eut la célèbre vision qui fut le point de départ de sa sainteté.

Digitized by Google

En 1329, la même relique éloigna de la ville les flots embrasés de l'Etna. Lors d'une semblable catastrophe qui se produisit, quatre-vingts ans plus tard, en 1408, le corps de la sainte fut porté en procession à travers les rues de la ville, par ordre de la reine Blanche, tandis que l'évêque s'avança avec le voile et une relique insigne jusqu'à douze milles de Catane au-devant du torrent de lave (1). L'irruption s'arrêta, et Catane fut une nouvelle fois sauvée. Le même prodige se produisit encore sous des formes variées en 1536, (1535?) en 1537, en 1578 (1579), en 1635. Jusqu'en ces derniers temps la piété des Catanais n'a cessé de trouver auprès de la grande martyre refuge et assistance.

Rien d'étonnant que la piété industrieuse des fidèles émue de cette merveilleuse puissance des reliques de sainte Agathe, ait cherché à en bénéficier sous des formes différentes. Parmi ces dévotions populaires que Dieu a souvent confirmées par des prodiges, nous citerons les anneaux et les petits pains de sainte Agathe. Sanctifiés au contact du corps ou du voile de la vierge, ces objets étaient conservés avec le respect dont nous honorons les *Agnus Dei*, et envoyés au loin comme de précieux remèdes contre les maladies. L'usage des pains de sainte Agathe s'est ainsi répandu dans l'Église entière.

***

Un mot, pour finir, du culte de notre sainte.

Dès les temps les plus reculés le culte de la grande martyre s'est exprimé dans le monde catholique par le zèle à construire des édifices en son honneur et à s'approprier quelqu'une de ses reliques. Outre Catane, qui conserve dans son église principale le corps de la sainte, transféré à Constantinople au milieu du XIe siècle et reporté sur son ordre, dans sa ville natale, en 1126, au milieu des réjouissances les plus éclatantes et les prodiges les plus merveilleux, Palerme lui a voué trois églises, deux dans son enceinte, sur l'emplacement de deux palais de la famille de la sainte, et une dans la campagne, à l'endroit où la légende vénère l'empreinte de son pied. Rome s'est aussi signalée par ses sanctuaires en l'honneur de la martyre de Sicile. Sainte-Agathe des Goths, près de la Suburra, fut la première église consacrée à notre sainte dans la Ville Éternelle. Bâti vers l'an 460 par le Goth Récimer, gouverneur militaire et personnage patricien et consulaire, ce sanctuaire fut profané dans la suite par les Goths ariens. Saint Grégoire le Grand, qui plaça le nom de la

1. Episcopus Catanensis..... asportavit usque ad locum ignis velum et manillam beatæ Virginis Agathæ qui locus distabat a prædicta civitate per spatium XII mill. *Chron. S. Mariæ de Licadia.*

Digitized by Google

sainte au canon de la messe, le rendit au culte catholique. Les cérémonies expiatoires furent accompagnées de faits surnaturels qui l'ont rendu célèbre dans les annales de l'Église. Le trésor de cette église possède un doigt de la sainte. Saint Grégoire II éleva un autre oratoire à la martyre au delà du Tibre. Saint Symaque lui bâtit sur la route aurélienne un troisième sanctuaire où s'étendait jadis un cimetière connu sous le nom de Sainte-Agathe. D'autres églises de Rome possèdent des reliques de la sainte: Sainte-Praxède et Saint-Dominique une partie de son voile, Sainte-Marie de la Consolation un fragment d'épaule, Saint-Adrien un de ses vêtements. — On vénère en outre des reliques de sainte Agathe à Volterra, Sipante, Capoue, Caprée, Bologne, Plaisance en Espagne, Prague et Cologne. La Belgique s'est distinguée par son culte pour la grande martyre, ainsi que l'attestent les reliques de la sainte conservées entre autre à Douai, Cambrai, Cambron, Forest et Anvers (1).

D. L. J.

RHYTHMUS IN HONOREM QUINQUE PLAGARUM. D. N. J. C.

Dira sponsi cruentati,
Sacra Regis purpurati
Veneremur vulnera ;
Pietatis Conditoris,
Charitatis Salvatoris
Osculemur pignora.

Cruce pendens carpus mite
Quinque plagis, rivis vitæ,
Stillat mundo gratiam ;
Per fecundam aperturam,
Super sontem creaturam
Rorat insons veniam.

En ! divinæ JESU palmæ,
Quæ profuse spargunt almæ
Dona providentiæ,
Fixæ palo, late tensæ,
Ad amplexum nos immensæ
Provocant clementiæ.

Speciosi pedes illi,
Qui quæsitas nos ovili
Reddunt oves perditas.
Heu ! tumentes, lacerati,
Infideli dant peccati
Pœnas gregi debitas.

Cor ardentis fons amoris,
Magis fractum vi doloris
Quam immani cuspide,
Cunctis patens in medelam,
Sui gratos ad sequelam
Nos invitat valide.

Eia ! JESU, mi Salvator,
Quis indignus sum peccator
Tantum quem dilexeris;
Quis, crudeli passione,
Cruce, clavis, et mucrone
Victum quem allexeris ?

Usque nunc te vix amavi ;
Jam hinc mihi sint tres clavi
Fides, spes et charitas ;
Dextram figant, ut se subdat,
Lævam, sordes ut recidat,
Pedibus stabilitas.

Et columbæ sitienti
Lympham vitæ, fugienti
Pacis hostem sæculum,
Nidus tutus sit sacratum
Cordis latus, sint beatum
Cruor, aqua poculum.

Summa Patri laus innato,
Verbo decus incarnato,
Gloria par Flamini ;
Sacræ JESU quinque plagæ
Reparata mortis strage
Vitam præstent homini. Amen.

D. L. J.

1. Op. cit., p. 636-639.

Digitized by Google

L'EUCHARISTIE.

Considérations préliminaires sur l'excellence de l'Eucharistie.

CE n'est pas sans un vif sentiment d'appréhension que, poursuivant le cours de notre étude sur le septénaire sacramentel, nous abordons le troisième sacrement. Comment parler dignement du plus auguste de tous les sacrements, l'Eucharistie ? Soleil de la grâce, son éclat éblouit et trouble le regard mortel, Thabor de la transfiguration chrétienne, son élévation sublime écrase la faiblesse humaine. Si les sept sacrements entourent d'une couronne de joyaux l'anneau mystique dont le Christ-Époux a doté l'Église son épouse (1), l'Eucharistie étincelle au milieu de ces rubis de tout l'éclat du diamant le plus pur ; ou, pour parler avec un récent auteur (2), elle est la pierre précieuse de la bague nuptiale, les autres sacrements lui servent de monture. Cette excellence suréminente de l'Eucharistie éclate de toutes parts. Soit qu'on la considère dans son essence, soit qu'on l'envisage dans ses effets, toujours elle apparaît comme une institution centrale, dominant d'une hauteur infinie celles qui rayonnent autour d'elle. Tels on voit les sommets dorés des Alpes dépasser sans mesure les avant-gardes de montagnes attachées à leurs pieds. Les autres sacrements consistent dans une action passagère qui les absorbe tout entiers, l'Eucharistie comprend en outre un état permanent et une action sacrificatoire. Les autres sacrements ne sont que des signes de la grâce qu'ils confèrent, l'Eucharistie contient sous le signe l'auteur même de la grâce. Aussi, comme le remarque et le développe si admirablement saint Thomas, le chantre de l'Eucharistie (3), tous les sacrements convergent vers celui que la piété appelle par excellence le Très-Saint-Sacrement. Il parachève le Baptême et la Confirmation, met le sceau du pardon à la Pénitence et à l'Extrême-Onction, forme l'objet premier du ministère conféré dans l'Ordre, et exprime et opère d'une manière parfaite l'union mystique du Christ avec son Église, signifiée par le Mariage chrétien (4).

Rien d'étonnant dès lors que l'action de l'Eucharistie embrasse avec une efficacité égale tout le domaine de la grâce et des vertus. La foi, l'espérance et la charité, qui reproduisent dans l'âme avec la grâce sanctifiante l'image surnaturelle du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, trois personnes en une seule nature divine, semblent recevoir

1. *Annulo suo subarrhavit me.* Office de sainte Agnès. — 2. Alban Stolz. — 3. III, g, 65. a. 3, in c. — 4. Eph. V, 31.

Digitized by Google

tour à tour un accroissement spécial par l'effet des autres sacrements. Le Baptême et la Confirmation posent et affermissent plus directement le fondement de la foi, la Pénitence et l'Extrême-Onction visent spécialement à nourrir l'espérance, l'Ordre confère avec le zèle sacerdotal la plénitude de la charité divine et le Mariage épure l'amour du prochain. Mais l'Eucharistie atteint également à la fois les trois vertus théologales, et cela d'une manière spécialement efficace suivant chacun des trois grands aspects sous lesquels le dogme nous la présente. La présence réelle du Christ sous les espèces sacramentelles est le grand stimulant de notre foi ; l'oblation quotidienne du sacrifice du Calvaire renouvelé par celui de la messe, est l'aliment souverain de notre espérance ; enfin la réception du corps du Seigneur dans la sainte Communion est le sceau divin de la charité.

Le développement de cette pensée formera l'objet de ces pages. Il jettera, nous l'espérons, quelque lumière sur l'ensemble du dogme eucharistique et facilitera beaucoup au lecteur l'intelligence de la suite de cette étude.

§ I. — L'EUCHARISTIE, MYSTÈRE DE FOI.

« Dans sa miséricordieuse condescendance, le Seigneur nous a laissé un souvenir de ses merveilles : il a donné une nourriture à ceux qui le craignent (1). » Ces paroles du prophète-roi, que l'Église chante en la Fête-Dieu, résument admirablement l'institution eucharistique. Les merveilles du Seigneur, notre Sauveur, peuvent se ramener à trois principales : le Verbe fait chair a habité parmi nous (2) durant l'espace de sa vie mortelle ; il est mort pour nous racheter ; il nous unira éternellement à lui d'une union ineffable dans le ciel. A chacun de ces trois bienfaits répond un des aspects de l'Eucharistie. La présence du Sauveur au tabernacle prolonge jusqu'à la fin des siècles sa cohabitation au milieu de la famille humaine ; le sacrifice de la messe reproduit sans cesse celui du Calvaire ; la sainte Communion anticipe l'état des bienheureux, absorbés dans l'unité du corps mystique du Seigneur. Sanctifiant le présent, l'Eucharistie retrace le passé et prélude à l'avenir, suivant les belles paroles de l'antienne : « O banquet sacré qui rappelles le souvenir de la passion du Christ, et nous donnes le gage de la gloire future (3). » Triple mémorial, auquel répondent dans le même ordre les trois vertus théologales.

1. Ps. 110, 4. — 2. Joan. 1, 14.

3. « *O Sacrum Convivium in quo... recolitur memoria passionis ejus (Christi)... et futuræ gloriæ nobis pignus datur.* » Office du Saint-Sacrement.

Digitized by Google

Dans l'action auguste du Sacrifice, immédiatement après avoir prononcé sur le pain et le vin les paroles toutes-puissantes de la consécration, le prêtre ajoute que le mystère qui vient de s'accomplir est un mystère de foi, *mysterium fidei*. C'est qu'en effet le dogme de la transsubstantiation, de la présence réelle de JÉSUS-CHRIST, Homme et Dieu sous les apparences du pain et du vin, est au-dessus de toute raison naturelle et n'a d'autre appui que la foi aveugle dans la parole du Fils de Dieu. « Ne doutez pas de la vérité du prodige, s'écrie saint Cyrille (1), mais accueillez avec foi les paroles du Sauveur ; il est la vérité même et ne saurait la trahir. » Et le docteur angélique, qui cite ce passage, va plus loin : il trouve tout juste dans ce mystère de foi un argument magnifique pour montrer la suprême convenance de la présence réelle du Seigneur sous le voile eucharistique. Après avoir successivement développé l'harmonie de ce dogme avec la perfection de la loi nouvelle et avec la charité du Christ, saint Thomas tire une troisième raison de la perfection de la foi. « La foi, dit-il, n'embrasse pas seulement la divinité du Christ, mais encore son humanité, suivant ces paroles : « Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi (2). » Et puisque la foi s'exerce sur les choses invisibles, de même qu'il nous offre sa divinité d'une manière invisible, ainsi aussi le Christ nous offre sa chair dans ce sacrement d'une manière invisible. »

Et vraiment, ne semble-t-il pas que saint Paul, en traçant dans la lettre aux Hébreux la définition de la foi, ait dépeint le mystère eucharistique, triomphe de la foi ? « La foi, dit l'Apôtre, est la substance de ce que nous espérons, la conviction de ce qui n'apparaît point (3). » Derrière ce voile eucharistique qu'aperçoivent nos yeux charnels, la foi nous montre JÉSUS dans sa glorieuse humanité et sa divinité, tel qu'il règne au ciel, tel que nous espérons jouir un jour de lui dans la patrie du bonheur. Il est là, non pas en figure, mais en « substance », réellement; et notre foi en lui est le « principe » de la possession que nous attendons, et l'objet divin de nos plus douces « espérances ». « Rien n'apparaît » au dehors, mais la « conviction inébranlable », fruit de la parole de Dieu accueillie avec humilité, supplée au défaut des sens et de la raison. Et cette foi, comme elle rend heureuse l'âme qui l'exerce, comme elle lui facilite tous les autres mystères ! Un chrétien qui fléchit le genou devant le tabernacle, quelle difficulté pourra-t-il jamais rencontrer à admettre tous les dogmes révélés et tous les enseignements de

1. S. Thom. III, q. 75, a. 1, in c. — 2. Joan., XIV, 1. — 3. Hebr., XI, 1.

Digitized by Google

l'Église ? L'Eucharistie est la pierre de touche aujourd'hui comme elle le fut jadis aux bords du lac de Génézareth, quand JÉSUS promit pour la première fois l'institution de l'Eucharistie (1). Chrétiens fervents, nous frémissons d'indignation lorsque nous sommes témoins de quelque irrévérence commise envers l'hôte auguste de nos autels, nous bondissons d'horreur au récit de quelque attentat sacrilège commis contre le très saint Sacrement. Certes c'est un zèle louable qui plaît à Dieu. Mais au lieu de nous contenter de l'explosion de ce sentiment, nous devrions rentrer en nous-mêmes pour mesurer l'étendue du don de la foi, et rendre grâces au Seigneur du bonheur de croire. Car chaque outrage de l'impiété ne fait que montrer avec plus d'éclat le prodige de la foi catholique.

Il nous revient à ce propos en mémoire un trait caractéristique qui développe parfaitement notre pensée. Un digne père de famille, — lui-même nous en fit le récit, — homme de foi robuste et expansive, menait pour la première fois son fils aîné voir défiler la procession du T. S. Sacrement. Debout sur la chaise où son père agenouillé le tenait devant sa poitrine, l'enfant suivait avec vive attention le cortège religieux, la croix, les vierges, les bannières, les images, les corporations. Voici s'avancer le groupe du clergé en ornements sacrés, les acolythes agitant leurs encensoirs fumants. Aux accords des graves mélodies, l'enfant se sent pris d'émotion. « A genoux maintenant, mon petit, lui dit le père : le bon Dieu va passer.... Voyez-vous cette fumée monter au ciel ? — Oui, papa. — C'est l'encens que les rois mages ont apporté au petit JÉSUS. Maintenant, regardez bien sous ce dais brodé d'argent : vous voyez monsieur le curé, n'est-ce pas ? Il tient dans ses mains un soleil d'or ; et dans ce soleil vous voyez un disque blanc ? — Oui, papa. — Eh bien ! mon petit, là le bon Dieu se tient caché, le même JÉSUS qui est mort sur la croix et qui règne au ciel. » — L'enfant se tut un moment consterné. Soudain d'une voix timide : « Et dois-je croire cela, papa ? — Oui, mon petit, puisque le bon Dieu lui-même nous l'a dit. — Oh ! fit l'enfant, en poussant un soupir, j'ai bien peur que je ne pourrai jamais le croire. — Allons, mon petit, dit aussitôt le père étonné et pressant dans ses mains les mains jointes de l'enfant, nous allons le demander ensemble au bon JÉSUS qui passe ». Et tous deux prièrent ardemment. L'enfant grandit et devint un fervent zélateur du saint Sacrement.

Sans doute, chers lecteurs, le trait que nous venons de relater

1. Joan., VI.

Digitized by Google

constitue une exception. Les chrétiens simples et fidèles portent en eux le don de la foi aussi naïvement que l'enfant porte son innocence; toutefois, n'en doutons pas, pour se développer dans nos cœurs à notre insu par l'action de l'éducation chrétienne, la dévotion à la présence eucharistique n'en est pas moins dans chaque fidèle un triomphe, un vrai miracle de la foi.

§ II. — L'EUCHARISTIE, MYSTÈRE D'ESPÉRANCE.

Lorsque, se raidissant contre le mystère qui froissait leur orgueil, une partie des Juifs refusèrent de croire à la nourriture divine que JÉSUS leur promettait, au point de préférer même se séparer de lui plutôt que d'accepter sa parole, le Sauveur, se tournant vers les douze, leur demanda : « Et vous aussi, voulez-vous vous en aller ? » Alors Pierre, dans un de ces généreux mouvements de son âme ardente : « Seigneur, dit-il, à qui donc irons-nous ? Vous avez les paroles de la vie éternelle (1). » Profonde réponse, qui caractérisait d'une manière admirable le grand sacrement dont il venait d'entendre la promesse.

Sans doute, cette anticipation de la vie éternelle se trouve principalement dans la Communion, qui en est le gage et dont le Seigneur avait plus directement parlé; mais, en tant que par ces mots : « paroles de la vie éternelle », nous comprenons l'expression suprême de l'espérance chrétienne, il semble qu'il faille avant tout en trouver la réalisation dans le Sacrifice eucharistique.

L'espérance chrétienne s'appuie sur deux perfections divines, qui en sont comme le double levier : la toute-puissance et la miséricorde. Aussi la liturgie se plaît à y faire appel au début de ses prières, lorsqu'elle s'adresse à Dieu par cette touchante formule : « *Omnipotens et misericors Dominus*, Seigneur tout-puissant et miséricordieux. » L'une et l'autre de ces perfections divines se sont manifestées d'une manière ineffable dans le grand mystère, berceau de l'espérance du genre humain : le sacrifice rédempteur. La toute-puissance y éclate d'abord par l'œuvre même de l'incarnation qui lui sert de base et qui dépasse infiniment les merveilles de la création; ensuite par la satisfaction de stricte justice que Dieu s'est obtenue en immolant son Fils. Et cette satisfaction elle-même nous dévoile l'abîme sans fond de la miséricorde de Dieu : miséricorde dont la nature divine du Christ a été l'agent, et sa nature humaine l'instrument et le héraut. Du haut de sa croix où il expie par sa mort les crimes de l'humanité, JÉSUS crie à l'univers ces

1. Joan. VI, 68, 69.

Digitized by Google

paroles qu'il adressa un jour au docteur de la loi : « *Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret.* Dieu a aimé le monde jusqu'à cet excès de livrer pour lui son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle (1). »

Mais, si le sacrifice du Calvaire a été en quelque sorte le dernier mot de la puissance et de l'amour de Dieu pour l'homme, il n'était pas encore le dernier mot de la puissance et de l'amour de l'Homme-Dieu pour sa famille rachetée de son sang. C'est déjà dire que le Golgotha, principe de toute notre espérance, n'y mettait pas encore le comble. Sans doute, en acceptant avec une générosité indicible sa mission de Rédempteur, en répandant pour l'Église jusqu'à la dernière goutte de son sang, le Christ, Fils de l'homme nous avait dévoilé un amour sans mesure, amour qui faisait écrier à saint Paul : « Le Christ a aimé son Église et il s'est livré pour elle. *Christus dilexit Ecclesiam, et semetipsum tradidit pro ea* (2). » Mais telle est la force de notre ignorance et de notre égoïsme, que la volonté du Père céleste faisant à son Fils un devoir d'obéissance de son immolation (3), pouvait sembler offusquer quelque peu la spontanéité amoureuse du sacrifice, au point de faire naître dans le plus intime recoin de notre cœur un vague désir de voir le Sauveur du monde dépasser la mesure déjà infinie de son expiation par une marque exclusivement spontanée de son amour pour nous. Cette aspiration latente de l'humanité, JÉSUS l'a non seulement pressentie, mais il a mis à la réaliser une puissance et une miséricorde qui achèvent de combler notre espérance au-delà de toute capacité humaine. « Voici mon corps livré pour vous ; voici mon sang répandu pour la rémission des péchés. Faites ceci en mémoire de moi (4). » Testament d'amour, perpétuant, multipliant à travers le temps et l'espace le sacrifice de la croix par celui de la messe; foyer d'immolation sans cesse renouvelée, dont le rayonnement anticipé éclaira dès les premiers âges le berceau du peuple élu (5). Miracle de puissance, où JÉSUS parvient à renchérir sur une expiation infinie, miracle de miséricorde, qui ne connaît ni mesure ni borne, telle est donc l'institution du Sacrifice de nos autels.

En vérité, quel chrétien assistant dévotement à la sainte messe pourrait fermer son cœur aux épanchements les plus doux d'une espérance illimitée ? Il voit se renouveler sous ses yeux et pour lui

1. Joan., III, 16.
2. Eph. V, 25. et ailleurs : Christus dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis. Ibid. 2.
3. Joan. X, 18 ; XIV, 31 ; — Ps. XXXVIII, 8 ; Hebr. X, 7 ; — Phil. II, 8.
4. Luc, XXII, 19, 20 ; Marc, XIV, 22, 23 ; I Cor. XI, 24, 25.
5. Gen. XIV.

Digitized by Google

le drame du Golgotha ; à genoux aux pieds de l'autel, il sent tomber sur son âme ces gouttes du sang divin qui achevèrent de purifier la Madeleine ; et empruntant cette fois à l'apôtre l'accent tout personnel de la reconnaissance, il s'écrie : « Le Christ *m'*a aimé, et s'est livré pour *moi. Christus dilexit me, et tradidit semetipsum pro me* (1). » Car, ce qui achève de donner à la messe le caractère d'un mystère d'espérance, c'est qu'il applique à chaque âme la satisfaction universelle du Calvaire. C'est là, en union avec le prêtre, en présence du Sauveur s'immolant sur l'autel, que l'Oraison Dominicale trouve toute son éloquence pour demander au ciel le pardon des offenses du passé, le triomphe dans les luttes du présent et la persévérance dans l'avenir (2). Espérance sublime, trop divine pour pouvoir être confondue, car le mystère qui l'engendre et la nourrit trouve sa consommation dans un nouveau mystère de charité, et l'Apôtre a dit que « l'espoir ne trompe pas quand la charité de Dieu se répand dans nos cœurs (3). »

§ III. L'EUCHARISTIE, MYSTÈRE D'AMOUR.

De toutes les effusions de la charité divine, la plus excellente est sans contredit celle qui est provoquée par la présence réelle et substantielle du Dieu de charité ; elle l'emporte autant sur les autres, que le foyer lumineux surpasse les rayons et le charbon embrasé la chaleur qu'il dégage. Or, telle est, de préférence à toutes les autres, la diffusion de la charité de Dieu en nos cœurs par la Communion eucharistique. Elle forme le bouquet du triple mystère eucharistique. Rendu présent sous les espèces sacramentelles par le prodige de la consécration, le Christ a voulu donner à sa présence un caractère d'oblation, et cette oblation, à son tour, il veut la consommer dans la participation réelle du fidèle au sacrifice par la Communion.

Faut-il insister sur le miracle de charité renfermé dans cette institution divine ? Le désir de continuer à jouir sur terre de la présence du Seigneur après son Ascension ne pouvait manquer de remplir le cœur de ses fidèles, et les disciples d'Emmaüs en donnèrent l'expression inconsciente lorsqu'ils prononcèrent leur *Mane nobiscum*, si cher aux cœurs qui s'aiment. Même, nous venons de le voir, une aspiration secrète de voir reproduite dans le cours des siècles la scène du Golgotha aurait pu naître dans les âmes si le Sauveur ne l'avait prévenue. Mais l'union substantielle au corps du Seigneur,

1. Gal. II, 20.

2. Pardonnez-nous nos offenses. Ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal.

3. Spes autem non confundit, quia caritas Dei diffusa est in cordibus nostris. Rom. V, 5.

Digitized by Google

l'unification avec lui par la compénétration mystérieuse qui a lieu dans la Communion, c'est là un mystère trop relevé, un bienfait trop divin pour que jamais homme en eût conçu la pensée, loin d'en oser nourrir le désir. Un Dieu pouvait seul imaginer et opérer cette merveille : *Escam dedit timentibus se!* Fruit délicieux du sacré Cœur de l'Homme-Dieu, ce mystère est de par son origine et sa nature un agent d'amour. Il répand l'amour de Dieu en communiquant le Dieu d'amour (1) ; il répand l'amour du prochain en réalisant dès ici-bas l'union du corps mystique du Seigneur. De là le nom d'*agape* ou d'amour donné par les premiers chrétiens aux réunions fraternelles qui se terminaient par la participation au mystère eucharistique et par le baiser de paix ou d'amour (2) ; de là encore ce lien si tendre et si fort qui unissait entre eux les premiers diciples de JÉSUS (3), au point qu'on les reconnaissait à cette marque distinctive et que l'on disait en les observant : « Voyez comme ils s'aiment. » Aussi l'évangéliste saint Jean, arrivé à l'endroit de son récit où il devait faire mention de l'institution de l'Eucharistie se contenta d'écrire ces seules paroles : « Après avoir aimé les siens, JÉSUS les aima jusqu'à la limite de l'amour (4). » Et presque aussitôt il nous rapporte tout au long le discours du Sauveur au Cénacle, épanchement ineffable de la charité d'un Dieu, entretien intime où le mot d'amour revient presqu'à chaque verset (5).

C'est que jamais aucune institution ne réalisa plus parfaitement les aspirations sublimes de la charité. Émanation mystérieuse de la Sainte Trinité où tout se consomme dans l'amour du Saint-Esprit, l'amour a une double propriété : à l'image de Dieu le Père, engendrant de toute éternité son divin Fils, il a soif de se communiquer, de s'épancher ; à la ressemblance du Verbe, image parfaite du Père et formant avec lui un seul principe du Saint-Esprit, il a soif d'être semblable, uni à son objet et de se l'assimiler. Aussi pourrait-on à bon droit comparer l'amour à une mère qui d'un bras nourrit son enfant et de l'autre l'enlace pour le presser sur son cœur. Nous verrons plus loin à quel suprême degré l'Eucharistie possède cette double puissance d'émanation et d'unification. L'un et l'autre y touchent à l'infini ; en l'instituant, le Seigneur a donc réalisé le comble de la charité et nous a vraiment aimés jusqu'aux limites du possible, *usque in finem*, comme s'exprime l'apôtre bien-aimé.

***

1. I Joan. IV, 8. — 2. I Petr. V, 14. — 3. Act. II, IV, V. — 4. Joan. XIII, 1, in finem dilexit eos. — 5. Joan. XIV-XVIII.

Digitized by Google

Ces considérations préliminaires suffiront pour donner une faible idée de l'ampleur du sujet que nous avons à traiter. Nous garderons l'ordre suivant. Après avoir considéré l'Eucharistie dans sa préfiguration typique et ses présages prophétiques, nous examinerons son institution divine par Notre Seigneur. Puis, à la lumière du dogme ainsi établi, nous suivrons le développement du culte eucharistique au triple point de vue du Sacrifice, de la Communion et de la Présence sacramentelle.

D. L. J.

LE TEMPLE DE JÉRUSALEM (1).

« DEUX villes ont surtout le privilège d'exercer sur un cœur catholique un charme incomparable et de donner à l'esprit de grandes lumières quand ses investigations le portent vers la théologie et l'histoire, ce sont *Jérusalem et Rome*. Elles sont comme les deux yeux étincelants du monde, dans lesquels se reflète le ciel ; elles sont deux sanctuaires particulièrement choisis sur notre terre et comme les deux pôles du monde historique ; elles sont les mystérieux points d'appui où la miséricorde divine a posé le levier qui a soulevé le monde et l'a fait sortir du vieil orbite de la servitude pour le conduire dans une voie nouvelle, la voie du ciel. Ce sont les deux villes de l'alliance, les deux théâtres des merveilles de Dieu. L'une proclame l'histoire de la Rédemption ; l'autre résume l'histoire de l'Église. Elles sont comme la mère et la fille intimement et inséparablement liées l'une à l'autre. Leur physionomie et leur histoire portent le cachet indélébile de cette parenté (2).

Ce qui fait surtout la gloire de la première de ces deux villes, ce qui en faisait « les délices de l'univers », pour parler avec le prophète Jérémie (*Thren.* II, 15), c'était pour le peuple de Dieu ou pour l'Église de l'Ancien Testament, qu'elle avait dans son enceinte le seul endroit de vraie adoration et de culte agréable à Dieu ; là était le centre de la révélation divine faite aux hommes, le lieu du trône de la majesté du Seigneur, enfin le temple où Dieu se montrait dans la nuée lumineuse, dans le Saint des Saints au-dessus de l'Arche de Moïse.

Cet édifice magnifique qui excitait autrefois l'admiration du monde entier, et dont le souvenir faisait verser des larmes aux pieux Israélites, est depuis dix-huit siècles tombé dans la poussière ; il

1. D'après l'ouvrage de Dom Odilon Wolff, O. S. B. voir *Messager* 1887, octobre.
2. Dom Maurus Wolter, *Les Catacombes de Rome*, trad. par J. Alter, Paris, 1872, p. 1-3.

Digitized by Google

n'en est pas resté pierre sur pierre (*Matth.*, XXIV, 2). A l'endroit où Dieu agréait autrefois les sacrifices sanglants, le croissant brille au-dessus de la coupole étincelante de la mosquée Haram-esch Shérif, et le peuple juif, privé de son sanctuaire, doit payer par un tribut humiliant la permission de verser des larmes devant les murailles du monument de l'islamisme. Le pèlerin qui va vénérer le saint sépulcre s'arrête avec étonnement, en voyant la désolation dans le lieu saint (*Matth.* XXIV, 15; *Daniel*, IX, 27), et se demande : « Pourquoi le Seigneur en a-t-il agi de la sorte avec cette maison. » La sainte Écriture lui fournit la réponse : « Parce que le peuple a abandonné son Dieu ! Et le temple que j'ai bâti pour la gloire de mon nom, dit le Seigneur, sera un objet de risée pour toutes les nations » (*III·Reg.* IX, 7-8).

I.

Bien que le temple de Jérusalem ne se relèvera pas de ses ruines et que la désolation de cet édifice doive durer jusqu'à la fin des temps (*Daniel*, l. c.) il ne laisse pas d'inspirer le plus grand intérêt et son souvenir est toujours digne du plus religieux respect à cause de son passé glorieux, et de ses rapports intimes avec notre divin Sauveur, et avec les origines de l'Église catholique (1).

1) Une des principales raisons pour lesquelles le temple de Jérusalem mérite l'attention spéciale de tout catholique, c'est qu'il a été pendant plus de douze siècles le seul lieu du vrai culte de Dieu.

C'était l'endroit où Dieu se manifestait à son peuple soit directement, soit par l'intermédiaire du grand prêtre. Ensuite le culte que Dieu y avait prescrit et qu'il ne voulait agréer que dans ce temple, était la figure du culte chrétien qui consiste dans l'adoration en esprit et vérité. L'édifice lui-même avec les sacrifices sanglants et les cérémonies qui s'y accomplissaient était une prophétie réelle et permanente du salut qui devait être opéré par le sacrifice du Nouveau Testament. Le temple était en même temps le gardien et le témoin de la doctrine révélée sur Dieu, sur l'homme et sur la destinée de l'univers. Il était un gage de la promesse que Dieu avait faite de donner à son peuple les biens inestimables de la grâce et du salut éternel en JÉSUS-CHRIST. Il s'y pratiquait des rites sacrés, institués par Dieu lui-même pour la sanctification de l'homme, qui étaient de véritables sacrements, bien qu'ils opérassent diversément de ceux du Nouveau-Testament.

Si l'Église de la Nouvelle Alliance est la véritable figure du

1. Quotidie perdurantes unanimiter in templo. Act. II, 46.

Digitized by Google

temple spirituel (*Apocal.* IX, XIV, XV, XVI, XXI, XXII), que Dieu construit dans les cieux avec des pierres vivantes, qui sont les élus, la théologie nous apprend que le temple de Jérusalem avec ses rites et ses mystères en est l'ombre significative et que sa connaissance doit nous aider à connaître mieux et la *figure* et la *réalité*. C'est d'ailleurs le même Saint-Esprit qui a institué le culte ancien et le culte de l'Église catholique. Quiconque veut donc approfondir les mystères de notre foi et méditer sur les beautés et le symbolisme de notre sainte liturgie, doit avoir au moins quelques notions générales sur le temple, centre du culte de l'Ancien Testament.

2) D'ailleurs la lecture et l'étude des livres du Nouveau Testament, et en particulier des saints Évangiles et des Actes, supposent une certaine connaissance du vénérable sanctuaire, où se sont passées plusieurs scènes des plus touchantes de la vie de JÉSUS et plusieurs événements marquants de l'Église naissante. Et d'abord ce temple a été le théâtre sur lequel une des plus belles et des plus fameuses prophéties messianiques a reçu son accomplissement. JÉSUS, Fils de Dieu, quarante jours après sa naissance terrestre, franchit le seuil de ce temple, porté sur les bras de Marie, pour y manifester son caractère de vrai Messie, pour s'y constituer publiquement victime et se vouer solennellement à cette tâche de rédempteur et d'expiateur, qu'il avait prise sur lui dès son entrée dans le monde. (*Ingrediens mundum*, (*Hebr.* X, 5; *Ps.* 39, 7-8.) De ce moment, les ombres et les figures que renferme ce temple, commencent à s'évanouir aux rayons du soleil de la vérité et de la justice. Le sang des victimes teindra encore, pendant quelques années, les cornes de l'autel; mais au milieu de toutes ces victimes égorgées, hosties impuissantes, s'avance déjà l'Enfant qui porte dans ses veines le sang de la rédemption du monde. Voilà l'heure solennelle dont le prophète avait dit : « Nous avons reçu, ô Dieu, votre miséricorde au milieu de votre Temple ! » (*Ps.* 48.)

Douze ans après, le divin Enfant est assis dans ce temple au milieu des docteurs et des maîtres d'Israël : il les écoute, les interroge et les surprend par la sagesse de ses réponses. Et plus tard encore, c'est dans ce lieu saint qu'il confond les scribes et les pharisiens par ses admirables discours, qu'il guérit grand nombre de malades (*Matth.* XXI, 14) ; qu'il édifie et instruit le peuple par ses paraboles incomparables, lui révèle ses mystères et lui enseigne sa loi. (*Marc.* XII; *Joan.* X.) C'est là qu'il frappe les profanateurs du lieu saint, en leur rappelant que sa maison est une maison de prière.

Le jour où il fait son entrée solennelle à Jérusalem, il pleure en

Digitized by Google

contemplant les belles constructions de ce monument grandiose, et peu de jours après, il va s'asseoir en face et admirer avec ses disciples la beauté de cet édifice (*Marc.* XIII I) : *magistrer, aspice quales lapides et quales structuræ !*

Enfin c'est dans le temple qu'il commence sa douloureuse passion, quand il dit la veille même de son agonie au jardin des Oliviers : «Maintenant mon âme est troublée. Mon Père, délivrez-moi de cette heure... glorifiez votre nom. » Mais en même temps il y reçoit un témoignage de son Père. Car une voix, comme un coup de tonnerre, venant du ciel, dit à lui et à tout le peuple qui l'entourait au milieu de ce temple : « Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore. » (*Joan.* XII, 27-29.) Et en dernier lieu c'est de ce temple que les Juifs prennent occasion de l'accuser et de demander sa mort en lui prêtant des discours injurieux à leur nation et à leur culte.

3. Après la résurrection de Notre-Seigneur, les Apôtres Pierre et Jean, avec leurs compagnons et tous les fidèles, adoraient le vrai Dieu dans ce temple. L'Apôtre saint Jacques avait même comme Nazaréen, le privilège de pénétrer jusqu'au Saint des saints. Saint Paul y remplissait les vœux qu'il avait faits dans ses voyages apostoliques ; et les premiers chrétiens persévéraient dans l'office du temple, assistaient aux sacrifices du matin et du soir sachant découvrir sous le voile de tous ces rites sacrés celui dont ils n'étaient que la figure. Tout dans ce temple leur rappelait JÉSUS, sa vie et sa doctrine, sa personne divine et son sacrifice sanglant pour le salut du monde ; sous les formes et avec les paroles et les rites de la synagogue ils y rendaient à Dieu un culte tout nouveau et spirituel, le sacrifice des lèvres... Les Apôtres leur y rompaient le pain de la parole, dans les portiques et les appartements séparés ; presque toute leur vie se passait dans le temple ; une seule chose exceptée, c'est-à-dire la fraction du pain eucharistique, ou la célébration de la sainte Messe, qui était réservée aux assemblées privées dans des maisons particulières : *per domos* (*Act.* II, 46. III, IV. seq.) Lorsque les premières persécutions à Jérusalem avaient cessé après la mort de saint Étienne et de saint Jacques Majeur, les chrétiens qui avaient dû se cacher pendant quelque temps, fréquentèrent de nouveau (*Act.* XXI sq.) le temple jusqu'au jour où les Juifs, précipitant du haut de ce temple le premier évêque de Jérusalem, l'Apôtre Jacques le Mineur, achevèrent par son meurtre leur crime d'apostasie et de résistance à la parole de Dieu, et remplirent ainsi la mesure de leurs forfaits, qui devaient être punis bientôt par la ruine de *Jérusalem* et de son temple.

Digitized by Google

II.

Ces divers points de vue montrent quel intéressant sujet d'étude est ce sanctuaire unique du vrai Dieu avant la Loi nouvelle. Aussi de tous temps, depuis l'époque des Pères de l'Église jusqu'à nos jours, des écrivains catholiques de renom se sont occupés de l'étude du Temple de Jérusalem. Il existe sur ce monument des ouvrages, du plus haut mérite, tels que ceux de Voguë, de Saulcy, Warren, Canina, Bähr, Laurent de Saint-Aigneau, Fergusson, Grætz, Pailloux S. J. et d'autres. Les recherches de ces savants avaient amené déjà de très heureux résultats, de nombreux et intéressants détails avaient été successivement mis en lumière, sans qu'on fût parvenu cependant à juger avec sûreté de l'ensemble du gigantesque édifice. Le Révérend P. D. Odilon Wolff de l'abbaye d'Emaus à Prague vient de faire faire un grand pas à la question.

Utilisant les résultats obtenus jusqu'ici, et ayant depuis longtemps suivi d'un œil attentif toutes les recherches que de savants archéologues ont fait sur place, il est arrivé à la conviction inéluctable que le temple comme œuvre d'art a dû être réglé par une loi géométrique tant dans son ensemble que dans ses différentes parties.

1) Pendant longtemps les savants eux-mêmes qui ignoraient complètement l'architecture orientale, se sont représenté le temple de Salomon comme une édifice construit d'après les règles et le style de l'architecture grecque, quand ils ne se sont pas permis d'en faire un édifice gothique ! D'autres supposaient que le temple, ayant été bâti par des architectes phéniciens de Tyr (*II Paral.* 1-4), était de style phénicien. Mais cette supposition n'est pas exacte non plus. Certes, l'art perfectionné des Phéniciens se montre dans les constructions en bois et dans toute la charpente du temple, comme on retrouve la plastique des Assyriens dans les travaux en pierre et dans les ouvrages en bronze (chérubins, lions, bœufs). Mais le plan de l'édifice même n'était ni purement égyptien, comme quelques-uns l'ont cru, ni grec, ni phénicien, ni assyrien. Le plan était plutôt celui que le roi David, l'homme selon le cœur de Dieu, avait conçu sous l'inspiration de Dieu (1) et qu'il avait commandé à son fils Salomon de suivre en reproduisant en matériaux solides et dans des proportions plus vastes le tabernacle construit par Moïse sur l'ordre de Dieu même.

1. Omnia venerunt scripta manu Domini ad me, ut intelligerem universa opera exemplaris I Paral. 28, 19.

Digitized by Google

Mais comme Dieu avait voulu que le tabernacle ressemblât aux monuments que les Hébreux avaient eus sous les yeux pendant qu'ils étaient en Égypte, et que c'était aussi de ce pays que les Phéniciens avaient tiré leurs règles d'architecture, tout concourt à ce résultat, constaté aujourd'hui par les savants les plus compétents, que le plan du temple de Salomon, et partant de celui d'Hérode, qui fut honoré par la présence de N.-S. JÉSUS-CHRIST, était un plan égyptien perfectionné. Car, dit M. de Saulcy, l'architecture de Salomon, tout en appartenant à l'école égyptienne, a introduit dans ses plans une noble et imposante simplicité, que les monuments égyptiens, même les plus réussis, ne présentent pas. La parfaite harmonie des proportions du temple de Jérusalem ne laisse absolument rien à désirer, tandis que les temples et autres monuments égyptiens n'ont pas encore de proportions, mais seulement des dimensions. Ce sont les Grecs qui, les premiers parmi les païens, mirent dans leurs édifices des proportions, c'est-à-dire, qu'ils choisirent un des membres de l'architecture pour servir de module, de mesure à tous les autres, de façon qu'étant donnée la mesure d'une seule partie, on pût reconstruire les autres parties et le tout, de même que le doigt d'un homme étant connu, on pouvait en induire les proportions de l'homme entier d'après le canon de Polyclète (1).

2) Mais bien qu'on connût un grand nombre de détails du temple, et les mesures des plus grandes parties, aucun plan exact n'avait été conservé ; les indications des auteurs profanes, et même les données de la Sainte Écriture semblaient en plusieurs points s'accorder mal et même se contredire.

Certes, il y avait des descriptions graphiques, mais toujours un peu vagues ; or, chacun sait que les descriptions les plus exactes elles-mêmes ne permettent pas de reconstituer sûrement le plus petit monument, et ne peuvent guère suppléer au dessin. En conséquence, malgré tous les essais qu'on avait faits et avec toutes les connaissances qu'on avait acquises, on n'était pas encore parvenu à lever toutes les difficultés.

Les autorités les plus compétentes s'accordent à reconnaître que c'est le mérite de Dom Odilon Wolff, d'avoir trouvé la formule géométrique génératrice du temple, qui montre les proportions exactes de toutes ses parties et constate le principe d'unité dans tout l'édifice (*Unitas in varietate :* principe de beauté). Cette formule permet de reconstituer le plan du monument, de compléter les

1. Tiré de Vigouroux, *La bible et les découvertes modernes*, III, 478 suiv. voir Saulcy et Ch. Blanc, ibid.

Digitized by Google

données de la sainte Écriture, et d'indiquer exactement la place et la forme de chaque partie en détail. Des mesures prises sur les lieux confirment la justesse de la découverte.

Le principe qui a guidé l'auteur dans ses recherches, est, que l'autel des holocaustes, où s'accomplissait le sacrifice perpétuel, et autour duquel se rangeaient, plusieurs fois le jour, les lévites et les 24 représentants des douze tribus d'Israël, devait se trouver au centre de l'édifice et régler par ses mesures et proportions, celles de tout le bâtiment. Cet autel forme un carré de 24 coudées, ou sans les degrés qui l'entouraient, de 20 coudées. Ces deux mesures sont entre elles dans le rapport de deux carrés, l'un extérieur, l'autre intérieur au même cercle. En décrivant dans le même cercle et autour du même cercle le double triangle équiangle, appelé hexagramme, on obtient la figure génératrice des dimensions du parvis d'abord, et ensuite de toutes les autres parties.

C'est l'hexagramme ou le triangle équilatéral inscrit deux fois dans le cercle qui forme ainsi le principe géométrique de la construction. Il est intéressant de voir quelle importance les Juifs de tous temps jusqu'à nos jours ont attribuée à cette figure de l'hexagramme; ils l'appellent le bouclier de David, la clef de David, l'étoile de Salomon. C'est un symbole du saint nom de Dieu employé dans les prières liturgiques des synagogues pour la bénédiction solennelle ; elle est aussi une espèce de talisman et encore un motif de décoration dans les synagogues et les maisons privées des Juifs. Probablement il faut y voir aussi un symbole du grand mystère de la Très Sainte Trinité.

3. Cette formule ou figure géométrique, nous l'avons dit, sert de point de départ. Elle fournit la forme exacte et les dimensions du parvis du temple (table I) ainsi que du palais royal (table II) ; elle sert également à déterminer les proportions des colonnes qui ornaient les magnifiques portiques, les dimensions de l'ensemble et des degrés, des escaliers qui conduisaient des parvis et des portiques aux parties inférieures; la place exacte des portes et des autels, celle des chambres pour les prêtres, les dimensions des toits, etc. L'auteur détermine les endroits les plus importants, par exemple, il indique avec la plus grande précision la place de la sainte montagne où se trouvait le Saint des saints et l'endroit où reposait l'arche d'alliance ; c'est le rocher sacré vénéré par les musulmans dans la mosquée actuelle de Koubbet-es-Sacra. Dom Odilon nous montre le peuple, hommes et femmes israélites, et les prosélytes (gentils) tous à leur place en prière, les prêtres et les lévites en fonction ; il explique la beauté, le but et la signification symbolique des différentes parties, meubles,

Digitized by Google

etc. Il nous fait observer à chaque emplacement remarquable la scène qui s'y rattache dans la vie de Notre Seigneur ou des Apôtres. Et nous admirons dans la beauté de cet édifice, dont l'art n'est égalé par aucun édifice païen ni en Orient ni en Occident, les vérités du Temple éternel des cieux, qui reflétées plus ou moins exactes dans les rêves du paganisme, ébauchées par les figures et rites du peuple de Dieu dans l'Ancien Testament, se sont élevées à la clarté resplendissante dans la doctrine de l'Évangile, pour briller enfin dans tout l'éclat de leur perfection infinie au ciel, où nous espérons voir Celui qui en est l'autel vivant, et la lumière qui éclaire les bienheureux, et qui a daigné se dire le Temple qui ressuscite pour briller dans la gloire éternelle.

(A continuer.)

LÉON XIII ET LA BAVIÈRE.

L'ŒIL fixé sur toutes les branches de la famille catholique, attentif à leurs besoins,le Souverain-Pontife donne à chacune d'elles, au moment opportun, les enseignements et les directions que réclame sa situation particulière. Sans parler de ses lettres, d'ailleurs très importantes, aux évêques d'Angleterre, de Belgique,de Bohême, d'Irlande, il a successivement adressé des encycliques aux églises d'Italie (1882), d'Espagne (1882), de France (1884), de Prusse (1886), de Hongrie (1886), de Portugal (1886) ; il a fait appel aux peuples Slaves par son encyclique sur saint Cyrille et saint Méthode, et par sa bulle d'institution de la hiérarchie en Bosnie et en Herzégovine ; il s'est préoccupé des États-Unis en y ordonnant la célébration du concile national de Baltimore ; bientôt peut-être parlera-t-il solennellement aux antiques églises d'Orient : aujourd'hui c'est la Bavière qui est l'objet de sa sollicitude.

Dans son encyclique du 22 décembre dernier, Léon XIII commence par rappeler les origines chrétiennes de la nation bavaroise, puis il traite principalement de la formation du clergé, de l'éducation de la jeunesse et de la liberté de l'Église ; il n'oublie pas cependant d'attirer l'attention sur les dangers qui viennent de la franc-maçonnerie et sur les rapports des catholiques avec les dissidents. Nous voudrions mettre en lumière la pensée du Souverain-Pontife sur chacune de ces questions, et pour la faire mieux comprendre nous jetterons d'abord un rapide coup d'œil sur l'histoire de l'Église en Bavière durant ce siècle.

Digitized by Google

I.

Longtemps le boulevard du catholicisme en Allemagne, la Bavière fut profondément atteinte à la fin du siècle dernier par l'action de la franc-maçonnerie ; le chef de l'illuminisme, Weishaupt, qui était professeur à l'université d'Ingolstadt, avait recruté des adeptes dans tous les ordres de la nation : aussi la révolution française y fit plus de ravages qu'en aucun autre des pays germaniques.

Au sortir de la tourmente, l'Église de Bavière fut réorganisée par le concordat de 1817, conclu entre Pie VII et la roi Maximilien I. Ce concordat, qui porte la date du 5 juin, ne fut en réalité signé que le 14 octobre. Il fut publié l'année suivante : mais, de même que Napoléon avait ajouté au concordat français les *Articles organiques*, ainsi les ministres du roi Maximilien joignirent au concordat bavarois un *Édit de religion*, destiné à en annuler les effets salutaires. Le Pape protesta ; les évêques en firent autant ; enfin les affaires s'arrangèrent en 1821 par la déclaration de Maximilien que « le concordat serait observé dans toutes ses parties ». Mais le mal était fait ; et dès lors l'Église de Bavière se trouva dans une position fausse et anormale, entre le concordat qui garantissait ses droits essentiels, et l'édit de religion qui les restreignait : elle était à la merci de l'État !

Les funestes conséquences de cette situation se firent sentir dès le règne du roi Louis I (1825-1848). En 1829, le *placet* royal fut remis en vigueur « comme un droit nécessaire et inaliénable de la couronne » ; en 1830, les relations avec Rome furent rigoureusement interdites : tout envoi, toute réponse devait passer par l'intermédiaire du gouvernement. Plus tard cependant une certaine amélioration se produisit, et, malgré toutes ses entraves, l'Église catholique eut une période de jours assez prospères. D'ailleurs Louis I ne manquait pas de qualités royales : il favorisa les grands artistes chrétiens Cornélius et Overbeek, restaura les cathédrales de Ratisbonne, Bamberg, Spire, d'autres encore, et fit de sa capitale une des villes les plus curieuses de l'Allemagne, non seulement sous le rapport profane mais encore sous le rapport religieux ; il prit aussi sous son patronage la société des missions étrangères (*Ludwigs-Missions-Verein*); enfin il sut réunir à l'université de Munich une élite de savants, Goerres, Moehler, Klée, de Moy, Philips, qui formèrent, en des temps difficiles, comme le bataillon sacré de l'Allemagne catholique. Hélas ! il faut ajouter que les dernières années du roi Louis ne furent

Digitized by Google

point bonnes pour l'Église, et que ce monarque termina dans la honte un règne qui n'avait pas été sans mérite ni sans gloire (1).

A la suite des événements de 1848, l'esprit révolutionnaire avait fait de grands progrès dans toutes les parties de l'Allemagne. En général, les princes n'étaient pas disposés à s'opposer au mal, et le nouveau roi de Bavière moins que tout autre. En effet, Maximilien II (1848-1864) était imbu des doctrines de Schelling : il rêvait l'établissement d'une église *Joannite*, la fameuse église universelle de l'avenir qui doit prendre la place de l'église *Pétrinienne* actuelle ; en attendant, il poussait à la formation d'une église nationale allemande, qui comprendrait, dans une communion supérieure, tous les cultes aujourd'hui existants, catholiques et protestants, mais épurés et dépouillés de leurs imperfections respectives, et qui serait dirigée plus par les lumières de la libre science que par l'autorité des pasteurs (2). Sous un prince qui avait perdu à ce point la notion même du catholicisme, les évêques n'avaient guères d'appui à espérer près du trône. Ils ne furent pas longtemps sans en faire l'expérience : réunis à Freisingen, en 1850, ils avaient rédigé une adresse collective au roi, véritable monument de science et de zèle pastoral, dans laquelle, s'appuyant sur le concordat de 1817, ils revendiquaient les droits essentiels de l'Église quant à son gouvernement intérieur et à l'administration de ses biens, quant au culte divin, quant à la formation du clergé et à la surveillance religieuse de l'enseignement public (3). Aucune

1. Voyez, pour plus amples détails le *Journal historique* de Kersten, tom. IV, 257; V, 425 ; VII, 48; XIV, 101.

2. « Chrétien sincère et fidèle, il était convaincu de l'avenir durable du christianisme, et dès lors il ne pouvait pas se figurer que la grande scission et la lutte des confessions chrétiennes dussent se perpétuer sans espoir à travers les âges, ni que tant de vives et nobles forces ne dussent à jamais leur servir qu'à s'entredéchirer sans fruit... Il savait fort bien que cette réunion future ne sera jamais l'effet d'un rapprochement simple, immédiat, mécanique en quelque sorte, des confessions dissidentes ; il était également évident à ses yeux qu'il ne faut point songer ici à l'absorption pure et simple d'une église par une autre. De part et d autre, disait-il, il faudra d'abord procéder à une sorte d'épuration, de dépouillement, si l'on veut, qui fraie la voie à cet aveu réciproque, que chacune des deux parties en cause a quelque bien à emprunter à l'autre, que chacune a certains vices dont les autres peuvent l'aider à l'affranchir, des lacunes à combler dans sa constitution religieuse, des plaies à guérir, et qu'on ne peut imposer à aucune d'elles l'obligation de renoncer à un bien réel, qui aura subi l'épreuve du temps et de l'histoire. A ces conditions la réconciliation et l'unité se feront tôt au tard, au cœur de l'Europe, en Allemagne... Comme patriote allemand il voyait dans cette réunion le salut de l'Allemagne ; comme chrétien il y voyait le boulevard destiné à défendre la foi chrétienne si gravement menacée. Or il était convaincu que la Bavière était appelée à jouer là un rôle important, et que c'était sa mission à lui, le roi, non seulement de lui montrer le chemin, mais de l'y conduire en personne. » Doellinger, *Discours académique prononcé le 30 mars 1864, à la mémoire du roi Maximilien II.* Voyez *Revue générale*, juin 1871, art. traduit des *Feuilles historiques* de Munick.

3. Nous nous sommes servis de la traduction de ce document donnée par la *Civiltà cattolica*, Ser. I, tom. V.

Digitized by Google

satisfaction sérieuse ne fut donnée à ces réclamations si justes et si modérées. Les prélats pourtant ne se découragèrent point : dans une conférence tenue plus tard à Augsbourg, ils résolurent d'envoyer au roi une députation composée de ceux d'entre eux que l'on savait être les plus agréables à la cour : l'entrevue n'eut pas plus de succès que l'adresse ! Pendant ce temps, sous prétexte de réformer les universités du royaume, on s'attachait à les corrompre, en les peuplant de professeurs rationalistes ou protestants. A Munich, on avait mis la faculté des sciences sous la domination de Liebig, à qui l'on faisait une pension plus forte que celle de tous les professeurs de théologie ensemble ; pour la faculté de droit, on avait fait venir de Zurich le franc-maçon Bluntschli ; un panthéiste, de Giessen, enseignait la philosophie, et comme certain livre odieux qu'il avait publié ne permettait plus de le laisser à cette branche, on lui confia la chaire d'esthétique et d'histoire de l'art, (bien qu'il eût écrit que le *jugement dernier* de Michel-Ange a été peint sous Léon X et qu'il se trouve dans la basilique de Saint-Pierre) ; enfin on avait tenté les plus grands efforts pour attirer dans la capitale de la Bavière Ranke et d'autres érudits protestants : l'opinion publique s'imaginait alors que l'on voulait opposer ces historiens à Dœllinger qui était encore regardé comme le chef des Ultramontains. Hélas ! il n'allait plus être nécessaire de combattre ce chef : on avait eu l'art de le gagner ! Doellinger lui-même a raconté les conférences religioso-scientifiques qu'il eut avec Maximilien, on ne sait pas précisément en quelle année, mais certainement vers 1860; à partir de là, grâces aux appâts de la faveur royale, le docteur s'était si bien rallié aux vues de son maître, qu'il avait perdu complètement le sentiment catholique ; et quand, à Francfort, en 1861, Bœhmer lui demandait pourquoi il ne continuait point son histoire de l'Église, il répondait «qu'il ne le pouvait pas, étant arrivé dans ses recherches à un point où le terme ne s'adapte plus au début.» Des indices non équivoques de ce nouvel esprit de Dœllinger, comme son livre sur l'*Église et les Églises*, ne tardèrent pas à attrister les vrais catholiques (1).

Maximilien mourut en 1864. Son fils, le malheureux Louis II, suivit sa politique religieuse, et trouva même moyen de l'accentuer. Aussi, quand Pie IX, pénétré des nécessités urgentes de l'Église, convoqua le concile du Vatican, il se forma aussitôt à Munich un centre d'opposition à toutes les mesures réparatrices que l'on prévoyait devoir y être prises ; c'est de là que partirent les dépêches

1. Voyez la *Revue générale*, art. cité.

Digitized by Google

diplomatiques qui poussaient les gouvernements à peser sur les évêques ; c'est là que furent écrits les appels aux savants ; c'est là que fut installée la grande officine de mensonges à l'usage du journalisme anticatholique de l'Europe entière. L'infaillibilité pontificale était à peine définie, que la Prusse remportait sur la France ses victoires inouïes : alors le roi de Bavière courut à Versailles offrir à Guillaume et à ses descendants la couronne impériale. Ah! le grand Maximilien dut frémir dans sa tombe en voyant un prince de sa race sanctionner ainsi la prédominance politique d'un état protestant sur toute l'Allemagne. L'empire une fois établi, on se mit sans délai à la formation de l'église nationale, préparée depuis si longtemps. On disait tout haut que tant de noble sang aurait coulé en vain si le triomphe sur la France n'était pas suivi de l'affranchissement des catholiques allemands du joug de Rome. Tout d'ailleurs paraissait favorable à la réalisation du projet : une force politique sans bornes aux mains d'un homme de génie, la surexcitation de l'orgueil et des sentiments patriotiques, certaines défections dans le clergé chez beaucoup de laïcs l'irritation causée par les dicusssions conciliaires. Aussi *la lutte pour la civilisation* éclata bientôt de tous côtés, et, naturellement, la Bavière y prit une part conforme à ses antécédents; entre autres mesures, le concordat de 1817, si souvent violé, fut enfin aboli : si la situation n'y devint pas aussi mauvaise qu'en certains autres pays, il faut l'attribuer à la force des catholiques qui constituent les deux tiers de la nation. Grâces à Dieu, les catholiques allemands soutinrent la *lutte* avec un courage, une persévérance, une discipline, qui firent l'admiration du monde, et formeront une des plus belles pages de l'histoire ecclésiastique : c'est un grand spectable, en effet, que celui d'un peuple trouvant en lui-même, pendant de longues années, l'énergie nécessaire pour défendre victorieusement sa foi et son église. Aussi l'ennemi, qui avait déclaré la guerre, déposa enfin les armes et chercha à faire la paix avec ceux qu'il ne pouvait vaincre. Et pendant que les négociations avaient lieu avec le principal adversaire, la famille de Wittelsbach payait ses infidélités par des épreuves sans nom et des humiliations sans exemple. Veuille la Providence que princes et peuples, écoutant la parole du Pontife, reprennent enfin les catholiques traditions des ducs de Bavière.

Digitized by Google

II.

Examinons maintenant plus en détail, les principales parties de l'encyclique

On se souvient avec quelle force de raisonnement, Léon XIII, dans son encyclique aux évêques de Prusse, avait démontré que l'Église, société parfaite, a le droit imprescriptible, inaliénable, de recruter librement ses milices pacifiques, et de les former par des hommes de son choix, suivant ses méthodes, dans ses maisons. On ne sera pas étonné que le Pontife insiste ici encore sur ce principe fondamental. Dans leur adresse de 1850, les évêques de Bavière représentaient au roi que les établissements d'instruction ecclésiastique n'étaient point constitués d'après les règles du concile de Trente, que les élèves du sanctuaire devaient,en beaucoup d'endroits, suivre les leçons des gymnases, lycées, écoles publiques, sur lesquels l'Église n'avait aucune influence ni quant à la direction doctrinale ni quant à la désignation des maîtres ; que pour les séminaires eux-mêmes, l'État s'ingérait dans la nomination des directeurs et sous-directeurs, dans l'acceptation des élèves, dans l'administration du temporel. Quant aux universités, les prélats faisaient observer avec douleur, que les facultés de théologie étaient soustraites à l'autorité de l'Église, et que, contrairement au droit divin, les professeurs ne recevaient point des Pasteurs leur mission d'enseigner. Cette triste situation est encore à peu près la même aujourd'hui ; toutes les tentatives, faites, à différentes reprises, pour y porter remède, ont échoué non seulement devant le mauvais vouloir des gouvernants, mais aussi devant l'hostilité du parti personnifié par Dœllinger. « Il ne se montre pas favorable, disait le nonce de Munich, à la création d'instituts scientifiques dépendants de l'autorité épiscopale, et, pour jouir d'une plus grande liberté dans l'enseignement, il préfère se voir placé sous la sujétion du gouvernement. En voulez-vous une preuve? Les membres les plus influents de ce parti ont combattu de toutes leurs forces le beau projet de fonder en Allemagne, une université entièrement catholique sous la surveillance exclusive de l'épiscopat allemand (1). » Ainsi autrefois les gallicans, pour être plus à l'aise vis-à-vis du Souverain Pontife, se courbaient servilement sous l'autorité des rois de France.

Le Pape veut donc que la formation du clergé, quant à l'enseignement et quant à la direction morale, soit exclusivement dépen-

1. Rapport au Card. Caterini. Voyez Mgr Cecconi, *Hist. du conc. Vatican*, II, 333.

Digitized by Google

dante de l'Église. Remarquons cependant qu'il se borne à affirmer le principe, et qu'il ne propose aucun système spécial d'exécution : faut-il, comme cela se pratique en France, des établissements séparés à organisation complète ? Faut-il des établissements groupés autour d'une école fortement constituée et richement outillée, comme cela existe à Rome ? C'est aux évêques à le décider. Le premier système suffit aux exigences ordinaires du ministère pastoral, le second est beaucoup plus favorable aux intérêts de la science ; ils peuvent coexister dans un même pays, ainsi que cela se voit en Belgique.

***

Léon XIII traite ensuite d'une manière très spéciale la question de la science dans le clergé. Il ne s'attarde pas à en inculquer la nécessité : tout le monde la comprend en Allemagne, mais il insiste beaucoup sur le caractère qu'elle doit avoir et sur les conditions qu'elle exige. Après avoir indiqué la mission de la théologie, qui est d'exposer dans leur pleine lumière les vérités révélées, de les défendre contre les objections de l'incrédulité, d'en montrer l'harmonie avec toutes les données de la raison, il exalte les grands travaux des Pères, dont la *Cité de Dieu* et la *Somme de Théologie* sont la synthèse; il recommande ces modèles à l'imitation du clergé de notre temps, en lui faisant remarquer l'analogie qu'il y a entre les erreurs anciennes et les difficultés modernes, et il conclut qu'il faut se remettre à l'école de saint Thomas, et donner pour base à l'édifice intellectuel une solide philosophie chrétienne. Cette partie de l'encyclique est un magnifique supplément à l'encyclique *Æterni Patris*, au *motu proprio* proclamant saint Thomas patron des écoles catholiques, à la lettre sur l'Académie de Rome; depuis longtemps le Saint-Père n'avait plus traité aussi largement cette grave question ; nous croyons même que jamais encore il n'avait fait ressortir aussi clairement l'heureuse influence que produit le commerce avec le Docteur angélique sur la rectitude de l'esprit, la vigueur du raisonnement, l'habileté dans les discussions, la puissance de compréhension (1).

C'est une confirmation lumineuse, une sanction nouvelle des multiples enseignements adressés à ceux qui prétendaient qu'il « serait facile de recueillir dans la *Somme* de saint Thomas une série de propositions, lesquelles poussées avec une logique sévère à leurs

1. « Disciplina doctoris angelici mire facta est ad conformandas mentes, mire usum parit commentandi, philosophandi, disserendi presse invicteque ; nam res singulas dilucide monstrat aliam ex alia continua serie pendentes, omnes inter se connexas et cohærentes, omnes ad capita pertinentes suprema. »

Digitized by Google

dernières conséquences, mèneraient à de pernicieuses erreurs (1) » ; « que le vieil édifice théologique construit par les scolastiques tombe en ruines, qu'il n'y a pas même moyen de le réparer, qu'il ne répond plus aux exigences modernes, qu'il faut en construire un nouveau (2) » ; que ce nouvel édifice doit reposer sur une philosophie perfectionnée qui possède enfin les vraies notions de *substance*, de *personne*, d'*accident*, de *vie* (3), et surtout sur l'histoire, qui donne aux hommes un jugement sain et qui seule, est capable de faire comprendre et apprécier la religion (4) ; car enfin la théologie est « la conscience que l'Église a d'elle-même, de son passé, de son présent, de son avenir, de l'ensemble de ses doctrines, de son organisation et de sa discipline (5). » « Pour ces savants, disait le nonce de Munich, l'histoire renferme tout... Quant à la théologie de saint Thomas, et à celle des anciens maîtres de l'école, s'ils daignent la considérer comme une *apparition historique* révélant le degré de culture de leur époque, ils s'y arrêtent fort peu, se ressouvenant qu'ils appartiennent au dix-neuvième siècle (6). » Il faut encore ajouter que dans l'esprit du roi Maximilien II, c'est par la science historique qu'il fallait arriver à la fusion tant désirée de toutes les communions chrétiennes. « Le terrain de la science historique apparaissait au roi comme la trêve de Dieu au moyen âge, comme un lieu consacré où les hommes peuvent se rencontrer, sans être d'ailleurs unis par aucun lien religieux... Et de cette communauté, de cette fraternité scientifique, un jour, espérait-il, lorsqu'un souffle plus doux aura fondu les barrières de glace qui isolent les confessions, surgiront plus vastes l'unité et la réconciliation universelles, embrassant à la fois tout le monde historique et toute la vérité religieuse, objet des vœux et des aspirations du patriote et du chrétien (7). »

Ce n'est pas non plus sans intention, nous semble-t-il, que le Pontife, en termes très nets, attribue au sacerdoce la direction théologique; en effet, dans l'Église de Dieu, les maîtres de la doctrine sont les évêques et, comme auxiliaires, les prêtres (8). Naguère encore, cette

1. Dœllinger, Discours au Congrès de Munich, 1864, sur *le passé et le présent de la théologie catholique.*
2. Ibid.
3. Opusc. du Ch. Mayer, *Pro concilio œcumenico.*
4. Dœllinger, *Discours à la mémoire du roi Maximilien.*
5. Dœllinger, *Discours au Congrès de Munich.*
6. Mgr Meglia, Dépêche du 15 janvier 1869 (ap. Cecconi, *Hist. du conc. du Vat.* tom. II, 410).
7. Dœllinger, *Discours du 30 mars 1864, à la mémoire du roi Maximilien.*
8. « Hoc munus permagnum quod est *exhortari in doctrina sana et eos qui contradicunt arguere*, ad ordinem pertinet sacerdotum, qui legitime habuerunt a Christo Domino impositum, quum divina ille potestate dimisit ad gentes universas docendas... ita sane ut episcopi in Apostolorum locum sublecti præsint magistri in Ecclesia Dei, presbyteri adjutores accedant. »

Digitized by Google

vérité était obscurcie dans plus d'une intelligence. « C'est la théologie, disait-on, qui dans les choses religieuses et ecclésiastiques, donne l'être et la force à cette opinion publique, droite et saine, devant laquelle, en fin de compte, tout le monde s'incline, même les chefs de l'Église et les dépositaires de l'autorité. De même, que chez les Hébreux, le prophétisme existait à côté du sacerdoce ordinaire, ainsi dans l'Église, à côté des pouvoirs ordinaires, se trouve une puissance extraordinaire, l'opinion publique, au moyen de laquelle la science théologique exerce une action à laquelle tout finit par céder(1). « Ceux qui étaient imbus de ces idées admiraient comme pleine de profondeur la remarque qu'au moyen âge l'Église reposait sur trois colonnes, la Papauté attribuée aux Italiens, l'Empire accordé aux Allemands, et la science départie aux Français (2).

Nous croyons devoir appeler aussi une attention spéciale sur le passage où Léon XIII reconnaît la légitime liberté de la science, mais indique les bornes dans lesquelles elle doit se maintenir (3). On sait que Mgr Meglia avait signalé comme très générale une malheureuse tendance à encourager et à suivre le soi-disant progrès scientifique jusque dans ses dernières évolutions, et cela avec une liberté et une indépendance entières, maintenant sans doute intact le dogme, mais sacrifiant certaines doctrines qui s'y rattachent (4). A l'issue du concile du Vatican les évêques réunis à Fulda, firent en quelque sorte toucher du doigt les dangers que l'église d'Allemagne avait courus de ce chef. « Dans une semblable situation, disaient-ils, ne doit-on pas considérer comme un trait de la divine Providence que précisément au moment où la science théologique soi-disant libre portait si haut la tête, on ait promulgué le dogme du magistère infaillible du pasteur et docteur suprême de l'Église, dogme qui est, au plus haut point, opposé à cette fausse tendance de la théo-

1. Dœllinger, *Discours au congrès de Munich.*

2. Ibid.

3. « Ratio quidem humana ad cognitionem rerum interiorem reconditamque libera vult acie penetrare, nec non velle potest : verum Aquinate auctore et magistro hoc ipso facit expeditius et liberius, quia tutissime facit, omni procul periculo transiliendi fines veritatis. Neque enim libertatem recte dixeris, quæ ad arbitrium libidinemque opiniones consectatur et spargit, imo vero licentiam nequissimam, mendacem et fallacem scientiam, dedecus animi et servitutem. Ille reapse sapientissimus Doctor intra veritatis fines graditur, qui non modo cum Deo, omnis veritatis principio et summa, nunquam decertat, sed ipsi adhæret semper arctissime semperque obsequitur arcana suo quoque modo patefacienti ; qui neque sancte minus Pontifici romano est dicto audiens, et auctoritatem in eo reveretur divinam, et *subesse romano Pontifici* tenet omnino *necessitate salutis.* »

4. Rapport au cardinal Caterini (ap. *Cecconi*, op. cit., II, 333).

Digitized by Google

logie. Quels résultats n'eût pas produits, avec le temps, dans le domaine de la théologie, cette science prétendue libre, si le concile du Vatican ne lui avait pas opposé cette pierre de touche des esprits contre laquelle est venue se briser la vanité présomptueuse d'une science s'estimant infaillible, triste fruit de la déplorable légèreté de notre siècle, qui tient l'opinion publique pour l'oracle suprême, même dans les choses de l'ordre surnaturel, mais affiche un souverain mépris pour le magistère de l'Église établi par Dieu lui-même (1). »

***

Bien souvent déjà, notamment dans ses encycliques aux évêques d'Italie, de Hongrie et de Portugal, ainsi que dans son discours aux directeurs et élèves des séminaires de Rome, Léon XIII a parlé des qualités morales que doit posséder le clergé pour exercer de notre temps un ministère fructueux. Il y revient encore une fois, insistant en termes particulièrement heureux, sur l'étroite connexion qui existe entre les vertus ecclésiastiques et les devoirs civiques, ainsi que sur l'alliance nécessaire d'une soumission religieuse et d'une indépendance vraiment sacerdotale (2); puis, pour les temps troublés où nous vivons, il demande la patience, la prudence et la force : tolérer beaucoup en silence, tant que la conscience ne force pas à parler ; prendre garde que cette tolérance ne passe point pour assentiment ou approbation du mal ; enfin, si cette alternative se présente, obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Hélas ! ces recommandations ne sont inopportunes nulle part : elles le sont en Bavière moins peut-être qu'ailleurs. Durant la malheureuse période que l'Église vient de traverser, l'admiration de Louis XIV, poussée jusqu'à la folie chez le dernier roi de Bavière, était fort répandue dans certaines classes de la nation. Les érudits affichaient une estime particulière pour les écrivains français du XVIIe siècle, surtout pour ceux de Port-Royal; les façons absolutistes du Roi-Soleil plaisaient aux politiques, et l'on entendit un jour un ministre proclamer à la tribune que les représentants du peuple devaient sacrifier leurs con-

1. Lettre collective de 1871.

2. « Clerus singula civium officia accuret et exequatur, non in morem servientis, sed reverentis; propter religionem, non propter metum ; simul cum justo obsequio dignitatem suam tuentes, iidem cives et sacerdotes Dei. Quod si quando fiat ut civile imperium in jura Dei et Ecclesiæ invadat, tum esto a sacerdotibus insigne exemplum quemadmodum homo Christianus, formidolosis religioni temporibus, in officio perstare debeat : multa is, incolumi virtute, tacitus ferat; in tolerando male facta sit cautus, neque improbis ulla in re assentiat, neve assentetur : re autem urgente in alterutrum, Deine recusanda jussa an gratificandum hominibus, memorabile illud dignissimumque Apostolorum responsum libera voce usurpet : *Oportet obedire Deo magis quam hominibus.* »

Digitized by Google

victions personnelles aux exigences de la couronne ; surtout le système ecclésiastique gallican devait sourire à ceux qui travaillaient à l'établissement d'une église nationale. Signalant les efforts coupables tentés alors pour la création d'un clergé courtisan imbu des traditions de Byzance, un catholique autorisé écrivait de Bavière à un recueil belge : « La tendance à l'indifférence religieuse qui s'infiltre dans les écoles, dans les universités, dans toutes les sphères de l'instruction, ne doit pas trouver de résistance dans le clergé : il faut que l'opinion de la couronne soit chose précieuse et sainte à ses yeux, plus sainte que les maximes et les intérêts de son Église... Depuis longtemps déjà, il (Dœllinger) en était venu à s'indigner, comme d'un blasphème, qu'on osât décliner l'intervention suprême, (c'est-à-dire celle du ministère et du gouvernement) et il exigeait la même déférence des autres (1). »

Que de fois Léon XIII s'est occupé déjà de l'enseignement public dans ses rapports avec la religion. Les deux magnifiques lettres italiennes au cardinal Monaco Lavalletta, la constitution *Romanos Pontifices*, les encycliques *Humanum genus* et *Immortale Dei*, celles aux évêques d'Italie, de France, de Hongrie, renferment à ce sujet des enseignements, des conseils, des directions que les catholiques ne peuvent assez méditer. Tout y est affirmé et appuyé des raisons les plus convaincantes : l'importance de l'éducation chrétienne de la jeunesse au point de vue social aussi bien qu'au point de vue religieux ; l'autorité suprême de l'Église sur les écoles où sont élevés les enfants catholiques, et sa sollicitude constante pour la diffusion de l'instruction populaire ; les graves obligations qui incombent à cet égard aux parents, ainsi qu'aux municipalités et aux corps politiques ou administratifs. Or, tous ces enseignements, tous ces conseils, toutes ces directions sont ici en quelque sorte résumés, condensés et présentés dans leur ensemble. Il n'entre pas dans notre dessein d'analyser en ce moment ces belles pages ; nous y relèverons cependant la démonstration de l'autorité de l'Église (2), et la grave affirmation que les parents ne peuvent renoncer à leurs droits sur l'éducation de leurs enfants et que personne ne peut leur enlever ces droits (3).

1. *Revue générale*, 1871, II, 358-359.

2. « Atqui de litterarum doctrinarumque domiciliis auctoritatem Ecclesiæ catholicæ prohibere maxime injurium est, eo quod munus religionis docendæ, ejus videlicet rei qua nemo homo non indiget ad salutis æternæ adeptionem, Ecclesiæ a Deo sit datum ; nulli vero alii datum est hominum societati, neque societas ulla sibi potest adsciscere ; ideoque ipsa suum propriumque jus merito affirmat, labefactum conqueritur. »

3. « Hisce in officiis simul cum procreatione liberorum susceptis, noverint patres familias, totidem jura inesse secundum naturam et æquitatem, atque esse ejusmodi, de quibus nihil

Digitized by Google

***

Après ce que nous avons dit plus haut des projets de fusion des différentes communions chrétiennes caressés en haut lieu pendant si longtemps, on ne sera pas étonné que le Pontife mette les fidèles en garde contre les périls que présentent les rapports avec les hérétiques. A la veille du concile du Vatican, on écrivait encore qu'il est nécessaire de rétablir, à tout prix, l'union avec les sectes dissidentes ; que pour y arriver il fallait renoncer au fanatisme orthodoxe, aux systèmes scolastiques et aux distinctions subtiles, laisser de côté les points secondaires et s'en tenir aux dogmes fondamentaux (1).

***

Tous les catholiques reconnaissent qu'en dehors de circonstances spéciales le Saint-Siège est tenu à l'obligation des concordats qu'il a consentis ; mais en 1871 il s'éleva une controverse sur la nature de cette obligation ; pour les uns, qui regardaient les concordats comme des contrats synallagmatiques, c'était une obligation de justice ; pour les autres, qui les regardaient comme des privilèges, c'était une obligation de fidélité. Cette discussion fournit au cabinet de Munich un prétexte pour abolir le concordat de 1817, que le gouvernement avait dénaturé dès sa promulgation et qu'il n'avait jamais observé loyalement. Le franc-maçon qui gouvernait alors la Bavière au nom d'un roi insensé, argua hypocritement du bref de Benoît XIV à l'évêque de Liège (16 décembre 1740) et des félicitations adressées par Pie IX à Maurice de Bonald, que le concordat peut être révoqué au bon plaisir du pape, et que partant, il ne saurait lier le pouvoir civil. Léon XIII se plaint à juste titre de cette violation d'un traité solennellement conclu. « Bien que dans ce concordat, dit-il, le Saint-Siège ait beaucoup cédé de ses droits, néanmoins il l'a toujours, suivant son habitude, religieusement observé dans toutes ses parties ; et il n'a jamais donné aucun sujet de plainte. C'est pourquoi il est grandement à désirer que ce qui a été convenu de part et d'autre, soit de part et d'autre fidèlement observé, non pas seulement quant à la lettre de la convention, mais surtout quant à son esprit (2).

liceat sibi remittere, nihil cuivis hominum potestati liceat detrahere, quum officiis solvi quibus homo teneatur ad Deum, sit per hominem nefas. »

1. Mgr Meglia, ap. Cecconi, II, 413.

2. « Eas quidem Apostolica sedes, tametsi multa de jure suo paciscendo remiserit, integre tamen, religioseque, ut solet, semper servavit, nihilque unquam egit quod causam querelarum ullam præberet. Quapropter enixe optandum ut utrinque stent utrobique conventa, et rite observentur cum ad verba, tum magis ad mentem eam qua scripta sunt. »

Digitized by Google

***

La grande préoccupation des meilleurs catholiques allemands est la liberté de l'Église ; les entraves imposées en certains pays à tout mouvement de la vie chrétienne sont vivement senties par les âmes généreuses. Sous ce rapport la situation de la Bavière est loin d'être enviable ; voici en quels termes le Nonce de Munich la dépeignait en 1869, et certes elle n'a pas été améliorée sous le régime de la *lutte civilisatrice.*

« Quant à la Bavière qui, en fait d'oppression, ne le cède à aucun autre état, il suffit pour être édifié sur son compte de lire, du commencement à la fin, ce fameux chef-d'œuvre de police religieuse qui s'appelle *Édit de religion* et fait partie intégrante de la constitution du royaume. Toute manifestation extérieure du culte et de la vie chrétienne y est déclarée matière mixte: par conséquent l'autorité ecclésiastique ne saurait la régler seule. Pour les affaires purement spirituelles, qui regardent le for intérieur de la conscience, commec'est là un sanctuaire absolument impénétrable àla puissance humaine, l'État veut bien généreusement reconnaître la compétence de l'autorité ecclésiastique, en se réservant toutefois la surveillance et l'approbation des décisions qui s'y rapportent. Il est facile de pressentir quelles conséquences pratiques entraînent de pareils principes: elles se manifestent à chaque instant et de mille manières, à la grande douleur de tous les enfants dévoués de l'Église. Prenons un exemple. Les habitants d'un village ou d'une ville désirent faire prêcher un certain nombre de sermons ou une mission dans leur paroisse, et témoignent l'intention d'appeler pour cela un prêtre de la Compagnie de JÉSUS. Il faut, dans ce cas, qu'au moins trois semaines à l'avance l'évêque du diocèse fasse connaître par écrit ce pieux désir au gouverneur du Cercle où se trouve la ville ou le village en question. Le gouverneur demande l'avis du chef de la commune où doit être prêchée la mission et prend auprès de lui les informations nécessaires. Quand le bourgmestre (Dieu veuille que ce ne soit pas un incrédule ou un protestant fanatique) a donné son avis, le gouverneur adresse un rapport au ministre de l'intérieur. Ici on procède à une enquête minutieuse : on s'informe des nom et prénom du prédicateur, de l'ordre auquel il appartient, du temps qu'il doit prêcher, du nombre de journées de travail que fera perdre cette mission, du genre d'exercices de piété qui y seront pratiqués ; surtout on s'enquiert s'il y aura des processions en plein air, etc., etc. Puis, lorsque toutes ces circonstances ont été mûrement pesées

Digitized by Google

la demande est transmise au cabinet du roi. Enfin arrive la réponse, affirmative ou négative, suivant que la prudence d'état l'exige (1). »

Retenons bien que ce tableau n'est malheureusement pas une charge imaginée par un spirituel journaliste, que c'est une fidèle photographie prise par un diplomate pour renseigner ses supérieurs hiérarchiques. Redisons encore que c'était la situation relativement heureuse d'avant le *culturkampf!* Est-il un catholique qui ne bénisse Léon XIII d'avoir stimulé l'énergie des Bavarois, afin qu'usant de leurs droits politiques ils travaillent sans relâche à faire changer cet état de choses? Certes, comme le dit le Pontife, s'il est loisible aux ennemis de la religion de peser sur les gouvernements afin de leur arracher des lois restrictives de la liberté civile et religieuse, on ne peut trouver mauvais que les catholiques usent aussi de leur légitime influence pour sauvegarder les intérêts supérieurs de leur foi.

***

Qu'il nous soit permis, en terminant, d'attirer l'attention sur l'insistance avec laquelle le Souverain Pontife affirme le grand principe que l'*Église est une société parfaite* (2), et sur la logique avec laquelle il en déduit les conséquences les plus importantes. Pour dire toute notre pensée, il nous semble que ce principe n'est pas assez compris de certains catholiques; que dans l'esprit d'un grand nombre il reste à l'état d'abstraction et ne se présente pas avec ses applications pratiques ; qu'on paraît trop l'oublier dans certaines questions, notamment quand il s'agit des associations religieuses et de leurs moyens d'existence. Et pourtant ce n'est qu'en affirmant hautement la vérité qu'on la fait accepter par les esprits droits, et qu'on la fait au moins respecter des autres.

T. B.

THIERRY DE SAINT-ÉVROULT.

CHAPITRE V. — Des donations faites au monastère d'Ouche, et de la fondation de l'abbaye de Saint-Martin en la ville de Séez. Et comment le seigneur Robert de Greutemaisnil quitta le siècle et se fit moine à Saint-Évroult.

NOMBREUSES furent les possessions assurées dès l'origine à la fondation de Saint-Évroult par la famille des Greutemaisnil. Elles sont mentionnées tout au long dans le « testament de l'église d'Ouche » confirmé en l'an du Seigneur 1050 par le duc Guillaume,

1. *Cecconi*, ouv. cité, II, 432.

2. Voyez, p. e. outre la présente encyclique, l'encyclique *Immortale Dei*, et l'encyclique aux Évêques de Prusse.

Digitized by Google

l'archevêque de Rouen et plusieurs autres évêques de la province. Entre autres privilèges, les moines avaient liberté entière de procéder à l'élection de l'abbé suivant les prescriptions de la discipline régulière.

L'affabilité et l'extrême douceur de l'abbé Thierry concilièrent encore à l'abbaye naissante de nouveaux amis, qui tinrent à lui faire de saintes largesses pour le salut de leurs âmes. C'est ainsi qu'agit en particulier Ives de Belesmes, évêque de Séez, pontife lettré, aimable et rempli de tendresse pour les clercs et les moines, mais animé d'une vénération spéciale envers l'abbé Thierry. Souvent les deux amis franchissaient la distance qui les séparait, pour jouir de leur mutuelle présence dans la douce liberté d'entretiens privés. A la suite de ces rapports familiers, l'évêque usa de son ascendant sur Roger de Mont-Gomery, son parent, pour procurer la fondation d'un nouveau monastère situé dans sa ville épiscopale, et fort célèbre dans la suite sous le nom de Saint-Martin de Séez. Les premiers moines furent envoyés de Saint-Évroult; l'abbé Thierry en surveilla le développement avec une tendresse toute particulière. On le voyait souvent y passer trois ou quatre semaines de suite afin d'y implanter dans toute leur plénitude l'esprit et les traditions de l'ordre monastique.

Mais l'événement qui pesa le plus sur les destinées du monastère d'Ouche, fut la conversion de l'un de ses fondateurs, Robert de Greutemaisnil. Instruit avec grand soin dès son enfance, il s'était distingué entre tous ses compagnons par la ténacité de sa mémoire. Mais parvenu à l'adolescence, il dédaigna les loisirs de l'étude, et servit cinq ans, en qualité d'écuyer, le duc Guillaume. Après quoi, armé chevalier et comblé de présents, il s'apprêtait à se signaler dans la carrière des armes, lorsque la mort funeste de son père, blessé mortellement dans une de ces guerres privées si fréquentes alors, vint ouvrir les yeux de Robert sur les dangers du siècle et la vanité de la gloire humaine. Touché de la grâce de Dieu, il fit en faveur de Saint-Évroult le testament dont nous avons parlé, puis vint se donner lui-même en faisant dévotement profession de moine selon la règle de Saint-Benoît. Il travailla puissamment à l'accroissement des biens de son église encore pauvre. Comme les membres de sa famille abondaient de toutes sortes de richesses, il avait incessamment recours à quelques pieux expédients pour leur ravir quelque chose dans l'intérêt de leur propre salut. C'est ainsi qu'il obtint de sa mère un grand psautier magnifiquement enluminé donné jadis à l'archevêque Robert de Rouen par la reine Emma d'Angleterre, et

Digitized by Google

qui depuis lors servit souvent aux moines de Saint-Évroult dans l'accomplissement de la psalmodie sacrée.

CHAPITRE VI. — Du commencement des peines du vénérable abbé Thierry, et du voyage en Italie de Guillaume, fils de Géroï.

CEPENDANT le vénérable abbé Thierry commençait à ressentir péniblement le poids de la charge abbatiale. Il y avait dans le monastère un certain nombre de frères, au gré desquels l'abbé donnait trop d'importance aux choses spirituelles et ne montrait pas assez de zèle pour l'administration. « De quoi vivront tous ces orateurs, disaient-ils, s'il n'y a pas de laboureurs? A quoi bon passer tout le jour à lire ou à écrire dans le cloître, plutôt que de pourvoir à la subsistance des frères? » Plusieurs ne se contentaient pas de ces amères critiques; ils profitaient de toutes les occasions pour témoigner à l'abbé leur mécontentement. Toutefois la présence du fondateur principal, Guillaume, fils de Géroï, qui prenait ouvertement le parti de Thierry, réduisait constamment à l'impuissance les tentatives de rébellion. Mais hélas! un jour vint que Guillaume lui-même partit pour l'Italie, d'où il ne devait pas revenir, et l'homme de Dieu Thierry demeura bien désolé en Normandie.

C'était l'époque où une poignée de seigneurs normands venaient de subjuguer par les armes tout le sud de l'Italie. Parmi les chevaliers qui s'étaient le plus distingués dans ces vaillants exploits, se trouvait le propre fils du vieux Guillaume de Géroï, Guillaume de Montreuil, lui-même un des principaux bienfaiteurs de Saint-Évroult. Dès qu'il se vit en possession de la fortune, récompense de sa valeur, il en avertit les moines d'Ouche, et leur demanda d'envoyer en Italie quelque messager fidèle pour venir chercher les dons qu'il leur destinait. Le vieux Guillaume de Géroï s'offrit lui-même pour aller mendier près de son fils sur la terre étrangère en faveur de ses frères du cloître. L'abbé Thierry touché d'un tel dévouement ne consentit qu'avec peine à le laisser partir; mais enfin, vaincu par ses instances, il le confia à la garde de Dieu, et fit sur lui avec tous les frères la prière d'usage. Guillaume s'achemina donc vers l'Italie avec quelques compagnons religieux et vassaux de l'abbaye. Lorsqu'il fut parvenu au terme de son voyage, son fils le reçut avec de grands honneurs et le combla de dons et d'offrandes pour l'abbaye normande. Mais Dieu permit que le noble héros terminât ses jours avant de revoir Saint-Évroult. Il mourut à Gaète, dans la confession du Christ, le jour des nones de mars et fut enseveli dans la cathédrale dédiée au saint évêque et martyr Érasme. De ses compagnons, l'un fut empoisonné

Digitized by Google

et volé en route, les autres n'atteignirent que successivement le pays de Normandie, et ne se montrèrent point fidèles à apporter au bienheureux Évroult les richesses que lui avait vouées la générosité du noble Guillaume. De sorte qu'à l'exception d'un calice d'argent, d'une dent d'éléphant, de deux chasubles et d'un morceau de soie qui servit à faire la chape du chantre, les moines d'Ouche ne reçurent aucun avantage d'une si lointaine mission.

CHAPITRE VII. — Suite des troubles suscités contre l'homme de Dieu, et comment il résolut d'aller en Jérusalem au saint pèlerinage.

APRÈS le départ du moine-chevalier Guillaume, les adversaires du vénérable Thierry recommencèrent ouvertement leurs actes d'opposition et d'insolence. Le démon se servit en cette occasion de ce même Robert de Greutemaisnil dont la conversion avait réjoui tant les frères, et que le saint abbé avait élevé à la dignité de prieur. Robert avait de grandes qualités. Il était chaste, zélé et rempli de dévouement pour ses frères; mais sa nature impétueuse l'emportait trop souvent au-delà des limites de la prudence; puis le souvenir du rang qu'il avait tenu dans le monde, des biens qu'il avait procurés au monastère, tout cela contribua à en faire insensiblement le rival et l'adversaire de son abbé. Non seulement il critiquait secrètement ses décisions, en présence des frères, mais souvent il en venait à des discussions ouvertes et pleines de violence avec le vénérable Thierry, auquel il ne pouvait pardonner la préférence donnée par lui aux choses spirituelles sur les affaires temporelles. Le saint abbé prenait souvent le parti de « donner place à la colère », en s'éloignant pour un temps; ses visites au monastère de Séez devenaient de plus en plus fréquentes et prolongées. Enfin, voyant que cette situation pénible menaçait de se prolonger indéfiniment, il résolut de rendre au duc Guillaume le bâton pastoral avec tous ses droits sur l'abbaye. Le duc prit une décision digne de sa sagesse. Il chargea le bienheureux Maurille archevêque de Rouen d'examiner l'état réel des choses et de voir ce qu'il y avait de mieux à faire suivant les circonstances.

En conséquence, l'an du Seigneur 1056, les hommes les plus distingués de l'Église de Normandie vinrent célébrer à Ouche la fête des saints Apôtres Pierre et Paul. On remarquait, entre autres, avec le savant Fulbert, compagnon de l'archevêque, l'évêque de Lisieux Hugues, Ansfroid, abbé de Préaux, Lanfranc, prieur du Bec et plusieurs autres également remarquables par leur savoir et

Digitized by Google

leur vertu. Après avoir constaté l'état des esprits, il décidèrent d'un commun accord que Thierry devait être maintenu dans sa dignité, et adressèrent à Robert une exhortation des plus convaincantes, à l'effet de lui inspirer les sentiments qui devaient diriger sa conduite envers son abbé. Les illustres personnages une fois repartis, le troupeau de Saint-Evroult recouvra pour quelque temps la paix sous la houlette de son père spirituel.

Moins d'un an après on apprit à Ouche la mort de Guillaume de Géroï. Ce fut le signal de la reprise des hostilités contre le vénérable Thierry. A la fin celui-ci, persuadé que sa présence à Ouche ne pouvait être qu'un obstacle à la paix et au bien spirituel des frères, prit la résolution de tout quitter et de s'en aller comme tant d'autres au sépulcre du Seigneur en la cité de Jérusalem. Le IV des calendes de septembre, il vint de Séez à Saint-Évroult; et après avoir convoqué les frères en chapitre, il leur fit part de son dessein, leur donna à tous de sages avis, les absout, les bénit et les recommanda au Seigneur JÉSUS. Il se rendit ensuite à Lisieux auprès de l'évêque Hugues qui l'aimait beaucoup, et lui rendit la charge des âmes qu'il avait reçue de lui. Beaucoup versèrent des larmes en voyant celui qu'ils aimaient s'en aller ainsi en saint pèlerinage. Deux d'entre eux ne purent se décider à se séparer de lui, et résolurent de l'accompagner jusqu'à la fin : c'étaient Herbert de Montreuil, le premier moine reçu à Saint-Évroult par Thierry, et Guillaume, surnommé Bonne Ame, alors simple clerc, mais qui devait plus tard régir durant trente-six années la métropole de Rouen. Ce fut en leur compagnie que l'ancien abbé de Saint-Évroult, après un pénible voyage, atteignit les confins de la Bavière.

CHAPITRE VIII. — De la bienheureuse mort du saint abbé Thierry, et de plusieurs beaux miracles qui s'en suivirent.

EN ce temps-là il y avait aux frontières de la Bavière un hospice célèbre construit par la munificence des princes chrétiens pour la réception des pauvres et des pèlerins. Ce fut la première étape importante de l'abbé Thierry et de ses compagnons. Or, il se trouvait que l'hospice était alors dirigé par un ancien soldat Normand nommé Ausgot. Celui-ci se fit fête de recevoir chez lui des compatriotes; il les retint plusieurs jours et les traita avec beaucoup de charité. A leur départ il les mit en relation avec un évêque bavarois qui allait partir lui aussi pour le saint voyage.

Quelque temps après, l'évêque Thierry et ses deux compagnons

Digitized by Google

arrivèrent à Antioche de Syrie, où l'abbé de Saint-Siméon les reçut avec des honneurs particuliers. Là le moine Herbert, impatient d'atteindre le but du pèlerinage, obtint la permission de gagner par terre Jérusalem, tandis que le reste de la caravane préféra y arriver par mer en visitant Chypre. Ils abordèrent bientôt dans cette île, au rivage où s'élevait une abbaye dédiée à Saint-Nicolas le Confesseur. Ils se dirigèrent d'abord vers l'église, et là, prosternés, prièrent Dieu suivant l'inspiration de la grâce divine. Thierry durant ce temps versa d'abondantes larmes. Lorsqu'il se releva, se sentant plus brisé que de coutume sous le poids des souffrances de tout genre qu'il éprouvait depuis quelques années, il s'assit épuisé sur le pavé du temple. L'évêque son compagnon lui demanda ce qui lui était arrivé. « Mon Père, dit Thierry, j'avais un vif désir de voir la Jérusalem terrestre ; mais à présent je suis à bout de souffrances, et il me semble que c'est la volonté de Dieu que je ne pense plus qu'à la Jérusalem du ciel. » — « Frère bien-aimé, dit l'évêque, je vais te préparer un logement ; en attendant reste assis et repose-toi un moment. » L'évêque parti, Thierry se leva, s'approcha de l'autel, et là pria longtemps le Dieu qu'il avait servi fidèlement dès l'enfance. Ensuite il se prosterna devant l'autel dans la direction de l'Orient disposa avec un soin religieux les vêtements qui couvraient son corps ; puis se mettant sur le côté droit, comme s'il allait dormir, il appuya sa tête sur le degré de marbre, croisa les mains sur la poitrine, et rendit ainsi son âme au Dieu créateur. C'était le jour des calendes d'août de l'année 1058.

Cependant le prélat bavarois ayant tout préparé pour le logement des pèlerins envoya le compagnon de Thierry à l'église pour en prévenir l'homme de Dieu. Grande fut la surprise et la douleur de Guillaume en trouvant mort le vénérable abbé. Il revint tout tremblant rapporter à l'évêque la triste nouvelle. Celui-ci ne put croire d'abord à un tel événement. « Le bon vieillard, disait-il, fatigué de la traversée, se sera endormi sur les marches de l'autel. Allons le voir. » Il y alla, mais il trouva les membres du défunt déjà glacés. Réunissant alors tous les pèlerins ainsi que les indigènes attirés par leur arrivée, il leur raconta la sainte vie de celui qu'il pleurait. Ce récit les toucha tellement, que tous à l'envi offrirent leurs services pour rendre au saint abbé les devoirs suprêmes. Les clercs avec l'évêque psalmodièrent les vigiles, tandis que la foule des pieux fidèles creusait une fosse devant l'entrée de la basilique. Mais lorsqu'on voulut lever le corps du défunt pour le porter vers l'endroit de la sépulture, Dieu permit qu'aucune force humaine ne

Digitized by Google

pût le retirer de l'endroit où il s'était endormi. L'évêque et tout le peuple furent saisis d'étonnement. Mais bientôt le prélat s'adressant à la foule en ces termes : « Mes frères, dit-il, Dieu a voulu nous montrer par ce prodige qu'il désire que nous entourions d'honneurs tout particuliers la dépouille de son serviteur. Qu'on lui prépare donc une sépulture tout près du saint autel, tandis que moi et mes clercs nous allons célébrer pour son âme le sacrifice de la messe avec toute la solennité convenable. Ainsi fut fait ; et la messe finie, on n'éprouva plus aucune difficulté à déposer le corps du bienheureux dans le nouveau sépulcre qu'on venait de creuser.

Dans la suite plusieurs malades atteints de la fièvre ou d'autres infirmités recouvrèrent la santé au tombeau de l'homme de Dieu, selon que le rapportèrent plus tard les frères de l'abbaye. Lorsque la nouvelle de sa mort parvint au pays de Normandie, elle excita partout de vifs regrets, mais surtout à Saint-Evroult, dont les moines s'acquittèrent dévotement du service dû à leur père, et célébrèrent dès lors sa mémoire le premier jour d'août de chaque année. Telle fut la vie et la mort précieuse devant Dieu du vénérable abbé Thierry, qui le premier introduisit au monastère d'Ouche les us et les traditions monastiques de Richard de Verdun, de Guillaume de Dijon et de Thierry de Jumièges.

NOUVELLES BÉNÉDICTINES.

LE COLLÈGE DE SAINT-ANSELME.— Le 4 janvier a eu lieu au palazzo dei Convertendi, Piazza Scossa-Cavalli, l'inauguration du collège bénédictin de Saint-Anselme, dont le rétablissement avait été confié par Sa Sainteté à S. Exc. Mgr Dusmet, archevêque bénédictin de Catane. La cérémonie a été simple, à cause du manque d'espace dans les locaux provisoires, mais elle a été honorée de la présence d'illustres personnages bénédictins parmi lesquels on remarquait LL. ÉÉ. les Cardinaux Celesia, Sanfelice et Ganglbauer, les archevêques de Montréal et de Salzbourg, les évêques de Newport et Menevia, et de North Minesota, les abbés ordinaires de Mont-Cassin, de Saint-Paul de Cava, et de Monte-Vergine, l'abbé de Fiecht, le Président général des bénédictins anglais, les abbés Tosti, Smith, Flugi, Cristophori, etc., etc.

La cérémonie s'est ouverte par un discours d'inauguration prononcé en latin par S. Exc. Mgr Dusmet archevêque de Catane, le vénérable et sympathique prélat qui avait eu à porter tout le poids de l'organisation de l'œuvre naissante et s'en était acquitté avec le plus grand tact et avec un plein succès. L'orateur s'est adressé aux jeunes moines, élèves du nouveau col-

Digitized by Google

lège, pour leur rappeler leurs devoirs et les exciter à s'en acquitter dignement, puis aux supérieurs et professeurs du collège, enfin à LL. Éminences et à tout l'auditoire distingué qui l'entourait. Les paroles émues du vénérable prélat resteront à jamais profondément gravées dans tous les cœurs.

On est descendu ensuite dans la petite église du nouveau collège, pour y assister à la bénédiction du Très-Saint-Sacrement et au chant du *Te Deum*. C'est le nouvel abbé de Saint-Anselme, le R^me^ P. Dom Gaetan Bernardi qui a officié pour cette cérémonie religieuse. Ce digne prélat, que le Saint-Père vient d'élever à la dignité abbatiale, est profès du Mont-Cassin où il a rempli durant de longues années la fonction importante de recteur du collège annexé à l'abbaye-mère de l'Ordre de Saint-Benoît.

Le collège de Saint-Anselme qui vient de s'ouvrir sous des auspices aussi favorables et auquel nous souhaitons la bénédiction de Dieu, compte un personnel d'une trentaine de religieux de diverses nationalités : l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne, l'Espagne, les États-Unis, la Bohème, l'Angleterre et la Belgique y sont dignement représentées.

***

On nous écrit d'Amérique que les missions bénédictines sont partout en pleine activité ; dans les dernières années on y a établi plusieurs monastères de religieuses et bâti grand nombre d'églises et d'écoles.

A Chicago où il existait depuis une trentaine d'années une paroisse allemande administrée par les cinq moines-prêtres d'un prieuré, on vient de bâtir un vaste prieuré auprès de l'église de Saint-Procope, qui est une paroisse de langue tchèque : cet établissement est appelé à avoir une grande influence sur les Bohèmes de l'ouest et de l'est des États-Unis par le collège qui y sera annexé.

Le 3 juillet dernier, l'évêque Schumhacher de Porto Viego (Équateur), désireux d'avoir une mission bénédictine dans son diocèse, s'est adressé à l'archiabbé de Saint-Vincent pour obtenir de lui une colonie de moines. Jusqu'ici le manque de religieux n'a pas permis d'accéder à sa demande En attendant le R^me^ P. abbé s'est offert pour élever dans son abbaye quelques jeunes gens qui pourront plus tard être d'utiles auxiliaires pour la mission et peut-être réaliser complètement le plan de l'évêque.

***

Nous avons annoncé dans notre livraison d'avril 1887 la mort de Dom Isidore Robot, O. S. B. fondateur et premier préfet apostolique de la mission du Sacré-Cœur au territoire Indien. L'œuvre apostolique du vénéré défunt, confiée maintenant à son successeur, le R. P. Dom Ignace, également moine de la Pierre-qui-Vire est considérable.

En arrivant dans le territoire indien, grand comme le tiers de la France et comptant une population d'environ 77,000 Indiens et 30,000 blancs ou

Digitized by Google

descendants de blancs, Dom Robot trouva une seule misérable église en bois, qu'il dut payer 1,750 francs. Quand, en 1886, épuisé par les travaux et les fatigues, il résigna ses fonctions, il laissait environ 3,500 catholiques, un monastère de son Ordre, un monastère de religieuses, une grande ferme en pleine exploitation, deux pensionnats, l'un de jeunes gens dirigé par les religieuses, l'autre de jeunes filles dirigé par les Dames de la Merci; trois écoles primaires dirigées par les mêmes religieuses, comptant environ deux cent vingt enfants, cinq nouvelles églises, quatre résidences et vingt postes où les missionnaires se rendent tous les mois pour donner les sacrements, catéchiser les enfants et instruire les infidèles et les protestants.

Par sa conduite sage, prudente et ferme, le révérend Père Robot avait su faire aimer et respecter le prêtre catholique, à tel point que celui-ci peut se présenter partout maintenant, sûr d'être parfaitement accueilli, même par les païens et les hérétiques, tandis qu'avant lui, aucun missionnaire n'osait se fixer sur ce territoire.

NÉCROLOGIE. — Le 17 décembre 1887 est décédé à Tropea Monseigneur D. Luigi Vaccari, O. S. B. évêque de Sinope, dans la soixante-onzième année de son âge et la vingt-septième de sa profession monastique. Né à Fuscaldo le 21 avril 1817, le vénérable défunt avait fait profession au Mont-Cassin le 18 décembre 1861 et avait reçu la consécration épiscopale le 31 décembre 1871. Il était coadjuteur de l'évêque de Nicotera et Tropea.

Monseigneur Vaccari se distinguait par sa grande dévotion envers la Très Sainte Vierge Marie : il avait écrit un ouvrage sur sa glorieuse Assomption et un mois de mai.

Le 15 déc. 1887, est décédé au monastère des religieuses bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement à Caen, la Mère Marie de Saint-Maur, (Me Fouet), religieuse de chœur, dans la 77e année de son âge et la 51e de sa profession religieuse.

R. I. P.

Reçu pour l'Abbaye incendiée de Saint-Meinrad, O. S. B. (Amérique).

Des Dames du Très-Saint-Sacrement, à Gand, un don considérable d'ornements comprenant entre autres, 2 ornements complets, 9 chasubles, 1 chape, des étoles, du linge, etc.

De Me C. F... (2me don) fr. 25-00

Digitized by Google

LE PÈLERINAGE DE SAINT-BENOIT A MAREDSOUS.

Actions de grâces du mois.

ACTIONS de grâces diverses au bienheureux Père pour faveurs obtenues.

Un prêtre qui a eu recours à saint Benoît dans une grave maladie remercie le grand saint pour sa complète guérison. Un autre prêtre remercie le glorieux patriarche pour une notable amélioration dans son état et continue à solliciter des prières à saint Benoît de qui il attend le complet rétablissement de sa santé.

Une famille remercie saint Benoît de ce qu'un projet qui menaçait gravement sa paix et son honneur a été différé et sera peut-être définitivement écarté : à cet effet elle continue à implorer la protection du grand saint et à solliciter les prières de ses fils et des lecteurs du *Messager*.

Une communauté remercie saint Benoît de la bonne réussite d'une opération subie par une jeune religieuse.

Recommandations.

Une mère de famille surchargée de peines intérieures. — Les intérêts spirituels et temporels de plusieurs familles. — Plusieurs sociétés de jeunes gens. — Trois conférences de Saint-Vincent-de-Paul et leurs présidents. — La guérison d'une personne. — Diverses intentions spéciales. — Deux jeunes ménages. — — De nombreux enfants. — Une personne commençant une nouvelle carrière — Une jeune personne scrupuleuse et ses parents très éprouvés — Un homme fort éprouvé. — Une jeune postulante. — Un homme qui subit des pertes matérielles. — De nombreux infirmes et malades. — Une personne souffrante et la conversion de plusieurs grands pécheurs. — Plusieurs intentions, trois surtout qui regardent la gloire du bon Dieu. — Une affaire temporelle, provoquée par méchanceté et mauvais vouloir contre la faiblesse de pauvres femmes. — L'avenir d'une jeune personne. — Le changement de vie d'un jeune homme. — Une affaire concernant un couvent. — La conversion d'une demoiselle protestante. — Un examen important.

M. R^d P. Je viens solliciter de saint Benoît la conversion d'un membre de ma famille qui m'est bien cher, et qui, élevé dans l'indifférence religieuse, vit depuis bien des années loin de toute pratique. Que saint Benoît daigne exaucer ma prière dans ce sanctuaire où il se plaît à répandre ses faveurs sur ceux qui s'adressent à lui ! S'il m'accorde le plus tôt possible la grâce sollicitée je la publierai à sa gloire.

Digitized by Google

LE MESSAGER DES FIDÈLES.

1888. — N° 3. — Mars.

CHRONIQUE LITURGIQUE.

SAINT JOSEPH,

Patron de l'Église et de la Belgique (1).

L'AN dernier, à l'occasion du mois de mai, nous avons consacré quelques pages au développement successif du culte liturgique de la Mère de Dieu. Le mois de mars nous fournit au même titre l'occasion d'entretenir nos lecteurs du grand Saint doublement cher aux catholiques belges, parce que son manteau protecteur abrite à la fois pour eux l'Église et la patrie.

La vitalité de l'Église, qui est comme le caractère central de sa vérité et le principe de son unité, sainteté, apostolicité et catholicité, se manifeste d'une façon singulièrement providentielle dans la progression organique de l'expression de la vérité révélée.

Or, cette expression s'offre à nous sous un double aspect, selon qu'elle émane de l'esprit ou du cœur de l'Épouse du Christ. Dans le premier cas, elle s'appelle dogme ; dans le second, elle prend le nom de dévotion. L'un et l'autre s'unissent par le lien d'une influence mutuelle. Tantôt la dévotion pressent le dogme, comme nous l'avons vu dans le culte de l'Immaculée-Conception ; tantôt son entier épanouissement est une résultante d'une définition dogmatique, ainsi que nous le voyons aujourd'hui dans le culte du Pape infaillible. Mais toujours ils se tiennent par la main ; et, en dernière analyse, le dogme est le guide et le fondement de toute dévotion solide (2).

Cette marche progressive, qui se présente d'abord dans le culte principal et premier que l'Église rend au Christ, et ensuite dans celui de sa sainte Mère, qui en dérive immédiatement, nous la trouvons

1. Cardinal Pie, *Instruction pastorale portant promulgation d'un décret apostolique qui attribue à saint Joseph le titre de patron de l'Église universelle*, 4 mars 1871, t. VII, 113. — *Dublin review. Devotion to S. Joseph*, t. XVI, p. 412. — V. Baesten, S. J., *S. Joseph patron de la Belgique. Précis historiques*, 1879, p. 128-141, 196-226.

2. Faber, *Le saint Sacrement*, trad. par Bernhardt, t. II, p. 159.

Digitized by Google

exprimée d'une manière non moins frappante dans la dévotion à la troisième personne de la Trinité terrestre, au glorieux Chef de la sainte famille de Nazareth, saint Joseph, Époux très chaste de la Vierge Marie, Père nourricier de JÉSUS.

Pour peu que l'on considère l'histoire de cette belle dévotion, ce qui étonne avant tout, au point de sembler à bien des dévots du grand Saint comme un fait anormal et inexplicable, c'est comment l'Église a pu, durant de longs siècles, laisser officiellement dans l'oubli une figure d'une sainteté si suréminente et d'une mission si universelle. Et pourtant, ce fait seul, bien compris, donne à la dévotion de saint Joseph un charme de plus, et la marque d'un sceau plus expressément providentiel. Un simple coup d'œil jeté sur quelques-unes des raisons secrètes qui ont présidé à cette tardive éclosion d'un culte aujourd'hui si répandu, suffira pour mettre cette vérité en lumière.

Et d'abord, l'Écriture Sainte semble avoir prédit l'histoire de cette dévotion par la manière extrêmement sobre dont elle parle de saint Joseph. Sans doute, l'Époux de Marie apparaît dans l'Évangile aux scènes de l'Incarnation, de la Nativité, de la fuite en Égypte, du retour à Nazareth et de JÉSUS retrouvé au temple ; sans doute, dans ces récits simples mais substantiels, le Père nourricier du Sauveur est dépeint à larges traits sous les couleurs les plus attrayantes; mais, somme toute, l'humble charpentier s'y efface devant Marie et JÉSUS ; il n'y est, pour ainsi dire, question de lui qu'en troisième ligne. Aussi il disparaît de la scène avant la vie publique de JÉSUS, sans même qu'il soit fait mention de son bienheureux trépas. Cette particularité des saints Livres a dû être aux yeux des premiers siècles comme une révélation, nous dirions volontiers comme un programme.

Du reste, la Sainte Vierge elle-même, dont tous les cœurs fidèles ont de tout temps uni l'amour à celui de son Fils, combien l'Évangile n'est-il pas réservé à en parler ? Aussitôt Notre-Seigneur arrivé à sa vie publique, à sa carrière messianique, Marie s'efface, comme la lune se dérobe à nos regards devant l'éclat du soleil montant dans le ciel ; même, si elle apparaît encore, on dirait presque que les Évangélistes cherchent à l'amoindrir en présence de son Fils. Aux noces de Cana (1), et dans une course apostolique (2), ils semblent se complaire à rappeler ces mots de JÉSUS : « Femme, qu'y a-t-il de commun entre nous?... Qui donc est ma mère ? » Au pied

1. Joan. II.
2. Matth. XII, 46 seq. ; Mc. III, 31 seq. ; Luc, VIII, 19 seq.

Digitized by Google

de la croix, saint Jean est le seul à distinguer Marie des autres femmes, par le récit de la scène émouvante où il reçut en dépôt la Mère du Sauveur. JÉSUS ressuscite ; aucun récit ne le montre apparaissant à sa bien-aimée Mère, dont le nom a dorénavant disparu des saints Livres. La Reine des Apôtres, qui a présidé manifestement aux destinées de l'Église naissante, est à peine mentionnée au début des Actes(1). Nulle trace de sa mort bienheureuse ne se retrouve dans aucun écrit inspiré. Seul, encore une fois, l'exilé de Pathmos a vu « la femme revêtue de l'éclat du soleil, ayant la lune à ses pieds et sur sa tête un diadème de douze étoiles » ; il l'a vue mettre au monde un fils élevé jusqu'au trône de Dieu, et se retirer ensuite dans la solitude devant les assauts des ennemis de son illustre rejeton (2).

Évidemment nous sommes ici en présence de la grande loi qui a présidé pendant les premiers siècles à l'expression extérieure de la vérité révélée. Il s'agissait de prêcher au monde la foi dans le Christ Fils de Dieu. Devant la naissance divine du Verbe incarné, la famille terrestre de JÉSUS devait disparaître. L'Église le comprend; Marie elle-même lui en inspire le sentiment. Vu la dévotion indicible que les Apôtres devaient porter à la Mère de leur Maître, nous ne pouvons comprendre le silence ou la réserve qu'ils gardent vis-à-vis d'elle, qu'en nous représentant Marie elle-même leur enjoignant, dans l'intérêt du développement du dogme fondamental de la divinité de son Fils, de ne pas trop appeler l'attention extérieure sur sa personne et sa mission. Mais, dans l'intimité des cœurs, dans le sanctuaire des réunions fraternelles, oh ! sans doute, Notre-Dame occupait alors déjà la place qu'elle remplit aujourd'hui à la face de l'univers (3).

Or, ce qui est vrai de la dévotion à Marie, l'est à plus forte raison de celle à saint Joseph. Nous dirions volontiers qu'en vertu d'une loi proportionnelle, le culte de l'Époux de la Vierge devait s'effacer devant celui de la Vierge-Mère, tout comme le culte de la Vierge-Mère devait s'effacer devant celui du Verbe du Père. Aussi, comme l'histoire répond à cette nécessité ! Dans les premiers siècles, Marie

1. Act. I, 14.

2. Apoc. XVII.

3. Si nous avions à développer ici cette pensée, nous ferions ressortir comment l'histoire même des hérésies vient à l'appui de cette observation. C'est le dogme du Christ, Fils du Père, Dieu de Dieu, et partant aussi de la Trinité dont il est la seconde personne, qui est d'abord directement attaqué. Les prérogatives de Marie ne le sont que par concomitance. Cependant cela suffit pour appeler davantage l'attention publique sur la figure de la Mère de Dieu. Aussitôt l'enfer proteste contre son culte grandissant, par l'hérésie qui s'attaque à la virginité perpétuelle de la Sainte Vierge. Preuve de plus qu'un mystère aussi délicat devait être détourné des yeux profanes du paganisme.

Digitized by Google

ne se montre que rarement. Les premiers auteurs chrétiens, s'ils parlent d'elle, le font beaucoup moins qu'on le ferait aujourd'hui. Mais,une fois les dogmes fondamentaux de la divinité de son Fils et de son Incarnation solennellement affermis,la Vierge semble se lever à l'horizon et monter au firmament du culte catholique. Cependant elle paraît seule. Le développement de la dévotion à la Vierge-Mère exigeait en quelque sorte que la Providence tînt encore à l'écart son virginal Époux ; ou, pour mieux dire, saint Joseph lui-même, «gardien de la maison du Seigneur et préposé à toute sa possession (1) », montrait au monde son Épouse bien-aimée, sans se manifester lui-même, jaloux de continuer à travers les siècles son rôle à la fois si éminent et si caché.

Mais voici que la dévotion à Marie est arrivée à son plein épanouissement : fermement établie dans tous ses droits, elle n'a plus rien à redouter de l'accroissement de celle de son Époux. Aussitôt, sous le souffle du Saint-Esprit, sous l'impulsion mystérieuse du Fils et de la Mère, on voit le Père de la Sainte Famille croître d'une manière prodigieuse dans la dévotion des fidèles, justifiant par le développement merveilleux de son culte le nom même qu'il a hérité du fils de Jacob: « Joseph, est un fils qui va grandissant, sa beauté captive les regards (2). »

***

Après ces considérations de convenance touchant l'éclosion tardive du culte de saint Joseph, tâchons d'esquisser à grands traits l'histoire de la dévotion à l'Époux de Marie.

Il y aurait erreur manifeste à croire que les premiers siècles ne l'ont pas connue. Nous trouvons dans les Saintes Lettres le germe de tout ce que la doctrine catholique a dit de plus beau en l'honneur de saint Joseph, et ce germe a été développé déjà par Origène, saint Jean Chrysostome et saint Augustin, en attendant que les derniers des Pères, spécialement saint Bernard, les grands scolastiques, tels que saint Thomas et saint Bonaventure, et les mystiques, comme sainte Gertrude, sainte Brigitte, Ludolphe de Saxe, le fissent sortir du sol et porter tous ses fruits.

L'Orient, berceau de la Sainte Famille et gardien de ses pré-

1. Ps. CIV, 21.

2. Filius accrescens Joseph, filius accrescens, et decorus aspectu : filiæ discurrerunt super murum. Gen. XLIX, 22. A ces raisons du culte tardif de saint Joseph nous croyons pouvoir ajouter que le Père nourricier du Sauveur était plutôt rangé parmi les Patriarches, et que le culte des Saints de l'Ancien Testament n'a guère reçu une expression spéciale dans les premiers temps de l'Église.

Digitized by Google

cieux souvenirs, a été plus précoce à rendre des honneurs publics à celui qui en était l'auguste Chef. Dès les IXe et Xe siècles, nous trouvons des traces de son culte dans les liturgies orientales. Les Grecs célébraient dans l'octave de Noël une fête spéciale en l'honneur de saint Joseph, de saint Jacques, *frater Domini* et du saint roi David, groupés en cercle de famille près de la crèche, autour de la Mère et de l'Enfant. Chez les Coptes, la fête était fixée au 20 juillet. Les moines de Jérusalem la solennisaient le XIV des calendes d'avril, soit le 19 mars, date qui a prévalu dans la suite pour la fête principale de notre Saint (1).

On comprend aisément l'influence que cette dévotion dut exercer sur l'Occident par les Croisades d'abord, ensuite par l'Ordre du Carmel qui passa du Levant au Couchant. Nous savons, par exemple, que nos pèlerins de Jérusalem avaient rapporté de l'Orient un office de saint Joseph, usité dans le monastère de Saint-Sabbas, près de la Mer Morte, et chez les moines du mont Carmel (2). Les religieux de cet Ordre si voué de tout temps au culte de la Sainte Famille, popularisèrent la dévotion à saint Joseph dès leur entrée en Europe. Bientôt les différents Ordres religieux rivalisèrent d'ardeur pour en adopter l'Office. Les Franciscains eurent l'honneur de donner le signal du mouvement (3), et les Frères Prêcheurs celui d'illustrer cet Office par le génie d'un de leurs plus grands docteurs, le bienheureux Albert le Grand (4).

Telle est l'opinion la plus probable sur l'origine orientale du culte de saint Joseph. Certains auteurs, cependant, se plaisent à la faire germer spontanément dans l'Église d'Occident, et la font remonter à une confrérie établie à Avignon en l'honneur de l'Époux de Marie (5).

***

Le merveilleux développement que devait en peu de temps prendre le culte de notre glorieux Saint, a été sinon directement prophétisé, du moins entrevu d'une manière tout à fait surprenante et admirable par un célèbre fils de saint Dominique, Isidore Isolano. Nous ne pouvons reproduire au long tous les passages où ce pieux auteur salue à des siècles de distance le triomphe qui était réservé de nos jours à saint Joseph. « Le Saint-Esprit, dit-il à un endroit

1. Baesten, *op. cit.*, p. 133, note.
2. Bolland. *Acta Sanct.* t. III, Mart. p. 7. § III, nos 14 et 15 Baesten, p. 135.
3. Ibid. § III, n. 16.
4. Ibid. n. 16, c.
5. Faber, *Le saint Sacrement*, t. I, p. 217.

Digitized by Google

de sa *Summa de donis beati Joseph*, ne cessera point d'agir sur les cœurs des fidèles jusqu'à ce que l'Église universelle honore avec transport le divin Joseph d'une vénération nouvelle, fonde des monastères, érige des églises et des autels en son honneur (1). » Plus loin : « JÉSUS-CHRIST, pour la gloire de son propre nom, a destiné saint Joseph à être le patron particulier et principal de tout l'empire de l'Église militante. » Et ailleurs : « Le Seigneur enverra sa lumière jusque dans le plus intime des intelligences et des cœurs : de grands hommes scruteront les dons intérieurs de Dieu cachés en saint Joseph, et ils trouveront en lui un trésor d'un ineffable prix, tel qu'ils n'en ont point trouvé dans les saints de l'ancienne alliance (2). »

Déjà avant cet écrit, publié à Pavie en 1522, Dieu avait suscité de grands défenseurs au Père nourricier de son Fils. Le quinzième siècle, si tristement affligé par le schisme d'Occident, avait vu tour à tour saint Bernardin de Sienne (3), le cardinal Pierre d'Ailly et le chancelier Gerson, répandre la dévotion à saint Joseph en Italie en France et dans les Pays-Bas (4). Non content de célébrer saint Joseph dans ses lettres et ses discours, de le chanter dans ses poésies, de lui consacrer tout un traité (5), vrai monument de piété naïve et de profondeur doctrinale, le dernier de ces illustres personnages réussit à faire adopter, dans plusieurs églises de France et de Belgique, notamment à Bruges, la fête des Épousailles, *Festum Desponsationis B. M. V.* Ce n'est pas tout. Au concile de Constance, où son éloquence brilla d'un si vif éclat, Gerson prononça un mémorable discours pour demander que l'assemblée établît une fête universelle en l'honneur de saint Joseph, afin d'obtenir par l'intercession de ce puissant patron la fin des maux dont souffrait l'Église(6). Ce discours, prononcé en 1416, et accueilli avec une extrême

1. *Summa de donis beati Joseph.* P. III, c. VI. Card. Pie, *op. cit.*, p. 117.

2. Ibid. c. VIII.

3. Héritier du nom et de la dévotion de saint Bernard, l'apôtre de Sienne se distingua par son culte au saint Nom de JÉSUS, à la sainte Vierge et à saint Joseph. L'Église lui a emprunté un discours pour la fête du Patronage de saint Joseph, comme elle a pris au saint abbé de Clairvaux un discours pour la fête du 19 mars.

4. Le cardinal, évêque de Cambrai, et le chancelier, doyen, en 1396, de la collégiale de Saint-Donat, eurent l'un et l'autre des rapports intimes avec nos provinces. C'est, avec l'influence considérable de l'ordre du Carmel dans les Pays-Bas, une des causes du culte particulier que notre patrie a voué depuis des siècles à saint Joseph.

5. *Josephina, carmine heroico decantata,* poème héroïque en douze chants. — Prosa in hon. sancti Josephi *Ad Joseph mittitur.* —*Considérations sur saint Joseph.* Œuvres complètes, t. I, p. 741.

6. Ita Mariæ, meritis et intercessione tanti tamque potentis imperiosi Josephi, et si fas est dicere, quodam jure jubentis, Ecclesia reddatur unico viro, et certo Sumno Pontifici, Sponso suo vice Christi.

Digitized by Google

faveur par les Pères, — ce qui, au sentiment de Benoît XIV, lui donne une autorité considérable (1), — suffit pour nous montrer qu'à cette époque notre Saint n'avait pas encore une fête consacrée par la liturgie générale. L'appel était fait; il ne pouvait manquer d'être entendu. Mais, ici encore, la loi de gradation organique que nous avons constatée plus haut, devait se retrouver. Vers la fin du quinzième siècle, Sixte IV établit au 19 mars une fête de rit simple en l'honneur de S. Joseph. Un peu plus tard, Innocent VIII l'éleva au rang double. Dans le courant du dix-septième siècle, Urbain VIII, en vertu d'un bref de l'an 1642, rendit cette fête obligatoire pour l'Église universelle, confirmant en cela le Rescrit du 8 mai 1621 de son prédécesseur Grégoire XV (2).

***

Pendant et même avant que Rome travaillait ainsi à rehausser le culte officiel de saint Joseph, Dieu suscitait à notre Saint d'illustres défenseurs. Nos lecteurs connaissent le zèle incomparable de sainte Thérèse pour le Patron auquel elle voua sa fondation chérie d'Avila, et dont elle se plaisait de dire : « Il m'a toujours exaucé au delà de mes prières et de mes espérances. Je ne me souviens pas de lui avoir jamais rien demandé jusqu'à ce jour, qu'il ne me l'ait accordé. »

Bientôt s'ouvre l'époque où les ouvrages ascétiques en l'honneur de saint Joseph se multiplient dans tous les pays. C'est une vraie émulation entre les Ordres religieux à qui célébrera le plus éloquemment les louanges de l'Époux très chaste de Marie (3).

Que dire encore des écrits onctueux du docte évêque de Genève, saint François de Sales, ce grand dévot de saint Joseph ?

A ces illustres propagateurs du culte de notre Saint, vinrent bientôt s'ajouter le vénérable Olier, fondateur de Saint-Sulpice, et le prince des orateurs sacrés, l'immortel Bossuet. Les deux panégyriques de saint Joseph prononcés par l'évêque de Meaux, sont non seulement des chefs-d'œuvre oratoires, ils témoignent en outre d'une grande piété, et, comme tous les discours sacrés de cet homme de génie, ils sont d'une puissance de pensée et d'une profondeur dogmatique admirables.

---

1. *De serv. Dei beatif.* l. IV, p. II, c. XX, 37.

2. Bened. XIV, loc. cit. 19-20. — Card. Pie, *op. cit.*, p. 123 ; Baesten, p. 139.

3. Citons entre autres, *Il devoto di San Giuseppe* du F. P. Joseph Patrignani, S. J. Florence, 1707. — *Preces ad S. Joseph*, du P. Chrysost. Henriquez. Cistercien, Bruxelles, 1624 ; — *Joseph*, de Dom Charles Stengel, O. S. B. Munich, 1616. — *Vida y muerte de S. Joseph* du P. Carme Jérôme Gracian, 1608. — *Leven van den H. Joseph*, de Louis Makeblyde, l'auteur du catéchisme de Malines. Anvers, 1625, etc., etc. V. Baesten, p. 137.

Digitized by Google

Tandis que le XVIe et le XVIIe siècle réveillaient par ces accents la foi et la dévotion allanguies des populations de l'Europe, et cherchaient dans le protectorat de saint Joseph un bouclier contre les invasions si funestes du protestantisme, précurseur du naturalisme, il semble que le Père nourricier, répondant à un nouveau *tolle puerum*, ait présidé aux expéditions lointaines des missionnaires, et porté son divin Enfant, proscrit par des princes apostats, vers les plages idolâtres de l'Égypte. Et vraiment, depuis ce temps, le culte de saint Joseph a été constamment la dévotion favorite des ouvriers de l'apostolat catholique.

Cependant, aux défections de certains monarques, répondait un élan sublime de dévotion et de confiance de la part des princes restés fidèles. C'est à cette époque que nous voyons, en particulier, la maison des Habsbourg se distinguer par son culte envers le glorieux saint Joseph. En 1655, Ferdinand III proclama saint Joseph patron spécial du royaume de Bohême, sous le vocable de *Princeps Pacis*. Son fils, l'illustre empereur Léopold I, déclara solennellement, en 1677, notre Saint protecteur de la famille impériale, et lui fit ériger dans la *Hof Kirche* une statue en argent massif. Après la délivrance de Vienne, il donna saint Joseph pour second patron au royaume de saint Étienne, et fit vœu de lui élever une seconde statue sur une des places de sa capitale. La mort l'empêcha d'accomplir lui-même sa promesse. Joseph I, son fils, dont le nom seul était un témoignage vivant de la dévotion du pieux Léopold, réalisa en 1706 le vœu paternel.

La protection signalée que Ferdinand et Léopold avaient obtenue de leur Saint favori, détermina, sans doute, leur fille et sœur, Marie-Anne d'Autriche, épouse de Philippe IV et mère du roi Charles II, à implorer du pape Innocent XI un décret plaçant *tous les royaumes soumis à la couronne d'Espagne*, — par conséquent aussi les Pays-Bas catholiques,—sous le patronage de saint Joseph. Il serait trop long de rappeler les circonstances qui amenèrent et accompagnèrent cet acte important. Rendu le 19 avril 1679, l'indulte pontifical fut diversement accueilli en Espagne et en Belgique. Craignant de déplaire à *Sant Iago*, leur patron séculaire, en confiant à un autre que lui la garde de leur patrie, les Espagnols n'eurent point de repos que Rome n'eût révoqué pour leur royaume *(Regnorum Hispaniæ)* le privilège de 1679, par un rescrit du 31 août 1680.

Cette rétractation valait-elle aussi pour les Pays-Bas? Quelques auteurs l'ont cru, mais à tort, pensons-nous. En effet, les raisons sur lesquelles s'appuie le rescrit de 1680 et les termes dont il se sert, ne

Digitized by Google

comportent pas cette extension ; de plus, le bref de 1679, acclamé avec enthousiasme dans nos contrées, y a été immédiatement mis en vigueur et appliqué sans interruption depuis. Aussi, lorsqu'en 1830 notre patrie se reconstitua indépendante, le patronage de saint Joseph fut-il de nouveau solennellement proclamé (1).

***

Mais revenons à l'esquisse du développement du culte officiel de notre grand Saint. Le dix-huitième siècle vit Rome payer un nouveau tribut d'hommages à l'Époux de Marie. Clément XI présida lui-même à la composition de l'office de saint Joseph, et en éleva la fête au degré de double de seconde classe. Cette mesure donna lieu à une autre glorification de notre Saint : l'insertion officielle de son nom dans les litanies avant celui des Apôtres. Le savant cardinal Lambertini, plus tard Benoît XIV, publia dans ce sens une célèbre dissertation, vrai monument d'érudition et de piété érigé en l'honneur du Père nourricier du Sauveur (2).

Il était cependant réservé au XIXe siècle de réaliser en entier les prophétiques espérances du pieux Isidore Isolano. Pie IX, le grand serviteur de Marie, ne le devait pas céder en dévotion envers saint Joseph. Sa piété ne se contenta pas de vouer une troisième fête à l'Époux de Marie, sous le vocable de *Patronage de saint Joseph*, au troisième Dimanche après Pâques ; interprète jaloux des aspirations catholiques, manifestées spécialement dans une réunion considérable de cardinaux et évêques, tenue en 1863 à Trente, pour y fêter le troisième centenaire du Concile de ce nom, et dans l'assemblée œcuménique du Vatican, l'illustre Pontife, par un décret apostolique du 8 décembre 1870, proclama solennellement saint Joseph *Patron de l'Église universelle*, et, à ce titre, éleva sa fête au rang de double de première classe (3).

Deux choses nous émeuvent dans la date même de cette proclamation. Le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, nous laisse entrevoir Marie glorifiant son chaste Époux, l'arrachant en quelque sorte malgré lui à cet état caché où il s'est tenu pendant des siècles pour laisser tous les honneurs retomber sur sa compagne sans tache. L'année 1870 nous montre le Pontife captif, deux mois à peine après l'invasion de la révolution italienne dans la Rome des papes, confiant

1. Voir là-dessus la savante dissertation du P. franciscain Hermann Janssens, publiée en 1757 dans son grand ouvrage liturgique. V. P. Baesten, p. 208 suiv.

2. *An reponendum sit nomen S. Joseph in litaniis majoribus. — Anal. Jur. pontif.* III Sér. col. 1509, suiv. Rom. 1858.

3. Décret. *Quemadmodum Deus.*

Digitized by Google

dans un danger suprême l'Église et la chaire de Pierre à la garde du Père nourricier de JÉSUS. N'est-ce pas, encore une fois, l'ange disant à Joseph : « *Tolle puerum*, prends l'Enfant, prends l'Église sous ton manteau, et dérobe-les aux poursuites d'Hérode qui veut l'étrangler? »

Daigne le glorieux Patron de l'Église universelle lui faire sentir toujours cette protection par laquelle il a déjà si bien mérité d'elle, car son paternel secours a sans doute une grande part dans le triomphe du successeur de Pie IX. Daigne aussi le Patron de la catholique Belgique continuer de protéger notre patrie et de la préserver du joug de l'impiété et du mensonge toujours prêts à renouveler leurs efforts pour l'asservir et la perdre.

D. L. J.

RHYTHMUS IN HONOREM SS. P. N. BENEDICTI.

R^mo D^no Benedicto Sauter Abbati Emautino dicatus.

Patriarcharum ô Patriarcha,
Cœnobitarum Dux et Monarcha,
Accipe vota, tibi devota
Piis prompta cordibus.

Divo dum præstas cœlis honore,
Nos hic egestas premit angore;
Asta benigne proli indignæ,
Tuos juva precibus.

Aula relicta sæcli fallacis,
Sub benedicta Regula pacis
Jam militantes, en anhelantes
Tendimus ad patriam.

Fac sic curramus stadium pium,
Ut prehendamus dulce bravium,
Fortes athletæ, termino metæ
Sempiternam gloriam.

D. L. J.

LE CIERGE PASCAL.

LES cérémonies du Samedi-Saint tiennent dans la liturgie actuelle la place importante qu'occupait autrefois la nuit de Pâques qu'on passait tout entière dans de saintes fonctions et qui se terminait par le baptême des catéchumènes, à l'heure où le Christ, sortant victorieux du tombeau, attestait au monde son triomphe sur la mort.

L'office commence par la bénédiction du feu nouveau, qu'on a tiré de la pierre, pour figurer la sortie glorieuse du Christ de la pierre du sépulcre. Il consume les parfums de l'encens et fait monter vers le ciel des nuages odoriférants, pour marquer la bonne odeur de sainteté que vont répandre les nouveaux baptisés. On l'introduit processionnellement dans l'église. Le cierge à trois branches, des-

Digitized by Google

tiné à nous rappeler le Père des lumières, le Fils, lumière de lumière, et l'Esprit illuminateur, précède le cortège, qui s'avance en annonçant le Christ ressuscité, vers le sanctuaire où le cierge pascal, qu'on vient de placer au côté de l'évangile, attend que le diacre le bénisse et lui communique le feu nouveau, pour en faire le radieux messager de la résurrection du Christ. Le diacre, héraut des joies de Pâques, revêtu de la dalmatique blanche, a entonné la belle mélodie de la bénédiction du cierge et les modulations de ce chant poétique qui retentissent sous les voûtes du temple, vont porter la joie dans le cœur des fidèles. Pourquoi ces rites mystérieux ? d'où vient cette cérémonie si touchante qui inaugure les joies pascales ? Quel en est le sens ? Une étude quelque peu détaillée de ce rite, envisagé dans son développement historique et dans sa raison symbolique, nous aidera à mieux entrer dans le sentiment de l'Église, à pénétrer davantage dans l'intelligence des mystères de Pâques, centre et point culminant de l'année liturgique.

L'origine du cierge pascal est toute symbolique. Essayer d'en expliquer l'introduction par la nécessité où l'on était d'éclairer les longues veilles de la nuit de Pâques par un cierge plus grand que d'habitude, ce serait oublier que jamais fête chrétienne n'était rehaussée par l'éclat de plus de lumières, comme nous l'apprennent les écrivains du IVe et du Ve siècle ; ce serait en outre ignorer qu'un cierge, quelque énorme qu'on le suppose, ne pourra jamais donner qu'une lueur faible et incertaine, incapable de répandre dans le sanctuaire la clarté nécessaire à l'accomplissement des fonctions sacrées. Cette origine assurément, si elle avait un fondement réel, présenterait un symbolisme facile à comprendre : le cierge, qui figure le Christ, dissiperait seul les ténèbres, image de l'état des catéchumènes, et rappellerait de la manière la plus frappante cette heure bénie à laquelle le Christ, sortant victorieux du tombeau, reparut dans la lumière de sa gloire à la face du monde. Mais l'évidence des faits nous force de chercher ailleurs le symbolisme du cierge pascal.

Rappelons-nous que c'était pendant la nuit de Pâques que l'on conférait solennellement le baptême et que les baptisés étaient désignés dans la primitive Église sous le nom d'*illuminés*. En effet le baptême, qui nous unit au Christ, nous fait entrer en participation de la lumière de la grâce dont la plénitude réside en lui. Or ces cierges si nombreux qui jettent un éclat si radieux dans l'enceinte des basiliques, que signifient-ils sinon cette lumière qui a dissipé les ténèbres de l'erreur et éclairé les fidèles ? Que rappellent-ils encore

Digitized by Google

sinon ces engagements sacrés que les chrétiens ont contractés au jour de leur résurrection dans le Christ alors que « de ténèbres qu'ils étaient, ils sont devenus lumière dans le Seigneur, obligés de marcher comme fils de lumière et de produire des fruits de lumière (1) ? » Mais JÉSUS-CHRIST est la lumière du monde, et la nuit de Pâques se passait dans l'attente de l'heure solennelle consacrée à célébrer le souvenir de sa résurrection glorieuse et la victoire qu'il a remportée sur les ténèbres du tombeau. Lui aussi sera représenté dans l'assemblée des chrétiens ; il aura sa place d'honneur, et le cierge pascal, destiné à précéder et à éclairer le cortège des illuminés à la fontaine baptismale, symbolisera aux yeux des fidèles le Christ, vraie lumière du monde.

L'origine historique du cierge pascal est plus difficile à déterminer. Il n'existe point de document précis pour nous renseigner à ce sujet, et les quelques textes qui en font mention, ne permettent que d'émettre l'hypothèse, d'ailleurs très vraisemblable, que ce rite fut introduit à la fin du IVe siècle. C'est une opinion assez répandue que le pape Zosyme (417-418) aurait institué ce rite, et l'on apporte à l'appui de cette assertion le texte suivant du *Liber pontificalis* dans la notice de ce pape : « Zosyme accorda aux paroisses l'usage de bénir les cierges. » Malheureusement ce texte ne parle pas d'une institution du rite, mais, comme le pensent plusieurs auteurs, de l'extension à toutes les paroisses de Rome d'une cérémonie qui jusque-là n'avait été en usage que dans les principales églises ou basiliques de Rome (2). Les récentes études de M. Duchesne, dans sa nouvelle édition du *Liber Pontificalis*, sont venues augmenter les difficultés que présentait ce texte. Le savant éditeur a remplacé le mot *cereus* (cierge) par *cera* (cire) dans sa reconstitution du texte primitif, et maintenu le mot *cereus* dans la seconde rédaction de cette notice, faite au milieu du VIe siècle, donc peu d'années après celle de la première. Faut-il avec lui entendre par *cera* la cire que l'on bénissait pour en faire des *Agnus Dei* (3) ? Nous ferions remarquer avec le même auteur qu' « on ne cite à propos de ces *Agnus Dei* aucun document ou spécimen authentique antérieur au IXe siècle », en dehors du texte ainsi interprété du *Liber pontificalis*. Ne pourrait-on pas traduire ce mot *cera* par cierge, comme l'a fait le second rédacteur du *Liber pontificalis ?* L'usage fréquent de l'expression *cera paschalis* pour désigner le cierge pascal,

1. Ephes. v, 8-9.
2. Baron. ad ann. 418, n. 27, cf. Labbe et Pagi *in Anastas.* (P. L. t. 128, 178 sq.)
3. Lib. Pontif. t. 1, p. 225.

Digitized by Google

semblerait confirmer le titre de *benedictio ceræ* donnée à l'*Exultet* dans le missel gothique édité par Tomasi. Quoi qu'il en soit de ces suppositions, le second rédacteur, qui vivait au milieu du VIe siècle, remplace le mot *cera* par *cereus* et nous fournit ainsi une preuve que l'usage de bénir le cierge pascal existait à Rome avant saint Grégoire.

Tout doute disparaîtrait si nous connaissions l'auteur de la plus ancienne formule de bénédiction du cierge pascal, mais, comme il est difficile de déterminer l'âge des différents sacramentaires ainsi que l'origine de plusieurs parties du sacramentaire grégorien, nous sommes forcés de nous appuyer sur d'autres témoignages. Il est certain que l'usage était établi à Pavie au Ve siècle, car Ennodius (✠ 521) a composé deux bénédictions du cierge pascal (1). Rome le connaissait au VIe siècle, comme l'indique la seconde rédaction du *Liber pontificalis* (2); Ravenne l'avait également à la fin de ce siècle (3); les livres liturgiques des Gaules en font mention vers cette époque, et en 633 le concile de Tolède en réclame l'observation dans les Églises qui ne l'avaient pas encore adopté (4). On dirait presque que ce rite est aussi répandu que le fond de la liturgie primitive qu'on retrouve à l'origine de toutes les liturgies particulières d'Occident. Ce fait une fois constaté, il est plus aisé d'expliquer certains textes moins clairs, plus discutés, mais qui s'expliquent plus facilement dès qu'on les prend dans leur ensemble.

L'hymne de Prudence « *ad incensum lucernæ* », qui se rapporte directement à l'heure de vêpres, contient dans sa seconde partie des allusions si fortes à la vigile de Pâques et des coïncidences si frappantes avec l'*Exultet* pascal, ainsi qu'avec les prières du rite mozarabe et du missel gothique pour la bénédiction du cierge, qu'on doit nécessairement admettre l'existence de la bénédiction du cierge pascal en Espagne à la fin du IVe siècle. Ce fait est tellement évident que plusieurs auteurs, et notamment Arevalo, ont rapporté cette hymne exclusivement à la nuit de Pâques et au cierge pascal. Mais si cette hymne se rapporte aux vêpres, comme l'a prouvé dom

1. P. L. t. 63, 257-260.

2. C'est donc à tort, croyons-nous, que le P. Grisar rejette du texte primitif du sacramentaire grégorien la bénédiction du cierge, usage qui n'existait point alors à Rome, dit-il, en s'appuyant sur la lettre de saint Grégoire à l'évêque de Ravenne. (*Das römische Sacramentar und die liturg. Reform. im. VI Jahrh.* ap. *Zeitschr. f. Kath. Theol.* t. IX, p. 580). Le texte de saint Grégoire, dit Martène, montre qu'à Ravenne c'était l'évêque qui faisait la bénédiction du cierge (*de ant. eccl. rit.* lib. IV, c. 24, n. 7), réservée au diacre dans l'église de Rome, (cf. Pseudo-Alcuin. *de div. off.*, c. 19. P. L. t. 101, 1215-1216.

3. Greg. lib. XI, ep. 33. P. L. t. 77, 1146.

4. IV Conc. Tolet. c. 9.

Digitized by Google

Mabillon (1), il ne s'en suit pas que l'on doive rejeter toute allusion à la nuit de Pâques et au cierge pascal. C'est le mérite du R. P. Roesler, auteur d'une savante étude sur Prudence, d avoir mis en rapport cette hymne avec les différentes liturgies de l'Occident et d'y avoir signalé de nombreuses et frappantes allusions au rite qui nous occupe (2). Il semble donc bien établi désormais que le cierge pascal existait en Espagne à la fin du IVe siècle.

Il existe une lettre attribuée à saint Jérôme et qui dans l'édition de ses œuvres porte l'inscription suivante : *du cierge pascal.* Cette lettre, si elle est authentique, devrait se rapporter à l'année 378. Mais les critiques ont émis à son sujet des doutes assez bien fondés qui ne nous permettent pas d'en tirer quelque détail certain sur l'origine du cierge pascal. L'auteur qui a su imiter le style de saint Jérôme et qui a puisé la matière de sa lettre à Présidius dans Tertullien et dans plusieurs lettres du saint docteur, parle du cierge pascal, de sa bénédiction par le diacre, des différents éloges *(laudes)* composés en son honneur et fait allusion au passage sur les abeilles (3). Quel qu'en soit l'auteur, les détails donnés dans cette lettre concordent bien avec les rites assez répandus de la bénédiction du cierge pascal et des « *laudes cerei* » qu'on rencontre au Ve siècle. Saint Augustin, que l'on regarde souvent comme l'auteur de l'*Exultet*, composa lui-même un éloge poétique du cierge dont il donne le commencement dans sa *Cité de Dieu* (4). Au Ve siècle, Ennodius, de Pavie en composa deux autres ; enfin les sacramentaires romains en contiennent également deux, dans le Gélasien *Deus mundi conditor*, dans le Grégorien *Exultet*, que l'on retrouve aussi dans les sacramentaires gallicans (5).

Ces différentes bénédictions, qui se rapportent à un même rite, présentent la même disposition, le même développement de pensées, et parfois jusqu'à une structure identique de périodes, que l'on sent faites pour une récitation mélodique. Elles débutent par l'éloge de la lumière et établissent ensuite le symbolisme du cierge dans la nuit de Pâques. Ce cierge est le symbole du Christ qui, triomphant en cette nuit de la mort, rend par la lumière de sa grâce la liberté aux

1. *De Lit. Gal.* lib. II, p. 141.
2. *Der Katholische Dichter Aur. Prudentius Clemens.* Freiburg. Herder. 1886, p. 68-69.
3. P. L. t. 30. 188-192.
4. Lib. XV, c. 22.
5. Parmi les sermons attribués à saint Augustin qui ont été édités par Michel Denis, il s'en trouve un de *cereo paschali* qui développe les mêmes pensées que les « *laudes cerei* » (P. L. t. 46, 817-821.) Nous devons aussi mentionner ici le « *carmen de cereo paschali* » de Drepanius Florus (P. L. 61, 1087-1088), mais nous ne savons à quelle époque vécut ce poète.

Digitized by Google

captifs plongés dans les ténèbres du péché. C'est lui qui éclaire les fidèles dans la nuit de ce monde, comme la colonne de feu éclaira jadis les Hébreux dans le désert. Le cierge, par la triple matière qui le compose (cire, mèche, flamme), figure le Christ dans lequel se trouvent unis l'âme, le corps et la divinité. Fruit de la chaste abeille, il rappelle de plus l'enfantement miraculeux de la Vierge Marie.

A qui faut-il attribuer les bénédictions contenues dans les sacramentaires romains, et quel est le texte le plus ancien? Il nous est impossible de répondre à ces questions ; il est toutefois certain que l'*Exultet* prévalut bientôt dans la liturgie d'occident; la liturgie gallicane n'en connaît pas d'autre. Le missel gothique et un ancien missel gallican, édités par Tomasi, ainsi qu'un sacramentaire gallican publié par Mabillon, d'après des manuscrits du VIIIe ou même du VIIe siècle, attribuent sa composition à saint Augustin, lorsqu'il n'était encore que diacre. Un ancien pontifical de Poitiers, cité par dom Martène, rapporte même qu'avant d'être accepté par l'Église, le texte de l'*Exultet* fut revu par saint Jérôme, qui y supprima des passages de Virgile insérés par saint Augustin dans sa rédaction primitive (1). D'autres indiquent saint Ambroise (2) ou saint Léon (3) comme auteur de ce texte. Le plus grand nombre d'auteurs regardent comme plus probable l'opinion qui attribue la composition de l'*Exultet* au grand docteur d'Hippone, et croient en trouver une preuve dans ce passage de la *Cité de Dieu*, où saint Augustin dit formellement qu'il avait composé un éloge du cierge. Saint Augustin, disent-ils, en aurait écrit un second en prose à Rome à la fin du VIe siècle; ce serait l'*Exultet* resté dès lors en usage dans l'Église romaine (4). Mais où sont les preuves de cette assertion? Nous n'en connaissons pas.

De ces considérations sur l'origine du *preconium paschale*, passons au rite lui-même et voyons avec quelle solennité il se pratiquait dans l'antiquité chrétienne. Le feu nouveau vient d'être apporté dans le chœur par le diacre (5); celui-ci, après avoir déposé le roseau, s'est agenouillé aux pieds de l'évêque et a reçu la bénédiction. Il monte à l'ambon, accompagné des clercs qui tiennent le cierge à

1. *De ant. eccl. rit.* l. IV, c. 24, n. 4.

2. Honor. August. *Gemma anim.* lib. III, c. 101, ap. P. L. t. 172, 668; Durand. *Ration.* lib. VI, 80, n. 2; cf. Bened. XIV, *de fest.*, c. VIII, n. 59.

3. Cf. Mab. *de lit. gall.*, l. III, p. 241.

4. Voir *Il preconio pasquale, conforme all' insigne frammento del codice barberiniano; dell' autore del piu antico preconio pasquale ; due dissertazioni del sacerdote Sante Pieralisi.* Roma *Propaganda*, 1883, in 4°.

5. L'usage romain est de faire bénir le cierge par le diacre, comme le constate le Pseudo-Alcuin, *de div. off.*, c. 19, ap. P. L. t. 101, 1215-1216; à Ravenne c'était l'évêque.

Digitized by Google

trois branches et les cinq grains d'encens et fixe au cierge pascal la tabelle qui indiquait l'année de l'incarnation et l'indiction, à laquelle on ajouta plus tard la liste des fêtes mobiles de l'année (1). « L'annonce de la Pâque retentit au milieu des éloges que le diacre prodigue à ce cierge glorieux; et c'est en célébrant le divin flambeau, dont celui-ci est l'emblème, qu'il remplit sa noble fonction de héraut de la résurrection de l'Homme-Dieu. Seul vêtu de blanc, à cette heure où le Pontife lui-même porte encore les couleurs du deuil quadragésimal, il fait éclater sa voix dans la bénédiction du cierge, avec une liberté qui d'ordinaire n'est pas accordée au diacre, en présence du prêtre, et moins encore de l'évêque. Les interprètes de la sainte liturgie nous enseignent que le diacre représente en ce moment Madeleine et les autres saintes femmes qui eurent l'honneur d'être initiées les premières par le Christ lui-même au mystère de sa résurrection, et furent chargées par lui, malgré l'infériorité de leur sexe, d'annoncer aux apôtres qu'il était sorti du tombeau, et qu'il les précéderait en Galilée (2). »

L'éloge pascal débute par une invitation à la joie, car l'Église est illuminée des rayons de la lumière du Roi de gloire; il rappelle le mystère de la fête de Pâques, c'est-à-dire notre rédemption par le Christ, et célèbre les merveilles de cette nuit illustrée dans l'ancienne loi par le miracle accompli en faveur des Hébreux, et dans la nouvelle loi par la résurrection du Christ. Cette pensée excite l'enthousiasme du diacre, qui va même jusqu'à proclamer heureuse la faute d'Adam qui a trouvé un tel rédempteur (3). « Ici le diacre s'interrompt, et prenant successivement les cinq grains d'encens, il les enfonce dans le cierge, et les y dispose de manière à figurer une croix. Le nombre de ces grains d'encens ainsi insérés dans la masse du cierge, représente les cinq plaies du Christ sur la croix; en même temps que leur emploi signifie celui des parfums que Madeleine et ses compagnes avaient préparés, pendant que le Christ reposait dans le tombeau. Jusqu'ici le cierge pascal est le symbole de l'Homme-Dieu, que sa résurrection n'a pas encore glorifié (4). » Le diacre offre alors à Dieu ce cierge pascal qui est une figure du

1. Parfois le cierge était allumé avant la bénédiction ; sur ces tabelles voir Martène, *De ant. eccl. rit.*, l. IV, c. 24, n. 7 ; *De ant. monach. rit.*, lib. III, c. 15, n. 7-10.

2. D. Guéranger, *Année lit.* Passion, p. 622-623. Cf. Rupert. *De div. off.*, l. VI, c. 30, ap. P.L. t. CLXX, 173; Durand, l. VI, 80, n. 3.

3. Les paroles *O felix culpa*, etc. manquent dans plusieurs anciens livres liturgiques, tels que l'*Ordo romanus*, le *Cod. Bobiensis*, etc. (ap. Mart. *De ant. eccl. rit.*, l. IV, c. 24, n. 6). S. Hugues les fit effacer de l'*Exultet* à Cluny (Udalr. *Consuet.* l. I, c. 14).

4. Guéranger, p. 625-626.

Digitized by Google

Christ ; il interrompt de nouveau son chant, allume le cierge à une des branches du roseau pour signifier la résurrection du Christ. En effet la lumière qui donne la vie au cierge rappelle bien la réunion de l'âme du Christ à son corps resté inanimé dans le tombeau. Peu après on allume avec le feu nouveau les lampes suspendues dans l'église, pour indiquer par là que la connaissance de la résurrection du Sauveur ne s'est répandue que successivement dans l'univers. C'est donc en l'honneur de la résurrection du Christ que le cierge pascal va se consumer, comme un mémorial des bienfaits dont JÉSUS a comblé son Église. Cette Église, rachetée par son sang, a besoin encore de ses grâces, le diacre aime à le rappeler et à implorer le secours divin tout spécialement pour le pape, les évêques, le clergé et le peuple fidèle.

Il existe de curieux monuments liturgiques désignés sous le nom de *rouleaux d'Exultet*, qui dans leurs riches miniatures montrent bien de quelle manière s'accomplissait autrefois cette fonction. Le diacre est à l'ambon, ou estrade placée du côté de l'évangile ; à côté de lui, un jeune clerc attend le moment d'allumer le cierge pascal ; les fidèles, groupés au pied de la tribune, écoutent religieusement les paroles du diacre et considèrent les magnifiques miniatures du rouleau. L'*Exultet* du Mont-Cassin ne mesure pas moins de 4 mètres 90 de longueur sur 20 centimètres de largeur. Le diacre le déroulait du haut de l'ambon à mesure qu'il lisait les paroles du texte, et les fidèles pouvaient y voir de nombreuses gravures représentant les scènes auxquelles le texte fait allusion : on y trouve le cierge pascal, les abeilles, le crucifiement, la descente aux limbes, la résurrection (1). Celui du musée Barberini contient dix miniatures : au-dessous des mots *Exultet jam angelica*, on voit la foule des anges groupée derrière quatre archanges ; plus loin aux mots *gaudeat et tellus*, on a représenté la terre personnifiée allaitant un taureau et un serpent ; aux mots *lætetur mater Ecclesia* on voit l'Église debout escortée du clergé et du peuple (2).

Les considérations que nous avons présentées au début de cet article ont déjà esquissé les grandes lignes du symbolisme du cierge pascal. Pour bien l'envisager dans son ensemble et dans chacun de ses détails, rappelons-nous que le baptême des catéchumènes forme le point central de la fonction liturgique de la nuit de Pâques ou du

1. Caravita, *I codici e le arti a Monte-Cassino*, 1869, t. I, p. 303-306. Ce rouleau est du XIIe siècle.

2. Édité par Pieralisi. Ce rouleau est également du XIIe siècle. Sur l'usage des *Exultet* voir Rohault de Fleury, *La Messe*, t. III, p. 36 sqq.

Digitized by Google

Samedi-Saint. L'obscurité de la nuit est comme l'image des ténèbres dans lesquelles sont encore plongés les catéchumènes que la lumière du Christ n'a pas encore éclairés. Semblables aux Hébreux qui marchaient à travers le désert, guidés par une colonne de feu, ils ne peuvent entrer dans la terre promise de l'Église qu'à la lumière du Christ. Le cierge pascal, figure du Christ, sera cette lumière qui conduira les catéchumènes à la fontaine baptismale et, en même temps qu'elle dissipera les ténèbres qui couvrent encore leurs intelligences, elle allumera dans leurs âmes régénérées le flambeau de la grâce sanctifiante. Mais comment le cierge pascal peut-il symboliser le Christ? Le cierge se compose de deux éléments, de la cire et de la mèche. La cire, si pure, si tendre, formée par la chaste abeille, disent les saints Pères, c'est le corps du Christ formé dans le sein de la Vierge immaculée; la mèche (ou comme jadis le papyrus) (1), qui traverse la cire, c'est l'âme qui anime son corps. Mais le Christ est aussi Dieu; sa divinité est marquée par la flamme. Dans sa passion le Christ a voilé sa divinité, et c'est ce qu'indique le cierge non allumé, marqué de cinq grains d'encens, en souvenir de l'embaumement du Sauveur et de ses cinq plaies glorieuses. Mais bientôt la flamme jaillit au sommet des cierges, et cette flamme lui est communiquée par le feu nouveau tiré de la pierre. La pierre, c'est le Christ; le feu nouveau, c'est sa doctrine, la loi de grâce, le testament nouveau. La flamme, c'est la divinité qui reparaît dans toute sa splendeur et qui se manifeste dans la victoire du Christ sur la mort et les ténèbres du tombeau. Le cierge ainsi allumé symbolise donc le Christ ressuscité. Si le Christ est lumière, le juste, éclairé des rayons de cette lumière, doit le devenir aussi; il faut que ses œuvres brillent comme une lumière consacrée à la gloire de Dieu, aux yeux d'un monde plongé dans les ténèbres du péché. Le chrétien, lui aussi, doit trouver son image dans le cierge ; la cire, la mèche et la flamme peuvent également servir à symboliser son corps, son âme et sa foi ; le cierge allumé doit lui rappeler sa transformation dans le Christ et l'obligation qu'il a contractée au baptême de devenir un fils de lumière.

La veille sainte approche de sa fin; l'heure du baptême est arrivée et le cortège se dirige vers le baptistère. Le cierge pascal ouvre la marche : il représente la colonne de feu qui jadis guida les enfants d'Israël dans leur fuite d'Égypte,et symbolise le Christ victorieux qui jette ses rayonnantes clartés sur les catéchumènes. Pendant la bénédiction de l'eau baptismale, le pontife ou le prêtre plonge l'extré-

1. Du Cange, *Glossar.* s. v. papyrus.

Digitized by Google

mité du cierge dans l'eau, pour rappeler que c'est dans le baptême du Christ au Jourdain que l'eau a reçu le gage de sa force sacramentelle. Peu après le prêtre le plonge trois fois dans l'eau en disant: « Que la force de l'Esprit-Saint descende dans cette fontaine », car ce qui au baptême du Christ n'était qu'une promesse, devient aujourd'hui une réalité, et le Christ donne à l'eau, sur laquelle plane encore la colombe mystérieuse, l'énergie surnaturelle qui doit effacer le péché de notre origine.

Le cierge pascal contient donc un grand symbolisme et est digne du plus grand respect. Aussi les prières et les rites de l'Église lui assurèrent-ils de la part des fidèles une vénération toute particulière qui se manifesta surtout de deux manières, par le soin que les fidèles apportaient à en conserver des fragments et par le respect dont il était l'objet durant les jours qui suivaient la Pâque. Ennodius atteste le respect des fidèles du VIe siècle pour les parcelles du cierge pascal, et l'usage des *Agnus Dei*, qui remonte à une haute antiquité, confirme son témoignage (1). Le cierge pascal restait allumé du Samedi-Saint au soir du dimanche de Pâques, ainsi qu'aux principaux offices du temps pascal; il disparaissait à l'Ascension, mais reparaissait à la bénédiction des fonts à la Pentecôte (2). L'usage le plus intéressant que l'on puisse signaler relativement au cierge pascal, est celui qu'avaient adopté les églises de France et d'Angleterre, suivant d'ailleurs en cela l'*Ordo romanus* de saint Grégoire le Grand, de se rendre processionnellement le jour de Pâques après Vêpres (et même pendant l'octave) aux fonts baptismaux et d'y chanter le *In exitu Israël* en face du cierge pascal (3). L'allusion à la sortie d'Égypte se retrouve dans l'*Exultet*, dans les prières du missel gothique, dans Prudence, et l'on comprend aisément la raison de l'emploi de ce psaume. Le *In exitu* était un des psaumes que chantaient les Juifs à la suite de leur Pâque, en souvenir de leur sortie d'Égypte, et il n'est pas douteux qu'il ne soit un de ceux que Notre-Seigneur employa après la cène (4). Cet usage liturgique était aussi en vigueur chez les moines anglais du XIe siècle; ceux-ci se rendaient

1. Duchesne retrouve l'usage des *Agnus Dei* dans la première rédaction de la notice de Zosyme au *Liber pontificalis*.

2. A Angers le cierge pascal restait fixé au chandelier pendant toute l'année, quoiqu'on ne l'allumât plus depuis la Pentecôte. Cfr. De Moléon, *Voyages liturgiques de France*. Paris 1718, p. 80, 1. 5.

3. *Ordo rom.* I, ap. Mabillon. *Mus. Ital.*, t. II, p. 57. Cf. *Ord. rom.*, XI, p. 142; *Ord. rom.*, XII, p. 187

4. *Hymno dicto*, dit saint Matt. XXVI, 30, ce qui doit s'entendre de l'Hallel qui se chantait en deux parties : la première comprenait les psaumes 112-113, 8; la seconde 113, 9 — 117. Cfr. Bickell. *Messe und Pascha*.

Digitized by Google

aux fonts en chantant le psaume *Laudate pueri* et en revenaient au chant de l'*In exitu* (1). C'est aussi cet usage que nous trouvons mentionné dans l'ancien processionnel d'York (2). De nos jours encore plusieurs églises d'Allemagne font cette procession et chantent ce psaume qui convient si bien au mystère de Pâques. Si nos églises ne sont plus en possession de ce rite si vénérable, rappelons-nous, du moins, en voyant le cierge pascal placé à la droite de l'autel, le profond symbolisme qu'il exprime, et que sa vue excite en nos cœurs la joie du triomphe du Christ et celle d'avoir été éclairés de sa lumière au jour de notre baptême.

D. U. B.

L'EUCHARISTIE PRÉFIGURÉE ET PRÉDITE DANS L'ANCIEN TESTAMENT (3).

LES longs siècles qui ont précédé la venue du Christ, principe et fin de toutes choses (4), n'ont eu, dans l'ordre de la prédestination et de la providence divines, d'autre but que de préparer les voies au Seigneur(5). Dans leur majestueux ensemble, ils constituent une immense prophétie, un prélude gigantesque à l'œuvre du salut; prélude dont le Messie à venir forme le thème unique, et dont les dissonances apparentes se résolvent dans l'harmonie cachée du plan de la Rédemption.

S'il en est ainsi, il faut non seulement que toutes les grandes lignes de l'œuvre du salut se retrouvent dans cette préparation graduée des mystères chrétiens, mais encore qu'elles y soient accusées en traits plus ou moins lumineux suivant la place que ceux-ci occupent dans l'économie de la grâce. Ainsi le veut une proportion parfaite, sceau divin imprimé sur toutes les œuvres du Créateur.

Dans un premier article, nous avons vu par des considérations intrinsèques l'excellence suréminente de l'Eucharistie parmi toutes les institutions sacramentelles. Recherchons aujourd'hui à quel point cette même excellence ressort de la manière dont Dieu s'est plu à

1. Mart. *De ant. eccl. rit.*, l. IV, c. 24, n. 35; *De ant. mon. rit.*, l. III, c. 16, n. 28.

2. *Manuale et processionale ad usum insignis ecclesiæ Eboracensis.* Surtees Society, vol. LXIII, (1874) p. 178-180. Pour être complets nous aurions dû donner le symbolisme du chandelier pascal; nous nous réservons d'en parler un jour en expliquant le symbolisme et l'usage de la lumière dans la liturgie; on consultera avec fruit ce qu'en a dit Mgr Barbier de Montault, dans son « *Traité pratique de la construction et de l'ameublement des églises.* Paris 1877. t. I, p. 301, sqq., et dans le « *Messager* », t. I, p. 73 sq.

3. Nous prenons ici le mot *Ancien Testament* dans son acception large, pour toute la période anté-messianique de l'histoire de l'humanité.

4. Apoc. XXI, .

5. Math. III, 3; Marc. I, 3.

Digitized by Google

préfigurer dans l'ancienne loi cette merveille infinie de puissance et d'amour. Nous n'aurons qu'à parcourir dans l'ordre des siècles les trois grandes périodes de l'histoire de l'humanité avant le Messie, pour nous convaincre de la sollicitude spéciale de Dieu à préparer le monde au don sublime de lui-même. Après avoir interrogé les événements et les écrits sacrés suivant leur succession historique, nous grouperons en une courte synthèse les résultats de nos recherches.

§ I. — PÉRIODE PRIMITIVE AVANT LA VOCATION D'ABRAHAM.

La première trace prophétique de l'Eucharistie remonte loin au delà de la vocation du peuple juif, et partant, est bien antérieure à l'Ancien Testament proprement dit. C'est à l'aurore même de l'humanité que brille la première lueur du soleil eucharistique. Au centre du paradis d'innocence, Dieu plaça un arbre mystérieux, appelé l'Arbre de vie (1). L'Écriture n'en détaille pas les propriétés, mais les théologiens à la suite des Pères, en particulier saint Thomas(2), lui attribuent un fruit qui concourait avec le don surnaturel que portaient en eux nos premiers parents, pour écarter la mort et leur assurer l'immortalité. Le fruit de cet arbre étant un fruit de vie, son accès fut interdit à l'homme après qu'il eut encouru la peine de mort, en goûtant du fruit du bien et du mal (3). Or, s'il en est ainsi, comment ne pas y voir une figure de l'Eucharistie ? Vrai pain de vie, semence d'immortalité pour l'âme, levain de résurrection pour le corps, l'Eucharistie non seulement parachève dans un ordre plus relevé et pleinement surnaturel ce que le fruit du paradis terrestre n'opérait que d'une manière tout au plus préternaturelle, mais elle refait ce que la mort a défait, et reprend ainsi d'une façon suréminente la mission si tôt interrompue du fruit de l'Eden.

Que le lecteur ne s'étonne pas de trouver dans le paradis d'innocence, avant même la chute de l'homme, une prophétie d'une institution appartenant à l'ordre de la réparation du genre humain. Cette objection, si c'en était une, vaudrait également pour l'union du premier homme et de la première femme, union qui préfigurait cependant, — saint Paul nous l'enseigne (4), — l'union du Christ à

1. Gen. II, 9 ; v. Apoc. XXII, 2. Le paradis terrestre était une figure du paradis céleste. Aussi l'Apocalypse trace-t-elle de ce dernier un tableau d'une analogie frappante avec celui de la Genèse. Le fleuve et l'arbre de vie, s'y retrouvent; seulement les propriétés de cet arbre, que tait Moïse, y sont longuement décrites.

2. I. q. 97, 4, c, fin. Nous employons ici le mot surnaturel *lato sensu*, strictement il faudrait dire préternaturel.

3. Gen. III, 22. — 4. Eph. V. 31. 32.

Digitized by Google

son Église. Et puis, le bois même de l'arbre de vie n'était-il pas la figure du bois de la croix ; le fruit de ce vrai arbre de vie n'est-il pas le Sauveur mourant ; et n'est-ce pas de son côté sacré transpercé de la lance que s'échappèrent l'eau et le sang : l'eau, symbole du Baptême, figuré par les quatre fleuves du paradis terrestre (1), le sang, symbole de l'Eucharistie, figurée par le fruit de l'arbre de l'Eden ? Admirons comment Dieu, devant qui tous les siècles sont présents, a su condenser dans un seul tableau la richesse exubérante d'une nature innocente et le prophétique reflet d'une nature tombée mais réhabilitée après sa chute et sa disgrâce prévues (2).

Mais soudain le tableau change. A l'instant même où les yeux de l'homme prévaricateur s'ouvrent au mal (3), l'aurore du monde fait place à la nuit. Et du sein de cette nuit, Dieu brandit sa foudre à la fois vengeresse et miséricordieuse, dont la clarté découvre un moment les plus lointains horizons. Puis les ténèbres se reforment, plus denses, plus lugubres. Exilés de l'Eden, loin de l'arbre de vie, Adam et Ève sont condamnés à vivre d'un aliment grossier trempé dans la sueur du travail (4). Le pain est désormais la nourriture de l'homme déchu. Mais tout en étant l'aliment de la disgrâce et de la pénitence, il est déjà dans les desseins de Dieu la figure de l'aliment de grâce et de pardon; déjà il est fixé dans les décrets du salut que la ville où naîtra le rejeton de la femme (5) s'appellera « maison du pain » (6).

Nos premiers parents entrevirent assez de ces lueurs d'espérance pour embrasser dans les sentiments d'un confiant repentir leur longue carrière d'expiation. L'attente du Rédempteur remplissait leur âme. Luttant contre une nature devenue rebelle à son roi, enfantant dans la douleur, ils transmettaient à leur race, avec leur déchéance et leur espoir, le culte de Jéhovah. Le sacrifice était dès lors l'expression solennelle de la religion. Il contenait l'affirmation et l'attente d'une victime efficace qui rachèterait l'humanité. Quel tableau, que celui du premier patriarche immolant au nom des siens les offrandes au Très-Haut ! L'Écriture ne parle pas des sacrifices offerts par le père du genre humain, parce que le premier Adam doit ne laisser d'autre

1. Ce symbolisme familier aux premiers siècles se retrouve dans les mosaïques des basiliques. Saint Jean dans l'Apocalypse semble lui donner tout son poids en faisant sortir le fleuve de vie du trône même de Dieu et de l'Agneau, XXII, 1.

2. S. Th. III, q. 1, a. 3.

3. Gen. III, 7.

4. Gen. III, 19.

5. Gen. III, 15.

6. Bethléhem signifie *maison du pain*.

Digitized by Google

souvenir que celui d'auteur de la ruine de sa race; mais la Genèse nous montre l'innocent Abel offrant au Seigneur les prémices de ses troupeaux (1). Les agneaux immolés par Abel sont une figure lointaine du sacrifice de la loi nouvelle, où l'Agneau de Dieu s'immole lui-même. C'est pourquoi la liturgie se plaît à en rappeler le souvenir dans le canon de la messe (2).

Après la figure de l'arbre de vie du paradis terrestre, nous avons donc, pour toute la période de l'histoire de l'humanité qui s'étend entre la chute de l'homme et l'élection du peuple élu, un double présage de l'Eucharistie comme sacrifice et comme sacrement. Nous disons à dessein *présage*, parce que le terme *figure* dépasserait la portée d'un symbolisme latent et, — pour recourir à la distinction scolastique, — plutôt matériel que formel.

§ II. — Période moyenne, depuis Abraham jusqu'a Moise.

De longs siècles s'étaient écoulés. Livrée à elle-même, l'humanité était tombée dans la honte des vices de la chair. Les eaux vengeresses du déluge, baptême du monde, avaient régénéré la race humaine. Mais l'orgueil s'empara encore de la génération nouvelle. Dieu la châtia cette fois en brisant son unité, et en permettant que les cultes des faux dieux se multipliassent avec les nations dispersées. C'est alors que Jéhovah se choisit un peuple, et que le Dieu Créateur et Père de l'humanité entière préluda à s'appeler lui-même un jour le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob (3).

Nous sommes au berceau de l'Ancien Testament proprement dit. Docile à la voix de Dieu, s'arrachant aux liens de sa famille et de sa patrie, déjà Abraham a traversé l'Égypte, pour se rendre dans la terre promise à sa fidélité (4). Déjà, séparé de Lot, son neveu, et entré dans le pays de Chanaan, il a fixé sa tente dans le vallon de Mambré, et élevé un autel au Seigneur en souvenir de la seconde promesse divine d'une innombrable postérité (5).

Libérateur de son parent, vainqueur du roi des Élamites Chodorlahomor et de ses trois alliés, il revient en triomphe. Le roi de Sodome,

1. Dès que la famille humaine se fut assez multipliée, le culte de Dieu prit un caractère public et officiel. C'est dans ce sens que l'Écriture dit d'Enos, fils de Seth, qu'il invoqua le premier le nom du Seigneur. Gen. IV, 26.

2. « .... respicere digneris et accepta habere, sicuti accepta habere dignatus es munera pueri tui justi Abel » Oraison : *Supra quæ*. Remarquons toutefois que dans cette prière la pensée tombe sur la disposition parfaite des sacrificateurs plutôt que sur le symbolisme de leur offrande. S. Th. III, q. 82, 4. a. 8.

3. Exod. III, 6.

4. Gen. XII, suiv.

5. Gen. XII, 2, 3 ; XIII, 16.

Digitized by Google

dont il a relevé la cause, va au-devant de lui, et le rencontre dans la vallée royale de Save. Au milieu des acclamations enthousiastes dont Abraham est l'objet, apparaît un personnage mystérieux. Melchisédech, roi de Salem, prêtre du Très-Haut, s'avance, offre un sacrifice de pain et de vin, et étend les mains sur le vainqueur pour le bénir. Ému de respect et de reconnaissance, Abraham présente au royal pontife la dîme de son immense butin (1).

Qui était ce Melchisédech? Que signifiait ce sacrifice? Quelle était la portée de l'hommage rendu par le père des croyants au « prince de justice et de paix (2)? » David, le grand roi de Jérusalem, a entrevu le mystère dans un de ses plus beaux cantiques. Il a entendu Jéhovah s'adresser à son Fils, et l'établir « avec serment prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech (3). » Recueillant le récit imposant de la Genèse et l'ode messianique, l'Apôtre des Gentils a formulé dans sa lettre aux Hébreux la doctrine subtile et profonde de la substitution du sacerdoce éternel du Christ au ministère temporaire des fils de Lévi (4). Et l'aigle d'Aquin, embrassant d'un coup d'œil la révélation des deux Testaments, a résumé à la fois Moïse, David et saint Paul dans la première antienne de l'Office de la Fête-Dieu: « Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech, a offert le sacrifice du pain et du vin (5). » C'est qu'en effet, unie au caractère symbolique de toute cette scène, la forme du sacrifice du roi de Salem revêt la portée d'une figure expresse de l'Eucharistie. Aussi la liturgie rappelle-t-elle « le sacrifice offert par le grand prêtre Melchisédech », dans l'oraison déjà mentionnée du canon, où elle l'unit à ceux d'Abel et du patriarche Abraham.

Le lecteur sait dans quelles circonstances fut offert le dernier de ces sacrifices. La naissance miraculeuse d'Isaac vient de confirmer les oracles divins. Récompensé dans sa foi, le père des croyants doit l'être en outre dans son obéissance. Ce fils, sur qui reposent toutes les promesses célestes, Abraham reçoit l'ordre de l'immoler. Il n'hésite pas. On connaît cette page de la Genèse, chef-d'œuvre de récit, où la simplicité le dispute au sublime (6). Mais, outre les sentiments naturels qui donnent à ce drame un caractère si navrant, quelle majesté dans le symbolisme ! Abraham, immolant son enfant unique,

1. Gen. XIV.
2. *Melchisédech, roi de Salem*, signifie *roi de justice et de paix*. Hébr. VII, 2.
3. Ps. 109, v, 4.
4. Hebr. VII, en entier.
5. Sacerdos in æternum Christus Dominus secundum ordinem Melchisedech panem et vinum obtulit. — 6. Gen., XXII.

Digitized by Google

c'est Dieu le Père sacrifiant son *Unigenitus* pour le salut du monde ; Isaac, gravissant sans mot dire la montagne de la Vision et portant lui-même le bois du bûcher, c'est le Christ, soumis en silence aux décrets de son Père, montant le Calvaire, chargé de sa croix. Or, s'il en est ainsi, le sacrifice d'Abraham est une figure du sacrifice eucharistique ; et c'est à la fois en se souvenant du premier et en présageant le second, que le prophète Jérémie a placé dans la bouche des ennemis du Christ le vouant à la mort ces mystérieuses paroles : « *Mittamus lignum in panem ejus* (1). Comme jadis Isaac porta le bois de son supplice, chargeons la croix sur les épaules de Celui qui transformera le pain en la substance de son corps. » On le voit, cette expression synthétique du prophète ajoute indirectement à la scène du mont de la Vision un symbolisme eucharistique.

Entre ces deux faits de l'histoire d'Abraham qui ouvrent l'Ancien Testament et l'époque de Moïse qui en achève la constitution, aucun nouveau présage ne s'offre à notre considération,si ce n'est peut-être l'élévation de Joseph,préposé aux greniers publics d'Égypte et distribuant le froment à tous les peuples des Pharaons ; trait, où l'on pourrait retrouver une préfiguration latente du futur Joseph, Père nourricier de l'Enfant de « Bethléhem » (2).

§ III. — Troisième période, depuis Moise jusqu'au Messie.

Cependant, le fils des Hébreux sauvé des eaux par des mains royales a grandi à l'ombre des palmiers du Nil. La crainte de Dieu et l'amour de sa race s'unissent en lui au génie et à l'éducation, pour en faire l'instrument de la délivrance des enfants de Jacob accablés sous le joug égyptien. L'ère à jamais mémorable va s'ouvrir. Ère unique dans l'histoire, où Dieu se joue des hommes et des choses, pour tracer une gigantesque image de la Rédemption qui approche. La phase, le passage de la mer Rouge, le Sinaï, le désert, le Jourdain et la terre promise, quelle suite organique d'événements, résumant dans leur développement naturel tout le symbolisme chrétien ! C'est ici que nous voyons les figures de l'Eucharistie briller d'un merveilleux éclat. Si le passage de la mer Rouge est la figure du Baptême, si le Sinaï prélude à la Pentecôte et à la Confirmation, l'immolation de l'agneau pascal et l'alimentation miraculeuse du peuple dans le désert figurent éloquemment l'Eucharistie sous son double aspect de sacrifice et de sacrement.

Le symbolisme eucharistique de l'agneau pascal est exprimé en

1. Jér., XI, 19.
2. Voir l'explication donnée plus haut de ce mot.

Digitized by Google

maints endroits de la liturgie, notamment dans le triple *Agnus Dei* que le prêtre récite peu d'instants avant de se communier, et dans l'*Ecce Agnus Dei* qu'il profère avant de distribuer la communion en dehors de la messe. Saint Thomas l'affirme sans hésiter : l'agneau pascal est la plus excellente de toutes les figures eucharistiques de l'Ancien Testament. Nous ne résistons pas au désir d'exposer ici cette doctrine, que le grand docteur appuie sur le texte célèbre de l'apôtre aux Corinthiens: «Le Christ notre pâque vient d'être immolé: faisons-lui fête, dans les azymes de sincérité et de vérité (1). » L'Eucharistie présente trois faces. Il y a en elle d'abord le sacrement seul, ou le signe sacramentel, à savoir le pain et le vin ; ensuite le sacrement et la chose qu'il renferme, c'est-à-dire le corps véritable du Christ ; enfin la chose seule, ou l'effet produit par le sacrement (2). Au point de vue du signe, la figure eucharistique la plus parfaite est le sacrifice de Melchisédech ; au point de vue de la réalité du Christ immolé, c'est le sacrifice de l'expiation, qui était le plus solennel ; enfin au point de vue de l'effet produit, c'est la manne du désert. Mais l'agneau pascal a ceci d'excellent et d'unique qu'il figure à la fois l'Eucharistie sous chacun de ses trois aspects. On le mangeait avec des pains azymes, et en cela il rappelle le signe eucharistique ; il était immolé par tout le peuple, et en cela il figurait la passion du Christ, Agneau de Dieu ; enfin son sang protégea tous les fils d'Israël de l'ange destructeur et de l'esclavage d'Égypte, comme l'Eucharistie achève de nous arracher au démon et aux vices en nous incorporant au Christ et en nous pénétrant de sa grâce (3). En souvenir de ce symbolisme tout spécial, le Sauveur a choisi la Pâque pour l'institution de la Cène, et l'Église a distingué de toutes les autres la communion pascale, comme étant l'expression la plus achevée de ce mystère.

Si l'Eucharistie-sacrifice, figurée par la Phase, précède le Baptême, symbolisé par le passage de la mer Rouge dont la Phase fut le prélude, l'Eucharistie-sacrement le suit. C'est pour cette raison que nous voyons les figures eucharistiques au point de vue sacramentel se produire dans le désert après la célèbre traversée du peuple juif. Et, de même que ce sacrement s'offre à nous sous forme

1. I Cor., v, 7.

2. *Sacramentum tantum, res et sacramentum, res tantum.* Cette terminologie consacrée peut prêter à des interprétations très fausses, si l'on n'a soin de donner à chacun des mots *sacramentum* et *res* deux nuances différentes dans le 1e et le 2e et dans le 2e et le 3e groupe. L'un et l'autre ont une acception susceptible de se rétrécir et de se dilater assez pour former un accouplement exact et garder un sens complet pris isolément. Les termes français ne jouissent pas au même degré de cette faculté, car le mot *sacrement* ne s'entend pas aussi aisément dans le sens de *signe*, ni le mot *chose* dans l'acception d'*effet*.

3. 3. q. 73. 6. c.

Digitized by Google

de nourriture et de boisson, nous trouvons dans le désert la manne tombée du ciel, et l'eau arrachée au rocher (1).

Sur l'ordre de Dieu et de Moïse, Aaron recueillit un peu de manne dans un vase, probablement une urne d'or, et la déposa dans le tabernacle, en souvenir destiné aux générations futures (2). Plus tard cette relique de la manne fut conservée dans l'arche d'alliance ensemble avec les tables de la Loi et la verge d'Aaron (3). Si la manne du désert figurait la communion eucharistique, la manne du tabernacle et de l'arche symbolisait nos tabernacles eucharistiques. Ce symbolisme était accentué encore par le *gloria Domini*, nuage mystérieux qui enveloppa le tabernacle lorsque Moïse en eut achevé la construction (4) et qui remplit le temple lorsque Salomon y fit transporter l'arche d'alliance. Ce nuage exprimait la manière toute spéciale dont Dieu était présent dans le *Saint des saints* (5).

Ajoutons à ces figures les douze pains de proposition placés sur un autel spécial du *Saint* et que les prêtres consumaient au jour marqué. L'épisode célèbre de David fuyant devant Saül, et recevant des mains du prêtre Achimélech un pain sacré pour le réconforter, après qu'il se fût déclaré libre de toute souillure (6), a souvent été appliquée à la sainte Eucharistie, pain des forts, dont l'hymne chante : *Bella premunt hostilia, da robur, fer auxilium.*

Il faudrait en dire autant du pain cendré et de la cruche d'eau apportés par l'ange à Élie pour restaurer son courage abattu, et qui donnèrent au prophète la force de marcher jusqu'à la montagne d'Horeb (7). Les commentateurs y ont vu de concert la figure de la vigueur spirituelle, fruit de la sainte communion.

*
* *

Telles étaient dans l'Ancien Testament les prophéties réelles de l'Eucharistie. Faut-il encore dire un mot des prophéties verbales ? Un simple coup d'œil jeté sur l'office du Saint-Sacrement suffit pour nous faire voir dans David psalmodiant devant l'arche un chantre inspiré du plus auguste de nos mystères. Soit qu'il rappelle les bienfaits de Dieu (8), soit qu'exilé il aspire vers le tabernacle (9), soit qu'il tressaille de joie dans le service divin (10), les expressions du roi-prophète sont si pleines, si larges, si profondes, qu'elles vont bien au delà des types pour embrasser l'avenir et plonger dans la réalité de nos autels.

Aussi pourrait-on, rien qu'avec des textes des psaumes, composer

1. Exod. XVI, XVII. — 2. Exod. XVI, 33 seq. — 3. Hebr. IX. 4. — 4. Exod. XLX 31, 32. V. num. IX, 15. — 5. III Reg. VIII, 10 suiv.; II Par. VI, 1. — 6. I Reg. XXI. — 7. III Reg. XIX. — 8. Ps. 22 ; 84. 115 ; 147. — 9. Ps. 41 ; 42 ; 83. — 10. Ps. 110 ; 127.

Digitized by Google

une prière eucharistique d'une étonnante précision de sentiments et de pensées.

Dans la plupart de ses cantiques,c'est plutôt le mystère de la communion et du tabernacle chrétiens que David entrevoit. Cependant il est deux psaumes où il contemple directement le sacerdoce eucharistique. C'est d'abord le psaume 109, cité plus haut, le plus explicite et le plus directement messianique, où le prophète entend ce serment de Jéhovah à son Fils : « Tu es prêtre pour jamais selon l'ordre de Melchisédech. » Ensuite le psaume 39, complété par le psaume 49, où le chantre inspiré prédit la répudiation du sacerdoce lévitique supplanté par celui du Messie.

Salomon, héritier de la foi de David et de son projet de bâtir un temple digne de Jéhovah, n'a-t-il pas, lui aussi, entrevu les horizons chrétiens, au jour de la dédicace du somptueux sanctuaire? On ne saurait le dire. Toujours est-il que la prière vraiment royale qu'il fit alors, agenouillé devant le Saint des saints, est d'une pénétration puissante qui saisit l'âme et la transporte comme à son insu au pied du tabernacle eucharistique (1).

Ailleurs, dans ses Proverbes (2), le roi pacifique semble avoir vu de plus près encore le mystère de nos autels. Ce passage et deux autres chants empruntés l'un à Jérémie (3), l'autre au livre de la Sagesse (4), forment trois cantiques eucharistiques recueillis au troisième nocturne de l'office monastique de la Fête-Dieu.

Le côté du sacrifice est moins accentué dans ces textes. Il appartenait à Malachie (5) de le mettre dans tout son jour en des termes d'une clarté lumineuse.Après avoir réprouvé,au nom de Dieu, les offrandes souillées des prêtres de Lévi, le prophète dévoile le sacerdoce immaculé du Christ : « Du levant au couchant mon nom est grand au milieu des nations, et en tout lieu on sacrifie et on immole à mon nom une offrande pure, car grand est mon nom au sein des nations, dit le Seigneur des armées (6). » La tradition universelle a reconnu dans ce passage une solennelle prophétie du sacrifice de la loi nouvelle: sacrifice unique, offert en tous lieux, dans tous les siècles ; sacrifice toujours pur, parce que le prêtre et la victime sont l'Homme-Dieu lui-même; sacrifice qui rend vraiment grand le nom du Seigneur, parce qu'il lui rend un hommage infini, seul digne de lui.

1. III Reg. VIII. — 2. Prov. IX, 1-12. — 3. Jer. XXXI, 10-14. — 4. Sap. XVI, 20-XVII, 1. — 5. Mal. I, 11.

6. Le terme hébreux désigne une offrande non sanglante. Au chap. III, le prophète développe la même doctrine,les deux textes se corroborent mutuellement,mais le premier est plus explicite.

Digitized by Google

***

Si maintenant nous groupons tous ces présages, ces figures et ces prédictions, nous arrivons à constituer la synthèse suivante. Le *sacrifice* eucharistique a été préfiguré par tous les sacrifices avant et sous la loi, spécialement : avant la Loi, par ceux d'Abel, de Melchisédech et d'Abraham, le premier à raison de sa perfection, les autres en outre à raison de leur symbolisme ; après la Loi, par l'agneau pascal et l'offrande expiatoire (1); il fut prédit en termes formels par le psaume 109 de David et la prophétie de Malachie. La *communion* eucharistique, souvent chantée par David, a été préfigurée par l'arbre de vie, la manne et l'eau du désert, les pains de proposition et le pain d'Élie, et en général, par la communion à tous les sacrifices, spécialement par la manducation de l'agneau pascal. Enfin le *tabernacle* eucharistique, entrevu aussi par le prophète-roi, a eu pour figures la manne conservée dans l'arche et la *schechina*, ou le nuage de la gloire du Seigneur trônant au-dessus des deux Chérubins (2) dans le Saint des saints du temple de Jérusalem.

D. L. J.

LE TEMPLE DE JÉRUSALEM (Suite et fin).

III.

Le mont Moriah est situé à la partie orientale de la ville de Jérusalem, au bord de la vallée de Josaphat (3). On croit que ce fut sur cette montagne qu'Abraham voulut immoler son fils Isaac, ou bien, selon d'autres, sur le Calvaire qui en est très rapproché, et qu'au même endroit Melchisédech offrit à l'Éternel le sacrifice du pain et du vin, figure de l'Eucharistie. Mais ce qui est sûr, c'est que l'aire d'Ornan le Jébusite, était sur le mont Moriah. Or nous lisons dans la sainte Écriture (*II Paral.* III) que Salomon bâtit le temple sur la montagne de Moriah au lieu même que David avait préparé, et dans l'aire du Jébusite Ornan, pour laquelle il avait donné six cents sicles d'or. (*I Paral.* 21, 18 sq.)

1. Mais pour bien comprendre la construction et l'arrangement intérieur du temple de Salomon et partant de celui de Zorobabel qui n'est que la reconstruction du premier (4), il faut avant tout con-

1. Levit. XVI. — 2. II Par. III, 10.

3. Voir pour tout ceci, Mislin, *Les lieux saints*, tom. II. Glaire, *Introduction*, II, 363 et suiv. Schäfer, *Alterthümer der Bibel*. page 21 et suiv. et l'ouvrage de Dom Odilon et de M. Vigouroux.

4. Le second temple fut appelé aussi dans les derniers temps le temple d'Hérode, parce qu'au commencement de notre ère, ce prince y avait apporté de grands embellissements, élargi les parvis et ajouté une enceinte de 500 aunes.

Digitized by Google

sidérer le saint tabernacle, qui servait de sanctuaire aux Juifs dans leur passage d'Égypte vers la Terre Sainte, et qui fut construit par Moïse selon l'image que Dieu lui avait montrée sur la montagne sainte.Ce sanctuaire de tentes contient déjà pleinement le type et la disposition du temple en pierres. Dieu avait dit qu'il voulait avoir un tabernacle où il résiderait au milieu de son peuple, où les Israélites l'adoreraient et sacrifieraient à son nom, et où il leur communiquerait ses grâces et sa vérité. C'était l'habitation de Dieu, le palais du Roi éternel au milieu de son peuple nomade, l'expression vivante du caractère théocratique de la constitution du peuple juif. A chaque station dans le désert, le tabernacle est dressé, et le peuple fidèle se range tout autour comme un troupeau autour de son pasteur. Quand le camp est levé et que le peuple reprend son pèlerinage, qui doit durer quarante ans, son Roi et son Guide le précède présent dans la nuée de lumière qui reposait sur l'arche du testament conservée dans le saint tabernacle. L'Exode (chap. 35, 38 suiv.) nous raconte quels trésors énormes les Israélites, hommes et femmes, apportèrent à Moïse et aux deux artistes Beseleel et Ooliab chargés de l'exécution des plans du sanctuaire et de la confection de tous les objets d'art qui devaient servir au culte. Le tabernacle était fait de bois d'acajou revêtu de plaques d'or massif: il reposait sur des bases d'argent couvert de riches tapis. Ce fut le premier jour du premier mois de la deuxième année après le départ d'Égypte, c'est-à-dire en l'an 1314 avant J.-C., que le tabernacle fut dressé dans le camp et consacré par Moïse.

2. La signification qu'avait eue ce tabernacle fut attaché au temple de pierres qui le remplaça au milieu de la ville sainte, après que les Israélites eurent pris possession de la terre promise et se furent choisi des demeures fixes : Dieu voulut avoir aussi son habitation fixe au milieu d'eux. Le plan et la forme de ce sanctuaire sont propres au peuple de Dieu et ne se trouvent point chez d'autres peuples; c'est une des marques de distinction des Israélites d'avec les Gentils. Le tabernacle ou le temple entouré de grands parvis pour les Israélites, hommes, femmes, prosélytes et païens, symbolise l'alliance de Dieu avec son peuple. Il est la continuation du Mont Sinaï. Moïse, et après lui les successeurs d'Aaron, y montent pour parler à Dieu et recevoir de lui ses ordres ou obtenir son pardon pour le peuple. La Majesté Divine symbolisée par la nuée au-dessus de l'arche y réside dans le Saint des saints tout comme la majesté de Dieu, se montrant dans la grande nuée, couvrait la montagne de Sinaï quand Moïse y monta en place du peuple,

Digitized by Google

retenu en bas par la crainte et par l'ordre de Dieu. Le tabernacle et le temple servent à marquer les rapports de Dieu avec son peuple et à signifier la présence miséricordieuse de Dieu auprès de lui. C'était ensuite un lieu de réunion, de *conventus*, où Dieu voulait entrer en union avec son peuple. Comme il s'approchait de celui-ci par les manifestations de sa grâce et de sa vérité, ainsi le peuple devait s'approcher de lui par le culte, par la prière, l'adoration et les offrandes. Les intermédiaires étaient les prêtres qui se trouvaient entre le peuple et le Saint des saints. Le sang des victimes immolées était un renouvellement journalier de l'alliance que Dieu avait conclue avec Abraham et Moïse au moyen de l'immolation des agneaux. C'est pourquoi Moïse adressa au peuple ces paroles : « Il n'y a point de nation, quelque puissante qu'elle soit, qui ait des dieux aussi proches d'elle, comme notre Dieu est proche de nous : *Non est alia natio tam grandis quæ habeat deos suos appropinquantes sibi sicut Deus noster adest nobis.* (*Deuteron.* IV, 7.) C'est l'expression du gouvernement théocratique des Juifs et la figure de la présence de Dieu dans l'église catholique, qui est le corps du Christ, et animé de l'Esprit-Saint. Mais comme saint Paul dans l'épître aux Hébreux et saint Jean dans son Apocalypse, nous l'insinuent à différentes reprises, il faut voir dans la construction du temple encore un autre symbolisme. Les parvis des Gentils et des Israélites figurent le monde entier, le monde naturel et l'Ancien Testament; le Saint où les prêtres seuls pouvaient entrer avec les dons du peuple est la figure de l'Église catholique, dans laquelle tous les fidèles sont un peuple sacerdotal selon l'expression de saint Pierre ; et le Saint des saints est la figure du ciel, dont notre grand-pontife JÉSUS par son sacrifice a préparé l'entrée à tous ses élus.

3. Dans le Saint se trouvait le chandelier d'or pur, à sept branches, la table des pains de proposition, et l'autel des parfums construit en bois de sétim entièrement recouvert d'or; ce qui lui a fait donner le nom d'autel d'or *(altare incensi, altare thymiamatum, altare aureum)* par opposition à l'autel des holocaustes qui se trouvait au milieu *du parvis des Israélites*, recouvert simplement de lames de cuivre. Les encensoirs et autres objets du sacrifice étaient tous en or massif. — Les sacrifices sanglants et les holocaustes en présence du peuple figuraient celui du Calvaire. Les autres sacrifices, pendant l'offrande desquels le peuple priait hors du sanctuaire (*Luc* I, 16), avaient un autre caractère. L'offrande d'encens, qui était considérée comme le plus précieux des sacrifices, symbolisait non seulement la prière

Digitized by Google

des fidèles ou le sacrifice des lèvres, mais surtout l'union vivante de l'âme justifiée avec son Dieu dans l'adoration et la sanctification de l'amour, fin et perfection de tout sacrifice; voilà pourquoi la fumée odoriférante devait pénétrer même dans le Saint des Saints, l'autel des encens se trouvant immédiatement devant le grand voile qui le séparait du Saint. Le sacrifice de l'huile précieuse, qui sur le candélabre à sept branches se changeait pour ainsi dire tout en lumière et en splendeur, signifiait la transfiguration ou transformation de l'âme fidèle qui par la sainteté et la justice est changée à l'honneur du Très-Haut en une image vivante et brillante de Dieu (1). Voilà pourquoi saint Jean nous représente les sept flammes comme figures des sept esprits célestes qui se trouvent devant Dieu. Ou bien ce candélabre avec ses flammes symbolise aussi la perfection de la lumière de la révélation que Dieu a communiquée aux Juifs et les sept dons de l'Esprit-Saint et la grâce septiforme des sacrements promise aux Juifs. — La table avec les pains de proposition, à côté desquels se trouvait du vin et de la myrrhe, signifiait que les douze tribus du peuple d'Israël se reconnaissent redevables à Dieu de toute sustentation, de tous les aliments, dont le plus essentiel est le pain. Celui-ci est offert à Dieu comme prémices et expression de reconnaissance (εὐχαριστια). Inutile de rappeler le type du pain des élus conservé dans nos églises.

4. Le Saint des saints tout obscur, ou le second tabernacle (*Hebr.* IX, 7), dont nous avons déjà dit qu'il est la figure du ciel où notre grand-prêtre JÉSUS est entré une fois pour toutes, contenait l'arche d'alliance. C'était une espèce de coffre du bois le plus fin, revêtu de lames d'or à l'intérieur comme à l'extérieur. Il était surmonté dans toute son étendue d'une couronne d'or massif. Au-dedans étaient placées les tables de la loi avec la verge d'Aaron et les vases de manne que Dieu voulait garder là afin qu'ils fussent pour les Israélites un gage de tout ce qu'il avait fait et de tout ce qu'il était encore prêt à faire pour eux *(Ut sit vobis in testimonium)*; et aussi une preuve de l'amour tout gratuit que Dieu leur avait porté et de l'ingratitude avec laquelle ils l'avaient payé *(Ut justificetur Deus)*. Au-dessus de cette arche d'alliance se trouvait le *capporeth*, c'est-à-dire un couvercle, qui à cause de l'aspersion que le grand-prêtre y faisait au jour de la réconciliation, avait le nom de *propitiatoire*. C'était « le trône de grâce » de Dieu, où il se montrait présent par la *schéchinah* ou une nuée qui planait entre deux chérubins. Ceci indique que même dans les manifestations de sa misé-

1. Scheeben, *Dogmatik* III, 416, n° 1451.

Digitized by Google

ricorde, Dieu reste toujours sublime et grand, qu'aucun œil mortel ne peut contempler sa majesté. Voilà pourquoi tout est obscur et nuit dans le Saint des Saints, où habite la source de toute lumière, et quand le grand-prêtre une fois l'an entre dans ce lieu trois fois saint, il doit, pour ne pas être puni de mort, avoir en main l'encensoir d'or et s'envelopper pour ainsi dire tout entier d'épaisses nuées de fumée odoriférante. L'arche sainte reposait sur quatre pieds, étendus, dit la Ste-Écriture, comme pour marcher (Exod. 25, 12.) : ce qui signifiait que Dieu conduisait son peuple.

5. Les Chérubins qui ne se trouvent pas seulement à cet endroit, mais aussi dans les autres parties du sanctuaire, et surtout dans les broderies des grands voiles, avaient une figure d'homme, des ailes d'aigle, des pieds et un corps de lion et de bœuf. Ils étaient les symboles de la divinité et de ses attributs ; ou bien aussi de l'intelligence, de la force, de la puissance, de l'agilité et de la subtilité des esprits célestes qui sont au service de la majesté divine : *Qui sedes super Cherubim, manifestare* (1).

La fameuse description qu'a laissée le prophète Ézéchiel de ces chérubins, connus aussi par les monuments des Assyriens, était devenue complètement inintelligible pour les Juifs des derniers temps. Déjà à l'époque de Flavius Josephus (2) on ne la comprenait plus. « Toutes les synagogues juives, dit à son tour saint Jérôme, sont muettes sur l'interprétation du passage où Ézéchiel décrit les chérubins ; elles disent qu'il est au-dessus de l'homme d'expliquer cette vision (3). » Une légende rabbinique raconte que le Sanhédrin délibéra un jour, s'il ne serait pas à propos de retirer le livre du troisième grand prophète du canon des Saintes Écritures, surtout à cause de l'impossibilité de comprendre la vision du char mystérieux et des chérubins. La majorité allait se prononcer pour la suppression, lorsque le savant et vénéré rabbi Ananias se leva et promit d'expliquer le prophète après quelques jours d'étude. On accepta sa proposition, mais on avait une telle idée de la difficulté de l'entreprise, qu'on lui apporta trois cents tonneaux d'huile, dans la pensée que sa lampe les aurait consumés, avant qu'il eût mené à bonne fin son œuvre laborieuse (4).

6. Enfin, dans le vaste parvis du peuple se trouvaient, outre l'autel des holocaustes, les bassins *(lavacra)*, et surtout le grand bassin de cuivre, nommé la mer d'airain, vase d'une seule pièce. Le cuivre qui

1. Ps. 79, cf. Genes. III, 24. Ps. 17, 11. Ezéch. I, 5 sq. Scheeben, *Dogm.* II, p. 90.
2. Flav. Joseph. *Antiq.* VIII, 3, 3.
3. S. Hieron, *in Ezech. Comm.* I, 4. P. L, 25, 19.
4. Vigouroux, *La bible et les découvertes modernes*, IV, 328 sq.

Digitized by Google

avait été employé pour fondre ce vase, provenait des miroirs que les femmes avaient offerts à cet effet, de même que leurs bijoux avaient servi pour la confection des vases sacrés en or dans le Saint et le Saint des saints. Ce bassin de purification, où les prêtres devaient se laver les mains et les pieds avant d'entrer au sanctuaire ou de commencer le sacrifice, rappelait sans cesse le devoir de mener une vie sainte et pure, car les lotions extérieures n'étaient qu'un symbole de la pureté de l'âme requise dans ceux qui s'approchent du Dieu de toute justice et de sainteté, qui avait dit : Soyez saints parce que je suis saint, et rien de souillé ne paraîtra devant ma face.

IV.

Cependant Israël avec la ville de Jérusalem, et en particulier le temple des Juifs, n'étaient entre les mains de Dieu qu'un plan élémentaire, une construction préparatoire pour produire quelque chose de plus parfait, c'était une figure de ce qui allait venir *(figura venturi)*. Mais lorsque la vérité avait paru, la figure devait disparaître. Aussi longtemps que le temple et ses rites pouvaient servir de guide pour amener les Juifs et les gentils à la vérité du christianisme, Dieu le conserva intact, et permit même qu'il reçût encore après la mort de JÉSUS-CHRIST sa plus grande perfection par les nombreux embellissements qu'Hérode y apporta. Mais aussitôt que les Juifs qui avaient déjà plusieurs fois cédé aux entraînements de leur fanatisme en persécutant pour quelque temps les premiers chrétiens, firent une résistance définitive et devinrent un obstacle à la propagation de la Loi nouvelle, Dieu le fit détruire. Le Christ venu, ce qu'il y avait d'élémentaire devait peu à peu disparaître, comme on ôte l'échafaudage d'un édifice à mesure que celui-ci s'achève et fait preuve de solidité. La réalité venue, la figure n'était plus nécessaire ; elle pouvait subsister encore quelque temps pour montrer le chemin ; mais bientôt la mauvaise disposition des Juifs la rendait même nuisible. Ils étaient si aveuglément attachés à l'écorce de la lettre, à la beauté matérielle de Jérusalem et du temple, à la gloire temporelle de leur nation, que ce fut pour cela même qu'ils méconnurent le Christ et le mirent à mort. Ils s'obstinèrent dans leur rébellion même après que Dieu eut multiplié ses instances auprès d'eux par ses apôtres. Il leur avait néanmoins prédit quelles seraient les suites de leur crime. Un témoin oculaire, l'historien Joseph, nous rapporte que pendant longtemps et par des présages éclatants dans le temple, Dieu avertissait les Juifs du grand danger qu'ils couraient. Mentionnons-en un seul. Un jour de Pentecôte, les prêtres

Digitized by Google

étant entrés de nuit dans l'intérieur du temple pour y faire leurs fonctions comme de coutume, ils entendirent d'abord un grand bruit et un grand mouvement, ensuite la voix d'une grande multitude retentit avec éclat : « Sortons d'ici! » Ainsi les anges du Seigneur gardes de ce sanctuaire, abandonnèrent le lieu réprouvé par Dieu.

Et dans cette prise de Jérusalem par les Romains quel effroyable accomplissement à la lettre de toutes les paroles prophétiques du Seigneur!

Le peuple, poussé par quelques hommes séditieux qui se donnaient pour le Messie, appelé à reconquérir le monde, essaya de chasser les Romains. On réussit en partie, on enleva quelques forteresses où les garnisons romaines furent égorgées. Mais alors une lutte formidable s'engagea. Les Juifs divisés en factions se détruisirent eux-mêmes par des massacres continuels dans la ville et dans l'enceinte extérieure du temple, lorsque le général des Romains, Vespasien, s'approcha de la ville pour y mettre le siège. En attendant, les sicaires juifs s'emparèrent du temple et des places principales de la ville de Jérusalem y répandant le meurtre et le crime. C'était le moment indiqué par le Seigneur, c'était l'abomination de la désolation dans le lieu saint, et les chrétiens de Jérusalem avertis ainsi, profitèrent de ce moment pour sortir de la ville et se retirer à Pella au delà du Jourdain. — Titus continua l'œuvre de son père devenu empereur, et poussa le siège avec vigueur. Après s'être emparé des deux premières murailles de l'enceinte, il offrit la paix aux assiégés. On la refusa. Alors, pour couper toute communication avec l'extérieur, il entoura toute la ville d'un mur de circonvallation, flanqué de hautes tours. La disette qui fut la suite de cette mesure amena pour la ville une horrible famine qui, avec la guerre civile et la peste, firent de Jérusalem une image frappante de l'enfer. Les factieux ou zélateurs enlevaient au peuple le peu qui lui restait. Entre parents même il n'y avait plus de compassion. Le désespoir en poussa un grand nombre d'essayer une sortie ; mais Titus commanda de mettre en croix tous ceux qu'on viendrait à saisir.

Impossible de décrire toutes les horreurs qui furent commises dans la ville et au dehors. Enfin Titus, après des combats furieux, avait emporté la troisième et dernière enceinte de la ville, et pris la citadelle d'Antonia, reliée au temple par un portique où les Juifs avaient mis le feu. Il s'approcha enfin du temple même, et ce jour-là le sacrifice perpétuel de l'agneau, qui était immolé le matin et le soir, cessa, faute d'hommes pour l'offrir. Le conquérant voulait conserver le temple à tout prix, pour qu'il restât comme un des plus

Digitized by Google

beaux monuments de l'empire romain et le conseil de guerre avait décidé que ce magnifique édifice devait être préservé (1). Mais JÉSUS avait dit qu'il serait détruit.

Quelques soldats avaient d'abord incendié les portiques, et le feu s'avançait déjà vers le temple. Titus donna des ordres pour qu'on l'éteignît. Les Juifs aussi, voulant sauver le sanctuaire de leur religion et de leur nationalité, se précipitèrent sur les Romains, ne voyant pas qu'eux aussi cherchaient à empêcher les progrès de l'incendie. Ce fut alors qu'un soldat romain pris de colère se fit soulever jusqu'à la hauteur d'une fenêtre, et *poussé par une force divine*, dit Flavius Josèphe, 7. 10, il jeta un tison ardent dans une place contiguë au temple. Le feu se communiqua avec rapidité. Titus qui, fatigué du combat, venait de se retirer dans sa tente, prévenu aussitôt du danger, accourt sur son char ; tous les chefs le suivent, et après eux toute l'armée ; il commande de la voix et du geste, qu'on éteigne l'incendie. On feint de ne pas comprendre ses ordres, et les soldats s'animent les uns les autres pour hâter les progrès du feu ; chacun suit l'impulsion de sa rage. Titus se précipite lui-même dans le temple et ordonne aux centurions de frapper les soldats qui ne voulaient point obéir. Mais les flammes se montrent tout à coup dans l'intérieur et obligent Titus et les chefs de se retirer. Les Juifs alors poussèrent des cris affreux ; ils auraient donné leur vie pour sauver le temple ; il était trop tard. Une foule immense et désarmée, qui s'y était réfugiée, fut égorgée sans pitié par les soldats en fureur et le sanctuaire du Dieu vivant s'écroula sur les autels profanés, sur les prêtres indignes, sur le peuple qui avait appelé ces châtiments et qui fut à jamais enseveli sous ses ruines.

D. S. B.

LES PIERRES PRÉCIEUSES DE LA BIBLE ET LEURS ATTRIBUTIONS. (Suite.)

I.

a). LA SARDOINE (Sardius). — *b).* LE SARDONYX.

a) La Sardoine.

APRÈS avoir donné dans l'article précédent, les qualités générales des pierres précieuses, et indiqué les passages des saintes Écritures, où ces pierres se trouvent énumérées, disons maintenant quelques mots de chacune d'elles en particulier.

1. Flav. Jos., *De bello Judaico*, 7, 10 et 12. cf. Tacit., *Hist.* 15, 13.

Digitized by Google

La première pierre que nous rencontrons dans l'énumération de l'Exode, est la sardoine (Sardius) : dans le passage de l'Apocalypse, elle vient la sixième. Quelques auteurs prétendent, que son nom lui vient de la ville de Sardes, capitale de la Lydie, où elle aurait été tout d'abord découverte. D'autres, et parmi eux Cornélius a Lapide et Marbode, pensent qu'elle tire plutôt son nom du poisson sarda ou sardina dont elle à la couleur.

La sardoine est une variété d'agate se nuançant du rouge de sang foncé au rouge de chair tendre et au jaune, sans pourtant que l'une ou l'autre couleur domine. La nuance est d'ailleurs, dans les belles sardoines, d'une pureté et d'une netteté parfaites.

D'après Pline (1), on trouvait cette pierre dans la Lydie, et la Babylonie ; suivant saint Épiphane, qui l'appelle aussi « *lapis Babilonius*, » dans la Babylonie assyrienne seulement.

Les anciens ont souvent confondu cette pierre avec la cornaline, qui est une espèce de calcédoine, à couleur rouge-jaune ; et c'est seulement au XIIIe siècle, dans les écrits d'Albert-le-Grand, qu'on voit la distinction s'établir. Cette confusion peut avoir tiré son origine, de ce que la sardoine, à cause de sa couleur rouge de chair s'appelait communément carnerina et par corruption cornerina (2).

Les sardoines rouges de sang, sont de loin les plus estimées, et c'est pour cela que les lapidaires font parfois changer la couleur des pierres jaunâtres en rouge ; effet qu'ils obtiennent en les plongeant dans du sable suffisamment chauffé, et en les laissant ensuite refroidir peu à peu.

L'éclat de la sardoine lui a fait attribuer par les anciens plusieurs propriétés extraordinaires, telles que celles de guérir différentes maladies, de préserver d'accidents fâcheux et de maléfices, de communiquer la joie, d'inspirer la terreur aux bêtes féroces, etc. On doit tenir compte de cette croyance erronée pour expliquer de nombreuses comparaisons et applications morales auxquelles elle sert de base dans les écrits des exégètes et des philosophes anciens tant chrétiens que païens qui ont traité de cette pierre précieuse.

Les anciens distinguaient cinq espèces différentes de sardoines, et croyaient que cette pierre naissait dans le cœur d'un rocher. Alcazar, suivant leurs instructions, prétend, que la sardoine est la mère de l'améthyste. Aussi trouve-t-on souvent réunies, la sardoine et l'améthyste.

Dans le Rational du Grand-Prêtre, la sardoine portait le nom de

1. Historien et naturaliste Romain, (23-79, p. c.)
2. Cfr. Corn. a Lap.

Digitized by Google

Ruben. Cornelius a Lapide nous en donne les raisons. Cette pierre, dit-il, est brillante comme le feu, et représente le caractère ardent du premier né de Jacob (1); mais parce que cette pierre, est dure et résiste longtemps à l'action dissolvante des liquides, elle convient bien aussi pour marquer la constance et l'amour avec lequel Ruben s'efforça de délivrer Joseph des mains de ses frères.

Placée au sixième rang dans l'Apocalypse, la sardoine correspond au nom de l'apôtre saint Barthélemy. Cette pierre, pure et n'ayant pas de tache, représente bien cet apôtre, qui,selon l'opinion de plusieurs exégètes tels que Jansénius et Rupertus, n'est autre que Nathanaël, dont Notre Seigneur a dit(2) : «Voici un vrai Israélite, dans lequel il n'y a pas de malice.» De plus, saint Barthélemy fut écorché vif, et se trouvant ainsi tout couvert de sang par amour pour Dieu, il parut terrible aux démons, comme la sardoine fait fuir les bêtes sauvages.

Cette pierre représente également le sixième article du Symbole, d'après quelques auteurs anciens qui séparent les mots : «*Qui est ressuscité d'entre les morts*» des précédents:«*Est descendu aux enfers,*» et en font le sixième article. Elle est, dit Marbode, liée intimement au mystère de la croix et de la résurrection. Par sa couleur rouge elle indique la Passion du Sauveur, qui, comme le remarque Raban Maur, fut crucifié à la sixième férie, après être né au sixième âge du monde. Ensuite, le corps de JÉSUS-CHRIST, au moment de sa résurrection, se trouvant plein de vie, avait l'apparence et la couleur de la chair humaine. Il parut terrible aux soldats, et mit en fuite les démons, après avoir guéri les blessures causées par nos péchés. Et de même que Ruben, inscrit sur cette pierre, était le premier-né de Jacob, de même le Christ est le premier-né du Père, «*primogenitus a Patre.*» Enfin, de même que la sardoine naît dans le cœur des rochers, ainsi aussi le Sauveur ressuscita d'entre les rochers, qui lui servaient de tombeau.

Raban Maur nous apprend que la couleur de sang de la sardoine figure en général, la gloire du martyre, dont il est dit au Psaume CXV(3): «La mort des saints est précieuse aux yeux du Seigneur.»

Selon d'autres elle figure aussi le zèle ardent des missionnaires qui par le feu de leur doctrine et l'ardeur de leur zèle, mettent en fuite les monstres de l'enfer.

Enfin une dernière application nous est donnée dans le «*Libel-*

1. Cfr. *Gen.* XXXV, 22.
2. « Ecce vere Israelita in quo dolus non est. » Joan. I, 47.
3. Pretiosa in conspectu Dni mors sanctorum ejus.

Digitized by Google

lus de corona Virginis, » souvent attribué à saint Ildephonse. Dans ce charmant traité, où se révèlent un grand amour et une tendre piété pour la glorieuse Vierge Marie, l'auteur tresse à l'auguste Mère de Dieu une couronne composée de douze pierres précieuses alternant avec six étoiles et six fleurs. Il décrit chaque fleuron de cette riche couronne et montre quels rapports il a avec les vertus de sa bien-aimée Souveraine. Voici ce qu'il dit de la sardoine, que « dans le désir d'être agréable à sa divine Maîtresse il a placée dans cette couronne pour la rendre plus brillante ». « Cette pierre, dit-il, a un éclat de pourpre. Par ses reflets vermeils, elle nous rappelle le martyre spirituel, que Marie a souffert durant la Passion de son divin Fils, et aussi l'éclat de la gloire dont Dieu a récompensé sa patience. »

b.) *Le Sardonyx.*

Le sardonyx ne se rencontre pas dans l'énumération de l'Exode, mais se trouve être la cinquième pierre dans la série de l'Apocalypse. Quelques auteurs ont pensé que cette pierre était la *onzième* du Rational, là où la Vulgate place l'onyx mais cette opinion n'est pas admissible (1).

Le sardonyx, comme son nom l'indique, est formé par la réunion de la sardoine et de l'onyx. C'est donc une pierre montrant une alternance de couches successivement blanchâtres et rouge incarnat. — Quelques minéralogistes ont cru que le sardonyx n'était autre que la sardoine. Au point de vue scientifique la chose est probable, mais au point de vue de l'art, il en est tout autrement. Les graveurs sur pierres dures établissent entre ces deux substances une très grande différence. Pour eux, comme nous l'avons vu, la sardoine est une agate dont la couleur foncée pouvant passer du jaune au rouge présente cependant des nuances d'une pureté et d'une netteté parfaite, ce qui ne se rencontre pas dans le sardonyx.

Les anciens connaissaient cinq espèces de sardonyx. Quelques unes étaient bicolores (rouge-blanc) ; mais la plupart tricolores (noir-blanc-rouge). D'après Pline, le noir se trouvait en bas, le blanc au milieu, et le rouge au-dessus. Les couleurs cependant s'y rencontraient de telle sorte, que le rouge l'emportait sur le blanc, et le blanc sur le noir, comme nous pouvons voir par ces vers de Marbode :

1. Pour ne pas confondre l'*Onyx* et le *Sardonyx* il suffit de savoir que dans l'onyx, le fond est de couleur variée (la couleur de chair, semblable à celle des ongles domine) et traversé de veines *irrégulières* formant tantôt des raies, tantôt des taches, tandis que dans le *Sardonyx* les différentes couleurs forment des raies *régulières* placées les unes au-dessus des autres.

Digitized by Google

Tres capit ex binis unus lapis iste colores ;
Albus in his nigro, rubeus supereminet albo,
Ipsum distribuunt species in quinque magistri.

Les anciens employaient cette pierre pour en former des vases destinés à conserver des baumes précieux, et pour en tailler des camées (1). De nos jours, elle est surtout employée pour des cachets. On grave les lettres, les armoiries etc. à travers la couche blanchâtre, jusqu'à ce qu'on arrive à la couche rouge ; de sorte qu'on obtient une image foncée dans un encadrement blanc. Déjà les Romains s'en servaient pour les cachets ; parce que, d'après le témoignage de Pline le sardonyx est presque la seule pierre, qui taillée en cachet n'enlève pas la cire. Il est probable que les autres pierres étaient trop dures pour pouvoir être gravées assez finement avec les instruments imparfaits des anciens et recevoir une image tout-à-fait nette. D'après Pline, Scipion l'Africain se serait servi le premier d'un sardonyx comme cachet.

Les anciens attribuaient au sardonyx, le pouvoir de réprimer l'agitation de l'âme, d'abaisser l'orgueil, de concilier la joie et la bonne humeur, de fortifier la vue, etc.

Dans l'Apocalypse, le sardonyx correspond au nom de l'apôtre saint Philippe, dont elle figure, par sa teinte douce, la simplicité et la candeur. Car cette vertu brilla dans saint Philippe plus que dans les autres Apôtres. L'Évangile nous dit que les Gentils s'adressaient en toute confiance à lui et lui disaient : « Seigneur, nous voulons voir JÉSUS (1). » Et lui-même disait naïvement au Sauveur : « Seigneur, montrez-nous le Père, et cela suffit (2). »

Les commentateurs trouvent d'autres rapprochements encore : la propriété du sardonyx de se dégager facilement de la cire représente le détachement de l'Apôtre; l'union du rouge et du blanc dans la pierre, sa charité unie à sa candeur, etc.

Le sardonyx répond aussi au *cinquième article du Symbole*: «il est descendu aux enfers ». La partie supérieure et rouge de la pierre, représente le Christ, rouge de charité et de sang ; le cercle blanc représente les âmes à sauver dans les limbes, et purifiées par les souffrances et les mérites de JÉSUS-CHRIST, le cercle noir, représente les damnés. — De plus, le Christ descendit et sortit intact des enfers ; car de même que la cire ne s'attache pas au sardonyx, de

1. On appelle *camées* des pierres fines taillées en relief, ce qui se fait souvent pour des pierres opaques ou demi-transparentes (comme l'onyx, l'agate, pierres à plusieurs nuances).

On appelle *intailles* les pierres gravées en creux (comme les cachets).

2. Joan. XII, 21 « Domine, volumus Jesum videre. »

3. Joan XIV, 8. « Domine, ostende nobis Patrem et sufficit nobis. »

Digitized by Google

même aussi les souillures de la terre ne s'attachèrent pas au Sauveur, et les flammes de l'enfer ne purent l'atteindre.

Marbode ne trouve pas de moins beaux rapprochements entre les trois couleurs de la pierre et les justes sur la terre. Le sardonyx, selon lui, représenterait ceux qui endurent dans leur cœur des peines pour l'amour du Christ (rouge), et gardent leur âme pure et blanche (blanc), tout en se croyant eux-mêmes méprisables et noirs, c'est-à-dire de grands pécheurs (noir.)

Raban Maur y voit l'image de l'homme en tant que le rouge représente les souffrances du corps, le blanc la pureté de l'âme et le noir l'humilité de l'esprit par laquelle il est méprisable à ses propres yeux. Selon d'autres cette pierre indique l'homme intérieur, que l'humilité abaisse (noir), que la chasteté purifie (blanc) et que la pourpre du martyre glorifie (rouge). *(A continuer.)*

D. W. v. H.

CORRESPONDANCE AMÉRICAINE.

L'ENVOI de cette chronique a été différée plus longtemps que je ne l'aurais souhaité. De graves décisions du Saint-Siège étaient attendues touchant une question qui intéressait au plus haut point l'Église dans l'Amérique du Nord et je croyais pouvoir remettre ma correspondance jusqu'à leur publication. Plusieurs autres causes, parmi lesquelles le grand malheur qui a frappé notre abbaye, ont encore contribué au retard qu'ont subi ces communications.

Dans une correspondance précédente, j'ai déjà fait connaître aux honorables lecteurs du *Messager* que, dans certains cercles ecclésiastiques, l'opinion tendait à s'accréditer, et était même en partie déjà reçue dans la pratique, que les églises pour catholiques de langue anglaise seules sont des paroisses proprement dites, tandis que les églises de toutes les autres nationalités ne seraient que des succursales ou de simples chapelles pour la facilité des fidèles. Les conséquences pratiques d'un pareil système étaient des plus désastreuses pour le progrès de la religion et l'union des catholiques. Les prêtres d'une ville de l'Ouest, où ces inconvénients se faisaient particulièrement sentir, crurent être en droit de s'adresser à Rome. Ils demandèrent donc au Saint-Siège de vouloir déclarer si dans un seul et même district on pouvait ériger des paroisses de nationalités différentes et qui seraient indépendantes les unes des autres et dont les curés ou recteurs auraient les mêmes droits que ceux des parois-

Digitized by Google

ses de langue anglaise. Le Saint-Siège vient de donner une réponse affirmative à cette question. Nous avons le plus ferme espoir que cette décision portera les plus heureux fruits et contribuera puissamment à l'union des catholiques de ce pays.

Ici, dans les États-Unis, après les catholiques de langue anglaise, les catholiques allemands sont les plus nombreux. Il y a même des villes où les Allemands ont de loin la majorité : la religion catholique y est en pleine voie de prospérité. On y voit en grand nombre de magnifiques églises et écoles, des orphelinats et des hôpitaux. Il y a, entre autres, la ville de Quincy dans l'Illinois où, en août dernier, la paroisse de Saint-Boniface célébrait par des fêtes splendides son jubilé de 50 ans ; elles étaient honorées de la présence de deux évêques — Mgr Marty, O. S. B. fit le sermon — et de l'assistance de plus de soixante-dix prêtres.

Les catholiques allemands se sont distingués tout particulièrement par un premier essai de congrès catholique à l'instar de ceux qui se tiennent chaque année en Allemagne. Il s'est réuni à Chicago. Grâces à Dieu, cette première réunion a pleinement réussi : 5000 catholiques y ont pris part. Cette manifestation grandiose de la foi catholique nous permet de nourrir l'heureux espoir que ces congrès auront lieu dorénavant chaque année et serviront puissamment à élever et à affermir le sentiment catholique, à marquer plus nettement la position de nos coreligionnaires et à atteindre différents buts pour lesquels sont requis les efforts réunis des prêtres et des laïques. Cincinnati est désigné pour la réunion de l'année prochaine.

Le premier congrès a fourni l'occasion d'utiles réunions à plusieurs associations, telles que celle de la presse catholique, celle pour l'érection d'une première maison d'immigrants à New-York ; celle encore des prêtres allemands, qui a pour tâche de préparer et d'organiser les associations catholiques. Toutes ces réunions étaient animées du même désir de procurer la gloire de Dieu et la prospérité de l'Église. Toutes les séances étaient ouvertes et clôturées par la bénédiction du vénérable évêque de Newark, Mgr Wiggers.

Les collectes pour le Leo-Haus à New-York, fondation des catholiques allemands à l'occasion du Jubilé du pape, marchent bien. Il faudra cependant encore de grands efforts pour mener à bonne fin cette grosse entreprise. Ce Leo-Haus serait un hôtel sûr pour les immigrants, un bureau de renseignements pour les voyageurs et une agence pour les achats de terrain. Si cette œuvre parvient à se réaliser et est sagement administrée elle pourra se suffire à elle-même. Ce sont des prêtres distingués de Saint-Louis qui

Digitized by Google

ont surtout poussé à cette œuvre. Baltimore comptera bientôt une institution du même genre. Malheureusement la mort vient d'enlever le fondateur-directeur d'une œuvre analogue pour les Irlandais, le Rév. M. Riordan, un homme qui a bien mérité de la religion.

Une autre grande œuvre qui a été commencée, c'est l'université de Washington; neuf évêques des États-Unis se sont réunis à Baltimore sous la présidence de Son Éminence le cardinal-archevêque dans la seconde semaine de septembre 1887 à l'effet de se concerter sur les mesures à prendre pour la réalisation de cette œuvre si importante pour l'avenir du catholicisme en Amérique. Monseigneur Keane, évêque de Richmond, a été nommé premier recteur de l'université. L'éminent prélat résignera plus tard son évêché pour pouvoir se donner tout entier à sa nouvelle charge. On espère pouvoir ouvrir le cours de théologie pour le 1 septembre 1889. Les Sulpiciens seront chargés de la direction des élèves en théologie, mais les professeurs de la science sacrée seront choisis dans les rangs du clergé. D'après une communication faite par Monseigneur Ireland, évêque de Saint-Paul, monsieur Pastor, professeur d'histoire à Inspruck et monsieur Vernat à Rome sont déjà acquis à l'université d'Amérique. Un autre établissement pour l'enseignement supérieur, le grand séminaire de Mount Saint-Mary's of the West à Cincinnati, a été ouvert le 12 septembre.

Ainsi l'Église des États-Unis donne déjà des signes bien consolants d'une grande vitalité qui s'est encore affirmée hautement dans les derniers mois par les fêtes splendides données, aux applaudissements de toute la nation, en l'honneur de nos éminents dignitaires ecclésiastiques, au point qu'on peut dire que le catholicisme ici est devenu une puissance qui ne peut plus être ignorée ni négligée. Sans doute une large part dans cette prospérité est due à l'action aussi énergique que sage du glorieux chef de l'Église universelle, Sa Sainteté Léon XIII, dont les catholiques américains viennent de célébrer avec enthousiasme l'heureux jubilé sacerdotal. En effet Léon XIII a tant fait pour notre pays que son nom brillera a jamais d'un éclat exceptionnel dans les annales de l'Église des États-Unis. Mentionnons seulement l'érection d'une nouvelle province ecclésiastique, de nombreux évêchés et de plusieurs vicariats apostoliques ; la réunion du concile plénier de Baltimore ; l'érection canonique du collège américain à Rome et la fondation de l'université. On s'attend à voir ériger sous peu une nouvelle province ecclésiastique, celle de Saint-Paul, à laquelle seront adjoints les sièges suffragants de Saint-Cloud et Winoua en Minnesota et

Digitized by Google

les vicariats apostoliques du Dacotah septentrional et du Dacotah méridional.

Nous avons eu à déplorer dans ces derniers temps la mort de plusieurs prélats éminents, dont la perte est vivement sentie dans l'Église des États-Unis. Le *Messager* a déjà rendu hommage à la mémoire bénie du saint archevêque Seghers et à celle du vénérable archiabbé Boniface Wimmer. Nous ne rappelons ces noms que pour offrir encore ici à ces deux illustres personnages le tribut de notre haute vénération et de notre particulière estime. Un troisième prélat qui vient d'être enlevé par la mort est monseigneur Leroy, archevêque de New-Orleans. Le vénérable défunt avait commencé sa carrière épiscopale le 12 avril 1877 dans le diocèse de Natchitoches, dans la Louisiane du Nord. En 1879 il fut nommé évêque titulaire de Janopolis et coadjuteur de Monseigneur Napoléon Perche, métropolitain de New-Orleans, auquel il succéda cinq ans après. Il administra cet archidiocèse pendant huit ans dans des circonstances très difficiles et compliquées. Il alla recevoir au ciel la récompense de ses travaux le 23 septembre 1887. Deux mois avant mourut le Père Adrien Roquette, né à New-Orleans en 1813 : ce zélé missionnaire avait travaillé avec grand succès et pendant plusieurs années chez les Chactas. Il est connu en Europe comme le barde de la Louisiane. Le 26 juillet 1887 la mort vint frapper aussi l'évêque désigné du nouveau diocèse de Wichita, Monseigneur James O'Reily, ancien recteur de l'église de Notre-Dame à Topeka dans le Kansas.

D'après le « *Directory* » il est mort dans les États-Unis dans le cours de l'année dernière 179 prêtres.

Le 14 août ont été célébrées les noces d'or sacerdotales de Mgr Ignace Mrak, évêque titulaire d'Antina, ancien évêque de Marquette. Après neuf ans d'épiscopat, ce digne prélat renonça en 1878 à son évêché et il travaille depuis lors comme simple missionnaire parmi les Indiens à Eagle-Town, dans la partie septentrionale du diocèse de Grand Rapids.

Mentionnons encore ici que le Saint-Siège vient d'élever au rang de basilique l'église du pèlerinage de Sainte-Anne de Beaupré. La statue de sainte Anne a été couronnée au nom du Saint-Père. Les couronnes en or massif étaient données par les dames du Canada.

J'espère que dorénavant je pourrai donner plus régulièrement aux honorés lecteurs du « *Messager* » des nouvelles du Nouveau Monde. J'avais envoyé une correspondance pour le mois de décembre : mais elle n'est pas arrivée à destination. J'ai donc été forcé de rappeler ici plusieurs faits qui auraient trouvé leur place dans celle-là.

Digitized by Google

Je saisis cette occasion pour offrir mes plus sincères remercîments aux généreux abonnés du *Messager* qui ont bien voulu aider de leurs aumônes et de leurs prières notre communauté si éprouvée de Saint-Meinrad. Au nom de tous mes confrères j'ose encore demander aux âmes charitables de vouloir se souvenir de nous dans leurs bonnes œuvres et dans leurs prières. Dès que la saison le permettra nous commencerons les constructions. L'emplacement choisi est sur une colline éloignée d'un kilomètre des ruines de notre ancienne abbaye. Nous l'appelons le Mont Cassin et elle porte depuis des années déjà un beau sanctuaire de la T.-Ste-Vierge. Cette chapelle très fréquentée par les catholiques des environs, sera adossée à la nouvelle église. Nous avons à bâtir l'abbaye, le collège, le séminaire et l'église. Nous commencerons par l'église pour être au plus tôt à même de remplir dans toute son étendue notre devoir principal de la louange de Dieu par la célébration des offices et du culte divin. C'est une grande entreprise pour laquelle nous avons besoin de compter beaucoup sur la Providence. Nous avons la confiance que nos amis de l'Europe comme de l'Amérique nous obtiendront par leurs prières les ressources nécessaires pour élever à la gloire de Dieu et pour le salut des âmes cet asile de prière, de travail et de pénitence. Nos prières reconnaissantes sont assurées à tous ceux qui nous prêteront l'assistance de leur charité.

D. B. M. O. S. B.
de l'Abbaye de Saint-Meinrad.

NOUVELLES BÉNÉDICTINES.

AMÉRIQUE. — Le R. P. D. *André Hintenach*, Maître des Novices à Saint-Vincent, vient d'être élu abbé de ce monastère en remplacement du R^me^ P. Archi-Abbé D. Boniface Wimmer décédé.

—

ALLEMAGNE. — Les Dames bénédictines de l'Adoration perpétuelle, expulsées en 1875, viennent de s'installer à Endenich aux portes de Bonn près de la chapelle des SS. martyrs de la Légion Thébaine, Cassius, Florentius et Malusius : le monastère portera le nom de Notre-Dame du Bon Secours. Le saint Office a commencé le 22 janvier.

—

ITALIE. — De différents points de l'Italie, on continue à nous faire entendre des cris de détresse et à faire appel à notre charité en faveur de pauvres religieuses menacées dans leur existence et contrariées dans leurs moyens d'action. Nous avons été particu-

Digitized by Google

lièrement touchés de la triste situation des bénédictines d'Assise dont l'abbesse vient solliciter humblement notre assistance. La mort vient de lui enlever plusieurs de ses religieuses. Il lui est défendu de recevoir des novices et le gouvernement attend que la communauté soit réduite à moins de six religieuses pour la mettre dehors et s'emparer du couvent. Pour sauver sa communauté, l'abbesse croit donc de son devoir de faire tout ce qu'elle peut pour acquérir une maison, où elle puisse se réfugier, recevoir des novices et réformer sa communauté : pour cela elle fait appel à notre charité. Si quelques âmes généreuses voulaient leur venir en aide, nous nous offrons volontiers à recueillir leurs dons et nous leur assurons dès maintenant la reconnaissance de ces âmes éprouvées et la participation à leurs prières et bonnes œuvres.

LE PÈLERINAGE DE SAINT-BENOIT A MAREDSOUS.

Actions de grâces du mois.

ACTIONS de grâces pour plusieurs faveurs spirituelles et temporelles.

Reconnaissance à saint Benoît pour un objet précieux retrouvé. — Item, pour une faveur similaire.

Mille remercîments pour un commencement de guérison très accentué d'un cher malade.

Recommandations.

M. R^d P. — A la tête d'une nombreuse famille et me trouvant, pour le moment, dans une situation assez difficile, je viens invoquer le grand saint Benoît pour que, par son intercession, je parvienne à sortir de cette situation le plus promptement et le plus avantageusement possible... Nul doute que saint Benoît ne m'exauce ; car depuis que je suis abonné au *Messager*, j'ai souvent prié ce grand Saint et la sainte Vierge. Aussi, depuis deux ans ai-je obtenu deux faveurs auxquelles j'étais loin de m'attendre. J'espère pouvoir aller un jour remercier le grand patriarche dans son sanctuaire. X.

UN curé se recommande au grand saint pour obtenir la grâce de connaître et de suivre la sainte volonté de Dieu. - Il recommande également sa paroisse et sa famille — DEUX instituteurs catholiques. — UN père de famille victime d'un malheureux penchant est venu en pèlerinage pour implorer par l'intercession de saint Benoît la grâce de pouvoir se vaincre. — UNE communauté bénédictine recommande instamment sa R^de Mère Prieure, qui souffre d'un mal d'yeux. — PLUSIEURS défunts. — PLUSIEURS curés, leurs paroisses et leurs œuvres. — PLUSIEURS intentions particulières. — PLUSIEURS intentions, et en particulier, la diffusion du culte de saint Benoît dans les missions. — Une personne tourmentée de peines intérieures.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE. — Le 25 janvier 1888 est décédé à l'abbaye de Cava en Italie, le Révérendissime Père Dom JULES DE RUGGIERO, O. S. B., dans la 76me année de son âge et la 52me de sa profession monastique. Le vénérable défunt avait été abbé ordinaire de Cava de 1859 à 1878.

Le 24 janvier 1888 est décédé le R. P. ÉMILIEN STRUTZENBERGER, O. S. B., moine de Seitenstetten (Autriche), dans la 54me année de son âge et la 33me de sa profession.

Le 7 janvier 1888 est décédée à East-Bergholt (Angleterre), Dame MARIE-AGNÈS CORNEY, O. S. B., dans la 73me année de son âge et la 49me de sa profession religieuse.

Le 19 janvier 1888 est décédé à Princethorpe (Angleterre), Dame MARIE-ETHELBURGE TALBOT, O. S. B., dans la 82me année de son âge et la 6ome de sa profession religieuse.

R. I. P.

BIBLIOGRAPHIE.

Henry VIII, and the english monasteries, an attempt to illustrate the history of their suppression, by Fr. AIDAN GASQUET O. S. B. London, Hodges 1888.

NOTRE époque semble être celle des réhabilitations historiques. Les documents, jusqu'ici inexplorés, qu'on met sans cesse au jour, jettent une lumière toute nouvelle sur des événements faussés à dessein. L'Église, loin de perdre à ce développement des études historiques qu'elle favorise de son côté, y trouve sa plus complète justification, et prouve une fois de plus que l'erreur, en s'armant de la calomnie et du mensonge, s'est menti à elle-même. Telle est bien la pensée dominante de l'ouvrage si vivement désiré de Dom Aidan Gasquet, bénédictin de Downside, sur Henri VIII et les monastères anglais au XVIe siècle. Ce livre, inspiré et commandé par Léon XIII, paraît au moment où les descendants des Anglais, restés fidèles à la foi de leurs pères, sont venus se prosterner aux pieds du chef de l'Église universelle et du successeur de saint Grégoire le Grand, à qui la Grande Bretagne doit le bienfait de la foi catholique. Ce livre est une justification des moines anglais du XVIe siècle et une revendication de leurs droits, faite par un moine, il est vrai ; mais c'est une apologie qui s'appuie sur des faits, qui s'en dégage et qui s'impose. Grâce à de longues et laborieuses recherches dans les bibliothèques et les archives de Londres, ainsi que dans celles de plusieurs évêchés, l'auteur a pu rassembler de riches matériaux qui lui ont permis de faire l'histoire de la suppression des monastères anglais, preuves en mains, et de saisir avec une grande habileté l'enchainement des faits, le plan, les procédés, tous les ressorts, en un mot, de cette campagne anti-catholique faite au profit d'un roi cruel et débauché qui, pour satisfaire ses honteuses passions, ne recula devant aucun forfait.

Digitized by Google

Les monastères anglais, à quelque ordre qu'ils appartiennent, ont été calomniés et vilipendés, et c'est, prétend-on, en présence des nombreux griefs constatés par les visiteurs royaux que le roi et le parlement (non l'Église) en ont voté la suppression. Cette prétendue décadence existait-elle réellement? Henri VIII lui-même était obligé d'avouer en plein parlement que les grands monastères faisaient honneur à la religion, et en effet, abstraction faite de certaines faiblesses que la nature humaine explique assez, sans toutefois les justifier, la vie qu'on y menait était régulière, austère même. Mais le roi avait besoin d'indépendance et d'argent : Wolsey l'excitait, et Thomas Cromwell, initié sous un tel maître à l'art de la persécution cachée, s'apprêtait à achever l'œuvre de destruction. Déjà de nombreux martyrs avaient versé leur sang pour avoir résisté aux prétentions de Henri VIII, par rapport à la suprématie spirituelle du roi sur l'église d'Angleterre : les Bénédictins, les Franciscains de l'observance et les Chartreux avaient payé leur premier tribut à l'échafaud. Des agents de Cromwell furent chargés de la visite des monastères, et ces hommes cupides, voleurs et immoraux (l'histoire est là pour le prouver) mirent à rançon les abbayes et les couvents et dressèrent contre une centaine d'entre eux les griefs les plus honteux d'immoralité, le seul crime que l'imagination ordurière du visiteur Layton ait pris plaisir à rechercher, à provoquer ou à inventer. Que faut-il penser de ces rapports?

Déjà d'honnêtes protestants les avaient déclarés exagérés, et Burke avait eu raison de dire que si un ennemi est un mauvais témoin, un voleur en est encore un pire. Pensaient-ils ces indignes diffamateurs qu'un jour toutes leurs lettres, si pleines de bassesse, adressées à Cromwell, trahiraient leurs secrets et révéleraient le plan combiné d'avance par eux pour amener les monastères à une ruine imminente et certaine? Pensaient-ils que leurs larcins seraient connus par leurs dénonciations réciproques, et leur mauvaise foi mise au jour par leurs contradictions? Non, leurs rapports ne sont pas l'expression de la voix populaire qui réclamait le maintien des monastères; ces voix qui s'élèvent contre les ordres religieux, ce sont celles des agents de Cromwell, de parvenus et de scribes qui ont tout profit à voler et à calomnier leurs victimes pour gagner la faveur de l'indigne ministre d'un roi aussi indigne.

Tel est le sujet du premier volume de l'ouvrage de Dom Gasquet. C'est un travail solide et bien combiné; chacun des chapitres est un exposé lumineux des diverses phases de la lutte, où rien n'est exposé que sur preuves. Non appelons spécialement l'attention sur le premier chapitre, « l'aurore des difficultés » ; c'est un chapitre magistralement traité qui nous permet de rechercher jusque dans le cours du XIVe siècle les origines des prétentions de Henri VIII et les causes qui amenèrent et facilitèrent l'établissement de l'absolutisme royal ainsi que l'asservissement des grands corps qui jusque-là étaient restés les gardiens et les défenseurs des vieilles traditions de l'Angleterre. Un second volume contiendra la ruine des grands monastères anglais, le martyre de plusieurs vénérables abbés bénédictins et la consommation du schisme anglican. Puisse-t-il venir bientôt achever l'œuvre de réhabilitation si bien commencée par le premier volume, dont les révélations constituent une belle défense de la foi catholique romaine.

D. U. B.

Digitized by Google

LE MESSAGER DES FIDÈLES.

1888. — N° 4. — Avril.

CHRONIQUE LITURGIQUE.

LE TRIPLE MYSTÈRE DE LA SOLENNITÉ PASCALE.

LA mesure de l'importance du mystère que l'Église célèbre une fois de plus au milieu de la réjouissance du monde catholique, est celle même de l'ampleur des termes qui expriment cette *solennité des solennités*. La Pâque est la fête du *passage du Seigneur*, la fête de la *Résurrection* du Christ. Tout comme Noël résume une triple *venue* et une triple *naissance* de l'Emmanuel, ainsi la Pâque contient un triple *passage* et une triple *résurrection*, et suivant chacun de ces mystères la solennité revêt un caractère particulier. Le premier passage, la première résurrection, regarde le passé, c'est le triomphe du Sauveur passant selon la chair, de la mort à la vie : mystère exclusivement réjouissant ; le deuxième passage, la deuxième résurrection, s'accomplit dans le présent, c'est le passage de la mort du péché à la vie de la grâce dans l'âme des pécheurs: mystère mêlé de joie et d'austérité ; enfin le troisième passage, la troisième résurrection, aura lieu à la fin des temps, quand le Christ-Juge apparaîtra pour la dernière fois sur la terre, et que les corps ressusciteront : mystère réjouissant pour les élus, terrifiant pour les damnés.

Considérons de plus près chacun de ces trois aspects de la fête de ce jour.

***

Et d'abord se présente à nous l'aspect *historique* et premier, le fait même de la Résurrection du Sauveur selon la chair, le *passage du Seigneur* de la mort à la vie triomphante. Cette *phase* constitue le fondement, le centre de toute l'histoire de l'humanité. Si le Christ est vraiment ressuscité, c'en est fait de toutes les objections de l'incrédulité: le christianisme s'impose à toute intelligence que n'aveugle pas la passion. Or, nul fait ne fut plus solidement établi, grâce en partie au faux zèle déployé par l'impiété pour l'entraver. Aussi la

Digitized by Google

sainte Église s'écrie-t-elle au début de l'office de la nuit: « *Surrexit Dominus vere.* Le Seigneur est vraiment ressuscité. *Alleluia !* » Cri de triomphe, dont l'écho vibrant résonne avec insistance dans l'antienne *Regina Cœli.* De là, la dévotion singulière des premiers chrétiens, tant convertis du judaïsme que du paganisme, au Christ ressuscité ; de là, la première place que ce dogme occupe dans les prédications de saint Pierre et de saint Paul, jusque devant l'Aréopage d'Athènes.

Mais, outre le fait *historique*, il y a à considérer ici un fait *dogmatique* d'une immense portée et qui contient une des plus belles doctrines de la vérité catholique. Pour bien comprendre cet enseignement, il faut remarquer, avant tout, que l'œuvre de la Rédemption étant une œuvre de réparation, il est nécessaire qu'elle contienne les éléments destructeurs du royaume du péché et procède par conséquent en sens inverse au mode de procéder du péché lui-même. Or, le péché, ou mieux encore le règne du péché, consiste en deux choses : *dans une aversion de Dieu*, qui est punie par la privation de l'amitié divine et des biens surnaturels, c'est-à-dire de *la vie ; et dans une conversion vers la créature*, qui est punie par l'esclavage du démon, les peines du temps et de l'éternité, en un mot, par *la mort.*

Le Christ-Rédempteur est venu détruire le règne du péché. Sa première œuvre a dû être de combattre la mort ; sa seconde, de rendre la vie. Par sa passion et surtout *par sa mort* sur la croix, le Sauveur a déchiré notre arrêt de mort et brisé les liens de l'esclavage du démon et de l'enfer ; mais c'est par *sa résurrection* qu'il a achevé son œuvre, en achevant de nous rendre à la vie. La résurrection de Notre-Seigneur n'est donc pas seulement la preuve la plus efficace de sa divinité, la récompense donnée au vainqueur pour son triomphe de la croix et pour son obéissance au Père céleste, elle est, en outre, l'achèvement de notre rédemption, la cause efficace de notre résurrection.

***

Cette raison dogmatique nous mène tout naturellement à considérer le second aspect mystique ou moral du mystère de Pâques, c'est-à-dire *notre* Pâque, *notre passage* de la mort du péché à la vie de la grâce, notre résurrection spirituelle ; et cette considération achève de mettre en lumière la raison dogmatique elle-même dont nous venons de parler, d'après la magnifique parole de saint Paul, qui résume tout cet ensemble de doctrines : « Mes frères, le

Digitized by Google

Christ a été livré à la mort pour nos péchés, » (pour nous arracher à la *mort*), « il est ressuscité pour notre justification » (1) (en nous donnant la *vie* de la grâce).

Notre pâque, notre *passage*, *notre résurrection* s'opère dans le *saint baptême*, qui fut préfiguré dans l'Ancien Testament par le passage de la Mer Rouge. L'Égypte est la vie du monde; le désert, la vie du chrétien ici-bas; la terre promise, le ciel. Dans le passage même de la Mer Rouge, il est à remarquer que les eaux s'ouvrent pour le peuple élu afin de lui livrer passage, et pour Pharaon et son armée afin de les engloutir. Cette figure s'accomplit dans le baptême chrétien. Les eaux baptismales sont à la fois le tombeau de l'homme ancien ou du pécheur et le berceau de l'homme nouveau ou du juste. C'est pourquoi les premiers chrétiens étaient plongés tout entiers sous les eaux, qui se renfermaient sur eux comme jadis la Mer Rouge sur l'armée impie de Pharaon ; et le néophyte qui remontait à la surface était un régénéré, un nouveau-né à la vie de la grâce. Et, comment ne pas voir là un *passage* de vie à mort, et partant une *résurrection ?*

Si cette interprétation est véritable, il faut que le premier moment, c'est-à-dire celui où le néophyte disparaît sous les eaux, soit équivalent à la mort du Christ sur la croix ; que le second, c'est-à-dire celui qu'il passe sous l'eau, symbolise le Christ au tombeau ; et que le troisième enfin, c'est-à-dire celui où il sort régénéré, réponde au Christ vainqueur de la mort et ressuscité (2).

Écoutons comment le grand Apôtre des Gentils exprime en peu de mots ce profond symbolisme, que la sainte Église a choisi comme enseignement moral et mystique du premier nocturne, et sur lequel elle revient avec d'autant plus d'à-propos et d'insistance que les néophytes, baptisés dans la nuit même de la Pâque, reçoivent tous les honneurs pendant toute l'octave pascale. « Eh quoi ! » s'écrie-t-il, dans son admirable épître aux Romains (3), « nous qui sommes *morts* au péché, vivons-nous encore en lui ? Ne savez-vous donc pas que nous tous qui sommes baptisés dans le Christ JÉSUS, nous *sommes baptisés dans sa mort ?* En effet, nous sommes *ensevelis avec lui par le baptême* pour la mort (du péché) ; afin que, de même que le Christ est *ressuscité* des morts par la gloire du Père,nous aussi *nous marchions dans une vie nouvelle* » ...

1. Rom. IV, 25.

2. Theophil. ad Coloss. c. III, 1 ; Chrys. in cap. III Joan. ad v. 5.

3. Saint Paul expose tout au long cette doctrine au chap. VI de sa lettre aux Romains. Il y revient fréquemment ailleurs : Gal., III, 27 ; Coloss., II, 12; Ephes., IV, 23 ; Hebr., XII, 1; saint Pierre touche la même doctrine; I. II,27, et aussi,quoique moins directement, I, II, 2; IV, 1 et 2.

Digitized by Google

Dans une homélie magistrale, que l'Église place aux leçons du deuxième nocturne, saint Léon expose toute cette grande doctrine et explique le symbolisme typique de la Pâque et de la sortie d'Égypte. La belle hymne des Vêpres (1) est, elle aussi, pleine d'allusions semblables.

Or, qui ne voit qu'ici le mystère de la Pâque nous apparaît aussi sous un aspect austère? C'est le désert moral que le peuple élu doit traverser pour passer de la deuxième résurrection à la troisième, de l'Égypte à la terre promise, du baptême au ciel. C'est la parole du Christ : « Si quelqu'un aspire à me suivre, qu'il prenne sa croix et se renonce (2). » C'est encore ce mot de saint Paul aux Colossiens (Capit. de None): « Mes frères,si vous êtes ressuscités avec le Christ, cherchez les choses d'en haut, où le Christ règne, assis à la droite de Dieu; goûtez les choses d'en haut, non plus celles qui sont sur la terre (3).» Mais hélas! pas davantage que le peuple hébreux,le peuple chrétien ne goûte cette loi de renoncement. La solitude du désert l'accable, et des millions d'ingrats repassent la Mer Rouge, pour rentrer en Égypte ; ou plutôt, comme ils ne peuvent repasser les eaux, c'est-à-dire détruire en eux le caractère du baptême, ils murmurent, envient les fausses libertés de la servitude et meurent dans le désert pour n'avoir goûté ni la manne, ni l'eau du rocher, et n'avoir pas gardé la loi de l'alliance. En vain la colonne de nuée et de lumière les a guidés et protégés. Cette colonne, c'est le cierge pascal, *lumen Christi*, le Christ-*voie ;* la loi, c'est le *Christ-vérité ;* l'eau et la manne, le *Christ-vie.* Tout cela est contenu dans le mystère de la Pâque, mystère du *passage* que le peuple élu opère à travers les dangers de ce monde, grâce aux secours divins que nous donne en abondance Celui qui demeure avec nous jusqu'à la consommation des siècles. Le secret de cette pâque consiste à se pénétrer qu'au milieu des amertumes et des angoisses de cette vie de sacrifices, le Christ, nouveau Moïse, est non seulement avec nous, *mais en nous*, par son esprit. Là est tout le secret de l'efficacité de la résurrection. De même que le Christ a attaché nos péchés à la croix, parce qu'il s'est fait un avec nous, comme le chef n'a avec les membres qu'un principe de vie ; de même,à sa résurrection, nous commençons à ressusciter avec lui, et tout effort spirituel que nous faisons pour ressusciter toujours plus, en nous éloignant davantage

1. Ad cœnam Agni providi, Et stolis albis candidi, Post transitum maris Rubri, Christo canamus Principi (forme ancienne monastique).

2. Luc. IX, 23.

3. Coloss. III, 1, 2.

Digitized by Google

de la mort du péché, c'est lui qui l'opère en nous. De là vient que, pendant le temps pascal, la sainte Église inculque si fort la doctrine, à la fois si profonde et si consolante, de l'union du Christ avec ses membres et des membres entre eux. « Je suis la vraie vigne, et vous êtes les branches ; qui demeure en moi et moi en lui, celui-là porte des fruits en abondance (1). »

***

C'est cette union qui opère, par une conséquence rigoureuse, *la troisième et dernière résurrection*, celle des corps glorieux, au jour du *dernier* passage du Sauveur. Nous l'avons dit, la résurrection de Notre-Seigneur est une anticipation de la nôtre. D'où l'Apôtre peut dire avec une logique parfaite : « Si nous ne ressuscitons pas, le Christ n'est pas ressuscité non plus (2). » Ce qui ne serait pas rigoureusement conséquent si nous ne formions pas *un* avec Notre-Seigneur. Cette union est si intime que la mort des justes qui meurent après le grand triomphe de la vie sur la mort a perdu le caractère véritable d'une mort proprement dite. Dans le plan divin ces deux concepts, péché et mort, grâce et vie, — même pour le corps, — vont nécessairement ensemble. La mort du juste ne peut donc plus être une mort : c'est un sommeil, une attente de la résurrection si intimement liée à l'état même de celui qui meurt, qu'elle transfigure ce qui, aux yeux du corps, semble encore être une mort véritable. Tout autre est la mort des pécheurs. Celle-là conserve tout le caractère de la mort ; elle n'a aucune semence de vie ; et si le corps est destiné à revivre, ce retour sera violent, un acte de justice et non de miséricorde, un *passage* à une mort plus complète et éternellement actuelle.

Quelle pâque que ce dernier passage de Dieu sur la terre ! Passage de miséricorde et de justice. Quel moment que celui où le peuple élu verra se refermer pour jamais sur le peuple maudit les eaux de la mer Rouge du feu éternel, pour monter ensuite, sans transition, du désert au paradis des promesses. La victoire du Christ au jour de Pâques est le prélude de cette grande victoire promise dans les psaumes 2 et 109. Alors la passion de Notre-Seigneur sera vengée à la face de l'univers et les justes verront le Christ triomphant écraser ses ennemis, comme ceux-ci ont cherché à l'écraser lui-même et ses membres dans le cours des siècles. Cette pensée préoccupe visiblement, dans l'office de Pâques, la sainte Église, qui croit entrevoir ce

1. Joan. xv, 5. — 2. I Cor. xv, 13.

Digitized by Google

grand jour de réhabilitation universelle. Elle chante à l'offertoire de la Messe : « La terre a frémi et s'est calmée, tandis que Dieu se levait pour exercer sa justice (1). » Et dans le fameux cantique d'Isaïe elle nous dépeint le Christ au retour de l'expédition vengeresse, où il a écrasé, à lui tout seul, ses ennemis et fait justice : « Quel est celui qui revient d'Edom, qui vient de Bosra avec sa robe teinte de rouge ?..... C'est moi, dont la parole est la parole de justice, qui viens pour défendre et pour sauver (2). »

Quelle justice que celle du Dieu de bonté ! Justice du Père, ébranlant la terre, dans la nuit où il venge son Fils et condamne le monde, suivant la prédiction de JÉSUS lui-même à ses apôtres à la dernière Cène : « C'est maintenant que le monde va être jugé (3). » Justice du Fils, Homme-Dieu, prononçant au jour du dernier passage le sort des élus et des maudits. Justice du Saint-Esprit, rendant éternellement témoignage de la sainteté des bienheureux par des torrents de béatitude et d'amour, et de la malice des damnés par le ver rongeur qui ne meurt point.

C'est ainsi que la Pâque est éternelle, car le sort fixé par la dernière résurrection est immuable et sans fin. En vérité ne semble-t-il pas que la belle parole de saint Paul, « *Pascha nostrum immolatus est Christus*, le Christ notre Pâques est immolé (4) » sera le refrain éternel de la cité reconnaissante des élus, lorsqu'après le dernier passage de la quarantaine du désert, — figurée par les quarante jours entre la Résurrection et l'Ascension, — l'Église désormais triomphante dans ses membres du même triomphe qu'elle contemple en ce jour dans son Chef, se groupera à jamais autour du trône de Dieu et autour de l'autel de l'Agneau sans cesse immolé et éternellement triomphant (5) ?

Redoublement de foi dans le Christ et en son Église, en même temps qu'une joie contemplative à la vue du Sauveur glorieux au ciel et dans son Sacrement d'amour, — voilà les sentiments qui répondent à la première Pâque, celle du Sauveur à Jérusalem.

Reconnaissance pour le bienfait inestimable du saint baptême et de la vocation dans l'Église ; généreuse ardeur d'unir nos sacrifices à ceux de notre Sauveur, notre Chef ressuscité et prémices de notre propre résurrection, — tels sont les sentiments correspondant à la méditation de la deuxième Pâque, celle du Christ en nous.

1. Ps. LXXV, 9.—2. Is. LXIII, 1.—3. Joan. XII, 31.—4. I Cor. V, 7.—5. Apoc. V, 6, 12 ; etc.

Digitized by Google

Enfin, confiance dans l'immortalité, union de foi avec nos chers morts qui sommeillent du sommeil de vie, désir brûlant de voir au dernier jour le Christ et son Église réhabilités et vengés sur la terre, et sainte soif d'aller fêter avec le Sauveur la Pâque de l'éternité, — voilà les sentiments qu'éveille dans nos cœurs la troisième résurrection, le dernier passage du Seigneur sur la terre à la fin des temps.

D. L. J.

L'ANNONCIATION.

Gracieux messager, au port noble, au front pur,
D'où t'amène le vol de tes ailes d'azur?
Qui fit de lin si blanc ta tunique éclatante?
D'or si fin qui tissa ta chlamyde flottante?
Quel Eden fit germer, quel chaud rayon mûrit
Le lis immaculé qui dans ta main fleurit?

Je le vois, tu descends, des éthérés rivages,
Où, des frimas cruels ignorant les ravages,
Fruits plus beaux d'un printemps sans mélange et sans fin,
Les fleurs ne meurent point; où le soleil divin
Sur les chœurs bienheureux darde à flots son essence,
Et les revêt d'éclat, d'honneur et de puissance.

Tu jaillis des sommets, éblouissant éclair,
Et ton corps emprunté, trait rapide, fend l'air;
Ton œil étincelant sous ta large paupière
Jette au loin des rayons de sereine lumière,
Et le lis en ta main semble moins une fleur
Que le sceptre puissant d'un monarque vainqueur.

Mais pourquoi, si du sein de la voûte étoilée
Tu descends vers notre humble et coupable vallée,
« Force de Jéhovah », saint ange Gabriël,
Pourquoi courber ton front devant un front mortel?
Quelle est cette rougeur qui colore ta joue?
Ta voix tremble... Crains-tu que ton message échoue?

Se peut-il?.... A l'obscure enfant de Nazareth
Viens-tu des temps remplis confier le secret?
Serait-elle la Vierge intacte et toute pure,
Que Dieu va couronner Reine de la nature,
Quand la céleste fleur de la maternité
Brillera sur le lis de sa virginité?

Digitized by Google

C'est elle... A ton salut, silencieuse, austère,
Elle scrute l'oracle et sonde le mystère;
Et sans même sur toi lever ses chastes yeux
Elle écoute en tremblant le message des cieux :
Car son âme candide encore ne devine
Comment vierge elle peut être mère divine.

— « Sois sans crainte; en toi Dieu s'est complu : l'Esprit-Saint
Du Ciel accomplira l'ineffable dessein. » –
A ces mots, Gabriël lui présente l'emblème
Du serment qu'au-dessus de tout honneur elle aime.
La Vierge dit *fiat*. Aussitôt, à genoux,
L'Ange adore le Christ, Verbe fait chair pour nous.

S'offrant avec son Fils pour le salut du monde,
Marie a recueilli le rayon qui l'inonde,
Mère heureuse, d'amour et de grâce. Le ciel
S'est sur terre épanché ; si bien que Gabriel,
Séraphin captivé par sa sublime flamme,
Ne se peut détacher d'aux pieds de Notre-Dame.

Et tandis qu'il demeure en contemplation,
Vers le pauvre foyer, des sommets de Sion
Descendus, les neuf chœurs, frémissante harmonie,
Entonnent : « Gloire au Christ, à sa Mère bénie !
La femme a terrassé le prince des enfers ;
L'homme-Dieu Rédempteur restaure l'univers ! »

D. L. J.

LA PROCESSION DE SAINT-MARC.

LE véritable nom liturgique de la procession, vulgairement dite de Saint-Marc, est celui de *Litanie majeure* (1). Cette procession, en effet, ne se rapporte nullement au saint Évangéliste et reste complètement indépendante de sa fête. Le nom de *litanie* désigne dans la langue liturgique une marche religieuse dans laquelle, le peuple fidèle réuni au clergé, se rend d'une église, fixée comme lieu de réunion, à un autre sanctuaire, où se célèbre ordinairement la messe, et pendant laquelle il fait entendre des supplications solennelles pour fléchir la colère de Dieu. Dans deux précédents articles, nous avons montré la haute antiquité des processions, en les mettant en rapport avec les stations liturgiques, et donné l'historique

1. Hérard de Tours l'appelle *Litania romana* (cap. 94. ap. Hard. t. v, 455); la vie de saint Anselme de Lucques (n. 41. ap. Mab. Sec. VI, P. I. p. 485) *Litaniæ gregorianæ*.

Digitized by Google

des litanies mineures, dites Rogations (1). Nous complétons aujourd'hui ces renseignements par une notice sur la *litanie majeure*, son origine probable et son importance pratique.

Si l'histoire nous fournit des données certaines sur l'origine des Rogations, elle ne nous permet point d'établir celle de la procession de Saint-Marc, et nous sommes forcément réduits à des conjectures plus ou moins plausibles.

Comment expliquer la présence d'une procession de pénitence au milieu des joies pascales, si on n'en attribue l'origine à un fait particulier, comme c'est le cas pour les Rogations? Il s'agit donc de rechercher quel fait dans l'histoire, et plus spécialement dans l'histoire de la ville de Rome, d'où elle tire son origine, a pu donner lieu à cette supplication.

L'origine d'une litanie majeure à Rome, antérieurement à saint Grégoire le Grand, est chose suffisamment prouvée pour que nous ne nous arrêtions pas à le démontrer. Mais cette litanie est-elle celle du 25 avril, ou si elle se célébrait à une époque indéterminée et variable de l'année, saint Grégoire l'aurait-il fixée au sept des calendes de Mai, jour auquel l'Église célèbre depuis le VIIe siècle le souvenir de saint Marc? Voilà en quoi peut se résumer toute la discussion de ce point litigieux.

Il est d'abord certain que, du temps de saint Grégoire, il existait plusieurs litanies solennelles, et l'histoire nous a conservé le souvenir d'une litanie majeure annuelle (2) et d'une célèbre litanie septiforme, célébrée lors de la peste de Rome, en 590 (3). On pourrait prétendre, comme l'ont fait d'anciens liturgistes (4), que la litanie majeure annuelle provient de la litanie septiforme de 590, s'il était possible de les identifier. Mais, outre que cette dernière procession ne fut qu'une supplication extraordinaire, dans le but d'obtenir la cessation du fléau, et non une procession annuelle de reconnaissance, il est certain que la procession septiforme eut lieu un mercredi, tandis que le 25 avril tombait cette année un mardi; en outre on sait que leur parcours était différent, et l'on peut assez bien établir

1. Les stations liturgiques, ap. *Messager des fidèles*, t. III, p. 10-14: *Les Rogations*, ibid. p. 111-115.

2. *Regest.* Lib. II, ap. P. L. t. 77, 1329; Jaffé. *Regest.* éd. Ewald, n. 1153.

3. *Vit. Grég.* Lib. I, n. 41-42, ap. Boll. t. II, Mart. p. 143.

4. Amalar, *De off. eccl.*, l. 4, c. 24, ap. P. L. 105, 1207; Walafrid, *De exord. rer. eccl.*, c. 28, ibid. 114, 962; Honor. August III, 138. ibid. 172, 680; Durand. l. 6, c. 102, n. 2. Du Cange, *Glossar.*, t. IV, 128, s. v. *Litania major* et Martigny, *Dict. des antiq. chrét.*, p. 428, ont adopté cette opinion, erreur que Giesebrecht reproduit aussi dans ses notes sur Grégoire de Tours, l. X, c. 1.

Digitized by Google

que cette procession n'eut pas lieu en avril, mais à la fin d'août (1).

D'autres auteurs, tout en reconnaissant à la litanie majeure une origine antérieure à saint Grégoire, croient, ou qu'il l'aurait remise en honneur (2), ou qu'il l'aurait fixée au 25 avril et l'aurait organisée en procession septiforme. « Le jour précédent, dit l'un d'eux, le pape préparait le peuple par un sermon à cette cérémonie; le jour de saint Marc, il le divisait en sept processions ou chœurs (d'où est venu le nom de *septiformis*). Les différents groupes *(litaniæ)* partaient chacun d'une église et se retrouvaient à Sainte-Marie Majeure. La litanie du clergé partait de Saint-Jean-Baptiste, celle des hommes de Saint-Marcel ; les moines des Saints-Jean et Paul, les vierges des Saints-Côme et Damien, les femmes mariées de Saint-Étienne, les veuves de Saint-Vital, enfin les pauvres et les enfants de Sainte-Cécile (3). » Cette explication est purement arbitraire. La litanie majeure et la litanie septiforme sont deux litanies distinctes: la raison de la litanie septiforme est suffisamment connue, et rien ne prouve qu'elle fût cette « solennité annuelle » de la litanie majeure, qu'on voudrait fixer au 25 avril. D'ailleurs le parcours de ces deux processions était différent. Tandis que la litanie majeure a lieu à Saint-Pierre, la procession célébrée en 590, lors de la peste de Rome, se fit à Sainte-Marie Majeure. C'est ce qui résulte de l'indiction de ces deux processions. Il est possible que la fonction du 7 des calendes de mai (25 avril), que nous trouvons au sacramentaire romain, soit de saint Grégoire, mais on ne saurait le démontrer par la raison seule qu'elle se trouve mentionnée dans ce recueil liturgique. Saint Grégoire a pu conserver en ce jour une litanie traditionnelle, et, ce qui est également assez probable, en déterminer le parcours, et ainsi en fixer l'usage liturgique. Arrêtons-nous à la mention de sacramentaire grégorien.

La fonction de ce jour contient cinq collectes ou oraisons : à Saint-Laurent *in Lucina*, où avait lieu la station, à Saint-Valentin, au pont Milvius, à la croix et dans l'*atrium* de Saint-Pierre, où se célébrait la messe. Ce nombre extraordinaire d'oraisons indique déjà un parcours plus solennel que celui des stations ordinaires. Les litanies solennelles, répétées plusieurs fois l'an, n'étaient point un usage exclusivement romain, ni inauguré sous saint Grégoire. Nous les rencontrons avant lui et en dehors de

1. Cf. Grisar S. J. *Das Roemische Sacramentar und die liturg. Reformen im* VI. *Jahrh.* ap. *Zeitschrift f. Kath. Theol.* Bd. IX, (1885) p. 587, cf. Baronius t. 8, a° 590, n. 12.

2. Binterim, *Denkwurdigkeiten*, t. IV, I. 572 ; Vezzosi, ap. Tommasi opera, t. IV, 104.

3. Krieg. ap. Kraus. *Real-Lexik. der christl. Alterth.* t. II, p. 305.

Digitized by Google

Rome désignées sous le nom de litanies solennelles ou majeures (1). Une de ces litanies majeures, célébrée à Rome, nous est connue par l'invitation adressée aux fidèles par le pape, et elle nous a été conservée dans le recueil des lettres de saint Grégoire (2). Cette procession eut lieu le vendredi qui suivit cette invitation, et partit de Saint-Laurent *in Lucina* pour Saint-Pierre, identiquement comme la procession du 25 avril. Le R. P. Grisar, dans un remarquable travail sur le sacramentaire romain, se basant sur la date assignée par Ewald à ce document, croit que cette litanie eut lieu le vendredi des Quatre-Temps de septembre, et que l'annonce en fut faite à Sainte-Marie Majeure, le mercredi précédent, jour assigné par le sacramentaire grégorien pour la station dans cette église (3). Cette litanie n'était pas nouvelle, puisqu'on la connaissait sous le nom de litanie majeure, terme d'ailleurs assez vague et que l'on employait aussi, pour désigner en d'autres pays les Rogations.

Comme on le voit, les auteurs ne s'accordent point sur l'époque de la célébration de cette litanie majeure annuelle, dont parle saint Grégoire: est-elle différente de celle qui est indiquée le 25 avril au sacramentaire grégorien; sa célébration varia-t-elle de jour, enfin la litanie du 25 avril aurait-elle été fixée plus tard dans les livres liturgiques? Ce sont là autant de points que l'on ne peut complètement éclaircir. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'au VIIIe siècle, la litanie majeure avait lieu le 25 avril, et le *Liber pontificalis* qui en fait mention sous le pontificat de Léon III, assure que c'était alors une tradition fort ancienne (4). Nous le répétons ici, nous ne voulons point nier que saint Grégoire ait établi la litanie du 25 avril, mais nous croyons qu'on n'en a point donné les preuves. Peut-être en saurions-nous davantage, si l'on avait conservé cet ornement de l'autel de Saint-Pierre, donné par Léon III, et qui représentait « l'histoire de la litanie majeure » (5).

1. A Ravenne, p. ex. Cf. Greg. lib. VI. epist. 34, *ad Castor notar.* (P. l. 77. 825). « Experientia ergo tua diligenter invigilet, et cum omni sollicitudine quot litaniæ solemnes ab antiquitate fuerint requirat. Nec eas solemnes nominando requirere studeat, sed majores. » (Lib. V. Ep. XI. *ad Joh. ep. Ravenn.* ibid. 732) : « Cognovimus quia nunquam consuetudo fuerit decessoribus tuis ut in litaniis pallio nisi solemnitate S. Joh. Bapt., B. Petri apostoli et B. Martyris Apollinaris uterentur. » Cf. lib. VI. ep. 61. (ibid. 844-845).

2. Ce document dont les Mauristes avaient attaqué l'authenticité (P. l. 77. 1330b) a été admis dans la nouvelle édition des *Regesta de Jaffé* (nº 1153) et assigné au mois de septembre 591. L'annonce eut lieu à Ste-Marie Majeure.

3. Grisar, l. c., p. 586.

4. *Lib. Pontific.* ap. P. L. 128, 1214. «litaniæ quæ ab omnibus Majores appellantur... secundum annuam consuetudinem... olitana traditio. » Cette litanie annoncée à Saint-Georges par un notaire de l'église romaine et dont la collecte avait lieu à Saint-Laurent *in Lucina*, est bien celle du 25 avril.

5. « *Vestem chrysoclavam habentem historiam Litaniæ majoris.* » (Ibid. 1220.)

Digitized by Google

L'histoire nous parle donc d'une litanie majeure annuelle que nous trouvons plus tard fixée au 25 avril. Pourquoi cette date? Essayer un rapprochement avec la fête de saint Marc, est chose impossible, puisque la fête du saint évangéliste lui est postérieure. Dom Guéranger a rapporté à ce sujet une hypothèse ingénieuse à laquelle il s'est rallié : « Un savant liturgiste du siècle dernier, le chanoine Moretti, dit-il, a le premier résolu ce problème. Dans une dissertation érudite il a constaté que l'Église romaine, au Ve siècle, et probablement dès le IVe, célébrait solennellement la journée du 25 avril. La population se rendait en ces jours à la basilique de Saint-Pierre, afin d'y célébrer l'anniversaire du jour où le prince des apôtres, entrant dans Rome, était venu apporter à la Ville Éternelle la dignité inamissible de capitale suprême de toute la chrétienté (1). De ce jour commencent, en effet, les vingt-cinq années, deux mois et quelques jours que Pierre siégea dans Rome (2). Le sacramentaire léonien contient encore la messe de cette solennité tombée plus tard en désuétude.

Saint Grégoire, le grand organisateur de la liturgie, ne voulut pas qu'un jour si auguste passât chaque année sans réveiller chez les Romains le souvenir de l'événement qui fait la principale gloire de leur cité, et il ordonna que l'Église de Saint-Pierre fût le rendez-vous de la grande litanie fixée pour jamais à ce jour. La coïncidence assez fréquente du 25 avril avec l'octave de la Pâque ne permettait pas d'établir une fête proprement dite pour commémorer l'arrivée de saint Pierre à Rome ; saint Grégoire prit donc le seul parti qui restait à prendre pour conserver un si grand souvenir (3)."

Sans récuser la grande autorité de l'illustre abbé de Solesmes, nous devons dire cependant que les arguments allégués en faveur de cette opinion ne nous paraissent pas tout à fait concluants.

Comment, en effet, expliquer l'omission de cette fête dans les anciens martyrologes et dans les documents des six premiers siècles de l'Église? Si saint Grégoire en est le restaurateur, comment expliquer que ses livres liturgiques n'y fassent point allusion? De plus

1. Moretti, *Parergon ad lucubrationem, de ritu dandi presbyterium, sive de festo in honorem principis apostolorum Romæ ad diem XXV aprilis instituto.* Romæ 1742. Cet ouvrage est assez rare, mais on en trouve un bon aperçu dans Catalani, *Cæremoniale episcop. commentariis illustr.* t. II, cap. XXXII, § 6, n. 1-8.

2. Les auteurs antérieurs au Ve siècle ne s'accordent point sur la date de l'épiscopat de saint Pierre à Rome, aussi n'est-ce point à cette époque qu'il faut chercher une combinaison de dates pour fixer le jour de l'arrivée de saint Pierre à Rome. La date de 67 assignée pour sa mort n'est point définitivement prouvée, et l'on peut en discuter la valeur. Nous renvoyons au travail publié par Kellner. *Wann waren Petrus und Paulus in Rom.* ap. *Katholik.* 1887. Feb p. 135-166.

3. D. Guéranger, *Temps pascal*, t. II, p. 448-449.

Digitized by Google

comprend-on une procession de pénitence pour célébrer l'entrée du premier vicaire de JÉSUS-CHRIST dans la future capitale de la chrétienté ? Enfin, si le jour de l'arrivée de saint Pierre à Rome s'est conservé dans le souvenir des fidèles, ne serait-ce pas plutôt au 18 janvier, comme le pensent les Bollandistes (1), ou au 22 février qu'il faudrait rattacher cet événement ? Les anciens calendriers ne connaissent, en effet, d'autres fêtes en l'honneur du prince des apôtres que celles du 18 janvier, du 22 février, du 29 juin, et enfin du 1 août. Établir entre la litanie du 25 avril et la station à Saint-Pierre un rapport autre que celui d'un but de procession, nous semble une pure hypothèse. Le sacramentaire, dit léonien, indique, il est vrai, au mois d'avril, une messe où il est fait mention de la basilique dédiée à saint Pierre. Certains manuscrits portent le titre de : *in dedicatione*. Or cette messe était celle de la dédicace de la basilique de Saint-Pierre (2), ou, plus probablement, c'est une de celles qui étaient en usage dans cette église et que le compilateur du sacramentaire léonien aura admise dans son recueil, avec celles des autres églises de Rome. Nous la rencontrons dans ce recueil au mois d'avril ; mais peut-on s'appuyer sur cette coïncidence, pour établir l'existence d'une fête en l'honneur de saint Pierre à cette époque ? Comme on le sait, les messes du mois d'avril dans ce sacramentaire sont celles du commun, et l'on y trouve quelques fêtes qui n'étaient point célébrées pendant ce mois (3). Nous ne nions pas que cette messe ne s'y soit trouvée au mois d'avril, et il peut très bien se faire qu'elle soit précisément celle qui était célébrée le 25 avril, dans la litanie majeure qui avait lieu à Saint-Pierre.

Comme nous l'indiquions plus haut, il est parfois fait mention, dans le *Liber pontificalis*, de litanies à Saint-Pierre. Antérieurement à saint Grégoire le Grand, nous rencontrons celle que le pape Pélage (556-561) prescrivit de saint Pancrace à Saint-Pierre et dans laquelle Krieg croit reconnaître notre litanie majeure (4). Plus tard le pape Honorius (625-638) en prescrivit une pour chaque samedi de l'année (5), pratique qu'Étienne II (752-757) remit en honneur au siècle suivant. Le pape Zacharie (741-752) en prescrivit également une autre (6). Mais il en est une plus ancienne dont il est fait mention dans un sermon de saint Léon, litanie qui avait lieu annuel-

1. Propyl. Maii. diss. 2.
2. Probst. *Das leonianische Sacramentar* ap. *Katholik.* 1879. nov. p. 480.
3. Ibid.
4. Krieg. ap. Kraus. t. II, p. 306 · *Lib. Pontif.* edit. Duchesne, t. I, p. 303.
5. Duchesne, p. 323, 443.
6. Ibid., p. 429.

Digitized by Google

lement en souvenir d'une délivrance de la ville de Rome (1). Ce sermon porte dans quelques manuscrits le titre de : « en l'octave des saints Pierre et Paul » et a donné lieu à quelques recherches qu'il n'est pas inutile de mentionner ici.

Le B. cardinal Tommasi écrivit à ce sujet une lettre fort intéressante à Dom Érasme Gattola, bibliothécaire du Mont-Cassin ; « Dans les sermons de saint Léon, dit-il, il en est un qui porte le titre de *in octava apostolorum* et commence par ces mots *Religiosam devotionem.* Je ne pense pas que les manuscrits portent ce titre (2), et je désirerais que Votre Révérence voulût bien me dire quel titre indiquent ceux de votre monastère, car j'ai quelque soupçon qu'il a été prononcé dans la litanie majeure du 25 avril. Cette litanie, à mon avis, date de cette époque. J'ai quelques conjectures, mais avant d'en parler avec plus de sûreté, je désirerais quelque fondement ou indice d'après les anciens manuscrits (3). » Il est vraiment regrettable que le savant cardinal n'ait point exposé ces conjectures; toutefois le peu qu'il en dit dans cette lettre contribuera à éclairer la question.

Ce sermon de saint Léon nous apprend qu'autrefois le peuple affluait à Saint-Pierre pour rendre grâces d'un grand bienfait accordé à la ville, la délivrance d'un fléau, mais les Romains avaient négligé cette supplication, et le saint Pontife s'en plaint. Ce sermon, ainsi que le titre l'indique, se rapporte-t-il effectivement à la fête de saint Pierre (4) ? Ou, en rejetant l'authenticité de ce titre, peut-on admettre que l'allusion qu'on y trouve aux jeux du cirque célébrés à cette époque de l'année, ne déterminent point le temps de la célébration de ces jeux, mais y font une simple allusion ? Il serait difficile de l'affirmer. Quesnel rapporte ce sermon à une procession commémorative de la délivrance de Rome, prise par les Vandales, en 455 (5). Or, Genséric quitta Rome le 29 juin. Il y a donc lieu de croire que cette litanie avait lieu le 29 juin. Peut-être retrou-

1. Serm. 84. (al. 81), ap. P. L. t. 54, 433. In octavis apostolorum Petri et Pauli. « Religiosam devotionem, dilectissimi, qua ob diem castigationis et liberationis nostræ, cunctus fidelium populus ad agendas Deo gratias confluebat, pene ab omnibus proxime fuisse neglectum, ipsa paucorum qui adfuerunt raritas demonstravit. » — Plus loin saint Léon rappelle que cette délivrance eut lieu lorsque les barbares se retirèrent de Rome.

2. Les Mss. portent parfois ce titre, parfois aussi l'omettent ou en portent un autre. *Cf. annotat. de Ballerini. ap. P. L.* t. 54, 433.

3. Tommasi, opp. t. VII, p. 213-214. Cette lettre est datée du 24 avril 1697.

4. On remarque que la préface de la messe 23 du sacramentaire léonien a une grande analogie avec la seconde partie de ce sermon. Ces deux documents font mention du pillage de Rome par Genséric.

5. Ap. P. L. l. c.

Digitized by Google

verions-nous ici les conjectures de Tommasi et serions-nous amené à établir quelque relation entre cette litanie et celle du 25 avril. Ce rapprochement nous permettrait d'émettre une nouvelle hypothèse, celle que la litanie majeure fut instituée en souvenir de la délivrance de Rome et qu'elle fut fixée primitivement au jour anniversaire de cette délivrance, c'est-à-dire au 29 juin, ou à l'un des jours de l'octave. Plus tard, lorsque les stations liturgiques eurent reçu leur consécration définitive dans les livres liturgiques, comme une procession de pénitence ne cadrait point avec la joyeuse solennité des saints apôtres Pierre et Paul, on laissa la détermination de sa célébration au choix du Pontife romain, ce qui expliquerait la célébration de la litanie majeure par saint Grégoire au mois de septembre (591). Rien n'empêche que saint Grégoire ne l'ait ensuite fixée au mois d'avril, lors de la restauration des stations liturgiques, ce qui eut lieu dès le début de son pontificat (1). On pourrait ainsi expliquer que cette litanie se soit établie en ce jour dans les autres églises qui firent usage du sacramentaire grégorien. L'influence de l'Église de Rome en matière liturgique était considérable. Comme les litanies étaient alors en usage dans plusieurs églises, il peut se faire que la procession de Saint-Marc s'y soit introduite d'une manière analogue à celle des Rogations, qui furent fixées aux trois jours qui précèdent l'Ascension par saint Mamert, évêque de Vienne, dans le but d'obtenir la cessation d'un fléau.

Quoique cette procession doive son origine à un événement extraordinaire et à une Église particulière, elle s'étendit cependant à l'Église entière. Il en aura été de même de la litanie majeure du 25 avril. Nous ne saurions dire à quelle époque elle fut introduite dans les différents pays, mais il est certain, qu'au VIIIe siècle, son usage était général. Il en est fait mention dans la vie de Léon III, dans les capitulaires de Charlemagne, les conciles du IXe siècle et les auteurs liturgiques du siècle suivant (2). Ce jour devint même un jour férié et consacré par l'abstinence (3).

1. Grisar. *Die Stationsfeier und der erste römische Ordo.* ap. *Zeitschrift. fur Cath. Theol. Bd.* X. 1885, p. 391-392.

2. *Capit. Car. M.* l. VI, c. 74. ap. Bal. I. 934 ; Herard cap. 94, ap. Hard. t. V. 455 ; Concil. Aquisgr. (836), can. 10 ; ibid. t. IV. 1395 ; Concil. Engelh. (948), can. 7. t. VI, 606.

3. Le jeûne n'était pas prescrit ; il n'était point d'usage à Rome, au témoignage d'Amalaire (l. c.). Il est prescrit par le concile d'Engelheim en 948, et mentionné par S. Pierre Damien. opusc. 55. ap. P. L. 145-805. — Qu'on nous permette de rappeler ici les paroles du B. Notker le bègue de Saint-Gall, qui, ne sachant trouver l'origine de la litanie majeure du 25 avril, transcrivit dans son martyrologe les paroles suivantes : « Roma. Litania major. Cujus causæ qui nos, utpote barbari et in extremo mundi climate positi, sumus ignari, vel ejus quæ ante ascen-

Digitized by Google

Envisageant donc la litanie majeure dans la pensée que lui prête la liturgie, nous pouvons l'appeler une supplication de pénitence. Elle reste donc ce qu'elle était du temps de saint Grégoire, comme on peut s'en convaincre par l'invitation que le saint pontife adressa à son peuple avant de la commencer : « Accomplissons cette litanie, disait-il, avec un cœur rempli de dévotion, pour mériter d'être ainsi purifiés de nos péchés. Car, frères bien-aimés, il convient de nous humilier, puisque les maux qui nous affligent,sont la suite de nos transgressions et de nos offenses, et sont, dans les vues de la Providence, un remède salutaire. Pendant les saints mystères, rendons aussi grâce à Dieu pour tous les bienfaits dont il nous a comblés. » Expiation, humiliation et reconnaissance, tels sont les sentiments qui doivent nous animer. D'où viennent tous ces fléaux qui s'abattent sur le monde, si ce n'est de nos iniquités, et qui peut nous en délivrer, si ce n'est l'humble supplication du repentir ? C'est à cette expiation que l'Église nous convie dans ces processions de pénitence. Avant tout, il importe de comprendre nos torts, de confesser devant Dieu que nous sommes pécheurs, que nos péchés méritent le châtiment et que sa miséricorde est notre seule ressource. Mais le repentir privé ne peut pas seul atteindre ce but. La pénitence publique, outre qu'elle est son complément indispensable, sert aussi à le rendre plus sincère et plus efficace pour ceux qui la pratiquent, et pour toute la communauté chrétienne.

Malheureusement une foule de chrétiens méconnaît totalement cette vérité, et même beaucoup de personnes qui font profession de piété semblent l'ignorer. Quand la croix du Sauveur, le signe de notre salut et l'*unique espoir* du pécheur comme de la société coupable, est portée en procession par les rues des villes et les chemins des campagnes, combien de fois n'arrive-t-il pas qu'elle n'a d'autre escorte que le clergé et de rares fidèles, et qu'il n'y a que quelques voix isolées au milieu d'une foule indifférente pour crier miséricorde et pardon ?

Ne dirait-on pas que ces fidèles, bien assidus à leurs dévotions privées, mais qui ne s'associent guère aux supplications publiques de l'Église,n'en comprennent ni le besoin,ni l'efficacité? Et cependant tout le monde reconnaît que la société est bien malade et les bons chrétiens savent qu'elle ne l'est que parce qu'elle est bien coupable. Or il s'agit de détourner les fléaux que nos péchés ont mérités,

sionem Domini religionis gratia videtur instituta, ut si quid culpæ sordidantis in diebus indulgentiæ contractum videatur, vel hoc triduano jejunio diluatur, hic rationem secundum traditionem majorum commodum duximus aperire. » P. L. 131, 1070.

Digitized by Google

d'obtenir, en nous humiliant et en invoquant le crédit de notre Mère et de nos frères les Saints, qui sont au ciel, la cessation de nos maux, la conservation des biens et des fruits de la terre, de présenter enfin à la divine justice une amende honorable pour toutes les injures et les révoltes de l'orgueil humain. « Entrons dans ces sentiments et reconnaissons humblement la part qu'ont nos propres péchés dans les motifs qui ont excité le courroux céleste et nos faibles supplications, unies à celles de la sainte Église, obtiendront grâce pour les coupables et pour nous qui sommes du nombre (1). »

D. U. B.

L'EUCHARISTIE. — (SUITE.)

INSTITUTION DIVINE DE L'EUCHARISTIE.

SI nous considérons attentivement la vie de notre bien-aimé Sauveur, nous y découvrons trois étapes distinctes: la première de préparation, la seconde de création ou d'institution, la troisième d'achèvement ou de confirmation. Trait d'union divin entre la loi ancienne et la loi nouvelle, JÉSUS termine l'âge des prophètes, ouvre celui des apôtres et les scelle entre eux par le lien indissoluble de son sacrifice, tombeau du Judaïsme, berceau de l'Église. C'est pourquoi, peu avant que de souffrir, le Christ dévoila sur la montagne du Thabor, sa gloire à Moïse et Élie, représentants de la loi et des prophètes, et à Pierre, Jacques et Jean, ses apôtres privilégiés, figures du Testament nouveau.

Les institutions principales de l'Église, celles sur lesquelles le divin Maître s'est plu à appeler plus souvent l'attention de ses disciples à raison même de leur importance, apparaissent à chacune de ces trois étapes de sa carrière messianique : la primauté de Pierre, le Baptême et l'Eucharistie. Et, tout comme dans l'ancienne loi nous avons vu l'ère des symboles ou des figures précéder celle des prophéties expresses, nous rencontrons dans la période préparatoire de la vie apostolique du Sauveur une figure d'abord, puis une promesse formelle de ces trois grandes institutions.

A sa première rencontre avec le frère d'André, JÉSUS lui dit, après l'avoir fixé : « Tu es Simon, fils de Jona, mais tu t'appelleras Céphas, c'est-à-dire Pierre (2). » C'est le présage. Quelque temps après seulement, la figure devient une prophétie formelle : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne

1. Dom Guéranger. — 2. Joan. 1, 42.

Digitized by Google

prévaudront point contre elle, et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, etc (1). » Au soir de la Passion du Sauveur la promesse trouve sa réalisation : « Simon, Simon, j'ai prié pour toi, pour que ta foi ne défaille point, à toi en retour de confirmer tes frères (2). » Enfin, après sa Résurrection, le privilège de Pierre reçoit sa confirmation solennelle : « Pais mes agneaux, pais mes brebis (3). »

Il en est de même pour l'institution du Baptême, qui donne accès dans cette Église bâtie sur la pierre. Le Messie ouvre sa carrière publique par l'action symbolique de son baptême au Jourdain (4). Quelques jours à peine après son retour du désert, le Sauveur annonce à Nathanaël en termes exprès l'institution dont la scène du Jourdain était la figure : « En vérité, en vérité, je te le dis : si quelqu'un ne renaît de l'eau et de l'Esprit-Saint, il ne pourra point entrer dans le royaume de Dieu (5). » La promesse se réalise sur la croix, où la mort du Messie engloutit le péché, et où la source salutaire de l'eau régénératrice jaillit du côté du Sauveur après son adorable trépas. Enfin c'est le Christ glorieux qui promulgue solennellement la charte nouvelle : « Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit (6). »

Le privilège de l'institution eucharistique est non seulement de se grouper à côté du Baptême et de la primauté de Pierre, mais encore de se retrouver d'une manière plus suivie et plus lumineuse, si possible, à ces différentes étapes de la carrière du Messie, depuis un symbolisme latent jusqu'à la promesse la plus détaillée, depuis l'institution la plus explicite jusqu'à la confirmation la plus manifeste. C'est ce que nous espérons faire voir dans ces pages.

§ I. — Présages de l'institution eucharistique.

L'Eucharistie, mystère du pain et du vin, se présente sous une double apparence qui méritait d'avoir chacune un présage spécial. L'un et l'autre s'offrent successivement à nous dans la première étape de la vie apostolique du Sauveur.

Voici que le Messie sort du désert, où les anges lui ont servi une nourriture céleste après son austère quarantaine. Pour exprimer qu'il est l'époux chanté par le Prophète-Roi et par Salomon, l'époux qui vient réconcilier l'humanité avec son Père en s'unissant à elle d'une union ineffable et mystique, le Sauveur ouvre sa carrière par la scène attrayante des noces de Cana. Nous aurons à revenir sur le symbolisme de cet événement quand nous parlerons du ma-

1. Matth. XVI, 18, 19. — 2. Luc., XXII, 32.— 3. Joan. XXI, 15-17. — 4. Matth. III, Marc. I, Luc. III, Joan. I. — 5. Joan. III, 5.— 6. Matth. XXVIII, 19.

Digitized by Google

riage chrétien. Pour le moment, c'est le premier miracle public opéré alors par JÉSUS sur l'instance de sa Mère qui appelle notre attention. Dans le changement miraculeux de l'eau en un vin dont le suave parfum et le goût exquis ravirent les convives et émerveillèrent l'ordonnateur du festin, la tradition catholique s'est plu à reconnaître le vin surnaturel et divin servi par le Christ au banquet eucharistique

Vin délicieux, autant au-dessus de tous les autres breuvages terrestres que le ciel l'emporte sur les choses d'ici-bas. Vrai breuvage des noces de l'Église d'abord, parce que l'Eucharistie forme le lien surnaturel qui unit les fidèles dans une même étreinte. Breuvage des noces chrétiennes ensuite, parce que le banquet eucharistique n'est pas seulement le vin qui fait germer les vierges (1), mais le breuvage fort par excellence, qui spiritualise les plus vives affections, élève les courages, dilate les cœurs et nourrit ces sublimes dévouements qui sont l'apanage magnifique de la famille chrétienne. Ils nous comprennent ces parents pieux qui aiment à sentir leur amour s'épurer et grandir en s'asseyant côte à côte à la table du Seigneur et qui puisent à cette source intarissable de la charité divine le secret d'une vie de sacrifice et d'apostolat. Car la paternité, la maternité ne se conçoivent pas sans l'éducation chrétienne des enfants, et cette éducation, pour répondre à ce que Dieu en attend, demande une immolation constante, un zèle vraiment apostolique. Or, nous le demandons, n'est-ce pas au banquet eucharistique que coule cette liqueur divine qui verse avec la vigueur surnaturelle l'ivresse du dévouement?

A ce propos, nous nous permettons de communiquer à nos lecteurs ces lignes édifiantes que nous adressait récemment un père de famille de notre si catholique Flandre, dans une lettre intime tout embaumée du souvenir de sa pieuse mère : « Comme elle avait le secret, suivant son expression favorite, de nous " nourrir doucement de piété! " Je la vois encore,—je n'étais alors qu'un tout petit garçon, — revenir le matin de l'église après avoir été à la sainte table. Elle paraissait comme enflammée de zèle et avidement décidée à poursuivre avec toute son amoureuse expansion la mission de la maternité. « Venez, mon petit ami, me disait-elle, le bon JÉSUS est venu dans mon cœur, je veux vous laisser reposer tout contre lui. » Et à ces mots, me prenant sur ses genoux, elle me tenait longtemps dans ses bras, collé à sa poitrine. Oh! qu'il y faisait bon ! J'y ressentais un bien-être et j'y recueillais des parfums qui s'unissent

1. Quid enim bonum ejus, et quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum, et vinum germinans virgines? Zachar. IX, v. ult. Corn. à Lap. hoc loco.

Digitized by Google

dans mes souvenirs à mes plus lointaines et plus suaves impressions d'enfance ; et ce que ma mère me disait alors de JÉSUS, l'hôte de son cœur, me pénétrait si doucement et si profondément, que je sens encore combien dans ces moments j'ai appris à aimer le bon Dieu qui faisait tant pour ma mère, et à estimer ma mère pour laquelle Dieu lui-même s'épuisait en bontés. »

Nous nous sommes à dessein étendu sur cette pensée d'une importance capitale, sans crainte de dépasser le cadre de notre sujet. Pour faire ressortir la mission de la table eucharistique comme banquet des familles chrétiennes, nous n'aurions pu trouver un endroit plus propice qu'en parlant du prodige symbolique des noces de Cana.

***

Cependant, de miracle en miracle, de prédication en prédication, le Sauveur s'est attiré la sympathie et l'enthousiasme du peuple de Judée. Les foules le suivent, avides de sa parole incomparable, et dans leur empressement assidu à l'entendre elles oublient les besoins de la vie matérielle. Les voilà, qui s'attachent à ses pas, au delà du lac de Tibériade (1), dans un endroit solitaire, où le Messie leur parle du haut d'un monticule. Elles ne comptent pas moins de cinq mille hommes, sans les femmes et les enfants (2). Le soir tombe, et JÉSUS ému à la pensée de voir ce peuple s'en retourner sans avoir rien mangé, le fait asseoir dans les longues herbes, par groupes de cinquante. S'étant fait apporter les cinq pains et les deux poissons qui forment toute la provision des disciples, le Seigneur lève les yeux au ciel, bénit les pains, les rompt dans ses mains divines et les distribue à ses disciples, pour que ceux-ci les dispensent à la foule. Et quand les cinq mille hommes sont pleinement rassasiés, on recueille les restes du festin et l'on en remplit douze grandes corbeilles (3).

1. Joan. VI, 1.

2. Matth. XIV, 21. Le miracle de la multiplication des pains a été opéré deux fois par Notre Seigneur. Le prodige dont nous détaillons le récit, parce qu'il est le premier et se trouve en rapport immédiat avec la promesse de l'Eucharistie, est raconté par les quatre évangélistes (Matth. XIV, Marc. VI, Luc. IX, Jo. VI); la foule comptait 5000 hommes, elle fut nourrie de cinq pains et de deux poissons, et on recueillit douze corbeilles de restes. Le second miracle est rapporté par Matth. IV, et Marc VIII ; la foule était de 4000 hommes, JÉSUS la nourrit de sept pains et de quelques poissons, et les restes furent recueillis dans sept corbeilles. Quelques auteurs ont essayé de nier la duplication du miracle, mais pour montrer l'inanité de cette hypothèse, il suffirait des paroles mêmes du Sauveur stimulant la confiance ébranlée de ses apôtres en leur rappelant le double prodige avec leurs circonstances. Matth. XVI, 9, 10, Marc. VIII, 19, 20.

3. Ces corbeilles larges étaient traditionnelles chez les Juifs : *Judæis, ait, quorum cophinus fœnumque supellex* (Juvénal). Au témoignage de Cedrenus, ces douze corbeilles furent conservées dans le temple que Constantin éleva à Constantinople en l'honneur des douze apôtres.

Digitized by Google

Ce repas miraculeux constitue un éloquent présage du banquet eucharistique. Sans rapporter ici les considérations sublimes que ce prodige suggère aux saints Pères, saint Chrysostome, saint Hilaire, saint Jérôme, et en particulier à saint Augustin dans son admirable commentaire de S. Jean, résumons ici les rapprochements qu'il présente avec le repas divin de la Cène.

Et d'abord, l'aliment offert surnaturellement aux fidèles dans le désert rappelle la manne, cette figure éloquente de l'Eucharistie dans l'ancienne loi ; analogie qui acquiert toute sa force si l'on voit dans tout cet épisode un prélude de l'événement que l'évangéliste va raconter ensuite et sur lequel nous allons bientôt nous étendre.

Mais il y a plus. Les détails même du récit sacré confirment et complètent le caractère symbolique du prodige. Le Sauveur aurait pu produire de rien l'aliment dont il voulait nourrir la foule ; même, sans nourriture aucune, il aurait pu la rassasier; mais il a préféré multiplier les pains dans ses mains divines, tout comme à la dernière Cène il transformera le pain en la substance de son corps. Le geste dont il accompagne cette action miraculeuse est identiquement celui que nous lui verrons faire au Cénacle avant de prononcer les paroles sacramentelles : il lève les yeux au ciel, bénit les pains, les rompt et les distribue. Et à qui les distribue-t-il ? Immédiatement à la foule ? Non ; à ses disciples, c'est-à-dire aux douze, afin que ceux-ci en soient les ministres ; tout comme eux seuls recevront des mains de leur Maître le pain consacré de la Cène et qu'ils seront à travers les siècles, eux et leurs successeurs, les dispensateurs de l'Eucharistie. Car, telle est la signification mystique du nombre des douze corbeilles remplies des restes du festin. On le voit, ces différents rapprochements constituent un ensemble vraiment surprenant.

En poussant plus loin la comparaison, ne pourrait-on pas trouver un caractère symbolique dans le nombre même des pains et des poissons qui servirent au miracle et dans la foule qui en fut l'heureux objet? Le poisson est le symbole mystérieux du Christ, dont il forme, en grec

---

(Compend. Histor.).— Lactance rapporte un oracle de Sybille prophétisant la multiplication des pains en ces termes :

Εἰν ἄρτοις ἅμα πέντε, και ἰχθύεσσι δυοῖσιν,
Ἀνδρῶν χιλιάδας εν ἐρήμῳ πεντε κορέσσει,
Καὶ τα περισσεύοντα λαβὼν μετα κλάσματα πάντα,
Δώδεκα πληρώσει κοφίνους εἰς ελπίδα πολλῶν.

De vera sapient., et relig. l. IV, c. 15.

Digitized by Google

(ιχθυς), le monogramme. Les deux poissons signifient les deux natures divine et humaine du Sauveur, l'une et l'autre présentes dans l'Eucharistie et source de grâces multipliées à l'infini. Les cinq pains résument l'Ancien Testament, les pains multipliés le Testament Nouveau. Or l'Ancien Testament, pris dans son acception la plus large, se divise en cinq périodes ou âges du monde ; en outre, dans le cours des siècles, le pain avait cinq fois préfiguré l'Eucharistie: dans le sacrifice de Melchisédech, dans le rite pascal, dans la manne du désert, dans les pains de proposition et dans le pain cendré d'Élie. Tous ces présages, toutes ces figures, le Sauveur les recueille dans ses mains et les transforme par une multiplication sans limites, dans la proportion de mille pour un, le nombre de l'infini, pour montrer l'excellence et l'universalité sans bornes du don eucharistique, de ce don qu'il devait, le lendemain, solennellement annoncer au monde, en présence de ce même peuple.

§ II. Promesse formelle de l'Eucharistie.

Émerveillée des prodiges opérés par Jésus, la foule veut le faire son roi, mais le Messie se dérobe à une ovation importune et se retire seul sur la montagne. La royauté terrestre, qu'était-elle pour lui ? Il veut régner sur les cœurs, il brigue un trône d'amour. Ce trône, c'est le tabernacle, où il aspire à régner jusqu'à la fin des temps comme Roi eucharistique. Dans la solitude et la prière, le Christ se prépara à annoncer ce sacrement si grand et pourtant l'objet de si peu de foi et de respect, de tant d'ingratitudes et de blasphèmes. Ingratitudes et blasphèmes prévus, sans doute, et qui, suivant l'opinion de quelques auteurs ascétiques, ont occasionné au Sauveur des douleurs infinies dans cette longue nuit orageuse, où son amour sans bornes triompha, non sans lutte, d'une répugnance hélas! trop motivée. Les évangélistes rapportent tout au long comment, vers l'aurore, le Sauveur passa miraculeusement le lac de Tibériade. Surprise de le trouver à Capharnaüm, alors qu'elle ne l'avait pas vu s'embarquer sur un des seuls bateaux qui se trouvaient amarrés à l'autre rive, la foule se pressa autour de lui et lui demanda : « Maître, comment êtes-vous arrivé ici ? » Mais Jésus, préoccupé de toute autre chose, ne songeant qu'à mettre la scène de la veille dans sa pleine lumière en la rapprochant des promesses dont débordait son cœur, répondit : « En vérité, en vérité, je vous le dis, vous me cherchez, non parce que vous avez vu des signes, mais parce que vous avez pu vous rassasier des pains que je vous ai servis. Travaillez à vous assurer

Digitized by Google

non point un pain qui périt, mais celui qui demeure pour la vie éternelle et que le Fils de l'homme va vous donner. Car c'est lui que le Père, qui est Dieu, a marqué de son sceau. » Un dialogue s'engage aussitôt, vif, incisif, entre JÉSUS et la foule. « Que nous faut-il pour faire les œuvres de Dieu ? » — « L'œuvre que Dieu demande est que vous croyiez en moi, qu'il a envoyé. » — Et la foule, trop oublieuse et trop ingrate, insiste : « Quel signe produisez-vous, pour que nous voyions et croyions ? que faites-vous ?.... Nos pères ont mangé la manne dans le désert, suivant qu'il est écrit : Il leur a donné à manger un pain du ciel. » — Cette réponse, au lieu de déconcerter le Maître, semble être tout juste celle qu'il attend. Il la saisit au bond : « Non, dit-il, je vous le dis en vérité, Moïse ne vous a point donné un pain du ciel, mais mon Père vous en donne un d'origine vraiment céleste : le pain de Dieu qui est descendu du ciel et qui donne la vie au monde. » — Et la foule, avide cette fois, de s'écrier : « Seigneur, donnez-nous toujours ce pain-là. » — Les cœurs semblent disposés, tous les souvenirs sont réveillés, la curiosité est à son comble ; JÉSUS aborde le grand sujet et commence un long discours sur ce thème : « Je suis moi-même ce pain de vie (1). »

Nous ne pouvons, dans ces courtes pages, développer toute la doctrine de ce discours merveilleux. Les théologiens catholiques y voient de concert une promesse expresse de l'Eucharistie, mais ils ne s'accordent pas sur l'extension à donner aux passages qui visent directement cette institution. Les uns pensent qu'ils embrassent tout le discours, du v. 35 jusqu'au v. 60. D'autres, et nous sommes de leur avis (2), divisent le discours en deux parties, s'ouvrant chacune par la sentence solennelle : « Je suis le pain de vie. » Dans la première, s'étendant du v. 35 au v. 47, le mot *pain de vie* a un sens métaphorique, et signifie l'aliment de la foi divine qui donne la vie au monde, suivant la réponse que le Sauveur donna lui-même au tentateur dans le désert : « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui procède de la bouche de Dieu (3) », et encore, suivant cette autre parole de JÉSUS à la Samaritaine : « l'eau que je donnerai deviendra en celui qui la boit une source jaillissant jusqu'à la vie éternelle (4). » Passant ensuite du sens métaphorique de la nourriture de la foi au sens propre d'une nourriture véritable le Sauveur, dans la seconde partie du discours, annonce directement l'institution de l'Eucharistie, vraie manne du ciel, bien autrement céleste que celle de Moïse qui ne put empêcher les Juifs de mourir

1. Joan. VI, 24 seq. 60. — 2. Card. Franzelin, *De Eucharistia*. Th. III, p. 12 suiv. — 3. Deut. VIII, 3. Matth. IV, 4. Luc. IV, 4. — 4. Joan. IV, 14.

Digitized by Google

dans le désert, pain qui donne à celui qui le mange la vie éternelle. Après cette définition solennelle le Sauveur précise sa pensée : « Et ce pain que je vous donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde (1). » A ce mot de *chair*, sans doute prononcé avec un accent particulièrement éloquent, les Juifs, poussés par une curiosité peu docile, se récrient, en s'adressant non pas au Sauveur, mais les uns aux autres : « Et comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger (2)? »

On le voit, c'est le sens littéral qu'ils ont compris. Écoutons si JÉSUS va les en détourner pour donner à ses paroles une portée allégorique : « En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous (3). » Loin d'atténuer son expression, le Sauveur la renforce, il parle non seulement de son corps à manger, mais de son sang à boire, et il prescrit cette boisson et cette nourriture comme condition essentielle de la vie. Suivent quelques versets de toute beauté, où JÉSUS rend compte de son précepte formel de participer à ce festin surnaturel. Il le faut, car mon corps est une semence d'immortalité (4) ; il le faut, car sans ce banquet divin l'union mystique du chef et des membres ne se peut achever (5). Enfin, résumant tout son discours dans une synthèse pleine de vigueur et d'éloquence, le Sauveur termine par cette sentence solennelle : « Voici le pain descendu du ciel : non point comme la manne, dont vos pères ont mangé, et vos pères sont morts. Qui mange de ce pain, vivra à tout jamais (6). »

Dans cet admirable discours du Christ nous trouvons en germe tout le dogme eucharistique : la présence réelle du Sauveur sous les deux espèces, le caractère sacrificatoire de cette présence, la loi de la participation au corps du Christ, les raisons profondes de cette loi, les effets de la communion, l'identité de la communion sous deux espèces et sous une seule (7). Nous reviendrons sur ces points dans notre prochain article.

La promesse du plus grand don que Dieu eût pu faire à l'homme fut mal accueillie par l'auditoire de la synagogue de Capharnaüm. Les Juifs, gorgés d'un culte matériel, ne virent que chair et sang dans les paroles du Sauveur, et ce tableau leur fit horreur. En vain JÉSUS leur insinua que sa présence dans ce mystère serait toute spirituelle (8). Rien n'y fit. Les Juifs s'obstinèrent, et dès ce jour le dogme eucharistique les sépara de la foule plus docile qui continua

1. Joan. VI, 52. — 2. Ibid. V, 53. — 3. Ibid. V, 54. — 4. Ibid. V, 55. — 5. Ibid. V, 56-58. — 6. Ibid. V, 59. — 7. Comp. V, 57 et V. 58. — 8. Joan. VI, 64.

Digitized by Google

d'adhérer au maître. Sinistres avant-coureurs de la froide hérésie qui devait, quinze siècles plus tard, si cruellement déchirer l'Église!

« Et vous, dit alors JÉSUS aux douze, voulez-vous vous en aller aussi? » Mais les Apôtres tinrent bon, et Pierre se hâta de répondre en leur nom par ces touchantes paroles : « Seigneur, à qui irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle!.. oui nous croyons, nous savons que vous êtes le Christ, Fils de Dieu (1). »

Toutefois le récit de saint Jean nous laisse entrevoir que Judas fit cause commune avec les mécontents (2). Il préludait ainsi, le monstre, à la communion sacrilège qui devait décider de sa damnation.

Le mystère de l'immolation non sanglante est annoncé; JÉSUS a engagé sa parole, au prix d'une scission lamentable. Le moment d'accomplir sa promesse sera pour lui l'heure même de la consommation de son sacrifice sanglant. D. L. J.

(A suivre.)

L'ABBAYE DE SAINT-GÉRARD.

S'IL est un spectacle consolant dans les annales du dixième siècle, c'est bien celui de l'épanouissement de l'Ordre monastique,qui reparaît de toutes parts avec une fraîcheur nouvelle et une force qu'il n'avait plus connue depuis le septième siècle. L'Église souffrait de voir son chef, livré aux factions des grands et au caprice des empereurs ; elle gémissait sous la tyrannie de pasteurs intrus et sous la violence de gens de guerre qui avaient trouvé dans ses biens une proie aussi abondante que facile à ravir. Mais voici que de saints évêques, sortis du cloître, travaillent à la régénération de la société, que les cloîtres se multiplient, que de nouvelles écoles s'ouvrent et que les sciences sont remises en honneur. Saint-Gall, Corbie, Fulde, Reichenau, Trèves, Prüm en Allemagne; le Mont-Cassin en Italie; Wearmouth, Saint-Alban, Croyland en Angleterre; Fleury, Gorze Saint-Denis, Saint-Remy de Rheims, Cluny en France; Saint-Pierre de Gand, Lobbes et Stavelot en Belgique deviennent autant de foyers de civilisation, dont l'histoire a enregistré les noms avec respect et reconnaissance. Un puissant souffle d'esprit monastique passe sur toute l'Europe : de nouvelles abbayes se fondent ; les anciennes reviennent à la pratique de la règle bénédictine. Cluny en France; Einsiedeln, Hirschau et Saint-

1. Joan. VI, 68-70. — 2. Ibid. 71, 72.

Digitized by Google

Blaise en Allemagne; Gorze et Saint-Vannes en Lorraine donnent naissance à cette nouvelle et brillante efflorescence de l'Ordre bénédictin qui, continuée dans le cours du XIe siècle, aboutira au triomphe complet de l'Église sur la société barbare. Dans notre pays, sans parler des grandes abbayes du Nord de la France, alors si étroitement unies à celles de Belgique, le dixième siècle est témoin de la fondation des abbayes de Gembloux, de Saint-Gérard, de Waulsort, de Saint-Laurent de Liège, et de la réforme de celles de Saint-Ghislain, de Saint-Pierre et de Saint-Bavon de Gand. Ce siècle inaugure les grandes réformes monastiques de Jean de Gorze et de saint Gérard qui, suivies peu après de celles de Richard de Verdun et de saint Poppon de Stavelot, auront pour résultat de régénérer l'Ordre bénédictin en Belgique et de lui donner une grande influence dans l'œuvre de la civilisation de notre pays.

En esquissant l'histoire de l'abbaye de Gembloux, nous avons eu l'occasion de montrer l'action de l'abbaye de Gorze sur cette nouvelle fondation, influence qu'elle exerça également sur Waulsort (1), Stavelot (2) et Saint-Hubert (3). L'histoire de l'abbaye de Brogne nous permettra d'exposer l'action réformatrice de saint Gérard (4). Déjà l'on pressent dans l'Ordre monastique une tendance vers l'établissement de congrégations, qui devaient préserver les monastères des dangers de l'isolement et de l'indépendance. Moins clairement

1. *Vit. S. Cadroes.* n. 25, ap. Mab. *Act. SS.* Sæc. V, p. 496.

2. *Vit. Joh. Gorz.* n. 56, ap. Mab. ibid. p. 384.

3. Ibid. n. 55, p. 383.

4. La vie de saint Gérard, publiée par Mabillon et reproduite par les Bollandistes, avait jusqu'ici été suivie par tous ceux qui s'étaient occupés de l'histoire de l'illustre abbé de Brogne. Del Marmo (*L'abbaye de Brogne. Annales du cercle archéol. de Namur*, t. V. (1858) (p. 225-255), Dom Baudry (*Annales de Saint-Ghislain* ap. Reiffenberg. *Monuments*, t. VIII, p. 275 sqq), Van Lokeren (*Hist. de l'abbaye de Saint-Bavon*, Gand. 1855, pp. 24-27), Toussaint (*Hist. de Saint-Gérard*), Servais (*Essai sur la vie de saint Gérard.* Namur 1885) en Belgique, et Günther (*Das Leben des hl. Gerhard.* Halle. 1877) en Allemagne en ont reproduit toutes les données sans contrôler la valeur historique de cet ouvrage, et Wattenbach lui-même, dans sa dernière édition des *Sources de l'histoire d'Allemagne*, (*Deutschlands Geschichtsquellen* 1886. t. I, 537) s'en rapportait encore, sauf quelques légères modifications, à la chronologie de ce biographe. La publication de la *Translatio sancti Eugenii* par les Bollandistes en 1884 (*Analecta Bollandiana*, t. III, pp. 29-64) est venue modifier notablement le jugement de ces auteurs, en permettant de soumettre à un contrôle les données de la biographie. C'est ce qui fait l'objet d'un travail critique du savant Walther Schultze. (*Gerhard von Brogne und die Klosterreform in Nieder-Lothringen und Flandern* ap. *Forschungen zur deutschen Geschichte*, 1885, t. XXV. pp. 223-271). Depuis lors notre confrère, dom Germain Morin, a publié, d'après un manuscrit du séminaire de Namur, la fin de la *Translatio* qui manquait dans le *Codex Bruxellensis* (*Analecta Bolland.*, t. V, 1886, p. 385-395), et proposé quelques modifications aux résultats donnés par Schultze. Nous ferons enfin remarquer que l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Gérard*, écrite au commencement du XVIIIe siècle par dom Eugène Massart, curé de Saint-Gérard (Ms. fol. n° 7. Bibl. de Maredsous), contient le texte le plus complet des diplômes de Saint-Gérard.

Digitized by Google

tracé dans l'œuvre de Jean de Gorze et de saint Gérard, ce dessein apparaît déjà plus distinct dans les réformes de Richard de Verdun et de Poppon de Stavelot, tandis qu'il se dessine nettement à Cluny, qui va devenir au XIe siècle le centre de la réforme religieuse.

Brogne, paroisse de la décanie de Fosse, au diocèse de Liège, possédait au Xe siècle une église dédiée à saint Pierre ; elle avait été bâtie par Pépin et consacrée par saint Lambert. A cette époque l'alleu de ce nom appartenait à un pieux seigneur du nom de Gérard, qui nourrissait depuis longtemps le projet de bâtir un monastère. L'emplacement de Brogne, déjà consacré au Christ, lui parut le plus convenable, bien que ce lieu eût été ravagé par les invasions des païens (1). Du consentement de son père et de ses amis, il mit la main à l'œuvre, et le 2 juin 919, Gérard fit, en présence de son père, de son frère Wido et de ses amis, donation des terres de Romerée et de Manise au monastère de Saint-Pierre et de Saint-Eugène qu'il voulait bâtir à Brogne, et où il désirait lui-même se consacrer au Seigneur. Gérard n'était pas encore moine, mais il avait déjà commencé la construction du monastère de Brogne et songeait à l'enrichir d'un précieuse relique (2).

Tandis qu'on travaillait à l'achèvement du monastère, Gérard part

1. *Translatio.* n° 1. *Analect. Boll.*, t. III, p. 31. Cet ouvrage a été composé entre 935 et 937 comme l'a démontré Schultze; d'après ce savant, l'auteur serait Liétald, abbé de Mouzon, (971-997) pour la raison que le premier biographe de saint Gérard renvoie à l'autorité de cet abbé quand il atteste la vérité de la translation (*Vit. S. Ger.* n. 12 ap. Mab. Sæc. V, p. 259). « Or, comme le biographe raconte la translation, telle qu'elle est rapportée dans la *Translatio*, il n'y a point d'autre raison d'en appeler à un homme qui ne lui dit rien de plus que cette *Translatio*, que sa qualité d'auteur de cet ouvrage. Rien d'ailleurs ne contredit cette hypothèse dans la *Translatio.* » D'abord l'auteur a pu entendre ce récit de la bouche d'un autre, et, s'il en appelle à Liétald, c'est que celui-ci était un des derniers survivants de cet événement. En outre, autre chose est d'affirmer qu'un ouvrage a dû être composé par tel auteur, parce qu'aucun document ne contredit cette hypothèse, autre chose est de prouver que cet ouvrage doive lui être attribué. Il est possible que Liétald soit l'auteur de la *Translatio*, mais ce n'est qu'une pure supposition. Il semble que l'auteur a dû avoir vécu à Brogne, car au n° 1. (p. 31) il parle de la pierre consacrée par saint Lambert « *quem postea muro in circuitu munivimus.* » On expliquerait mieux de cette manière comment l'auteur peut raconter les miracles opérés à Brogne.

2. On parle toujours d'une substitution de moines aux clercs établis d'abord à Brogne. La *Translatio* ne parle point de cette substitution, qui n'eut jamais lieu. Au lieu du mot *monachi*, l'auteur emploie celui de *fratres* (n° 21), qui sont aussi appelés *sacerdotes* (n° 21-29) ; un *presbyter* du *cœnobium* de Brogne, qui y vivait encore lorsque l'auteur écrivait, figure au n° 21; or c'était du temps de l'abbé Gérard, c'était donc un moine. Nous croyons donc devoir identifier les mots de clercs et de moines, car on sait que jusqu'au Xe siècle, et même plus tard, le mot de *clericus* était fréquemment employé pour désigner un moine. On en trouve un grand nombre d'exemples dans du Cange (*Glossarium* II, 392-393) et dans Mabillon (*Annales.* Index, s. v. clericus. Cf. lib. 45, n° 61. t. III, p. 517 un exemple de 952). Le second biographe n'aura plus compris cette identification à l'époque où il écrivait, car en ce temps les controverses avaient commencé entre les *clerici* et les *monachi.*

Digitized by Google

pour Paris, passe par l'abbaye de Deuil, où l'abbé Leutger le reçoit avec bonté et lui donne quelques parcelles du corps de saint Eugène, puis en compagnie de Leutger, il se rend à l'abbaye de Saint-Denis, où après de longues et vives prières, il obtient une relique considérable de saint Eugène. C'était le 29 juillet 918, comme nous pouvons le conjecturer d'après la « *Translatio* » et le diplôme de fondation du monastère de Brogne.

Schultze, se basant sur les *Annales Blandinienses*, admet que saint Gérard naquit en 898 (1), commença à bâtir son monastère en 913 et y transporta les reliques en 915 (2). Ces dates nous paraissent quelque peu suspectes, car nous ne pouvons croire que saint Gérard ait pu entreprendre à cette époque la fondation d'un monastère « dans un alleu qui lui appartenait de plein droit » ; à une époque donc où il est sorti des années de l'enfance et de plus « après avoir longtemps médité ce projet (3) » ; et pourtant, d'après le calcul de Schultze, Gérard n'aurait eu que quinze ans ou un peu plus. La date fournie par les *Annales du Mont-Blandain* est donc une date purement arbitraire, car il est impossible qu'un jeune homme de seize à dix-sept ans ait fondé un monastère, après y avoir longtemps réfléchi, et ait fait toutes les démarches mentionnées dans la translation. D'un autre côté, il est certain que la translation des reliques de saint Eugène a eu lieu avant l'an 920, puisqu'elle s'effectua sous l'administration de l'évêque Étienne de Liège (✠ 19 mai 920) (4). Ce ne peut être en 920, puisqu'elle eut lieu le 18 août (5), et qu'Étienne mourut le 19 mai. Ce ne fut pas non plus, croyons-nous, en 919 (6), parce que le diplôme de dotation du monastère, donné le 2 juin 919, parle déjà du monastère dédié à saint Eugène, ce qui suppose la présence des reliques que saint Gérard ne connaissait point avant son voyage à Deuil (7). Or ces reliques ayant été transférées le 18 août, il ne peut se faire que le diplôme fasse déjà mention de saint Eugène le 2 juin, si cette translation eut lieu en 919. Force nous est donc de l'avancer. Nous ne pouvons cependant croire qu'elle eut lieu bien avant; peut-être fut-

1. Pertz. *Mon. SS.* v, 24.
2. *Forschungen*, t. XXV, p. 232.
3. Transl. n. 2, p. 31-32.
4. De Theux, *Le chapitre de Liège*, t. I, p. 18, not. 4.
5. *Translat.* n. p. 34. n. 12, p. 38.
6. Dom. G. Morin, *Analect. Boll.*, t. v. p. 387.
7. Nous suivons ici les renseignements donnés par la *Translatio* et n'admettons point le récit du biographe de saint Gérard quant à l'apparition de saint Eugène, dans l'impossibilité où nous sommes de vérifier son authenticité ébranlée par le caractère général de cette biographie.

Digitized by Google

ce en 918, à une époque où la construction du monastère était déjà commencée.

La « *Translatio* » ne nous dit pas où saint Gérard se fit moine, ni de quel monastère il tira les premiers religieux de Brogne. Venaient-ils, comme le suppose la vie du saint, écrite sous l'abbé Gonther, du monastère de Saint-Denis? Le passage de la « *Translatio* », où il est question du retour de saint Gérard à Brogne, en compagnie de ceux qui l'avaient suivi à Saint-Denis et « de beaucoup d'autres frères » permet peut-être d'émettre une supposition en faveur de Saint-Denis. Toutefois on ne connaît aucun diplôme qui fasse mention d'une dépendance de Brogne vis-à-vis de ce monastère. En tout cas on ne peut conserver le récit de la vie postérieure de saint Gérard qui le fait entrer à l'abbaye de Saint-Denis, où il reste neuf ans dans l'espoir d'obtenir les reliques de saint Eugène. Ce récit fourmille d'erreurs chronologiques et fait complètement défaut dans la « *Translatio* », où on serait le plus en droit de l'attendre (1).

Dans un diplôme de 921 du roi Charles le Simple, Gérard reçoit l'autorisation de confier son monastère à un abbé (2). Ce n'est qu'en 923 qu'il figure comme abbé dans une charte par laquelle Hugues, abbé de Saint-Martin de Tours, lui cède une terre située en Hesbaye (3). Depuis cette année jusque vers l'an 931, l'histoire se tait sur la vie du saint.

L'excellente discipline que Gérard faisait régner dans son monastère et la renommée de sainteté dont il jouissait, lui assurèrent une grande influence dans la réforme qui s'opéra au sein des monastères dans le cours du Xe siècle. L'histoire du monastère de Mouzon (4) indique qu'il eut la direction de plusieurs monastères en France; les *Miracles de saint Ghislain de Reiner* (5), *la Vie de saint Bertulphe* (6), confirment cette donnée; la *Vie de saint Gérard* fixe même le nombre de ces monastères qu'elle porte à dix-huit, chose en soi possible, mais qu'on ne peut contrôler.

Le premier monastère que Gérard réforma fut celui de Saint-

1. Le biographe de saint Gérard dit que lors de son départ pour Paris, Étienne était évêque de Liège (903-920) et qu'il l'était encore lors de la translation. Comment donc admettre que le saint y fut ordonné acolyte la seconde année de son entrée à Saint-Denis par Théodulphe, évêque de Paris (911-922), diacre par Fulrade (922-926) et prêtre par Adelhem (927-935). Ce sont là autant de contradictions.

2. Cfr. *Annal. Boll.*, t. V, p. 387; Schultze, p. 269.

3. *Gallia christ.*, t. XIV, app. p. 60.

4. *Mon. Germ. SS.* XIV, 609.

5. Mab. *Act. SS.* c. 6. Sæc. II, p. 798.

6. *Act. SS.* c. 33. Sæc. III, p. I, p. 58.

Digitized by Google

Ghislain en Hainaut. Cette abbaye, ravagée par les Normands et abandonnée par les moines, était occupée par des clercs qui y menaient une vie peu édifiante. Désireux de mettre fin aux abus qui y régnaient, le duc Giselbert de Lotharingie pria Gérard de prendre la direction de ce monastère et d'y rétablir l'ordre. Le saint abbé de Brogne se rendit aux désirs du duc, écarta les clercs et rétablit l'observance de la règle bénédictine (1).

Peu après le comte de Flandre, Arnoul, guéri d'une maladie par les prières de Gérard, lui confia la réforme du monastère de Saint-Bavon, également détruit lors des invasions normandes, et celui du Mont-Blandain où des clercs avaient remplacé les moines. Ce ne fut point sans peine que le pieux réformateur parvint à décider les clercs à embrasser la règle monastique ; on alla même jusqu'à des voies de fait à son égard, mais son énergie triompha heureusement de toutes les résistances. Maître des cœurs, Gérard se consacre à la restauration de ce monastère, le fait rentrer en possession de ses biens et y transporte, le 3 septembre 944, les reliques des saints Vandrille, Ansbert et Wulfran. Une nouvelle ère de prospérité commença dès lors pour les deux monastères de Saint-Bavon et de Saint-Pierre ; quelques années plus tard, lorsque saint Dunstan, abbé de Glastonbury dut fuir la colère du roi d'Angleterre, son persécuteur, c'est au Mont-Blandain qu'il se retira et passa quelque temps au sein de la communauté édifiante de ce monastère (2).

Cependant l'abbaye de Saint-Bertin avait aussi besoin d'une réforme. Ne pouvant y amener les anciens religieux, le comte Arnoul prit le parti d'inviter Gérard à prendre possession de ce monastère. Le saint accepta l'offre du comte et se présenta à Saint-Bertin avec des moines, tirés de divers monastères, probablement de Brogne et des autres abbayes réformées par lui (3). Entre autres monastères qui subirent l'influence de saint Gérard, il faut aussi mentionner Saint-Remy de Reims, Tin, Mouzon, qui reçut plus tard pour abbé Liétald, un des compagnons de Gérard, lors de la translation des reliques de saint Eugène, et Saint-Amand (4). Grâce au zèle du pieux fondateur de Brogne les idées réformatrices que Cluny propageait en France et Gorze en Lorraine, pénétrèrent aussi en Flandre et y ravivèrent l'esprit de discipline.

Gérard était dans son monastère de Brogne, et s'y sancti-

1. Mir. *S. Ghisl.* c. 6. ap. Mab. *Act. SS.* II, 796.
2. Stubbs, *Memorials of Saint Dunstan*, London, Longman, 1874, p. 53, 101, 285.
3. Folcuin, *Gest. abb. S. Bertin. Mon. SS.* XIII, 628, sqq.
4. Schultze, p. 249 sqq.

Digitized by Google

fiait dans la prière et les exercices de la pénitence, quand un jour Dieu lui fit connaître que le terme de sa vie approchait. Le saint abbé voulut revoir chacun des monastères où la vie religieuse avait refleuri par ses soins et dire adieu à tous ses enfants. De retour à Brogne, la maladie le saisit; sentant son heure dernière approcher le moribond reçut le corps du Seigneur, et, tandis que sur son ordre on sonnait la cloche du monastère, son âme s'envola vers son Créateur le 3 octobre 959.

Après la mort de saint Gérard, l'abbaye de Brogne n'exerça plus d'influence sur les autres monastères. Elle s'efface devant les noms de Waulsort, de Saint-Trond, de Lobbes, de Saint-Hubert et des autres abbayes de Liège, du Brabant et du Hainaut ; le monastère n'a pas de chronique qui permette de suivre le cours de son histoire; les noms mêmes de plusieurs de ses abbés ne nous sont pas connus d'une manière certaine. Saint-Gérard, tel sera désormais le nom qui va remplacer celui de Brogne, reste un humble monastère, dont toute la mission se concentre dans la sanctification des âmes qui vont chercher à l'ombre de ses cloîtres la paix et le salut, et dans les exercices de la charité envers le prochain. Maison de prière auprès de laquelle se groupent de pieux reclus et des oblats des deux sexes (1), école où l'enfant du peuple apprend le travail en même temps que les lettres (2), hôtellerie ouverte aux pauvres et aux voyageurs, le monastère traverse les siècles en répandant les bienfaits autour de lui et en faisant monter vers le ciel les supplications de la louange divine, qui nuit et jour, retentissaient sous les voûtes de son sanctuaire.

Il serait inutile de transcrire ici la liste de ses abbés : l'histoire qui en a transmis les noms, se tait sur leurs actes ; elle ne sait pas même nous renseigner exactement sur l'époque de leur administration (3). Quelques traits cependant, qui se rattachent à l'histoire

1. L'*Obituaire de l'abbaye de Brogne*, édité par J. Barbier (*Analectes pour servir à l'histoire eccl. de Belg.*, t. XVIIIe) parle plusieurs fois des *conversæ*, des *reclusi* et des *reclusæ* de Brogne. Ex : au 6 janvier *Lietgardis Deo sacrata et reclusa hujus loci*. Nous avons fait connaître cette institution dans notre étude sur *les oblats de Saint-Benoît au moyen age*, (*Messager des fidèles*, t. III. Cf p. 215-220 sur les *reclusæ et oblatæ.*)

2. Les documents de l'abbaye n'ont point conservé de renseignements sur l'école de Saint-Gérard. Son existence cependant est constatée par le catalogue des livres classiques de l'abbaye conservé dans un manuscrit du XIIe siècle. (Séminaire de Namur :) *Nomina librorum scolarium ceterorumque hujus ecclesiæ*. Le chanoine Wilmet qui l'a édité et annoté. (*La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Gérard au XIIe siècle* ap. *Annal. archéol. de Namur*, t. IX, p. 340-349 fait remarquer l'étendue du programme scolaire de l'école de Saint-Gérard qui pouvait rivaliser avec celles de Gembloux et de Waulsort; l'obituaire mentionne aussi des *pueri*.

3. Pour la liste des abbés de Saint-Gérard on peut consulter del Marmol et le *Gallia Christiana*, t. III, 550-554.

Digitized by Google

bénédictine ou qui offrent quelque intérêt, méritent d'être rapportés.

Le successeur de saint Gérard fut Héribert, qui avait été précepteur et chapelain de l'empereur Othon III, comme nous l'apprenons d'un diplôme que cet empereur accorda au monastère, à la demande de l'évêque Notger et par amitié pour son ancien maître. L'acte est daté de Brogne même, le 30 mars 992. Le 14 novembre 1038 eut lieu la consécration de la seconde église de Saint-Gérard par l'évêque Nithard de Liège, peut-être sous l'administration de cet abbé Gonther qui fit rédiger, croit-on, la seconde vie du saint fondateur du monastère (1).

Peu après l'abbaye devint la proie d'un abbé simoniaque et partagea le sort de plusieurs autres monastères du pays de Liège, où l'ordre bénédictin était alors très puissant. Grâce aux efforts du B. Richard de Verdun et de saint Poppon de Stavelot, la discipline avait refleuri dans les monastères de Stavelot, de Saint-Trond, de Liège, de Saint-Hubert, de Waulsort, et jetait un vif éclat dans la nouvelle fondation de Florennes ; les abbayes des diocèses de Cambrai, de Cologne, de Metz et de Trèves avaient suivi la même impulsion, quand Otbert, chapelain de l'empereur Henri IV, obtint de ce prince l'évêché de Liège. Cet évêque, que des écrivains contemporains accusent de simonie, avait rétabli dans leurs fonctions deux abbés déposés par son prédécesseur, Wolbodon de Saint-Laurent de Liège, et Lupus de Saint-Trond (2). L'abbé légitime de Saint-Laurent dut fuir à Saint-Hubert ; celui de Saint-Hubert fut chassé avec les moines fidèles à Grégoire VII; l'abbaye de Florennes fut accordée pour une somme d'argent au prieur Gislebert d'Hastières, et celle de Saint-Gérard à un moine de Saint-Jacques de Liège, nommé Guiremond (3). On comprend quels troubles de semblables intrusions devaient engendrer au sein des monastères privés de leurs chefs légitimes et livrés à des hommes ambitieux et cupides.

Un poète contemporain, qui fut certainement moine de Saint-Laurent de Liège, et pourrait fort bien être le célèbre Rupert, plus tard abbé de Deutz, écrivit sur ces événements une série de chants lyriques que Rocholl appelle les chants d'un exilé, parce qu'il croit

1. On ne possède point de notice certaine sur cet abbé, ni sur l'époque où il a vécu. Les dates de 1035 et 1038, que l'on cite parfois, sont arbitraires, comme l'ont constaté Günther, *das Leben des hl. Gerhard*, p. 5) et Schultze (p. 257). Un acte de 1070 fait mention de lui ; Schultze ne reconnaît à cet acte aucune valeur chronologique, assurément dans l'intérêt de sa thèse, car il place la composition de la seconde vie de saint Gérard au XIIe siècle. L'obituaire fixe sa mort au 25 avril.

2. Paul Krollick. *Die Klosterchronik von S. Hubert und der Investiturkampf im Bistum Lüttich zur Zeit Kaiser Heinrichs IV.* Berlin, Gaertner, 1884, p. 15.

3. Cantatorium, n. 82, P. L. 154, 1408.

Digitized by Google

que l'auteur les composa, lors de l'exil de l'abbé Bérenger de Saint-Laurent à l'abbaye de Saint-Hubert (1).

Ce sont treize morceaux de mètres différents dans lesquels le poète représente l'Église sous la figure d'un vaisseau battu par la tempête de la simonie. Cette simonie s'exerce par la puissance impériale qui distribue les charges ecclésiastiques aux plus offrants: Metz, Wurzbourg, Liège sont la proie de ces loups ravisseurs ; les abbés et les moines fidèles sont chassés de leurs monastères. Le vaisseau lutte contre les vagues, et Marie se lève pour le secourir. Saint Laurent intercède à son tour pour son monastère, quand apparaît saint Jean « précurseur du Seigneur revenant de Florennes maintenant déserte, la tunique déchirée » (2), et réclame de saint Pierre une vengeance éclatante contre ces simoniaques qu'il déteste, parce qu'ils déshonorent l'Épouse du Christ. « Sur la parole de Dieu, répond saint Pierre, je ne fais rien contre la volonté du Christ ; s'il me l'avait permis, je me serais déjà vengé avec toi. Vois-tu ce voleur de Brogne qui, à défaut de clefs pour entrer dans le monastère fermé, fit creuser en-dessous des portes pour y pénétrer? »

Tu vides illum Bronii latronem
Qui domus claves quia non habebat
Presulis palo sibi clausa subtus
Limina fodit (3).

Saint Trond vient à son tour déposer ses plaintes contre l'abbé intrus ; saint Hubert réclame ses fils exilés. Au récit des malheurs de ses enfants, Sion pleure et demande du secours à son Époux céleste.

Dieu qui veillait sur son Église apaisa la tempête et le calme reparut. Les intrus furent dépossédés des monastères qui furent restitués à leurs pasteurs légitimes ; Otbert lui-même se soumit au pape et bientôt, il se produisit un revirement dans les esprits, dans le sens des principes de Grégoire VII, et l'influence de Cluny se fit sentir davantage dans les monastères (4).

Le douzième siècle, si fécond en événements dans l'histoire monastique belge, passe sur Saint-Gérard, sans y laisser d'autres faits impor-

1. R. Rocholl. *Rupert von Deutz.* Gütersloh. Bertelsmann, 1886, p. 269.

2. Ecce ! desertis redit a Florinis
Ille precursor domini Johannes
Afferens scissam tunicam.

ap. Rocholl, p. 285.

3. Ibid,, p. 285. — 4. Krollick, p. 35.

Digitized by Google

tants que l'élévation des reliques du saint fondateur, en 1131, et l'acquisition d'une précieuse relique de la sainte croix.

C'était au temps des croisades. Mélisende, reine de Jérusalem, venait de perdre son époux, Foulques d'Anjou, et avait besoin de guerriers pour défendre ses fils Baudouin et Amauri. Au nombre de ses parents se trouvait Manassès, seigneur de Hierge, qu'elle pressa vivement de venir à son secours. Manassès se serait rendu aussitôt à l'invitation de la reine, s'il avait eu l'argent nécessaire pour entreprendre un si long voyage. Force lui fut d'aliéner une partie de ses alleux de Mielen et de Muysen en Hesbaye (24 mars 1140), en échange desquels l'abbé de Saint-Gérard lui donna quatre-vingts marcs d'argent, à la condition que s'il mourait dans le voyage ou à défaut d'héritiers légitimes, le monastère deviendrait possesseur de ces alleux. Manassès y ajouta son alleu de Niverlée pour le salut de l'âme de ses parents qui y étaient enterrés, à la condition que cet alleu resterait sa propriété et celle de ses héritiers légitimes; si ceux-ci venaient à manquer, cet alleu reviendrait à l'abbaye de Saint-Gérard qui se chargerait d'y fonder un prieuré de six moines. L'histoire ne dit pas si cette fondation eut jamais lieu.

Manassès partit pour Jérusalem, où la reine lui confia le poste important de connétable (1). Plus tard il tomba en disgrâce auprès du roi, fut dépouillé de ses biens et revint en Europe, n'emportant pour tout trésor qu'une parcelle de la vraie croix. Cette nouvelle excita l'envie des moines de Saint-Gérard, qui à force de prières obtinrent de Manassès la promesse que ce pieux trésor leur serait cédé un jour. Vers la fin de l'année 1176, Manassès, qui se trouvait dans son alleu de Mielen, fit prier l'abbé de Saint-Gérard de venir le voir. L'abbé n'ayant pu se rendre au désir du bienfaiteur de son monastère y envoya deux de ses moines. Manassès, après avoir fait l'aveu de ses fautes, reçut l'habit de Saint-Benoît, suivant une pieuse coutume du moyen âge, s'engageant ainsi à vivre et à mourir sous l'obéissance de l'abbé de Saint-Gérard; il mourut le 8 janvier et reçut la sépulture dans l'église du monastère (2).

Après sa mort, la relique fut cédée à l'abbaye en échange de quelques biens, et la translation en fut faite avec une pompe extraordinaire. Le comte de Namur lui-même y assista et dès cette

1. Cf. du Cange. *Familles d'Outremer*, ed. Rey. Paris 1869, p. 544.

2. L'obituaire dit: « Manasses de Hirgia, conversus et monacus hujus loci, qui donavit huic ecclesiæ sanctam crucem : cujus anniversarium tenemur facere. » Ap. Barbier, p. 9-10. L'obituaire mentionne au 21 avril (p. 31) un *Godefridus conversus ad succurrendum*. Il est question de ce Manassès dans Guillaume de Tyr. Lib. XII, 1 ; XVII, 1.

Digitized by Google

époque, les comtes contractèrent la pieuse habitude de se rendre à Brogne et d'y prononcer, les mains étendues sur la relique exposée sur l'autel, le serment suivant : « Nous, N., comte de Namur, jurons ensens nos deux mains mises sur la vraie croix de warder l'église de Brongne, les personnes, eulx et leurs biens ensy que nos prédécesseurs l'ont juré, si avant qu'on nous pourrat monstrer par chartre ou par loyal usage que nous en soyons tenus. Sy nous aide Dieu, ses saintz et tous les autres (1). »

L'histoire du monastère au XIIIe siècle est encore plus modeste. Deux faits seulement méritent d'être signalés: la réglementation des prières pour les défunts et des distributions d'aumônes. Robert était abbé, quand, en 1209, les moines de Lobbes le demandèrent également comme supérieur. Robert se rendit à leurs désirs ; tout en conservant son abbaye de Brogne, il remit l'ordre dans les affaires temporelles de ce monastère, assista au concile de Latran (1215), fit régner la discipline dans cette antique abbaye de Saint-Pierre de Lobbes, puis abdiqua et revint mourir à Brogne, le 14 mai 1222 (2). Pendant son administration (1215) (3), il avait établi entre les deux abbayes une de ces associations de prières si fréquentes au moyen âge et que l'on retrouve tout particulièrement au XIIIe siècle. Ces associations accordaient aux membres d'une autre communauté la participation aux bonnes œuvres et de nombreuses prières pour le repos des défunts. « C'était, dit Bulliot, une application du dogme chrétien de la réversibilité réalisée par la milice appelée à donner de la pratique de ces œuvres les exemples les plus parfaits ; un appel à l'Église céleste en faveur de celle qui luttait encore en ce monde ; une espérance de salut pour les corps dans la vie présente, pour les âmes dans la vie à venir. C'était encore l'extension la plus large possible du principe de la fraternité et de la solidarité évangéliques, un rapprochement de cœur et d'esprit entre ceux que séparaient le temps et la distance, un concert d'intercession divine destiné à entretenir leur courage, à ranimer leur ferveur, à faire servir au soulagement des morts la prière des vivants et aux vivants celle des morts (4). » L'accord fait avec Lobbes est assez détaillé et permet de relever un usage qui se généralise à partir de cette époque. A la mort d'un moine chaque prêtre devait dire trois messes, et chaque

1. Registre de Nicolas de Laives aux archives de Namur, fol. 99v.
2. Voir: Vos, *Lobbes, son abbaye et son chapitre*, tom. II, 221-222. — Lejeune, *Monographie de l'abbaye de Lobbes*, p. 162-163.
3. Barbier, *Obituaire*, p. 77.
4. Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, pp. 158-159.

Digitized by Google

diacre un psautier. Le jour qui suivait la Purification, était consacré à faire la mémoire solennelle de tous les frères et sœurs des deux communautés ainsi que des parents et bienfaiteurs des religieux. De plus, les deux communautés s'engageaient à admettre les religieux qui voudraient passer d'un monastère à l'autre avec la permission ou sur l'ordre de leur abbé, et les déclaraient égaux pour la nourriture, le vêtement, le chœur, le chapitre et le réfectoire. En souvenir de cette association les moines de Lobbes adoptaient les fêtes de saint Eugène et de saint Gérard et ceux de Brogne, celles de saint Ursmer et de saint Ermin.

En 1258, l'abbé Thomas, considérant que les pauvres du Christ ont un droit tout spécial aux biens des monastères, régla, de concert avec ses religieux, la part de revenus qui leur serait distribuée. Il assigna pour ce pieux usage la dîme des campagnes de la ferme de Brogne, ainsi que la dîme des animaux et toisons de cette ferme et de celles de Montigny et de Bures, plus cent fromages à fournir par cette dernière ferme ; en outre tous les produits de la ferme de Denée, ses dîmes et une terre située à Lesves (1). De pareils actes nous montrent bien à quel titre les moines avaient mérité le nom de pères des pauvres.

Les annales de Brogne sont sobres de détails sur tous les abbés qui se succèdent pendant le cours du XIIIe et du XIVe siècles : des noms, des dates, quelques donations ou échanges, et c'est tout (2).

Au XVe siècle nous n'avons à mentionner que l'administration de l'abbé Nicolas de Lesves. Ce religieux, probablement natif du village de ce nom, avait fait ses études à l'université de Louvain, où il s'était rendu très fameux, dit une chronique de Saint-Gérard (3). Il est auteur d'un livre inédit sur la translation de la sainte croix à Brogne (4),

1. Del Marmol, p. 447-448.

2. Rappelons ici l'intéressant passage de la *Chronique de Saint-Trond* relative à la visite de l'abbé Robert de Craenvich à Saint-Gérard au mois d'avril 1358. (*Gesta... abb. Trud. Contin.* III. P. II. n. 8. P. L. 173. 414.)

3. Dom Massart, p. 79.

4. Il existe au séminaire de Namur un petit MS. in-4° du XVIe siècle renfermant plusieurs documents de l'ancienne abbaye de Saint-Gérard. On y trouve un traité intitulé : *Quomodo sancta Crux ab Antiochia allata sit in Broniense cœnobium* (p. 122²-174ᵛ). Une copie du même ouvrage, faite sur le manuscrit de Saint-Gérard, se trouve à la bibliothèque de Bruxelles sous le n° 8017. Le comte de Bar, dans son *Histoire de l'ordre héréditaire du Cygne*. Bâle 1780, (Bibl. de Bruxelles) conjecture, d'après le chapitre I du livre III, que cet ouvrage a été écrit vers 1211 par un moine de Brogne (p. 12); mais il se trompe étrangement en l'attribuant (p. 28) au religieux Sorius, qui vivait au commencement du XVIIe siècle. Cet ouvrage a également été utilisé par Croenendael dans sa *Cronicque du pays et conté de Namur* (éditée par le comte de

Digitized by Google

ainsi que du registre intéressant qui porte son nom et que l'on conserve aux archives de l'État à Namur (1).

En 1447, Nicolas de Lesves († 2 août 1448) abdiqua en faveur de Nicolas Cardin (2), gardien des franciscains de Namur, qui avec l'assentiment du pape Nicolas V put échanger l'habit de Saint-François contre celui de Saint-Benoît: abus contre lequel protestèrent les chapitres de Bursfeld et qui se reproduisit si souvent au XVIe siècle (3).

L'abbaye jouit encore de quelques années de prospérité sous l'administration de Dom Guillaume Caulier, moine de Saint-Vaast, élu en 1512 abbé de Saint-Gérard, et en 1523, de Lobbes, ainsi que sous le gouvernement de Dom Benoît de Mailly, moine de Marchiennes, que l'abbé Caulier s'était choisi pour coadjuteur.

D. U. B.

(A suivre.)

LES BÉATITUDES.

Le message le plus sublime que le ciel ait jamais envoyé à la terre, que Dieu ait jamais fait parvenir à l'homme, c'est le saint Évangile. Ce message contient la relation de la vie et de la doctrine du Fils de Dieu, de l'Ange du grand conseil que le Père a envoyé en ce monde pour révéler aux hommes quelques-uns des mystères cachés jusque-là dans le sein de sa lumière inaccessible.

Limminghe. t. I, p. 273 sqq). Le traité attribué à Nicolas de Lesves (Paquot, *Mémoires*, t. XII, p. 293) est donc différent de l'ouvrage anonyme du moine de Brogne. Voici le passage qui permet de fixer l'âge de ce manuscrit: « Meminisse me juvat vidisse et audisse testes idoneos qui rei gestæ personaliter interfuerunt quando vir illustris Œgidius de Cimaco primus et clarissimus inter nobiles pares Hinoiæ sed et locupletissimus in Manassen inimicitias colligens et aciem dirigens. (*Cod. Namurc.* p. 144v.)

1. Dom Eugène Massart, qui eut ce volume entre les mains l'appelle « Liber S. Petri in Bronio, escrit par Damp Nicholle de Laives, qui par après at esté 29e abbé de Brongne et est trepassé en 1447. » C'est un recueil des revenus de l'abbaye de Saint-Gérard. « Le dit livre n'at pas de table, ajoute Dom Massart, j'en ay fait une et l'ay icy inséré, de peur qu'il ne se perd le 18me mars 1721. » (D. Massart p. 1314.)

2. En 1447 l'évêque Jean de Heinsberg de Liège nomma prieur de Brogne un moine de Florennes nommé Louis pour y rétablir la discipline affaiblie. Florennes était alors renommé pour sa régularité. Cf. Marchant. *Triumphus S. Joh. Bapt.* Lib. III, cap. XI. p. 250.

3. C'est au XVIe siècle qu'il est permis de constater cet abus en Belgique. Sans parler des Cisterciens appelés à diriger les abbayes bénédictines de Saint-Amand, de Saint-Trond et de Gembloux, et qui, du reste, appartenaient à la famille de Saint-Benoît, citons ici l'abbaye de Lobbes où Charles-Quint nomme Dominique Capron, dominicain (Vos II, 268; Lejeune, p. 177); à Crespin le carme Martin Cuper (*Gallia* III 104); à Hautmont et à Marolles le carme Jean Brisselot; à Hasnon Jacques Delattre, du Val des Écoliers; à Saint-André-lez-Bruges le franciscain Baudouin Vilain; à Saint-Sauve de Valenciennes le carme Guillaume Le Natier d'Arras.

Digitized by Google

Il avait déjà parlé, il est vrai, à l'homme de différentes manières, soit en marquant de son sceau divin toutes les choses créées, soit en conversant avec les patriarches, soit en inspirant les prophètes et en déliant leur langue afin qu'ils fissent connaître aux peuples les vengeances et les miséricordes divines et qu'ils annonçassent de proche en proche, comme des hérauts placés tout le long des siècles, Celui qui devait venir, le Verbe de Dieu « plein de grâce et de vérité». C'est ce que l'Apôtre nous fait comprendre quand il dit : « Dieu qui avait parlé autrefois à nos pères en divers temps et en diverses manières nous a parlé dans ces derniers temps par son Fils. » (Heb. I, 1.)

Le Fils de Dieu, ce messager du Père éternel, est venu en ce monde pour tous les hommes. Sa doctrine ne s'adresse plus à un peuple particulier ; les flots de lumière et de grâce divines qu'il est venu répandre sur le monde ne doivent plus s'arrêter aux confins d'un étroit pays, comme la révélation mosaïque : mais, poussés par le souffle puissant de Dieu, ils couvriront et féconderont toute la terre ; les eaux du baptême régénéreront tous les peuples par la vertu de l'Esprit-Saint et toutes les nations seront appelées à entendre par le ministère des Apôtres la doctrine de JÉSUS-CHRIST.

Toutefois, que d'hommes qui ne la recevront pas! Pour beaucoup la parole évangélique n'est qu'un son qui frappe l'air, mais qui ne parvient pas à éveiller un écho dans leur cœur ni à laisser de traces dans leur vie. C'est en vain qu'elle résonne à leurs oreilles, puisqu'elle n'allume pas le flambeau de la foi dans leur intelligence, ni ne communique la vie de la grâce à leur âme. Dès lors la parole évangélique n'a pour eux ni le caractère ni la vertu d'une parole divine. Pour quelques-uns d'entre eux, la morale qu'elle proclame n'est que folie et les faits merveilleux qu'elle relate doivent être mis au rang des mythes. Pour d'autres, moins insensibles aux charmes du récit, le livre des Évangiles est une œuvre admirable où la simplicité s'unit dans un rare degré à la grandeur et à la majesté, mais qui reste cependant une production du génie humain. Pour les uns comme pour les autres l'Évangile est un livre fermé.

Seuls les fidèles qui, à la suite du Prince des Apôtres, croient à la divinité de JÉSUS-CHRIST et la confessent, peuvent saisir le sens du saint Évangile. Il est pour eux un message céleste, la parole d'un Dieu fait homme, venu lui-même l'apporter à la terre. Si à la connaissance du vrai caractère de la parole évangélique ils joignent la pratique de leur foi *(fides)* et sont *fidèles* à l'écouter et à la

Digitized by Google

suivre, ils en ressentent aussi la vertu divine, qui se manifeste en eux par d'abondantes lumières pour l'intelligence et des grâces nombreuses pour la volonté. Munis de ces secours surnaturels ils cherchent constamment et parviennent à suivre toujours de plus près JÉSUS comme leur divin modèle, à conformer leurs vues aux siennes et à diriger toute l'activité de leurs puissances d'après ses inspirations et ses exemples.

Mais il s'en faut que ce soit chose aisée pour les fidèles de juger toujours en toutes choses au point de vue de la foi, de discerner, au milieu de l'agitation que suscitent les passions en eux et autour d'eux, comment il faut agir pour suivre JÉSUS-CHRIST. Seuls et sans guide ils ne pourraient même pas y réussir. Heureusement Notre-Seigneur ne nous a pas laissés sans direction ni conseil. Il a chargé son Église de nous conduire et de nous assister dans le chemin qui mène à lui. Elle a été investie à cet effet de l'autorité dogmatique pour guider les esprits et de l'autorité morale pour diriger les cœurs. C'est en vertu de cette mission divine que l'Église enseigne dans les écoles, prêche dans les chaires, exhorte et instruit au confessionnal et s'ingénie sans cesse et par tous les moyens à dissiper les ténèbres et les doutes des intelligences, à soutenir, à purifier et à élever les volontés, afin que les disciples du Christ marchent d'un pas assuré et ferme dans la voie qu'il leur a tracée. Pour toutes les périodes de l'histoire, comme pour toutes les situations de la vie de chaque chrétien en particulier, l'Église a des conseils, des remèdes, des secours sûrs et efficaces. Pour remplir sa mission bienfaisante elle ne se sert pas seulement de ses ministres sacrés, mais elle fait appel aussi au dévouement mutuel de tous ses enfants : elle suscite et encourage le zèle de tous à répandre autour d'eux la bonne odeur de JÉSUS-CHRIST et à contribuer à une plus ample diffusion de son saint amour par la prière et l'exemple d'abord, et ensuite, s'ils le peuvent, par la parole, la plume et les œuvres de propagande de toute nature.

Parmi ces milliers de voix qui retentissent sans cesse dans le monde pour faire écho à l'enseignement de l'Église et pour rendre témoignage de JÉSUS-CHRIST, notre humble *Messager des Fidèles* s'efforce, lui aussi, de propager dans le cercle de son action l'esprit du divin Maître et son vivifiant amour. Il essaie, dans la faible mesure de ses moyens, de combattre l'ignorance et l'erreur que l'ennemi de tout bien répand sans cesse, et de réagir contre l'indifférence et l'égoïsme qui retiennent tant d'âmes loin de Dieu et de

Digitized by Google

leur bonheur. Il ne croirait pas ses efforts inutiles, s'il parvenait à faire resplendir un peu davantage la lumière du Verbe dans tout l'ordre de la nature ; s'il pouvait faire apprécier un peu plus l'amour du Verbe incarné dans l'ordre de la grâce et devenir ainsi pour ses lecteurs un véritable *Messager* céleste qui fortifie en eux le point de vue chrétien et les aide à trouver plus facile et plus beau le devoir de vivre en chrétiens.

A cette fin nous allons encore avoir recours au saint Évangile dont le chrétien ne peut jamais assez méditer les enseignements et les préceptes, et consacrer quelques articles à la considération des huit béatitudes telles que le Sauveur les a prêchées au monde. Un pareil sujet est toujours de saison, mais il l'est plus que jamais à une époque où la société avide de bonheur s'obstine à le chercher dans les satisfactions et les jouissances matérielles et s'expose infailliblement à ne rencontrer que des déceptions, des tristesses, et finalement, la ruine et le malheur.

MONT DES BÉATITUDES.

POUR comprendre ces graves enseignements, il convient avant tout de nous éloigner du bruit, des agitations, des préoccupations du monde. C'est ainsi que faisaient les foules qui suivaient Notre-Seigneur dans la solitude jusqu'au pied de la montagne d'où il devait publier le code nouveau qui compléterait les commandements transmis à Moïse sur le Sinaï.

Nous n'avons pas, il est vrai, à quitter nos demeures et nos affaires pour suivre JÉSUS et entendre sa doctrine, mais il faut nous recueillir et rentrer en nous-mêmes. Trop souvent le monde extérieur qui nous entoure, captive notre âme, par l'intermédiaire de nos sens, et l'empêche de se posséder elle-même et de vivre de sa propre vie. De même que dans le sommeil, la vie des organes, assoupissant notre intelligence et ôtant la liberté à notre volonté, excite notre imagination, tantôt par des rêves enchanteurs, tantôt par des fantômes terrifiants, et nous jette alternativement dans des joies et des périls fantastiques, ainsi quand nous veillons, les sens, eux aussi, dans une certaine mesure, nous retiennent captifs. Tour à tour éblouis par la beauté de la nature ou terrifiés par ses phénomènes, charmés par les agréments de la société ou dégoûtés par ses travers, nous nous laissons facilement subjuguer par les événements et les hommes qui changent à tout moment la scène du monde : nous vivons en dehors de nous-mêmes, esclaves des sens.

Digitized by Google

Mais pour être capables d'entendre et de recevoir la parole de JÉSUS, nous devons secouer ce joug : ou du moins il faut que nous ayons au moins le désir sincère de détacher notre cœur de ces mille riens, de ces vanités sans nombre que le monde estime et fait rechercher, de vider notre esprit des fausses maximes qu'il propage, et de nous soustraire aux influences qu'il fait subir.

Mais c'est trop peu encore : il faut s'élever plus haut. Bien des philosophes sont arrivés à dégager leur intelligence de la servitude des sens. Au lieu de leur être soumis, ils s'en servent pour scruter le monde qui les entoure et pour fournir à leur intelligence des éléments indispensables à son activité. Par l'observation et l'étude, ils découvrent un bon nombre de vérités. Mais souvent aussi ils tombent dans des erreurs monstrueuses, quand ils refusent d'admettre d'autres facteurs que la nature qu'ils observent, et la raison humaine qui la scrute. Ils trouvent sans doute bien des traces lumineuses de Dieu dans ce monde qui est son ouvrage ; mais ne voulant pas reconnaître son Verbe, qu'il a révélé et par lequel il a tout créé, ils ne peuvent posséder que des lambeaux de vérité et n'aperçoivent que de pâles reflets de la beauté incréée.

Il faut passer plus avant. Sans négliger cette activité naturelle de notre intelligence, bien au contraire tout en la cultivant il nous faut nous avancer jusqu'à celui qui prêche sur la montagne, car il est le Verbe de Dieu incarné pour nous.

Sans doute, du haut de cette chaire sublime notre divin Maître ne nous découvre pas les secrets de la nature. Il ne nous décrit ni le nombre, ni le cours des astres, ni les mystères de la vie qui enfante tant d'organismes en ce monde, ni les modes d'action des forces primordiales. Il abandonne cela aux propres investigations des hommes, afin de concentrer son enseignement sur ce qu'il y a de plus important, sur notre vie morale. La philosophie et les sciences étaient parvenues à connaître bien des choses ; les civilisations antiques avaient donné naissance à de nombreux chefs-d'œuvre ; mais le monde moral demeurait une ruine. On rencontrait par ci par là quelques beaux exemples, quelques sages maximes, mais dans l'ensemble le vice régnait en ce monde encore plus que l'ignorance. Il ne pouvait en être autrement. L'univers d'où les philosophes tiraient la vérité, comme l'on tire l'or de la mine, est l'œuvre de Dieu, et cette œuvre, quant à sa substance, était restée intacte. Au contraire, la vertu doit venir du cœur de l'homme, et ce cœur avait été appauvri, et vicié par le péché. La corruption du cœur

Digitized by Google

engendra les dieux et les vices du paganisme, et si parfois les lois morales que Dieu avait gravées dès l'abord dans l'âme de l'homme inspiraient à quelque écrivain des maximes belles et justes, ces théories vertueuses restaient bien incomplètes, bien au-dessous des vérités purement intellectuelles que les philosophes anciens proclamaient et de l'ensemble des lois de la morale naturelle.

Mais, si les écrits des philosophes anciens nous ont légué des sentences dignes d'admiration, si les ouvrages de leurs successeurs qui ont nécessairement subi l'influence de la doctrine morale du christianisme, nous offrent des règles de conduite plus parfaites que celles de leurs prédécesseurs ; nous ne pourrions nous en contenter, lors même qu'elles nous permettraient de reconstituer le code moral primitif, car JÉSUS-CHRIST est venu pour compléter la loi, pour nous donner dans son admirable discours des règles de conduite plus parfaites. De nos jours des hommes dévoyés voudraient constituer un corps de doctrine morale en faisant abstraction de cet enseignement divin : ils voudraient sans lui, échafauder un édifice de vertus aux proportions les plus harmonieuses. Mais vaines tentatives. Le sol mouvant du cœur humain ne peut servir de fondement à de semblables constructions, à moins que la vertu divine ne lui donne la consistance. Or cette vertu, cette grâce divine, c'est le Christ qui la donne comme il donne aussi les commandements de la loi nouvelle.

Marchons donc ; poussons de l'avant avec les peuples de la Galilée et suivons JÉSUS-CHRIST. Détachons-nous de la fascination des sens, des spéculations incomplètes ou fausses d'une philosophie purement humaine, des vagues désirs d'une morale naturelle sans Dieu ; et nous étant ainsi approchés jusqu'au pied du Mont des Béatitudes, et laissant derrière nous tout ce qui pourrait distraire notre attention, disposons-nous à aller jusqu'au sommet où siège JÉSUS.

Il est vrai que le saint Évangile nous dit que seuls les Apôtres en gravirent les pentes à la suite du Fils de Dieu ; mais comme les nuages et les foudres du Sinaï n'enveloppent pas la montagne et ne la font point trembler, montons nous aussi : rien ne nous le défend, JÉSUS-CHRIST au contraire de sa douce voix nous y invite. « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et accablés, et je vous soulagerai. » Nous venons, Seigneur, car accablés par nos misères et nos ignorances et fatigués par nos passions, nous avons hâte de recevoir de vous des paroles de vie. »

Montons ! Oui, il faut monter vers Dieu après nous être séparés

Digitized by Google

du monde, et pour cela il faut invoquer le secours divin. Dieu, nous dit un grand écrivain ecclésiastique, est tant au-dessus de toutes les créatures, qu'il s'est formé autour de lui comme un désert par la plénitude de ses perfections. Il nous faut pénétrer dans cette solitude du Dieu unique, dans cette lumière inaccessible où réside le Père, et nous ne pouvons le faire que par le ministère de celui qui est Dieu de Dieu, lumière de lumière : par le Verbe de Dieu incarné pour nous.

Il est là sur le sommet de la montagne. Assis au milieu de ses disciples, il va ouvrir ses lèvres divines et la sagesse de Dieu va se répandre à flots de cette Montagne des Béatitudes. Le Verbe de Dieu n'apparaît pas sur le trône que saint Jean a vu au ciel, mais il se repose dans sa chair mortelle, sur une de ces montagnes que sa parole créatrice a fait surgir et qui sont les escabeaux de ses pieds. Là, sur cette éminence qui domine le désert, il va nous révéler la doctrine céleste qui domine, elle aussi, les conceptions humaines, il va nous prêcher la vérité, nous enseigner la voie qui mène à la vie.

(A continuer.)

D. H. d. H.

NÉCROLOGIE. — Le 15 février 1888 est décédé au monastère de Saint-Benoît de Rio Janeiro (Brésil) le Révérendissime Père Dom JOACHIM de la Purification ORANJO, à l'âge de 63 ans. Le défunt, qui était prédicateur impérial, avait été abbé de Pernambuco et de Saint-Paul.

—

Le 12 mars est mort inopinément dans son abbaye de Saint-Lambert (Styrie), le Révérendissime Père Dom NORBERT ZECHNER, O. S. B. dans la trente septième année de son âge et la douzième de sa profession monastique. Le vénérable défunt avait été élevé à la dignité abbatiale, il y a quelques mois à peine.

—

Le 13 mars est décédé à l'abbaye de Metten (Bavière) le R. P. Dom BARTHÉLÉMI GERZ, O. S. B., prêtre jubilaire, dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge et la quarante-unième de sa profession monastique.

—

Le 14 mars est décédé à l'abbaye d'Einsiedlen le R. P. Dom ANSELME SCHUBIGER, O. S. B., dans la soixante-quatorzième année de son âge et la trente-troisième de sa profession monastique.

Digitized by Google

LE PÈLERINAGE DE SAINT-BENOIT A MAREDSOUS.

ACTIONS de grâces multiples pour diverses faveurs, obtenues par l'intermédiaire du grand Patriarche.

2. MON RÉVÉREND PÈRE, Notre chère malade est restée entièrement guérie. Plus aucun ressentiment de l'époque de sa maladie n'est survenu. Aussi, nous avons soin de remercier, tous les jours, le grand saint Benoît, et nous nous proposons de faire le pèlerinage d'actions de grâces à son église du monastère.

3. REMERCIMENTS pour grâces obtenues par l'intercession de saint Benoît et pour la réussite d'un examen.

4. REMERCIMENTS pour la réussite d'un examen, qui avait été particulièrement recommandé à saint Benoît.

Recommandations.

UNE personne atteinte d'aliénation mentale. — Une personne grandement éprouvée, et ses intentions. — Une personne atteinte de maladie mortelle. — Une affaire temporelle importante. — Plusieurs enfants. — Plusieurs défunts, entr'autres un digne prêtre qui vient de mourir subitement. — Plusieurs malades et infirmes, dont une pauvre femme, mère de six enfants. — Une jeune mère de famille, qui vient de décéder, son mari veuf et ses enfants orphelins. — Diverses intentions. — Plusieurs curés et leurs œuvres. — Plusieurs familles et leurs intérêts spirituels et temporels. — Plusieurs affaires temporelles, pertes de bétail, etc. — Un pauvre enfant, désespoir de ses parents. — Deux pères de famille malades. — Une pauvre femme extrêmement éprouvée et souffrante, et sa famille. — Deux protestants récemment convertis.

MON RÉVÉREND PÈRE, Je réunis toutes les forces de mon âme, pour espérer encore dans la détresse extrême qui m'oppresse, et je continue à répandre partout la dévotion à votre saint Fondateur. Comme bouquet à lui offrir le jour de sa fête, je vais envoyer dans un établissement de charité, des médailles de saint Benoît, à placer dans toutes les chambres des pauvres malades et à donner à tous les religieux. J'y joindrai l'image encadrée de saint Benoît. Que le grand saint m'obtienne la guérison de mon frère, ou tout au moins, qu'il daigne nous soulager dans nos peines, en nous obtenant la paix. — Une famille demande des prières pour des difficultés et pour ses affaires commerciales. — Une personne accablée de grandes peines et ruinée par le commerce. — Une personne qui a obtenu déjà une grâce par l'intercession de saint Benoît, se recommande pour la continuation de sa protection; elle recommande aussi sa famille et plusieurs intentions. — Une communauté religieuse recommande la santé et la vocation d'un novice. — Cinq intentions particulières pour une communauté religieuse. — Deux jeunes filles malades. — Quinze conversions.

Digitized by Google

Pour les religieuses Bénédictines d'Assise (1).

Un tertiaire qui ne peut oublier que c'est grâce aux enfants de Saint-Benoît, que le séraphique père saint François obtint le cher sanctuaire de la Portiuncule. . . . . fr. 10

BIBLIOGRAPHIE.

Théorie et pratique du chant grégorien. Manuel à l'usage des Séminaires, des Écoles normales et des Maîtrises, par DOM AMBROISE KIENLE, Moine bénédictin de la Congrégation de Beuron. Traduit de l'allemand, par DOM LAURENT JANSSENS, de l'abbaye de Maredsous, de la même Congrégation. Imprimerie liturgique de St-Jean l'Évangéliste, Desclée-Lefebvre et Cie.

IL y a trois ans, nous avons donné dans le *Messager* une notice bibliographique sur le traité de plain-chant intitulé *Choralschule* de Dom Ambroise Kienle. C'est la traduction allemande de cet excellent manuel que nous osons recommander aujourd'hui à nos lecteurs. Nous nous contenterons de reproduire la courte préface dont le traducteur a fait précéder cette édition française :

« Le manuel intitulé *Choralschule* de Dom Ambroise Kienle nous paraît avoir une supériorité marquée sur toutes les méthodes élémentaires de plain-chant que nous connaissons. On est étonné de voir la quantité de notions que l'auteur a su faire entrer dans un cadre si restreint. Le lecteur y trouve le résumé et la quintessence de tout ce qu'on a écrit de mieux sur la matière dans ces dernières années. Une autre qualité et un avantage précieux de ce livre, c'est qu'en initiant l'élève à la connaissance du chant de l'Église, il lui en inspire aussi l'estime et l'amour.

« Si nos occupations nous laissaient quelque loisir nous demanderions à l'auteur la permission de traduire cet excellent manuel en français et en flamand. »

Cet éloge que Monsieur le chanoine Van Damme décernait dans la *Musica Sacra* (Mars 1885, 4me ann., p. 62), à Dom Ambroise Kienle, est à la fois la meilleure appréciation de son livre et la légitimation la plus autorisée de la traduction que nous en avons entreprise.

« Sans nous écarter en rien de l'original pour le fond de la doctrine, nous avons cependant cru devoir, du consentement de l'auteur, accommoder çà et là certaines pensées ou expressions à la situation et aux besoins du plain-chant dans nos contrées. Nous l'avons fait, tantôt en modifiant légèrement le texte, tantôt en recourant à des notes explicatives.

« En outre, pour faciliter l'étude de ce traité, nous l'avons enrichi de notes marginales recueillies en table analytique à la fin du volume.

« Quant aux différences plus notables qui distinguent cette édition fran-

1. Voir le numéro de Mars.

Digitized by Google

çaise de la première édition allemande, elles sont dues à l'auteur lui-même. Entre autres modifications nous signalerons certains passages concernant le rythme, et surtout l'ajoute d'un précieux recueil de mélodies antiphonales.

« Nous n'avons pas cru dépasser les bornes de la modestie en intitulant ce traité un « manuel à l'usage des Séminaires, des écoles normales et des maîtrises. » Nous osons espérer que, malgré les lacunes de notre traduction, ces pages trouveront accès dans les régions où s'enseigne et se pratique la musique grégorienne. »

L'ouvrage forme un gracieux volume (I-VIII, 1—192, IX-84.) qui fait grand honneur aux presses artistiques de la maison Desclée-Lefebvre.

Die Gabe des heiligen Pfingstfestes. Betrachtungen über den Heiligen Geist, von M. MESCHLER. S.J. Freiburg in Brisgau. Herder 1887. VIII-439 p. petit in-8°. Prix : fr. 3, 80.

DE nos jours, où le culte d'un spiritisme satanique envahit de plus en plus la société déchue de la foi, et où le souffle indifférent de l'esprit du monde n'attiédit que trop la charité de beaucoup de croyants, il importe d'opposer à ce double courant la dévotion solide au Saint-Esprit et la méditation fréquente de ses opérations salutaires. Il y a là un aliment substantiel pour l'intelligence autant que pour le cœur ; car les effets merveilleux que l'Esprit de Dieu se plaît à produire dans les âmes sont du plus haut intérêt et de la plus souveraine importance.

En exposant dans son beau livre toutes les vérités que l'Église catholique et la saine théologie nous enseignent sur la personne divine et sur l'œuvre admirable du Saint-Esprit, le R. P. Meschler s'est acquis un grand mérite et un droit spécial à la reconnaissance des âmes pieuses. L'auteur introduit le lecteur jusque dans le sanctuaire de la mystique chrétienne. Il a le talent d'exposer dans un langage attrayant et populaire les plus subtiles vérités de la spéculation et de faire goûter toutes les beautés du christianisme. Son ouvrage se recommande non seulement aux prêtres et aux personnes versées dans la science sacrée, mais encore aux simples fidèles désireux de s'instruire et d'alimenter leur dévotion. Solide pour le fond, sobre et élégant pour la forme, le P. Meschler nous fait admirer, dans une série de 49 méditations ou chapitres, les dons et les fruits du divin Consolateur : ses opérations dans l'Ancien Testament, dans les Anges, dans la sainte Vierge Marie, dans l'Homme-Dieu, dans la création matérielle, dans la création spirituelle, ou l'Église et sa hiérarchie, dans la famille, les communautés, les individus, dans les sacrements et les autres moyens de sanctification. A cette exposition doctrinale, l'auteur ajoute quelques beaux chapitres sur la manière d'honorer dignement le Saint-Esprit, et sur le culte et l'art chrétien au service de celui que la liturgie appelle si puissamment « le doigt de Dieu ».

Nous ne pouvons que recommander chaudement ces pages instructives et édifiantes : on s'en servira avec avantage comme méditations ou sujets de

Digitized by Google

sermons soit pour le temps de Pentecôte, soit pour toute autre occasion spécialement propre à raviver dans le souvenir les dons de la grâce et la piété reconnaissante envers l'auteur divin de ces merveilles de puissance et d'amour. D. S. B.

Vie du B. Bernard Tolomei, fondateur de la congrégation de N.-D. de Mont-Olivet, de l'Ordre de Saint-Benoît, par le R.P. DOM BERNARD MARÉCHAUX *de la même Congrégation, Paris. Œuvre de Saint-Paul. 1888. XLVIII-300 pp.* In-8°.

ON l'a dit sous mille formes différentes, l'Ordre monastique porte en lui-même un germe d'immortalité. L'histoire de l'Ordre bénédictin est là pour l'attester, et il n'est pas d'époque si malheureuse dans ses annales, qui n'ait vu reverdir sur son tronc séculaire un jeune rameau plein de vie et d'espérance. Au déclin de ce XIIIe siècle, qui marque l'apogée de la chrétienté, les Ordres religieux succombaient dans un affaissement général et les efforts des pontifes romains ne purent rendre à l'Ordre monastique sa prodigieuse vitalité et sa force d'expansion des beaux jours des siècles passés. Mais Dieu avait suscité un homme de sa droite, destiné à devenir le père d'une postérité de vrais moines, qui, dans un siècle de décadence, reproduirait le type pur et complet des fils de Benoît. Cet homme fut le B. Bernard Tolomei.

Sa naissance nous reporte dans la seconde moitié du XIIIe siècle, au sein de cette ville de Sienne, où l'ardeur des passions démocratiques n'a d'égal que le prodigieux éclat de sainteté qui rayonne autour de cette belle cité comme une auréole éblouissante. C'est là que fleurissent les BB. Ambroise Samedoni, Franco de Grotti, Antoine de Monteciniano, François Patrizi, Joachim Piccolomini, puis notre bienheureux Bernard dont les derniers rayons semblent saluer le B. Jean Colombini, sainte Catherine et saint Bernardin de Sienne.

Issu d'une illustre famille, renommé pour sa science, Bernard quitte le monde qui le comble d'honneurs pour se retirer dans le désert d'Accona où il se livre aux austères labeurs de la pénitence. Marie a jeté les yeux sur lui, et celui qui, avant sa naissance, avait été montré à sa mère sous la figure d'un cygne blanc s'abattant sur un olivier, reçoit de la Reine des cieux la règle de Benoît et la blanche livrée de Marie. Le désert fleurit et le Mont-Olivet devient un monastère modèle, qui, semblable à une ruche féconde, détache bientôt de son sein de nombreux et riches essaims. Quand le bienheureux mourut, victime de sa charité pendant la peste de 1348, Mont-Olivet était le centre d'une congrégation vigoureuse et fervente. Telle est la vie que Dom Maréchaux a su retracer avec science et piété : sa vie du B. Bernard Tolomei reçoit sa pleine lumière d'une parfaite caractéristique de l'époque où a vécu le fondateur de Mont-Olivet, et emprunte un charme tout particulier à l'intelligence d'une existence tout imprégnée de surnaturel, et dans laquelle se reflète si bien l'esprit de la règle bénédictine. Une diction

Digitized by Google

claire, limpide et imagée fait de ce livre une lecture des plus attrayantes. Ajoutons encore que les nombreux détails que l'auteur fournit sur l'histoire jusqu'ici trop peu connue de la congrégation bénédictine de Mont-Olivet augmentent la valeur scientifique de cet ouvrage. D. U. B.

Predigten für das katholische Kirchenjahr, VON JOSEPH SCHUEN. Deux vol. in-8° VII, 443 et VII, 516 pages. Paderborn, Schöningh, 1878 et 1887; prix fr. 8,75.

L'AUTEUR, ancien missionnaire dans les royaumes chrétiens des bords du Danube inférieur, surtout en Roumanie, et plus tard curé en Tyrol, donne au public le fruit des travaux apostoliques des dernières années de sa vie. Le second volume a été publié, après la mort de M. Schuen, par le R. P. Philibert Seeböck de l'ordre de Saint-François. C'est le cœur d'un prêtre pieux et d'un vrai apôtre qui parle ici au peuple avec ce charme que donne une forte conviction puisée dans la foi vive et la méditation assidue, et accompagnée d'un zèle ardent pour l'honneur de Dieu et le bien des âmes. Toujours attrayant et onctueux, il s'élève parfois à des hauteurs sublimes et emporte le lecteur par la force des arguments et la véhémence des affections. C'est pourquoi ces sermons sont dignes d'être vivement recommandés aux simples fidèles et surtout aux prédicateurs de la parole de Dieu. D. S. B.

D. Vespergezangen in parochiekerken liturgiesch toegelicht door G. VERZIJL, Professor aan het Seminarie van Roermond. — Roermond, Romen en Zonen.

DANS cette brochure courte mais substantielle, l'auteur résume avec simplicité et précision les prescriptions liturgiques qui règlent l'office des Vêpres dans les églises paroissiales. Le but qu'il se propose est de rehausser cette solennité malheureusement trop exposée à devenir exclue du courant de la dévotion populaire. « Si notre peuple si croyant commence à trouver moins de goût à l'assistance aux Vêpres, dit l'auteur dans la préface de son opuscule, y aurait-il témérité à supposer que la cause de ce phénomène provient partiellement de ce que l'on apporte moins de soin au chant des Vêpres ? » Et il ajoute aussitôt avec beaucoup de justesse : « Une belle psalmodie demande de l'art et suppose partant un exercice assidu. »

Quelques aperçus pleins d'observations justes et utiles sur les règles esthétiques du chant grégorien revêtent ces pages d'une couleur artistique qui lui donne du charme et en double le prix.

Nous recommandons vivement cette brochure aux populations des Flandres, et nous nous permettons même de la signaler aux membres du clergé et aux séminaristes. Ces derniers y trouveront un exposé lucide et complet des prescriptions que l'Église désire voir garder dans la célébration du *Sacrificium Vespertinum*.

Digitized by Google

LE MESSAGER DES FIDÈLES.

1888. — N° 5. — Mai.

CHRONIQUE LITURGIQUE.

LA PENTECOTE. — VENI CREATOR.

LE but du retour périodique des fêtes, tant profanes que sacrées, n'est pas seulement de rafraîchir les souvenirs, c'est encore, et peut-être davantage, d'alimenter les sentiments qui leur correspondent. Lorsque, dans une famille chrétienne, les enfants se groupent, tous les ans, en cercle joyeux autour de père et mère pour leur offrir leurs prières et leurs vœux avec leurs chants et leurs bouquets, ils repassent en mémoire tout ce qu'ils doivent à leurs parents et redoublent les élans de leur piété filiale. Les réjouissances nationales consacrées à célébrer l'anniversaire de l'indépendance, ou des triomphes remportés sur l'ennemi, réveillent les exploits des héros, génies de la victoire, redisent les noms des martyrs tombés pour la cause de la liberté, et ce souvenir resserre à la fois les liens patriotiques et stimule le sentiment de la force et du devoir. Il en va de même pour les fêtes religieuses. En rappelant annuellement les mystères de notre foi à nos hommages publics, la liturgie nous invite à nous pénétrer toujours plus des saintes influences qu'ils dégagent.

Mais il y a plus ; et en ceci se manifeste singulièrement l'excellence du culte liturgique. Si les solennités profanes stimulent les sentiments à l'aide des souvenirs, elles ne possèdent pas en elles-mêmes une force directement efficace pour renouveler les grands faits qu'elles célèbrent et produire les affections correspondantes. En un mot, elles ne sont qu'occasion et non point cause. Bien supérieure est l'activité des fêtes sacrées. Douées d'une véritable participation de la force qui créa les mystères à leur origine, elles les reproduisent en quelque sorte chaque année, et infusent en même temps dans les cœurs dociles à leur action salutaire les grâces propres à leur caractère particulier. Cela est si vrai, qu'il y a lieu de se demander si les fêtes du calendrier chrétien ne sont pas plutôt le reflet que le foyer des saisons liturgiques.

Cette vérité se manifeste avec plus ou moins d'intensité suivant

Digitized by Google

la propriété caractéristique du mystère célébré. Chaque Noël enrichit d'un nouvel anneau d'or le collier nuptial dont le Verbe incarné orne la nature humaine, son épouse. Chaque résurrection du Christ brise un anneau de plus de la chaîne de fer qui rive l'humanité déchue au péché et à la mort. Chaque Ascension ajoute un échelon à l'échelle de Jacob qui relie la terre au ciel. Mais il n'est aucune fête liturgique qui présente d'une manière plus éloquente ce caractère de reproduction que la Pentecôte. Aussi croyons-nous trouver là une des raisons de la solennité extraordinaire dont le culte l'environne.

Sans doute, la prise de possession du royaume de l'Église que le Saint-Esprit anime de son souffle vivifiant, n'a pu avoir lieu qu'une seule fois. Mais à mesure que l'épouse du Christ avance dans sa carrière, le Paraclet descend à nouveau pour opérer en elle des prodiges sans cesse renouvelés. C'est lui qui, étant l'âme de l'Église, préside à la circulation du sang divin qui alimente ses membres. Bien que ce mouvement se poursuive sans interruption et d'une manière continue, le principe qui le guide n'en a pas moins ses secrets et ses lois : ce sont les battements du cœur et le contact restaurateur de l'air aspiré dans les poumons. Sans forcer en rien l'image, ne pourrait-on pas trouver dans cette alimentation et dans ces battements réguliers de la poitrine, le souffle du Saint-Esprit rajeunissant sans cesse l'Église, et le retour périodique d'une impulsion nouvelle donnée à sa vitalité ? Oui, il nous semble voir chaque fête de Pentecôte former une de ces pulsations vibrantes et sonores qui vont porter toujours plus loin le cours du sang rédempteur. A chaque fois que la solennité du Cénacle reluit sur le cycle, l'Esprit, qui souffle où il veut (1), choisit de nouveaux peuples pour être incorporés au Christ et chanter le Messie dans leurs langues ; en même temps qu'il les choisit, d'après les mystérieux desseins de la prédestination divine, le courant des grâces et de l'apostolat se porte vers ces nouvelles peuplades ; et, lorsque pour la pulsation suivante, le sang vivificateur reflue vers Rome, cœur de l'Église, il y apporte l'expression de la vitalité des membres nouveaux, adressant de loin leurs hommages au centre du corps chrétien, en retour du don de la foi.

Et ce qui est vrai de l'Église en général, l'est aussi de chaque membre en particulier, puisque chaque membre est non seulement uni à la vie commune du grand corps mystique du Sauveur, mais réalise en outre en lui-même, du berceau à la tombe, un achemine-

1. Joan. III, 8.

Digitized by Google

ment gradué vers cette perfection spirituelle que l'apôtre appelle « la mesure de l'âge de la plénitude du Christ (1) ». Et cet acheminement, lui aussi, est merveilleusement secondé par les impulsions plus puissantes que la grâce réserve pour les grandes circonstances, et tout spécialement pour la fête consacrée au souvenir public de la communication solennelle de l'auteur même de la grâce sous une forme sensible.

A chaque Pentecôte correspond donc une nouvelle et véritable effusion du Saint-Esprit et de ses dons pour l'Église en général et pour chacun de ses membres en particulier. On comprend, dès lors, pourquoi nos pères, si naïfs dans l'expression de leur dévotion, ont eu recours à des moyens sensibles pour imiter, à l'heure de Tierce, la scène du cénacle. Mais surtout, on voit la raison profonde pour laquelle, à la même heure, à la place du cantique « *Nunc sancte nobis* » la liturgie a placé, pendant toute l'octave, comme invocation solennelle du Saint-Esprit, l'hymne « *Veni Creator* », dont elle chante la première strophe à genoux, dans l'attitude que la piété se plaît à attribuer aux apôtres, au moment béni où les langues de feu descendirent sur leur tête, en symbole du foyer de grâce qui embrasait leurs poitrines et les remplissait d'une ineffable ivresse. Aussi, avons-nous cru faire chose opportune en offrant à nos lecteurs, sous forme de paraphrase, une explication du cantique du Saint-Esprit. Très incomplètes, sans doute, nos réflexions, espérons-nous, pourront du moins jeter quelque lumière sur ces strophes toutes débordantes d'onction, toutes rayonnantes de sublimes pensées.

PARAPHRASE DU VENI CREATOR.

ESPRIT d'amour, amour éternel du Père et du Fils, vous dont le propre est de vous communiquer aux créatures, venez en nous *(Veni)*. Nous sommes l'ouvrage de vos mains. Tout ce qui existe vous reconnaît pour son auteur (2), car vous êtes Créateur *(Creator)*. Mais nous surtout, créatures spirituelles, douées d'intelligence et de volonté, nous aimons à vous saluer comme notre Maître souverain, ô divin Esprit *(Spiritus)*. Reconnaissez votre œuvre, en visitant tout notre être. Illuminez nos intelligences *(mentes tuorum visita)* de vos feux célestes, et remplissez de votre grâce, qui est amour, les cœurs que vous avez créés pour aimer Dieu *(imple superna gratia, quæ tu creasti pectora)*.

Oh ! qui dira le bonheur de votre visite ! Vous recevoir, c'est

1. Eph. IV, 13. — 2. Ps. 33, 6.

Digitized by Google

cesser d'être orphelins (1), c'est anticiper sur la patrie céleste. Aussi nous aimons à vous donner le doux nom de Consolateur *(Qui diceris Paraclitus)*. Vous nous consolez dans cette vallée de larmes, où nous gémissons après l'Époux disparu vers les hauteurs célestes, et qui vous a envoyé comme le don suprême de son amour *(altissimi donum Dei)*, tout comme il s'appelait lui-même le don de Dieu son Père (2). Et ce don du Dieu très-haut nous ramène à lui, de même que l'eau vive de la source s'élève vers la voûte des cieux *(fons vivus)*. Et ce don nous réchauffe et nous embrase, car il confère l'amour, et l'amour est un feu *(ignis)*. C'est par lui qui vous résidez en nos âmes, et que, les élevant par la charité divine *(charitas)*, vous leur donnez cette onction spirituelle *(spiritalis unctio)* qui féconde tous nos actes et les ennoblit par le parfum suave de l'holocauste.

Simple dans son essence,ce don admirable que vous nous communiquez, ô divin Esprit, revêt sept formes différentes *(Tu septiformi munere)*. Car, si tout don parfait descend du Père des lumières (3), le Père les communique par son Fils, lumière de lumière, qui est assis à sa droite et lui sert de droite pour exécuter ses desseins (4). Vous êtes donc le doigt de la droite du Père *(paternæ dextræ digitus)*, ô vous, qui appliquez les dons du Père à la sainte Église et à nos âmes, par le moyen de l'humanité du Christ, comme les doigts habiles de l'artiste arrachent des accords mélodieux au luth à sept cordes, ou promènent le pinceau sur les murs du temple pour les orner des sept couleurs de l'arc-en-ciel.

Promis par le Fils, qui devait vous envoyer de son Père en prix de sa victoire et de ses travaux *(tu rite promissum Patris)*, vous avez fidèlement répondu à votre mission ; et au jour même de la Pentecôte, où naquit l'Église, vous êtes descendu sur les Apôtres et les premiers fidèles, leur communiquant le don des langues, comme pour suspendre autour du berceau de l'apostolat les prophétiques trophées de ses conquêtes futures *(sermone ditans guttura)*.

Continuez donc votre œuvre, Esprit fidèle, et opérez en nous comme jadis les merveilles de vos dons. Et d'abord, éclairez-nous, afin qu'à la lumière de la *crainte de Dieu*, nous puissions nous éloigner du mal et du péché *(Accende lumen sensibus)*. Lorsque cette crainte salutaire aura pris racine en nos âmes, attirez-les vers Dieu par le don de *piété*, qui réchauffe les cœurs et est le principe de l'amour *(infunde amorem cordibus)*. Mais nous sommes faibles; nous avons à lutter contre nos défaillances et nos inclinations dévoyées

1. Joan. XIV, 18. — 2. Joan. IV, 10. — 3. Jac. I, 17. — 4. Ps. 117, 16.

Digitized by Google

(infirma nostri corporis). Donnez cette *science* fondamentale, qui consiste à nous connaître nous-mêmes, *noverim me*, et la distance infinie qui sépare notre nature corrompue de vous, source de toute sainteté, *noverim te !* Et puis, quand notre œil aura mesuré cet abîme, venez, Esprit de *force (virtute)*, raffermissez-nous, et pour jamais *(firmans perpeti)*, afin que, forts contre l'ennemi du dedans, nous soyons sûrs de triompher des assauts que le monde et Satan nous livrent au dehors *(Hostem repellas longius).* Comme fruit de ces victoires donnez-nous la paix *(pacemque dones)*, après laquelle nous soupirons au milieu de nos luttes. Oh oui ! ne tardez pas, donnez-nous la paix *(protinus) !* Et dans le silence de cette paix, faites-nous entendre votre voix, ô Esprit de *Conseil*, afin que fidèles à vous suivre toujours comme notre guide, nous ayons la bienheureuse assurance d'éviter tous les pièges du mal *(ductore sic te prævio vitemus omne noxium).*

Mais cela ne nous suffit pas encore, ô divin Esprit. Appelés par la grâce à mener au ciel une vie divine dans la vision et dans l'amour, nous voulons, avec votre aide, nous y préparer dès cette vie, en nous initiant de plus près à connaître et à aimer les choses divines. Venez donc en nous, Esprit d'*intelligence !* donnez-nous le sens des mystères de la foi, et surtout du mystère par excellence, du Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit *(Per te sciamus da Patrem, noscamus atque Filium, teque utriusque Spiritum credamus omni tempore).* Alors nos cœurs, attirés par cette lumière que nous porterons en nous-mêmes, savourant dès ici-bas le don suprême de Dieu, qui est la *sagesse* divine, cette sagesse qui transforme notre vie en une vie d'union et de louange, anticiperont sur les cantiques éternels du paradis. Alors nous pourrons redire sans cesse sur terre, de bouche et d'action : Gloire au Père, Seigneur souverain de toutes choses, principe de tous les dons divins, et des autres personnes divines qui nous les communiquent *(Gloria Patri Domino) ;* gloire au verbe Rédempteur, ressuscité d'entre les morts par la vertu du Père (1) *(Natoque qui a mortuis surrexit);* gloire à l'Esprit consolateur, Esprit du Père et du Fils, dont le don septiforme a opéré notre sanctification *(ac Paraclito);* gloire à l'auguste Trinité, en union aux cantiques qui retentissent et retentiront durant tous les siècles dans la Sion des élus *(in sæculorum sæcula).*

D. L. J.

1. Act. III. 15. Rom. : IV. 24; VIII. 11 ; I Cor. VI. 14.

Digitized by Google

A LA REINE DE MAI.

Du vainqueur de la mort majestueux symbole,
L'astre du jour s'élève et trône glorieux,
Refoulant les frimas vers les glaces du pôle
Devant ses feux croissants, lutteurs victorieux.
Au joug des froids autans ravie,
La nature reprend sa vie,
Et la lumière sur les fleurs
Imprime ses couleurs

La rose épanouit sa suave pétale ;
Le blanc lis fait ployer sa tige sous son poids ;
Avide de regards, la tulipe s'étale ;
Le modeste lilas s'épanche au fond des bois ;
La mousse tressaille embaumée
Par les muguets sous la ramée ;
L'aubépine au bord du chemin
Se farde de carmin.

Pour qui vous parez-vous, rubis de la verdure,
Pur arome des airs, charme innocent des yeux ?
Nés des chastes baisers du roi de la nature,
Vous n'aspirez qu'à plaire à la Reine des cieux.
Au souffle des brises joyeuses,
J'entends vos corolles soyeuses
Vibrer comme un accord de luth :
« Reine de mai, salut ! »

Et l'enfant de Marie a compris ce langage :
Impuissant à louer ses attraits immortels,
Il emprunte aux coteaux, à la plaine, au bocage
Leurs atours adorants pour orner ses autels ;
Et sa voix redit le cantique :
« Reine de mai, rose mystique,
Lis des vallons, lilas des champs,
A toi, ces fleurs, ces chants ! »

Le pauvre en son taudis, le prince sur son trône,
Le guerrier dans le camp, le mousse sur le pont,
Tous tressent à leur Reine une même couronne ;
Du levant au couchant l'hymne à l'hymne répond.
L'amour supprime les frontières,
Entre races point de barrières :
Le cafre s'unit à l'anglais,
Le belge au congolais.

O Reine, entends les vœux que l'univers t'adresse :
Sous la croix tu ceignis l'épine des douleurs ;
Ton Fils ressuscité t'inonda d'allégresse ;
Heureux de tes transports, nous te ceignons de fleurs.
En retour, sème dans notre âme
La rose d'une ardente flamme,
Le lilas de l'humilité,
Le lis de pureté.

D. L. J.

Digitized by Google

CONDAMNATION DES DOCTRINES ROSMINIENNES.

LE décret par lequel le Saint-Siège vient de décider une question doctrinale de la plus haute importance, nous a suggéré la pensée de donner à nos lecteurs quelques indications sur la personne et les travaux de l'abbé Rosmini, sur les longues controverses auxquelles ses théories ont donné lieu, et sur les actes pontificaux y relatifs.

***

Antoine Rosmini-Serbati naquit en 1797 à Roveredo d'une des familles les plus considérables du Tyrol. De bonne heure il renonça aux brillantes espérances que le monde lui offrait pour se consacrer au Seigneur. C'est à Pavie qu'il étudia les sciences ecclésiastiques et qu'il conquit les honneurs du doctorat. De retour à Roveredo, il se livra à la méditation des plus hautes questions de philosophie et de théologie, tout en donnant l'exemple du zèle sacerdotal le plus parfait : il visitait les malades, il catéchisait les enfants, au besoin il accompagnait les condamnés sur l'échafaud, il finit même par accepter la charge d'archiprêtre de son lieu natal. Cependant il renonça bientôt à ce ministère, et se retira à Domo d'Ossola où il jeta les fondements et rédigea les constitutions d'un Institut religieux voué à la prédication et à l'instruction de la jeunesse : cet institut, dit des *Pères de la charité chrétienne*, ne tarda pas à se développer et à porter d'heureux fruits ; aussi fut-il approuvé par Grégoire XVI dès 1838. Les événements de 1848 ne furent pas sans atteindre Rosmini; ses opinions sur l'unité italienne l'avaient rendu populaire : on lui fit l'injure de lui offrir un portefeuille dans le ministère romain formé après l'assassinat de Rossi ! mais plus pieux que Gioberti, plus sage que Ventura, il ne se laissa pas entraîner par le flot révolutionnaire: néanmoins la condamnation de malencontreux écrits l'avait éloigné du cardinalat auquel le pape aurait voulu l'appeler : il passa ses dernières années dans sa retraite de Stresa sur le lac Majeur, et mourut en 1855, consolé par la bénédiction de Pie IX (1).

***

Les premiers travaux littéraires de Rosmini, imprimés dès 1822, sont des livres ascétiques ; il écrivit ensuite dans les *Mémoires de Religion* de Modène, et dans presque tous les journaux catholiques de la haute Italie. En 1827, il recueillit en un volume divers opuscules dans lesquels il traite principalement de la *Providence*, de

1. Voyez Paoli, *Della vita di A. Rosmini-Serbati*, Roveredo, 1880-1884, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

l'*Éducation*, de l'*Art*. Trois ans après il publia à Rome son *Essai sur l'origine des idées*. Ce livre décida de sa destinée philosophique, et à partir de ce moment sa fécondité tient du prodige : il aborde tous les genres, philosophie pure, morale, politique, esthétique, pédagogie ; coup sur coup il écrit un *Nouvel essai sur l'origine des idées*, une polémique sur le *Renouvellement de la philosophie italienne*, puis une *Introduction à la philosophie*, un *Examen d'Aristote*, une *Anthropologie*, une *Psychologie*, une *Cosmologie*, une *Théodicée ;* presque en même temps il publie une *Philosophie morale*, une *Histoire comparée des systèmes moraux*, un traité de la *Conscience*, une dissertation *Sur le principe que la loi douteuse n'oblige pas*, une explication des notions de *Péché* et de *Faute;* de plus une *Philosophie de la politique*, une *Philosophie du droit*, la *Constitution suivant la justice sociale*, avec un appendice sur l'unité de l'Italie, des opuscules sur le *Mariage*, un *Catéchisme*, sans parler d'une foule de brochures ascétiques, apologétiques et critiques. A sa mort il laissait une trentaine de volumes imprimés ; ses manuscrits comprennent soixante in-folios (1) ; les lettres que l'on conserve de lui montent à environ quinze mille !

***

Rosmini était sans contredit un esprit puissant et original. Son principal adversaire sur le terrain de la philosophie, le R. P. Liberatore, a reconnu son mérite en des termes que la justice nous demande de mettre ici sous les yeux du lecteur. « Entre les penseurs, dit-il, qui à notre époque travaillèrent à la restauration de la science philosophique, l'illustre abbé Rosmini tient, à notre avis, le premier rang. Par la richesse de son érudition, l'ampleur de ses pensées, la subtilité de ses analyses, il brille au milieu d'eux, comme un astre étincelant dans un groupe d'étoiles secondaires. Les nombreux volumes qu'il a écrits, sur des matières si diverses et si abstruses, sont un monument impérissable de la fécondité et de la hauteur de son génie, et lui assurent un nom immortel parmi les plus habiles et les plus illustres contemplateurs du vrai. Cependant, par la faute des doctrines qui étaient en vogue de son temps, lui qui était de taille à entreprendre et à conduire à bon terme la restauration philosophique, ne répondit en aucune façon aux espérances qu'il avait d'abord fait concevoir (2). »

1. Un certain nombre de ces ouvrages ont été publiés depuis la mort de Rosmini, entre autres sa *Teosofia*.

1. Liberatore, *Della conoscenza intellettuale*, tom. 1, c. 4, a. 1. (2e éd.).

Digitized by Google

***

Les limites restreintes de cet article ne nous permettent point d'exposer en détail les théories personnelles de Rosmini. (1) Qu'il nous suffise de rappeler qu'en idéologie il se rattache à Kant : il eut l'ambition de christianiser le philosophe allemand comme saint Thomas avait christianisé Aristote ; mais en même temps il s'attacha à simplifier son système, en ramenant les dix-sept *formes* de Kant à une seule, celle de l'idée de l'être, et peu à peu, pour éviter le subjectivisme, il se laissa tomber dans l'ontologisme, prétendant que l'être indéterminé dont l'idée, suivant lui, est innée en nous, n'est autre que l'être divin ; il alla même si loin dans cette voie que dans ses œuvres posthumes il aboutit à un véritable panthéisme (2). — Il enseigna aussi l'origine de l'âme par la génération, admit une connaissance rationnelle de la sainte Trinité, et énonça des propositions hasardées sur la loi, la conscience, le libre arbitre, le péché. — D'après lui « les mobiles suprêmes des sociétés modernes sont la force matérielle et l'opinion publique. La première est dans les mains des gouvernants qui s'en servent pour régler la modalité des droits. La seconde, comme sanction des droits des gouvernés, doit avoir libre cours et protection. De là discussion longue, publique, libre ; les individus dont un peuple est composé ne peuvent pas s'entendre s'ils ne parlent entre eux, s'ils ne discutent avec chaleur, si les erreurs ne sortent pas des intelligences sous toutes les formes et ne sont pas, sous toutes les formes, combattues, si les idées imparfaites des individus ne sont pas perfectionnées par les idées et la science de tous. Il est donc inutile de refuser aux nations modernes, la liberté de la presse, puisqu'elles sentent le besoin de se former une opinion commune populaire, nationale, des principales maximes de justice sociale. Et je ne vois pas, disait-il, comment on peut leur refuser la liberté de conscience, quand elles la demandent avec insistance, qu'elles aient raison ou tort (3). » — Dans son livre sur les *Cinq plaies de l'Église*, dans l'appendice qu'il y ajouta sur l'*Élection des évêques*,

1. On trouve, dans le dernier volume de l'*Histoire universelle* de Cantu, un ample exposé du système de Rosmini fait par le philosophe lui-même.

2. Voyez le solide opuscule du P. Cornoldi : *Il panteismo ontologico e le nozioni di ontologia* del M. R. G. Baroni P. D. M. — M. Baroni a été l'un des plus fervents disciples de Rosmini.

3. Le magnifique *Postulatum* contre l'ontologisme adressé au concile du Vatican par le cardinal Pecci, évêque de Pérouse et le card. Riario Sforsa, Arch. de Naples, met en pleine lumière la connexion logique qui existe entre l'ontologisme, le rationalisme, le panthéisme et le libéralisme. Voyez ce *postulatum* dans la *collectio documentorum* de Mgr Martin, de Paderborn.

Digitized by Google

et ailleurs il amoindrit les droits de l'autorité spirituelle et étend au delà des justes bornes l'influence des laïcs et du pouvoir civil.

***

Rosmini ne tarda point à rencontrer des adversaires tant dans le clergé séculier que dans le clergé régulier: ils lui reprochaient d'être panthéiste en philosophie, janséniste en théologie, libéral en politique. Dès 1840, ses livres furent dénoncés comme dangereux, dans une brochure intitulée *Eusebio cristiano;* un peu plus tard l'accusation fut renouvelée dans certaines *Postille* ou *Remarques;* et en 1850, le P. Ballerini publia ses célèbres *Lettres du Prêtre de Bologne* où les vingt volumes édités jusque-là par Rosmini étaient mis en cause (1). Presque à la même époque, le P. Liberatore réfutait son système philosophique dans son grand ouvrage sur la connaissance intellectuelle, ainsi que dans sa comédie intitulée l'*autocratie de l'être* (2). Dans ces derniers temps non seulement la *Civilta cattolica*, mais encore la *Scuola cattolica*, fondée par le cardinal Parocchi, et l'*Osservatore cattolico* de Milan firent aux idées Rosminiennes une vigoureuse opposition.

***

Cependant Rosmini ne manqua point de disciples habiles, convaincus, passionnés même : il trouva de fidèles adhérents, parmi les professeurs de séminaires, dans les congrégations religieuses parmi les laïcs instruits, et jusque dans l'épiscopat : on composa, d'après ses principes, des *cours* de philosophie en italien et en latin, qui servirent de manuels dans les écoles du clergé et dans les lycées, surtout de la haute Italie (3). Des journaux et des revues firent pénétrer les mêmes doctrines dans le grand public (4) ; des publicistes les appliquèrent aux questions politiques, et tout récemment encore un vénérable prélat français " convaincu que l'abbé Rosmini a éclairé d'une lumière nouvelle le domaine des sciences morales et juridiques, qu'il appartient à ce groupe de penseurs profonds qui augmentent le trésor du savoir humain ", voulut faire connaître à ses compatriotes *sa philosophie du droit social* (5).

1. *Principi della scuola Rosminiana, esposti in Lettere famigliari da un Prete Bolognese.* Milan, 1850. 2 vol. : le silence imposé par Pie IX empêcha l'auteur de publier le troisième.

2. *Della conoscenza intellectuale*, tom. I, c. 4.

3. Corte, Mandolesi, etc.

4. Par ex. l'*Ateneo* de Turin, l'*Educatore* de Novarre.

5. Mgr l'évêque de Bayeux, *Philosophie du droit social*, Intr.

Digitized by Google

A côté de ces adhérents déclarés, Rosmini rencontra de sympathiques défenseurs, qui croyaient, bien à tort, reconnaître les principes de saint Thomas dans les écrits du philosophe de Roveredo (1). Par exemple, ce n'est pas sans étonnement que nous lisons dans un manuel de philosophie justement estimé : « Rosmini s'écarte de saint Thomas dans sa théorie de la connaissance et dans certaines questions secondaires; mais pour les principes fondamentaux et les principaux problèmes de la philosophie, il est en complet accord avec le Docteur Angélique. On peut donc le saluer à juste titre comme le précurseur de ceux qui, dans ces derniers temps, ont en Italie entrepris la restauration de la philosophie scolastique (2). »

***

Évidemment le Saint-Siège ne pouvait se désintéresser des controverses suscitées par la doctrine Rosminienne.

Grégoire XVI soumit l'affaire à une commission de cardinaux, puis par un acte du 27 mars 1843, il imposa silence aux deux parties.

En 1849, la Congrégation de l'Index condamna les *Cinq plaies de l'Église* et l'appendice sur l'élection des évêques, ainsi que la *Constitution suivant la justice sociale* avec l'appendice sur l'unité de l'Italie. L'année suivante, la même Congrégation fut chargée d'examiner les *Remarques* ou *Postille :* mais les accusations formulées contre la doctrine de Rosmini ne parurent pas alors suffisamment établies; et par une lettre du 13 mars 1851 le Saint-Père renouvela le commandement du silence à observer de part et d'autre.

Cependant voulant en finir avec ces fâcheuses contestations, Pie IX fit rédiger un catalogue complet des ouvrages de Rosmini et chargea six personnages distingués de les examiner de nouveau et d'exprimer leur sentiment par écrit ; ces examinateurs employèrent les années 1851, 1852 et 1853 à rédiger leurs mémoires. Lorsque leur travail fut terminé, le Saint-Père, considérant l'importance de la question, désigna lui-même, de la façon la plus secrète, deux autres théologiens pour revoir de concert et collationner avec les ouvrages de Rosmini les mémoires des premiers examinateurs. Tout avait été imprimé : quand le vote des deux derniers fut imprimé à son tour, le Saint-Père ordonna de joindre sept nouveaux consulteurs aux huit premiers; il leur fit communiquer tous les documents, et leur laissa le temps convenable pour étudier ce volumineux dossier et arrêter

1. Les PP. Buttaoni, Gigli, Modena, etc., maîtres du Sacré Palais ou secrétaires de l'Index montrèrent constamment à Rosmini une bienveillance marquée.

2. Gonzalez, *Philosophia Elem.*, tom. III, pag. 394-395.

Digitized by Google

leur jugement. Le 26 avril 1854, eut lieu une réunion de tous les consulteurs sous la présidence du cardinal préfet de l'Index, et le 3 juillet suivant, une assemblée de cardinaux que le pape voulut présider personnellement : il fit appeler et entendit l'un après l'autre les quinze consulteurs ; après cela il prit l'avis des cardinaux ; la séance dura près de cinq heures, le Pape la termina en déclarant qu'il se réservait de rendre lui-même le jugement définitif.

Ce jugement fut communiqué le 10 août ; c'était non une approbation, mais une ordonnance de non-lieu avec l'ordre, intimé une troisième fois aux deux parties, d'avoir à garder le silence : « Antonii Rosmini-Serbati opera omnia, de quibus novissime quæsitum est, esse dimittenda ; nihilque prorsus susceptæ istiusmodi disquisitionis causa auctoris nomini, nec institutæ ab eo religiosæ societati de vitæ laudibus et singularibus in Ecclesiam meritis esse direptum. — Ne vel novæ in posterum accusationes et dissidia quovis demum obtentu suboriri ac disseminari possent, indicto jam tertio, de mandato ejusdem Sanctissimi, utrique parti silentio [1]. »

***

Cette sentence pontificale fut interprétée en sens divers par les partisans et les adversaires de la doctrine Rosminienne. Pour les uns le *dimittatur* de l'Index est au moins l'équivalent du *nihil censura dignum* de la congrégation des Rites : il signifie que les accusations portées contre les ouvrages de Rosmini étaient fausses, qu'on n'y a rien trouvé contre la foi et la morale ; que la publication et la lecture de ces livres n'offrent pas de dangers pour les fidèles. Pour les autres le *dimittatur* est l'équivalent de *non prohiberi :* il signifie simplement que, pour des raisons à elle connues, l'autorité s'abstient de prononcer une condamnation et laisse l'affaire en l'état ; il n'implique aucun préjugé favorable aux ouvrages incriminés.

C'est en 1875 que les contestations à ce sujet prirent une certaine acuité. Il serait puéril de vouloir dissimuler ici qu'il y eut des hésitations jusque dans les régions officielles et chez les personnages les mieux placés pour comprendre la valeur des formules employées par l'Index ! Nous en avons la preuve dans les remontrances adressées le 16 juin 1876, au directeur de l'*Osservatore Romano*, par le R. P. Gatti, maître du Sacré-Palais, dans la lettre du cardinal-préfet et du secrétaire de l'Index à l'archevêque de Milan, du 20 juin 1876, et dans la rétractation imposée, en suite de cette lettre, aux rédacteurs

1. Nous avons puisé ces détails dans les documents publiés dans les *Analecta juris Pontificii*, tom. XV, et extraits de l'ouvrage du Lazariste Baroni.

Digitized by Google

de l'*Osservatore cattolico* (1). Mais la Sacrée Congrégation elle-même finit par dissiper tous les doutes et donner raison aux adversaires de Rosmini : une double déclaration authentique, du 21 juin 1880 et du 5 décembre 1881, porte que le *dimittatur* n'est pas un certificat d'orthodoxie, mais, comme le terme l'indique, un simple renvoi de la cause, une ordonnance de non-lieu : *formula dimittatur hoc tantum significat : opus quod dimittitur, non prohiberi* (2).

***

La vigoureuse impulsion donnée par Léon XIII à l'étude de la philosophie de saint Thomas aurait dû éclairer enfin les esprits et ramener la paix dans les cœurs : elle provoqua au contraire de nouvelles et très ardentes discussions sur la conformité de la doctrine du docteur Angélique avec le système du philosophe de Roveredo. Les partisans de Rosmini firent de chaleureux appels à la concorde, mais à condition que leurs adversaires accepteraient le principe philosophique de l'*être idéal* comme interprétation légitime de la doctrine thomiste (3). Les choses s'envenimèrent à un tel point que le Souverain Pontife dut intervenir par une lettre adressée le 25 janvier 1882 aux archevêques et évêques des provinces de Milan, Turin et Verceil : dans ce document Léon XIII rappelle que saint Thomas est le maître qu'il faut suivre, il regrette que l'encyclique *Æterni Patris* ait été impuissante à rétablir la concorde, il désire que l'on s'abstienne de traiter les matières philosophiques dans les journaux, enfin il fait entendre que le Saint-Siège, avec sa prudence et sa maturité habituelles, s'est remis à l'examen des doctrines controversées (4).

***

Dès lors on pouvait s'attendre à une sentence définitive : elle fut prononcée le 14 décembre 1887, et le 7 mars dernier, par une lettre du cardinal secrétaire de la sainte Inquisition, elle fut promulguée à l'épiscopat catholique. Quarante propositions de Rosmini, déférées au Saint-Siège comme opposées à la vérité catholique, sont réprouvées, condamnées, proscrites.

1. Voyez ces documents dans les *Analecta juris pontificii*, tom. XV.

2. Voyez ces déclarations dans les Revues qui s'occupent de théologie et de droit canonique.

3. Voyez le bel opuscule du professeur Valdameri *Sull odierno conflitto tra i Rosminiani ed i Tomisti : studio storico, critico, morale.*

4. Lettre du 25 janvier 1882, *Cognita nobis ;* voici le passage auquel nous faisons allusion : « Sedes Apostolica, de gravioribus negotiis, præsertim quæ doctrinarum sanitatem spectant, pro muneris sui ratione sollicita, ad renatas et recrudescentes controversias vigilantiam et providentiam suam convertere non prætermittit, ea adhibita consilii prudentia, in qua quemlibet catholicum æquum est conquiescere. »

Digitized by Google

De ces quarante propositions vingt sont extraites de la *Théosophie* de Rosmini, deux de la *Théosophie* et de la *Psychlogie*, une de la *Théosophie* et de l'*Anthropologie*, deux de la *Théosophie* et de l'*Introduction à l'Évangile de saint Jean*, huit de l'*Introduction à l'Évangile de saint Jean*, deux de l'*Introduction à la philosophie*, une du *Traité de la conscience morale*, une de la *Philosophie du droit*, et trois de la *Théodicée*.

Dans presque toutes apparaît le panthéisme ontologique : elles se rapportent à la connaissance intellectuelle (1-5), à l'essence des êtres (6-13), à la création (14-19), à l'origine et à la nature de l'âme ainsi qu'au composé humain (20-24), au mystère de la sainte Trinité (25-26), à la personne du Verbe Incarné (27), au caractère baptismal et à la présence réelle (28-32), au péché originel et à l'immaculée conception de la sainte Vierge (33-34), à la justification, à l'ordre surnaturel et à la vision béatifique (35-40). On voit que le système de Rosmini embrassait et infectait tout le domaine de la vérité révélée !

Les susdites propositions ne sont notées d'aucune censure théologique spéciale, mais il est à remarquer qu'elles sont condamnées dans le sens de l'auteur : *in proprio auctoris sensu*. De plus le Saint-Siège avertit explicitement que les autres doctrines de Rosmini, pour n'être pas condamnées, ne sont nullement approuvées.

***

On a voulu voir une espèce de contradiction entre le *dimittatur* de 1854 et la condamnation de 1887. C'est tout à fait à tort. Nous l'avons dit, l'acte de 1854 n'était pas une sentence d'acquittement, encore moins une approbation, c'était seulement un renvoi, qui permettait de reprendre la cause après meilleur informé. Au contraire l'acte de 1887 est une sentence de condamnation définitive. De plus l'examen de 1854 avait porté sur les écrits publiés jusqu'alors par Rosmini lui-même ; tandis que l'examen de 1887 porta aussi sur les écrits posthumes publiés au nom de Rosmini par ses disciples, et dans lesquels sont développées les erreurs contenues seulement en germe dans les précédents.

***

Hélas ! le nom de Rosmini nous rappelle ceux de Gioberti et de Ventura, d'Hermes et de Gunther, de Lamennais, de Bautain et de tant d'autres, sans parler des chefs si brillants du catholicisme libéral. Que de génie, que d'efforts perdus pour l'Église, ou tournés contre elle, que de bonnes intentions rendues stériles ! De l'histoire vraiment

Digitized by Google

trop longue des tristes avortements de notre siècle, se dégage une leçon de la plus haute importance: c'est la nécessité, pour quiconque s'occupe de science religieuse, de s'en tenir strictement à la tradition catholique, de s'inspirer uniquement de l'esprit de l'Église. Pour nous, nous félicitons ceux qui ont combattu le bon combat de la vérité et qui même ont souffert persécution pour elle, mais surtout nous bénissons le Pontife, qui après nous avoir ramenés dans les voies sûres de la philosophie chrétienne, signale aujourd'hui les écueils à éviter, et donne un suprême avertissement à ceux qui s'étaient engagés en des chemins dangereux.

T. B.

L'EUCHARISTIE.

III. — Institution divine de l'Eucharistie. (Suite.)

3. — La Cène.

« J'AI ardemment désiré de manger cette Pâque avec vous, avant que de souffrir (1). » Ces paroles, que saint Luc place dans la bouche du Sauveur au moment où il s'assit avec les douze à la table du cénacle, nous laissent entrevoir à fond les sentiments qui remplirent le cœur du divin Maître à cette heure solennelle. Sans doute, il a célébré chaque année avec un saint transport la fête symbolique qui exprimait mieux que tout autre l'immolation de l'Agneau de Dieu sur la Croix. Mais, cette fois, son désir est plus vif que jamais. *Desiderio desideravi*, il est saintement impatient. C'est que l'heure de la Passion va sonner, car il ajoute: *antequam patiar*. C'est, en outre, que ce festin pascal a été choisi par son amour pour l'institution du plus grand des sacrements, et pour ouvrir une date nouvelle, plus mémorable encore dans le Nouveau Testament, que le repas d'Égypte, la veille du passage de la Mère Rouge, ne le fut dans la loi ancienne.

Désireux de faire assister de plus près nos lecteurs à cette pâque unique, nous nous trouvons en face de plus d'une difficulté. Il semble presque que la Providence ait voulu permettre une certaine confusion dans les récits sacrés de ce festin sublime, pour l'entourer d'un plus grand mystère. D'une part, les paroles de l'institution eucharistique sont d'une clarté si manifeste qu'il a fallu toute la mauvaise foi des hérétiques pour en mettre en doute le sens obvie; de l'autre,

1. Luc. XXII, 15. Il se peut que le Sauveur ait prononcé ces paroles au commencement de la deuxième partie du repas. Dans ce cas elles se rapportent davantage au banquet eucharistique. Schegg, *Kirchenlexicon*, I, p. 41.

Digitized by Google

la manière de les unir à l'ensemble du repas pascal est laissée dans le vague, surtout si l'on ajoute à la Cène le lavement des pieds, rapporté seulement par saint Jean, alors que cet évangéliste ne parle pas explicitement de l'institution eucharistique.

***

D'après l'usage répandu chez les Juifs, confirmé par certaines révélations, il y eut deux parties distinctes au repas du cénacle. Dans la première, le Sauveur dégusta et passa quelques mets suivant le rite traditionnel, et fit en peu de mots la *Hagada* ou l'explication de la Pâque à ses disciples; dans la seconde, ou le festin proprement dit, il institua, vers la fin, le sacrement et le sacrifice des autels. Suivant ces données, nous aimons à placer le lavement des pieds entre les deux parties ou du moins au commencement de la seconde (1). Nous sauvegardons ainsi à la fois les expressions de saint Jean: « *Et cœna facta* (2), » « *Surgit a cœna* », qui ouvrent le récit du *mandatum*, et *cum recubuisset*, etc. qui le suivent (3), et le caractère sacramentel de cette action purificatrice en préparation à la réception de l'auguste sacrement du corps et du sang du Seigneur (4).

Durant l'ensemble du repas, le Sauveur a sans doute observé le rite usuel des Juifs. D'après ces traditions, « on vidait quatre coupes dans le festin du sacrifice et de la communion pascale, en souvenir des quatre promesses de Dieu (5): « *Je vous ferai sortir* de l'Égypte, *je vous sauverai* de l'esclavage, *je vous rachèterai* de la mort et de vos oppresseurs, et *je vous accepterai* pour le peuple élu de l'alliance.

1. Plusieurs exégètes rapportent le lavement des pieds aux paroles du Seigneur: « Je suis au milieu de vous comme un serviteur» (Luc., XX, 27), par lesquelles JÉSUS mit fin à la discussion de rang qui s'était élevée entre les apôtres au moment où ils allaient s'accouder à la table du festin. Ayant dit ces mots, le Sauveur se ceignit, prit de l'eau dans un bassin, et se mit à laver les pieds de ses apôtres, en commençant par saint Pierre, qui occupait la place d'honneur, à la gauche du Seigneur. Comme les convives, suivant l'usage de s'étendre sur des divans, avaient les pieds à l'extérieur, JÉSUS put aisément faire le tour entre les trois tables disposées en rectangle et les parois de la salle. V. Schegg, l. c. p. 41, 42.

2. Joan. XIII, 2.

3. Si l'on compare ces expressions entre elles, on voit manifestement qu'une autre partie du repas a commencé après le lavement des pieds.

4. Le lavement des pieds de la Cène a eu quelque chose de sacramentel, lorsque Notre-Seigneur le fit lui-même. (Joan. XIII, 10.) Mais il n'était pas destiné à constituer un rite permanent, avec cette efficacité sacramentelle. Aussi fut-il omis dès les temps apostoliques comme cérémonie préparatoire à la communion. Le *mandatum*, réservé pour certaines circonstances, n'a qu'un caractère symbolique et commémoratif, pour remplir les v. 14 et 15 du même chapitre de saint Jean. Schegg. l. c. p. 42. V. dans Franzelin, *de Sacramentis*, Th. XX, la solution de certains passages difficiles, où saint Ambroise et saint Bernard semblent attribuer une efficacité sacramentelle au lavement des pieds ; v. aussi, sur l'emploi du lavement des pieds aux premiers siècles, Orig. éd. de la Rue, IV, 224.

5. Exod. VI, 6 suiv.

Digitized by Google

Le père de famille, ou le chef de la maison, bénissait la première coupe de vin par ces mots : « Louange à vous, Seigneur, notre Dieu, Dominateur du monde, qui avez créé le fruit de la vigne » ; et après avoir bu, il passait la coupe aux convives (1). » C'est probablement cette coupe dont saint Luc fait mention dans son récit, lorsqu'il dit : « Prenant le calice, JÉSUS rendit grâces et dit : Prenez et partagez entre vous, car je vous le dis : je ne boirai plus du fruit de la vigne, jusqu'à ce que vienne le royaume de Dieu (2). » L'Évangéliste distingue soigneusement cette coupe de la coupe eucharistique, dont il est question seulement trois versets plus loin. Ce détail, qui paraît avoir échappé à plusieurs exégètes, nous semble fournir la meilleure solution d'une difficulté souvent formulée par les protestants, à savoir, que Notre-Seigneur a encore appelé « fruit de la vigne » la liqueur consacrée du calice eucharistique. Ces expressions et autres semblables que nous retrouvons chez saint Matthieu et saint Marc (3), doivent se rapporter au premier calice ou à la première coupe dont saint Luc fait seul mention (4) ; à moins d'admettre l'opinion dont nous parlerons plus loin, et qui permet de les rapporter à la quatrième coupe du banquet.

Est-ce pendant la première ou la seconde partie du festin que le Sauveur annonça aux Apôtres la présence du traître parmi eux ? Il serait difficile de l'affirmer. Nous sommes toutefois porté à croire que cette révélation fut lentement graduée. Une attitude plus triste du Maître pendant la première partie prépara de loin les siens à la foudroyante communication. Sur le point de laver les pieds à ses disciples, JÉSUS se contente de leur dire : « Vous êtes purs, mais pas tous (5). » Après que le perfide Judas a eu la bassesse d'accepter sans rougir l'humiliant service de son Dieu agenouillé à ses pieds, le Sauveur, le voyant obstiné sans retour, annonce ouvertement aux Apôtres la poignante nouvelle. Mais peut-être qu'avant il institua la Cène eucharistique. C'est ce que nous fait conjecturer le récit de saint Jean, se peignant lui-même couché en ce moment sur la poitrine du Seigneur, pour lui témoigner, sans doute, par cette attitude amou-

1. D. Maur Walter, *Psallite sapienter*, IV, 308, 309.
2. Luc. XXII, 17, 18.
3. Matth. XXVI, 29 ; Marc. XIV, 25.
4. *Vasquez* (in 3 p., disp. 196, c. 5. 6.) les rapporte au calice consacré, se fondant sans doute sur un passage de saint Augustin. Il en est alors de cette expression « *genimine vitis* », comme du mot *panis* que l'on rencontre chez saint Paul, I Cor. X, 17 ; XI, 26-28. Franzelin, *De Eucharistia*, p. 50, 51.
5. Joan. XIII, 10.

Digitized by Google

reuse, toute sa gratitude pour le don du plus grand des Sacrements (1).

Nous sortirions de notre sujet en nous arrêtant davantage aux détails de ce drame émouvant (2). Abordons directement le récit de l'institution qui fait l'objet de ces pages, et bornons-y nos réflexions.

Si nous collationnons les paroles de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Paul dans sa première épître aux Corinthiens, nous arrivons à constituer ainsi l'action sacrée et les formules par lesquelles le Sauveur institua le Sacrement des autels.

Tandis que les Apôtres étaient occupés à la deuxième partie du repas, JÉSUS prit du pain, apparemment un des pains azymes qui servaient au festin pascal, et rendant grâces, il les bénit et les rompit. L'action de bénir et de rompre le pain était traditionnelle dans ces sortes de repas. En distribuant les fragments aux convives, le père de famille disait la formule: « Louange à celui qui fait sortir le pain de la terre. » Il est probable que le Sauveur accompagna de ces paroles les morceaux de pain enveloppés d'herbes amères et trempés dans le *charoseth* (3), qu'il distribua à ses apôtres avant la bénédiction de la troisième coupe (4). Saint Jean fait allusion à cette pratique lorsqu'il parle du morceau de « pain trempé » que JÉSUS offrit à Judas en lui disant : « ce que tu fais, fais-le vite (5). »

Mais ici nous sommes en présence d'un rit d'une autre nature. Les pains sont consacrés par une formule inouïe jusqu'à ce jour, les changeant au corps même de celui qui les bénit. Car tel est bien le sens clair, le seul sens naturel des mots prononcés par le Sauveur : « Prenez et mangez. Ceci est mon corps (6), mon corps

1. Dans S. Matth. et S. Marc, le traitre est signalé avant l'institution de l'Eucharistie, dans S. Luc après. S. Jean était couché à la droite du Seigneur, et comme les convives s'accoudaient sur le côté gauche, le convive de droite en s'entretenant avec son voisin de gauche, portait naturellement la tête à sa poitrine. Il y a eu cependant dans cette attitude de l'apôtre que JÉSUS aimait, une raison mystique que son évangile laisse entrevoir et que S. Augustin se plait à développer. Cf. p. ex. In Joann. Tract. 36.

2. V. G. Bickell. *Messe und Pascha*, Mayence 1872 ; Dav. Cassel *Die Pesach-Hagada* Berlin 5630 (1872), qui décrivent en détail tous les rites juifs du festin pascal.

3. Outre l'agneau immolé au temple, il y avait encore trois autres mets prescrits par le rituel du festin pascal: les pains azymes signifiant la pureté de la loi; les herbes amères en souvenir de l'amertume de l'esclavage; enfin la sauce épaisse et rougeâtre, appelée *charoseth* (ce mot signifie terre à briques), en mémoire des rudes travaux de construction auxquels les Égyptiens asservissaient les Hébreux. — 4. *Psallite sapienter*, ibidem.

5. Cui ego *intinctum* panem porrexero... Cum *intinxisset* panem, etc. Joan. XIII, 26, 27.

6. Hoc est corpus meum, peut se traduire également: *ceci* est mon corps, et *voici* mon corps. Ainsi le passage célèbre : *Hic est sanguis fœderis*, Exod. XXIV, 8. se lit en hébreux et dans la traduction des LXX: *Ecce sanguis fœderis*. Il y a cependant entre les deux formules une légère nuance. *Hoc est*, etc. marque davantage la permutation s'accomplissant au moment où l'on

Digitized by Google

livré (1) pour vous. Faites ceci en mémoire de moi.... Et de même, sur la fin du repas, prenant le calice, il rendit grâces et le leur présenta en disant : Voici le calice de mon sang, du sang de la nouvelle alliance, livré pour vous et pour la rémission de tous les péchés. Chaque fois que vous le boirez, faites-le en mémoire de moi (2).

Telles sont les paroles mémorables, que l'on peut appeler le testament d'amour du Christ mourant. Sans entrer dans des subtilités d'école, sans même aborder l'explication plus scientifique de ces textes sublimes, — nous aurons l'occasion de les toucher plus à fond dans un prochain article, — voyons en peu de mots les vérités capitales qui y sont contenues.

L'ensemble du mystère eucharistique se perpétuant à travers les siècles peut se réduire à trois points fondamentaux. La présence réelle du corps et du sang du Christ sous les espèces du pain et du vin; le sacrifice unique et permanent de la loi nouvelle; enfin le pouvoir sacerdotal d'accomplir ce rite divin. Chacun de ces trois points se trouve admirablement résumé dans les paroles du Sauveur, telles que les écrits inspirés nous les ont conservées.

« Voici mon corps, ou *ceci est* mon corps; — *voici* mon sang, ou *ceci est* mon sang, ou le calice de mon sang. » Ces premiers mots de la formule divine expriment d'une manière aussi claire que possible non seulement la présence réelle du corps et du sang du Sauveur

parle. *Ecce corpus* exprime plutôt la permutation accomplie. Il suit de là que l'une ou l'autre formule siéd également à l'auteur du prodige, mais que la première sonne mieux dans la bouche de son ministre, qui n'a d'autre pouvoir que celui de proférer en son nom une formule rendue toute-puissante par lui et agissant au moment même où elle est prononcée. Une nuance analogue distingue *hoc* pronom de *hoc* adjectif.

1. Le texte grec de saint Paul porte : *qui pro vobis frangitur;* mais *frangere in cibum* n'est pas autre chose que donner, livrer; seulement l'expression a un caractère d'attraction : elle s'inspire par anticipation de ce qui est le résultat même de ce qu'elle exprime : la fraction eucharistique du pain.

2. La formule de la consécration du vin est beaucoup plus ample dans les évangélistes que celle du pain. Telle que nous l'avons donnée, elle est composée de la juxtaposition de plusieurs formules assez semblables, que l'on pourrait condenser encore davantage, sans rien perdre d'essentiel des textes sacrés. Ce qui l'amplifie, c'est que le Sauveur y rapproche le sang du sacrifice de la loi nouvelle de celui de la loi ancienne. L'expression *in remissionem peccatorum* ne fait que développer la pensée *qui pro vobis datur;* elle rappelle cette autre parole du Sauveur dans la promesse de l'Eucharistie : *caro mea est pro mundi vita* (Joan. VI, 52; cf. notre précédent article. Le corps étant ce qu'on immole, et le sang, le symbole de l'âme qui en est extraite, on conçoit que c'est le sang qui serve de sceau au Testament. Les formules de S. Luc et de S. Paul diffèrent de celles de S. Matth., de S. Marc, en ce qu'au lieu de dire *Ceci est mon sang*, elles parlent du calice qui le contient. Mais ici encore elles s'écartent l'une de l'autre, du moins pour la forme. S. Luc dit : Ceci est le calice du Nouveau Testament dans mon sang; tandis que S. Paul dit : Ce calice est le Nouveau Testament dans mon sang. On voit donc que la formule de la sainte Messe, dans la liturgie romaine : *Hic est calix sanguinis mei novi (et æterni) testamenti*, s'inspire à la fois des quatre textes sacrés. Il n'y a que les mots *et æterni* qui ne se rencontrent dans aucune des formules inspirées.

Digitized by Google

sous les apparences du pain et du vin, mais en outre la substitution de la substance du corps et du sang divins à celle de ces matières, et cette substitution par mode de conversion véritable. En un mot, ces paroles contiennent le dogme complet de la transsubstantiation (1).

Le Seigneur ajoute: « mon corps *livré pour vous;* mon sang, le calice *du Nouveau Testament*, dans mon sang, *répandu pour la rémission des péchés* (2). » Ces paroles contiennent le caractère sacrificatoire du mystère. Non seulement elles expriment l'identité du corps et du sang avec ceux qui seront offert et répandu sur la croix, identité accentuée encore dans la construction grecque, qui porte *ipsum corpus*, *ipsum quod*, etc.; mais elles signifient en outre que la présence du corps et du sang du Seigneur sous les espèces y est dans une attitude de sacrifice. Cela résulte à l'évidence, pour le corps du Sauveur, de la collation du texte de saint Paul avec ceux des évangélistes. Le corps *livré pour vous, pour la vie du monde*, est le corps *rompu pour vous* dans l'action eucharistique. La formule du saint Sang est plus explicite encore. C'est le calice *répandu pour le salut du monde*, par conséquent le sang divin *en tant* qu'il bouillonne dans le calice sacrificatoire. De plus, c'est le sang *du Nouveau Testament*. Cette dernière expression s'inspire manifestement de la parole solennelle prononcée par Moïse avant de gravir la montagne où Dieu devait lui donner les tables de la loi. Ayant fait immoler des victimes pacifiques sur un autel construit au pied du Sinaï, le chef d'Israël lut d'abord les paroles du Seigneur au peuple, qui jura de les garder; puis il prit le sang des victimes et en aspergea la foule en disant: « *Hic est sanguis fœderis*, voici le sang de l'alliance que Dieu a contractée avec vous. » Nouveau Moïse, le Christe va consacrer l'alliance nouvelle sur la montagne du Calvaire. Avant de la gravir, il immole, lui aussi, un sacrifice, la victime pacifique par excellence (*mincha*), prédite par Malachie (3), et asperge son peuple nouveau du sang divin de l'alliance que le Golgotha va sceller à jamais. En regard de la scène du Sinaï, celle du cénacle reçoit tout son jour; ou plutôt, l'action de Moïse s'inspirait d'avance de ce que le prince

1. Dans notre prochain article nous entrerons dans quelques détails sur l'ensemble de cette doctrine et sur la manière graduée dont elle a été formulée.

2. Ces expressions *livré, rompu, répandu* se trouvent les unes au présent, les autres au futur dans les diverses versions des livres saints. Au présent, elles regardent *in recto* le sacrifice de la cène et *in obliquo* celui du Calvaire ; au futur, elles visent *in recto* l'immolation de la croix, ou encore le sacrifice eucharistique en tant que destiné à se perpétuer à travers les siècles, et *in obliquo* le mystère du cénacle. Cf. Franzelin, *De Eucharistia*. Th. XI.

3. Mal. I, 10-11. V. notre article de la livraison de Mars.

Digitized by Google

des Prophètes d'Israël devait réaliser dans la plénitude des temps (1).

Ce que le chef des Hébreux accomplit au pied de la montagne de l'alliance ancienne, les prêtres d'Israël le firent après lui dans toutes les fonctions solennelles de leur ministère, notamment dans le sacrifice annuel de propitiation (2). De même, dans le Testament Nouveau, le Christ, bien qu'il demeure seul prêtre éternel, seul grand pontife, interpellant au ciel pour son peuple devant le trône de Jéhovah (3), continue sur la terre, par les ministres de son sacerdoce, l'action sacrificatoire du cénacle. Aussi, après avoir institué le mystère, il en établit aussitôt les dispensateurs, en ajoutant : « *Faites ceci en mémoire de moi.* » Paroles profondes, exprimant non seulement la relation intime de souvenir qui unit le sacrifice eucharistique à celui de la croix (4), mais revêtant en outre ceux à qui elles s'adressent du sublime ministère de perpétuer à travers les âges le rite le plus auguste du culte chrétien.

*
* *

Avant de quitter la table du cénacle témoin de tant de merveilles, le texte sacré nous dit que JÉSUS chanta un hymne avec ses apôtres (5). Cet hymne est probablement la dernière partie du *Hallel* (6), prescrit par la tradition juive pendant le repas pascal. Ce chant qui embrasse six psaumes, de 112 à 117, était entonné dans le parvis même du temple tandis qu'on immolait les agneaux. Il se divisait en deux parties : la première, comprenant le psaume 112 et le psaume 113 jusqu'au v. 9, se chantait au moment de boire la deuxième des quatre coupes. La seconde terminait le repas avec la quatrième coupe ; elle allait du v. 9 du psaume 113, jusqu'à la fin du psaume 117. Au dernier verset, la voix claire d'un jeune homme chantait *Béni celui qui vient*, et le chœur répondait *au nom du Seigneur.*

Quelques auteurs pensent que le Sauveur remplaça au cénacle la rupture du pain, qui était d'usage entre la deuxième et la troisième coupe, par le pain eucharistique, et la troisième coupe, appelée

1. Exod. XXIV, 8; Hebr. IX. 19-21.

2. Levit. XVI, 14; Hebr. IX, 19.

3. Hebr. VII, 25.

4. On voit par là que le dogme du sacrifice eucharistique comprend deux vérités. La première que l'Eucharistie est un vrai sacrifice ; la seconde qu'elle est le souvenir du sacrifice de la croix.

5. Matth. XXVI, 30 ; Marc. XIV, 26.

6. Dans la synagogue après l'exil on entonnait 18 fois le chant du *Hallel;* aujourd'hui encore les Juifs le prient 21 fois chaque année. *Psallite sapienter*, loc. cit.

Digitized by Google

coupe de bénédiction (1), par le calice ou la coupe eucharistique (2). Cette interprétation donne une couleur plus frappante à ce passage de saint Paul : « Le *calice de bénédiction* que nous bénissons n'est-il pas la communication au sang du Christ ? et le *pain que nous rompons* n'est-il point la participation au corps du Christ (3)? » Le Sauveur aurait ainsi pu appliquer à la quatrième coupe les paroles rapportées par saint Matth. et saint Marc : « Je ne boirai plus de ce fruit de la vigne jusqu'au jour où je le boirai de nouveau avec vous dans le royaume de mon Père (4). » D'autres, remarquant que le texte sacré place l'institution du calice eucharistique après le repas (5), sont plus disposés à croire que la quatrième coupe qui le terminait fut choisie par le Seigneur pour accomplir le mystère (6). Les psaumes du Hallel, dans ce cas, servirent directement d'action de grâces eucharistique; ils constituèrent la première fonction liturgique entourant la première messe. Avec quel accent le *Benedictus qui venit*, entonné sans doute par saint Jean, le Benjamin du collège apostolique, dut-il retentir dans le cénacle comme un dernier écho de l'ovation des Rameaux, avant les humiliations sanglantes mais « bénies » de celui qui « était venu au nom du Seigneur » pour racheter le monde par la croix ! Souvenons-nous de ces grandes pensées, chaque fois que nous entendons résonner cette invocation par laquelle la liturgie salue immédiatement après l'élévation de la Messe la divine victime de nos autels.

4. — Confirmation de l'Institution Eucharistique.

Pour épuiser notre sujet, il nous reste à dire un mot de la confirmation éclatante que Jésus donna lui-même à l'institution du cénacle.

La première, la plus manifeste confirmation, se trouve dans le sang qui jaillit jusqu'à la dernière goutte du côté transpercé du Sauveur après son divin trépas. C'est alors que la figure de la pierre du désert (7) trouva sa réalisation. « Cette pierre était le Christ », nous dit saint Paul (8), et l'eau arrachée au rocher du désert par la verge de

1. *Psallite sap.*, l. c.
2. Schegg., l. c., p. 43.
3. I Cor. x, 16.
4. Math. xxvi, 29 ; Marc. xiv, 25.
5. *Postquam* cœnavit. Luc. xxii, 20.
6. Jo., xix, 34. Ce qui s'oppose, ce semble, à cette interprétation, c'est que la quatrième coupe ne se vidait qu'après le chant du Hallel et après le psaume 135, 1-26 et les prières qui le suivaient. En la vidant on se disait ces mots : A l'année prochaine, à Jérusalem. Schegg., l.c., p. 44.
7. Cf. notre article de Mars.
8. I Cor. x, 4.

Digitized by Google

Moïse,figurait la boisson eucharistique que la lance du soldat fit sortir du côté du Sauveur expiré. L'eau et le sang symbolisent ainsi, à ce moment solennel, les deux sacrements principaux de l'Église, le Baptême et l'Eucharistie, et partant l'Église elle-même, mystérieusement formée du côté de l'Adam nouveau sommeillant sur la croix, pour devenir l'Ève nouvelle, la Mère des vivants. Nous trouverons ailleurs une occasion plus favorable de nous étendre sur ce symbolisme consacré par toute la tradition catholique et fondé sur les divines lettres elles-mêmes.

***

Outre cette confirmation tacite mais formelle, nous trouvons dans le récit des apparitions du Sauveur une trace éclatante de l'usage fait du mystère du cénacle par le divin Ressuscité.

Quand les disciples d'Émaüs eurent le bonheur de retenir par leurs instances le mystérieux voyageur qui s'était joint à eux le long du chemin, et avait rendu leur cœur tout embrasé en leur interprétant les Écritures, leurs yeux se dessillèrent enfin, lorsqu'ils virent l'inconnu « prendre le pain, le bénir, le rompre et le leur donner (1) ». Mais à l'instant même qu'ils reconnurent leur Maître, JÉSUS s'évanouit. Retournant aussitôt vers la ville, ils allèrent faire aux onze apôtres « le récit de ce qui leur était arrivé en route, et comment ils l'avaient reconnu à la fraction du pain (2). » Si nous considérons, d'une part, l'importance singulière que les disciples attachèrent à cette « fraction du pain », et si, de l'autre, nous comparons cette expression à celle dont le même auteur sacré désigne ailleurs la participation des chrétiens au banquet eucharistique (3), il n'y a pas le moindre doute que le Sauveur n'ait répété au repas du bourg d'Émaüs le mystère du cénacle. La tradition constante de l'Église n'a pas compris autrement le sublime dénouement de cet épisode raconté avec un charme indicible par un des deux disciples qui en furent les heureux acteurs. Ce trait nous montre non seulement l'importance capitale que JÉSUS lui-même attacha à l'institution eucharistique destinée à devenir le signe de ralliement de ses fidèles, il nous laisse aussi entrevoir le cas extraordinaire que les apôtres en avaient fait, puisque déjà ils en avaient instruit les disciples, malgré les préoccupations et les angoisses des sombres jours écoulés depuis le festin pascal.

1. Luc. XXIV, 30.
2. Ibid., 35.
3. Act. II, 42, et ailleurs.

Digitized by Google

On pourrait peut-être encore trouver dans d'autres manifestations du Sauveur ressuscité des traces de la fraction du pain eucharistique, spécialement dans la célèbre apparition au bord du lac de Tibériade, rapportée tout au long au dernier chapitre de saint Jean. Toutefois, ce sont là des indications vagues, susceptibles tout au plus d'être éclairées par les passages plus précis des saintes lettres, mais dont on ne peut rien déduire directement. Il vaut donc mieux ne pas s'y arrêter, surtout qu'il s'agit ici d'un dogme si lumineux en lui-même, grâce aux soins providentiels mis par Dieu pour le dégager d'avance de tous les nuages de l'incertitude et du doute raisonnable.

D. L. J.

L'ABBAYE DE SAINT-GÉRARD (suite et fin).

La mort de l'abbé Benoît de Mailly inaugura une nouvelle ère pour l'abbaye, une ère de troubles et de dépérissement. La réforme protestante pénétrait de toutes parts dans les Pays-Bas, le clergé séculier et régulier avait perdu de son ancienne ferveur, et les évêques, trop peu nombreux pour la vaste étendue de leurs diocèses, où la diversité de langues doublait les difficultés de l'administration, n'étaient pas en mesure d'opposer une résistance énergique aux progrès toujours croissants de l'hérésie. Le besoin de créer de nouveaux évêchés se faisait de nouveau plus vivement sentir. Déjà sous Charles V, des négociations avaient été entamées et elles avaient heureusement abouti sous Philippe II, qui avait obtenu de Pie IV, le 12 mai 1559, l'érection de quatorze nouveaux évêchés dans les Pays-Bas.

Cette mesure d'une impérieuse nécessité méritait les plus grands éloges. Toutefois son acceptation rencontra de sérieuses difficultés, car le système adopté pour doter les nouveaux évêchés était de nature à susciter bien des mécontentements. La création de nouveaux sièges épiscopaux exigeait que chacun d'eux fût convenablement doté. Dès lors on pouvait se demander qui devait supporter les frais de cette dotation. C'était avant tout l'Église, au profit de laquelle cette mesure avait été prise, et, étant donnée la situation générale de l'Église en Belgique, on pouvait la juger suffisamment riche pour pourvoir à ce besoin. C'était donc sur ses biens qu'il fallait prélever la part nécessaire pour la fondation de nouvelles menses épiscopales. Ce fait s'imposait de lui-même, mais restait

Digitized by Google

le mode d'appliquer équitablement cette mesure. Allait-on démembrer les biens des anciens évêchés, au sein desquels les nouveaux avaient été fondés, et les partager *pro rata ?* Le droit ecclésiastique s'y opposait. Démembrerait-on les abbayes? Mais « enlever aux abbayes et prévôtés une portion considérable des revenus dont elles jouissaient, c'était compromettre leur dignité et même leur existence; c'était aussi mettre le clergé régulier dans l'impuissance de faire désormais des sacrifices pécuniaires, comme il avait fait si généreusement chaque fois que la nation en avait eu besoin ; et cette impuissance elle-même aurait attiré la haine de la noblesse et du tiers-état sur le premier corps du pays (1). » On avait déjà proposé le système, d'ailleurs bientôt abandonné, de prélever une taxe sur les bénéfices ecclésiastiques. Enfin, une commission chargée d'examiner cette question, émit le vœu de voir incorporer à perpétuité quelques abbayes et prévôtés aux menses épiscopales.

A une époque où l'ordre monastique avait toute sa force et tout son éclat, une telle mesure eût été impossible, mais sans entrer ici dans l'examen des causes de ce changement, au XVIe siècle, il faut bien le reconnaître, les ordres religieux n'étaient plus à leur hauteur d'autrefois, et dans la première lutte contre le protestantisme, ils ne déployèrent pas cette vigueur que des membres du clergé séculier y apportèrent, et qu'eux-mêmes montrèrent bientôt après d'une manière si admirable. Car, à part l'Angleterre et l'Italie, où les religieux prirent part à la résistance, c'est le clergé séculier qui s'opposa avec le plus de fermeté aux progrès de l'hérésie. En Allemagne il put présenter à l'ennemi des adversaires comme Eckius, Cochlœus, Faber, Hosius; en Angleterre le B. Fisher, Richard Smith et peu après, Allen et Stapleton; en France Jérôme Hangest, Claude d'Espence ; en Belgique Driedo, Latomus, Clictoveus, Tapper, Ravesteyn, Lindanus et d'autres encore. Ce manque de vigueur du clergé régulier fut surtout sensible dans les monastères que la vie claustrale et l'isolement éloignaient davantage de la lutte. Depuis longtemps ils avaient perdu leurs écoles, et bien que la discipline y fût encore florissante, ils ne fournissaient plus d'apôtres pour combattre les novateurs. On ne vit plus sortir de leurs rangs, comme jadis, des Benoît d'Aniane, des Paschase Radbert, des Lanfranc, des Anselme, des Pierre Damien, des Bernard, des Pierre le vénérable, dont les écrits puissants eussent enrayé la marche envahissante de l'ennemi. L'influence avait passé ailleurs. On comprend dès

1. Claessens, ap. *Revue catholique*, t. XVII, p. 451.

Digitized by Google

lors que des hommes étrangers aux corporations religieuses, mais animés du désir de faire le bien, aient considéré les monastères comme moins utiles et aient jeté tout d'abord les yeux sur eux pour y chercher la dotation nécessaire aux nouveaux évêchés. Malgré la position politique des monastères, malgré les liens intimes qui rattachaient ceux-ci à la noblesse, ils réussirent à faire adopter le système de l'incorporation. Quoi qu'il en soit de l'opportunité ou de l'équité de cette mesure, elle provoqua au sein des corporations religieuses de vives réclamations, qui varièrent de nature suivant les circonstances et les personnes. De fait, elle suscita des troubles dans des abbayes importantes et occupant une position sociale jusque-là respectée, y introduisit un ferment de discorde, fortifié par l'esprit de corps, qui ne disparut que le jour où l'incorporation fut annulée, les revenus assignés aux deux parties nettement déterminées, et la liberté d'administrer le monastère suivant les statuts de l'ordre et les usages traditionnels rendue à l'abbaye.

Des établissements monastiques qui florissaient alors dans nos contrées, Saint-Gérard fut un de ceux qui eurent le plus à souffrir du nouveau régime.

Il nous faudrait ici, pour remplir le cadre de notre travail, entrer dans les détails et les péripéties émouvantes de cette longue agonie, assister de près à ce duel, parfois plein d'animosité, entre une institution séculaire qui s'obstine non seulement à ne pas vouloir mourir, mais à réclamer des conditions honorables d'existence, et une institution récente qui cherche à recueillir le plus d'avantage possible des biens soumis à son usage et à son administration. Il y aurait pour nous d'autant plus d'intérêt à retracer les actes et les scènes de ce long drame, que nous nous trouvons ici devant une situation topique, dont l'analyse jetterait une vive lumière sur l'ensemble de la position humiliante faite alors à l'ordre monastique, et prêterait à maintes conclusions capables de dissiper plus d'un malentendu, encore vivace aujourd'hui, sur les causes intimes de la décadence des abbayes et sur le véritable esprit qui animait jusqu'au bout ces corporations condamnées à tomber. Toutefois, malgré l'attrait critique que nous offre ce sujet, nous préférons renoncer à le traiter en détail, pour des raisons que le lecteur n'aura pas de peine à découvrir, et dont il saura, nous l'espérons, nous tenir compte. Nous nous contenterons de signaler brièvement les points saillants de cette période de l'histoire de notre abbaye de Saint-

Digitized by Google

Gérard, et d'indiquer en note les principales sources que pourra consulter le lecteur désireux de compléter nos lacunes volontaires (1).

Mais avant d'aborder cette esquisse, nous croyons devoir exposer le point de vue auquel nous nous plaçons dans cette grave question. Il ne peut pas entrer dans notre pensée de dénier au Pape, chef suprême de tous les instituts religieux, le droit absolu de disposer des biens monastiques. Nous ajouterons que l'usage de ces biens en faveur d'établissements d'utilité supérieure, comme la dotation d'évêchés nouvellement créés, est éminemment digne de ces biens, et nous sommes fondé d'affirmer que les monastères belges ne demandaient pas mieux que de contribuer pour une large part à ces fondations, avec la même générosité qu'ils ont mise de tout temps à conjurer les crises nationales, heureux de montrer une fois de plus, à la face de l'Église, l'utilité primordiale des grands domaines monastiques. Ce que nous osons soutenir, c'est que la manière de tirer profit des richesses des abbayes a été mal comprise. Au lieu de traiter les monastères avec les égards que l'on a pour un bienfaiteur considérable, on les a foulés aux pieds, à peu près comme on ferait d'un accapareur sans titre ; au lieu de veiller à leur prospérité pour s'assurer la durée des avantages qu'on en retirait, on les a taris dans leur source au grand détriment des finances publiques ; enfin au lieu de laisser du moins aux corporations monastiques leur autonomie religieuse et leurs moyens de vitalité spirituelle, on les a vinculées, soumises à un régime incompatible avec l'esprit fondamental de leur Règle et mises dans une quasi-impossibilité de maintenir leur discipline et de refaire leurs pertes.

Les nuances ont pu différer çà et là, suivant les caractères des lieux et des personnes et suivant la suffisance plus ou moins grande des abbayes à fournir les sommes auxquelles elles étaient taxées ; mais au fond c'est une même situation fausse, humiliante, précaire, et, en somme, désavantageuse à ceux-là mêmes qui en étaient les auteurs. En un mot, c'est le mode d'application du principe que nous incriminons, et non pas le principe en lui-même, sanctionné par l'autorité souveraine des papes.

Pour en revenir à l'abbaye de Saint-Gérard, ce qui, au lendemain de son incorporation, donna à ses rapports avec l'administration diocésaine un caractère d'acuité particulière, c'est la nature peu franche de la bulle même de l'incorporation. D'où il résulte que

1. Pour l'indication des ouvrages relatifs aux différends de l'abbaye avec l'évêché de Namur, cf. Doyen. *Bibliographie namuroise*. 1re partie, nos 405, 662, 663.

Digitized by Google

les procédés dont la communauté monastique s'est vue l'objet, retombent au premier chef sur la situation essentiellement fausse, fruit d'une manœuvre que l'évêché n'avait pas assez pénétrée avant d'y souscrire.

Épargné dans une première combinaison sanctionnée par une bulle de Pie IV, du 10 mars 1560, Saint-Gérard ne fut incorporé à la mense épiscopale de Namur que par suite des démarches aussi habiles qu'intéressées faites par l'abbé norbertin de Floreffe, Guillaume Doupaix, pour libérer son propre monastère aux dépens de celui qui nous occupe. Cette incorporation eut lieu en vertu d'une bulle de Pie IV, datée du 17 janvier 1566 (1). On peut voir dans cette bulle même les conditions faites au monastère en vertu de cette incorporation : l'abbaye n'est plus qu'un prieuré, dont l'administration tant spirituelle que temporelle est aux mains de l'évêque. Ce dernier n'a d'autre obligation vis-à-vis d'elle, — mais une obligation clairement formulée, — que de maintenir et entretenir le même nombre de religieux (2). La situation faite au monastère dépassait singulièrement les intentions des premiers auteurs de ces combinaisons (3).

Aucun *pro rata* des biens n'ayant été stipulé, et Saint-Gérard n'offrant de loin pas les ressources escomptées, on comprend ce qui dut arriver. Sans parler des moines, la situation était si peu favorable pour l'évêché lui-même, que monseigneur Wachtendoncq fit des efforts non seulement pour obtenir résiliation de la bulle d'union, mais même pour en démontrer la nullité (4), comme étant manifestement obreptrice (5) ; ce que, du reste, les religieux avaient prétendu depuis l'origine du document (6). Cette attitude très motivée de l'évêque démontre à l'évidence que la bulle de 1566 ne répondait ni aux intentions du roi ni à celles du pape.

Pour aboutir à la seule solution convenable, à laquelle arrivèrent les abbayes de Tongerloo, de Saint-Bernard, d'Afflighem et des Dunes, il eût fallu établir un *pro rata*. Mais un tel *pro rata* suppose nécessairement un revenu capable de faire face aux besoins des deux parties. Or c'est là tout juste ce qui était loin de se vérifier pour Saint-

1. Barbier, *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, pp. 274-275.
2. Mir. opp. dipl. II, 1100.
3. Voir la déclaration de la faculté de Louvain stipulant les droits qui doivent rester aux monastères incorporés. Mir. III, 472.
4. Ecrit. du 2 décembre, 1662. v. Dom Massart, p. 537.
5. Cfr. Barbier, p. 367. — D. Massart, p. 541-542.
6. D. Massart, p. 544.

Digitized by Google

Gérard. On se trouvait donc dans une impasse. L'évêché en dut pâtir sans doute, mais l'abbaye faillit en périr (1).

Si encore la close formelle de la bulle avait pu être respectée ! Mais le dépérissement de la communauté en arriva à ce degré qu'il n'y eut que l'infusion d'un élément nouveau capable d'en prévenir l'extinction complète.

Ému de la situation critique de la communauté de Saint-Gérard, Mgr Engelbert Desbois s'adressa à l'abbé de Liessies, Thomas Luiteux, pour y faire introduire les statuts du vénérable Louis de Blois qu'il avait appris à estimer étant archidiacre de Cambrai (2). L'abbé n'y consentant qu'à la condition d'un arrangement *pro rata*, l'affaire n'aboutit pas cette fois. Une circonstance favorable vint peu après en hâter la réalisation. Dom Luiteux étant venu à mourir, l'évêque de Namur présida à la bénédiction abbatiale du prieur Dom Gaspar Roger, son successeur. Sur l'intervention énergique du prince de Barbenson, de la famille de Louis de Blois, présent à cette fête, Mgr Desbois prit à cœur les intérêts de Saint-Gérard. L'abbaye fut peu après témoin d'une solennité bien consolante. Une partie de la communauté de Liessies avait passé à Saint-Gérard ; huit postulants s'étaient présentés; et, le 26 avril, ils reçurent le saint habit en présence de l'abbé de Liessies et de l'évêque, qui célébra la messe pontificalement (3).

On pouvait se croire à l'aurore d'une restauration complète. Hélas! on n'était qu'à la veille de nouvelles et plus poignantes difficultés.

Le 26 février 1656, par ordre supérieur, les statuts de Liessies furent remplacés par ceux de Bursfeld (4).

Désormais nous assistons à des scènes plus douloureuses les unes que les autres. L'incorporation semble peser de plus en plus à l'administration chargée de l'entretien de la communauté. Nous ne dirons pas comment elle remplit cette partie, pourtant sacrée, de sa tâche. Il ne se glisse que trop aisément des abus là où des agents subalternes

1. Voir les détails pénibles de cette situation, dans D. Pitra. *La Hollande catholique*, p. 218-219. La mort avait fait des vides qui n'étaient plus comblés, et trois moines, à la suite des difficultés, s'étaient retirés à l'abbaye de Saint-Denis en Brocqueroie. L'un d'eux est Dom Gérard Sacré, auteur de plusieurs ouvrages. Cf. Devillers, *Cartulaire de Brocqueroie*, p, 104, sq. 217. seq. — Pinchart, *Souvenirs hist. sur les archives des anc. instit. du Hainaut*, ap. *Bullet. comm. royal. d'hist.*, 2e série, t. III, p. 103-110. *Bullet. du bibliophile belge.* 1re série, t. V, p. 119-123. *La bibliothèque publique de Mons* conserve de lui, sous le n° 2134, un intéressant MS. intitulé : *Histoires de notre temps.* En 1643, la communauté se trouvait réduite à six membres. D. Massart. p. 295-297, 473.

2. D. Massart, p. 460.

3. D. Massart, p. 467.

4. D. Massart, p. 499, 503.

Digitized by Google

dépassent impunément les intentions de leurs chefs. Nous passons également sous silence l'offre de dignités faite aux survivants de la communauté presque éteinte, et les invitations adressées coup sur coup à d'autres familles religieuses de s'installer à Saint-Gérard pour débarrasser l'administration diocésaine d'un devoir onéreux (1).

On en était là, quand l'armée française envahit l'Entre-Sambre et Meuse. Sur la démarche faite par les moines, Louis XIV porta deux ordonnances : l'une du 20 avril 1686, l'autre du 14 novembre 1694, stipulant que deux tiers des revenus de l'abbaye appartiendraient à l'évêché, et qu'un tiers reviendrait aux religieux, en outre que les moines éliraient leur prieur et que celui-ci exercerait la juridiction spirituelle (2). Approuvé, le 8 février 1698, par Mgr de Berlo, cet acte réparateur fut attaqué plus tard par Mgr de Strickland et finalement cassé par l'empereur Charles VI, à la date du 5 juin 1731 (3).

Toutefois il ne semble pas que cette dernière ordonnance ait été exécutée, car le dénombrement des biens de l'abbaye, fait sous Joseph II, mentionne encore la division en trois lots (4).

Cette mesure rendit au monastère quelque vie propre, et les moines profitèrent aussitôt de leur liberté pour réparer le monastère et l'église laissées jusque-là dans un état de délabrement (5). Ils se consacrèrent au ministère des âmes. L'un d'eux était curé de Saint-Gérard (6), un autre desservait la paroisse de Sosoye avec le titre

1. D'abord on invita les moines de Liessies de se charger de l'entretien de la communauté, moyennant une indemnité annuelle en argent ; puis on s'adressa successivement aux Chartreux, aux Prémontrés d'Heylissem. Heureusement les réclamations de plusieurs abbés Bénédictins, et celles des deux religieux dont se composait la communauté de Saint-Gérard, non seulement arrêtèrent ces coups, mais amenèrent une amélioration dans la situation, à la suite d'un contrat conclu entre Namur et Liessies, ainsi que d'une ordonnance émanée du roi Charles II. — Le contrat conclu le 28 avril 1670 entre l'abbé de Liessies et le chef du diocèse, en vertu duquel une partie des biens furent cédés à Saint-Gérard et la juridiction spirituelle sur ce monastère exercée par l'abbé de Liessies, offrit quelque espérance de meilleur avenir ; mais déjà le 18 février 1675, à la suite de nouvelles difficultés, que nous préférons ne pas détailler, le contrat fut annullé. — Le roi Charles II, sollicité par la communauté expirante, — elle ne comptait plus que deux membres, — intervint à son tour pour assurer aux moines l'observation fidèle de la close de la bulle d'incorporation. — *Archives de l'État à Namur*, abbaye de Brogne. Registre 102, n. 2. D. Massart, p. 583 sqq ; p. 586. — Doyen, *Bibliographie namuroise*, t. I, p. 432 sq.

2. D. Massart, p. 687, 692, Cfr. Doyen, p. 433.

3. D. Massart, p. 860 ; *Analect. hist. eccl. Belg.* 2e série, t. III, p. 78, 83.

4. Cf. del Marmol. p. 93.

5. En 1711 Dom Placide Masure orna les stalles de six grands tableaux de sa composition. (D. Massart. p. 1086.)

6. D. Eugène Massart, né à Philippeville, fit sa profession en 1686. Il fut curé de Saint-Gérard pendant 42 ans et y mourut en 1736. Ce fut lui qui fit faire le bel ostensoir d'argent que l'on conserve encore dans l'église paroissiale de Saint-Gérard. Sa volumineuse « *Histoire de saint Gérard* » est un précieux répertoire pour l'histoire du monastère, de la paroisse et même des guerres de ce temps.

Digitized by Google

de prévôt. Le souvenir des prédications des moines de Saint-Gérard s'est encore conservé à Matagne-la-petite où ils ranimèrent le culte de saint Hilaire (1).

La révolution française força les moines de se disperser et d'abandonner leur abbaye nouvellement restaurée, sans espoir de la voir jamais se rétablir. Le souvenir des derniers survivants du monastère commence à disparaître : trois d'entre eux, qui se retirèrent à Mellet, léguèrent la partie des biens qui leur revint au bureau de bienfaisance de cette commune; enfin on se rappelle encore parfaitement à Gosselies Dom Pierre Fauconnier, natif de cette ville, où il se retira après la suppression de son monastère et où il continua à mener la vie austère et régulière qu'il avait embrassée à Saint-Gérard. L'abbaye abandonnée fut mise aux enchères, et, coïncidence frappante, le jour où l'on devait mettre en vente le temple du Seigneur, la foudre écrasait l'église, comme si Dieu avait voulu manifester par là sa colère contre les violateurs du sanctuaire.

D. U. B.

LES PIERRES PRÉCIEUSES DE LA BIBLE ET LEURS ATTRIBUTIONS. (Suite.)

II. — LA TOPAZE (TOPAZIUS).

LA seconde pierre que nous rencontrons dans le Rational du Grand-Prêtre est la topaze; elle est la neuvième dans le passage de l'Apocalypse et la seconde dans celui d'Ézéchiel.

Comme la plupart des autres pierres précieuses, les topazes se divisent en orientales et en occidentales (2) ; cette distinction a surtout de l'importance ici, car les topazes orientales sont seules des *Corindons*, nom par lequel les minéralogistes modernes désignent tous les minéraux constitués par l'alumine cristallisée à peu près pure, et sans tenir compte de la couleur de ces minéraux. Toutefois les topazes occidentales renferment aussi dans leur combinaison un certain acide, appelé *fluorique*, qui ne se rencontre dans aucune autre pierre fine et qui caractérise parfaitement le genre topaze, au point de vue de la composition chimique.

La topaze orientale, que certains auteurs prennent, à tort, pour la chrysolithe des anciens, est généralement colorée en beau jaune d'or, mais sa couleur peut aller de la nuance du vin et de l'orange,

1. Rolland, *Manuel du pèlerin de Saint-Hilaire à Matagne-la-petite*. Beauraing, 1886, p. 19-20.

2. Voy. livr. de janvier, p. 37.

Digitized by Google

jusqu'au rouge hyacinthe ou bleuâtre. Les jaunes sont les plus communes ; mais on peut faire changer la couleur jaune en rose, en chauffant la pierre ; et il est intéressant de voir que la nouvelle couleur n'apparaît que lorsque la pierre se refroidit.

Cette grande variété dans les couleurs des topazes nous explique comment les anciens ont pu présenter tant de divergences dans la description de cette pierre : ainsi Diodore dit qu'elle est jaune ; Pline qu'elle est verte ; saint Épiphane qu'elle est rouge. Selon d'autres elle est en partie couleur d'or et couleur d'azur, et Cornelius à Lapide va même jusqu'à dire que les topazes modernes diffèrent des anciennes, puisque les premières sont jaunes, et que les dernières étaint vertes et dorées. Dom Calmet en parle de même. — De nos jours on trouve beaucoup de topazes au Brésil et en Saxe ; celles du Brésil sont ordinairement couleur jaune de vin, et celles de la Saxe couleur jaune d'orange. Les plus grands exemplaires nous viennent de l'Ural et de la Sibérie, et sont surtout bleuâtres ou verdâtres. On n'en trouve plus guère de nos jours comme du temps de Pline, qui dit que la topaze dont on a fait la statue d'Arsinoë, épouse de Ptolémée Philadelphe, avait quatre coudées.

Il est intéressant de voir ce que les anciens disent de la manière dont la première topaze fut découverte. Pline raconte qu'elle fut trouvée dans une île de la mer Rouge, nommée Cytis ; le roi Juba, cependant, donne, dans son rapport, à cette île le nom de Topazos, et Diodore celui d'Ophiodes. Des Troglodytes (1) l'y auraient découverte en creusant la terre, et en y cherchant des plantes et des racines pour leur nourriture. Saint Épiphane rapporte que Topazos, ville de l'Inde, aujourd'hui inconnue, serait la patrie de cette pierre; selon lui des tailleurs de pierre l'auraient trouvée à l'intérieur d'un bloc et l'auraient d'abord vendue à vil prix. Puis passant successivement de main en main, elle aurait augmenté de valeur jusqu'à ce qu'enfin une reine d'Égypte l'acheta et la fit placer dans son diadème. Marbode fait honneur de cette découverte à l'Arabie, et le prophète Job (2) l'attribue à l'Éthiopie « *non adæquabitur ei topazius de Ethiopia* ». Comme nous verrons plus tard, Raban Maur rapporte qu'on regarde la Thébaïde comme la patrie de la topaze.

Quelques auteurs anciens font dériver le nom de topaze du mot *topazin*, qui, en langue troglodyte, signifierait *chercher*, car, disent-ils,

1. Troglodytes, terme dérivé du grec, et qui signifie, *ceux qui ont leurs demeures dans des trous ou dans des cavernes.* Il y avait plusieurs de ces peuples aux environs de la Palestine.

2. Job. 28, 19.

Digitized by Google

l'île Topazius, qui a donné son nom à la pierre, est tellement entourée de brouillards, que les navigateurs ne la trouvent qu'après de longues recherches. — D'autres le font dériver d'un mot hébreux *paz*, qui signifie *or*. D'autres du mot sanscrit *tapus*, qui signifie *feu*. Cette dérivation répond très bien au brillant et à la splendeur de cette pierre, qui est certainement une des plus belles que nous possédions; et à sa qualité de devenir phosphorescente avec un reflet bleuâtre ou jaunâtre, quand elle est chauffée. De plus, lorsqu'elle est frottée, elle s'électrise facilement, propriété qu'elle peut conserver durant vingt-quatre heures et même davantage.

Les topazes sont assez rares de nos jours, et peuvent acquérir un prix considérable. C'est ainsi qu'une topaze de 157 carats ¾ (1) fut achetée à Goa, par le grand Mogol, pour la somme de 271,500 francs. Il faut bien remarquer cependant que la topaze, même la plus parfaite, ne peut jamais atteindre la valeur d'un rubis, d'un saphir, ou même d'une belle émeraude à dimensions égales. — Les topazes se prêtent très bien à la sculpture, surtout celles du Brésil et ed la Saxe. Les anciens connaissaient déjà l'art de l'embellir de la sorte; ils nous en ont laissé quelques-unes toutes sculptées, percées de part en part, et qui ont probablement servi d'amulettes. Une gravure célèbre sur topaze que nous ont transmise des temps plus modernes, représente Philippe II et don Carlos. C'est l'œuvre d'un certain Jacques de Trezzo.

Les anciens ont fait plus de cas de cette pierre que les modernes, et les rois mêmes l'avaient en grande estime. On en citait généralement deux espèces, dont l'une, selon Pline, s'appelait *prasoides* et l'autre *chrysopasius* (2). Anselmus Boetius (3) nous apprend que les lapidaires de son temps donnaient à ces deux espèces le même nom de chrysolithe. Ceci nous explique comment quelques auteurs ont pu dire que notre topaze n'est autre que la chrysolithe des anciens.

Cette pierre, que le même Boetius croit être la mère de l'émeraude, possédait d'après les anciens des privilèges tout particuliers. Nous donnons ici un sommaire des principaux effets merveilleux qu'ils lui attribuaient. Elle pressent les changements de lune et réprime les flots en courroux. Broyée dans un mortier, elle ne donne pas un suc rouge selon sa couleur, mais blanc comme le lait. On peut remplir avec ce suc autant de vases que l'on veut,

1. Le carat est l'unité de poids de toutes les pierres précieuses. Il vaut environ 4 grains des anciens poids, ce qui vaut en milligrammes 0gr, 205,5.

2. Nous reviendrons plus tard sur cette dernière pierre.

3. Lib. II *de Gemmis*, cap. 62 « nunc utraque a gemmariis chrysolithi nomen obtinet. »

Digitized by Google

la pierre restera toujours la même tant pour le poids que pour la forme. Ce suc est un remède souverain contre les maladies des yeux; et lorsqu'on le boit il guérit à merveille les hydropisies, et rend la raison à ceux qui l'auraient perdue par suite du contact d'un poisson de mer appelé « Uva marina ». La topaze guérit en outre les maladies de poitrine, de poumons, des intestins, et les morsures de serpents et de scorpions. Celui qui la porte n'a à craindre aucun ennemi et il est bon de l'avoir dans la maison pour détourner les maléfices. Si on la boit pulvérisée dans du vin, elle sert de remède contre la fièvre et la mélancolie. Quant à ce dernier point, dit un auteur allemand (1), il est probable que dans les circonstances données, elle pourrait encore de nos jours, avoir ces bons résultats. Le P. Alcazar, suivant les instructions de Tostat Abulensis, et plusieurs autres, dit qu'elle réprime les passions de l'âme, et surtout la frénésie, la colère, la luxure et la tristesse. Un autre auteur (2) ajoute qu'elle empêche l'eau d'entrer en ébullition, et que, si quelqu'un porte au doigt une topaze, il peut franchement mettre la main dans une chaudière d'eau bouillante : « cependant, continue-t-il, je préfère de le croire, que d'en faire l'expérience (3). »

Selon Pline, la topaze était la plus délicate de toutes les pierres précieuses, parce que c'est la seule qui se laisse attaquer par la lime et qui s'use par l'usage. Quoique cette particularité semble devoir rendre cette pierre plus propre à la ciselure, saint Ambroise cependant nous dit que, si on la veut sculpter ou polir, elle devient rude, parce que de sa nature déjà elle est de la plus belle forme, bien sculptée et bien polie.

***

Dans le Rational du Grand-Prêtre, la topaze était inscrite du nom de Siméon. Elle lui convient, dit Cornelius à Lapide, à cause de son audace et de son courage dont il a fait preuve en vengeant l'insulte faite à sa sœur Dina (4). Car, ajoute-t-il, les audacieux et les rusés sont souvent pâles et livides. C'est ainsi que César aurait dit d'Antoine et de Dolabella, contre lesquels on voulait le prévenir : « Non, je ne crains pas ces hommes rouges de figure, lâches et gras, mais ces rusés aux pâles couleurs » en désignant Brutus et Cassius, qui le tuèrent en effet dans la suite.

1. Kobell. —*Die Mineralogie, die Edelsteine*, p. 88,
2. Rueus.
3. Quod tamen credere malim, quam experiri.
4. Gen., 34, 25.

Digitized by Google

Dans l'Apocalypse, la topaze répond au nom de l'apôtre saint Jacques le mineur, premier évêque de Jérusalem, et parent du Sauveur. Ce saint apôtre brilla au milieu des juifs par ses rares vertus, comme la topaze, d'après les anciens, l'emporte sur toutes les autres pierres.

Selon Cornelius à Lapide, la topaze correspond également au neuvième article du symbole : « Je crois au Saint-Esprit. » Cette pierre, dit-il, exposée à la lumière du soleil, devient semblable à un de ses rayons, de même aussi le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, comme un rayon procède de l'astre du jour. La topaze, par ses mille feux, devient comme un foyer de lumière et représente ainsi le Saint-Esprit avec la multiplicité de ses sept dons.

De même que la topaze guérit les maladies du corps et chasse le venin des reptiles vénéneux, de même le Saint-Esprit guérit par l'esprit de pénitence et de mortification les blessures de l'âme.

Comme la chrysolithe, continue le même auteur, est devenue par sa couleur d'or le symbole de l'ascension du Christ, de même la topaze qui lui ressemble, mais qui est en même temps transparente est le symbole de la communication de l'Esprit-Saint qui fait resplendir de gloire le règne du Christ ; car le Christ est monté au ciel, afin d'envoyer de là le Saint-Esprit, lumière du monde après le Verbe.

De plus le Saint-Esprit se communique plutôt dans l'adversité que dans la prospérité, comme on trouve plus facilement la topaze pendant la nuit que durant le jour.

Le Saint-Esprit est un don divin, comme la topaze est un présent digne d'un roi. Et de même que cette pierre doit être cherchée avec soin et avec peine, ainsi JÉSUS-CHRIST a dit du Saint-Esprit « cherchez et vous trouverez (1) » et « il donnera son bon Esprit à ceux qui le demandent (2). »

— La topaze, dit Marbode, est rare et par conséquent elle nous est chère. Elle a deux couleurs; une semblable à l'or, et l'autre moins foncée. Elle surpasse toutes les pierres précieuses en clarté, et rien ne satisfait davantage la vue. Elle signifie ceux qui aiment Dieu et le prochain et resplendissent ainsi comme l'or; purifiés des souillures de ce monde, ils lèvent constamment leurs regards vers le ciel et deviennent de jour en jour plus beaux et plus brillants.

Mais écoutons ce que Raban Maur nous apprend de cette pierre.

1. « Quærite et invenietis. » Matth. VII, 7.
2. Dabit Spiritum bonum petentibus se. Luc. II, 9.

Digitized by Google

« La topaze, dit-il, brillante comme l'or le plus pur et tranparente comme l'air, ressemble par sa couleur et sa forme à la chrysoprase. Nulle autre pierre ne plaît autant à la vue et n'égale sa clarté. Son éclat est si grand, qu'elle ne peut rien gagner à être polie. On dit que les rois eux-mêmes la recherchent avec avidité, au point de la placer au-dessus de tous leurs autres trésors. C'est pour cela qu'on peut la comparer à bon droit à la vie contemplative. Car les Saints, dont Dieu s'est attiré les cœurs et qui sont les princes de son royaume, estiment la vie contemplative au-dessus de toutes les richesses des bonnes œuvres et la placent à la tête de toutes les pierres précieuses des vertus ; ils dirigent vers elle toute l'attention de l'esprit et tous les désirs du cœur. Ils recherchent avec avidité la douceur de cette vie toute céleste, et cela d'autant plus vivement, qu'ils ont été plus souvent frappés des rayons de la grâce divine. Car les Saints resplendissent comme l'or par la flamme de la charité et comme l'azur du ciel par la douce contemplation des choses divines : leur éclat ne se ternit pas par la poussière du siècle, dont ils ont bien soin de se tenir éloignés, car l'esprit peut difficilement se livrer aux soucis, aux travaux et aux misères de la terre et goûter en même temps les joies célestes de la contemplation. Aussi ce n'est pas sans mystère que l'on dit que la topaze a été trouvée dans la Thébaïde, appelée Topazion, d'où la pierre a tiré son nom : puisque c'est dans cette contrée de l'Égypte que des milliers de saints solitaires se sont adonnés à la vie contemplative et, par leur union avec Dieu, la lumière incréée, ont emprunté quelque chose de sa beauté et de sa perfection. C'est à dessein que dans l'Apocalypse, le béryl, symbole de la perfection dans la vie active, occupe le huitième rang, tandis que la pierre précieuse de la douce contemplation est placée au neuvième; soit parce que l'Écriture nous parle de neuf chœurs d'anges, dont ceux qui s'y adonnent imitent la sainteté ; soit parce qu'il n'y a plus que le seul degré de la mort qui sépare les contemplatifs du dixième degré de la béatitude parfaite du ciel, après laquelle ils aspirent de toute l'ardeur de leur âme en disant : « J'ai aimé vos commandements plus que l'or et la *topaze* (1), » c'est-à-dire plus que l'éclat des meilleures actions, plus que les douceurs de la plus sublime contemplation. Or, il est certain que ce n'est qu'au ciel que l'amour peut atteindre cette perfection.

— Terminons ces considérations en rapportant encore deux applications faites à la bienheureuse Vierge Marie. La première est d'une

1. Ps. 118. « Ideo dilexi mandata tua super aurum et topazion. »

Digitized by Google

grande servante de Dieu du XVIIe siècle, Marie d'Agréda : « La neuvième pierre citée dans l'Apocalypse, écrit-elle dans ses révélations, est la *topaze*. Cette pierre est transparente et de grande valeur. Elle représente la virginité sans tache, dont la sainte Vierge fut ornée outre sa maternité divine. Elle estima ces deux qualités souverainement, et sa vie durant elle ne cessa d'en remercier le Seigneur. »

L'autre est de saint Ildephonse. « Je place, dit-il, pour rehausser votre splendeur et votre excellence, ô Vierge pleine de grâce, la topaze comme premier fleuron de votre belle couronne. Cette pierre surpasse toutes les autres par son éclat et elle appartient de droit à l'ornement de votre diadème, parce que vous, ô très douce Maîtresse, vous l'emportez également sur toutes les femmes, par la beauté toute céleste ; et vous surpassez tous les Anges et tous les Saints par l'excellence de votre sainteté. Toute votre vie n'a été qu'un modèle de perfection ; vous laissez toute créature loin derrière vous par la beauté de vos vertus, la splendeur des dons que Dieu vous accorda et les couronnes de mérites que vous avez remportées ! »

(A suivre.) D. W. v. H.

LE PÈLERINAGE DE SAINT-BENOIT A MAREDSOUS.

Actions de grâces du mois.

POUR deux guérisons obtenues d'une façon immédiate et toute inattendue, aussitôt après le recours de saint Benoît qu'on avait prié et fait prier à ces intentions.

2. UNE personne remercie le Bienheureux Patriarche dont la médaille, après une invocation faite avec foi, lui a obtenu la cessation d'un fléau qui menaçait sa demeure.

3. DEUX ACTIONS de grâces particulières pour faveurs obtenues.

4. UNE personne remercie le Bienheureux Père pour une immense grâce obtenue par son intercession, alors que tout semblait désespéré.

5. DIVERSES actions de grâces pour guérisons d'enfants.

6. OFFRANDE d'un *ex-voto* en argent pour remercier le Bienheureux Père d'une grâce obtenue.

7. MON RÉVÉREND PÈRE, JE n'ai pas été sans ressentir les effets salutaires de l'intervention du grand saint Benoît, à la suite du saint sacrifice de la Messe que j'ai fait célébrer en son sanctuaire de Maredsous, et je tiens à remercier le saint Patriarche par une messe d'actions de grâce et une lampe devant sa statue, et à lui demander de continuer à accorder sa protection à moi et aux miens.

Digitized by Google

Recommandations.

Les patrons et les ouvriers de deux établissements industriels. — Deux conférences de Saint-Vincent de Paul. — Une personne qui désire acquérir la vertu d'humilité. — Une famille fortement éprouvée. — Deux défunts. — Une bonne vieille grand'maman. — L'union dans un jeune ménage. — Deux événements dans deux familles. — La persévérance d'un jeune enfant, sa vocation, sa santé et ses études. — Un jeune soldat qui porte la médaille et désire obtenir une faveur de saint Benoît. — La vocation d'une jeune fille qui a promis de se donner à Dieu si son père recouvrait la santé : il a été guéri quasi miraculeusement de l'aveu même du médecin. — Plusieurs malades. — Une jeune fille poitrinaire qui a besoin de conversion. — Deux jeunes filles qui vont rester sans appui. — Plusieurs anciennes pensionnaires. — Une première communion. — Plusieurs conversions. — Des intentions diverses. — La conversion d'un protestant. — Une correspondante recommande ses yeux qui l'inquiètent : « Je veux espérer, dit-elle, que saint Benoît me les gardera pour les employer à son service. » — Une jeune femme menacée de perdre la vue. — Une amie malade. — Un religieux soumis à une cruelle épreuve spirituelle. — Une famille dans la plus profonde misère. — Deux institutrices qui cherchent à se placer. — La diffusion du culte de saint Benoît dans les missions. — Une entreprise importante dont le succès permettra de faire largement l'aumône à des œuvres bien nécessaires. — Des premières communions. — Une enfant qui se dispose fort mal à sa première communion. — Les missions du Thibet et du Japon méridional. — Le ministère de plusieurs prêtres. — Un long voyage sur mer. — Une affaire qui menace la paix et le bonheur d'une famille. — Plusieurs intentions. — Une cliente de saint Benoît recommande sa paroisse et de nombreuses intentions. — Des curés et leurs paroisses. — Plusieurs familles et leurs intérêts spirituels et temporels. — Plusieurs vocations. — Un jeune homme phthisique. — Un jeune homme qui cherche un état. — Un grand nombre de malades, des enfants, de pauvres aliénés. — Plusieurs défunts. — Des mourants. — Une personne grandement éprouvée. — Plusieurs intentions particulières.

LA MÉDAILLE.

NOUS extrayons d'une correspondance qui nous est parvenue il y a quelques jours les communications édifiantes qui suivent et que, nous l'espérons, feront plaisir à nos lecteurs.

J'ai de bien bonnes nouvelles à vous communiquer du Japon méridional, mon Révérend Père. M. Traineau m'écrit que la médaille fait merveille dans sa mission: « L'année où je recevais votre premier envoi de médailles, je quittais le Boungo pour venir aux Iles Goto, remplacer un de mes confrères qui avait péri dans un naufrage au mois d'avril 1885. C'est dans ces îles du Kami Goto, où nous avons 3 à 4000 chrétiens, dispersés sur une grande étendue de territoire, que je travaille actuellement au milieu des chrétiens et des païens. Vos médailles m'y ont suivi, et ont fait des merveilles,

Digitized by Google

ici comme au Boungo: elles ont protégé mes païens convertis contre les possessions diaboliques très fréquentes en certains endroits; elles nous ont préservés des fièvres et des épidémies, et je n'en finirais plus si je voulais vous raconter ici en détail toutes les faveurs dont mes chrétiens et moi leur sommes redevables... 10 Xbre 1887. »

A la date du 28 janvier de cette année, son vénérable vicaire apostolique, Mgr Cousin, me faisait aussi l'honneur de m'écrire les lignes suivantes: « Les petits opuscules (la médaille de saint Benoît dans les Missions) ont été reçus avec enthousiasme; ils auront bientôt fait le tour du vicariat, et j'espère qu'ils produiront partout des fruits de salut, à la gloire de Dieu et de son serviteur saint Benoît.

« Je suis heureux de vous dire d'ailleurs que, pour ce qui me regarde du moins, vos pressantes recommandations sont tombées sur un sol bien préparé. Ma dévotion au grand saint Benoît date de bien loin, et je sens de plus en plus combien nous avons besoin de son secours pour triompher des embûches du démon, dans ce Japon où il est encore si puissant. A chaque instant, les ouvriers apostoliques se heurtent aux obstacles qu'il suscite sous leurs pas, et quand on se trouve en sa présence, réduit à ses propres forces, on se trouve bien impuissant.

« En dehors des païens qui sont au nombre de 6 millions, il y a dans le vicariat du Japon méridional plus de 50.000 descendants des anciens chrétiens du temps de saint François-Xavier, qui ont conservé des lambeaux de doctrine et un baptême quelconque. Ils nous voient, ils nous connaissent, mais ils se tiennent à l'écart, retenus par l'orgueil et des craintes chimériques, que l'ennemi du salut entretient parmi eux. Il semble, à première vue, qu'il n'y a qu'à leur faire signe pour les voir entrer dans le bercail, mais ils s'obstinent à rester dehors.

« Saint Benoît ne nous aidera-t-il pas à triompher de cette obstination et de ces préjugés? Je l'espère, et je vous prie de le lui demander. Il a déjà montré plus d'une fois son pouvoir dans cette mission, et il y a quelques jours à peine j'ai adressé aux « *Missions Catholiques* » une relation fort intéressante, dans laquelle le P. Traineau cite plusieurs faits merveilleux obtenus par les médailles que vous lui avez envoyées il y a quelques années.

« Mais la Provision est épuisée, et si vous pouviez inspirer à quelque bonne âme la pensée de nous en envoyer d'autres, elles seraient bien reçues, et chaque missionnaire s'empresserait de recourir à leur bienfaisante efficacité.

Digitized by Google

« Encore une fois, M., merci. Veuillez me tenir au courant des merveilles opérées par l'intercession du glorieux Patriarche, et croyez que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour propager son culte.... »

Si ces deux lettres paraissent dans le *Messager*, mon Révérend Père, l'appel de Mgr Cousin ne sera-t-il pas entendu de « quelques bonnes âmes » (pour mettre son singulier au pluriel) qui voudront donner à saint Benoît l'occasion de montrer encore son pouvoir, et qui pour cela renouvelleront la provision épuisée?...

Les demandes de ce genre se multiplient, mon Révérend Père. Les sœurs de Hong-kong, les missionnaires du Thibet, du Gabon, de l'Orient, etc., en désirent et n'en ont jamais assez. Et cela se conçoit, puisqu'en certains pays, comme au Tong-king, le nom donné à la médaille est celui-ci: « Médaille chasse-diables. » Cette expression est également usitée au Maduré ; ce qui prouve bien sa merveilleuse efficacité pour venir en aide à l'apostolat. Je transcris ici une lettre du Tong-king du R. P. L. Girod. Miss. Apostolique.

« L'année dernière, pendant que je donnais la mission dans la chrétienté de Lê Thuy, j'avais vainement essayé de ramener à la religion un notable de l'endroit, qui avait eu la faiblesse d'apostasier, à l'époque de la persécution et s'était marié à une femme païenne.

Cet homme m'avait bien fait quelques bonnes promesses en l'air, sur la sincérité desquelles je n'osais trop compter, car des raisons d'intérêt matériel le retenaient dans le parti du diable.

Quelques jours après mon retour à la maison, je vis arriver cet homme demandant un catéchiste pour l'instruire lui, sa femme et ses enfants.

Je l'encourageai à persévérer dans sa bonne résolution et j'envoyai le catéchiste dans sa maison.

Les premiers jours tout alla bien, et toute la famille étudiait le catéchisme avec ardeur: puis, tout à coup, la femme ne voulut plus entendre parler de religion. Quand arrivait l'heure du catéchisme, elle éprouvait une oppression terrible de la poitrine, poussant de profonds soupirs et jurant de toutes ses forces que jamais elle ne se ferait chrétienne.

Elle parlait même de s'enfuir en emportant son dernier enfant, petit garçon d'un an et demi.

Quelques chrétiens de l'endroit, qui se réunissaient dans la maison de nos néophytes pour réciter la prière en commun, ressentaient,

Digitized by Google

eux aussi, quelque chose d'extraordinaire : allumait-on la lampe, elle s'éteignait aussitôt, sans qu'il y eût le moindre souffle de vent, l'huile et la mèche étant de très bonne qualité ; une main invisible ne cessait de tirailler le chef de la chrétienté par le pan de son habit, toutes les fois qu'il voulait entrer pour prier dans cette malheureuse maison.

Dans ces conjonctures, je fus appelé auprès d'un malade de la chrétienté ; j'allai visiter cette famille désolée et fis la bénédiction de la maison, exhortant les braves gens à avoir grande confiance dans la vertu de l'eau bénite et la *Médaille chasse-diables (nom que les anciens donnent à la médaille de saint Benoît.)* que je laissai dans la maison. Tout rentra dans le calme comme par enchantement ; aujourd'hui toute cette famille est heureuse de servir le bon Dieu. »

CORRESPONDANCE D'AMÉRIQUE.

Saint-Meinrad, 29 mars 1888.

IL faut que je commence cette fois ma correspondance par une petite rectification à l'adresse des amis et bienfaiteurs de Saint-Meinrad. J'avais dit dans ma dernière lettre qu'on construirait le nouveau monastère sur une colline que nous appelons le « Mont-Cassin ». Ce projet vient d'être abandonné et c'est sur l'ancien emplacement qu'on va rebâtir l'abbaye. Il en est souvent ainsi dans ce bas monde sujet à tant de vicissitudes. Il n'y a pas longtemps une grande ville de l'Illinois nous semblait présenter les meilleures conditions pour la fondation d'un monastère bénédictin : quelques religieux y furent envoyés pour la préparer. Mais voici que cette ville devient le siège d'un évêché, et par là il n'y a plus lieu pour le moment de donner suite à notre projet. Ce nouveau diocèse de Belleville, détaché de celui d'Alton, n'a d'ailleurs qu'à se féliciter du choix de son premier évêque. Le nouvel élu, Mgr Geo Janssen, administrera son diocèse d'après les principes et les exemples de l'immortel Mgr Pierre Joseph Baltes, le dernier évêque d'Alton, dont il a été pendant de longues années l'ami et le vicaire général. Le siège d'Alton lui-même vient d'être pourvu de son troisième titulaire dans la personne de Mgr Jacques Ryan d'Ottawa, du diocèse de Peoria.

Le 11 mars dernier a eu lieu le sacre de Mgr Thomas Mc Govern, le nouvel évêque d'Harrisburg en Pennsylvanie.

Digitized by Google

Le Révérendissime abbé Léon Haid de Belmont (Maria Hilf) dans la Caroline du Nord, nommé récemment vicaire apostolique de cette province, vient de consacrer à Belmont la première église destinée aux nègres. Je vous ai déjà parlé de l'importance qu'ont ici les missions chez les indigènes. Dans ces derniers temps on a pris plusieurs mesures pour organiser le saint ministère parmi eux. Mentionnons en première ligne la fondation à Baltimore du séminaire Saint-Joseph pour hommes de couleur *(colored men)*. Le 15 août de cette année le révérend M. Slattery fera l'ouverture solennelle de cette maison dont la direction est confiée aux prêtres du Collège de Mill-Hill en Angleterre. Les études seront dirigées par messieurs les Sulpiciens de Baltimore. Pour donner une idée du vaste champ ouvert à l'activité des ouvriers évangéliques, il suffira de dire que sur sept millions de noirs, trois millions appartiennent aux différentes sectes protestantes, tandis que l'Église catholique en compte à peine cent mille.

Un bulletin officiel, paru récemment, a rendu compte des contributions versées par les catholiques des États-Unis pour les missions chez les nègres et les Indiens. Les sommes recueillies en 1887 se sont élevées à 79,489 thalers ou 298,083 francs, dont la plus grande partie a été employée pour des établissements d'instruction. On a bâti bon nombre d'églises, d'écoles et de locaux de différentes natures, mais nous devons avouer cependant qu'il reste encore beaucoup à faire (1).

De plus, la Congrégation de la Propagande a reçu des États-Unis 6400 thalers (24,225 frs.). On ne sait pas encore quel est le montant de la somme envoyée à Rome pour le denier de Saint-Pierre. D'autre part nous constatons avec reconnaissance que l'œuvre de la Propagation de la Foi a donné 279,705 pour l'Église des États-Unis

Ma dernière correspondance vous a parlé des deux grandes entreprises sur lesquelles pour le moment se porte surtout l'intérêt de nos catholiques : l'université catholique et le « Leohaus » à New-york. Pour cette dernière œuvre on n'a recueilli jusqu'ici que 43000 thalers, dont 9000 ont été fournis par le seul diocèse de Saint-Louis Cette somme est loin de suffire : on mettra tout en œuvre cette année pour réunir les fonds nécessaires, car le « Leohaus » doit absolument être bâti. La modicité relative des ressources dont on dispose jusqu'ici est à attribuer à plusieurs causes : d'abord, la plupart des diocèses avaient déjà fait de grands sacrifices pour le denier de

1. On peut lire sur cette matière un travail détaillé dans la *Revue catholique de New-York*, tome XXXIII, n° 8, p. 117.

Digitized by Google

Saint-Pierre; ensuite les circonstances sont peu propices, tant à cause du mauvais temps que par suite des gigantesques travaux entrepris dans les mines et par les chemins de fer des Montagnes Rouges. Il faut aussi compter avec les besoins de l'œuvre de l'université catholique.

Les bâtiments de l'université seront construits sur le terrain de Middleton, acheté depuis longtemps et situé à un mille et demi de la ville de Washington. Les travaux ont commencé en mars. On a déjà recueilli plus de 800,000 dollars de souscriptions. Ce sera vraiment beau de voir se dresser à la tête de nos 29 séminaires et 91 collèges, l'université catholique comme un puissant boulevard de notre sainte foi ; mais pour que ce projet puisse se réaliser complètement, il faudra et de grands secours pécuniaires et des bénédictions particulières d'en Haut. La nouvelle université aura à montrer aux protestants d'Amérique la supériorité du catholicisme sur le protestantisme et à faire valoir ses conquêtes, spécialement vis-à-vis de ceux qui prétendent que nous, catholiques, nous ne pourrions goûter les fruits de la liberté américaine, si le protestantisme ne les avait produits et fait mûrir. De pareilles attaques plus ou moins déguisées, ne sont pas rares ; aussi, ici comme ailleurs, s'agit il d'être sur ses gardes pour ne pas faire de concessions au protestantisme.

Dernièrement deux assertions de cette nature ont à juste titre ému l'opinion publique. Elles émanaient de personnages haut placés et tombaient l'une et l'autre sur le dos des pauvres Jésuites. Le sénateur Blair, représentant de l'État du New Hampshire dans le premier corps législatif du pays, à propos d'un bill, s'est laissé aller à des invectives aussi violentes qu'injustes contre « l'organisation des Jésuites, qui, disait-il, prétendent prendre sur eux le contrôle de notre continent et pour cela ne visent à rien moins qu'à ruiner le système scolaire officiel d'Amérique. Cette besogne basse et criminelle les occupe activement... Le temps est proche, où les Jésuites seront considérés, et à bon droit, comme des ennemis du pays, pires que les anarchistes eux-mêmes. »

En réponse à cette diatribe, M. Vest, sénateur du Missouri, eut le courage d'affirmer que pour l'éducation des enfants dans les territoires indiens, il ne connaissait pas de meilleurs professeurs que les Jésuites. Partout où ils ont la direction d'une école, ils procèdent d'après les principes d'une expérience séculaire.

L'autre assertion a pour auteur le Rnd Arthur Cleveland Coxe, évêque de l'église protestante épiscopale de New-York-Ouest, qui a trouvé dans une encyclopédie que « *finis determinat probitatem*

Digitized by Google

actus. » (la fin détermine la valeur de l'acte) avait le même sens que le fameux axiome : « la fin justifie les moyens. » On comprendra aisément que cette sagesse, puisée dans l'*Encyclopédie britannique*, était accompagnée d'autres attaques contre le catholicisme. Ici le gant fut énergiquement relevé par Mgr Chatard de Vincennes, lequel, comme évêque catholique, rappelle solennellement à l'évêque Coxe, que la classe dirigeante en Amérique regarde l'Église catholique comme un boulevard contre le socialisme et comme la seule force capable d'opposer une digue à ses flots dévastateurs.

De fait ces efforts impuissants pour nuire à l'Église sont une preuve évidente de l'infériorité des sectes protestantes. Celles-ci se sentent très faibles et cherchent par suite à s'organiser et à se concentrer. Un essai de ce genre part de l'Église épiscopale, mais il est déjà par cela seul réputé impraticable, parce que l'initiative est partie des épiscopaux, qui ne constituent parmi les autres sectes qu'une infime minorité. Les Méthodistes, les Presbytériens et les Baptistes avaient en 1884 ensemble environ 90000 églises, tandis que les Épiscopaux n'en comptaient que 3100. Les Presbytériens avouent dans leur principal organe la « *Princeton Review* », que beaucoup de protestants témoignent une plus grande propension pour l'Église épiscopale, mais ils prétendent que ce mouvement a pour base une prédilection esthétique pour l'éclat de l'office divin bien plus qu'une conviction intérieure. Les différentes associations religieuses protestantes devraient d'autant plus se concentrer, et se fortifier à l'intérieur pour ne pas se laisser miner par de pareilles tendances.

Si l'on oppose à ces déclarations déguisées de banqueroute morale la force vitale, toujours nouvelle et toujours insondable, de notre sainte Église, c'est là un tableau d'autant plus consolant, que nous la voyons chaque année prendre des développements considérables dans ce pays. Nous n'avons pas encore de statistique quelque peu complète; mais rien que la pensée des 7766 prêtres, qui se dévouent au salut des âmes, n'est-elle pas de nature à élever nos cœurs et à les remplir de consolation ? Notre directoire de 1888 renseigne 6629 églises, 3057 chapelles et stations, 2606 écoles paroissiales avec 511,063 enfants, et 472 établissements de bienfaisance.

Constamment de nouveaux districts s'éveillent à la vie catholique, et là où l'on ne comptait jusqu'à présent que sur le secours de missionnaires étrangers, se forme au cœur du pays un noyau solide. C'est ainsi que les journaux citent la première ordination qui a eu lieu, le 26 janvier, dans la mission bénédictine du territoire indien, comme un heureux présage de grandes espérances.

Digitized by Google

La mort, de son côté, ne laisse pas que de faire aussi sa besogne sans relâche. Le 13 février est mort Mgr Lamy, qui avait été sacré évêque du Nouveau-Mexique en 1850 et nommé archevêque de Santa-Fé en 1876 ; il avait, pour motif de santé, résigné en 1885. C'est en grande partie à son zèle infatigable qu'on doit l'état prospère de l'Église dans le sud-ouest.

Le 17 janvier, est mort le premier évêque de Chicontimi, dans la province ecclésiastique de Québec, Mgr Dominique Racine; le 28 février, à Baltimore, Mgr Bernard Mc Mauns, prélat domestique de Sa Sainteté, un ami intime du cardinal Gibbons, qui a célébré les obsèques. A l'université Notre-Dame, dans l'Indiana du Nord, dirigée par les Pères de la Congrégation de la Sainte-Croix, est mort dernièrement, à l'âge de 97 ans, le R. Louis Neyron, qui avait assisté à la bataille de Waterloo, comme médecin de l'armée de Napoléon. Jusqu'à la fin de ses jours, il a donné à l'université les cours d'anatomie et de physiologie. Cette même congrégation fêtera, au mois d'août, les noces d'or du jubilé sacerdotal de son très éminent fondateur, le R. Édouard Sorin, en même temps que la consécration de l'église Notre-Dame et l'inauguration des bâtiments de l'université. Notre-Dame jouit dans toute l'Union de la réputation d'un établissement hors ligne.

Comme épilogue au bel article que le *Messager* a consacré à la mémoire de l'immortel archevêque Mgr Seghers, je ferai remarquer que le procès du meurtrier de l'infatigable apôtre de l'Alaska est terminé. Dans le monde catholique, on est fort indigné qu'un si horrible forfait n'ait été puni par la cour de Port Townsend (territoire de Washington), que de 10 ans de maison de force et de 1000 dollars d'amende. Il y avait naturellement deux circonstances atténuantes : le meurtrier était fou ; la victime catholique.

Encore un mot du jubilé pontifical. J'ai devant moi une foule de témoignages protestants qui tous sont conçus dans les termes les plus élogieux au sujet du chef suprême de l'Église catholique. Les journaux américains, anglais et allemands n'ont fait que s'honorer eux-mêmes par cet éloge de Léon XIII. Ces loyales manifestations ont encore fait ressortir davantage le ridicule qu'ont pris sur eux une poignée de prédicateurs méthodistes en tenant à Baltimore une conférence *d'indignation*. Ces messieurs se sont crus obligés d'émettre un vote de défiance contre le président Cleveland qui « a trahi l'Union et l'a livrée au Romanisme » en faisant lui, le premier employé des États-Unis, porter à Rome, par Mgr l'archevêque Ryan, une magnifique copie de la constitution de ces états comme cadeau jubilaire personnel.

D. B. M. O. S. B.

Digitized by Google

Pour les religieuses Bénédictines d'Assise [1].

Melle C. F....., qui demande des prières pour la conversion d'un protestant . . . . . fr. 20.00

NÉCROLOGIE. — Sont décédés : Le 25 février à l'abbaye de Stanbrook, O. S. B. (Angleterre), Dame MARIE URSULE LOUISE WINKFIELD, dans la 65me année de son âge et la 46me de sa profession religieuse.

—

Le 8 mars 1888, à Bullingham le R. P. Dom ANSELME GILLETT, S. T. D. moine d'Ampleforth, dans la 64me année de son âge et la 42me de sa profession religieuse. Le défunt avait été recteur du collège Saint-Jean à Sidney (Australie) et chapelain des Bénédictines d'East Bergholl.

—

Le 23 mars, à l'abbaye d'Engelberg (Suisse), le R. P. Dom ARNOULD BRAENDLI, O. S. B. dans la 29me année de son âge et la 10me de sa profession monastique.

—

Le 24 mars, à l'abbaye Cistercienne de N.-D. de Lichtenthal (Bade), la prieure du monastère, MARIA BOHNER, dans la 72me année de son âge et la 49me de sa profession religieuse.

—

Le 26 mars, au monastère des Bénédictines d'Assise, Dame MARIE MADELEINE GIULIANI DI RIETI, dans la 76me année de son âge et la 47me de sa profession religieuse.

—

Le 28 mars, à Munich, le R. P. Dom PLACIDE JUNGBLUT, O. S. B. sous-prieur de l'abbaye de Saint-Boniface, dans la 72me année de son âge et la 37me de sa profession monastique.

—

Le 1r avril, au monastère du Temple des religieuses Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement à Paris, la sœur MARIE DE SAINT VINCENT DE PAUL, dans la 44me année de son âge et la 22me de sa profession religieuse.

—

Au monastère des Bénédictines du Saint-Sacrement, rue Tournefort, Paris, Dame MARGUERITE MARIE du Sacré-Cœur, religieuse du chœur, dans la 28me année de son âge et la 3me de sa profession religieuse.

—

Le 7 avril, à l'abbaye de N.-D. de Einsiedlen (Suisse), le R. P. Dom MEINRAD HARTH, O. S. B. dans la 53me année de son âge et la 30me de sa profession monastique.

R. I. P.

1. Voir no de Mars et d'Avril.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

1) *Das heilige Messopfer*, dogmatisch, liturgisch und ascetisch erklärt von Dr. NICOLAUS GIHR, Spiritual am erzbischöfl. Priesterseminar zu St. Peter. Mit Approbation und Empfehlung des hochw. Herrn Erzbischofs von Freiburg. Vierte Aufl. Freiburg i. B.-Herder 1887, gr.-8° XX, 765 pages, prix 9 ½ frcs.

LA réputation du livre de M. Gihr n'est plus à faire. Il s'est acquis en Allemagne un tel renom par la solidité de la doctrine, la beauté de la forme et la piété des sentiments, que dans le cours de quelques années quatre éditions de ce gros volume ont été nécessaires.

L'ouvrage se divise en deux parties : 1) dogmatique 2) liturgique; mais dans l'une et l'autre l'auteur a su mêler au texte et aux notes de presque chaque page des considérations mystiques empruntées à l'histoire des saints et aux écrits des maîtres de la vie spirituelle, de manière à faire de son ouvrage un vrai traité ascétique. La première partie ou le fondement théologique comprend à peu près un tiers du livre (pag. 1-214). On y trouve d'abord lucidement exposée la théorie du sacrifice en général, puis la signification, le symbolisme et l'efficacité des sacrifices mosaïques. Vient ensuite un beau chapitre sur le sacrifice sanglant de la croix suivi d'un autre qui traite du sacrifice de nos autels. L'auteur y démontre « la vérité et la réalité » du sacrifice eucharistique, « son essence et son efficacité » *ex opere operato et ex opere operantis*, enfin « les fruits » de ce sacrifice comme mystère d'adoration, d'action de grâces, de propitiation et de supplication. En tout ceci il suit de près les grands théologiens, tant des siècles passés que les contemporains, surtout de Lugo, Franzelin et Lambrecht (actuellement évêque coadjuteur de Gand). M. Gihr nous montre ensuite le saint sacrifice comme *centre du culte catholique, école et source de la vie chrétienne*, qui est essentiellement une vie de sacrifice. Pour ces chapitres l'auteur s'est surtout inspiré des admirables écrits de l'abbé Rupert de Deutz de l'ordre de Saint-Benoît et du prévôt Gerhohus de Reickersperg.

La seconde partie — liturgico-ascétique — contient grand nombre de considérations pratiques et les règles canoniques sur la préparation au sacrifice. Ensuite le *rite* du grand mystère est développé d'une manière magistrale. Les écrits des saints Pères de l'Église, les décrets de la Sacrée Congrégation des Rites et les meilleurs liturgistes des temps anciens et modernes ont ici servi de guides à l'auteur. Aussi M. Gihr a réussi à faire de son livre un vrai trésor, où l'on pourra toujours puiser abondamment soit pour des méditations personnelles soit pour les instructions à donner aux autres. Puisse-t-il continuer à faire partout le bien qu'il a déjà produit en Allemagne ! D. S. B.

Digitized by Google

La Vierge Mère de Bon Conseil, nouveau mois de Marie extrait, en grande partie, de l'histoire de la Madone de Bon Conseil, par Mgr Dillon, par une RELIGIEUSE BÉNÉDICTINE DU PRIEURÉ DU SACRÉ CŒUR, A VENTNOR (Ile de Wight).—Un volume in-32 de 350 pages, orné d'une belle chromolithographie de N.-D. de Bon Conseil. Prix : 0 fr. 80, *franco* par la poste, 1 fr. Relié en toile souple tranche rouge : 1 fr. 20 ; *franco* par la poste 1 fr. 40. — Liège.— H. Dessain, éditeur. — Paris, Veuve Magnin et Fils.

Histoire populaire du pape Léon XIII, par l'abbé HENRY CALHIAT, chanoine honoraire, missionnaire apostolique, docteur en théologie et en droit canon.

DANS un joli volume de 408 pages qui fait le plus grand honneur aux presses de la maison Jacques Godenne à Namur, le chanoine Calhiat donne une histoire populaire de SS. Léon XIII. Il a voulu faire connaître encore mieux aux fidèles leur glorieux Père dont le nom est si populaire et si universellement béni. Nous estimons que l'auteur aura atteint son but et qu'il réussira facilement à augmenter dans le cœur de tous ses lecteurs ces mêmes sentiments qui l'ont porté à écrire son livre: le respect, l'admiration et l'amour pour le grand et saint Pontife qu'il a plu à la divine bonté de préposer dans nos temps difficiles au gouvernement de son Église.

Dissertations académiques, publiées par Godefroid KURTH, professeur à l'université de Liège. — *L'auteur unique des vies des saints Amat, Romaric, Adelphe et Arnulf*, par Émile DONY. — *Étude biographique sur Eginhard*, par Eugène BACHA. Liège, Demarteau, 1888.

LE savant professeur de l'université de Liège, dont les travaux historiques sont si hautement appréciés en Belgique et à l'étranger, vient de publier le premier fascicule d'un recueil destiné à servir d'organe aux jeunes historiens qui se forment à la critique historique, dans les cours pratiques d'histoire donné par lui à l'université de Liège et à l'école Normale des humanités de la même ville. Le savant professeur, comme il le dit lui-même, se réserve de n'accorder l'*Imprimatur* à ses élèves, qu'en toute connaissance de cause. Le premier fascicule en est une preuve. Les dissertations de MM. Dony et Bacha sont d'excellents débuts dans l'œuvre inaugurée par M. Kurth et promettent les plus heureux fruits. La première de ces dissertations arrive à la conclusion suivante : les vies de saint Adelphe, de saint Amat, de saint Romaric et de saint Arnulf sont de la même main : elles sont l'œuvre d'un moine de l'abbaye de Saint-Mont du VIIe siècle. La seconde est une esquisse de la vie d'Éginhard, faite uniquement d'après des documents contemporains et surtout à l'aide des lettres du célèbre secrétaire de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, conservées par un moine de l'abbaye Saint-Bavon à Gand, dont Éginhard eut l'administration pendant plusieurs années. Quelques notes critiques sur les lettres d'Éginhard terminent cette dissertation. D. U. B.

Digitized by Google

LE MESSAGER DES FIDÈLES.

1888. — N° 6. — Juin.

CHRONIQUE LITURGIQUE.

LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.

CE n'est pas sans une attention délicate de la Providence que le mois de mai avec son culte de Marie fait place à la dévotion au Sacré-Cœur, spécialement réservée au mois de juin. Il semble que notre bonne Mère, émue des témoignages nombreux d'affection reçus de ses enfants, et se trouvant comme impuissante à les rémunérer selon l'étendue de sa gratitude et de son amour, ait voulu les conduire auprès de son divin Fils et leur ouvrir la fontaine intarissable des grâces divines, en leur disant cette promesse du Prophète : « *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.* Vous puiserez avec joie les eaux vives du salut aux sources mêmes du Sauveur (1). »

Cette fontaine, dont les eaux jaillissent jusqu'à la vie éternelle (2), faut-il le dire ? c'est le Cœur de notre bien-aimé Sauveur.

Dociles à la voix de la Mère qui nous adresse à son Fils, rendons-nous à cette source ; et, pour y puiser avec plus de joie et de fruit, considérons les trésors qu'elle renferme et comment nous pourrons le mieux nous les approprier.

I.

David, dans un des cantiques consacrés à la louange du juste, dit de lui qu'il place des ascensions, c'est-à-dire des degrés dans son cœur, et qu'à l'aide de ces degrés, il s'élève de vertu en vertu, jusqu'à voir Dieu dans Sion : « *Ascensiones in corde suo disposuit... ibunt de virtute in virtutem, videbitur Deus deorum in Sion* (3). » Ces paroles, pleines d'un sens profond, semblent mieux que toutes autres résumer le grand sujet que nous avons à traiter. Le Christ, le Juste par excellence, « le tabernacle » vivant du « Dieu des vertus » (4), a placé, lui aussi, des ascensions dans son cœur, par lesquelles la contemplation s'élève graduellement jusqu'à ce sommet inaccessible

1. Is. XII, 13. — 2. Joan. IV, 14. — 3. Ps. LXXXIII, 6, 8. — 4. Ibid. 1.

Digitized by Google

où l'Être de JÉSUS se perd dans l'abîme de la divine Majesté. Ces ascensions peuvent se réduire à trois principales, que nous allons brièvement exposer.

***

Qui dit cœur, dit le merveilleux instrument que le Créateur a mis au sein du corps organique pour présider à ses mouvements et servir de régulateur à la vie animale. C'est le cœur qui recueille et restaure le sang vivificateur, c'est le cœur qui le rechasse jusqu'aux membres les plus reculés du corps pour y recommencer sa fonction bienfaisante. Les battements du cœur provoquent ce flux et reflux ; viennent-ils à cesser, le sang s'arrête et la mort envahit l'organisme frappé d'inertie.

Qui dira donc le prix du cœur, au seul point de vue de la vie corporelle! Ce prix va croissant à mesure que le sang qu'il alimente et la vie qu'il conserve sont plus précieux.

Or, fut-il jamais vie plus excellente que celle de Celui qui dit de lui-même: « Je suis la vie (1) ? » Fût-il jamais sang d'une valeur aussi élevée que le sang de la Rédemption, « le sang de la nouvelle alliance » (2), le sang dont une seule goutte suffisait pour racheter mille mondes ? L'organe de cette vie, de ce sang d'un prix infini mérite donc nos hommages à un titre également infini ; et cela non seulement pour le rôle qu'il remplit durant la carrière mortelle du Sauveur, mais aussi pour celui qu'il continue de remplir dans son état glorieux, au ciel comme sous le voile eucharistique, rôle qui n'aura jamais de fin. Honneur donc, et remerciements au Cœur de JÉSUS, source de la vie et nourricier du sang du Rédempteur !

***

Mais ce n'est là que le degré inférieur de cette auguste dévotion. Montons de la vie organique à la vie spirituelle, et voyons le rôle plus sublime qu'y joue le cœur humain, la « vertu » plus élevée dont il y est investi. Si étroite est l'union entre le corps et l'âme dans le composé humain, que le même principe préside à la fois à la vie animale et à la vie rationnelle (3), et que les organes qui exercent une fonction spéciale par rapport à la vie inférieure, la conservent et la remplissent d'une manière plus éminente, quoique plus ou moins

1. Joan. XIV, 6.
2. Luc. XIV, 24.
3. On sait que la doctrine opposée, défendue en ces derniers temps par Günther, a été condamnée par Pie IX. (30 avril 1860.)

Digitized by Google

symbolique (1), par rapport à la vie supérieure. Ainsi la tête, centre des ramifications nerveuses qui sont les instruments des perceptions sensibles et appartiennent par leur base à la vie organique animale, est en même temps le siège de cette partie de la vie spirituelle qui correspond aux perceptions organiques, c'est-à-dire, de l'intelligence. L'expérience et le langage universel confirment cette vérité. On dit d'un homme doué d'un esprit pénétrant qu'il a une bonne tête, et pour peu que l'on s'adonne avec excès aux travaux intellectuels, c'est la tête qui en pâtit, au point de se refuser parfois à tout service.

La même loi se retrouve dans l'organe du cœur.

Foyer de la vie animale, et par le fait même de l'instinct de conservation et des appétits qui en découlent, le cœur est l'instrument conjoint de toutes les opérations des appétits supérieurs, c'est-à-dire de la volonté ou de l'amour. Quel bon cœur ! dit-on, d'un homme doué d'une faculté plus expansive d'affection ; et les coups cruels qui tranchent les liens les plus doux, brisent avec eux le cœur qui aime.

Malgré cette parité d'opérations entre la tête et le cœur, il n'a pas manqué d'esprits superficiels pour ne trouver, quant à ce dernier, dans ces expressions et même dans les impressions physiques qui les confirment, qu'une simple métaphore ou une illusion. Mais la philosophie naturelle dont s'inspire le langage universel des hommes, non moins qu'une analyse scientifique plus approfondie, conduisent à la conclusion que le cœur humain est vraiment l'organe des affections, de l'amour humain.

Si donc nous appliquons ce principe à la grande dévotion que nous essayons d'analyser, le Cœur de JÉSUS s'offre à nous comme le véritable organe de l'amour de JÉSUS, fils de l'homme.

Or, comment parole créée pourra-t-elle jamais exprimer tout ce que comporte ce mot ? C'est ici que le flux et le reflux, répondant aux battements du cœur, trouvent toute leur vérité. Foyer central entre Dieu et la créature, entre la divinité et l'humanité, le Cœur de JÉSUS a été à la fois auprès de l'une et de l'autre l'interprète parfait de l'une et de l'autre. L'amour du Cœur sacré du Rédempteur dit donc tout ensemble l'amour du Sauveur pour l'humanité au nom de Dieu, et son amour pour la divinité au nom de l'homme. Le premier, inspiré

1. Nous disons : plus ou moins symbolique, parce que les opérations de l'ordre supérieur, telles que penser, vouloir, se terminent dans le sanctuaire immatériel de l'âme ; de telle sorte cependant que, dans la condition naturelle de l'homme, elles ont besoin, comme base d'opération indispensable, de l'organe matériel qui leur correspond. Dans ce lien subtil entre les deux extrêmes, la matière et l'esprit, consiste le mystère du composé humain; mystère moins inaccessible à mesure que s'étend l'influence de l'âme sur la constitution même purement physique du corps.

Digitized by Google

par le souffle de l'Esprit d'amour dont JÉSUS possède la plénitude, répond au flux qui porte au corps entier le sang vivifié ; le second, fruit de la représentation parfaite de tout le genre humain dans le principe de son salut, répond au reflux qui fait remonter à leur source tous les dons du Créateur.

Il nous faudrait ici entrer dans la contemplation de ce double acte d'amour d'où naissent et renaissent éternellement la rédemption du monde et la louange parfaite de Dieu par la créature. Qu'il nous suffise de dire que l'amour de JÉSUS pour Dieu est l'amour le plus éclairé, le plus intense, le plus constant, le plus pur qui puisse exister et que Dieu même puisse produire au moyen d'une faculté créée; et que l'amour de JÉSUS pour l'homme ne se peut concevoir qu'en considérant de près les œuvres qu'il a engendrées : trente-trois ans de souffrances et d'immolation, une passion dont chaque instant résume des siècles de douleurs indicibles, l'Eucharistie où le cœur divin se multiplie, comme pour multiplier l'amour qui l'a fait naître. Et puis, si, passant de ces considérations générales à des applications spéciales, nous nous mettons nous-mêmes en regard de ce Cœur adorable ; si nous nous le représentons battant pour notre salut à nous en particulier et invitant chacun de nous à s'unir à ses soupirs enbrasés du zèle des âmes et aux actes d'amour suprême qu'il adresse incessamment à Dieu, oh ! alors nous entrevoyons quelque chose de l'éloquence du symbole du Cœur de JÉSUS, et, pénétrés d'une vive émotion, nous ne pouvons nous empêcher de nous écrier : Vénération et union intime au Cœur de JÉSUS, aimant Dieu pour nous et avec nous ! retour généreux d'amour au Cœur de JÉSUS s'immolant par amour pour nous (1) !

***

Quelqu'élévation que ce second aspect nous ait déjà fait atteindre, il nous reste encore à « franchir le degré » principal pour arriver à

1. La raison dogmatique sur laquelle se base le second degré de la dévotion du Sacré-Cœur, s'applique aussi à la dévotion à la Sainte-Face. On peut dire que la première est à la seconde ce que le symbolisme du chef est à celui du cœur. La dévotion à la Sainte-Face est la dévotion à la majesté humaine du Christ, à sa sagesse; celle au Sacré-Cœur vise sa bonté, son amour. Mais l'une et l'autre se complètent au même titre par le troisième degré, qui leur appartient également, en sorte qu'ayant ce couronnement commun, elles sont comme deux jets issus d'une même source, deux flammes brûlant dans une même lampe et alimentées par la même liqueur. De plus la dévotion à la Sainte-Face comprend comme celle du Sacré-Cœur deux rapports en tant que le visage adorable de JÉSUS présente à l'homme l'image la plus parfaite de Dieu, et à Dieu le type le plus idéal de l'homme. Cette pensée a inspiré à Mgr Gay un de ses plus beaux discours.

Digitized by Google

comprendre la « vertu » maîtresse du Sacré-Cœur et à « contempler en lui Dieu lui-même dans la hauteur sublime de Sion. »

Si l'union entre la nature humaine du Christ et la divinité était moins que personnelle, les titres de son Cœur sacré seraient déjà magnifiques et suffisants pour épuiser les retours les plus généreux de notre gratitude et les élans les plus vifs de notre admiration. Mais la foi nous enseigne que les deux natures sont si étroitement unies dans JÉSUS, qu'il n'y a en Lui qu'une seule et même personne. Par conséquent, puisque le principe personnel du Verbe, Fils du Père, est immuable et infini, et comme tel incapable de tout changement, de tout perfectionnement, la seconde personne de la sainte Trinité est en même temps, depuis l'Incarnation et à jamais, la personne de l'Homme-JÉSUS. Or, comme les actions mesurent leur valeur sur la valeur de la personne qui les pose et non pas seulement sur la faculté à l'aide de laquelle elle les pose, il s'ensuit que toutes les actions de JÉSUS sont des actions divines, dans la complète et stricte acception du mot.

Si nous appliquons ce principe au Sacré-Cœur du Sauveur, non seulement le sang qu'il nourrit est un sang divin, uni à la deuxième personne de la sainte Trinité, mais l'amour dont il est l'organe est l'amour de Dieu lui-même. Sans doute, en dehors de cet amour procédant du Cœur humain de JÉSUS, il y a encore en Lui l'amour éternel et immuable, fruit de sa nature divine; mais ce Cœur humain du Sauveur, étant le Cœur d'un Dieu, est l'organe de l'amour d'un Dieu. Quelle conformité infiniment parfaite ne doit-il donc pas avoir avec la volonté, l'amour éternel de la nature du Verbe! Miroir sans l'ombre la plus légère, le Cœur très sacré de JÉSUS nous laisse voir Dieu lui-même, il nous donne une image accessible de l'amour inaccessible de la divinité qui trône au sommet des cieux!

Le Sacré-Cœur de JÉSUS nous apparaît ici dans toute sa béatitude et sa gloire. Noyé en quelque sorte dans le brasier de l'amour éternel du Verbe, il est notre modèle incomparable et le principe de notre sanctification; car toute l'œuvre de notre perfectionnement spirituel consiste à retracer dans notre cœur l'image du Cœur divin. Et toutes ces prérogatives, toutes ces opérations du Cœur du Sauveur, oui, le plus faible de ses battements, la moindre de ses fibres méritent notre adoration, parce que ce Cœur est le Cœur d'un Dieu.

Cette fois, il nous faut emprunter aux bienheureux leurs accents pour couvrir notre impuissance à célébrer dignement un tel mystère. Essayons-nous à moduler dès ici-bas cette hymne inspirée, que nous nourrissons l'espoir de redire à jamais devant le trône de l'Agneau.

Digitized by Google

« O Cœur de JÉSUS, Cœur d'un Dieu, foyer de l'amour d'un Dieu, vous êtes digne de recevoir vertu et divinité, sagesse, et force, et honneur, et gloire, et bénédiction (1) ! »

II.

Mais, si la dévotion du Sacré-Cœur nous élève si haut dans la contemplation de notre divin modèle, c'est uniquement pour nous attirer à sa suite vers les sommets de la perfection chrétienne. En cela se manifeste sa suréminente efficacité. Pour qu'elle agisse et porte ses fruits, nous n'avons qu'à nous laisser faire. Le Cœur de JÉSUS est l'aimant dont se sert la divinité pour attirer l'humanité à soi. Il nous suffit de dire avec conviction à cet aimant divin : « *trahe me*, attirez-moi (2); » et le branle est donné : nous nous élevons vers Dieu.

Or, si l'excellence du Cœur divin nous apparaît par trois aspects gradués, nous aussi, pour arriver à lui, nous avons à franchir trois étapes. Suivant la parole du Prophète, appliquée plus haut au Maître, le disciple doit « placer des ascensions dans son cœur, aller de vertu en vertu, s'il veut parvenir à contempler Dieu dans Sion. »

Ces trois étapes répondent aux trois aspects sous lesquels nous avons considéré le Sacré-Cœur lui-même. Pour que le *trahe me* soit efficace, nous devons d'abord détacher notre cœur des affections mauvaises. C'est la *voie purgative*. Libre de toute entrave et partant de toute souillure, nous pouvons commencer à conformer notre cœur au Cœur du Sauveur. C'est la *voie illuminative*. Enfin, lorsque nous aurons du moins ébauché en nous cette image divine, nous pourrons sans trop d'indignité faire au Christ l'offrande de notre cœur. C'est la *voie unitive*.

***

Dieu lui-même nous stimule par sa parole et ses exhortations à opérer sans faiblir cette marche ascendante dont le terme nous unit à lui dans le Cœur de son Fils.

Quand le pécheur cède aux suggestions trompeuses d'un bonheur apparent, son cœur se répand hors de soi et dissipe misérablement ses forces sublimes créées pour adhérer au seul bien infini. De là ce cri du Psalmiste : « Mon cœur m'a abandonné, *cor meum dereliquit me* (3). » Aussi le premier appel divin au retour par la voie purgative, est-il formulé en ces termes : « *Redite prevaricatores ad cor.* Pécheurs, rentrez dans votre cœur (4). » En face de son cœur souillé mais déjà repentant, l'âme poursuit le travail d'épuration en redisant

1. Apoc. V, 12. — 2. Cant. I, 3. — 3. Ps. XXXIX, 17. — 4. Is. XLVI, 8.

Digitized by Google

avec David contrit : « O mon Dieu, créez en moi un cœur pur. *Cor mundum crea in me, Deus* (1). » Heureux, s'il persévère dans cette voie! Le Sauveur lui fait entrevoir la béatitude au terme de ce pénible labeur : « *Beati mundo corde.* Bienheureux ceux qui ont le cœur pur (2) ! »

Le fruit de la voie purgative ainsi parcourue nous est exprimé dans le même texte : « *Quoniam ipsi Deum videbunt.* Car ils verront Dieu (3). » C'est la voie illuminative qui commence là où finit l'étape d'épuration. Dégagé de ses souillures, l'œil peut fixer le modèle divin et s'illuminer au contact de ses clartés. Ce modèle, c'est le Cœur de JÉSUS, foyer d'amour, à la fois embrasé pour Dieu et pour les hommes, Séraphin et Apôtre, Pontife et Victime. Et quels sont les vertus génératrices que le disciple devra s'efforcer de nourrir dans son cœur pour réaliser ce travail d'assimilation ? Le Sauveur lui-même daigne nous venir en aide dans cette importante recherche. « Apprenez de moi, dit-il, car je suis doux et humble de cœur. *Discite a me, quia mitis sum et humilis corde.* » O mon Maître ! cette humilité, n'est-ce pas le secret de votre amour pour Dieu ? cette douceur, n'est-ce pas le ressort de votre amour pour les hommes ?

Et quand, fidèles à cette invitation céleste, nous avons réalisé quelque commencement d'ébauche, capable d'attirer un regard bienveillant du Sauveur, aussitôt, nous appelant à la voie unitive, le voici qui nous crie : « *Præbe, Fili mi, cor tuum mihi.* Mon Fils, offrez-moi votre cœur, donnez-le moi (4) ! » — Mais, qu'en ferez-vous Seigneur ? Il est si froid, et vous êtes tout feu. — « *Accipiam vos ad me ipsum.* Je vous attirerai jusqu'au dedans de moi (5), » pour achever dans l'union ce que vous avez commencé dans l'illumination. C'est pour cela que mon Cœur a été ouvert par la lance du soldat, pour vous servir de retraite et de foyer central, où « vous soyez tous uns en moi, » comme en moi l'amour éternel et l'amour humain s'unissent dans ma personne divine, « comme la personne de mon Père et celle de son Fils sont un dans la nature divine, afin que vous soyez consommés dans cette union ineffable : *Ut omnes unum sint, sicut tu Pater in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint... ut sint consummati in unum* (6). »

Heureux, si dans ce colloque d'amour, toujours plus jaloux de nous unir au Cœur divin et de n'aimer que lui et en lui, nous parvenons à goûter quelque chose de ces échanges enflammés dont parle l'époux des cantiques (7) et dont les Mechtilde, les Gertrude, les Lutgarde, les Ide, les Hildegarde, les Marguerite-Marie ont savouré dès

1. Ps. L, 12. — 2. Matth. V, 8. — 3. Ibid. — 4. Prov. XXIII, 26. — 5. Joan. XIV, 3. — 6. Joan. XVII, 21, 23. — 7. Cant. IV, 9.

Digitized by Google

cette terre les suprêmes délices ! Heureux surtout, si fidèles imitateurs de la « Mère du bel amour » (1), écoutant avec avidité tout ce que le Cœur de JÉSUS dit au nôtre, « nous conservons toutes ses paroles dans notre cœur (2), » pour que, germes féconds, elles nous fassent progresser « de vertu en vertu et parvenir à la vision divine dans la patrie de Sion. »

« C'est ainsi », conclurons-nous avec l'éloquent et pieux cardinal Pie (3), « c'est ainsi, que le christianisme est vraiment la religion des cœurs, et que le culte du Cœur Sacré de JÉSUS est vraiment le sommaire substantiel de tout le christianisme. Celui qui habite au ciel une lumière inaccessible, voulant se rapprocher de nous, se proportionner à nous, se mettre à notre niveau, à notre portée, a pris notre nature, notre chair, il s'est fait homme, et, étant homme, il a eu un cœur. Et nous aussi, quoique sortis du néant, quoique pétris de boue nous avons reçu et nous portons en nous un cœur. Et voilà le Créateur et la créature, le ciel et la terre, cœur à cœur ! Et voilà toute la religion se résumant dans ce cœur à cœur de Dieu et de l'homme!

« Oh! disons-le avec l'Église, dans l'invitatoire d'un des plus anciens offices du Sacré-Cœur : *Deum erga nos apponentem Cor suum, venite adoremus :* Dieu, en la personne de JÉSUS son Fils, apposant son Cœur sur notre cœur, venez et adorons-le. »

D. L. J.

O ROMA FELIX !

—

Sous les arceaux glacés du cachot mamertin
Plus sombre que la nuit, étroit comme une bière,
Captifs, voués à mort pour leur foi, Paul et Pierre
Savourent, l'âme en feu, leur sublime destin.

—

Hérauts du Verbe, ils ont annoncé le Messie
Jusqu'au sein des palais du farouche Néron ;
Des lauriers du martyre ils vont ceindre leur front,
Et, Princes, de leur sang sceller leur dynastie.

—

Sans adieu, soutenus du baiser fraternel,
Par d'opposés chemins ils volent au supplice,
Trop heureux de s'offrir en commun sacrifice
Pour gagner l'univers au Fils de l'Éternel.

1. Eccli. XXIV, 24. — 2. Luc. II, 51.

3. Homélie prononcée à la messe pontificale célébrée pour la clôture d'une neuvaine au S. C. de J. en oct. 1870. *Œuvr. du card. Pie*, t. VI, p. 613. sq.

Digitized by Google

Sur la route d'Ostie, à genoux, Paul s'incline :
Son chef, frappé du fer, tombe et bondit trois fois [1] ;
Le front devers le sol, Pierre, expirant en croix,
Du Vatican consacre à jamais la colline.

—

Leur grande voix se tait ; mais sous terre, sans bruit,
Leur sang travaille... En vain, semant la calomnie,
L'enfer contre le germe arme la tyrannie :
Le grain mort envahit le monde de son fruit [2].

—

C'en est fait ! Brise-toi, Jupiter, vaine idole !
Ton égide a fini d'abriter le forum !
Rome naît au vrai Dieu ! La croix du labarum
Avec César vainqueur gravit le Capitole.

—

Tandis qu'Hélène épuise or, marbres et joyaux
Pour doter les saints lieux d'églises magnifiques,
Son fils, sur leur tombeau dressant deux basiliques,
Aux Apôtres martyrs rend des honneurs royaux.

—

Temples de Constantin, immortels sanctuaires !
Ravagés par le temps, par le fer, par le feu,
Toujours vous renaissez plus beaux sous le ciel bleu,
Dégagés des débris de vos sombres suaires !

—

L'un, dans l'aride plaine, étale aux yeux ravis
Son abside en émaux, son ciboire gothique,
Sa forêt de granit, son cloître romantique,
Ses dalles, pur miroir, ses somptueux parvis.

—

Sur un mont de palais, chant épique de pierre,
L'autre jusques au ciel dresse son dôme altier ;
Et sous sa nef immense, ouverte au monde entier,
Dorment les Papes-Rois, à l'ombre de Saint-Pierre.

—

O Princes Pierre et Paul ! Béni, le pèlerin
Qui peut de vos parvis franchir l'auguste enceinte
Au grand jour où l'Église à la mémoire sainte
De vos victoires voue un culte souverain !

1. La légende, consacrée par un des sanctuaires de *Saint-Paul aux trois fontaines*, rapporte que la tête décapitée de saint Paul fit trois bonds sur le sol, et qu'aux endroits marqués par chacun d'eux jaillirent aussitôt trois sources d'eau, d'une température graduée, allant se refroidissant. Ces trois fontaines, distantes l'une de l'autre d'environ 25 pieds, sont encore tous les jours l'objet d'une grande vénération.

2. « Granum frumenti..... si mortuum fuerit, multum fructum affert. » Joan. XII, 25, 26.

Digitized by Google

Béni, si l'âme pleine encore d'épouvante
A l'aspect des cachots témoins de vos douleurs,
Sur vos tombeaux semés de lampes et de fleurs
Il entend résonner cette hymne triomphante :

—

« *O Roma felix !* O Rome, heureuse cité,
Du sang de tels héros noblement empourprée,
Ce n'est point ton éclat, c'est leur gloire sacrée
Qui te fait surpasser l'univers en beauté (1)! »

D. L. J.

L'EUCHARISTIE.

IV. — Tradition catholique du dogme eucharistique.

DANS les articles précédents nous avons successivement considéré l'excellence, la préfiguration et l'institution divine de l'Eucharistie. Pour épuiser cette partie directement doctrinale de notre exposé, il nous faut jeter un coup d'œil sur l'histoire de la tradition catholique du dogme eucharistique depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours.

Sans nous arrêter davantage aux passages de saint Luc, qui nous décrivent les premiers chrétiens, au lendemain de la Pentecôte, « persévérant dans la doctrine des apôtres et dans la communication de la fraction du pain et dans les oraisons (2) », « se réunissant tous les jours dans le temple et rompant le pain dans les demeures (3) », textes qui nous montrent clairement le repas eucharistique, centre du culte nouveau ; — sans parler de l'organisation des agapes fraternelles, dont le service donna lieu à l'institution des diacres (4) et prêta plus tard aux abus que saint Paul flagelle dans sa première lettre aux Corinthiens (5) ; — sans même nous appesantir sur les expressions éloquentes dont l'Apôtre se sert pour décrire le mystère eucharistique (6), les dispositions qu'il requiert dans celui qui s'en

1. Strophe principale de l'hymne *Aurea luce (Decora lux)*, d'après l'ancien texte conservé dans l'office monastique :

O felix Roma, quæ tantorum principum
Es purpurata pretioso sanguine,
Non laude tua, sed illorum meritis
Excellis omnem mundi pulchritudinem.

2. Act. II, 42. — 3. Act. II, 46. — 4. Act. VII, 1, seq. — 5. I Cor. XI, 18 ssq.

6. Ibid, 23-26. Après les paroles de l'institution rapportées dans notre précédent article, saint Paul ajoute : « Quotiescumque manducabitis panem hunc et calicem bibetis, mortem Domini annuntiabitis, donec veniat. » *Ibid*, 26. Remarquons qu'au commencement de ce texte l'apôtre dit : « Accepi a Domino. » C'est N. S. lui-même qui l'a instruit du dogme eucharistique.

Digitized by Google

approche (1), le sacrilège de la communion indigne (2), le lien mystique qui résulte de la participation au corps et au sang du Sauveur, et l'horreur que le banquet sacré doit inspirer pour le culte des idoles (3) ; nous diviserons cette courte esquisse de la tradition du dogme eucharistique jusqu'à nos jours en trois grandes périodes. La première, période des saints Pères, ira depuis les premiers temps jusqu'à l'hérésie de Bérenger ; la seconde, période de la Scolastique, s'étendra jusqu'à l'origine du protestantisme ; la troisième, période moderne, embrassera les derniers siècles.

L'analyse de la première période fera l'objet du présent article.

1° PÉRIODE DES SAINTS PÈRES.

Le dogme eucharistique est si central, et les siècles des Docteurs de l'Église sont si abondants en productions de tout genre, qu'un volume suffirait à peine pour traiter au complet le sujet qui nous occupe. Pour ne pas nous perdre dans un véritable dédale d'allégations, groupons les documents en quatre grandes classes.

D'abord s'offrent à nous les formules des liturgies primitives, témoins sacrés et vivants de la foi pratique ; puis viennent les instructions doctrinales des pasteurs à leurs troupeaux. Outre ces deux catégories, que l'on peut appeler du for intérieur et qui embrassent toute la vie intime de l'Église dans ses croyances et dans son culte, il en est deux autres qui regardent davantage la vie publique, le for extérieur. Ce sont d'abord les arguments polémiques tirés par les Pères de l'Eucharistie contre les hérétiques, et ensuite les conséquences que les hérétiques eux-mêmes ont déduites par rapport à l'Eucharistie des erreurs fondamentales de leurs systèmes.

§ I.

Nous serons sobres d'allégations liturgiques, pour ne pas anticiper sur la partie de notre étude qui traitera directement des usages liturgiques touchant l'Eucharistie. Nous nous contenterons d'un passage de la liturgie alexandrine de saint Basile et d'un autre tiré des Constitutions Apostoliques. Voici la profession solennelle de foi

1. « Probet seipsum homo, et sic de pane illo edat et de calice bibat. » *Ibid.*, v. 28.

2. « Quicumque manducaverit panem hunc, vel biberit calicem Domini indigne, reus erit corporis et sanguinis Domini..... » « Qui manducat et bibit indigne judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans corpus Domini, etc. » *Ibid.*, v. 27, 29.

3. I Cor. x. « Fugite ab idolorum cultura .. Calix benedictionis cui benedicimus, nonne communicatio sanguinis Christi est ? et panis quem frangimus, nonne participatio corporis Domini est?... Quoniam unus panis, unum corpus multi sumus, omnes qui de uno pane participamus. » V. 14, 16, sq. cf. 20, 39.

Digitized by Google

que nous trouvons dans la première de ces sources, avant la communion des fidèles aux saints mystères. Le prêtre dit une première fois : « Le corps et le sang précieux de JÉSUS-CHRIST, Fils de Dieu. Amen. » Et le peuple répète : « Amen. » — Une seconde fois le pontife dit : « Le saint et précieux corps, et le vrai sang de JÉSUS-CHRIST, Fils de Dieu. Amen. » Et les fidèles reprennent : « Amen.» — Enfin le célébrant dit une troisième fois : « Ceci est vraiment le corps et le sang de l'Emmanuel, notre Dieu, Amen. » Et le peuple s'unit à cette troisième profession en redisant : « Amen. » — S'adressant ensuite à Dieu, le prêtre célèbre sa foi dans une longue et magnifique préface, qui débute par ces mots : « Je crois, je crois, je crois et professe jusqu'au dernier soupir, que c'est la propre chair vivifiante de votre Fils, Seigneur Dieu et notre Sauveur JÉSUS-CHRIST. Il l'a reçue de notre sainte Dame, Mère de Dieu et toujours Vierge Marie, et l'a rendue une avec sa divinité, sans mélange, ni confusion, ni altération... » Suit l'énumération des principaux mystères de la vie mortelle du Sauveur, et la profession se termine par ces mots : « Je crois que ceci est vraiment cette chair. » Et le peuple de répondre : « Amen (1). »

La liturgie copte de saint Basile (2) nous offre une formule à peu près semblable, de même que celle de saint Marc (3); la liturgie alexandrine de saint Grégoire (4) reproduit presque mot à mot celle que nous venons de citer ; les liturgies des Syriens Jacobites (5), de saint Jacques, frère du Seigneur (6) et de saint Xyste (7) ne sont pas moins éloquentes.

Ces formules se passent de tout commentaire. S'y arrêter pour en faire ressortir la force, serait les amoindrir, les affaiblir. En présence de telles affirmations, on ne peut que s'étonner de l'audacieuse impiété des novateurs du XVIe siècle ; mais on comprend d'autant

1. *Sac.* Corpus sanctum, et sanguis pretiosus JESU CHRISTI Filii Dei. Amen. *Pop.* Amen. — *Sac.* Sanctum, pretiosum corpus, et sanguis verus JESU CHRISTI Filii Dei. Amen. *Pop.* Amen. — *Sac.* Corpus et sanguis Emmanuelis, Dei nostri, hoc est vere. Amen. *Pop.* — Amen. — *Sac.* Credo, credo, credo, et confiteor usque ad ultimum spiritum, quod sit ipsa caro vivifica unigeniti Filii tui, Domini Dei et Salvatoris nostri JESU CHRISTI. Accepit ipsam ex sancta Domina nostra, Deipara et semper Virgine Maria : et fecit illam unam cum divinitate sua, non mistione, confusione, aut alteratione..... Credo eam ipsam vere esse. *Pop.* Amen. » Renaudot. *Liturg. orient. coll.* t. I, p. 83. sq.

2. Ibid., p. 20, sq. — 3. Ibid., p. 163. — 4. Ibid., p. 122, sq. — 5. Ibid., II, p. 25, sqq.

6. Voici dans la liturgie de saint Jacques le Mineur, la belle prière qui se chantait pendant la communion des fidèles : « Fratres mei, accipite corpus Filii, clamat Ecclesia ; bibite sanguinem ejus cum fide et canite gloriam : hic est calix quem miscuit Dominus noster super lignum crucis : accedite mortales, bibite ex ea, in remissionem delictorum. Alleluia, et ipsi laus, de quo bibit grex ejus, et puritatem consequitur. » *Ibid.* II, p. 42. Cf. *Les oraisons du prêtre*, p. 43.sq.

7. Cf. Les admirables prières que récite le prêtre au moment de la communion. *Ibid*, p. 141.

Digitized by Google

mieux la répugnance qu'éprouva longtemps leur chef avant de consommer ce sacrilège.

Ce que ces formulaires et prières disent éloquemment par eux-mêmes, nous le trouvons expressément confirmé dans les prescriptions des Constitutions Apostoliques. Voici, entre autres passages, comment elles décrivent l'ordre à garder en s'approchant de la sainte table : « Ensuite doit avoir lieu le sacrifice, pendant lequel tout le peuple se tient debout et prie en silence ; puis, le sacrifice achevé, chaque rang doit se présenter pour recevoir le corps du Seigneur et son précieux sang, s'avançant en ordre, avec crainte et respect, vers le corps de son roi (1). »

Les formules prescrites pour la distribution même de la sainte communion ne sont pas moins expressives.

En présentant l'hostie, l'évêque dit : « *Corpus Christi*, le corps du Christ » ; et celui qui le reçoit répond : « *Amen.* » De même le diacre dit, en présentant le calice : « Le sang du Christ, le calice de vie. *Sanguis Christi, calix vitæ* » ; et celui qui le reçoit répète : « *Amen* (2). » La communion terminée et le chant achevé, le diacre dit l'oraison suivante : « Nous qui avons reçu le précieux corps et le précieux sang du Christ, nous rendons grâces à celui qui nous a rendus dignes de participer à ses saints mystères, etc. (3). » La dignité de l'Eucharistie et le dogme de la présence réelle se trouvent encore éloquemment exprimés dans un autre endroit, où les Constitutions inculquent aux fidèles le respect envers les prêtres. « Si la parole divine prescrit au sujet des parents selon la chair : « Honorez votre père et votre mère afin d'être heureux » et « que celui qui maudit son père et sa mère périsse de mort, » à combien plus forte raison l'Écriture ne vous exhorte-t-elle pas à honorer et à aimer vos parents selon l'esprit, comme des bienfaiteurs et des envoyés de Dieu ; eux qui vous ont régénérés par l'eau, qui vous ont remplis de l'Esprit, vous ont allaités de leur parole, élevés dans la vérité, fixés dans le bien par leurs conseils, qui vous ont donné le corps de la rédemption et le précieux sang, vous ont absous de vos péchés et vous ont rendus participants de la très sainte Eucharistie (4) ? ... »

1. « Cumque oblatum fuerit, unusquisque ordo seorsum Dominicum Corpus, ac pretiosum sanguinem sumat, accedentes ordinate, ac cum reverentia et tremore, utpote ad corpus regis. » *Const. apost.* l. II, n. 57. P. G. I, p. 738. Tout ce chapitre est plein de détails intéressants sur lesquels nous aurons à revenir.

2. Ibid. l. VIII, n. 13, ib. p. 1110.

3. Et diaconus, quando qui psallit fecerit finem, pronuntiet : « Percepto pretioso corpore et pretioso sanguine Christi, agamus gratias ei, qui dignos effecit nos, ut participes essemus sanctorum ejus mysteriorum ; etc. » Ibid. n. 13, fin et 14 princ.

4. « Qui corpore salutari et pretioso sanguine vos dignati sunt, qui a peccatis absolverunt et sacrosancta Eucharistia fecerunt participes... » l. II, n. 33, p. 682.

Digitized by Google

Échos vénérables des temps les plus primitifs de l'Église, ces témoignages constituent un argument invincible en faveur de la croyance constante au dogme eucharistique, tel que nous l'avons exposé plus haut. Corroborés de l'autorité de tous les saints Pères qui ont fleuri depuis les âges apostoliques, ils deviennent plus lumineux encore et plus vivants.

§ II.

Le cadre restreint de ces pages ne nous permet que d'effleurer la présente matière. En présence d'un immense jardin aux parterres les plus émaillés, nous ne pouvons que glaner çà et là, et former un bouquet des fleurs les plus brillantes. Mais quel ordre suivre dans la manière même de les cueillir? Repasserons-nous en revue les noms les plus illustres dans leur succession chronologique, depuis les Ignace, les Irénée, les Justin, jusqu'aux Grégoire, aux Isidore et aux Bède, ou bien ramènerons-nous la doctrine constante des Pères à quelques points principaux? Le savant et pieux cardinal Franzelin fait l'un et l'autre dans les deux parties de la longue thèse qu'il consacre à cette étude dans son traité de l'Eucharistie (1). Nous tâcherons de combiner les deux systèmes en groupant autour des huit points doctrinaux énumérés par cet illustre théologien quelques passages choisis parmi les plus saillants.

1. Et d'abord, les saints Pères enseignent que dans l'Eucharistie les sens nous font voir de la matière, mais que la foi nous commande de croire fermement, suivant la parole de Dieu, que, sous les apparences de la matière, se trouve le corps véritable, le propre sang de Notre-Seigneur, le même corps né de la Vierge, mort sur la Croix. Écoutons le grand catéchiste qui a eu le don particulier de revêtir une doctrine profonde d'une forme claire, précise et aisément accessible aux petits, saint Cyrille de Jérusalem : « Puisque le Sauveur lui-même nous a révélé et dit de ce pain: Voici mon corps, qui osera encore douter? et puisque lui-même a affirmé et a dit: Voici mon sang, qui doutera jamais, disant que ce n'est point son sang?... Ne les considérez donc pas comme n'étant que du pain et du vin ; c'est le corps et le sang du Seigneur suivant son témoignage formel. Car bien que les sens vous présentent autre chose, la foi doit vous convaincre. Ne jugez pas l'objet d'après le goût, mais, consultant la foi, ayez la certitude absolue que vous avez reçu le corps et le sang du Christ ...» Et le saint Docteur conclut sa catéchèse en répétant : « Instruit et pénétré d'une foi robuste que ce qui paraît du pain,

1. *D. SS. Euch. Sacram.* th. VIII, p. 79 — 113.

Digitized by Google

n'est pas du pain, bien qu'au goût cela semble l'être, mais le corps du Christ, et ce qui paraît du vin, n'est pas du vin, malgré que le goût vous porte à le croire..., confirmez votre cœur... (1) »

Saint Jean Chrysostome, sans parler d'autres Pères, a des passages admirables où il développe la même pensée, spécialement dans sa 82me homélie sur saint Matthieu (2), où, après avoir exposé avec quelle foi les apôtres ont cru aux paroles de la Cène, il dit entre autres choses : « Faisons-en autant, en célébrant les mystères eucharistiques : ne regardons pas seulement ce qui tombe sous nos sens, mais attachons-nous aux paroles du Seigneur. Sa parole est infaillible, et nos sens se laissent aisément induire en erreur ; sa parole n'est jamais en défaut, nos sens se trompent souvent. » Ailleurs il insiste sur l'identité du corps du Seigneur dans son Sacrement et au ciel, ou dans sa passion (3).

***

2. Cette présence réelle du Seigneur sous les espèces, qui constitue la base du dogme, les saints Pères ne se contentent pas de l'affirmer, ils l'analysent, ils en expliquent le mode : le corps et le sang, unis à la divinité, le Christ tout entier se trouve intact sous chacune des espèces, suivant la belle expression de la préface de la messe gothique, où l'agneau est dit immolé tout vivant : « *qui nusquam moritur immolatus, semper vivit occisus* (4). » Quelle majesté dans

1. *Catech. myster.* IV, n. 1, 6, 9. P. G. t. 33, p. 1098, 1102, 1103, cf. *Catech. myst.* V, n. 7, ibid. p. 1114, sq.. Dans cette IVe catéchèse, aux n. 2 et 3, saint Cyrille compare le miracle des noces de Cana, à celui de la consécration. C'est là qu'il a ce passage justement célèbre : « Sicut Christiferi efficimur, corpore ejus, et sanguine in nostra membra distributo, juxta B. Petrum divinæ reddimur consortes naturæ. » Ib. p. 1099. Cf. S. Jac. Sarug. serm. 66, *de Passione Dom.*, où il est dit des Apôtres à la cène : « Edebant corpus ejus qui cum ipsis in mensa accubabat, et bibebant sanguinem ejus, cujus simul audiebant vocem doctrinæ, » etc. Ap. P. de Benedictis in Antirrhet, 2, c. 9, 12. — *Opp. S. Ephrem. Syr. Lat.* t. II, p. 46-50.

2. P. G. t. 57-58, 743.

3. Homil. 3, in Ephes. n. 3. P. G. 62, p. 27. Cf. Hom. 17 in Hebr. n. 3, etc. P. G. 63, 131, sq. Cf. S. Jean Damascène *De Fid. orthod.* l. IV, c. 13. P. G. 94, p. 1135, sqq.

Saint Augustin a condensé cette doctrine dans une phrase mémorable et qui, à elle seule, suffirait à faire justice de toutes les difficultés que les hérétiques tirent des écrits de ce grand Docteur contre le dogme eucharistique : « Ferebatur Christus in manibus suis, quando commendans ipsum corpus suum ait : hoc est corpus meum ; ferebat enim illud in manibus suis. » In Ps. XXXIII, serm. I, n. 10, serm. II, n. 2. P. L. 36-37, p. 306, 308.

4. Cf. la préface de la messe usitée au XIme siècle dans toute l'Église latine (P. L. 149, 1434), et ces paroles admirables, attribuées à saint André, dans la lettre des prêtres et des diacres d'Achaïe : « Omnipotenti Deo, ego omni die vivum offero sacrificium..... immaculatum agnum quotidie in altare crucis Deo offero, cujus carnes postquam fidelis populus comedit et sanguinem ejus bibit, immolatus agnus integer manet et vivus. — J'offre tous les jours au Dieu tout-puissant un sacrifice vivant. J'offre tous les jours à Dieu sur l'autel de la croix, l'agneau immaculé ; et après que le peuple fidèle a mangé sa chair et bu son sang, l'agneau immolé demeure intact et vivant. P. G. 2. p. 1227. Cf. *Franzelin*, p. 111.

Digitized by Google

ce passage saisissant de l'éloquent docteur de Syrie, saint Isaac le Grand: « J'ai vu la foi me présenter un calice avec de la liqueur; au lieu de vin, il contenait du sang, et au lieu de pain, elle me présenta un corps placé au milieu de la table de l'autel. Et elle me fit signe: « Mange sans crainte; bois, mon fils, sans te livrer à un examen indiscret... » Elle me montra le corps immolé, et, en plaçant une parcelle sur mes lèvres, elle me dit avec calme: « Vois ce que tu manges. » Et l'esprit me tendit une plume et me dit d'écrire. Je pris la plume et je traçai cette profession: Ceci est le corps de Dieu; de même je pris le calice, et je bus dans le festin de la foi, et voici que je sentis le calice exhaler l'odeur du même corps que je venais de manger. Et le témoignage que je venais de rendre touchant le corps, en disant qu'il était le corps de Dieu, je le rendis aussi touchant le calice, et je confessai que ce sang était le sang de notre Sauveur (1). »

***

3. Considérant plus avant la nature de la présence sacramentelle, les saints Pères proclament non seulement que le corps du Christ dans l'Eucharistie est le même que celui qui est à la droite du Père, mais qu'il est unique, indivisible, bien que présent par toute la terre.

Après avoir, dans la 37me catéchèse, montré la vertu du corps immortel du Christ pour donner à nos corps l'immortalité, saint Grégoire de Nysse se pose la difficulté suivante: « Comment peut-il se faire, que ce corps unique, que l'on distribue sans cesse par tout le globe à tant de milliers de fidèles, soit tout distinct en chacun d'eux et demeure cependant entier en lui-même? » Après une explication ingénieuse tirée de l'assimilation du pain et du vin à la substance du corps et du sang de celui qui le mange, le subtil docteur conclut que le Verbe unique de Dieu ne fait qu'étendre en quelque sorte la présence de son corps, partout le même, partout entier à cause de son union avec Dieu (2).

***

4. Du dogme eucharistique ainsi compris il suit manifestement que l'union qui s'opère dans la communion entre le fidèle et le Sauveur n'est pas seulement une union par la foi ou la charité, un simple lien affectif ou spirituel; mais que c'est une union physique, corporelle, un lien de véritable compénétration.

1. *Sermo de Fide.* Bibl. Or. Assemani, t. I, p. 220.

2. *Nyss opp.* t. II, p. 34-37. Cf. *de Resurrect.* Or. I. Ibid. p. 821 sq. V. tout le texte exposé dans Franzelin, p. 85 sqq. Ce passage est un des plus beaux de toute la tradition des Pères.

Digitized by Google

Nous devrions citer ici en entier un passage célèbre de saint Hilaire (1) argumentant contre les Ariens; mais nous préférons le réserver pour le paragraphe suivant où nous parlerons plus spécialement de la controverse avec les hérétiques.

Parmi les Pères grecs, Macaire Magnès a consacré de beaux développements à ce côté du dogme eucharistique (2). Mais de tous les docteurs celui qui a été le plus explicite à faire ressortir cette vérité est saint Cyrille d'Alexandrie. « De même, dit-il, qu'en liquéfiant au feu deux morceaux de cire et en les unissant on en forme un morceau unique; ainsi, par la participation du corps et du sang précieux du Christ, le Christ nous est uni et nous aussi nous sommes unis en lui (3). » Citons encore cette sentence expressive que saint Augustin, au livre sublime de ses *Confessions*, met dans la bouche du Sauveur: « Je suis la nourriture des hommes faits; grandis, et tu me mangeras; et tu ne me changeras pas en toi, comme tu transformes la nourriture en ta chair, mais tu seras changé en moi (4). »

D. L. J.

(A continuer.)

LA DATE DE LA SAINT-JEAN.

Solution d'un problème liturgique au IVe siècle.

Incertitude et ignorance en Orient relativement à la date de la Nativité de Jésus-Christ jusqu'à la fin du IVe siècle. — Introduction de la fête du 25 décembre à Antioche vers 378, probablement à l'instigation de saint Jérôme ; homélie de saint Jean Chrysostome à cette occasion. — Saint Jérôme lui-même ne parvient pas à la faire accepter en Palestine ; passage d'une de ses homélies à ce sujet. — Argument principal de saint Jean Chrysostome en faveur de la nouvelle fête : la date de la conception et de la naissance de saint Jean prise comme point de départ. — Quelques documents contemporains sur lesquels a pu se baser son argumentation, et leur valeur. — Conclusion.

C'ÉTAIT une grosse question, dans la seconde moitié du IVe siècle, que de savoir à quel jour placer la fête de la Naissance du Sauveur. Jusqu'alors, en Orient du moins, on ne s'en

1. *De Trin.* l. VIII, n. 13-17. P. L. 10 p. 245 sqq.
2. Galland. *Bibl.* t. III. p. 541.
3. In Joann. X. c. 2. P. Gr. 74-342.
4. « Cibus sum grandium, cresce et manducabis me : nec tu me in te mutabis, sicut cibum carnis tuæ, sed tu mutaberis in me. » *Confess.* l. VII c, 10. n. 16. P. L. 39, 2168. — Cf. ce beau passage de saint Chrysostome : « Quod angeli videntes horrescunt, neque libere audent intueri propter emicantem inde splendorem, hoc nos pascimur, huic nos unimur, et facti sumus unum Christi corpus et una caro. » *Hom.* 82 *in Matth.* n. 5. P. G. 58. 743.

Digitized by Google

était guères préoccupé. Saint Clément d'Alexandrie rapporte différentes opinions d'après lesquelles JÉSUS-CHRIST serait né le 19 ou 20 avril, ou encore le 20 mai : mais il témoigne à cet égard une sorte d'indifférence, et regarde la chose comme pure affaire de curiosité (1). Lorsqu'on agita sérieusement la question à la fin de l'ère des persécutions,le sentiment qui prédomina, surtout en Syrie et en Égypte, fut que le Christ était né le 6 janvier, et que c'était là le véritable objet de la Théophanie ou Fête des Lumières. Saint Épiphane alla si loin en ce sens, qu'il ne craignit pas d'assigner une autre date, celle du 6 novembre, au baptême du Seigneur (2). Plus respectueuse de la tradition, l'Église de Jérusalem continua à célébrer au jour reçu la grande scène du Jourdain ; mais elle y joignit de bonne heure la mémoire de la naissance du Christ, prenant trop littéralement le passage de saint Luc : *et ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta* (3). Dans d'autres Églises de l'Orient, il semble qu'on ne songeait pas à fêter la naissance même du Seigneur; on se contentait de solenniser sa manifestation du 6 janvier.

Cette incertitude étonnante relativement à un fait aussi considérable ne satisfaisait guères les esprits supérieurs de la société ecclésiastique de l'époque, surtout ceux qui avaient eu des relations spéciales avec l'Occident. De ce côté, en effet, il y avait accord parfait entre les Églises ; toutes célébraient la Nativité au 25 décembre, et l'usage paraissait immémorial, bien que saint Augustin s'abstînt de la comparer pour l'antiquité et l'universalité aux fêtes de la Passion, de la Résurrection, de l'Ascension et de la Pentecôte (4). Un premier écho de la tradition occidentale paraît dans un écrit attribué, mais peut-être à tort, à saint Athanase, où la date du 25 décembre paraît indiquer le jour de la naissance de JÉSUS-CHRIST (5). Peu à peu cette donnée fut acceptée de divers côtés à la fois. Son introduction dans l'Église d'Antioche inspira à saint Jean Chrysostome, alors aux débuts de sa brillante carrière oratoire, une homélie remarquable (6), dont on a cherché en vain à révoquer en doute l'authenticité. « Depuis longtemps, dit-il, je souhaitais « l'arrivée de ce jour. Il n'y a pas encore dix ans que nous connais- « sons le jour précis de cette solennité ; mais grâce à votre zèle, la

1. *Strom.* Lib. I, cap. 21, *Patr. gr.* t. 8, coll. 886-7. Εἰσὶ δὲ οἱ περιεργότερον...
2. *Hæres*, 51, *Patr. gr.*, 41, 935.
3. V. Côme l'Egyptien, *Topogr.* lib. v., *Patr. gr.*, 88, 198.
4. Épist. 54, *Patr. lat.*, t. 33, col. 200.
5. Athanas. *Fragment in Math. Patr. gr.*, 26, 1254.
6. *Homilia de Nativitate Dni, Patr. gr.*, t. 49, p. 351.

Digitized by Google

« voilà célébrée avec autant d'éclat que s'il nous était connu depuis « longues années. Il était reçu depuis longtemps des peuples occi- « dentaux, depuis la Thrace jusqu'à Gadès. » L'orateur ne dissimule pas l'opposition faite par certains membres de l'auditoire, et la division qui régnait encore au sujet de la fête récemment introduite ; il s'efforce de dissiper les préjugés à l'aide de divers arguments, dont le principal sera exposé plus loin.

Il est aisé de déduire de ces paroles de saint Jean Chrysostome l'époque vers laquelle la fête de Noël fut reçue à Antioche. Le discours en question fut prononcé suivant toute vraisemblance le 25 décembre 386 ; ce fut donc seulement en l'an 377 ou peu après (1) qu'on en entendit parler pour la première fois dans la capitale de la Syrie. Dans un autre passage de la même homélie, le saint nous fournit des détails sur la manière dont les fidèles d'Antioche et lui-même avaient eu connaissance de la date de la naissance du Christ : « Nous n'avons fait, dit-il, que nous en rapporter sur « cette question au témoignage de gens qui en possèdent une « connaissance exacte, et qui ont habité Rome ; c'est par les « fidèles de Rome que nous a été transmise cette indication. »

C'est le lieu d'émettre à ce propos une hypothèse assez intéressante. L'an 378, moins de dix ans par conséquent avant le discours précédent, saint Jérôme se trouvait à Antioche, et y recevait le sacerdoce des mains de l'évêque Paulin (2). N'est-il pas permis de considérer comme probable, que cet illustre personnage « qui avait « habité Rome », et avait certainement aussi « une connaissance « exacte » de la question, fut l'instigateur principal de l'innovation liturgique dont saint Chrysostome était si satisfait ?

Quoi qu'il en soit, on conçoit aisément quelle privation ce devait être pour les occidentaux, particulièrement pour Jérôme et sa légion de vierges, de voir l'Église même qui avait en garde le sanctuaire de Bethléem, célébrer le prophète David et l'apôtre Jacques au 25 décembre (3), en ce jour où les chrétientés d'Occident solennisaient par de pieux transports la naissance du Fils de Dieu. Parmi les œuvres connues du saint Docteur, un seul passage a trait à cette question : il se contente de nier l'opinion de « certains qui met- « taient la Nativité du Christ au même jour que l'Épiphanie (4) ». Mais ailleurs, dans un discours qui n'a jamais été publié sous son

1. V. Tillemont, *Hist. eccles.*, t. I. p. 420.
2. Tillemont, *Hist. eccles.*, t. XII, p. 51.
3. S. Côme d'Égypte, *loc. cit.*
4. *Comm. in Ezech.* lib. I; I, *Patr. lat.*, t. 25, col. 18.

Digitized by Google

nom, quoiqu'il soit bien de lui, il exprime librement sa manière de voir à ce sujet (1). En voici quelques passages : « Pensons-y, c'est « bien aujourd'hui que le Christ est né. D'autres veulent qu'il soit « né à l'Épiphanie ; nous ne condamnerons pas leur opinion, mais « nous suivrons ce qu'on nous a enseigné. Ce que je viens d'avancer, « ce n'est pas mon sentiment particulier, c'est l'avis des anciens. « Tout l'univers se prononce maintenant contre la pratique de « cette province. Vous me direz : Mais c'est ici que le Christ est « né : nous sommes sur les lieux mêmes, notre témoignage a plus « de valeur que celui des nations éloignées. Mais qui donc vous a « instruits ? Ceux qui étaient dans cette province, Pierre, Paul et « les autres apôtres. Vous les avez chassés, nous les avons reçus « chez nous. Pierre, qui fut ici avec Jean, qui fut ici avec Jacques, « nous a enseignés de la sorte en Occident. D'ailleurs, depuis les « guerres d'extermination dont elle fut le théâtre, cette province ne « peut plus être considérée comme représentant une tradition ininterrompue, à laquelle on puisse se fier... Tout cela, à l'adresse de « ceux qui nous disent : C'est ici que furent les apôtres ; ici fut « conservée la tradition véritable. Pour nous, nous affirmons que le « Christ est né aujourd'hui, et qu'il n'a été baptisé que quelques « jours plus tard, à l'Épiphanie. . . Nous en avons dit plus long que « nous ne pensions d'abord. Prêtons maintenant une oreille attentive à ce que va dire le pontife ; il suppléera à ce que nous « avons dû omettre. »

Jérôme n'eut jamais la consolation de voir son pieux désir réalisé par les fidèles de Palestine. Au milieu du VIe siècle (2), l'Église de Jérusalem s'obstinait encore à protester par son abstention contre l'usage qui avait dès lors prévalu en Égypte et dans presque tout l'Orient, relativement à la célébration de la naissance du Sauveur.

Toutefois, on le comprendra sans peine, l'autorité des occidentaux n'était guères suffisante par elle-même pour faire cesser l'opposition qui ne manqua pas de s'élever contre la nouvelle institution. Il fallait encore en ce point des arguments aux Grecs raisonneurs. Mais lesquels donner ? Saint Chrysostome disait bien que les Romains avaient l'avantage de pouvoir consulter les annales du dénombrement conservées par les soins de l'autorité : mais cette conservation même à la fin du IVe siècle était de sa part une simple supposition, qu'aucun document authentique ne pouvait confirmer.

1. Ce discours ne se trouve que dans les vieilles éditions de saint Jean Chrysostome, par ex. dans celle de Venise 1548, t. 2, p. 273 ; dans celle de Paris 1588. t. 2, p. 1089.

2. Cosmas, *loc. cit.*

Digitized by Google

Aussi comprit-il le besoin de recourir à un autre genre de raisonnement.

Voici donc le curieux procédé qu'il employa, et dont il nous fait part lui-même tout au long dans l'homélie sur la fête de Noël. Puisque, d'après l'Évangile, il y avait six mois qu'Élisabeth était enceinte lorsque le Verbe s'incarna dans le sein de la Vierge, il s'agissait évidemment d'établir d'abord la date de la Conception et de la naissance de saint Jean. Or, il ressort du texte sacré, que Zacharie reçut l'heureuse nouvelle de la conception de Jean, alors qu'il remplissait sa fonction dans le temple. D'un autre côté l'Écriture nous fait savoir que le grand-prêtre ne pouvait pénétrer dans le Saint des Saints qu'une fois l'an, à la fête des Tabernacles, c'est-à-dire vers la fin de septembre. Jean fut donc conçu à la fin de septembre, et naquit dans les derniers jours de juin. Quant au Christ, il est clair qu'en comptant six mois depuis la fin de septembre, nous arrivons à la fin de mars comme date de sa conception ; sa naissance par conséquent doit avoir eu lieu à la fin de décembre.

L'argument longuement développé était néanmoins, il faut l'avouer, des moins heureux. D'abord saint Luc ne dit nullement que Zacharie était entré dans le Saint des Saints, mais seulement dans le temple pour offrir les parfums à l'heure ordinaire. Ensuite personne assurément ne voudrait soutenir aujourd'hui que Zacharie doive être compté parmi les grands-prêtres des Juifs. Il faut cependant le pardonner à saint Jean Chrysostome; plusieurs autres Pères, tels que saint Augustin, saint Ambroise et le vénérable Bède sont bien tombés dans la même erreur ; et saint Jérôme lui-même semble n'en avoir pas été exempt. Voici en effet ce qu'il dit à ce sujet dans un de ses discours dont nous n'avons malheureusement qu'une traduction d'origine inconnue : « Nous l'apprenons par l'écriture des Hébreux ; « de plus, jusqu'à ce jour on fait mention de Jean parmi les noms des « prêtres, Jean est nommé au rang des pontifes... L'évangile même « applique à son père Zacharie des expressions qui ne conviennent « proprement qu'aux princes des prêtres, c'est-à-dire aux pontifes (1). »

Quelle était cette « écriture des Hébreux », à laquelle en appelait saint Jérôme ? D'après un récit très peu digne de foi, saint Cyrille de Jérusalem aurait écrit à l'évêque de Rome Jules, pour lui exposer les difficultés sérieuses qu'il y avait à célébrer le même jour la

1. « Sed et nos legimus in Evangelio secundum Lucam de genere illum fuisse sacerdotali, fuit, inqui sacerdos Zacharias nomine, et iste *in vice sua*. Hoc autem proprie non deferebatur nisi principibus sacerdotum, hoc est pontificibus. » (ap. Chrysost. *Opp.* edit. Venet. t. II, p. 263.)

Digitized by Google

Nativité à Bethléem, et le Baptême sur les bords du Jourdain. Il le priait par conséquent de vouloir bien se procurer les documents nécessaires, et d'indiquer ensuite le jour exact de la naissance du Christ. Au reçu de la lettre, Jules rassemble tous les écrits des Juifs apportés jadis par les Romains vainqueurs, et précisément dans un écrit de Joseph le chronographe, trouve que c'est au septième mois, à la fête des Tabernacles et le jour de l'Expiation, que l'Ange avait apparu à Zacharie, et qu'Élisabeth avait conçu miraculeusement. L'évêque romain fait faire des calculs de comparaison entre les mois romains et ceux des Hébreux, et en conclut que Jean ayant été conçu le 23 septembre, sa nativité doit être assignée au 25 juin, et par suite la naissance du Sauveur au 25 décembre. Dès lors, dit l'archevêque Jean de Nicée (1), auquel nous devons ce récit, l'Église romaine commença à célébrer l'anniversaire de la Nativité au 25 décembre, usage qu'elle transmit successivement à toutes les Églises.

Dans ce récit, tout légendaire qu'il est, nous voyons de nouveau mentionnées « les écritures des Hébreux ». De plus, le calcul imaginé pour fixer la date de la Saint-Jean, et par suite celle de Noël, est précisément celui qu'a suivi l'orateur d'Antioche. Toute cette similitude de procédés démontre assez clairement l'existence de quelque traité sur la question, lequel, colporté vers cette époque dans les Églises d'Orient, rencontra partout un accueil au-dessus de son mérite. Quant à préciser la nature de cet écrit, ce serait un travail difficile, sinon impossible. Mais nous avons dans les vieilles éditions de saint Jean Chrysostome (2) une pièce fort curieuse, remontant évidemment à une haute antiquité, et où se trouve encore plus longuement exposé le raisonnement fameux, auquel les deux jours du 24 juin et du 25 décembre doivent une partie de leur gloire.

Un manuscrit d'Oxford de la fin du Xe siècle la donne sous ce titre assez diffus : « *De nativitate dñi et iohannis baptiste. et conceptionis. de solestitia et æquinoctia conceptionis et nativitatis dñi ñri ihu xpi et iohannis baptistæ.* » L'auteur du traité commence par dire que personne avant la venue du Christ n'était à même de comprendre les mystères des solstices et des équinoxes ; bien que Moïse et Zacharie en eussent déjà parlé. Ce Zacharie est, d'après lui, celui qui fut tué par les Juifs « *inter ædem et sacrarium* ». Il démontre que le mois de mars, appelé par lui « *mensis frumentariæ* »

1. V. Bolland. *Propyl. Maii, Paralipomena*, p. 24.
2. Edit. Basil. *Froben.* 1530, t. II, p. 536. Edit. Paris. 1588, t. II, p. 1082.

Digitized by Google

devait être considéré comme le premier de l'année, et à ce propos il s'emporte contre la perfidie et l'orgueilleuse méchanceté des Juifs qui, au mépris de cet usage indiqué par la loi, commencent leur année en septembre, époque aussi à laquelle ils élisent leurs magistrats, « *quos arcontas vocant* ». Il parle ensuite de la fête juive de septembre appelée par eux *metellitis* ou *scenopegia*, instituée selon lui, en souvenir de la délivrance des Ninivites, et prouve par le même argument déjà connu du lecteur, que la Conception de saint Jean coïncida avec cette fête. « Tout cela, dit-il, s'accomplit « avant l'an premier de l'empereur Tibère, au mois de septembre, « le VIII des calendes d'octobre, au lever de la onzième lune. Plus « tard, en la neuvième année de son règne, Tibère fit faire des calculs « astronomiques, dont le résultat fut que l'équinoxe d'automne « coïncidait précisément avec cette date du VIII des calendes « d'octobre. » Il s'aventure alors à ce propos dans les explications mystiques exposées si souvent et avec tant de prédilection par saint Augustin au peuple d'Hippone. Naturellement son but est de déduire de sa première date trouvée, celle de la Conception du Christ, qui se trouve, elle aussi, coïncider avec l'équinoxe, le VIII des calendes d'avril, jour qui fut également celui « de la Pâque de la Passion » du Sauveur. Le traité se termine par des particularités curieuses relatives à chacun des quatre jours, marqués par les deux équinoxes et les deux solstices, les deux conceptions et les deux naissances. Le 24 septembre, les Juifs allumaient un grand nombre de lampes, ce qui rappelait la parole du Christ à leurs pères : « Il était une lampe brûlant et éclairant à la fois, et vous avez voulu un moment vous réjouir à sa lumière. » En ce même jour, on voyait les enfants courir çà et là en répétant maintes fois : « *Lucrum!* » Enfin c'était le temps où les anciens fermiers faisaient place aux nouveaux, les baux cessant à cette époque. Quant au 24 juin, on l'appelait « *lampas* » ; et c'est le même mois où Jean naquit et fut décapité. L'équinoxe de printemps, décrit en longues phrases où l'enflure l'emporte sur l'inspiration poétique, est également accompagné de coutumes caractéristiques. Une foule de gens s'en va criant : *Exite, pueri, in campum mense martio.* « J'en ai entendu d'autres, ajoute l'auteur de cette pièce singulière, qui disent : *Martius in campo*, et quelquefois : *Martius post focum.* Il va sans dire que tous ces détails sont relevés et appliqués d'une façon mystique à la chronographie liturgique si laborieusement inventée. Le traité se termine par l'assignation des deux dates de la circoncision de Jean au 1er juillet, et de celle du Christ au 1er janvier ; à cette

Digitized by Google

dernière époque il y avait changement de bail comme à l'équinoxe d'automne. »

***

La conclusion de toute cette étude, c'est qu'on ne peut avancer rien de bien certain, relativement aux jours exacts de la naissance de saint Jean et de Notre-Seigneur. Assurément la tradition occidentale est unanime et imposante ; mais en présence de l'ignorance complète et des contradictions des témoignages orientaux, elle perd considérablement de sa force ; et tous ces calculs mystiques, toutes ces coïncidences ménagées d'une façon si séduisante donnent assez lieu de craindre que, suivant les conjectures fondées d'autorités respectables (1), les deux dates célèbres du 24 juin et du 25 décembre n'aient été choisies à dessein, apparemment dans le but de remplacer par des anniversaires liturgiques les fêtes païennes dont ces deux époques de l'année étaient l'objet chez les Romains. Dieu a permis que le fait se représentât plus d'une fois dans la fixation de certaines fêtes du cycle : le regard scrutateur du critique éprouve un plaisir innocent à en rechercher les origines parfois curieuses ; mais à côté, l'œil de la foi s'élève, et admire respectueusement les dispositions supérieures de la Providence établissant et développant au cours des âges des harmonies saisissantes entre le monde physique et la sphère mystérieuse où se meuvent les âmes.

D. G. M.

UN CONFESSEUR DE LA FOI AU XVIe SIÈCLE. — LE DERNIER ABBÉ DE WESTMINSTER.

AU centre d'un des principaux quartiers de Londres, sur la rive gauche de la Tamise et en face du grandiose édifice du Parlement anglais, s'élève un autre monument plus majestueux encore, dont le nom seul rappelle tout le passé politique de l'Angleterre, au même titre que celui de Cantorbéry résume son passé religieux, *Westminster-abbey*. Les siècles se sont écoulés et l'église de la vieille abbaye subsiste toujours, comme un témoin des âges de foi catholique. Malgré la profanation de cette enceinte vénérable, livrée au culte protestant, les pierres elles-mêmes parlent encore, et le voyageur catholique qui la visite, pour peu qu'il veuille jeter un regard attentif sur ce qui l'entoure et se rendre compte de ces souvenirs, n'a pas de peine à se sentir dans le domaine de ses

1. V. Bolland. au 24 Juin, tom. V, 604 et Dr Sepp., *Jésus-Christ;* V. *le Noël des Nations*, etc.

Digitized by Google

ancêtres. La vue du tombeau de saint Édouard le confesseur, conservé aujourd'hui à titre de monument historique, lui rappelle que ce fut ce prince qui jeta les fondements du premier temple destiné à remplacer la modeste église élevée par saint Dunstan, à l'endroit où trois siècles auparavant, l'évêque saint Mellitus de Londres avait érigé un monastère en l'honneur du prince des apôtres. Les stalles, la chapelle de Saint-Benoît, les restes d'autels mutilés lui disent que sous ces voûtes profanées qui retentissent du bruit de ses pas, ses pères ont prié, et que les premières hymnes qui de ce chœur se sont élevées vers le ciel, furent celles des fils de saint Benoît, descendants des apôtres de l'Angleterre et toujours enfants dévoués et fidèles de la sainte Église catholique romaine. Il nous serait doux de nous reporter vers les heureux temps où l'erreur n'avait pas encore divisé en deux camps la noble nation anglaise, gagnée à la foi du Christ par des moines romains, vers ces jours bien éloignés déjà où l'unité de la prière liturgique n'était que l'expression de l'unité de la foi ; ces souvenirs consolants auraient pour nous d'autant plus de charme, qu'ils forment une des plus belles pages des annales bénédictines. En ce moment un autre souvenir captive davantage notre attention ; et, pour être plus rapproché de nous et plus triste dans son dénouement, il n'en reste pas moins une des gloires les plus pures de notre saint ordre : nous voulons parler de ce jour douloureux, où les moines durent laisser s'éteindre, pour jamais peut-être, la prière catholique sous les voûtes de Westminster.

Reportons-nous à trois siècles en arrière. Nous sommes au soir du 22 novembre 1556 et les cloches de l'abbaye, lançant vers le ciel leurs notes joyeuses, convoquent les fidèles à l'office des Vêpres. Les murs de l'église abbatiale, dans laquelle on a replacé de tous côtés les signes du culte catholique, disparaissent sous les riches draperies que la reine Marie vient d'y envoyer ; une foule nombreuse envahit les vastes nefs. Devant les rangs pressés des fidèles, quatorze moines, revêtus de l'antique livrée de leur ordre, se dirigent vers le chœur ; à leur tête s'avance le doyen de Saint-Paul, portant, lui aussi, la coule monastique. La vue de cet habit trop longtemps proscrit, la joie de pouvoir contempler de nouveau les cérémonies grandioses du culte catholique dans toute leur pompe au sein de la vieille basilique monastique, font tressaillir le peuple fidèle qui en avait été privé depuis plus de vingt ans. Que signifie ce spectacle inattendu ?

Les jours de persécution sont passés, et sur un bill du parle-

Digitized by Google

ment, les moines bénédictins, chassés de leur monastère par ordre de Henri VIII, reprennent possession de leur demeure séculaire, et les catholiques viennent saluer en eux les confesseurs de l'ancienne foi. Bientôt les puissants accords de l'orgue préludent au chant des vêpres, et les accents joyeux empruntés au Roi-Prophète réinaugurent le service quotidien de la louange divine.

Désormais Westminster-abbey va reprendre sa place dans la vie religieuse et sociale de l'Angleterre, son abbé va siéger de nouveau au parlement ; ses cloîtres déserts se repeuplent de moines, et la vieille métropole monastique semble devoir devenir, sous la direction de son nouvel abbé, le point de départ d'une restauration de l'ordre bénédictin. Confiée aux mains d'un homme universellement estimé et doué des plus grandes qualités de l'esprit et du cœur, l'abbaye se relève sous les auspices les plus favorables, et le nom de Jean Feckenham (1) fait rejaillir sur elle le vif éclat dont il rayonne lui-même.

Né de parents pauvres, dans une chaumière voisine de la forêt de Feckenham, au comté de Worcester, Jean Howman avait, par ses heureuses inclinations pour la vertu et son vif désir de l'étude, attiré sur lui l'attention du curé de la paroisse et obtenu son admission dans l'abbaye bénédictine d'Evesham. Lorsqu'il eut atteint l'âge de dix-huit ans, il fut envoyé par son abbé, à Glocester-Hall, à Oxford, où les jeunes moines de l'abbaye, retirés dans un quartier particulier, se préparaient à prendre leurs grades académiques. Ses études terminées, Jean Feckenham fut rappelé, mais hélas ! ce n'était que pour être un douloureux témoin, le 17 novembre 1535, de la suppression violente de son monastère, par le roi Henri VIII. N'ayant pour tout avoir qu'une modeste pension de cent florins, le jeune moine retourna à Glocester-Hall, où nous le retrouvons en 1537 comme étudiant, et en 1539, en qualité de chapelain de l'évêque Jean Bell de Worcester et admis à commenter les sentences. D'Oxford il passa à Londres, où il fut attaché au service de l'évêque Bonner jusqu'en l'année 1549.

1. Ouvrages à consulter : Wood : *Athenæ oxonienses.* London, 1721 (2 édit.) vol., 1, p. 221; Ziegelbauer. *Hist. rei litt.* O. S. B. t. III, 357-360; Oliver. *Collections illustrating the history of the catholic religion in the counties of Cornwall...* London. 1857, p. 514-516 ; Weldon : *Chronological notes containing the rise, growth and present state of the english congregation.* Stanbrook, 1881. p. XVIII-XXI, 31 ; Pitsoeus; Destombes: *La persécution religieuse en Angleterre sous Élisabeth et les premiers Stuarts.* Lille, Desclée. 1883. t. 1, passim. Le numéro de juillet 1882 de la « *Downside Review* » contient un intéressant poème : in laudem Joannis Feckenham O. S. B. (p. 430-433) extrait d'un manuscrit de Londres (Harleian 3258 fol. 45-46. XVIIe siècle), composé peut-être par le célèbre bénédictin anglais William Gifford (Dom Gabriel de Sainte-Marie).

Digitized by Google

Cependant la persécution sévissait contre les partisans de l'ancienne foi catholique, et Feckenham se faisait remarquer par sa grande habileté, son attachement inébranlable aux croyances romaines. Une défense vigoureuse du jeûne quadragésimal et un écrit polémique contre les protestants, lui valurent bientôt, de la part de Cranmer, la réclusion à la Tour de Londres. Une démarche de Sir Philippe Hobbie, acquéreur de l'ancienne abbaye d'Evesham, lui procura un élargissement provisoire, pour lui permettre de disputer publiquement avec les hérétiques. Aussi savant que zélé, l'humble et généreux fils de Saint-Benoît ne craignit point d'entrer ouvertement en lice dans sept disputes solennelles, dont l'histoire a conservé le souvenir. La première eut lieu dans l'hôtel de Savoie, à Londres, demeure du comte de Bedford ; la seconde, dans la maison de Sir William Cécil, à Channel-row ; la troisième, dans celle de Sir Jean Checke, aux Carmes. La vigueur et l'habileté dont il fit preuve dans la défense de ses thèses, valurent à Feckenham l'honneur de poursuivre le cours de ses disputes dans le comté de Worcester, où il possédait un bénéfice. La première de cette nouvelle série de disputes eut lieu dans l'ancienne abbaye de Pershore, lors d'une visite de Hooper, pseudo-évêque de Worcester. Feckenham lui répondit avec tant de science et le serra de si près dans sa puissante argumentation, que son adversaire fut forcé de se déclarer satisfait. On signale une autre controverse publique, qu'il tint dans la cathédrale de Worcester, contre Jean Jewell de Salisbury. Un adversaire de telle force était dangereux pour des lutteurs d'une aussi mauvaise foi, que l'étaient les réformateurs anglais. Aussi, malgré son triomphe, Feckenham, accusé d'attachement aux anciennes croyances, se vit reconduit à Londres, et emprisonné de nouveau à la Tour.

Le vaillant défenseur de la vérité gisait encore dans cette prison, quand la reine Marie prit possession du trône d'Angleterre, laissé vacant par la mort d'Édouard VI. Cet avènement marqua pour Feckenham non seulement l'heure de la délivrance, mais en récompense de sa fidélité à l'Église, la reine en fit son chapelain, et le 10 mars 1554, le nomma doyen de Saint-Paul de Londres. Les dignités ne firent que donner un nouveau relief à l'attachement de l'ancien bénédictin aux croyances catholiques. Sa science, sa piété, sa charité et son humilité le firent chérir de tous ceux qui eurent le bonheur de le connaître. Au commencement de 1556 l'université d'Oxford lui conféra le titre de docteur en théologie et, à la fin de cette même année, c'est sur lui que tomba le choix de la reine Marie pour restaurer le communauté monastique de Westminster-abbey.

Digitized by Google

Après avoir repris possession de l'église abbatiale, le 22 novembre 1556, Jean Feckenham fut sept jours plus tard installé comme abbé et revêtu des insignes pontificaux, en présence du cardinal Pole, de plusieurs évêques, du Lord-trésorier et d'un grand concours de peuple. Grâce au dévouement du nouveau prélat, Westminster compta bientôt vingt-huit moines, animés de l'ancien esprit bénédictin et entièrement dévoués au maintien des vénérables traditions de l'ordre. Un des premiers soins de Jean Feckenham fut de rendre le corps de saint Édouard à la vénération des fidèles et de remettre sa châsse à l'endroit où elle se trouvait lors de la suppression du monastère. Il songeait même à restaurer l'antique et célèbre abbaye de Glastonbury, et, dans ce but, il avait permis à quatre des anciens moines de cette abbaye, retirés à Westminster, d'adresser une pétition au Lord-chambellan (1). Son activité s'étendait aussi en dehors de son monastère. Lors du rétablissement du culte catholique par la reine Marie, l'abbé de Westminster employa le grand crédit dont il jouissait auprès de la princesse, pour arracher à la mort ou à la prison plusieurs gentilshommes protestants et pour intercéder en faveur d'Élisabeth elle-même, que des menées coupables exposaient aux rigueurs du pouvoir (2). Cette franchise du zélé prélat lui attira pour quelque temps la disgrâce de Marie, mais lui valut de la part d'Élisabeth l'expression d'une reconnaissance qui hélas ! ne devait être que de bien courte durée.

La mort prématurée de la reine Marie (17 novembre 1558) fut le signal d'une nouvelle ère de troubles pour l'Église d'Angleterre, encore sous le coup des commotions violentes des règnes de Henri VIII et d'Édouard VI. L'abbé de Westminster ne se berça point d'illusions dans l'oraison funèbre qu'il prononça au service de la reine Marie et il laissa un libre cours à ses tristes pressentiments. Choisissant pour texte ces paroles de l'Ecclésiaste « *Laudavi mortuos magis quam viventes sed feliciorem utroque judicavi qui necdum natus est* » (IV. 2-3), il terminait en souhaitant à la nouvelle souveraine un règne prospère et tranquille, et ajoutait cette phrase significative : « Et maintenant cessons de parler de ces deux nobles dames et, considérant les dangers quotidiens de mort, recueillons-nous et sachons-nous préparer à mourir (3). »

L'astucieuse Élisabeth ne tarda pas à dévoiler ses sinistres projets d'abolir le catholicisme ; le choix de ses ministres, la faveur dont

1. Cf. Weldon. l. c.

2. Hallam, *Constit. history of England*. London 1863. t. I, p. 118.

3. *A sermon on the death of Queen Mary*. British Museum. Mss. Cotton. *Vesp*. D, XVIII, fol. 94. ap. Weldon p. XX.

Digitized by Google

les réformés jouissaient à la cour, sa conduite privée elle-même, malgré d'hypocrites apparences, en étaient un indice manifeste. Le jour approchait où les rares monastères, rétablis par la reine Marie, allaient de nouveau sombrer dans une dernière et plus terrible tourmente. L'orage épargnerait-il Westminster? Élisabeth l'aurait voulu, car elle avait encore conscience de la dette de reconnaissance qu'elle avait contractée envers Feckenham, et supprimer l'abbaye, c'était s'attaquer au vénérable abbé lui-même. Il entrait d'ailleurs dans ses vues « de conserver un ordre religieux, qui, en adoptant la réformation, donnât à son simulacre d'église une apparence d'observation des conseils évangéliques. Un jour donc, un messager de la reine se présente à la porte de l'antique abbaye. C'était peu de temps avant qu'Élisabeth y vint elle-même recevoir l'onction royale et la couronne. Feckenham, à qui l'envoyé avait ordre de s'adresser, était occupé à planter dans les jardins du monastère des ormeaux, qui y subsistèrent plusieurs siècles. « L'homme de Dieu, dit son biographe, songeait sans doute à cette autre plantation, spirituelle et céleste, recommencée cinq ans auparavant, et qui paraissait de nouveau menacée par une affreuse tempête. » Son travail terminé « l'abbé suit le messager au palais, où la reine lui propose d'adopter avec ses frères la réforme qu'elle a résolu d'établir en Angleterre: le premier siège du royaume, l'archidiocèse de Cantorbéry, serait le prix de sa soumission aux royales volontés. Un refus modeste et énergique fut la réponse de Feckenham (1). » La reine n'insista pas, car elle vit bien, ajoute un autre auteur, qu'il lui serait plus facile d'arrêter le soleil que d'amener le courageux abbé à trahir sa conscience (2). Dès ce moment le sort de Westminster était décidé; ce fut un arrêt de mort.

La lutte allait commencer entre la reine hérétique et ses sujets catholiques, qui malgré les efforts de Henri VIII, et la persécution déjà longue formaient encore les deux tiers de la nation; dans ce combat suprême livré pour la défense des droits de l'Église, les évêques faisaient preuve d'un courage admirable (3). Pour obtenir du parlement le vote de ses lois iniques, Élisabeth devait assurer à ses partisans la majorité dans les chambres, et, pour atteindre ce but, elle ne craignit point de recourir à des manœuvres déloyales que les historiens protestants eux-mêmes sont obligés de désavouer.

1. Destombes I, p. 63; cf. Wood et Ziegelbauer, l. c.
2. Oliver, p. 516.
3. Lettre du comte de Feria (4 avril 1559) au roi Philippe II ap. *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous Philippe II*, par Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 491.

Digitized by Google

Des menaces adressées aux shérifs influencèrent les élections de la chambre des communes, et, tandis qu'on éloignait les catholiques des fonctions publiques, on faisait entrer cinq protestants à la chambre des Lords.

La séance d'inauguration du Parlement (25 janvier 1559) donna la preuve la plus évidente des intentions d'Élisabeth ; un mois plus tard, la chambre des Lords recevait un bill émané du ministère et proposant la reconnaissance de la suprématie spirituelle de la cour et partant la rupture avec Rome. La lecture de ce document souleva la plus vive indignation parmi les catholiques; le vénérable archevêque d'York fit entendre une énergique protestation contre le schisme dont on menaçait de nouveau l'Angleterre, et tous les évêques présents, l'abbé de Westminster et un certain nombre de Lords donnèrent une pleine adhésion à ses éloquentes paroles.

En présence de cette opposition, Élisabeth et ses ministres crurent qu'il y aurait du danger à engager une lutte ouverte et immédiate sur le terrain religieux, et ils eurent recours à la ruse. La reine établit que des conférences entre catholiques et protestants auraient lieu dans l'église de Westminster sur trois questions de discipline et de dogme. Trois évêques, l'abbé deWestminster et trois docteurs en théologie, avaient été désignés par les catholiques ; mais la violence de la reine et la déloyauté de ses ministres rendirent inutile cette réunion qui se termina par l'emprisonnement des évêques de Lincoln et de Winchester et par l'application de mesures rigoureuses à l'égard des autres défenseurs de la foi (1). »

Peu de temps après le livre de *Common-prayer* était présenté au vote du Parlement. Les protestations de l'épiscopat s'élevèrent plus énergiques que jamais, mais demeurèrent sans résultat aucun, car les partisans d'Élisabeth étaient résolus à se courber servilement sous la volonté royale. Le bill du schisme allait être soumis au scrutin,quand un homme se leva du sein de l'assemblée;c'était l'abbé

1. Dans la deuxième session, Lord Bacon, chancelier de la reine, avait empêché les catholiques de répondre aux objections faites par les protestants à la fin de la première, et voulait, sur l'ordre d'Elisabeth, que l'on passât immédiatement à la discussion du second point Les catholiques refusèrent de subir cette injustice. Seul, l'abbé de Westminster, par esprit de conciliation, et tout en donnant raison aux membres de l'épiscopat, s'offrit à répondre à ce que les hérétiques proposeraient sur le second point, mais ceux-ci refusèrent de parler en premier lieu, et les conférences furent violemment interrompues. «El abad de Westminster, dit l'ambassadeur Feria dans une lettre au roi Philippe II, dixo que, aunque los obispos tenian mucha razon en lo que dezian y se les hacia agravio en forzarlos a pasar al segundo articulo, no viniendo ellos prevenidos sino para tratar del primero, todavia por obedecer a lo que la Reyna mandaba, el ofrecia de responder a lo que los adversarios propusiesen en el segundo articulo, lo cual, aunque los otros no lo aprobaron, todavia pasaran por ello si los ereges propusieran ». (*Relations politiques*, t. I. p. 490).

Digitized by Google

de Westminster. Sa science, ses vertus, ses mérites lui avaient conquis tous les cœurs. Feckenham, on le savait, était un ardent défenseur de la foi catholique, et l'on ne pouvait douter que s'il prenait la parole dans un moment si solennel, c'était pour venger une dernière fois peut-être ses augustes croyances, qui pendant des siècles avaient fait l'honneur de l'Angleterre. L'émotion dut gagner le vénérable abbé quand, à la vue de cette assemblée qui allait décider de l'avenir religieux de sa patrie, il comprit que ses paroles ne seraient peut-être que la suprême protestation des catholiques anglais. Il parla, et dans une vigoureuse allocution il montra aux membres de ce Parlement avili, que la religion qu'on voulait leur imposer n'était pas celle de JÉSUS-CHRIST, ni celle de leurs pères ; il leur rappela que Rome était le centre de l'unité catholique, que seule la religion catholique a toujours été une et invariable, et que loin de rompre les liens qui unissent les fidèles à leurs princes temporels, c'est elle encore qui peut assurer à la royauté ses sujets les plus obéissants et les plus fidèles.

« L'assemblée écouta le vénérable Feckenham avec le respect que commandaient sa vertu, sa science et son âge ; mais sa parole ne put ramener les esprits. Poussés et dirigés par les confidents de la reine et de son conseil secret, les principaux membres des deux chambres y réglaient toutes les volontés et les faisaient mouvoir à leur gré. Avertissements, protestations, résistances, tout fut inutile ; et le livre que rejetaient tous les évêques et une grande partie du clergé, fut imposé à la nation par une assemblée de laïques, déjà protestants dans le cœur. La nouvelle liturgie, avec ses erreurs, fut soumise au scrutin (28 avril 1559), et la faible majorité de trois voix décida du culte et de la religion de l'Angleterre (1). »

Ce fut la dernière fois qu'un abbé de Westminster parla au Parlement anglais ; le 12 juillet, au lendemain de la Saint-Benoît d'été, les bénédictins reçurent l'ordre de quitter leur monastère. Ce coup frappa au cœur le vénérable abbé, qui voyait s'évanouir à jamais la douce espérance de rétablir son ordre dans sa patrie. Désormais la voix des fils de Saint-Benoît allait cesser de retentir sous les voûtes de Westminster, et, si les psaumes du roi-prophète devaient encore s'y faire entendre, ce n'était plus dans la langue de Rome, ni sur les lèvres des prêtres de l'Église-Mère. Quelles douleurs mortelles pour

1. Destombes. p. 7. Lo del decir los officios en ingles y quitar la misa paso por tres votos mas en la Camera Alta y con contradezillo mucho los obispos y algunos principales. (Feria. Lettre du 10 mai 1559, ap. Kervyn, t. I, p. 519).

Digitized by Google

l'auguste vieillard de se séparer de ses enfants, dont les uns allaient gémir dans les prisons et les autres mener une existence misérable au sein de leur patrie ou mendier le pain de l'exil. Quant à l'abbé, on le savait, il avait tout à redouter de la colère de l'ingrate Elisabeth, mais il était prêt à mourir pour sa foi.

Adversaire déclaré de l'innovation religieuse, Feckenham mit au service de l'antique foi, une science profonde et une éloquence entraînante qui portèrent bientôt ombrage à la reine d'Angleterre. Il ne jouit pas longtemps de sa liberté (1), et dans le cours de 1560, les portes de la Tour se refermèrent de nouveau sur l'ancien prisonnier d'Édouard VI. Loin d'abattre le vénérable abbé, les souffrances firent davantage éclater sa vertu, et les tribulations ne servirent qu'à ranimer son courage. En 1563, le confesseur fut transféré de la Tour dans la demeure de Horn, pseudo-évêque de Winchester, à qui la reine avait confié la mission de fléchir l'abbé de Westminster. On venait en effet de proposer au Parlement le serment de suprématie et Horn devait amener Feckenham à le prêter. Peines inutiles ! L'ancien abbé prit la plume et exposa dans un petit ouvrage plein de doctrine les raisons qui lui interdisaient de reconnaître la suprématie royale (2).

Horn ne répondit pas aux arguments du vénérable détenu, malgré la promesse qu'il en avait faite. Mais bientôt, passant du silence à l'astuce, il fit circuler le bruit que Feckenham avait souscrit à ses propositions. Inqualifiable calomnie contre un vieillard héroïque que ni les mauvais traitements sans nombre, ni les rigueurs d'une étroite prison, n'avaient pu un seul instant ébranler. Las donc de garder chez lui l'invincible confesseur de la foi, Horn le renvoya à la Tour de Londres.

Du fond de son ancienne prison, Feckenham livra au public son petit ouvrage contre le serment de suprématie, pour défendre la foi catholique et protester contre les calomnies dont il était l'objet. Pour toute réponse, s'obstinant dans la perfidie ordinaire aux apostats, Horn continua de s'attribuer auprès du public une victoire que ne pouvait démentir sa victime détenue en prison. Mais une calomnie, aussi audacieusement imputée à un homme dont la vertu était universellement reconnue, ne pouvait rester sans démenti; Harpsfield, victime, lui aussi, de l'intolérance protestante, publia sous

1. Feckenham n'avait pas été incarcéré de suite après les conférences, à cause de l'esprit de conciliation dont il avait fait preuve, en proposant de passer à la discussion du second point. (Feria. Lettre du 4 avril 1559. ap. Kervyn, p. 491.)

2. Reyner. *Apostol. Bened. in Anglia*. Pars. II, p. 236 sq.

Digitized by Google

le nom de son ami, Thomas Stapleton, une solide réfutation du libelle de Horn et une digne apologie de Feckenham (1567).

Sans se laisser déconcerter par l'échec de Horn, on tenta de nouveaux efforts pour fléchir le vieillard. On espérait que le pseudo-évêque d'Ely, Cox, l'ancien précepteur calviniste d'Édouard VI, ébranlerait peut-être son courage, sinon par ses arguments, au moins par ses violents procédés. Mais les cruautés de l'indigne prélat ne purent venir à bout de l'inflexible résistance de Feckenham, qui pour la quatrième fois encore dut retourner à la Tour de Londres, où il eut le courage de réfuter les propositions schismatiques, émises dans un sermon prêché à la Tour par un certain Cough (1570).

Après un séjour à la prison de Marshalsea, Feckenham reçut l'autorisation d'habiter dans une maison privée à Holburn : il ne profita de cette liberté que pour y donner des preuves de sa générosité en y faisant ériger un aqueduc, et en faisant construire un hospice pour les pauvres qui se rendaient aux eaux minérales de Bath, que lui-même venait de fréquenter pendant une courte maladie (1). En 1580, le vénérable abbé fut transféré à Wisbeach Castle, prison insalubre, située dans un endroit marécageux, non loin de Cambridge, où il retrouva parmi les détenus des confesseurs de la foi, tels que Thomas Watson, évêque de Lincoln et le docteur Mettam (2). Non moins qu'à Holburn, le digne abbé y consacra ses revenus à des œuvres de charité : il fit réparer les chemins publics, érigea une croix, soulagea la misère de ses compagnons de captivité, et se dévoua lui-même au soin des malades qu'il préparait à la mort. Une vertu si éclatante lui suscita l'envie des hérétiques, qui, s'il faut ajouter foi à la rumeur publique, essayèrent même de l'empoisonner.

L'heure de la récompense allait sonner pour le digne fils de saint Benoît. Vingt-cinq ans de captivité avaient familiarisé son âme avec la pensée de la mort, et déjà sa conversation était au ciel. Saisi soudain par la maladie, le vieillard eut le bonheur de voir à son lit de mort un prêtre catholique lui donner les suprêmes consolations de la religion pour laquelle il avait tant combattu. A la vue du corps sacré du Sauveur : « O sagesse infinie, s'écria-t-il, JÉSUS, mon tout, ma joie, ma vie et mon salut ! » Ce fut dans ces sentiments de foi et d'amour que son âme s'envola vers son Dieu (1585).

Telle fut la mort du dernier abbé de Westminster. Le nom de

1. *Downside Review*, p. 431 ; Weldon, p. XXI.
2. *Records of the english catholics. Douay diaries*, I, p. 171.

Digitized by Google

Feckenham est un de ceux que tout catholique doit chérir, car c'est celui d'un héros mort pour la cause de la religion. S'il n'eut pas le bonheur de cueillir la palme du martyre en versant son sang pour elle, cinq emprisonnements d'une durée de vingt-neuf ans, les calomnies et les souffrances de tous genres qu'il eut à endurer, lui assurent à jamais le glorieux titre de confesseur de la foi. Sa science solide fit de lui un apologiste redouté des hérétiques; le peu qui nous reste de ses nombreux écrits suffit pour confirmer le témoignage que les contemporains ont rendu à sa doctrine (1). Feckenham mourait dans une étroite prison, mais la Providence avait décrété que sa postérité ne s'éteindrait point avec lui dans sa patrie infidèle; un germe précieux devait y rester d'où sortirait un jour une puissante et nombreuse famille. Dom Sigebert Buckley, le dernier des fils spirituels de Feckenham, restait le dépositaire des traditions de Westminster. Après une détention de quarante ans dans la prison de Framlingham, il venait d'en être délivré par ordre de Jacques I, quand le 21 novembre 1607 il reçut la profession de deux Anglais, Dom Robert Sadler et Dom Édouard Mayhew ; deux ans plus tard, le 15 décembre 1609, il passa tous ses droits et son autorité pour perpétuer la succession de Westminster à Dom Thomas Preston. Le 22 février de l'année suivante le dernier moine de Westminster-abbey, âgé de quatre-vingt-treize ans, entouré de ses frères en Saint-Benoît, rendait son âme à Dieu et allait rejoindre au ciel son abbé, laissant au sein de sa patrie une nouvelle famille bénédictine dont les racines plongeaient dans un sol fécondé par le sang des martyrs.

D. U. B.

1. Parmi les ouvrages de Feckenham nous signalerons les suivants : *Conference dialogue-wise held between the lady Jane Dudley and M. John Feckenham four days before her death, touching the faith.* London oct. 1554 et 1625. 2. *Speech in the house of Lords 1553.* 3. *Two homilies on the first, second and third articles of the creed,* London. 4. *Oratio funebris in exequiis ducissæ Parmæ, Caroli quinti filiæ* 5. *Sermon at the exequy of Joan Queen of Spain.* 6. *Sermon on the death of Queen Mary.* 7. *The declaration of such scruples and states of conscience touching the oath of supremacy delivered by writing to D. Horne, bishop of Winchester,* 1566. 8. *Objections or assertions made against M. John Cough's sermon preached in the tower of London,* 15 *jan.* 1570. 9. *Caveat emptor,* brochure écrite contre les acquéreurs de biens d'Eglise. 10. *Commentarii in psalmos Davidis.* 11. Un manuscrit du British Museum (Sloane Mss. A. 3919) d'environ 400 pages in-fol. porte le titre suivant : *This booke of sovereigne medecines against the most common and knowne diseases both of men and women was by good proofe and long experience collected of M. Dr Ficknam late Abbot of Westminster and that chieflie for the poor which hath not att all tymes the learned phisitions att hande* ».

Digitized by Google

ADOLPHE KOLPING.

Fondateur du « *Gesellenverein* » allemand.

DE toutes les institutions fondées ou rétablies en vue de donner à la question sociale une solution catholique, capable de conjurer la crise qui s'amoncelle à l'horizon, une des plus importantes, tant par son caractère que par son extension, est sans contredit la grande association allemande des artisans catholiques. Dans le but de faire mieux connaître à nos lecteurs de Belgique et de France cette œuvre magnifique, nous ouvrons aujourd'hui nos colonnes à une série de tableaux, retraçant à grands traits la vie du zélé fondateur du *Gesellenverein*, Adolphe Kolping, surnommé le Père des artisans. Nos articles s'inspirent de l'intéressante biographie publiée par le révérend Dr Schäffer, son digne successeur, second recteur-président de cette vaste association (1).

Puissions-nous, par ces lignes, apporter un modeste concours aux efforts de réformes sociales si courageusement tentés dans notre pays.

I.

PREMIÈRE JEUNESSE ; LA VIE DE MÉTIER.

Entre Cologne et Aix-la-Chapelle, à une lieue de la station de Harrem, se trouve la petite ville de Kerpen, souvent appelée Königs-Kerpen, soit que les rois francs y eussent jadis un château ou une cour, soit plutôt qu'elle ait autrefois appartenu au roi d'Espagne, d'où dérive le nom d'Espagnols que le peuple donne encore aujourd'hui aux habitants de cette contrée.

C'est dans cette petite ville, connue par son attachement aux traditions catholiques, que naquit, le 8 décembre 1813, notre héros, fils cadet d'une modeste famille de villageois. Le père, Pierre Kolping, était un petit cultivateur. Quelques moutons, un lambeau de terre entourant sa maisonnette, formaient tout son avoir. La mère, Anne, Marie Zurheyden de Könings-Kerpen, était une femme d'une rare vertu et d'un parfait dévouement. Tandis que les aînés de ses frères soutenaient leurs parents par un travail précoce et assidu, le petit

1. Ce livre est dédié à Sa Grandeur Monseigneur Dr Antoine Gruscha, évêque de Carrhe, vicaire apostolique des armées autrichiennes et président du *Gesellenverein* en Autriche. Cet éminent prélat a lui-même appelé notre attention sur l'utilité qu'il y aurait à faire connaître au public belge les travaux apostoliques de Kolping et l'organisation de son œuvre. Si les articles dont nous ouvrons aujourd'hui la série n'étaient pas si modestes, nous les dédierions volontiers, nous aussi, au père et fondateur des *Gesellenverein* autrichiens.

Digitized by Google

Adolphe, trop faible de santé pour supporter de grandes fatigues, eut l'avantage de recevoir une plus longue formation intellectuelle à l'école du village.

Celle-ci était alors tenue par un maître d'un grand savoir et d'un zèle paternel. Il remplissait son office avec un véritable esprit d'apostolat. Sans se borner à la routine des classes, il aimait à stimuler les bons élèves par des aperçus intéressants qui élevaient l'horizon de leurs pensées bien au-delà du cercle étroit des matières scolaires. Aussi Kolping conserva-t-il sa vie durant le souvenir de Guillaume Staz, dont les leçons avaient peut-être remué pour la première fois dans l'âme ardente du jeune écolier la passion idéale du savoir. Il se plaisait à l'avouer plus tard : « J'ai passé sous la garde de ce maître les plus heureuses heures de ma vie. Mes yeux s'enflammaient lorsque, dans cette manière vive dont il avait le secret, et avec une vraie affection de père, il racontait à ses élèves suspendus à ses lèvres la vie des grands hommes, et ornait leur esprit de connaissances qui dépassaient l'enseignement ordinaire des écoles de village, mais charmaient et enthousiasmaient ceux des enfants dont la capacité était au-dessus du niveau ordinaire. »

De ce moment data chez notre petit Adolphe cette passion de connaître, passion qui devait être éprouvée par bien des obstacles et bien des déceptions encore, avant de devenir dans les mains de la Providence l'amorce d'une plus haute destinée.

En effet, rien alors ne faisait prévoir que ces vastes désirs auraient jamais pu s'accomplir. La famille Kolping était pauvre et les temps étaient mauvais. La révolution venait de ruiner les établissements monastiques, ces asiles sacrés toujours ouverts au savoir, toujours heureux de stimuler une ardeur naissante.

Et pourtant, sous son modeste extérieur, Adolphe devait déjà trahir quelque chose de sa destinée future. Peu après la première communion de l'enfant, le curé de la paroisse, sur le point de mourir, le fit venir à lui,et l'ayant longtemps regardé fixement dans les yeux, il lui dit : « Je te bénis, mon enfant ; Dieu semble avoir de grands desseins sur toi. »

Cependant, lorsque leur cadet fut en âge de commencer un travail assidu, les parents le destinèrent au métier de cordonnier. Adolphe devint donc apprenti d'un certain maître Meuser, à Kerpen même, sa ville natale. Ce genre de travail, si absorbant qu'il paraisse, laisse cependant du loisir à l'esprit et prête à la rêverie ; il était bien fait pour seconder et mûrir les aspirations intellectuelles de notre jeune homme.

Digitized by Google

Consciencieux avant tout et esclave de son devoir, Adolphe s'appliqua de son mieux à l'apprentissage de sa profession. D'apprenti il devint bientôt compagnon, et passa en cette qualité plusieurs années à Sindorf et à Düren, laissant partout le souvenir d'un travailleur honnête et diligent. Malgré le zèle et l'aptitude qu'il apportait à son métier, le brave garçon n'y a sans doute guère excellé dès l'abord. Aussi, plus tard, dans sa carrière apostolique, dans ses allocutions originales et entraînantes, le *Gesellenvater* se plaisait à raconter à son auditoire d'artisans, qu'étant apprenti cordonnier, il avait, un jour, fait à son père une paire de bottes si mal conditionnées que le brave Pierre Kolping ne réussit qu'à grand peine à y faire entrer ses pieds, mais ne parvint pas à les en retirer. « Il en va ainsi, ajoutait-il en souriant : chacun pour soi doit apprendre d'expérience qu'aucun savant, que même aucun artisan n'est tombé tout fait du ciel. »

***

Tandis que le jeune compagnon se livrait tout entier à la carrière que l'obéissance filiale lui avait tracée, Dieu lui demanda un grand sacrifice. Le 4 juillet 1833, Adolphe perdit sa bien-aimée mère. Il avait alors vingt ans. Doué d'un souffle inné de vraie et chaude poésie, le jeune homme confia son deuil à une gracieuse pièce de vers intitulée : « *Am Graben meiner geliebten Mutter.* » Tout y trahit une grande âme. C'est une douleur transfigurée par la foi et par l'espérance chrétienne. Malgré la forme encore novice d'un talent inculte, plusieurs strophes de ce cantique sont d'une touchante beauté. Dès lors la piété du fils entoura d'une douce auréole la mémoire de sa pieuse mère. Tout en la pleurant, il la sentait plus près de lui, l'assistant dans ses peines, le consolant dans ses tristesses. Telle était la force de cette conviction chez Adolphe, qu'il alla jusqu'à rendre grâce à Dieu d'avoir appelé au ciel sa mère au moment où son assistance lui devenait plus nécessaire, puisque de là-haut elle pouvait le suivre plus efficacement et plus fidèlement. Un cœur capable de tels sentiments ne peut qu'être ouvert aux plus sublimes inspirations de la grâce. Jusque dans ses dernières années l'éloquence de Kolping aimait à s'inspirer du souvenir de sa mère. « Savez-vous, dit-il un jour à un auditoire de mères chrétiennes, savez-vous ce qui m'a préservé du mal au milieu des plus funestes contagions ? J'ai eu une mère pauvre, mais une mère dont je n'ai jamais rien vu ni entendu qui ne commandât mon respect. Et quand je sentais la tentation approcher, je n'avais qu'à songer à ma pieuse mère, pour mettre en fuite le tentateur. C'est seulement depuis qu'elle est morte que j'ai com-

Digitized by Google

mencé à la révérer d'un vrai respect filial, c'est depuis que je l'ai perdue que j'ai commencé à comprendre et à sentir ce que je dois à sa prière. » Cette dévotion, car c'en était une, Kolping l'a retracée plusieurs fois dans ses si populaires *Kalender*.

Libéré du service militaire, grâce à un numéro élevé qu'il eut le bonheur de tirer, notre compagnon cordonnier poursuivit l'apprentissage de son modeste métier. Sans négliger les obligations de sa condition, il entretenait dans son âme la passion du savoir. Avide de livres autant que de lectures, il dérobait à ses loisirs jusqu'au moindre instant pour le vouer à la culture de l'esprit. Même, après les rudes fatigues d'une journée de travail, l'insatiable jeune homme disputait au sommeil ses droits si légitimes, et souvent pendant de longues heures, oui, pendant des nuits entières, à la lueur d'une lampe fumeuse, il se dédommageait du peu de loisir que lui offrait le jour. C'est cette impulsion toute personnelle, sans frein et sans guide, mais aussi sans contrainte ni direction forcée, qui donna à l'esprit de Kolping cette allure si libre et si dégagée, cette originalité si fraîche et si agréable, aussi éloignée de la pose que de la trivialité. Puissant levier, dont il se servira pour captiver les masses par le charme singulier de sa personne, de sa parole et de sa plume.

Ami passionné de la lecture, le jeune compagnon ne l'était pas moins de la nature. Celle-ci était à ses yeux le grand livre toujours ouvert, où Dieu inscrit ses merveilles. Adolphe n'était pas né dans un pays que l'on puisse tout juste nommer pittoresque ; mais pour les âmes vraiment artistiques rien n'est muet dans la nature, et la voix mystérieuse des plaines ondulées a souvent des secrets d'autant plus intimes qu'ils sont moins accessibles au vulgaire. Kolping aimait les prairies et les bois et cette poésie douce jusque dans sa mélancolie que l'on savoure en errant au large par les forêts et les champs. Il aimait la population de la campagne et se plaisait à étudier son langage si naïf et si imagé. Il devait à son insu puiser à cette source l'art si difficile d'écrire en style élevé et populaire à la fois. Nous le verrons plus tard utiliser avec un rare talent ces germes d'impressions et de connaissances dont son esprit et son cœur s'enrichissaient pendant ces années de sa vie.

Elles furent courtes, ces années. A mesure que la passion du savoir s'alliait dans son âme restée pure à des aspirations idéales, le jeune homme sentit naître et croître en lui un désir ardent d'échanger la vie de la campagne avec celle de la ville. Là l'attendaient, pensait-il, les moyens de se perfectionner plus vite dans la formation intellectuelle et une sainte émulation au milieu de compagnons de

Digitized by Google

métier animés des mêmes sentiments. Illusion étrange, amère déception !

***

A peine Adolphe se fut-il établi à Cologne et eut-il appris à connaître la vie qu'y menaient les jeunes artisans, qu'il se sentit comme pris d'un vertige. Les nobles aspirations qu'il avait espéré partager avec un cercle d'amis fidèles, il les cherchait vainement. A leur place il ne trouvait que bassesse, propos licencieux et excès de tout genre. Une lutte violente se livra alors dans son âme. Son idéal n'était-il qu'un fantôme, ou devait-il le chercher plus haut encore ?

Et une voix lui répondait : plus haut, plus haut ! Et dans le silence de la prière, prêtant l'oreille à cette voix, il comprit toujours plus distinctement que Dieu l'appelait à l'état ecclésiastique. Là seulement sa soif de connaître et d'aimer pourrait s'étancher pleinement. C'est aux pieds de la statue de la Madone dans la *Kupfergasse* qu'Adolphe s'affermit dans ce grand dessein.

Mais pour réaliser ce projet, que d'obstacles, que de difficultés, que de tentations à surmonter !

Laissons-le raconter lui-même une épreuve particulièrement délicate, parce qu'elle s'entourait de tous les charmes d'une affection honnête et de tout le prestige de la reconnaissance pour des bienfaits reçus.

« J'habitais dans un atelier à Cologne. Tout le personnel se composait du maître, de moi et d'un jeune apprenti qui prenait chez ses parents sa nourriture et son logement. La famille du maître ne comprenait que sa femme et une fille unique. La maison était assez vaste et appartenait en propre au maître ; seulement elle était presque entièrement louée, et j'habitais à l'étage supérieur une chambrette, si proprette et si agréable, que je m'y sentais heureux comme un roi. Le maître avait de la fortune : outre la maison, il gardait une bonne somme d'argent en réserve pour les mauvais jours. La jeune fille était très bonne et fort habile dans les travaux du ménage. Je fus accueilli dans la famille comme si j'en eusse fait partie. Cette vie commune toute cordiale me réchauffait le cœur. L'amitié allait grandissant et je n'avais aucun motif de la combattre. Bientôt la femme trouva que je ne devais plus prendre moi-même soin de ma chambrette ; elle s'en chargerait désormais ; puis elle m'offrit à passer dans un appartement au deuxième. Le maître n'y fit aucune objection. Et dit et fait. Le lendemain mon petit avoir fut transporté dans une chambre plus spacieuse. Dès lors on ne traita aucune affaire d'importance dans la maison sans prendre mon avis, ou

Digitized by Google

plutôt sans demander mon consentement. Ce n'étaient pas seulement de simples questions de ménage qui m'étaient soumises, mais l'avenir même du petit commerce. « Mon mari, me disait la femme, ne pourra plus longtemps supporter le poids des affaires. Il devra bientôt transmettre son négoce à une autre personne. Mais, à qui? Voilà la question. » — Le maître me traitait comme son fils; il se plaisait à dire qu'il avait deux enfants, et qu'il mourrait tranquille s'il savait que je resterais dans sa demeure. J'aurais dû être un bloc inerte pour ne pas sentir où visaient ces discours. Un jour que la conversation tournait autour de ce point délicat, et que l'on semblait s'étonner de ce que je ne saisissais pas des deux mains le bonheur qui m'était offert, je courus à ma chambre, car je n'avais pas assez de mes seules forces pour dire à ees braves gens : « Je m'en vais. » Arrivé à mon appartement, je laissai libre cours à mes larmes. Puis, serrant le crucifix entre mes mains, je renouvelai ma résolution d'embrasser l'état ecclésiastique, et conjurai le Seigneur de venir à mon aide. Animé comme d'une force d'en haut, je rentrai dans l'atelier, et à peine eus-je repris ma place vis-à-vis du chef de la maison, je lui dis : « Maître, je vais me chercher un autre atelier. » C'était comme un coup de foudre pour le pauvre homme : je le vis s'affaisser sur son siège et les mains inertes lui tomber dans le sein. Revenu de sa stupeur : « Impossible, impossible! » s'écria-t-il. Puis, appelant sa femme : « Adolphe veut nous quitter! » — Celle-ci jeta un cri d'effroi : « Marie, Joseph! Qu'est-il donc arrivé? » — La jeune fille aussi dut apprendre la nouvelle. Elle saisit le bord de son tablier, le porta à ses yeux et s'en alla sans mot dire, en pleurant. A la vue de la désolation que je venais de causer, il me semblait qu'on m'arrachait un morceau de mon cœur. Rien n'y pouvait faire. Je devais offrir le sacrifice. Deux semaines encore, et je quittai une famille honnête et tout à fait chrétienne qui voulait trouver son bonheur à faire le mien. »

Sans doute, avant de la quitter le jeune homme lui aura dit « ce qui était arrivé » dans son âme, il lui aura dévoilé le secret de ses aspirations sublimes, supérieures aux liens des affections les plus pures et aux droits les plus sacrés de la gratitude.

Le parti était pris; il s'agissait de le réaliser avec l'aide de Dieu. Adolphe ne se faisait aucune illusion sur les difficultés d'une pareille entreprise pour un jeune homme de 23 ans dénué de toute assistance intellectuelle, morale et matérielle. Il lui fallait tout l'élan de son grand cœur pour entamer une œuvre hérissée de tant d'obstacles.

Mais si l'âme ne faiblit point, le corps s'affaissa sous le poids

Digitized by Google

d'émotions trop vives et trop soutenues. Le jeune apprenti tomba malade et dut rentrer au foyer pour refaire dans un bain d'air natal ses forces épuisées. Il était trop expansif de caractère pour tenir ses aspirations cachées. A peine rentré sous le toit paternel, Adolphe s'en ouvrit à son père ainsi qu'au curé de la paroisse. Ce dernier, homme de bon sens et de pratique, et, sans doute, blasé par son expérience sur ces candidats d'éclosion avortée, n'eut pour le jeune homme que cette parole humiliante : « Cordonnier, reste à ton métier ! » Mais Pierre Kolping pénétrait trop avant dans le cœur de son fils pour le rebuter d'un si noble dessein. « Mon fils, lui dit-il d'un ton ému, si Dieu t'appelle, il faut suivre sa voix. Il saura bien faire réussir une entreprise qu'il a lui-même inspirée. » Cet accent paternel retentit aux oreilles d'Adolphe comme la voix de la Providence.

Encouragé par ces paroles, qui lui semblaient comme inspirées par sa défunte mère, Adolphe se mit en quête d'un guide bienveillant et instruit, capable de diriger sa formation intellectuelle en vue du sacerdoce. Il écrivit à cet effet à un ecclésiastique du voisinage, l'abbé Lauffs, curé de Blatzheim, en qui il avait gagné confiance en lisant à Cologne un de ses écrits. Le jeune homme a dû lui dépeindre en termes captivants l'état de son âme, car le bon curé le manda aussitôt, lui fit un accueil paternel, approuva son dessein, le munit de livres, et lui conseilla de retourner à son métier à Cologne et d'utiliser tous ses loisirs à l'étude du latin.

Ils étaient rares, ces heureux moments que l'apprenti pouvait y vouer. Que de fois, par la fenêtre de son atelier, le cordonnier observait d'un œil jaloux dans un appartement en face un jeune collégien passer des heures et des heures avec ses livres, sans être troublé par rien. Ce jeune homme devint plus tard chanoine de la cathédrale. Il n'avait guère remarqué le pauvre apprenti de son voisinage ; mais Kolping devenu *Gesellenvater* lui rappela un jour comment il lui avait si souvent jeté des regards envieux.

Mais que ne peut un esprit ouvert, aiguillonné par une volonté robuste? Malgré ses encombrantes occupations, Adolphe mena en peu de mois l'étude du latin si loin, qu'étant rentré à Kerpen aux Pâques suivantes et s'étant présenté à son curé avec sa grammaire sous le bras, s'excusant de n'avoir pas suivi son conseil et le priant humblement de vouloir se donner la peine de l'examiner, le digne prêtre, surpris des rapides progrès du pauvre artisan, changea de ton et de langage, et lui dit : « C'est bien, mon fils, devenez prêtre, si vous montrez de la persévérance et de la vocation. »

Tout allait au mieux, quand soudain un événement faillit tout

Digitized by Google

compromettre. Le révérend M. Lauffs, précepteur et soutien d'Adolphe,fut promu à un nouveau poste,qui l'éloignait sensiblement et ne lui permettait plus de continuer ses offices. L'angoisse du jeune homme fut extrême. Mais tout s'arrangea. Avant de le quitter, le brave curé recommanda si chaudement son client à un des vicaires de Kerpen, que celui-ci renchérit encore sur le bienveillant patronage dont Adolphe s'était vu l'objet. Homme de grand talent et parfaitement au courant des dernières méthodes, le révérend M. Wollersheim fit faire à son élève des progrès si prompts qu'en automne de la même année le jeune Kolping était admis dans la classe moyenne du gymnase catholique, aujourd'hui gymnase Saint-Marcel de Cologne. Le généreux vicaire daigna même se charger de l'entretien matériel de son client.

Avant de se rendre au collège, Adolphe, dont le cœur débordait de bonheur, voulut rendre un hommage de gratitude à son premier maître. Il alla lui faire visite à sa cure de Rideggen. La séparation de ce protecteur auquel il devait tant lui causa de vives émotions, que sa muse expansive chanta dans une gracieuse pièce datée de l'automne 1837 et intitulée : « *Abschied Von Riddegen.* »

(A continuer.)

LE PÈLERINAGE DE SAINT-BENOIT A MAREDSOUS.

Actions de grâces du mois.

ACTIONS DE GRACES d'un père de famille pour une grande grâce spéciale qu'il avait implorée par l'intercession de saint Benoît.

2. MON RÉVÉREND PÈRE, NOUS venons de recevoir une nouvelle marque très consolante de la protection visible de saint Benoît. M. le C... avait été surpris par une congestion qui nous jetait dans de vives inquiétudes. Au milieu de l'accès, il me vient l'inspiration de lui passer au cou la médaille du Bienheureux Père tout en adressant au grand patriarche une invocation fervente. Aussitôt le malade qui était auparavant dans une sorte de délire se calma tout à fait, et bientôt il s'endormit doucement. Nous étions tous saisis d'admiration devant une faveur si manifestement surnaturelle. M. le C... me dit quand il s'éveilla : « Saint Benoît est venu à mon secours, parce qu'il sait que j'aime beaucoup ses fils. »

3. MON RÉVÉREND PÈRE, LA santé de votre heureux pèlerin continuant de s'améliorer toujours plus, je vous prie de faire dire une Messe d'actions de grâce et de faire brûler une lampe devant sa statue.

4. MON RÉVÉREND PÈRE, NOUS remercions beaucoup saint Joseph et le Bienheureux Père des faveurs qu'ils nous accordent. Nous en avons encore beaucoup à demander. Veuillez, s'il vous plaît, faire dire deux Messes et brûler une lampe devant sa statue.

5. ACTIONS de grâces diverses pour faveurs et guérisons obtenues par l'invocation à saint Benoît.

Digitized by Google

6. UN prêtre nous écrit : « Grâce à la protection de saint Benoît, j'ai obtenu une faveur importante et qui me semblait presque impossible d'obtenir. Suivant la promesse que j'en ai faite à ce bon saint, je vous envoie en témoignage de reconnaissance ma petite offrande. »

7. MON RÉVÉREND PÈRE, ME trouvant dans de grandes peines, je fis quatre neuvaines en l'honneur de la sainte Vierge, de saint Joseph, de saint Benoît et de saint Antoine de Padoue en promettant de le publier et de le faire savoir si j'étais exaucée. Ayant été exaucée d'une manière toute particulière, c'est avec une entière reconnaissance que je vous en fais part.

8. ACTIONS de grâce pour une bonne mort obtenue par l'intercession de saint Benoît.

Recommandations.

Une pauvre petite fille atteinte d'une maladie des yeux à la veille de faire sa première communion.— Un ouvrier père d'une nombreuse famille condamné au repos par une infirmité. — Un jeune garçon violemment tourmenté. — Plusieurs personnes infirmes dont quelques vieillards très souffrants. — Un jeune père de famille atteint depuis déjà longtemps d'une maladie grave. — La conversion d'un homme qui vit dans le désordre et sa famille désolée. — Plusieurs défunts et leurs familles. — Les intérêts spirituels et temporels de plusieurs. — De nombreuses vocations. — Des enfants qui se préparent à la première communion. — Intentions diverses. — Des personnes atteintes d'aliénation mentale. — Affaires temporelles. — Une enfant atteinte de crises nerveuses et sa famille. — Plusieurs curés, leurs paroisses et leurs œuvres. — Une personne qui a obtenu une grande grâce se recommande de nouveau pour obtenir une autre faveur de la protection de saint Benoît. — Un bon chrétien d'Amérique se recommande à la protection de saint Benoît.

NÉCROLOGIE. — Sont décédés : Le 13 avril à l'abbaye de Melk (Autriche), le R. P. Dom *Jean-Baptiste Goenner*, O. S. B., prêtre jubilaire, dans la 76me année de son âge et la 52me de sa profession religieuse.

—

Le 29 avril à l'abbaye de Sainte-Marguerite de Brevnow (Bohême), le R. P. Dom *Othmar-Antoine Rostlapil*, O. S. B., dans la 77me année de son âge et la 52me de sa profession religieuse.

—

Le 4 mai au monastère de Saint-Edmond à Douai, le R. P. *Michel-Osmund Moris*, O. S. B., dans la 39me année de son âge et la 17me de sa profession religieuse.

—

Le 6 mai à l'abbaye de Sainte-Scholastique de Teignmouth des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle (Angleterre), Dame *Marie-Emmanuel Kelly*, dans la 35me année de son âge et la 5me de sa profession religieuse.

R. I. P.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

La Cronologia rivendicata, per Don Atto Paganelli, monaco Valombrosano. Milano, Tipografia Pontificia San Giuseppe. 1887. Édition de luxe, in-folio impérial, p. 54 et 126 tableaux.

VOICI un ouvrage qui se recommande vivement à l'attention du monde savant, tant par l'intérêt premier des matières qu'il traite, que par le travail consciencieux dont il porte à chaque page l'empreinte. L'auteur nous avertit lui-même, dans une courte et modeste préface, que sa chronologie est le fruit de longues années de recherches laborieuses et patientes. Le titre de l'ouvrage en résume assez l'esprit et la tendance. Don Paganelli a voulu, entre autres buts, venger la chronologie usuelle de l'erreur qu'on lui reproche à son point de départ, en rétablissant la naissance du Sauveur à l'an 0 de notre ère. Il nous faudrait de longues pages pour analyser, encore superficiellement, ce travail du docte moine Vallombrosain. Nous nous bornerons à jeter un coup d'œil sur les explications détaillées dont l'auteur a fait précéder les 126 tableaux chronologiques. Sous forme de dialogues animés et très attrayants, Don Paganelli a retracé les discussions approfondies qu'il eut à soutenir avec plusieurs savants de premier mérite pour défendre les opinions exposées dans son ouvrage. Ces conférences, au nombre de neuf, renferment donc l'exposé consciencieux des objections les plus fortes que l'on peut formuler contre les thèses de l'auteur, et en même temps la réponse qu'y apporte l'auteur lui-même. La deuxième conférence est particulièrement intéressante. Elle contient une table comparative des chronologies de Jacques Usserius,de Corneille A Lapide et de l'auteur.On y remarque aussitôt que Don Paganelli prolonge notablement le temps de l'exil des Hébreux en Égypte. Tandis que les deux premiers savants ne comptent, entre l'entrée de Jacob en Égypte et la sortie du peuple élu sous Moïse, qu'un espace de 215 ans, l'auteur étend cette période à 430 ans. Une autre différence notable se rapporte au commencement des semaines de Daniël. Usserius et A Lapide comptent, l'un 82, l'autre 78 ans entre l'édit de Cyrus et les semaines du Prophète, tandis que Don Paganelli fait coïncider les deux dates. Si nous comparons l'ensemble des systèmes, l'auteur compte 142 années de plus que A Lapide et 92 années de plus qu'Usserius entre le déluge et la fin des semaines de Daniël.

Des tables alphabétiques et synoptiques dressées avec le plus grand soin permettent au lecteur de s'orienter sans trop de peine dans ce dédale de calculs.

Comme recommandation de son œuvre, Don Paganelli a recueilli sous la rubrique *voti ed encomj*, le jugement porté sur son travail par les illustrations de la science romaine. On y trouve, entre autres, une appréciation très élogieuse du directeur de l'observatoire du Capitole.

Une dédicace éloquente à SS. Léon XIII figure au frontispice de cet ouvrage, vraie édition monumentale, d'un luxe sobre et de bon goût. Nous

Digitized by Google

ne doutons nullement que la *Cronologia rivendicata* de Don Atto Paganelli, n'occupe bientôt une place distinguée dans toutes les grandes bibliothèques.

D. L. J.

Religiosæ professionis valor satisfactorius, constanti traditione necnon et intrinsecis præcipuis quibusdam argumentis defensus. Auctore Fr. ROBERTO COLLETTE. *Sacri ord. Cisterc. Religioso in abbatia B. M. V. in Valle-Dei.* Leodii, Dessain, 1887, vol. in-8 de 303 pp. Prix : fr. 4,50.

C'EST une tradition constante des ordres religieux, que la sainte profession est un second baptême. Est-ce à dire pour cela que la profession remet vraiment toutes les peines temporelles dues pour les péchés remis quant à la coulpe, non en vertu d'un privilège quelconque, mais en raison de sa propre excellence ? Si l'on consulte la tradition, il n'y a point de doute possible sur le sentiment des Pères et des docteurs. Envisagée au point de vue théologique, la question ne souffre point de difficulté. Telles sont les grandes lignes de l'ouvrage de Dom Robert Collette, cistercien de Val-Dieu. Groupant par ordre chronologique les témoignages des docteurs depuis saint Cyprien jusqu'à saint Thomas (p. 5-58), invoquant ensuite la tradition monastique, telle que l'ont léguée les livres liturgiques (58-69) et les formules du droit canonique (70-80), l'auteur rapporte les attaques dirigées par les hérétiques contre cette doctrine, et l'apologie qu'en ont faite les théologiens catholiques, d'abord contre Wiclef, puis contre Luther et Mélanchton (81-167). De tous ces témoignages réunis avec soin et patience il se dégage une doctrine claire et substantielle, ayant pour elle le sentiment unanime de la tradition, une doctrine déclarée constante, commune et moralement certaine.

Mais l'auteur ne borne pas son travail au seul exposé historique de la question. Avant de formuler la conclusion de sa thèse, il veut l'étayer des preuves théologiques. L'auteur l'envisage sous toutes ses faces, d'abord quant à la doctrine de la satisfaction en général, puis quant à la satisfaction de l'état religieux, et il en déduit logiquement que la profession religieuse a une valeur satisfactoire, celle de remettre les peines temporelles dues pour les péchés remis quant à la coulpe. Dans un appendice (253-297), l'auteur examine diverses questions pratiques relatives aux vœux, rénovation et indulgences.

Nous faisons des vœux pour que cet excellent ouvrage produise les heureux fruits qu'on est en droit d'attendre d'une solide apologie de l'état de la perfection dans l'Église.

La famille régénérée sur le modèle de la famille de Nazareth, ou entretiens sur les invocations à la sainte Famille par le R. P. MARIN, Rédemptoriste. Tournai, Casterman, 1888. vol. in-12 de XX-524 p. Prix : fr. 3,50.

L'ÉDIFICE social est menacé parce que la famille, qui en est le fondement, perd de sa stabilité. La désunion règne dans la société, parce que les familles ne sont plus pénétrées de cet esprit chrétien, en

Digitized by Google

dehors duquel nos savants recherchent inutilement les remèdes aux maux de l'heure présente. Veut-on régénérer le peuple, qu'on régénère d'abord la famille, qu'on lui rende un foyer chrétien. Tel est le but de l'ouvrage qu'un zélé Rédemptoriste offre aujourd'hui au public, et nous pouvons dire que son travail est le fruit d'une longue expérience acquise dans la direction d'une association de la sainte Famille. Le plan de son livre est nettement conçu et méthodiquement exécuté. Remontant à l'origine de la famille, l'auteur rappelle les lois que Dieu lui a imposées dans son institution, il nous montre sa dégradation après le péché, surtout au sein du paganisme, et sa restauration par le Christ. Le mariage chrétien, qui produit la famille selon Dieu, exige une préparation sérieuse, et, une fois consommé, impose des devoirs. Joies et souffrances, tout devient commun et doit-être sanctifié. Chacun de ses membres a des devoirs particuliers, tant dans l'ordre de la famille que dans celui de la sanctification personnelle. Or, il existe un type achevé de la famille, et c'est celle de Nazareth. C'est là que les familles chrétiennes trouveront de nombreux enseignements et de vivants modèles pour la pratique de la vie domestique et de la sanctification des membres de la famille. Terminons en disant que l'auteur a basé sa doctrine sur nos Livres saints, qui sont la parole puissante et féconde d'un Dieu, et qu'il lui donne l'appui des auteurs les plus compétents dans cette matière si délicate. D. U. B.

Les Promesses divines de l'Église, à travers les siècles, par Mgr M. H. RUTTEN, Camérier secret de S. S. Léon XIII, Vicaire-général de Mgr l'Évêque de Liége. Beau volume in-8° de 494 pages. Prix 2 francs. — Franco-poste fr.-2,30. La douzaine, fr. 20,00. — Liége, H. Dessain, éditeur, rue Trappé, n° 7, rue Honoré-Chevalier, n° 3.

LA réputation de Monseigneur Rutten comme auteur n'est plus à faire. Son *Cours élémentaire d'Apologétique chrétienne* est arrivé en peu d'années à sa sixième édition. L'année dernière nous avons vu paraître un commentaire succinct et pratique de l'Encyclique *Immortale Dei* sur la Constitution chrétienne des États, qui a valu à son auteur les encouragements les plus précieux de plusieurs évêques, de Son Excellence le Nonce Apostolique et de Sa Sainteté le Pape Léon XIII. Dans le *Livre d'Or* du jubilé pontifical, Monseigneur Rutten a fait une étude spéciale sur l'Œuvre doctrinale de Léon XIII, et son analyse des Encycliques du Saint Père y fait, dit *Le Bien Public*, l'objet d'un chapitre capital.

Dans «*Les Promesses divines* », il nous montre l'accomplissement constant des promesses du Christ à son Église. *Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* (Matth., XVI, 18.) — « *Allez et instruisez tous les peuples... je suis toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* » (Matth., XXXVIII, 20.) « *Vous serez persécutés dans le monde, mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde.* » (Joan. XVI, 33.)

Digitized by Google

Dans la première partie de l'ouvrage, nous admirons cette protection divine assistant, propageant, fortifiant l'Église naissante, faisant germer dans son sein les plus éclatantes vertus, la défendant contre les persécutions, les hérésies, suscitant, au milieu des tempêtes, des hommes providentiels, tels que les SS. Grégoires VII, Bernard, Norbert, Dominique, François d'Assise, Ignace de Loyola, Alphonse de Liguori, et la faisant sortir, rayonnante et glorieuse, de toutes les épreuves et des plus violentes persécutions ; — dans la seconde partie, l'auteur nous met sous les yeux les châtiments terribles des persécuteurs frappés tôt ou tard par la justice de Dieu.

Ce livre est plus qu'un résumé de l'histoire de l'Église ; c'est une œuvre de foi, destinée à entretenir et à raviver dans les âmes, par les souvenirs consolants qu'elle évoque, ces sentiments de foi et de confiance qui doivent animer les fidèles enfants de l'Église catholique, même au milieu des persécutions et au fort de la tempête. Il a sa place marquée dans les familles catholiques, et sera très utilement donné en prix dans nos collèges et nos pensionnats.

Nous voudrions pouvoir citer les titres des différents chapitres qui le composent ; mais nous dépasserions les limites que nous assigne notre modeste revue ; nous dirons donc au lecteur: « *tolle, lege :* prenez, lisez: votre expérience personnelle vous convaincra que nous n'avons pas exagéré. » — Nous ne pouvons toutefois omettre de citer l'approbation élogieuse de Sa Grandeur Mgr l'Évêque :

« A Monseigneur RUTTEN, Vicaire-général, Camérier secret de S. S. Léon XIII.

« Cher Monseigneur,

« C'est avec la plus grande satisfaction que j'autorise l'impression de ce livre si intéressant et si utile ; je vous remercie de m'en avoir offert la dédicace et l'accepte avec bonheur.

« Digne de votre science et de votre talent, marqué au coin de la foi vive qui anime en toutes circonstances vos pensées, vos écrits et vos actes, proposant, dans ses détails aussi bien que dans sa pensée générale, des enseignements qui ne sauraient être assez rappelés au milieu des épreuves que traverse actuellement Notre Mère la Sainte Église, cet ouvrage produira indubitablement un grand bien dans les âmes. Aussi est-ce très vivement que nous en recommandons la lecture et la propagande.

« Votre affectionné,

« ✠ VICTOR-JOSEPH, ÉVÊQUE DE LIÈGE.

« Liège, le 16 mars 1888. »

Étude sur le pape Vigile, par le R. P. Dom LOUIS LÉVÊQUE O. S. B. *(Extrait de la Revue des sciences ecclésiastiques).* Amiens, Rousseau, 1887, 200 p.

LA mémoire du pape Vigile (537-555) a été violemment attaquée, et, bien que l'histoire impartiale ait déjà fait justice d'une partie des calomnies inventées contre lui par les hérétiques, on n'a pas généralement

Digitized by Google

osé tenter une justification complète de la conduite de ce pontife. Toutefois l'historien a le devoir de contrôler les documents du passé, d'en vérifier l'authenticité ou la fausseté et de rectifier le jugement de ses devanciers. C'est ce qu'ont fait trois savants bénédictins de Saint-Maur, Dom Coustant, Dom Mopinot et Dom Durand, dont l'*Apologie de Vigile* a été publiée en 1885 par S. É. le cardinal Pitra dans le premier volume de ses *Analecta novissima* (p. 366-461). S'inspirant de l'œuvre de ses devanciers, Dom Lévêque, bénédictin de la congrégation de France, reprend l'examen de toute la controverse des trois chapitres et de la vie de Vigile, et conclut à la justification pleine et entière de ce pontife.

D. U. B.

---

2) *Grundriss der Patrologie*, oder der ältern christl. Litteraturgeschichte von Dr. Joh. Alzog, weil. geistl. Rath und o. ö. Professor der Theologie an der Universität Freiburg. Vierte verbesserte Aufl. XII, 590 pages in-8 Prix 10 frcs.

L'ÉTUDE de la Patrologie avait été enseignée jadis d'une manière approfondie à l'université de Fribourg, surtout par le célèbre Père Lumper, Bénédictin du monastère de Saint-Georges à Villingen. De nos jours M. Alzog, bien connu par son *Histoire de l'Église*, avait conçu l'idée d'en faire autant pour ses auditeurs. Cependant une longue maladie l'a empêché d'exécuter complètement le plan qu'il avait conçu: il a dû se borner à donner à ses élèves un manuel de Patrologie, qui a eu un grand succès en Allemagne et en Autriche.

L'auteur donne de chaque saint Père ou écrivain ecclésiastique dès l'époque des Apôtres jusqu'à Charlemagne, d'abord quelques notices biographiques, expose ensuite la doctrine de chaque auteur en analysant ses principaux ouvrages, et montrant en quoi il est en harmonie avec ses prédécesseurs ou en quoi il diffère de la majorité des Pères, et encore comment chaque Père a développé ou enrichi le dépôt de la doctrine catholique. Enfin il apprécie les œuvres au point de vue littéraire.

La nouvelle édition, la 4me qui a paru après la mort de M. Alzog, a été enrichie de l'indication des publications les plus récentes sur les différents personnages ou livres traités dans ce manuel et sur les découvertes qu'on a faites en matière de patrologie dans les derniers dix ans. Une table chronologique des Pères latins, grecs syriaques, etc. et un « *index rerum et personarum* » très complet facilite l'usage de ce beau livre qui mérite d'être chaleureusement recommandé à tous ceux qui s'occupent d'études patristiques.

D. S. B.

Digitized by Google

LE MESSAGER DES FIDÈLES.

1888. — N° 7. — Juillet.

CHRONIQUE LITURGIQUE.

LA VISITATION.

DANS un de ses plus beaux cantiques, où David chante le Christ-Roi, il nous dépeint « à sa droite, la Reine drapée de son manteau d'or, entourée de ses divers ornements (1). » Cette Reine, c'est Marie ; ce manteau, c'est sa parure de grâce et de vertus ; ces ornements, ce sont les fêtes liturgiques dont l'Église l'a comme environnée d'un diadème de gloire. L'Immaculée Conception et la Nativité en ouvrent la série, qui se clôt par l'Assomption triomphante. Entre ces deux termes unis dans le foyer de la prédestination et de la Providence divines, deux autres fêtes se distinguent, outre le mystère central de la nuit de Noël, par leur éclat particulier : l'Annonciation et la Visitation. Dans la première, la Conception et la Nativité trouvent leur raison d'être et leur éclosion ; la seconde prélude à la mission médiatrice de la Reine des cieux, inaugurée par l'Assomption. Pleines de profondeur non moins que de charme, toutes les deux ont fait de tous temps les délices des artistes chrétiens, et plus que toutes les autres elles vivent dans le tribut quotidien de la prière liturgique.

Nous avons eu, l'an dernier, l'occasion de consacrer quelques pages à l'Annonciation ; le mois de juillet nous invite à entretenir aujourd'hui nos lecteurs de la Visitation de Notre-Dame.

***

Ce qui donne à ce mystère un attrait tout spécial, c'est qu'il présente à notre contemplation les vérités les plus relevées sous la forme séduisante d'une intime scène de famille. Une toute jeune épouse, pleine de l'attente sûre du fils divin qu'elle vient de concevoir, fait visite à sa parente déjà avancée en âge et devenue, elle aussi, mais après une longue stérilité, mère d'un fils qu'elle doit bientôt mettre au monde. L'une et l'autre tiennent du ciel (2), quoi-

1. Ps. XLIV, 10.

2. *Per prophetiam didicit Elisabeth quod non didicerat a marito*, saint Ambr. *Comm. in* Luc. C, 1. *ante fin*. Homél. III, Noct. de la fête de S. Jean Baptiste.

Digitized by Google

qu'à un degré différent, l'assurance, gardée secrète, de leur bonheur. Oublieuse de la suréminence de sa dignité, l'humble Vierge, dans l'empressement de sa charité, vient offrir à sa cousine ses services avec ses félicitations. Et tandis que les mères se saluent, ou, mieux encore, avant qu'elles se soient offert leurs mutuels hommages, une communication mystérieuse et plus sublime s'établit entre les fruits qu'ils portent. La salutation de Marie et d'Élisabeth, le colloque entre le Messie et son Précurseur: voilà donc le mystère de la Visitation. Considérons-le de plus près, et tâchons de pénétrer le rôle échu à chacun des illustres personnages qui composent cette scène si grandiose et si touchante.

***

Et d'abord, si nous jetons les yeux sur l'acteur principal et divin, JÉSUS nous y apparaît comme le principe du salut et le docteur de la charité. C'est lui qui a inspiré à sa Mère d'aller à travers un pays de montagnes mettre le comble à la joie de son heureuse parente. Sans doute les égards dus à Élisabeth, à son rang, à son âge, à sa situation ont eu une large part dans cette inspiration divine. Toutefois Jean-Baptiste en était l'objet principal. Le Précurseur allait bientôt naître; il tardait au Messie de le sanctifier par sa divine présence, de l'enrichir des communications secrètes de sa grâce, de le rendre apte à la sublime mission à laquelle Dieu le destinait. A mesure que les mères s'approchent l'une de l'autre, un courant mystique s'établit entre JÉSUS et Jean. Comme jadis Jérémie(1), Jean est sanctifié dès avant sa naissance; mais plus heureux que le grand prophète des malheurs, le Précurseur de la bonne nouvelle reçoit ce privilège signalé de l'Enfant-Dieu lui-même ; et si abondante est cette influence de bénédiction émanée du fruit de la Vierge, que le fils d'Élisabeth, par un tressaillement inspiré et soudain, fait connaître à sa mère la dignité de celle qui vient la visiter. Si le premier instant de la mise en présence des deux héros est déjà si fécond en effusions de grâce, quel torrent de faveurs spirituelles JÉSUS n'aura-t-il pas répandu dans l'âme de son grand messager durant tout le séjour de Marie dans la demeure de Zacharie ? N'en doutons pas, c'est ce contact si intime avec le Verbe fait chair qui valut à Jean sa sainteté suréminente et les éloges solennels que le Sauveur lui-même devait lui décerner plus tard à la face de tout le peuple (2). Et depuis lors, quel déluge de grâces versées sur le monde par l'auteur du salut !

1. Jerem. I, 5.
2. Luc. VII. 24-28.

Digitized by Google

***

Et ces grâces, c'est Marie qui les porte au Précurseur de son Fils. Quelles grandes choses ne devait-elle pas soupçonner de l'enfant dont Gabriël lui avait annoncé la miraculeuse conception après une longue stérilité, doublée de la vieillesse? Outre son humilité et sa charité, qu'elle nous révèle aujourd'hui d'une manière si sublime, Marie nous apparaît donc dans la Visitation comme exerçant pour la première fois son rôle de médiatrice des grâces. Désormais il en sera ainsi pour tous les élus, comme il en a été de Jean-Baptiste, l'élu entre les élus : la Mère sera le canal immaculé par où se communiqueront les grâces de son divin Fils.

Mais, tout en les communiquant, elle en éprouve elle-même les sublimes influences. Tandis que Jean tressaille au contact de la sanctification émanée de JÉSUS, et annonce le Messie à Élisabeth, Marie sent l'émotion prophétique remplir sa grande âme. A peine l'épouse de Zacharie a-t-elle eu le temps de s'incliner devant sa parente et de lui rendre son salut par des paroles à jamais bénies, que l'inspiration déborde ; et, plus radieuse qu'Esther et Judith au jour de leurs triomphes, Marie chante son cantique immortel : *Magnificat anima mea Dominum.* C'est plus qu'un accent prophétique, plus qu'une voix humaine, plus qu'une voix de Séraphin. C'est la Reine des prophètes, la Reine des anges et des hommes, de la terre et des cieux, qui dévoile les secrets de sa gratitude et de ses magnifiques destinées et qui annonce au monde le salut d'Israël. L'époux d'Élisabeth avait chanté en termes magnifiques la carrière de son glorieux rejeton ; mais aujourd'hui le *Benedictus* se trouve d'autant surpassé que la lueur de l'aurore le cède à la pourpre victorieuse du soleil couchant. Aussi l'Église, qui redit l'hymne de Zacharie à l'heure des Laudes, a réservé au cantique de Marie la place d'honneur aux Vêpres, à l'office le plus solennel dont elle entoure le sacrifice des autels (1).

***

Mais si la Vierge-Mère ouvre en ce jour sa mission de médiatrice des grâces, Jean débute, lui aussi, dans celle de précurseur du Messie. Les paroles de l'Écriture nous laissent à entendre, et les Pères, d'accord avec les textes liturgiques, nous enseignent qu'Élisabeth n'eut connaissance des mystères accomplis dans sa chaste cousine que par le tressaillement de son enfant (1). Avant même sa naissance,

1. Nous réservons pour une autre occasion l'explication du *Magnificat* et du *Benedictus.*

2. Exultavit infans in utero ejus ; et repleta est Spiritu Sancto Elisabeth. Luc. I, 41. Cf. l'homélie de S. Ambroise du 3me Nocturne de la fête de la Visitation ; et la 4me strophe de l'hymne : *Ut queant laxis* de la fête de S. Jean-Baptiste.

Digitized by Google

Jean est une « voix » puissante qui « crie du fond du désert » du sein maternel: Ma mère, « préparez la voie » à la Mère « du Seigneur (1) », rendez-lui de dignes hommages ! — Qui dira l'éloquence de cette première prédication du Précurseur ? Élisabeth est toute « remplie du Saint-Esprit », et le message de son fils est l'expression si parfaite des inspirations divines, qu'elle débute son salut à la Mère de Dieu par le même éloge par lequel Gabriël termina le sien à la virginale épouse de Joseph (2). Désormais toute la carrière de Jean-Baptiste se résumera à conduire à JÉSUS les âmes d'élite, à la suite de sa propre mère. Et jusque du fond de la prison qui préludera à sa mort comme de celle qui retient aujourd'hui sa naissance, il rendra témoignage à Celui qui doit venir après lui, et dont il se proclamera indigne de dénouer la chaussure (3).

***

Tout cela, Élisabeth l'a vaguement compris, lorsque, docile à l'inspiration intérieure et répondant au salut dont Marie l'avait humblement prévenue, elle se répandit dans une exclamation enthousiaste. « Vous êtes bénie entre les femmes », s'écrie l'épouse de Zacharie, reprenant comme en écho les dernières paroles du messager de Nazareth. Mais aussitôt, plus heureuse que Gabriël, qui venait préparer le mystère, Élisabeth le contemple et poursuit: « Béni, le fruit de vos entrailles (4) ! » Admirable formule, qui comprend à la fois l'éloge du Fils et de la Mère, et qui complète le début, où l'archange célébrait davantage l'œuvre de la grâce choisissant et préparant Marie pour sa sublime vocation à la maternité divine. C'est ainsi que la première moitié de l'*Ave Maria* nous présente une synthèse complète, embrassant à la fois la louange du Père et du Saint-Esprit, du Fils et de la Mère, dans l'œuvre de l'Incarnation.

Dans cette scène de la Visitation Élisabeth remplit le rôle du genre humain racheté. De longs siècles de stérilité avaient conduit le monde à une triste vieillesse. Mais voici que le salut lui est donné. Aussitôt la portion prédestinée de la famille humaine se jette aux pieds de la Mère de son Dieu et du Christ son Sauveur. Elle reconnaît la gratuité de son élection à la foi. « D'où me vient ce bonheur, *unde hoc mihi*, que la Mère de mon Dieu m'apporte le trésor du salut ? » Et pendant le cours des siècles de sa vie nouvelle, l'humanité rachetée répète sans cesse ce triple cri : Cri d'admiration au Fils de la Vierge, cri d'admiration à la Mère du Rédempteur, protesta-

1. Luc. III, 4; Joan. I, 33. — 2. Luc. I, 42. cfr. ibid. V, 28. — 3. Luc. III, 16. — Joan. I, 27. — 4. Luc. I, 42.

Digitized by Google

tion de sa gratitude en raison directe de son humilité : « Béni, le fruit de vos entrailles ! Vous êtes bénie entre toutes les femmes ! D'où me vient ce bonheur ? »

***

Sachons profiter, chers lecteurs, des multiples enseignements de la fête de ce jour. Que l'action sanctificatrice opérée par JÉSUS à son approche, et les tressaillements par lesquels Jean-Baptiste y correspond nous fassent estimer toujours plus le bonheur de nous trouver en l'auguste présence de notre Dieu caché au tabernacle, et surtout désirer de le recevoir en nous par la sainte communion ; qu'ils nous inspirent en même temps une résolution énergique de correspondre de notre mieux aux influences secrètes de la grâce divine. La conduite toute charitable et toute humble de Marie doit nous enseigner le prix de l'abnégation, de la serviabilité et du mépris de nous-mêmes ; la médiation de grâces qu'elle exerce en apportant son Fils au Précurseur, doit nous faire apprécier davantage la mission sublime qu'elle remplit au ciel comme dispensatrice et canal de toutes les faveurs célestes ; les sentiments sublimes de gratitude et de louange qu'elle exhale dans son cantique doivent nous exciter à les reproduire dans nos cœurs, chaque fois que nous avons le bonheur de sanctifier nos lèvres au contact des mêmes paroles. Enfin la salutation d'Élisabeth, si pleine de foi, d'amour et d'humilité, doit nous retremper dans ces mêmes sentiments, toutes les fois que nous nous y unissons en priant l'*Ave Maria*. Puissions-nous raffraîchir dans notre âme et faire revivre en elle tout cet ensemble d'enseignements aussi souvent que la récitation du Saint-Rosaire nous remet sous les yeux, dans le deuxième mystère joyeux, la « Visitation de Notre-Dame à sa cousine Élisabeth. »

D. L. J.

Digitized by Google

RHYTHMUS IN HONOREM PRETIOSISSIMI SANGUINIS D. N. J. C.

(Juxta metrum hymni eucharistici *Pange lingua.*)

Vitæ fontem et salutis
Celebremus Sanguinem,
Mundi culpis quo dilutis
Renovans originem,
Jugo solvit servitutis
Reum Deus hominem.

Holocaustis prophetatur
A primævo tempore;
Per Abelem figuratur
Qui, mactato pecore,
Ipse sævo immolatur
Innocens facinore.

Sed electæ pater gentis
Petra circumciditur,
Et figuræ vi latentis
Data salus creditur,
Oriunda quæ portentis
Abræ stirpe panditur.

Joseph, culpæ revelator,
Fit exosus fratribus ;
Vili mox ut somniator
Venditur a sontibus;
Dulcis nati rigat sator
Tinctam togam fletibus.

Jam cruore agni postes
Ungi Moyses imperat,
Quo quot carent, tot sunt hostes,
Angelus quos vulnerat;
Inde die Pentecostes
Sanguis fœdus consecrat.

Sacerdotem in Sanctorum
Sancta post bis menses sex
Cum cruore vitulorum
Semel vetus ducit Lex,
Proprio dum cœli chorum
Verus intret Pontifex.

Tandem vitæ præparatur
Liquor Matre Virgine;
Cœlum terræ collætatur,
Orto divo germine;
Verbum JESUS appellatur,
Primo fuso sanguine.

Siste, Puer, jam fecisti
Pio satis muneri :
Quævis stilla quam dedisti
Mundum rapit funeri;
Nostro vulnus quod tulisti
Fert medelam vulneri.

Instat nova Lex amoris :
Mori cupis victima...
En, in horto te angoris
Premit nox teterrima;
Guttas rubri, heu ! sudoris
Stillat tristis anima.

Serve carnis, nudum, age,
Vide cæsum ungulis :
Ictus strident, tument plagæ.
Cruor fluit rivulis;
Humi stratum, haustum strage
Siccis cernis oculis ?

O superbe, Dei datum
Qui frustraris, propera :
Spinis caput coronatum
Intuens, considera
Christi vultum cruentatum,
Tot quem foedant vulnera !

Jam Athletam generosum
Cum Maria sequere,
Et ad montem dolorosum
Tundens pectus gradere,
Sanguinemque pretiosum
Lambens in itinere.

Exaltatur crux !... Jesusque
Clavis pendens stipite,
Fundit palmis pedibusque
Et cruorem capite.
O redempti, mortem usque
Quam vos amet, capite !

Sed et ultra functi mira
Movet cor dilectio :
Stillam cuspis urget dira:
Scatit fonte pervio;
Amans ensem, mersum ira,
Retrahit centurio.

Bone JESU, tam amari
Per labores operis,
Quanti cura recordari
Fratres nos redemeris;
Tibi fisos ne damnari
In æternum siveris !

Honor Patri, qui mactavit
Unicum pro homine;
Nato laus, qui sæcli lavit
Sacro sordes sanguine;
Flamini par, qui formavit
Vite merum Virgine. Amen. D. L. J.

Digitized by Google

LES SEPT SAINTS FONDATEURS DE L'ORDRE DES SERVITES DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

I. — Comment sept nobles patriciens de Florence résolurent de quitter toutes choses pour servir Dieu et Notre-Dame.

IL y avait à Florence, dans la première moitié du XIIIe siècle, une pieuse confrérie appelée la Compagnie majeure des *Laudesi* de la Bienheureuse Vierge. Leur principale obligation, comme leur nom l'indique, était de chanter les louanges de la Mère de Dieu. Or, parmi les confrères se trouvaient sept nobles patriciens issus pour la plupart de ces grandes et opulentes familles marchandes, dont l'activité contribua tant à la prospérité et à la gloire de Florence. Ils se nommaient : Bonfils Monaldi, Jean di Buonagiunta, Benoît dell'Antella, Barthélemy dei Amidei, Ricover di Uguccione, Gérardin di Sostegno et Alexis Falconieri. Distingués entre tous par leur piété pleine de tendresse envers la Vierge, ils étaient unis entre eux par les liens de l'amitié la plus étroite.

Comme donc ces sept gentilshommes s'acquittaient avec leurs confrères de leur office de chanter les louanges de Marie, le jour de l'Assomption 1233, il arriva soudain qu'une sainte ardeur s'empara de leurs cœurs ; ils se sentirent tous enflammés du désir de quitter toutes les choses terrestres pour vouer à Dieu et à sa sainte Mère une vie complètement employée à leur service. Aucun d'eux n'osa d'abord manifester ce qu'il ressentait intérieurement ; jusqu'à ce que Bonfils Monaldi, auquel son âge donnait plus d'autorité, les engageât à se communiquer réciproquement les visions célestes dont le ciel les avait favorisés. Alors d'un commun accord ils fixèrent le 8 septembre suivant, fête de la Nativité de Notre-Dame, pour mettre à exécution leur projet divinement inspiré.

II. — De la retraite des sept gentilshommes à la villa de Camarzia.

LE jour venu les sept patriciens, après avoir dit adieu à leurs familles, se réunirent dès le matin, et allèrent d'abord trouver l'évêque de la ville, Ardinge Foraboschi. Le prélat, homme d'une vie admirable et d'un mérite supérieur, loua grandement leur pieux dessein, promit d'être leur protecteur, et après leur avoir concédé diverses facultés relatives au service divin et au privilège de vivre d'aumônes, les congédia avec sa bénédiction.

Ils s'en allèrent donc, les sept nobles Florentins ; ils vendirent leurs riches patrimoines, remplacèrent la toge sénatoriale par un chétif habit couleur de cendre, l'armure du chevalier par des cilices

Digitized by Google

et des chaînes de fer, et ainsi armés contre le démon et la chair, se retirèrent dans une petite ferme, à Villa Camarzia, hors des murs de la brillante cité étrusque. Là, ils commencèrent de mener cette vie de pauvreté parfaite et d'abandon à Dieu, après laquelle ils avaient longtemps soupiré. Bonfils Monaldi fut choisi comme supérieur de la communauté naissante.

III. — Du titre de serviteurs de Marie donné aux bienheureux par les petits enfants de Florence.

CEPENDANT l'engagement qu'ils avaient pris de ne plus vivre que d'aumônes obligeait assez souvent les frères de Villa Camarzia de sortir de leur retraite pour solliciter les modiques ressources suffisantes pour leur subsistance. Or, vers la fête de l'Épiphanie 1234, comme deux d'entre eux traversaient les rues de Florence avec leur pauvre besace, demandant humblement la charité pour l'amour de Dieu et de la Bienheureuse Vierge Marie,on entendit soudain les petits enfants, même ceux qui étaient encore à la mamelle (1), s'écrier en les montrant du doigt : « Voilà les serviteurs de la Vierge ; faites l'aumône aux serviteurs de la Vierge. » Le même prodige se renouvela une seconde, puis une troisième fois, tandis que les sept bienheureux tous ensemble se rendaient auprès de l'évêque Ardinge. Mais bientôt le retentissement d'une telle merveille, et l'admiration dont ils devenaient l'objet, contraignit les saints solitaires à chercher une retraite plus éloignée de Florence.

IV. — Les sept ermites s'établissent à Monte Senario.

IL y avait au nord de la ville une montagne très élevée, appelée Monte Senario, dont une grande partie appartenait à l'Église de Florence. L'évêque Ardinge, connaissant le désir des sept serviteurs de Dieu, offrit généreusement, du consentement de son chapitre, de leur céder une portion de ce terrain. Les bienheureux s'y retirèrent donc le jour de l'Ascension 1234. Ils commencèrent par y construire une église sur les ruines d'un ancien château ; et près de cet oratoire ils ajoutèrent quelques cellules de bois, séparées les unes des autres. Leur vie était pauvre et austère ; ils se contentaient presque uniquement des herbes et des racines que fournissait le sol de la montagne : mais en retour ils jouissaient largement des faveurs célestes, et leur suprême consolation était de chanter les louanges de la Bienheureuse Vierge.

C'est dans ces premières années que le cardinal Geoffroy de

1. Parmi eux se trouvait saint Philippe Bénizi, à peine âgé de cinq mois, et qui devint dans la suite le personnage le plus célèbre du nouvel Ordre.

Digitized by Google

Châtillon, légat du pape Grégoire IX, voulut visiter les saints hôtes du désert. Le spectacle de leur vie si pieuse et si mortifiée l'émut à tel point, qu'il crut devoir user de son autorité pour les empêcher de pousser à l'excès la cruauté envers eux-mêmes.

V. — Du prodige de la vigne miraculeusement féconde, qui signala la naissance du nouvel Ordre.

En se réfugiant sur les âpres hauteurs de Monte Senario, les bienheureux avaient cru se dérober désormais aux visites importunes et à l'admiration de la foule : mais il en advint tout autrement. Nombre de pieux fidèles se sentaient portés vers la sainte retraite, et manifestaient par de vives instances leur désir d'y être admis. Le vénérable Ardinge secondait leurs vœux de toute son influence; tandis que Bonfils et ses six compagnons opposaient une humble résistance, disant qu'ils n'avaient nullement la prétention de fonder un nouvel ordre, mais seulement de se sanctifier eux-mêmes dans le service exclusif du Seigneur. A la fin toutefois ils durent se soumettre à la volonté du ciel, manifestée par le prodige suivant.

Les serviteurs de Dieu avaient par leur labeur converti en jardin une partie jusqu'alors stérile de la montagne, non pour se procurer par là des aliments plus choisis, mais à l'exemple des anciens Pères, pour prévenir par un travail pénible le démon de l'oisiveté. Ils y avaient planté entre autres quelques ceps de vigne. Or, la nuit qui précéda le troisième dimanche de Carême de l'an du Seigneur 1239, tandis que le reste du sol demeurait nu et durci par la gelée, la petite vigne se couvrit soudain de fruits avant d'avoir connu les fleurs, et étendant au loin ses branches fécondes, attira au lever du jour les regards étonnés de tous ceux qui en furent témoins.

Le bienheureux Bonfils Monaldi crut devoir aller en avertir l'évêque. Mais celui-ci savait déjà tout par une vision qu'il avait eue à ce sujet la nuit précédente. Il fit voir dans ce prodige un signe certain de la volonté de Dieu, et un présage des grandes destinées de la future famille religieuse. Les faits vérifièrent plus tard la prévision du pontife ; car vingt-cinq ans après, l'Ordre naissant des serviteurs de la Vierge avait étendu ses rameaux par toute l'Italie et jusqu'au-delà des Monts. Mais il faut raconter maintenant quelle règle il adopta, et comment furent divinement révélés le nom et l'habit des membres destinés à en faire partie.

Digitized by Google

VI. — De l'apparition de la Bienheureuse Vierge, et comment les bienheureux reçurent d'elle leur nom et leur habit.

LES ermites de Monte Senario, obligés de se rendre à la volonté divine si nettement manifestée, se mirent à délibérer sur le choix de la règle qu'il convenait d'adopter. Aucune ne fut jugée plus apte à leur vocation, que le code de perfection attribué par la tradition à saint Augustin. Il ne fut pas aussi aisé de trancher la question relative à l'habit. Mais la Vierge daigna encore faire savoir son désir à ses pieux serviteurs.

Le jour du Vendredi-Saint 1239, comme ceux-ci après avoir passé toute la nuit à méditer la Passion du Sauveur, commençaient seulement à prendre un peu de sommeil, la Bienheureuse Mère de Dieu leur apparut, tenant en main un habit noir, qu'elle leur commanda de porter en mémoire de la Passion de son Fils ; elle leur confirma en même temps le titre de « Serviteurs de Marie » déjà promulgué par les lèvres innocentes des petits enfants (1).

Quelques jours après, les sept bienheureux fondateurs revêtirent les livrées de la Vierge des douleurs, et renouvelèrent solennellement les vœux qu'ils avaient faits en privé six ans auparavant. Monaldi fut confirmé dans sa charge de supérieur ; quelques nouveaux membres furent admis ; enfin l'élévation des vénérables fondateurs aux ordres sacrés permit à l'Ordre naissant de se suffire à lui-même et d'étendre efficacement son action. Seul, le bienheureux Alexis demanda et obtint dans son humilité de n'avoir point part à cet honneur, afin d'être toujours employé aux offices les plus bas.

VII. — Du progrès merveilleux de l'ordre des Servites.

A partir de cette époque, la religion des serviteurs de Marie prit de rapides accroissements: des couvents furent successivement fondés à Sienne, à Pistoia, à Arezzo, puis surtout à Cafaggio près Florence, fondation qui fut l'origine du célèbre monastère de l'Annonciade dans cette ville. Des chapitres généraux furent célébrés ; des personnages, remarquables par leur situation hiérarchique et leur sainteté, comme les légats pontificaux et saint Pierre de Vérone, l'héroïque martyr des Prêcheurs, prêtèrent généreusement aux Frères Servites l'appui de leur amitié et de leur influence. Les papes mêmes les honorèrent de nombreuses marques de confiance, jus-

1. En mémoire de cette apparition, les Servites ont coutume de faire le Vendredi-Saint une cérémonie spéciale appelée Funérailles de JÉSUS-CHRIST. Le lendemain, ils en font une autre qu'ils appellent le Couronnement de la Vierge. En ce même soir du Samedi-Saint, ils avaient autrefois le privilège de célébrer une messe solennelle ; ce fut seulement saint Pie V qui abolit cette pratique.

Digitized by Google

qu'au jour où, grâce à l'action de saint Philippe Bénizi, alors général, le B. Benoît XI confirma expressément l'Ordre fondé en quelque sorte par la Mère de Dieu elle-même (11 févr. 1304).

Mais un seul des sept saints fondateurs, le bienheureux Alexis, était encore en vie à cette époque. Il nous reste à voir de quelle manière lui et ses six compagnons firent heureusement leur passage à Dieu.

VIII. — De la bienheureuse mort des saints Fondateurs, et d'abord du bienheureux Buonagiunta, qui mourut en prêchant la passion du Seigneur.

LE premier des sept fondateurs rappelé à Dieu fut le vénérable Buonagiunta. De même qu'il s'était distingué durant sa vie par sa tendre compassion envers les souffrances du Seigneur et les douleurs de la Vierge, ses lèvres jusque dans la mort, furent « comme des lis distillant la myrrhe la plus pure ». Le matin même de son bienheureux trépas, il voulut encore offrir le saint Sacrifice en présence des Frères. Après la messe, et toujours revêtu des vêtements sacerdotaux, semblable à un autre Jacob, il annonça sa fin prochaine, et fit connaître plusieurs choses que le Seigneur lui avait révélées concernant l'avenir de l'Ordre. Ensuite, comme c'était le vendredi, il voulut lui-même commenter le récit de la passion, qu'il était d'usage de méditer ce jour-là. Arrivé à ces paroles « Et ils le crucifièrent », il se mit à verser un torrent de larmes, en songeant à l'immense charité du Fils de Dieu; et au milieu des pleurs de tous ceux qui l'écoutaient, il étendit lui-même les bras, comme pour se laisser crucifier avec le Christ. Poursuivant ensuite le récit douloureux, il était pa rvenu au passage, *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*, lorsque subitement il remit son esprit entre les mains du Seigneur, le 31 août 1251. Dieu qui avait favorisé son serviteur par des faveurs spéciales durant sa vie, le glorifia aussi après sa mort par plusieurs prodiges.

IX. — Du vénérable Père Bonfils Monaldi.

APRÈS avoir gouverné le premier la nouvelle famille religieuse, le vénérable Bonfils Monaldi n'avait pas hésité à descendre au second rang, en devenant l'humble coadjuteur de ceux qui avaient été d'abord ses compagnons et disciples. Il venait de visiter les couvents de l'ordre avec saint Philippe Bénizi, lorsque le premier jour de janvier 1262, se trouvant dans l'oratoire avec les Frères après le chant des matines, il entendit une voix d'une suavité ineffable, qui l'invitait en ces termes : « Bonfils, tu as écouté fidèlement et

Digitized by Google

suivi la voix de mon cher Fils; viens recevoir le centuple, et posséder la vie éternelle». Répondant à l'invitation de la Reine des cieux, le bienheureux rendit doucement son âme à Dieu. Les funérailles furent un triomphe, et sa dépouille, sainte relique, fut déposée sous le maître-autel de Monte Senario.

X. — Des mérites et du saint trépas des bienheureux Amidei et dell'Antella.

QUATRE ans après, le jour de la délivrance arriva pour le bienheureux Amidei. Il se distinguait entre tous par la vive expression de son amour pour Dieu. Aussi était-il puissant en œuvres et en paroles, à ce point qu'un jour il obtint par ses prières la résurrection d'un enfant de huit ans qui venait de se noyer. Son mérite le fit choisir successivement comme prieur de Senario et de Cafaggio. Il mourut le 18 avril 1266. Au moment où il expira, une flamme resplendissante jaillit de sa couche vers les cieux ; et tout le couvent de Monte Senario fut embaumé d'un parfum céleste. Son corps fut déposé religieusement à côté de ceux de ses compagnons Buonagiunta et Bonfils.

Auprès de lui vint reposer deux ans plus tard un autre des sept fondateurs, Benoît dit Manetto dell'Antella. Dès sa jeunesse, il avait vécu dans le siècle comme un vrai religieux, et avait refusé de s'engager dans les liens du mariage. A Monte Senario, il vivait ordinairement retiré dans une grotte solitaire, où il menait une vie toute de contemplation et de pénitence. Il contribua puissamment au développement de son ordre par l'éclat de ses vertus, la puissance de ses prières, et la sainte activité de son dévoûment Il mourut comme les quatre précédents sur la sainte montagne le 20 août 1268, assisté à ses derniers moments par saint Philippe Bénizi, en faveur duquel il s'était lui-même démis du généralat.

XI. — Comment les deux saints vieillards Uguccione et Sostegno s'en allèrent ensemble dans la Patrie, et de la vision de saint Philippe à leur sujet.

LES deux bienheureux Uguccione et Sostegno ne rejoignirent que longtemps après leurs compagnons dans la Patrie. Dès leur jeunesse une amitié toute spéciale les avait fortement unis l'un à l'autre. Dans la suite, ils travaillèrent avec succès à la diffusion de l'ordre dans les provinces d'au-delà des Alpes. Sostegno fut élu vicaire-général pour la France, Uguccione pour l'Allemagne. Ils se retrouvèrent ensuite à Monte Senario vers la fin de leur carrière. De là, malgré leur grand âge, ils furent rappelés une dernière fois

Digitized by Google

par saint Philippe, à l'occasion du chapitre général tenu à Viterbe le 1er mai 1282.

Or, tandis que les deux vieillards revenant à Monte Senario, s'entretenaient de tout ce qui s'était accompli depuis cinquante ans pour l'établissement et la propagation de leur ordre, tandis que le souvenir de leurs anciens compagnons déjà retournés à Dieu leur arrachait des larmes et des plaintes touchantes sur le prolongement de leur exil, une voix retentit tout près d'eux, et articula très distinctement ces paroles : « O serviteurs de Dieu et de Marie, cessez de pleurer; vos labeurs touchent à leur fin. » Ils continuèrent donc leur route, jusqu'à la sainte montagne. Là, l'épuisement et la fatigue les obligea de se mettre au lit. Ils reposaient ainsi tous les deux dans le même lieu, lorsque deux anges parurent près de leurs couches. L'un d'eux dit « Uguccione, rends à ton créateur ton âme aimée de lui ». Et il étendit les bras pour emporter cette perle précieuse. Mais Sostegno avait tout entendu et tout vu : « Frère Uguccione, s'écria-t-il, je t'en prie, attends-moi, nous partirons ensemble ». Et au même moment l'autre personnage céleste reçut également son âme pour l'offrir à Dieu. C'était le 3 mai 1282. La nuit même où les bienheureux émigrèrent vers les cieux, saint Philippe, nouvellement revenu de Rome à Florence, fut favorisé d'une vision : il aperçut deux lis d'une blancheur éclatante que l'on coupait de la terre, et qui étaient ensuite présentés à la Vierge Mère de Dieu. Il comprit que les deux saints vieillards avaient quitté ce monde, et annonça la nouvelle aux Frères, qui se réjouirent de leur triomphe.

XII. — Du bienheureux Alexis, qui mourut en disant la salutation Angélique.

IL ne restait plus sur cette terre que le bienheureux Alexis Falconieri. Entré le plus jeune dans l'Ordre, il y vécut le plus longtemps de tous, et eut la consolation d'en voir l'approbation définitive, après avoir pris à son développement une part que son extrême humilité n'aurait jamais pu prévoir. Il fut en particulier l'instrument choisi de Dieu pour la sanctification de sainte Julienne Falconieri, qu'il détermina à embrasser le service de Marie, dans le Tiers-Ordre dit des Mantellate. Il rejoignit ses compagnons au ciel le 11 février 1310. A ses derniers instants le Seigneur apparut sous la forme d'un enfant, tenant une couronne de fleurs variées et odoriférantes qu'il plaça amoureusement sur la tête de son serviteur. Alors ce dernier se mit à réciter suivant sa coutume cent *Ave Maria* à la Madone, et au dernier il expira doucement.

Digitized by Google

XIII. — De la canonisation des sept saints Fondateurs.

TELLE fut la vie et la mort précieuse devant Dieu de ces sept bienheureux marchands Florentins, qui n'hésitèrent pas à vendre tout pour acheter et procurer aux autres la perle de prix de la sainte religion. Tous moururent à Monte Senario, excepté Alexis qui finit ses jours à Cafaggio ; mais ses reliques furent réunies à celles de ses six compagnons. Or, bien qu'un culte véritable eût été rendu dès l'origine aux sept saints fondateurs, ce ne fut néanmoins qu'au siècle dernier que leur titre de bienheureux fut officiellement reconnu, et qu'on permit de faire leur office. Enfin tout dernièrement le pontife apostolique, Léon XIII, à la suite de nouveaux miracles obtenus par leur intercession, les a fait inscrire solennellement au catalogue des saints, annonçant en même temps son intention d'étendre leur fête à toute l'Église.

D. G. M.

L'ABBAYE DE LOBBES (1).

LES origines de l'illustre abbaye de Saint-Pierre de Lobbes nous reportent à cette époque glorieuse de nos annales que Mabillon a caractérisée du nom de siècle d'or. Ce nom, le septième siècle le mérite entre tous par la multitude prodigieuse des saints que la Belgique enfanta au Christ, par le nombre des monastères qui s'élevèrent de toutes parts au sein de ses forêts, par la grandeur de l'œuvre civilisatrice entreprise par les missionnaires. L'heure est venue pour notre pays de recevoir la lumière de l'Évangile. A l'appel de Dieu, les ouvriers apostoliques se présentent nombreux et zélés. Quel beau spectacle que celui de ces hommes, qui après avoir renoncé aux honneurs de la terre se livrent, avec toute l'ardeur que peut communiquer l'amour de Dieu, au défrichement du sol et des âmes, et déposent dans une terre arrosée de leurs sueurs et de leur sang les germes d'une civilisation, qui doit faire de notre pays la contrée la plus riche, la plus fertile et la plus industrieuse de l'Europe. L'auréole de la sainteté rayonne autour de leurs fronts, et telle est la puissance de la grâce, que des familles et des générations entières même semblent hériter de ce privilège merveilleux de la sainteté.

Mais c'est surtout dans les monastères qu'il faut chercher l'épa-

1. Lobbes, village du Hainaut, sur la Sambre à 16 k. sud-ouest de Charleroi.

Digitized by Google

nouissement le plus radieux de la grâce d'en haut et son efficace la plus complète. C'est de là que partent les apôtres de la foi, c'est dans les cloîtres, ces écoles de vertu et de science, ces centres de culture matérielle et intellectuelle, que se forment les nouvelles générations chrétiennes.

Jetons un rapide coup d'œil sur l'état de nos provinces à l'aurore du septième siècle. D'immenses forêts couvrent le sol encore vierge de culture ; çà et là on retrouve des restes de colonies romaines, ailleurs on aperçoit quelques vestiges des Francs ; de société il n'y en a pas. Mais attendons un demi-siècle : les forêts sont parsemées de vastes clairières, le sol s'est couvert de riches moissons, les monastères sont devenus les noyaux de nos villes. Au nord, saint Amand, le grand apôtre de nos contrées, a fondé ses illustres abbayes d'Elnone et de Gand ; par son influence Gertrude et Begge, issues de la famille princière des Pépins, fondent les abbayes de Nivelles et d'Andenne ; Aldegonde et Waudru élèvent leurs monastères de Maubeuge et de Mons ; saint Vincent établit celui de Soignies, tandis que saint Ghislain fonde la Celle des apôtres. Landelin, converti à le voix de saint Aubert, vient expier à Lobbes les égarements de sa jeunesse, et ne quitte la terre de Hainaut, témoin de sa pénitence, qu'après y avoir élevé les monastères d'Aulne, de Wallers et de Crespin. Citer les noms de saint Bertin et de saint Éloi, c'est rappeler les glorieuses fondations de Sithiu et de Saint-Martin de Tournai, destinées à se couvrir de tant de gloire dans le cours des siècles. Plus loin, c'est Fosse, illustré par saint Foillan ; c'est Stavelot et Malmedy, fondations de saint Remacle, où des générations de saints vont lui succéder dans la charge abbatiale, et où saint Lambert fugitif viendra bientôt chercher la paix sous la coule monastique ; c'est saint Trond, destiné à jouer un si grand rôle dans l'histoire de la Hesbaye. Ainsi disséminées sur toute la surface de la Belgique, ces maisons religieuses consolident puissamment l'œuvre de l'évangélisation et concourent merveilleusement au développement de la civilisation.

Lobbes, semble-t-il, entre tous les monastères belges de cette époque, occupe le premier rang par l'influence qu'il exerça dès sa fondation sur l'évangélisation de nos contrées, et par la part prépondérante qu'il prit un siècle plus tard au mouvement intellectuel de notre patrie.

La mission que ce monastère remplit fut vraiment glorieuse. Plus heureux que tant d'autres monastères, Lobbes a conservé d'intéressantes *Annales* qui nous permettent de suivre aisément le

Digitized by Google

rôle providentiel qu'il a rempli au sein de notre pays (1). Soit qu'à ses origines il sorte de ses cloîtres des apôtres de la foi, soit que plus tard son école attire bientôt de nombreux élèves et se rende célèbre par le mérite de ses écrivains, soit enfin que l'œuvre de la civilisation une fois établie, le monastère reste un foyer de vie chrétienne, un centre de vie sociale, une providence pour les infortunés de la terre, Lobbes s'impose au respect de l'histoire et à la reconnaissance des peuples.

Vers l'an 654, un prêtre de Cambrai, accompagné de deux disciples, s'arrêtait dans la vallée de la Sambre, à l'endroit où le Lobach se jette dans cette rivière, et y construisait un oratoire et quelques petites cellules. Il s'appelait Landelin, et ses compagnons se nommaient Adelin et Domitien. Landelin, né au village de Vaux, près de Bapaume, avait reçu une éducation chrétienne, et se disposait à entrer dans la milice cléricale, quand, sur les perfides conseils d'amis pervers, il abandonna le sanctuaire, pour se livrer aux fausses joies du monde. Une fois sur la pente du vice, le jeune homme n'eut plus la force de s'arrêter, et, en peu de temps, il était devenu le chef d'une troupe de voleurs. Arraché à sa vie criminelle par le saint évêque Aubert de Cambrai, Landelin voulut expier ses désordres en se vouant à une vie de pénitence, aux endroits mêmes qui tant de fois avaient été le théâtre de ses forfaits. Telle est l'origine du célèbre monastère de Saint-Pierre de Lobbes.

Le grand nombre de disciples qui se pressaient autour de Landelin et les soucis de la charge abbatiale dont il était revêtu, ne lui permettant plus de se consacrer uniquement aux longues veilles et aux saintes rigueurs, vers lesquelles le portait la grâce divine, Landelin jugea opportun de quitter ses frères et se dirigea sur Aulne, où il construisit un nouveau monastère, qui releva de Lobbes, ainsi que celui de Wallers fondé peu de temps après. Ne trouvant pas encore une solitude assez complète en ces endroits, Landelin se retira sur les bords du Hon, où il fonda le monastère de Crespin, auquel il préposa plus tard son disciple Adelin, tandis que Domitien gouverna un monastère inconnu situé sur les bords de la Haine. Quant à lui, il vécut dans une solitude peu éloignée de l'abbaye de Crespin et y passa le reste de ses jours dans les exercices de la prière et de la pénitence.

1. L'histoire de Lobbes a été commencée par Folcuin au Xe siècle et continuée jusqu'au XVIIe siècle. Les *Annales* de ce monastère ont été publiées par Pertz. On trouvera dans Lejeune : *Monographie de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre de Lobbes*, Mons, Manceaux, 1883. p. 8-17, une indication des sources de l'histoire de Lobbes. Cfr. Vos : *Lobbes, son abbaye et son chapitre* Louvain, Peeters, 1865, 2 vol.

Digitized by Google

Privé de la direction de son fondateur, le monastère de Lobbes semblait voué à une ruine prochaine si le Seigneur n'avait inspiré à Pepin de Herstal et à un seigneur du nom de Hydulphe la pensée de chercher un supérieur capable d'y faire refleurir la discipline régulière.

Leur choix tomba sur un saint prêtre, nommé Ursmer, bien connu dans le Hainaut par ses travaux apostoliques. Ce choix vraiment providentiel eut pour résultat de mettre à la tête de l'abbaye un homme mûri au service de Dieu et des âmes, capable de gouverner le monastère, et de diriger avec fruit les missions que les moines allaient entreprendre sous sa conduite. Pieux et instruit, austère dans ses pénitences et ardent pour la gloire de Dieu, le saint abbé gagna bientôt par l'exemple de ses vertus l'estime et la confiance du maire du palais, dont la résidence de Leptines était peu éloignée de Lobbes. Ursmer, ayant conçu le projet de travailler à la conversion des Ménapiens et des Morins, voulut se rendre à Rome pour demander la bénédiction du souverain pontife et puiser aux tombeaux des saints apôtres l'ardeur qui les avait embrasés, lorsque le divin maître les avait envoyés à la conquête du monde.

Pepin de Herstal, qui avait recommandé Ursmer au pape, sollicita en même temps pour l'abbé de Lobbes le caractère épiscopal, soit, dit Folcuin, que cet honneur fût de nature à faciliter l'œuvre des missions, soit que le prince voulût rehausser la dignité abbatiale d'un monastère situé près de la villa royale de Leptines. Ursmer reçut en effet la consécration épiscopale des mains de Sergius et partit de Rome comblé de riches présents par le pontife. Son monastère, déclaré exempt, était enrichi de cette précieuse relique de S. Pierre que l'on vénère encore aujourd'hui dans l'église paroissiale de Binche. Le pape cependant mit une condition à cette dernière faveur : voulant assurer au prince des apôtres une vénération constante, et empêcher qu'on ne changeât un jour le patron de l'église, il défendit d'accorder jamais la sépulture à qui que ce fût dans l'enceinte du monastère. De retour à Lobbes, saint Ursmer consacra l'église abbatiale en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul (16 août 697) et jeta peu après sur la hauteur voisine les fondements d'une autre église, destinée à servir de sépulture aux moines de l'abbaye et d'oratoire aux habitants du voisinage, et notamment aux femmes, qui n'avaient accès à l'église abbatiale qu'à certains jours de l'année.

Travailler à la gloire de Dieu au sein de son monastère et au milieu des populations encore païennes de nos contrées, telle fut la

Digitized by Google

vie d'Ursmer. Dans son cloître, le travail succédait à l'étude, et la prière, qui embaumait la solitude, élevait vers le ciel des âmes avides des saintes rigueurs de la pénitence. Une vie aussi exemplaire était une prédication incessante pour une contrée. Mais le saint abbé, que le zèle de la maison de Dieu consumait, brûlait du désir de faire connaître le Christ à des peuples encore assis dans les ténèbres de la mort. Voyant son œuvre consolidée à Lobbes, il se transporta au sein des populations païennes de la Flandre. Pour oser braver le caractère farouche des idolâtres de ces contrées, il fallait le cœur d'un apôtre. Ursmer ne faillit point à sa mission. Son éloquence, son zèle, et plus encore l'éclat de ses vertus subjuguèrent les cœurs, et l'Église se réjouit bientôt des nombreux enfants que l'apôtre enfanta à la grâce. Ursmer établit même dans ces contrées plusieurs églises, et l'une d'elles, Oudenbourg, devint, plusieurs siècles après, le berceau d'une abbaye bénédictine.

Au retour de ces courses apostoliques, le saint évêque retrouvait à Lobbes la paix du cloître. Homme de prière et de pénitence, Ursmer consacrait ses journées au chant de la louange divine, à la méditation des saints livres et à la direction de ses frères; ses mortifications extraordinaires rappelaient les austérités de la Thébaïde. « Il était vraiment un père, raconte le B. Anson, écho d'une tradition peu éloignée, un docteur, un pasteur d'églises, un gardien des âmes, un père des veuves et des orphelins, un libérateur des captifs. »

Le soir de sa vie approchait : à l'exemple de tant de saints évêques de ce siècle si glorieux, Ursmer venait s'éteindre dans le calme de la solitude au milieu des chants sacrés. Mais avant de dire le dernier adieu à ses fils attristés, le saint vieillard voulut remettre à une main habile la direction de son monastère. Le choix n'était pas douteux, car Ermin ressemblait trop à Ursmer, pour que le disciple chéri ne fût pas trouvé digne de remplacer son vénéré maître.

Ermin, né à Herly au pays de Laon, était attaché à la cathédrale de cette ville, quand il vint se soumettre à la règle bénédictine sous la direction de son saint ami l'abbé de Lobbes. La vie du disciple fut une fidèle copie de celle du maître, et on eut dit, ajoute Folcuin, que l'âme d'Ursmer avait passé dans celle d'Ermin, tant ce dernier s'était efforcé d'imiter son vénérable abbé. Ce fut lui que saint Ursmer désigna pour son successeur, et ce choix fut ratifié avec joie par toute la communauté de Lobbes. Ursmer ne jouit pas longtemps de la paix que devait lui procurer son abdication : son âme était

Digitized by Google

mûre pour le ciel, et le 18 avril 713, elle s'envola doucement vers son créateur.

Ermin marcha fidèlement sur les traces de son maître, dont il écrivit une vie métrique. Comme lui, il dirigea sagement son abbaye, dans laquelle il fit fleurir la discipline et la science, et revêtu comme lui de la dignité épiscopale, il continua avec ardeur les missions entreprises par saint Ursmer. L'auréole de la sainteté rayonnait autour de son front, et le don de prophétie dont le Seigneur l'avait orné, lui avait conquis la vénération des peuples. Sa mort bienheureuse arriva le 25 avril 737. Ses successeurs Théoduin et saint Théodulphe, qui furent aussi revêtus du caractère épiscopal, furent les témoins de la prospérité du monastère.

L'arbre se juge à ses fruits ; une maison religieuse trahit son esprit dans la conduite de ses membres. A la vue de la nombreuse phalange de saints, qui forment la glorieuse couronne de Lobbes, faut-il demander ce que fut cette abbaye dans le cours du septième et du huitième siècle? Landelin, Ursmer, Ermin, Théodulphe ne sont pas les seuls que l'éclat de la sainteté relève entre les fils de Lobbes, il en est encore d'autres que la splendeur de leurs vertus distinguent particulièrement, comme ces constellations que l'on remarque entre des milliers d'autres étoiles à leur lumière plus radieuse. Auprès d'Ursmer, nous retrouvons le seigneur Witger, époux de sainte Amalberge et père de saint Emebert et des saintes Reinelde et Gudule. Witger s'était fait moine à Lobbes, alors que son épouse prenait le voile à Maubeuge. Presque en même temps, le seigneur Hydulphe revêtait aussi la livrée du Christ dans le monastère fondé par saint Landelin, tandis que son épouse sainte Aye se consacrait au Seigneur dans le monastère de Mons. Le jeune Dodon, offert par ses parents à saint Ursmer, était élevé dans l'abbaye par le saint évêque et montrait dès sa jeunesse une maturité qui le fit juger digne d'être chargé quelques années après de la direction du monastère de Wallers. Un peu plus tard nous rencontrons aux côtés de saint Ermin un moine, anglais d'origine, que ses vertus lui firent choisir pour son coadjuteur, et qui devint dans la suite archevêque de Reims. Empêché de prendre possession de son siège épiscopal, l'ancien moine de Lobbes revint à son monastère et se livra à la prédication dans les contrées que saint Ursmer avait évangélisées, en compagnie des saints évêques Vulgise et Amoluin, que nous trouvons aussi au nombre des auxiliaires de saint Ermin.

La réputation de savoir et de vertu que l'abbaye de Lobbes avait

Digitized by Google

noblement conquise depuis l'administration de saint Ursmer ne faiblit point sous le gouvernement du B. Anson, fondateur de la célèbre école abbatiale de Lobbes et auteur des vies de saint Ursmer et de saint Ermin. Après sa mort, l'abbaye tomba aux mains de deux intrus et ne se releva que sous l'administration de Fulrade, qui obtint en 823 l'élévation du corps de saint Ursmer, et sous celle de Harbert, ancien moine de Corbie, que ses mérites et sa science firent nommer par Louis le Débonnaire à l'abbatiat de Lobbes. Malheureusement le gouvernement de Hubert, beau-frère de Lothaire II, roi de Lotharingie, qui chassa l'abbé Harbert, fut pour l'abbaye une cause de ruine matérielle et de décadence spirituelle, que la courte administration de l'abbé Anségise, élevé peu après au siège métropolitain de Sens, ne fut pas à même de réparer. L'abbaye resta à la disposition des successeurs de Louis le Débonnaire, et ne recouvra son ancienne splendeur que sous l'administration de l'abbé Francon, qui inaugure la série des évêques de Liége, abbés de Lobbes (888).

(A continuer.) D. U. B.

CORRESPONDANCE SLAVE.

Juin 1888.

IL me semble qu'à l'heure où nous sommes, le monde slave mérite une attention très sérieuse. Les événements qui se déroulent dans l'Europe orientale n'augurent rien de consolant, ils changent sans cesse de face et se compliquent davantage. Aussi tous les regards se tournent du côté des Balkans, pour voir ce qui se passe sur cette péninsule, toujours grosse d'orages. Ce serait une erreur de penser que la crise actuelle que traverse la Bulgarie n'offre qu'un intérêt local, qu'aucun lien intime ne la rattache aux intérêts généraux de l'Europe et qu'il est aisé de la conjurer sans troubler la paix des nations. Ceux qui pensent ainsi ignorent, sans doute, ce qui se cache sous cette crise ; ils ne se doutent pas qu'il s'agit là non pas seulement de la Bulgarie, mais de la question slave en général, de l'avenir du monde slave, c'est-à-dire de 140 millions d'hommes occupant le territoire le plus vaste qui existe. Aujourd'hui, la question d'Orient n'est pas autre chose que cela.

Les nations ont leurs destinées ; la Providence en guide la marche et les produit sur la scène historique. Notre siècle a été témoin de la création de l'unité allemande, puis de l'unité italienne, deux faits mémorables surtout comme sanction du prétendu principe des

Digitized by Google

nationalités — ; le tour vient de fonder l'unité slave, dont les éléments politiques gravitent de plus en plus vers un centre puissant, capable de les réunir en un seul corps, et d'en faire un empire qui contrebalancerait le reste de l'Europe, pour lui inoculer je ne sais quelle nouvelle civilisation dont elle seule garderait le dépôt et posséderait le secret.

N'allez pas vous imaginer que ce sont là des phrases vides de sens, ou des banalités bonnes à débiter aux naïfs et aux crédules. Rien n'est au contraire plus sérieux, ni plus réel. Témoin l'ouvrage qui vient de paraître dans la capitale de l'empire des tsars, et dont l'auteur, aujourd'hui décédé, jouit dans le pays d'un grand renom, dû à son ardent patriotisme autant qu'à sa science variée et à la profondeur de ses convictions. Dans son livre intitulé : *la Russie et l'Europe* — coup d'œil sur le monde slave et germano-romain dans leurs rapports civilisateurs et politiques —, Danilevzki (c'est le nom de l'auteur russe) présente sous une forme systématique les vues et les doctrines de ceux qu'on désigne sous le nom de panslavistes. Il nous initie à ce qu'elles ont de plus essentiel et de plus caché, de sorte qu'on peut considérer son livre comme un véritable code du panslavisme. Déjà lors de son apparition pour la première fois, il y a juste 20 ans, il a produit dans le pays et à l'étranger une grande sensation, que la guerre contre la Turquie, survenue quelque temps après, n'a fait que justifier et raviver. En apparaissant de nouveau (presque sans retouche), au moment où l'Europe entière s'attend à quelque ouragan politique, à quelque explosion des matières inflammables que l'on voit s'accumuler dans certaines contrées d'Orient, l'ouvrage dont il s'agit peut à bon droit être qualifié de précurseur de mauvais augure ; en tous cas, il répond aux besoins d'une foule de gens, épris de la question slave, ainsi qu'au mouvement qui se manifeste aujourd'hui, avec une frappante intensité, presque chez tous les peuples appartenant à la grande famille slave, en commençant par la Russie et en terminant par la tribu la moins populeuse.

Je fais grâce au lecteur de la théorie panslaviste touchant le caractère propre de cette jeune race, ou de la prétendue mission civilisatrice qu'elle a à remplir vis-à-vis de l'Occident en décadence ; je me bornerai à retracer ici le côté pratique et positif du système, les résultats définitifs qui doivent lui servir de couronnement et dont la réalisation ne serait qu'une affaire du temps. Tout le système se résume en deux mots : *Confédération slave ;* ils n'ont pas besoin de commentaire : tout le monde sait ce qu'a été par exemple, la Con-

Digitized by Google

fédération germanique, ou bien ce que sont les *États-Unis* d'Amérique, la Confédération de la Suisse, l'Empire allemand d'aujourd'hui.

1. Il va sans dire que dans la Confédération slave, l'Empire des tsars aurait la primauté, l'hégémonie, en sa qualité de l'État le plus étendu et le plus puissant. Il serait à la tête de la ligue, en s'adjoignant la Galicie et la Russie hongroise. Les autres membres du futur empire slave se composeraient des groupes suivants :

2. Les peuples tchèque, morave et slovaque formeraient un seul royaume, comprenant environ neuf millions d'habitants sur un territoire de 1,800 milles carrés.

3. De même, les Serbes, les Croates et les Slovènes formeraient un royaume à part, dans lequel entreraient le Monténegro, la Bosnie, l'Herzégovine, l'ancienne Serbie, la Slavonie, la Dalmatie, la Frontière militaire, la Carniole, le Triestin, les trois quarts de la Carinthie, une partie de la Styrie et le nord de l'Albanie. Il aurait 8 millions sur 4,500 m. c.

4. Le royaume Bulgare, fort de 6 ou 7 millions avec plus de 3,000 m. c., contiendrait, outre la Bulgarie, la plus grande partie de la Roumélie et de la Macédoine.

5. La ville de Constantinople formerait un district à part avec les parties avoisinantes de la Roumélie et de l'Asie-Mineure, riveraines du Bosphore, de la Propontide et des Dardannelles, la presqu'île de Gallipoli et l'île de Ténédos, avec une population de 2 millions environ.

6. Le royaume Valaque y entrerait avec la Valachie, la Moldavie, (Maros), une partie de la Bukovine, la Transylvanie jusqu'au fleuve Marosh, et la marche occidentale de Bessarabie, habitée par les Moldaves, à la place de laquelle la Russie recevrait la Bessarabie du sud avec le delta danubien et la presqu'île Dobroudja. Cela ferait un état de plus de 3,000 m. c. avec 7 millions d'habitants.

7. Le royaume hellénique serait augmenté de la Thessalie, de l'Épire, de la Macédoine sud-ouest, de tout l'Archipel, des îles de Rhodes, de Crète et de Chypre et du littoral de l'Asie-Mineure, ayant près de 3,000 m. c. avec plus de 4 millions d'habitants.

8. Le royaume madgyar enfin comprendrait la Hongrie et la Transylvanie, moins les parties non habitées par les Hongrois et réparties entre la Russie, la Bohème, la Serbie et la Roumanie, en tout 7 millions sur 3000 m. c.

Nous voilà suffisamment édifiés sur les vues et les prétentions du parti panslaviste. — Rien ne lui est plus cher que cette fiction d'un empire gigantesque, comptant 140 millions de sujets, unis par

Digitized by Google

la communauté du sang et des tendances, et ayant dans l'ancienne capitale de Constantin le centre naturel de leur unité morale et matérielle. Quant à la Pologne, elle n'en est pas précisément exclue ; on lui accorde volontiers la place à laquelle elle a droit, mais à condition qu'elle se contente des contrées habitées par la population proprement polonaise, à l'exclusion des provinces peuplées par les Ruthènes ou les Lithuaniens, et qu'elle accepte l'union, ne fût-ce que personnelle, avec la Russie, ou même la simple adhésion à la confédération, tout en gardant une parfaite autonomie.

On le voit, ni l'Autriche, ni la Turquie ne trouvent plus de place sur la carte remaniée de la sorte ; c'est que l'une et l'autre puissance sont condamnées d'avance à périr ; leur existence politique est également traitée de non-sens et de monstruosité. Peut-être même, l'idée de la confédération slave sous l'hégémonie autrichienne, à l'exclusion de la Russie, inspire-t-elle aux panslavistes plus de répulsion et de haine que la conservation de la monarchie turque.

Ces messieurs prétendent avoir trouvé la vraie solution de la question d'Orient, ainsi que de toutes les difficultés politiques qui s'y rattachent. Non seulement ils en sont convaincus, mais ils tâchent de persuader que le tableau tracé par eux n'a rien de fantasque ou d'invraisemblable, que la marche de l'histoire est trop manifeste pour douter du prochain avènement des peuples slaves et que la lutte du monde slave contre le monde germano-romain, — lutte morale et à main armée tout ensemble — est inévitable, imminente.

Ne croyez pas que ces doctrines soient purement imaginaires, ou des phrases sans portée ; il est vrai, elles n'ont pas le mérite de la nouveauté; elles sont même loin d'être prises au sérieux par les esprits plus portés au libéralisme et dont le nombre est en Russie très considérable ; malgré cela, les masses se laissent aisément entraîner par la perspective du royaume « *orthodoxe* » établi sur les ruines des empires musulman et *hétérodoxe*, par la pensée de la délivrance définitive des frères en religion « du double joug étranger ».

J'ai tenu à signaler la réapparition de ce « catéchisme panslaviste » (comme l'a défini son éditeur), parce que les idées, qui y sont développées avec tant de franchise et de méthode, trouvent un écho parmi les slaves d'Autriche et de Turquie, non moins, peut-être qu'en Russie. Dans tous les cas, elles s'accordent parfaitement avec le mouvement de plus en plus prononcé qui porte ceux-ci à tourner leurs regards vers le colosse du nord, à mettre sous sa protection leurs tendances nationales et leurs aspirations, vers une existence

Digitized by Google

politique et religieuse plus en harmonie avec leur passé historique, plus libre de toute influence étrangère.

Voyez, par exemple, l'émoi qui s'est produit parmi eux à l'occasion du rite slavon accordé par le Saint-Siège aux catholiques d'Antivari, dernièrement placés sous la domination du Montenegro. Dans plusieurs centres du monde slave (en Autriche) se font entendre des voix demandant que Rome étende aussi sur eux le même privilège,au détriment manifeste du rite latin, sinon de la foi elle-même. Les adeptes du panslavisme y trouvent une occasion favorable de propager et de faire accepter leur théorie dont la substitution du rite gréco-slave au rite latin fait partie. Leur intérêt les engage donc à favoriser les protestations et les demandes des patriotes slaves, tendant au même but, à leur conseiller de recourir même à la menace, afin de mieux assurer l'octroi de la faveur liturgique demandée. Le Saint-Siège, ainsi raisonne-t-on, a trop à cœur le salut des âmes et la conservation de la foi dans les cœurs de ses fidèles, pour leur préférer les choses de pure discipline, les formes extérieures de la religion ; il ne voudra pas mettre ses enfants spirituels dans la dure nécessité de s'adresser ailleurs, où ils sont sûrs d'obtenir l'objet de leur demande. D'autres ajoutent : Pourquoi n'adoptez-vous pas le rite slave de votre propre autorité, puisque la chose est bonne en elle-même et a été approuvée par Rome ? Ce dernier langage vient surtout des schismatiques russes, ritualistes par excellence.

Permettez-moi de vous entretenir un peu d'un document émané d'assez haut pour mériter l'attention de tout esprit catholique sérieux. Il s'agit de la réponse faite par M. Pobédonostzef, procureur-général du synode pétersbourgeois, à l'Alliance Évangélique. Cette association protestante avait adressé à l'empereur de Russie une requête dans laquelle il fut supplié d'accorder le libre exercice de la religion aux luthériens des provinces Baltiques,et en général la liberté religieuse pleine et entière, tant à eux qu'à toutes les autres confessions chrétiennes de son empire. Le tsar chargea le procureur du synode de répondre à l'Alliance Évangélique. La réponse de celui-ci ne manque ni de fierté et de suffisance, ni d'inexactitudes historiques et d'assertions erronées.

Elle commence par affirmer qu'il n'*y a pas de pays où l'on jouisse d'une plus parfaite liberté religieuse qu'au sein du peuple russe* — ce qui est absolument contraire à la vérité, à moins que la liberté religieuse ne soit chez le procureur synodal synonyme de la tolérance. Quant à celle-ci, personne ne l'a jamais niée ; personne non plus ne

Digitized by Google

met en doute l'esprit éminemment tolérant du peuple russe qu'on ne doit pas confondre avec le gouvernement et le régime en vigueur. L'auteur de la *réponse* se hâte d'ajouter en poussant un « hélas ! » que l'Europe ne partage point son opinion et il attribue cette conviction contraire à ce que l'Occident considère le droit de la propagande comme inséparable de la liberté religieuse, tandis qu'en Russie non seulement il est nié comme tel, mais toute propagande est sévèrement défendue et punie comme attaque à la religion dominante. Le zélé défenseur de « l'orthodoxie » russe devrait nous dire pourtant en quoi elle serait attaquée, si par exemple un membre de l'église officielle embrassait une autre religion qu'il croit véritable et que sa conscience lui commande de suivre, sans qu'il ait la moindre volonté de la propager autour de lui ?

Il est notoire pourtant que la loi défend aux Russes *orthodoxes* sous les peines les plus graves de passer à une autre religion, lors même qu'ils le feraient sans aucune propagande du dehors. Il y a plus: il est défendu aux parents chrétiens appartenant à deux religions différentes d'élever leurs enfants dans l'une d'elles choisie de commun accord. Si toute propagande religieuse est interdite à quiconque n'appartient pas à l'Église d'État, même au milieu des païens, des mahométans et boudhistes, en revanche les soi-disant orthodoxes peuvent l'exercer à leur volonté et le gouvernement les encourage à faire du prosélytisme jusque dans les pays slaves de l'Autriche et de la Turquie. On pourrait citer ici les articles du code pénal, d'où il résulte le manque total de liberté religieuse, et y ajouter des faits nombreux incontestables, qui corroborent la même chose ; je me bornerai à rappeler les persécutions auxquelles ont été en butte les dissidents russes connus sous le nom de *vieux-croyants* ou rascolnixs, et les catholiques du rite grec alors connus sous le nom d'*Uniates* (c.-à-d. *Unis* au Saint-Siège). Qui ne sait la manière dont ces derniers ont été incorporés dans l'Église russe en 1839 et en 1875, et dont on a traité ceux des Uniates qui n'ont pas voulu apostasier ?

M. Pobédonostzef garde là-dessus un sage silence ; par contre, il s'étend longuement sur le passé de la Russie, et en trace, absolument comme Danilewski, un tableau moitié fantaisiste, moitié mystique, en soustrayant habilement à l'attention de l'Europe ce que l'histoire de son pays offre de sombre et de barbare. Il va jusqu'à affirmer que la liberté de conscience n'existe dans les pays d'Occident que sur le papier, et que les actes publics démentent la loi qui la proclame. Pour preuve, il cite les récents procès intentés en Autriche à Naoumovitch, prêtre uniate de Galicie, à Dobrianski également

Digitized by Google

uniate et à Giony, tchèque d'origine et rédacteur du *Parlementaire*. C'est vraiment abuser de la crédulité du public, et pousser trop loin le zèle. Le procureur du saint synode sait parfaitement qu'il y avait dans les agissements de ces trois inculpés autre chose que la propagande religieuse. L'un d'eux, Naoumovitch, a fini par apostasier publiquement et passer au schisme photien ; et ils étaient tous partisans déclarés des idées développées dans le catéchisme panslaviste de Danilewski que le lecteur connaît et ils faisaient la propagande, non sans les encouragements inavoués du gouvernement russe et de ses représentants.

Dans un endroit de sa *Réponse*, M. Pobédonostzef déclare en soupirant que, selon lui, le moment n'est pas encore venu « *pour la fusion pacifique des idées chrétiennes de l'Occident et de l'Orient* ». Évidemment cette pacification religieuse ne saurait s'accomplir tant que dure en Russie le régime actuel avec ses lois restrictives et ses rigueurs pénales. Mais l'abîme qui sépare l'Orient de l'Occident n'est pas l'œuvre des catholiques ; et ce n'est pas l'Orient qui a fait des avances pour arriver à une réconciliation sincère et définitive des églises séparées. Loin de là, la Russie qui le représente en sa qualité de grande puissance indépendante et « orthodoxe », persiste à repousser, on vient de le voir, toutes les avances conciliatrices qu'on pourrait lui faire, ce qui, pour le dire en passant, ne permet pas d'attendre beaucoup de bon des négociations entamées avec Rome. — Elle est aussi le seul pays en Europe, sans excepter la Turquie, d'où la liberté religieuse soit encore proscrite, quoi qu'en dise M. le procureur général près le saint synode.

Il termine sa *Réponse* en faisant un appel à toutes les confessions chrétiennes pour les engager à unir leurs efforts contre l'ennemi commun, l'*incrédulité* qui nie Dieu, au lieu de se livrer à des contestations mutuelles. Quelques lignes plus haut, il avouait, la douleur dans l'âme, que dans le temps où nous vivons, la liberté entière n'existe que pour ceux qui passent de la foi à l'*incrédulité*. Rien n'est plus vrai que cette remarque, qui s'applique à la Russie aussi bien qu'aux pays de l'Occident. Mais alors pourquoi les croyants sont-ils plus maltraités par la loi russe que les gens qui ne croient pas en Dieu? Pourquoi sévit-elle contre un sujet « orthodoxe » qui passe au catholicisme, et lui accorde-t-elle pleine liberté, si au lieu du catholicisme ou une autre religion chrétienne, il choisit l'*incrédulité*, l'athéisme ? L'*incrédulité* serait-elle préférable à la foi catholique ? Et puis si les chrétiens doivent réunir leurs forces pour combattre les négateurs de Dieu, ne devraient-ils pas également com-

Digitized by Google

battre le paganisme, le bouddhisme, l'islamisme et tant d'autres sectes qui pullulent dans l'immense empire des tsars, et qui ne sont pas meilleures que la secte des athées ; cependant toute propagande leur est interdite, à moins qu'ils ne soient membres de l'Église officielle, schismatique. Que d'inconséquences ! — La croisade contre les incrédules que prêche M. Pobédonostzef, témoigne de sa foi et de sa piété assurément ; en même temps, cependant, on ne peut s'empêcher d'entendre dans son appel un aveu involontaire de l'impuissance où se trouve l'église russe placée en face des incrédules dont le nombre s'accroît sans cesse et qui la battent en brèche impunément. Le comte de Maistre avait raison de dire qu'aucune église séparée de l'unité catholique ne saurait résister à l'épreuve de la science ; sa parole se vérifie déjà sur celle de Russie ; car le *grand acide* l'a touchée. Le rationalisme pénètre jusque dans les masses populaires, chose inconnue dans les temps passés : il y a quantité de monjiks stundistes. La secte des *stundistes* (du mot allemand : *Stunde*) est une plante née sur le sol du protestantisme ; la science protestante a depuis longtemps envahi le clergé russe, pour ne rien dire des autres classes éclairées ou de la haute société. A son tour le peuple fuit l'église officielle et va grossir les rangs des dissidents dont le chiffre total atteint de 12 à 15 millions en comprenant sous le nom de dissidents toutes les variétés connues des trois groupes principaux, à savoir des ritualistes, des rationalistes et des mystiques.

Le lecteur se souvient du passage de la *réponse* où la fusion pacifique des communautés chrétiennes est déclarée prématurée. Que telle soit l'opinion personnelle du procureur synodal, rien de plus naturel ; dans le poste qu'il occupe, il ne saurait parler autrement. Mais il nous semble que cette déclaration cache une allusion indirecte au mouvement *unioniste* qui se produit dans la société russe depuis quelque temps et se développe peu à peu, sans grand bruit. Dieu a ses heures : il intervient lorsqu'on s'y attend le moins ; il envoie un homme docile à l'influence d'en-haut ; il met dans son esprit une pensée féconde, sublime, divine, et dans son cœur un désir ardent de la répandre, la réaliser. Cet homme providentiel semble être le jeune penseur russe dont la renommée aura, sans doute, pénétré jusque chez vous. Il s'appelle Vladimir Solovief. Fils du célèbre historien, il avait professé la philosophie à l'université de Moscou ; mais se sentant épris de la pensée de réconcilier l'Église russe avec celle de Rome, il abandonna sa chaire pour se livrer entièrement à la poursuite de son idéal religieux. Les nom-

Digitized by Google

breux écrits qu'il a mis au jour témoignent éloquemment de ses connaissances aussi vastes que solides, ainsi que du sentiment religieux élevé et profond. Il fallait être pénétré de la foi dans sa mission et avoir le courage de son opinion, pour se poser en apôtre de la réunion des Églises en face des obstacles de tout genre et presque insurmontables, ayant contre soi le gouvernement, l'Église dominante, l'opinion publique, les préjugés séculaires. Aussi la lutte ne tarda-t-elle pas à se produire; il eut maille à partir avec plus d'un adversaire; et la justice exige d'ajouter qu'il est sorti victorieux de tous ces débats pacifiques.

Il y a quelques jours, j'eus le plaisir d'assister à une conférence que M. Soloviéf a faite dans un salon privé devant une assistance d'élite. Il a développé cette belle pensée: que « l'idée d'une nation n'est pas celle qu'elle pense elle-même dans le temps, mais ce que Dieu pense sur elle dans l'éternité. » Il a montré en quoi consiste cette pensée de Dieu sur la Russie, en d'autres mots, quelle est la mission historique de la nation russe. Selon lui, la mission de la Russie consiste, non à protéger ou annuler les autres peuples slaves, mais à rentrer dans l'unité chrétienne pour s'y retremper d'abord, ensuite pour lui infuser une force nouvelle, prendre sa place dans la grande famille catholique, y apporter son poids de 100 millions d'âmes et servir de trait d'union entre l'Europe et l'Asie.

A propos du neuvième centenaire du christianisme en Russie qu'on s'apprête à y célébrer, M. Soloviéf a fait la remarque suivante qui est fort juste : « Il paraît, a-t-il dit, que le baptême de saint Vladimir si efficace pour le prince lui-même, n'a été pour son peuple qu'un baptême d'eau et que nous avons besoin d'être baptisés une seconde fois par l'esprit de la vérité et le feu de la charité. Il nous faut renoncer à une nouvelle idolâtrie, moins grossière, mais non moins absurde que l'idolâtrie de nos ancêtres païens, rejetée par Vladimir, la nouvelle idolâtrie du nationalisme qui pousse un peuple à adorer sa propre image au lieu du Dieu suprême. »

On le voit, c'est le contre pied de la théorie panslaviste exposée plus haut, théorie étroite, égoïste, puisqu'elle substitue à la vérité catholique, c'est-à-dire, universelle, une vérité russe, une foi russe, une civilisation russe, bref, un Dieu national.

On comprend aussi, que le mouvement unioniste suscité par M. Soloviéf ne saurait être du goût du procureur général du synode russe; il n'en est pas moins réel, et tout catholique doit faire des vœux pour son extension aussi grande que possible. Ce n'est encore

Digitized by Google

qu'un tout petit filet d'eau ; mais Dieu aidant, il pourra devenir un fleuve majestueux.

J. MARTINOV, S. J.

THÉORIE ET PRATIQUE DU CHANT GRÉGORIEN.

IL y a trois mois, nous lancions dans le public, sous le titre de *Théorie et pratique du chant grégorien*, la traduction française de la *Choralschule* de notre confrère allemand Dom Ambroise Kienle. Les principaux organes de notre presse catholique, entre autres la *Musica Sacra*, rédigée par M. le chanoine Van Damme, le *Bien Public*, le *Courrier de Bruxelles* et les *Précis historiques*, ont fait à cette publication un accueil plus que favorable. Des artistes de renom, spécialement M. Edgar Tinel, l'éminent directeur de l'École de Musique de Malines, nous ont directement exprimé leurs félicitations. A l'étranger, le traité de Dom Kienle, a été surtout remarqué par la *Civiltà cattolica*, qui lui consacre un article considérable dans son avant-dernier fascicule, chose significative, si l'on considère les réserves avec lesquelles cet important organe s'occupe de la presse étrangère (1).

En réponse à tant de témoignages de bienveillance et aux observations utiles qui les ont accompagnés, nous ne pouvons que témoigner notre gratitude et exprimer l'engagement d'utiliser avec le plus grand soin les remarques qui nous ont été faites et de les prendre en considération sérieuse, le jour où nous aurons à préparer une seconde édition de notre travail. En outre, pour prévenir ou dissiper tout malentendu et faciliter ainsi au traité de Dom Kienle la mission qu'il nous paraît appelé à remplir, non seulement dans les pays de langue française, comme le dit l'éminent président de la société de Saint-Grégoire, mais encore et spécialement en Italie, suivant l'expression du savant critique de la *Civilta* (2), il nous semble opportun d'exposer brièvement le but que l'auteur a poursuivi dans sa *Choralschule* et que nous-mêmes nous avons eu spécialement en vue dans certains passages commentés par une note.

En traduisant le titre allemand *Choralschule* par le titre français

1. Ser. XIII, vol. X. quod. 910, p. 466-477.

2. Voici quelques passages que nous nous plaisons à transcrire : « Il bene che quel libro può fare anche tra noi ci muove a dirne brevi parole e a raccommandarlo in ogni miglior maniera ai cultori del sacro canto, al clero in genere, e specialmente a' maëstri de' seminarii » p. 467.... « La lettura di questo libro, dove a luoghi loro queste fondamentali questioni (du caractère propre du système grégorien) sono esposte più meno largamente secondo il bisogno è sempre con chiarezza ammirabile, gioverà senza dubbio a promuovere anche fra noi la vera et legittima dottrina del canto sacro, con immenso profitto dell' arte. » p. 470.

Digitized by Google

un peu différent de *Théorie et pratique du chant grégorien*, nous avons voulu condenser en une seule formule toute la pensée de l'auteur. Dans son court mais substantiel ouvrage Dom Kienle s'est proposé à la fois d'exposer au complet le système tonique du plain chant avec ses développements successifs, et d'initier l'élève à une bonne exécution des mélodies grégoriennes. Au point de vue théorique l'auteur devait principalement consulter la tradition du passé; au point de vue pratique il avait avant tout à tenir compte des lois disciplinaires du présent. De là le mélange d'exercices et d'exemples empruntés aux éditions officielles, et d'observations, voire de modèles pris des mélodies anciennes. Sous ce rapport, — ainsi que l'atteste en termes éloquents le savant collaborateur de la revue romaine, — Dom Kienle a rendu un immense service à la cause du chant sacré. Condensant dans une doctrine claire et sobre les lumineux enseignements si magistralement exposés par Dom Pothier dans ses *Mélodies grégoriennes*, l'auteur de la *Choralschule* applique les principes de son illustre confrère à l'édition reconnue officielle par l'Église. Dans ce travail, fruit d'une abnégation généreuse de ses préférences personnelles, Dom Kienle a-t-il encore trop réservé à la mélodie traditionnelle et trop peu accordé aux formules d'autorité? Une comparaison même sommaire entre le texte allemand et le texte français montre à l'évidence que l'auteur s'est efforcé d'accentuer toujours plus l'esprit de conciliation et de soumission respectueuse aux intentions de l'Église. Aussi nous croyons qu'il a trouvé le juste milieu; et si, tout en s'inspirant des éditions officielles pour la presque totalité des exercices et des exemples, il a emprunté çà et là un modèle à la source primitive, lorsqu'il servait mieux son but d'enseignement, il n'a en rien excédé les limites les plus rigoureuses de son droit.

Mais du moins, lorsque l'auteur reproduit à titre d'exemple ou d'exercice une mélodie d'après l'édition de Ratisbonne, n'est-il pas tenu à la reproduire telle qu'elle y figure, avec la même forme de notes et le même groupement? A première vue il semble qu'ainsi l'exigent la sincérité et le respect; et certain critique en a jugé de même. Cependant, à bien considérer les choses, il y a une différence notable entre la signification d'une mélodie dans un traité pratique d'exécution et le caractère de cette même mélodie dans le livre officiel et liturgique. Et puis, est-il rigoureusement vrai de dire que l'approbation de telle version mélodique porte par elle-même non seulement sur les notes et leur adaptation aux syllabes, mais en outre sur les moindres particularités de leurs moyens de représen-

Digitized by Google

tation? La déclaration d'authenticité de la Vulgate exclut-elle toute variante dans l'accentuation et l'orthographe des mots d'après tel ou tel système philologique? Ne le perdons point de vue: ce que l'Église veut avant tout approuver dans le chant sacré, c'est la mélodie *chantée;* par conséquent elle approuve explicitement et déclare authentiques telles notes et telle adaptation des notes aux syllabes du texte liturgique; quant à la manière d'exprimer les notes, celle qui rend le mieux la mélodie est implicitement celle que l'Église préfère. Sans donc vouloir en rien manquer de respect envers la version reconnue par l'Église, sans même vouloir en aucune façon dénier à celle-ci le droit de prescrire le mode de représentation des mélodies, si elle le jugeait jamais nécessaire ou convenable, nous nous permettons de croire que l'on outrepasse ses intentions en les urgeant jusqu'à ces minuties.

Dom Kienle est donc plus que dans son droit, lorsque, développant sa théorie de l'accent musical et réprouvant le défaut trop généralement répandu de prolonger temporairement la note accentuée, il enseigne qu'il est superflu de marquer l'accent par une note caudée ou longue; que même cette notation est en quelque sorte un piège tendu au chantre, lequel est tenté de s'étendre sur une note qu'il voit revêtue d'un signe allongé; et que par conséquent, s'il faut marquer l'accent, il est préférable d'accentuer le texte plutôt que les signes mélodiques. Cela nous paraît parfaitement raisonné; et dans un but d'enseignement il est absolument permis à l'auteur de reproduire les mélodies officielles suivant ces principes. La meilleure notation est évidemment celle qui exprime à la fois ces deux choses; 1° que toutes les notes ont une durée à peu près égale; 2° que telles syllabes portent l'accent. Si vous désignez par une note plus forte la syllabe accentuée, vous n'exprimez plus la première vérité; si au contraire vous n'accentuez que le texte, vous les mettez également l'une et l'autre sous les yeux du chantre.

Ce que nous disons de l'accent vaut également du groupement. Se proposant d'apprendre à bien chanter les mélodies, Dom Kienle a senti le besoin de leur donner une notation reconnue par tous comme plus claire, plus graphique que celle sous laquelle l'élève les trouve dans les livres officiels. Il a en quelque sorte employé le moyen auquel recourent les méthodes de lecture à l'usage des enfants, où les syllabes des mots sont séparées, pour aider le coup d'œil novice des commençants.

Tous les efforts de la théorie et de la pratique qui tenderont à faire mieux exécuter les mélodies liturgiques approuvées par

Digitized by Google

l'Église, méritent par le fait même les éloges de quiconque désire voir la musique grégorienne remise en honneur; la méthode qui arrivera le plus sûrement à former les chantres au sentiment de ces admirables cantilènes, sera celle qui aura le mieux répondu à son but, sous quelque forme qu'elle ait offert ces mélodies à ceux qu'elle voulait initier au chant sacré.

N'y eût-il que ce résultat obtenu, c'en serait assez pour juger de la valeur des moyens employés. Mais, il y a plus. Ces applications intelligentes de la notation et du groupement traditionnel aux notes de la version officielle nous semblent appelées à exercer une heureuse influence sur les modifications que l'on pourra apporter dans la suite aux éditions typiques. Les variantes nombreuses que présentent entre elles les différentes éditions de Ratisbonne parues dans l'espace de quelques années, nous disent assez que nous ne formulons pas ici un souhait téméraire. La discipline n'est pas absolue et définitive comme le dogme. Les modifications récemment introduites dans la distribution de certaines notes du chant de la préface sur les syllabes du texte montrent clairement la justesse de cette assertion. Du reste nous savons de source sûre que la question est à l'étude, et nous faisons des vœux pour qu'elle aboutisse. Ce sera le moyen de concilier davantage la pensée maîtresse qui a présidé à l'adoption d'une version écourtée, à savoir la facilité et l'unité, avec les résultats si précieux et chaque jour plus imposants des recherches archéologiques. Nous croyons que c'est faire preuve de respect autant que de sagesse de ne jamais trancher *à priori* la question de l'avenir. Saint Pie V donna une forme authentique et officielle au Missel liturgique. Cela n'empêcha pas les modifications postérieures sous Clément VIII et Urbain VIII. Si l'Église en a usé ainsi pour le code qui recèle le trésor de ses prières liturgiques, à combien plus forte raison ne pourra-t-elle pas agir de la sorte avec le recueil des mélodies qui les expriment?

Ces mélodies sont d'une beauté si limpide à leur source, que, même après avoir subi le mélange de plusieurs eaux moins pures, elles conservent encore un caractère idéal et sublime. Aussi, malgré nos préférences marquées pour les chants authentiques tels que nous les conservent les vieux manuscrits, nous accordons sans peine que l'édition médicienne, sous sa forme nouvelle, peut fournir un très beau chant, si elle est bien exécutée. Sous ce rapport nous sommes d'accord avec le savant Ambros cité à la fin de l'article de la *Civiltà*. Mais, est-ce à dire que l'on ne doive tenter tous les efforts pour ramener, autant que possible, cette forme abrégée de la

Digitized by Google

cantilène grégorienne au sentiment de la mélodie primitive? Assurément non! Ce serait la stagnation et par conséquent la mort de l'art. Ce serait s'attacher à la lettre de la décision de l'Église et perdre de vue son esprit. Appliqué aux études bibliques ou philologiques, ce principe conduirait à l'inertie la plus désastreuse, et serait la ruine de l'exégèse.

Un mot pour finir sur la portée de certaines assertions comparatives que nous avons formulées dans l'une ou l'autre note au passage modifié sur la situation du chant sacré en Allemagne et en Belgique ou en France.

Nous n'avons aucune difficulté à reconnaître à nos voisins d'Outre-Rhin une véritable supériorité musicale. Nous leur accordons volontiers un immense mérite pour la restauration du chant grégorien. Les éloges que nous décernons plus loin (p. 16*) à la société de Sainte-Cécile et (p. 16* sq.) à celle de Saint-Grégoire récemment fondée en Belgique sur le modèle de celle d'Allemagne, montrent assez à quel point nous estimons ces efforts. Mais nous ajouterons, et à bon droit, que l'éclosion si rapide de cette florissante institution est une preuve manifeste du besoin pressant auquel elle répond, besoin beaucoup plus vif qu'il ne l'est ou ne l'était en France et en Belgique. Cette société a déjà produit des résultats presque incalculables que nous proclamons avec une extrême satisfaction. Nous croyons néanmoins pouvoir affirmer qu'aujourd'hui encore la forme liturgique du chant sacré, fruit naturel du sentiment liturgique en général, est plus traditionnelle chez nous et chez nos voisins du midi qu'en Allemagne, où, en bien des contrées, — nous parlons d'expérience, — le cantique populaire en langue vulgaire prime le chant liturgique latin. Quant à l'expression, un peu forte, nous l'avouons, « l'abandon presque total du plain-chant comme chant liturgique dans la plupart des pays allemands » (p. 6 note), elle a dans notre pensée un caractère rétrospectif, avant le récent mouvement de réaction. Nous ajouterons encore qu'en France et en Belgique on rétablira plus facilement l'unisson grégorien qu'en Allemagne, à cause de la prédilection du peuple allemand pour une musique plus savante et polyphone, prédilection que la société de Sainte-Cécile ne se propose nullement de combattre.

Telles sont les considérations que nous avons cru bon de développer, plutôt à titre d'échange de vues que de discussion. Puissent-elles servir à faciliter la réalisation des souhaits formulés par plusieurs de nos honorables critiques et correspondants. Nous terminerons ces courtes pages en empruntant au savant écrivain de la

Digitized by Google

Civiltà cette phrase, dont un long séjour en Italie nous a permis de constater la trop exacte vérité. « Certo è che per ogni buon cultore dell' arte, torna doloroso assai il vedere, come solo qui tra noi in Italia, si possano mettere ancora pubblicamente in dubbio dottrine e sentenze si ben definite ed accettate, che oramai devon dirsi veri dogmi dell' arte sacra. » Nous souhaitons à la nation si privilégiée qui a vu le chant grégorien naître sur son sol, et qui mieux que tout autre peuple catholique serait doué pour en comprendre le caractère méridional et en exécuter les brillantes jubilations, d'entrer dans le mouvement et de créer, elle aussi, sa société de chant sacré, à l'imitation de la société belge de Saint-Grégoire et de la société allemande de Sainte-Cécile !

D. L. J.

UN NOUVEAU MONUMENT LITURGIQUE.

I. — Processionale monasticum, ad usum Congr. Gallicæ O. S. B. Solesmis, 1888. in-8°.

II. — Variæ Preces de mysteriis et festis ex liturgia sumptæ aut usu receptæ, ad benedictionem SS. Sacramenti præsertim cantandæ, Solesmis, 1888, in-8°.

A la fin du second volume de ses *Institutions*, après avoir combattu dans un langage sincère et sans ménagement pour le retour des églises de France à l'unité liturgique, Dom Guéranger se posait cette question : « Maintenant cette unité elle-même quelle forme revêtirait-elle ? » Il y répondit en termes qui montraient assez que le vaillant lutteur n'avait jamais considéré comme le but unique ou suprême de ses travaux l'effondrement des modernes liturgies gallicanes. Cette première œuvre de démolition et de déblaiement devait faire place dans sa pensée à une reconstruction grandiose, où sur le « fonds inviolable des prières de la chrétienté » serait replacée « cette partie nationale de la liturgie qui a ses racines dans l'ancien rite gallican, et que les siècles du moyen âge ont ornée de tant de fleurs, complétée par de si suaves mélodies. » Le programme tracé à cette occasion par l'Abbé de Solesmes a malheureusement moins attiré l'attention, que la partie négative dont il l'avait fait précéder. Il ne faut pas s'en étonner. La besogne qui consiste à abattre est relativement prompte et facile ; « la magnifique restauration » entrevue par l'auteur des *Institutions* « réclamait une sage lenteur, une rare discrétion, un goût peu commun des choses de la prière, un complet désintéressement de tout

Digitized by Google

système et de toute vue personnelle, une piété à la fois érudite et scrupuleuse (1). » Aussi cette restauration n'eut-elle pas lieu : et lorsque l'Abbé septuagénaire, parvenu au terme de ses travaux, jeta un dernier regard sur l'état général de la liturgie en France, il dut se dire qu'il avait écrit un beau rêve, mais un rêve, au jour où il avait donné cette page « témoignage de cette modération et de cette prudence qui doivent toujours accompagner l'application des théories les plus légitimes et les plus absolues (2). »

Un jour cependant Dom Guéranger eut quelque motif de croire que ses vues généreuses allaient trouver écho au centre même de la catholicité. Pie IX l'avait appelé à Rome dans le dessein de mettre à profit ses lumières pour une amélioration des livres liturgiques, idée qui s'est fait jour plus d'une fois depuis la réforme de saint Pie V. Mais le temps n'était pas propice, et aujourd'hui il n'est guères possible de prévoir si nous verrons jamais se réaliser d'une façon générale le plan esquissé de main de maître par l'Abbé de Solesmes. Mais des travaux partiels et sans prétention, s'inspirant des appréciations et des goûts d'un tel maître, ne contribueront pas peu à transmettre parmi nous le secret de l'œuvre à accomplir. C'est en cela que consiste sans aucun doute le mérite tout-à-fait supérieur des deux récentes publications de Dom Joseph Pothier, le Processionnal et les *Variæ Preces*.

Il sera peut-être prudent de rassurer tout d'abord certains esprits touchant la légitimité de ces deux recueils. Le premier est un livre qui ne fait plus partie aujourd'hui de la liste des livres liturgiques de Rome. Il n'est plus conservé que dans un certain nombre d'Églises et d'Ordres religieux fidèles à retenir les usages légués par nos pères. Comme tel, il n'est destiné qu'au diocèse ou à la famille religieuse dont l'autorité en dirige et approuve la publication. Quant aux chants proposés pour le salut et autres circonstances semblables, nul n'ignore qu'il dépend de la volonté de l'Ordinaire d'autoriser l'usage de toute formule latine, puisée aux sources pures de la liturgie ou légitimée par la coutume (3).

C'est vraiment aux sources les plus pures que le moine éditeur a emprunté les pièces de ses deux recueils. Pour résumer en une phrase l'impression qui résulte d'un regard simple et rapide, il est clair qu'il a réalisé dans la mesure du possible le plan conçu par son père et son maître. Là se trouvent réunis, à la suite des formules

1. D. Guéranger, *Instit. liturg.*, 2e éd., t. II, p. 636-7.
2. Id. *Op. cit.*, p. 639.
3. Dom Guéranger, *Instit. liturg.*, t. III, pp. 262-4.

Digitized by Google

romaines actuelles, les débris les plus vénérables de l'antique liturgie gallicane, les productions les plus remarquables des diverses Églises de l'Europe, tant de la France que de l'Espagne, de l'Allemagne comme de l'Angleterre; là aussi se retrouvent, réponse anticipée au reproche d'archaïsme exclusif, plusieurs traits choisis de façon à satisfaire heureusement les besoins particuliers de la piété moderne. C'est ce dont il sera aisé de juger d'après un compte-rendu un peu détaillé de l'un et l'autre recueil.

Le Processionnal, précédé de quelques instructions sobres et substantielles sur le rite auquel il doit servir, commence par le grand répons *Adspiciens a longe*, qui ouvre, chargé d'enluminures, nos vieux manuscrits du Responsorial romain. L'Église en a conservé le texte, mais il n'était plus guères chanté même parmi nous en la nuit du premier dimanche de l'Avent : c'est une heureuse idée d'en avoir fait servir la mélodie saisissante à relever la marche solennelle qui précède l'*Ad te levavi.*

Noël nous offre une autre pièce qui a vraiment toute une histoire. C'est le fameux répons *Descendit de cœlis*, si violemment critiqué par Agobard de Lyon, mutilé par les liturgistes gallicans du XVIIIe siècle, et que nous retrouvons enfin dans son ampleur primitive, décrite et admirée par Amalaire.

En fait de poésie liturgique, rien ne saurait surpasser en grâce et ravissante fraîcheur ces deux antiennes assignées à la fête des Innocents : Ana. *Splendent Bethlehemitici campi de candidata turba infantium: pretiosa corpora tenelli gregis pro Christo cæsa jacebant.* Ana. *Clamant, clamant, clamant Domino Innocentes : resonat luctus cunctis matribus in excelsis: gaudet Ecclesia super Martyres in æternum.*

Le compilateur ne pouvait négliger la naïve et populaire antienne *O beata infantia*, qui formait pour nos ancêtres comme le bouquet de toutes les processions du temps de Noël; il l'a marquée pour le dimanche dans l'Octave de la Nativité.

Le jour Octave de l'Épiphanie, malgré les privilèges que l'Église lui a maintenus jusqu'à nos jours, ne se distingue plus guères parmi nous. Ici, nous le voyons redevenu comme autrefois le jour spécialement destiné à commémorer le baptême du Seigneur. L'antienne *Baptizat miles regem*, et celle qui la suit : *Christo datus est*, faisaient partie des recueils romains envoyés à Metz au commencement du IXe siècle; Amalaire consacre à la seconde une mention particulière, et l'Église de Trèves la chante encore maintenant aux secondes vêpres de l'Octave de l'Épiphanie.

Digitized by Google

Le répons *Media vita in morte sumus*, qui ouvre la série plus sombre de la Septuagésime à Pâques, est d'un tout autre genre. Les anciens moines aimaient à faire entendre sa grave mélodie, si propre à leur rappeler constamment l'austère et féconde pensée de la mort.

Pâques, le roi des jours, a en partage l'incomparable *Salve festa dies* de Fortunat. Deux années de suite il nous a été donné de l'entendre chanter en triomphe par de longues files de moines et de vierges : quel tressaillement d'aise et de triomphe, quand les chantres frappant les dalles de leur bâton s'en allaient répétant : *Surge, sepulte meus !* Il semblait que les voûtes du cloître eussent été construites tout exprès pour être témoins de cette scène où la vie jaillissait de toutes parts avec une abondance merveilleuse.

Les jours de l'octave pascale ramènent le répons *Christus resurgens.* La première partie est encore au bréviaire romain. Mais ici le verset est différent; il se compose d'une curieuse apostrophe en forme de dilemme adressé aux Juifs, et qui a son pendant dans plusieurs pièces analogues, entre autres dans un passage du *Lætabundus* de Noël.

Il y avait autrefois le jour de l'Ascension une procession plus solennelle que les autres, destinée à rappeler cette dernière marche du Sauveur dont le terme devait être le ciel. On ne la voit pas spécialement mentionnée dans notre recueil ; cependant on y remarque comme particularité l'hymne antique *Optatus votis omnium*, dont le bréviaire cistercien a conservé seulement les quatre dernières strophes à Laudes.

Pour la procession de la Fête-Dieu, de même que pour toutes les autres reçues dans toute l'Église, le rédacteur du Processionnal s'est conformé strictement, comme il le dit lui-même, au rite et à la forme indiquée au Missel ou au Rituel Romain. Mais au dimanche Octave du Saint-Sacrement, il a placé l'antienne *Venite, populi*, chant véritablement sublime, par lequel l'Église des Gaules invitait les fidèles à participer aux saints mystères le grand jour de Pâques.

La seconde partie de l'ouvrage, comprenant le propre des Saints, est peut-être moins grandiose, mais non moins riche et variée que la première. On est frappé tout d'abord de voir mises en évidence certaines fêtes que nous sommes habitués à voir passer inaperçues sur la terne rubrique : *duplex minus*. C'est ainsi que la Saint-Nicolas, cette fête si populaire de l'enfance, est rehaussée par le répons *Ex ejus tumba* et l'antienne *O Christi pietas*, conservés jusqu'à ce jour au bréviaire des Prêcheurs : ce sont ces deux pièces qui ont fourni

Digitized by Google

au XIIIe siècle la mélodie du ℟. *Unus panis* et de l'antienne *O quam suavis est*, de l'office du Saint-Sacrement.

La fête de la première Chaire de saint Pierre au XVIII janvier nous présente le beau répons *Cornelius Centurio*, dont Trithème raconte ainsi l'origine : « Le pieux roi Robert de France assistait à Rome à la messe papale le jour de la Saint-Pierre, lorsqu'on le vit à l'offertoire s'avancer et déposer religieusement sur l'autel certain répons *Cornelius Centurio* composé par lui en l'honneur du Prince des apôtres : après quoi il se retira en faisant une profonde inclination. Les ministres aussitôt s'approchèrent, regardèrent avec une pieuse curiosité ce touchant témoignage de la dévotion du roi, et sur leur demande, le pape décida qu'on en ferait usage désormais dans les offices de l'Église. »

Au XX janvier, saint Sébastien a tous les honneurs de la fête dans deux pièces faisant partie des anciens livres romains. On sait que saint Fabien était omis, ou n'avait qu'une simple mémoire dans la plupart de nos églises. Il n'a pas davantage même aujourd'hui au bréviaire de Trèves.

La fête de l'Annonciation est relevée par le ℟. *Gaude, Maria Virgo*, mais avec un verset différent du romain, et qui renferme comme le *Christus resurgens* une expression bien convaincue de reproche à l'adresse des juifs. Ce répons est suivi de la grande antienne *Hæc est dies*, qui faisait partie de tous les vieux recueils romain-français.

A la Nativité de la Vierge on remarque les trois admirables répons de Fulbert de Chartres, *Solem justitiæ*, *Stirps Iesse*, *Ad nutum Domini;* tandis qu'une nouvelle pièce de Robert le Pieux, le ℟. *O Constantia*, est mise à profit pour une fête de martyrs propre à l'ordre bénédictin.

Un critique austère pourra trouver à redire à l'antienne *Beatus Dionysius*, choisie dans le but évident d'affirmer l'authenticité des œuvres de l'Aréopagite. Quand on sait combien Solesmes s'attache jusqu'à la dernière extrémité à toutes les belles traditions du passé, quand on se rappelle surtout la réhabilitation complète promise à la fin de sa préface par l'auteur des *Origines de l'Église Romaine*, on avoue pour le moins que la faute trouvera aisément grâce et indulgence.

La fête de saint Vanne, propre à la Congrégation de France, offre l'antienne *Sancti Dei*, dont les paroles avaient déjà passé des livres mozarabes au bréviaire de Solesmes.

Le ℟. *Virgo flagellatur*, de sainte Catherine, dont la mélodie a

Digitized by Google

été adoptée au ℟. *Homo quidam* du Saint-Sacrement, est encore une de ces pièces caractéristiques, dont le bréviaire Dominicain a su retenir un si grand nombre.

Ce n'est pas là, tant s'en faut, tout ce qu'il y a de remarquable dans le nouveau Processionnal de Solesmes : mais c'en est assez, ce semble, pour faire comprendre aux esprits qui ont un goût éclairé des choses liturgiques, l'intérêt considérable qui s'attache à cette récente publication.

Il faut passer maintenant aux *Variæ Preces*, recueil moins liturgique, à proprement parler, mais qui a le double avantage de répondre à un développement particulier de la dévotion de nos jours, et de pouvoir être adopté pour les circonstances extra-liturgiques, partout où les évêques n'y verront pas d'inconvénient.

A vrai dire, il n'est pas nécessaire d'entrer dans de longs détails pour mettre en relief le mérite spécial de ce recueil. Un assez grand nombre de pièces sont extraites du Bréviaire et de l'Hymnaire romain. On y retrouve aussi quelques morceaux faisant partie du Processionnal. Mais ce qui attire ici spécialement l'attention, c'est le choix exquis de ces vieilles séquences, dont le Processionnal n'usait que d'une manière excessivement sobre. Dom Pothier a voulu donner à nos églises les plus belles pièces insérées dans l'*Année liturgique*, revêtues de leur mélodie au caractère varié, mais toujours noble. C'est ainsi que nous retrouvons ici la séquence de Notker *Salus æterna* pour le temps de l'Avent, à côté du *Rorate*, si connu et si émouvant ; le *Lætabundus* de Noël, suivi de l'*Adeste* d'origine plus moderne. L'*Attende* se trouve aussi marqué pour le Carême, mais avec les versets qui l'accompagnent dans la liturgie gothique d'Espagne. On regrette presque de ne pas trouver à l'Annonciation la Séquence *Mittit ad Virginem*, production d'Abailard, il est vrai, mais dont le chant ravissant a survécu parmi nous à la substitution d'un autre texte. On ne voit pas non plus au jour de Pâques la séquence des séquences, *Fulgens præclara ;* mais du moins nous sommes dédommagés par l'une des plus grandioses compositions d'Adam de Saint-Victor, et le vieux chant naïf et populaire encore en usage dans beaucoup de nos églises, *O filii et filiæ*. A la Trinité, le collecteur a placé le *Kyrie fons bonitatis*, l'un de ces tropes si fréquents au moyen âge, et dépréciés à l'excès dans un récent travail d'un écrivain généralement plus ami des vieilles choses.

A la Saint-Jean se trouve la magnifique hymne de Paul diacre

Digitized by Google

O nimis felix, avec la mélodie primitive, qui a fourni les noms des six premières notes de la gamme.

Une antienne pour la Saint-Pierre provenant de l'antique liturgie gallicane, nous offre un des types les plus expressifs de ces descriptions touchantes, empruntées parfois à des actes peu authentiques, mais qui après tout sont dignes et de la scène qu'elles représentent, et des populations chrétiennes qui les écoutaient avec attendrissement.

Au jour du Rosaire, on voit une prose antique célébrant tour à tour les différents mystères de la Vierge, sa Conception, sa Nativité, l'Annonciation, l'Enfantement, la Purification et l'Assomption.

Pour la dédicace de l'Église, on a conservé la séquence d'Adam de Saint-Victor, *Jerusalem et Sion filiæ*, usitée maintenant encore dans nos contrées ; mais ici seulement nous pouvons jouir de la mélodie dans sa pureté originale.

Comme le Processionnal, ce second recueil se termine par un choix de morceaux adaptés aux diverses circonstances qui peuvent donner lieu à quelque manifestation liturgique.

On nous pardonnera d'être entré dans tant de détails au sujet de deux publications d'un volume relativement peu considérable. Nous avons estimé qu'un simple article bibliographique ordinaire eût été entièrement insuffisant à donner une idée exacte de l'importance de ce double monument liturgique. En somme, le grand mérite de celui-ci est de laisser voir dès maintenant éveillées et jusqu'à un certain point réalisées les trois pensées qui semblent devoir présider à la restauration liturgique de l'avenir, si Dieu permet qu'elle soit un jour accomplie :

1° La variété et l'équilibre rétablis au calendrier, par la distinction aujourd'hui presque méconnue des fêtes présentant à divers titres un intérêt à part, soit pour l'Église entière, soit pour quelques contrées en particulier.

2° La restitution discrète de tant de pièces aliénées du trésor primitif de la liturgie romaine sous ces trois grandes causes successives d'appauvrissement : l'influence franciscaine au XIIIe siècle, le séjour prolongé des papes à Avignon, et finalement la réaction sévère qui coïncida avec l'époque dédaigneuse de la Renaissance.

3° Le retour à l'inspiration et aux accents de meilleurs âges dans la rédaction des nouveaux offices et la célébration des mystères, vers lesquels l'Esprit de Dieu incline tour à tour les préférences des fidèles, au sein de son Église incessamment féconde.

D. G. M.

Digitized by Google

NOUVELLES BÉNÉDICTINES.

JUBILÉ DE LA CONGRÉGATION DE BEURON. A peine rentrés dans le berceau monastique, dont la persécution religieuse les avait si cruellement exilés en 1875, les moines de Beuron ont célébré dans l'abbaye-mère de Saint-Martin une fête touchante et magnifique : le jubilé de vingt-cinq ans d'existence de leur congrégation, fondée en 1863 par le Rme archi-abbé Dom Maur Wolter et son frère le Rme Dom Placide Wolter, abbé de notre monastère de Saint-Benoît de Maredsous. Le jour choisi pour la solennité fut le dimanche de la Trinité. Dès la veille, une affluence considérable d'étrangers et d'hôtes animait le riant vallon du Danube. Paré de ses plus beaux atours, le village offrait un aspect charmant, tandis que le son des cloches et la voix tonnante des canons annonçaient au loin la fête du lendemain. La vaste basilique de Saint-Martin était trop petite pour contenir les pèlerins, estimés à 6000, qui se pressaient sous les larges nefs, dès l'office des matines, chanté à quatre heures du matin. Plus de mille communions furent distribuées dans le courant de la matinée. La belle église, richement décorée pour la circonstance, outre la parure artistique dont l'école d'art de Beuron l'a ornée depuis longtemps, présentait un coup-d'œil ravissant, dont l'effet atteignit son comble pendant que les cérémonies imposantes de la messe pontificale se déroulaient dans le chœur avec cette aisance, cette gravité et cette piété vraiment bénédictines que double encore la captivante onction d'un chant célèbre dans toute l'Allemagne. Le Rme archi-abbé, revêtu pour la première fois de la *cappa magna*, officia lui-même et donna après la messe, sous la forme solennelle, la bénédiction papale à toute l'assistance. La sérénissime princesse Catherine de Hohenzollern, fondatrice du monastère, trop souffrante pour assister à toute la cérémonie, se fit porter dans une tribune près du chœur pour recevoir cette indulgence accordée pour la circonstance, en vertu d'un bref spécial à tous les abbés de la congrégation de Beuron. La fête jubilaire était rehaussée par la présence de Mgr Weikum, coadjuteur de l'évêque de Fribourg, du baron de Godin, représentant de S. A. R. le prince de Hohenzollern, et de plusieurs notabilités, tant religieuses que civiles. Après le *Credo*, un des orateurs les plus fêtés d'Allemagne, le chanoine Brugier, curé-doyen de Constance, trouva des accents émus et de haute éloquence pour célébrer l'heureux événement. La solennité des vêpres répondit à celle de la messe pontificale. Outre les cérémonies religieuses et publiques, on célébra une fête tout intime dans le monastère. Sans parler du repas, qui réunit à la table des moines un groupe d'hôtes choisis, ni des toasts chaleureux prononcés dans la salle de la bibliothèque où l'assistance s'était transportée, après le dîner fait en silence dans le réfectoire claustral, une séance académique et musicale des plus réussies charma les heures de la soirée. Une allocution

Digitized by Google

entraînante du héros de la fête, le Rme archi-abbé, clôtura cette réjouissance jubilaire, la plus brillante dont Beuron ait jamais été le témoin. Quelle joie pour le père et les fils du moûtier de Saint-Martin d'avoir pu célébrer sous les voûtes si longtemps muettes de leur temple cette belle solennité ! Quelle consolation pour l'illustre princesse, gardienne fidèle du cloître désert pendant les tristes années de l'exil, de voir refleurir sous ses yeux et jeter un éclat plus vif que jamais cette fondation, fruit de tant de travaux et de tant de larmes! Quelle grâce enfin pour la nouvelle et nombreuse phalange de novices revêtus des livrées monastiques depuis le retour des exilés, de pouvoir s'initier sous de tels auspices aux joies intimes de la paix claustrale ! — Échos fidèles des transports de l'abbaye-mère, les monastères de Maredsous, d'Emaüs à Prague et de Seckau, unis de loin aux fêtes de Beuron, ont jubilé et loué le Maître de la moisson d'avoir si largement béni et multiplié par delà les frontières le germe monastique confié, il y a vingt-cinq ans, au sol fécond de la catholique Allemagne.

BINCHE. Le 4 juin dernier, la ville de Binche a été le théâtre d'une imposante manifestation, dont le souvenir restera gravé dans les annales religieuses du diocèse de Tournai. Cette fête de réparation solennelle faite à la mémoire de saint Ursmer, abbé et évêque, dont les reliques furent brûlées par les révolutionnaires du siècle passé, avait été inaugurée la veille par la reconnaissance des reliques des saints bénédictins, Théodulphe et Amoluin et leur translation dans de nouvelles châsses. L'on sait que depuis l'an 1408 la collégiale de Binche avait reçu la garde des saintes reliques de Lobbes,et notamment des corps des saints Ursmer, Ermin, Abel, Hydulphe, Théodulphe, Vulgise, Amoluin et Amalberge. En 1794, le corps de saint Ursmer, patron de Binche, fut enlevé par les révolutionnaires et livré aux flammes à Mons.

Le dimanche 4 juin, le révérendissime père abbé d'Afflighem, Dom Gothard Heigl, célébra la messe pontificale, assisté de deux moines bénédictins, l'un d'Afflighem, l'autre de Maredsous. Après l'évangile, Mgr Cartuyvels monta en chaire et prononça un éloquent panégyrique de saint Ursmer. Il montra dans le saint abbé de Lobbes le glorieux continuateur de saint Amand, retraça à grands traits l'état de la Belgique au septième siècle et l'influence civilisatrice des monastères bénédictins, qui, par le travail, la prière, l'étude et la pénitence, créèrent la civilisation chrétienne dans notre patrie. A 2 ½ heures eut lieu la sortie du cortège. Cette manifestation de la piété populaire fut vraiment brillante, et l'air de fête que les Binchois, on peut dire sans exception, avaient donné à leurs demeures, prouve que saint Ursmer reste toujours le saint préféré des pieux habitants de cette ville. Au cortège prirent part aussi la paroisse de Lobbes et le séminaire de Bonne-Espérance. Les châsses des saints Théo-

Digitized by Google

dulphe et Amoluin étaient portées par les jeunes ouvriers du patronage, tandis que les reliques insignes de la vraie croix, de saint Pierre, de saint Jacques et de saint Ursmer étaient portées par des membres du clergé, et escortées par un très grand nombre de prêtres. Les révérendissimes abbés d'Afflighem et de Maredsous, et Mgr l'évêque de Tournai, revêtus de leurs insignes pontificaux, fermaient le cortège. Lorsqu'il fut arrivé sur la grande place, les prélats et le clergé prirent place devant un autel dressé au milieu, et le digne doyen de Binche donna lecture d'un acte de consécration de la ville à son glorieux patron saint Ursmer. Puis un chœur de 300 voix exécuta une cantate d'un effet très imposant, et qui fait honneur tant aux exécutants qu'aux compositeurs. On rentra à l'église au chant du *Te Deum* et la bénédiction donnée à la nombreuse assistance par les prélats, termina dignement cette belle solennité.

NÉCROLOGIE. — Sont décédés : le 16 mai, à l'abbaye de Saint-Pierre de Solesmes de la Congrégation de France, le *R. P. Dom Eugène Gardereau*, Prieur, dans la 81me année de son âge et la 50me de sa profession monastique.

—

Le 12 mai, au prieuré de Saint-Benoît à Colwich-Staffort, des religieuses bénédictines du Très-Saint-Sacrement et de Notre-Dame de Bonne-Espérance, la *S. Françoise-Thérèse Owen du Bon Pasteur*, dans la 63me année de son âge et la 27me de sa profession religieuse.

—

Le 16 mai, au même prieuré, la *S. Marie-Scholastique Horn de la Passion*, dans la 58me année de son âge, et la 28me de sa profession religieuse.

—

Le 19 mai, à l'abbaye Sainte-Marguerite de Brevnow (Bohême), le *R. P. Dom Norbert-Charles Repka*, dans la 48me année de son âge, et la 25me de sa profession monastique.

—

Le 11 juin, au monastère des Sts-Pierre et Paul à Termonde, le *R. P. Dom Joseph Vael*, Prieur, dans la 66me année de son âge et la 41me de sa profession monastique.

—

Le 12 juin, au monastère de St-Calliste à Rome, *Dom Augustin Pelagallo*, profès simple de l'Abbaye de S. Paul, dans la 26me année de son âge.

R. I. P.

Digitized by Google

LE PÈLERINAGE DE SAINT-BENOIT A MAREDSOUS.

Actions de grâces du mois.

ON RÉVÉREND PÈRE, je vous prie de bien vouloir célébrer une messe en l'honneur de saint Benoît pour le remercier des grâces que Dieu nous a accordées par son intercession.

2. UNE enfant était atteinte de la danse Saint-Gui. Après la neuvaine à saint Benoît que ses parents avaient fait implorer pour elle au monastère, elle fut radicalement guérie. Elle vient de faire au sanctuaire du saint Patriarche un pèlerinage d'actions de grâces.

3. ACTIONS de grâces multiples pour grâces et faveurs nombreuses et insignes, dans l'ordre spirituel et temporel, obtenues par l'intercession du Bienheureux Père.

4. MON RÉVÉREND PÈRE, JE prends la liberté de vous écrire pour remercier saint Benoît et ceux qui m'ont si efficacement aidé par leurs prières à obtenir la guérison de mon enfant. Je vous en avais écrit il y a à peu près trois mois. Aujourd'hui, grâce à Dieu et à son puissant serviteur votre Bienheureux Père, il est en pleine santé et grandit à merveille.

5. VOS médailles de saint Benoît continuent à nous être d'un grand secours. Ma digne mère en a donné une à une personne qui désirait faire l'acquisition d'une propriété pour la consacrer à une bonne œuvre. Les circonstances étaient des plus défavorables. A peine eût-on mis une médaille de saint Benoît dans l'enclos désiré que toutes les difficultés s'aplanirent (*Sacré-Cœur de Nancy*, 21 mai 1888).

Vives actions de grâces pour une guérison obtenue pour l'intercession de Saint-Benoît.

Recommandations.

Intentions diverses. — Pour obtenir une réconciliation. — Pour obtenir des grâces spéciales pour les santés et les travaux de plusieurs. — Pour que des tiraillements regrettables dans une famille prennent fin, et que la paix y règne pour la gloire de Dieu. — Des infirmes. — Plusieurs malades. — Des enfants en grand nombre, particulièrement de petits premiers communiants. — Les missions de l'Inde et ses missionnaires, ainsi que ceux de la Chine. — Plusieurs défunts dont quelques-uns morts subitement. — Des personnes éprouvées de diverses manières. — La conversion de pères de famille portés à trop boire. — Une personne âgée atteinte d'une maladie dangereuse. — Les intérêts spirituels et temporels de plusieurs familles. — Des curés et leurs paroisses. — Une supérieure générale et toute sa congrégation. — Une famille bien dévouée au

Digitized by Google

grand saint Benoît lui recommande les examens très importants et très difficiles d'un jeune homme. — Une conversion. — Plusieurs jeunes gens. — Une décision importante pour le salut d'une âme. — Des affligés. — Plusieurs défunts. — Un jeune homme recommande sa vocation et plusieurs intentions particulières.

MON RÉVÉREND PÈRE, c'est un miracle que je viens demander. Je viens m'adresser à vous avec confiance, espérant que vous voudrez bien m'aider par vos charitables prières auprès de Dieu et saint Benoît. Voici ce dont il s'agit : Je suis mère d'une pauvre petite fille qui a 6 ans le 23 mai. Je l'ai fait consacrer à la sainte Vierge Marie et lui ai donné son nom. Jusqu'à l'âge de deux ans, ce fut une charmante enfant très intelligente. Depuis lors, son intelligence au lieu de se développer semble se rétrécir tous les jours, et je vois planer sur elle le plus grand malheur, celui de ne pouvoir se gouverner elle-même. C'est, vous le voyez, mon Révérend Père, un miracle que je demande à Dieu par l'intercession de saint Benoît. JÉSUS, pendant qu'il était sur la terre eut pitié des mères et fit de grands miracles en leur faveur. Qu'il daigne aussi me prendre en pitié ! Que son Saint-Esprit accorde à mon enfant une étincelle de son intelligence ! Je vais faire une neuvaine à ce divin Esprit et à saint Benoît. Daignez, Révérend Père, aider aussi une pauvre mère dans sa détresse. Elle vous en sera éternellement reconnaissante.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Mabillon et la société littéraire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés à la fin du dix-septième siècle, 1664-1707, par Emmanuel DE BROGLIE, Paris. Plon, Nourrit et Cie. 1888. 2 beaux vol. in-8°.

TEL est le titre d'un ouvrage que nous venons de lire avec beaucoup d'attention et un attrait toujours croissant, tant à cause de l'intérêt du sujet que du talent de l'auteur.

La Congrégation de Saint-Maur occupe dans l'histoire des lettres une place illustre ; pour la juger impartialement, ce n'est point aux ombres que le jansénisme est venu jeter sur le glorieux tableau de ses annales qu'il faut s'arrêter, mais aux fruits durables qu'elle a produits. Les Mauristes ont rempli un rôle providentiel : ils ont fourni à l'Église les matériaux de son histoire, utilisé ses trésors théologiques, et mis entre les mains des apologistes les armes de l'érudition. Entre les nombreux savants que cette Congrégation a produits, il n'en est pas un, dont le nom jouisse de plus d'autorité et soit entouré de plus de vénération que celui de Dom Jean Mabillon, celui qu'on a appelé à juste titre le religieux le plus savant et le plus humble de la France. Modèle des vertus claustrales, type de cette urbanité française qui caractérise le grand siècle, prodige de savoir, Mabillon conquit l'estime de tous ceux qui eurent le bonheur de le connaître, désarma ses adversaires par sa modestie, et s'imposa dans le monde des lettres par la solidité et l'étendue de ses connaissances. Ses grands ouvrages, tels que les *Actes des saints de l'ordre de Saint-Benoît*, ses *Annales bénédictines*, son *Traité de diplomatique* sont des monuments impérissables.

Mais Mabillon n'est pas un savant isolé, travaillant seul au fond de son cloître ; non, il fut d'abord disciple et collaborateur de savants, avant d'être le maître d'une nouvelle génération d'érudits. Sa vie se passe dans un monastère, dont les membres sont l'élite de la Congrégation bénédictine de Saint-Maur : le travail intellectuel, inspiré par l'obéissance, dirigé par des maîtres habiles, stimulé par l'exemple mutuel, succède à la prière commune, et reçoit de l'intérêt et du concours de tous les membres une fécondité que l'individu ne pourrait lui donner. C'est l'histoire de cette société littéraire de Saint-Germain des Prés à Paris, qui se déroule à nos yeux, dans le livre si intéressant du prince de Broglie. En prenant la vie de Mabillon pour guide, le noble et savant écrivain a voulu raconter l'histoire de l'érudition bénédictine et française à la fin du XVIIe siècle, et tracer le tableau de la vie des érudits et de leurs travaux. A côté du monde des grands écrivains classiques, se meut « un monde à part, peu connu du public, de la cour et de la ville, dont les membres ne cherchaient guère à sortir de cette demi-obscurité, satisfaits d'être appréciés de quelques initiés, et tout absorbés

Digitized by Google

dans leurs profondes études ». Ces érudits, répandus dans toute l'Europe, sont unis entre eux par l'amour commun de l'étude. « Les différences d'opinions religieuses, ou même de religions, ne font pas plus obstacle que les frontières nationales à ce commerce intellectuel : entre tous, il y a un terrain commun où, sans abandonner ses convictions, chacun sait se placer pour profiter du travail des autres ». Mabillon les domine tous de la hauteur de son génie ; il est l'âme de l'érudition française, si grande et si respectée à cette époque.

Le livre de M. de Broglie nous initie aux premières études de Mabillon : après nous avoir fait connaître les savants qui illustrèrent les premières années de la Congrégation de Saint-Maur, il montre comment le jeune moine se révéla maître dès ses débuts, et attira bientôt autour de lui tout un groupe de fervents disciples. Ses voyages, ses correspondances sont racontés avec autant de charme que de science, et l'auteur a su faire revivre sous sa plume la vie de l'abbaye, la personnalité de chacun des moines et des lettrés étrangers qui étaient en rapport avec les bénédictins. La correspondance des mauristes conservée à Paris a fourni à l'auteur de précieux documents qui relèvent encore la valeur de son travail. A mesure que s'écoule la vie de Mabillon, on sent le changement qui s'opère autour de lui ; les anciens disparaissent, de nouveaux travailleurs les remplacent ; c'est toujours la même vie, mais l'esprit se modifie, c'est le XVIIIe siècle qui succède au XVIIe.

Nous ne saurions trop recommander l'ouvrage de M. de Broglie, qui joint au mérite d'un style élégant l'avantage de présenter une histoire consciencieusement travaillée et habilement exposée. C'est une précieuse contribution apportée à l'histoire de la Congrégation de Saint-Maur. Les amis de l'ordre bénédictin y liront avec plaisir la vie d'un moine aussi illustre par ses vertus que par son savoir ; ils y verront ce qu'étaient ces moines, dont on a si souvent calomnié la vie, ce qu'ils furent pour l'Église, ce qu'ils firent pour la société. Le récit d'une existence aussi calme et aussi féconde fait du bien à l'âme, commande le respect, et vaut à lui seul toute une apologie.

D. U. B.

Vie de saint Pierre Claver, apôtre de Carthagène, d'après ses anciens historiens, revus et complétés par *C. Van Aken, S. J.* — Un beau vol. in-8°. — Gand, Leliaert et Siffer, 1888. Prix : 2, 50 fr. — Prix de faveur pour les distributions de prix : 15 exempl. fr. 1, 50 ; 30 ex., fr. 1, 25 ; 50 ex., fr. 1, 00 ; 100 ex., fr. 0, 90.

LA philanthrophie moderne cherche les remèdes efficaces à la misère sociale, mais en vain ; seule l'Église possède en elle la force morale suffisante, pour travailler avec succès au soulagement des malheureux. Son action est aussi diversifiée que les maux auxquels elle doit remédier.

Digitized by Google

L'esclave des Indes, comme l'orphelin de nos grandes villes, ont une part égale à son inépuisable charité. En lisant la vie de Pierre Claver, que l'Église vient de placer au nombre des saints, on ne peut trop admirer les vues admirables de la Providence. Elle enlève au monde qui lui sourit, un jeune descendant d'une illustre famille espagnole, le transforme par la grâce et en fait l'apôtre des nègres. La vie entière de Claver est une suite non interrompue de prodiges surnaturels et d'actions héroïques. Son apostolat fut fécond ; sa foi et sa charité firent des merveilles pour assurer aux nègres de la Nouvelle-Grenade, une éducation chrétienne et un sort plus heureux, tant sous le rapport matériel que moral. La lecture de ce livre, outre qu'elle offre un beau sujet d'édification aux pieux fidèles, est de nature à exciter vivement leur intérêt, par les détails aussi nombreux qu'instructifs, qu'il fournit sur l'état des missions d'Amérique au XVIIe siècle.

Enchiridion symbolorum et definitionum quæ de rebus fidei et morum a Conciliis œcumenicis et summis Pontificibus emanarunt, edid. *Henricus Denzinger*, Wirceburg. professor. Editio sexta, aucta et emendata ab Ign. Stahl. Wirceburgi 1888. (XIIe) 12°. XVI-445 pages.

VOICI un livre, que nous voudrions voir entre les mains de chaque prêtre et aussi de tout fidèle qui s'occupe des questions théologiques ou simplement politico-religieuses si fréquemment et si vivement agitées de nos jours. Le regretté prof. Denzinger, qui n'est pas un étranger en Belgique (car né à Liége il y a vécut pendant plusieurs années dans notre pays), a réuni dans son petit manuel la quintessence de ce que l'Église, par ses Pontifes et ses Conciles, a défini sur les diverses matières de foi et de mœurs. Le livre a eu un grand succès non moins en France, en Italie, en Amérique, qu'en Allemagne. Bien qu'on doive y ajouter quelques décrets récents et que l'ouvrage soit encore susceptible de plusieurs perfectionnements, qui ont par exemple été réalisés dans l'édition des *Actes de Léon XIII* par le Docteur Bouquillon, nous n'hésitons pas à le recommander chaleureusement à tous nos lecteurs, dont le devoir et l'intérêt commandent également de bien connaître les enseignements de leur mère la Ste Église, pour pouvoir les suivre dans leur propre conduite et dans la direction des autres.

D. S. B.

Digitized by Google

LE MESSAGER DES FIDÈLES.

1888. — N° 8. — Août.

CHRONIQUE LITURGIQUE.

L'ASSOMPTION DE NOTRE-DAME.

LE cycle des fêtes de Marie trouve dans la solennité de la mi-août un couronnement en harmonie parfaite avec le double titre de Vierge et de Mère de Dieu, sous lequel la piété de tous les siècles a rendu ses hommages à Notre-Dame. Aussi est-ce dans son rapport intime avec la virginité et la maternité de la Reine du ciel que le mystère de sa triomphante assomption s'offre de la manière la plus complète et la plus instructive à notre pieuse contemplation. Ce mystère, bien qu'exprimé par un seul mot, est cependant multiple. Il comprend toute une action dogmatique et mystique qui présente trois scènes, ou trois moments distincts. La mort de Marie et sa préservation de la corruption du tombeau en forment le point de départ, le *terminus a quo*, comme on dirait dans l'École ; son assomption, la voie, *via ;* et le couronnement, le *terminus ad quem*, l'achèvement dans le repos de la gloire. Le terme moyen tient à la fois des deux extrêmes. En tant que l'assomption contient une résurrection anticipée, elle est inséparable de la mort bienheureuse de la Vierge Immaculée ; en tant qu'elle est déjà toute radieuse et triomphante, elle prélude au couronnement de la Mère du Rédempteur. C'est donc surtout sous un double aspect que la fête de ce jour se présente à nos hommages. Dans le trépas et la résurrection de Marie nous admirons l'effet de sa virginité sans tache, dans son enlèvement glorieux et son couronnement nous proclamons l'épanouissement des droits de sa maternité. Telle est la double pensée que nous nous proposons de développer dans ces pages (1).

1. Nos lecteurs savent que plusieurs évêques ont formulé au concile du Vatican le désir de voir l'Assomption de Marie définie dogme de foi. (Cf. Martin. *Docum. coll.*, p. 112 sqq.) Par cette démarche le mystère de cette fête est comme entré dans une phase nouvelle. La demande de ces pieux prélats suppose que le privilège de la Mère de Dieu offre un fondement dogmatique capable de fournir une définition. Or, des arguments basés sur de seuls faits historiques ne pourraient guère engendrer qu'une doctrine de certitude ecclésiastique, et encore ces preuves, dérivées d'une tradition solidement démontrée et remontant jusqu'à la source des événements,

Digitized by Google

La mort de l'homme, dans l'état actuel où Dieu l'a créé, est essentiellement la peine du péché. Tout homme meurt, par suite du crime d'Adam, imputé à lui en vertu du caractère de solidarité qu'il a plu au Créateur de donner à l'acte de rébellion du père de la famille humaine. La dette de contracter la souillure de son origine pèse sur toute l'humanité par le fait même de sa descendance d'Adam; et cette dette devient souillure pour chaque homme en particulier au moment même de sa conception. Seule la bienheureuse Vierge, par un privilège sublime, a été préservée de cette souillure elle-même, encore que la dette, du moins lointaine, de l'encourir n'ait pu ne pas l'atteindre, comme issue du premier homme par voie naturelle. Pur de tout péché, l'Immaculé rejeton d'Ève a dû être exempt non seulement des châtiments du péché, en particulier des maladies et de la mort (1), mais aussi de la dette de les encourir; cette dernière ne résultant pas de la dette de la tache originelle, mais de la tache elle-même. Le trépas de Marie a donc été d'une tout autre nature que celui des autres hommes. Nous mourons pour obéir à une loi pénale qui s'impose de toute nécessité ; Marie meurt pour remplir une loi d'amour, celle de ressembler davantage à son divin Fils, ou si elle se soumet à un décret du Ciel qui veut qu'elle passe par la mort, elle le fait en toute obéissance et humilité. Nous mourons pour satisfaire à la justice divine pour nous-mêmes ; Marie meurt pour unir sa satisfaction à l'expiation infinie de la victime du Calvaire.

Comment, dans quelles circonstances la Vierge Immaculée a-t-elle cessé de vivre ? A-t-elle accepté avec une parfaite spontanéité un décret de son divin Fils lui demandant l'hommage de la vie la plus précieuse qui existât après la sienne propre ; ou bien Marie, ne pouvant souffrir en soi la moindre dissemblance avec son divin Fils, l'a-t-elle conjuré de lui permettre de mourir comme lui? On ne

---

font défaut pour la mort et l'assomption de Notre-Dame. (Cf. Scheeben, *Handbuch des Katholischen Dogmatik*, III, p. 570, sqq.). Nous avons donc préféré traiter de ce mystère uniquement au point de vue du dogme, en considérant l'ensemble des privilèges que l'Église vénère en ce jour, comme une conséquence naturelle de l'immaculée virginité et de la maternité divine de Marie.

1. Cf. la 73 proposition de Baius condamnée par S. P. V. : « *Nemo præter Christum est absque peccato originali ; hinc B. Virgo mortua est propter peccatum ex Adam contractum, omnesque afflictiones ejus in hac vita, sicut et cæterorum justorum, fuerunt ultiones peccati originalis vel actualis.* » L'auteur de cette proposition avait compris dans un sens exagéré cette sentence de saint Augustin : « *Maria ex Adam mortua propter peccatum, Adam mortuus propter peccatum, Christus propter delenda peccata.* » in Ps. 34, serm. II, n. 3. L'opinion que nous exposons ici suivant la doctrine de la plupart des Pères et des Docteurs, est celle qui nous paraît la plus conséquente et théologiquement la plus probable.

Digitized by Google

saurait le dire, non plus qu'on ne saurait préciser la manière dont l'âme bénie de Notre-Dame a quitté son corps virginal. Sans doute Marie n'est morte ni de maladie ordinaire, ni de mort violente. Sous la croix, intimement unie à l'holocauste de son Fils, elle s'était déjà acquis le titre glorieux de Reine des martyrs; et le trépas par suite d'une maladie répugnait,nous l'avons vu,à la pureté immaculée. Restait pour elle de se consumer dans un acte d'amour, *in osculo Domini*, suivant l'expression la plus pleinement mystique du mot (1) : soit que l'excès de son amour et de son ardeur ait brisé les liens de l'enveloppe matérielle, soit que l'insistance de son désir ait fait violence au cœur de son divin Fils. La pieuse légende, souvent reproduite par les artistes chrétiens (2), représente Notre-Dame exhalant, en présence du collège apostolique, sa belle âme entre les bras de son Fils, qui la transporte au paradis, escortée des phalanges angéliques.

Quoi qu'il en soit du mode en lui-même dont s'opéra la séparation de l'âme de Marie d'avec son très chaste corps, cette séparation elle-même n'était pas le résultat de la peine du péché, et comme telle, elle avait un caractère essentiellement différent de celui qu'il présente chez les autres enfants d'Adam. Or, s'il en est ainsi, comment les restes très saints de Marie auraient-ils pu être soumis à la loi destructrice de la mort? La pensée répugne de voir les éléments opérer leurs ravages sur le temple le plus pur du Saint-Esprit, l'arche incorruptible d'alliance, le trône d'ivoire de Salomon, où Dieu non seulement avait fait sa demeure, mais dont il avait pris la substance de son corps, sans rien altérer de sa virginité, au contraire, en lui communiquant en quelque sorte par réflexion cette incorruptibilité divine au moment même de son Incarnation. La préservation des ravages du tombeau avait donc chez Marie un double fondement : le premier dans l'Immaculée Conception (3), le

1. Cf. Scheeben, *op. cit.*, p. 576.

2. Signalons entre autres la magnifique fresque de la chapelle de l'hôtel-de-ville de Sienne.

3. La formule suivante du Missel gothique : «Quæ nec de corruptione excepit contagium, nec resolutionem pertulit in sepulcro, » exprime le premier fondement ; ces vers d'Hincmar de Rheims développent le second :

Qui dum surrexit, multorum corpora fecit
Surgere quos secum vexit ad astra poli,
Sanctior his cunctis, Verbum quæ gignere vitæ
Facta es digna tuo Corpore virgineo,
Quæ caro sancta Dei non est corrupta sepulcro
Nec tua, qua corpus sumpsit ipse Deus.

Cf. Scheeben, p. 580, sqq.

Digitized by Google

second, confirmation puissante du premier, dans le mystère de l'Incarnation.

La mort n'ayant donc aucun droit sur Marie,ni dans la séparation du corps de l'âme, ni pour la destruction des restes inanimés, quelle raison pouvait-il y avoir pour que la tombe de la Vierge immaculée gardât sa dépouille jusqu'à la fin des temps? Saint Paul nous enseigne dans plusieurs endroits de ses écrits que la mort sera la dernière à être entièrement vaincue au dernier jour. Tenace à conserver, même sur les corps des Saints, le reste de pouvoir que le Christ lui a laissé, la mort n'avouera sa complète défaite que lorsque tous les bienheureux s'uniront glorieux à leurs corps ressuscités. Mais sur Marie, nous l'avons vu, la mort n'avait aucune prise; elle a dû respecter sa dépouille sans tache; comment pourrait-elle l'empêcher de se réunir à son âme bénie avant la fin des temps? Tout comme le Fils a achevé de briser les liens de la mort en s'élançant de son tombeau, ainsi il devait montrer au monde la liberté de sa Mère du joug de la mort en arrachant son corps aux ténèbres du trépas. N'était-ce pas là cette inimitié totale entre la femme et le serpent prédite à nos premiers parents?

Sans doute cette résurrection de Notre-Dame devait être l'œuvre de son Fils; et si la Vierge était morte avant la mort du Christ, ce retour à la vie ne lui aurait point été octroyé avant le jour de Pâques, non plus que l'enlèvement au ciel avant la glorieuse ascension du Sauveur. Mais une fois le cycle des mystères du Fils accompli, qu'est-ce qui pouvait retarder l'achèvement de ceux de la Mère? Car ici, aux considérations précédentes qui s'appuient sur l'immaculée virginité de Marie, viennent s'ajouter d'autres raisons basées sur sa divine maternité. C'est la seconde pensée que nous avons promis de développer.

II.

Si le Fils de la Vierge n'eût écouté que son amour et son dévouement filial, dont Il voulait, suivant la loi divine, donner au monde le plus parfait exemple, l'instant de la résurrection de Marie aurait suivi immédiatement celui de son trépas. Mais la loi de la ressemblance parfaite de la Mère des vivants avec la Vie du monde, de la Co-Rédemptrice avec le Rédempteur, voulait que Marie imitât le Sauveur dans sa sépulture non moins que dans sa mort. C'est pourquoi, suivant la légende, c'est le troisième jour que le cortège céleste s'éleva du tombeau de Notre-Dame vers les cieux, emportant en triomphe la Reine des anges et des hommes.

Digitized by Google

Ce n'était pas une ascension, comme celle du Messie s'élevant par la propre puissance de sa divinité, c'était une assomption de la plus sublime des créatures par la puissance du Créateur. Ce Créateur, c'était JÉSUS lui-même. Alors se réalisa cette parole du psalmiste: «Entrez, Seigneur, pénétrez sous les voûtes des cieux, vous et l'arche de votre sanctification[1].» Alors se vérifia la seconde partie du cantique mystique de David au Roi et à la Reine: « *Astitit Regina a dextris tuis*, la Reine s'est placée à votre droite, drapée dans son manteau d'or. »

Comme le Rédempteur des hommes n'a consommé son œuvre de médiation qu'à partir de son ascension à la droite de son Père, où il interpelle sans interruption pour sa famille rachetée; ainsi aussi Marie, Mère du Verbe et des frères du Christ, Co-Rédemptrice du genre humain, médiatrice entre le Chef et les membres, entre le Christ et nous, ne pouvait remplir pleinement la mission unique et sublime que Dieu lui a confiée en vertu de sa divine maternité, à moins de se trouver à la droite de son Fils, dans tout l'éclat du salut reçu de lui, et lui offrant, non point comme celui-ci à son Père son sang versé pour le monde, mais la plénitude de grâces reçues par l'effet de cette rançon infinie. Or, cet épanouissement complet des grâces et des influences exigeait la présence du corps glorieux, prémices de la résurrection de la famille du Sauveur. Type parfait de notre Mère la Sainte Église, Marie, Mère-Épouse sans ride et sans tache, doit se trouver devant son Fils revêtue de son manteau d'or, c'est-à-dire de son corps étincelant, pour personnifier et résumer en elle tous les dons promis aux élus dans le cours des siècles. Pour devenir la distributrice de toutes les grâces célestes, elle doit d'abord épuiser pour elle-même les largesses de son Fils. On le voit, la figure de Marie si providentielle, si puissante, si nécessaire à l'économie du salut des hommes, ne se peut concevoir si la Mère des vivants n'occupe au ciel le trône suprême à côté de son Fils dans la plénitude de sa vie glorieuse.

Il nous faudrait ici, après avoir parcouru les raisons dogmatiques qui donnent à l'assomption de Notre-Dame un caractère si important, nous arrêter à contempler la scène imposante qui a dû se dérouler dans le ciel à l'entrée triomphante de la Reine de l'univers. L'empressement des neuf chœurs angéliques, se réjouissant avec Marie, bénissant Dieu qui a préposé une telle souveraine à leurs concerts amoureux ; le cortège des patriarches, des prophètes et des saints de l'ancienne loi, se prosternant et acclamant l'ennemie du

1. Cf. Apoc. XI, 19.

Digitized by Google

serpent, la Vierge qui a enfanté ; les prémices de la loi nouvelle, avec Jean-Baptiste et Étienne, saluant pleins de transports la Reine des Martyrs ; le chaste époux, saint Joseph, se prosternant devant son épouse avec plus de respect encore que dans la nuit de Noël, et la pressant longuement sur son cœur. Mais par dessus les échanges enivrants des louanges des anges et des élus, qui dira l'amour filial avec lequel le Christ introduit sa bénie Mère, alternant avec elle le cantique des cantiques, *Osculetur me osculo oris sui*, et la conduisant par delà les immenses espaces des cieux devant le trône de Jéhovah, comme un guerrier triomphant dépose aux pieds du trône de son Roi le plus précieux butin de sa conquête !

O Vierge immaculée ! o divine Mère, ô Reine incomparable ! par le privilège de votre assomption glorieuse, intercédez pour nous auprès du Sauveur votre Fils : *Beata Mater, et intacto Virgo, gloriosa Regina mundi, intercede pro nobis ad Dominum.*

D. L. J.

NOTES LITURGIQUES SUR L'ASSOMPTION.

I. Que la première fête de la Vierge fut celle de sa Maternité divine, et que ce fut là l'objet primitif de la fête gallicane du 18 janvier.

LA plus ancienne et la plus vénérable des fêtes de la Vierge est sans aucun doute celle de sa Maternité divine. Elle dut être reçue en Orient peu après la fête du 25 décembre, c'est-à-dire dès le commencement du Ve siècle. Le premier document que nous ayons à ce sujet est le célèbre discours (1) par lequel saint Procle s'éleva contre l'hérésie naissante de Nestorius en présence de ce dernier lui-même. Cette homélie fut prononcée un jour de fête de la Vierge, dans la basilique de Sainte-Sophie de Constantinople, et, d'après Tillemont (2), très peu de temps après la Noël de 428. Peut-être cette fête n'était-elle que la « Synaxe de la Mère de Dieu » marquée au lendemain de Noël dans les calendriers grecs et moscovites (3). En Occident cette première fête de la Vierge dut être comme un mémorial du grand concile d'Éphèse : les grandes antiennes de la Circoncision, dont plusieurs se trouvent également dans la liturgie grecque et dans l'ambrosienne, semblent, en effet, dater de cette époque. Or c'est précisément ce même jour, octave de la Nativité,

1. Patr. Gr. LXV, 680.
2. *Hist. Eccl.*, I, 477 ; XIV, 751.
3. Assemani, *Kalend. Eccles. univers.*, t. V, p. 500.

Digitized by Google

qui fut choisi par l'Église romaine pour fêter la maternité divine. La Préface propre du Sacramentaire Gélasien pour la première messe du 1er janvier (1) le prouve d'une façon assez claire : elle proclame la maternité et la virginité de Marie, et permet de conclure qu'on lisait encore en ce jour non seulement le passage de l'Évangile relatif à la Circoncision, mais aussi les versets suivants où se trouve racontée la Présentation du Seigneur au temple : ce qui marque une époque antérieure à l'établissement de la fête de la Purification au 2 février. L'oraison Grégorienne *Deus qui salutis æternæ* (2), assignée également à la messe romaine de l'octave du Seigneur, vient encore confirmer cette assertion. Quant à la seconde messe *Vultum tuum* qu'on célébra jusque dans le bas moyen âge, et à la mention *Natale sanctæ Mariæ* portée par plusieurs anciens calendriers, il ne faut pas trop y insister : d'autres manuscrits donnent *Natale Sanctæ Martinæ* (3), et il est assez probable que c'est la leçon primitive. Tout au plus peut-on affirmer que la martyre romaine du premier janvier céda vite, à Rome même, devant le sentiment général qui avait de temps immémorial fait considérer ce jour comme une véritable fête de la sainte Vierge.

A Milan, dans les Gaules et en Espagne, on s'abstint de suivre en ce point l'exemple de Rome. C'est qu'on avait de fort bonnes raisons de ne pas placer une nouvelle solennité au premier janvier : au lieu de transformer en fête ce jour demeuré presque indéfiniment l'occasion de graves désordres, les pontifes de ces contrées se virent contraints de prescrire un jeûne de rigueur et de forme presque quadragésimale (4). Et c'est la messe de ce jeûne « *ad prohibendum ab idolis* », que nous présentent l'ajoute gallicane du Sacramentaire dit de Gélase (5) et le Missel ambrosien.

Cependant ces Églises ne purent longtemps garder leur réserve au sujet de la nouvelle fête, réponse opportune et nécessaire à tant d'erreurs nées au sein des discussions relatives au dogme de l'Incar-

1. Muratori, *Op. min.*, t. XIII-2, p. 13. Le Sacramentaire dit Léonien, ne peut fournir aucune indication plus ancienne, puisque toute la partie de l'année antérieure au 14 avril y fait entièrement défaut.

2. Ibid., p. 514.

3. Tommasi, Opp. t. V, p. 24. — Martène, *De antiq. Eccl. ritibus*, Lib. IV, c. XIII, n. 16. — Cf. *Thesaur. Anecdot.*, t. V, p. 67, not. c.

4. Martène, *De antiq. Eccl. ritibus*, Lib. IV, c. XIII, n. 16.

5. On sait que ce Sacramentaire donné comme gélasien, n'est qu'une compilation romaine-gallicane copiée pour l'abbaye de Saint-Denys, à la fin du VIIe siècle ou au commencement du VIIIe. De là vient la nécessité d'y distinguer avec soin les ajoutes soit gallicanes, soit grégoriennes, qui s'y trouvent mêlées au vieux fonds romain de l'époque antérieure. V. L. Duchesne, *Liber Pontif.*, p. 257.

Digitized by Google

nation. La première mention qu'on a d'une fête en l'honneur de la Vierge célébrée dans les Gaules se trouve dans Grégoire de Tours, au chapitre IXe de son livre *De la gloire des martyrs* (1). Il en parle expressément comme d'un jour solennel, célébré au milieu du onzième mois, c'est-à-dire de janvier. Il le nomme simplement « la fête de la Vierge Mère du Christ ». Les anciens exemplaires du martyrologe hiéronymien aident à préciser cette date, qui était celle du 18 janvier. On ignore entièrement ce qui avait pu porter à choisir ce jour : ce qui est à peu près sûr, c'est que la pratique varia assez selon les lieux. D'autres Églises, au témoignage des Pères du concile de Tolède de 656 (2), avaient choisi le 18 décembre, une octave avant la Noël ; plus tard sans aucun doute, on essaya de transférer la fête au 25 mars, jour auquel avait eu lieu l'Annonciation d'après l'opinion universellement admise à la fin du IVe siècle.

Ce qui nous intéresse ici avant tout, c'est la fête gallicane du 18 janvier. Nous en avons peut-être maintenant une mention antérieure à celle de saint Grégoire de Tours, dans un Homéliaire dont l'arrangement très ancien est manifestement l'œuvre de saint Césaire d'Arles, comme nous espérons avoir l'occasion de le prouver un jour. Toutes les fêtes reçues en Gaule dans la première moitié du VIe siècle s'y trouvent ; mais, en fait de fêtes de la Vierge, nous ne voyons ni la Nativité, ni l'Assomption, ni l'Annonciation, ni même la Purification. Seulement entre les homélies sur l'Épiphanie et la Conversion de saint Paul au 25 janvier, se trouve une explication de l'Évangile des Vierges avec la rubrique : « *Omelia de X Virginibus quæ in festivitate sanctæ Mariæ dici potest.* » Quelques copistes postérieurs ne comprenant pas la signification de ce titre, ont mis à côté: « *Sermo dicendus in Purificatione Mariæ Virginis si opus fuerit.* » Mais il n'y a pas le moindre doute ; cette « *festivitas sanctæ Mariæ* » ainsi placée entre le 13 et le 25 janvier est bien la même dont parle Grégoire de Tours ; quant à la formule dubitative employée par le collecteur de l'Homéliaire, on pourrait y voir, ce semble, un indice que cette fête n'était pas encore bien établie. En effet vingt ans après la mort de Césaire, saint Perpétue, évêque de Tours, ne l'avait pas encore insérée au calendrier des fêtes stationnales de son Église (3).

Il s'agit maintenant de déterminer l'objet précis de cette solennité. On a cru constamment jusqu'à ce jour, que la fête gallicane du 18

1. P. L. LXXI, 713.
2. Hardouin, *Conc.* t. III, p. 978.
3. Cf. Gregor. Tur., *Hist. Francor.*, X, 31. P. L. LXXI, 566.

Digitized by Google

janvier était vraiment la fête de l'Assomption transférée plus tard au 15 août. Il y a cependant des raisons sérieuses d'en douter. Le texte précité du concile de Tolède ne parle que d'une seule solennité de la Mère de Dieu, en constatant seulement que les diverses Églises ne s'accordaient pas sur le jour auquel il convenait de la fêter. Or, il est constant que les Pères de ce concile veulent désigner par là la fête primitive de la Maternité divine de la Vierge, célébrée à Rome, le 1er janvier, en Gaule, le 18, et fixée par eux pour l'Espagne au 18 décembre, conformément à l'exemple d'autres Églises, peut-être de celle de Milan. En outre, les homélies qui se trouvent dans les plus anciens Homéliaires gallicans pour la fête de la Vierge après Noël, sont les mêmes qu'emploient les recueils espagnols pour celle de décembre. Mais ce qui semble le plus fort, c'est la disposition de la messe du 18 janvier dans le Sacramentaire gallican de Bobbio (1). Là, entre la fête de la Chaire de Saint-Pierre et le Carême se trouvent deux messes différentes précédées de leurs lectures ; chacune des deux est en l'honneur de la Vierge : mais la seconde portant le titre « *in Adsumptione sanctæ Mariæ* » se rapporte entièrement à cet objet ; au lieu que la première désignée simplement sous le nom de « *In Missa* ou *In sollemnitate sanctæ Mariæ* » ne renferme aucune allusion à l'Assomption. D'abord on se demande la raison d'être de ces deux messes, placées à la suite l'une de l'autre et d'un caractère tout différent. Évidemment elles n'ont pas trait à la même solennité, comme l'a remarqué Mabillon lui-même : alors, puisque l'objet de la seconde est bien clair, à quelle fête peut se rapporter la première ? Voici une solution qui paraîtra peut-être assez vraisemblable.

La première des deux messes en question apparaît avec deux traits bien caractéristiques. D'abord, elle fait suite au mystère de l'Épiphanie, comme le montre le choix de l'Évangile (2). Puis la messe tout entière développe le titre de « Mère » de Dieu qui termine le texte sacré, avec une insistance et une force qui ne permet pas de douter que nous n'ayons là la messe employée primitivement dans les Gaules pour fêter la Vierge-Mère, et cela à la suite des fêtes de l'Épiphanie, c'est-à-dire au milieu de janvier, suivant l'expression de Grégoire de Tours.

Cette première solennité était déjà reçue, lorsqu'un nouveau motif de fête, la tradition au sujet de l'Assomption, s'introduisit en Occident avec la légende *De Transitu B. M. V*, et peut-être la

1. V. ap. Muratori, *Operi minori*, tom. XIII, part. III, p. 673.
2. *Ibant parentes* JESU, jusqu'à *oportet me esse*, (Luc. II, 42 sqq.)

Digitized by Google

renommée d'un édit de l'empereur Maurice relatif à la célébration de ce second mystère. A Rome elle était déjà reçue au 15 août avant la fin du VIIe siècle ; mais il est à peu près certain qu'elle ne faisait pas partie de la rédaction authentique du Sacramentaire grégorien, et encore moins du gélasien (1). En Gaule on semble avoir été assez embarrassé jusqu'à l'époque même de Charlemagne. D'une part, nous avons un monument certain de l'acceptation de la fête du XV août dès l'année 676 dans le diocèse de Coutance aux extrémités de la Neustrie (2). Mais c'est jusqu'ici un fait isolé qui peut s'expliquer par des relations particulières avec Rome. Car d'un autre côté, il est sûr que la plupart des Églises qui adoptèrent la nouvelle fête de l'Assomption ne songèrent pas à changer le jour déjà consacré à la fête de la Vierge : de là la mention des plus anciennes recensions gallicanes du martyrologe hiéronymien au 18 janvier (3). Parfois on composa une nouvelle messe entièrement propre à la nouvelle solennité ; ailleurs on employa quelques pièces de la messe primitive de la fête de la Maternité, telles que la magnifique oraison : *Omnipotens sempiterne Deus, qui terrenis corporibus*, que nous trouvons dans la première messe du Sacramentaire de Bobbio, comme dans la messe de l'Assomption du XV août au Missel ambrosien et dans une addition gallicane du Sacramentaire gélasien. Ailleurs enfin, comme dans la compilation apportée à Bobbio, on retint côte à côte les deux textes représentant les deux objets successifs de la fête du 18 janvier (4).

Quant à l'église gothique d'Espagne, quoi qu'on en ait dit, il est certain qu'elle ne connut jusqu'au XIe siècle qu'une fête de la Vierge, celle de la Maternité au 18 décembre. Un Homéliaire gothique de Silos rédigé à cette époque fait mention de cette dernière seule à l'exclusion même de l'Assomption.

1. Cf. L. Duchesne, *Lib. Pontif.*, p. 381. Alcuin, dans son texte du Sacramentaire grégorien, avait marqué la messe de l'Assomption comme une pièce postérieure à saint Grégoire. (Patr. Lat. CXXI, 797.)

2. Le Blant, *Inscript. chrét.*, I, 181.

3. Mabillon, *Liturgia Gallicana*, p. 118.

4. Ce même Sacramentaire de Bobbio nous offre un autre exemple d'une juxtaposition complètement analogue. A la suite de la messe pour la Nativité de saint Jean-Baptiste, on lit immédiatement une autre messe pour sa Passion, vraisemblablement parce que cette fête du Martyre, venue après coup, fut d'abord placée au 24 juin à côté de l'ancienne. Saint Perpétue de Tours marque en effet la Passion de saint Jean-Baptiste entre la Pentecôte et la Saint-Pierre, de la même manière que les anciens Martyrologes indiquent l'Assomption au 18 janvier. De part et d'autre le second objet de la fête est complètement substitué au thème de la solennité primitive.

Digitized by Google

II. — Du sermon pour l'Assomption attribué à saint Jérôme.

Il y a parmi les œuvres apocryphes de saint Jérôme une lettre ou sermon commençant par les mots *Cogitis me, o Paula et Eustochium* (1), et qui traite longuement de l'Assomption de la Vierge. Cette pièce, assez bien tournée, jouit dans tout le moyen âge d'une célébrité presque prodigieuse. Dans les plus illustres églises, dans les grands monastères de Cluny, de Corbie, de Saint-Bénigne de Dijon, on ne lisait ni évangile ni homélie au IIIe Nocturne du 15 août: toutes les leçons des Matines devaient être prises du sermon *Cogitis me*, à cause de son excellence, « *cum tantæ sit excellentiæ* (2) ». Cependant il y avait des exceptions à cette faveur presque générale. Césaire d'Heisterbach (3) raconte à ce sujet l'histoire assez singulière d'un de ses confrères, nommé Bertrand, moine de Cerredo en Lombardie, qui, la veille de l'Assomption, se voyait réduit à demander à son abbé la permission d'aller passer la fête dans une ferme voisine, ne pouvant se résoudre, disait-il, à entendre lire au chœur les sermons de Jérôme, où l'Assomption corporelle de la Vierge n'était donnée que d'une manière dubitative. L'abbé s'étant rendu à la prière du pauvre moine, celui-ci dans sa grange solitaire fut, paraît-il, favorisé d'une vision merveilleuse: il vit célébrer l'Assomption dans le ciel, et il entendit la bienheureuse Vierge lui dire d'un ton de douce familiarité: « Bertrand, tu entendras ici des sermons meilleurs que ceux de Jérôme. » Cet épisode peu flatteur ne mit pas fin néanmoins à la popularité du discours en question. De nos jours même, lors de la troisième rédaction de l'office de l'Immaculée Conception, c'est à lui qu'on emprunta les leçons du second nocturne, données sous le nom de Jérôme (4).

A vrai dire, il y a longtemps que l'on a fait justice de cette attribution. Dès le XVIe siècle, Baronius (5) convenait que la Lettre sur l'Assomption n'était ni de Jérôme ni même de Sophrone son ami. Actuellement aucun critique sérieux n'oserait trouver ce jugement trop sévère. Ce qui résulte d'un examen attentif, c'est que le *Cogitis me* est bien l'œuvre d'un latin et non d'un grec; mais d'un latin qui vivait trois ou quatre cents ans après saint Jérôme.

1. P. L. XXX, 26.
2. Cf. Martène, *De Antiq. monachorum ritibus*, lib. IV, c. 7, n. 25.
3. *Dialog. Distinct.* VII, c. 37, éd. J. Strange, t. II, p. 45.
4. On sait que c'est aussi ce sermon qui a inspiré le choix de la plupart des pièces de l'Office de l'Assomption; il semble même avoir fourni le texte de plusieurs, par exemple, l'antienne *Hodie Maria Virgo*, qui manque dans l'antiphonaire romain du B. Tommasi (Opp. t. IV, pp. 133-5), mais qui se trouve déjà dans celui de Compiègne du IXe siècle (P. L. 78, 799). C'est là un fait de nature à confirmer ce qu'on verra plus bas touchant la provenance du traité *Cogitis me*.
5. *Not. ad. Martyrolog.* 15 aug.

Digitized by Google

On n'est pas encore parvenu à découvrir l'auteur de cette imposture, qui semble du reste assez innocente. Mais il n'est pas impossible du moins d'en retrouver la trace jusqu'à une époque bien rapprochée de son origine. Le P. Hermann Jürgens (1) croit que le sermon sur l'Assomption doit son succès à sa prompte insertion dans l'Homéliaire de Paul Diacre. Mais il s'en rapporte sur cela au texte imprimé, lequel est tellement défectueux qu'on ne saurait rien conclure relativement à la question présente. Au contraire il paraît assez bien démontré que la pièce apocryphe, loin de venir du Mont Cassin dans les Gaules, a suivi tout juste le chemin contraire, et est arrivée du pays de Reims au monastère de Paul Diacre, bon nombre d'années après la mort de ce dernier. Nous avons à tout le moins cinq Homéliaires cassiniens antérieurs à la fin du XIe siècle, où cette provenance est très nettement accusée (2). Dans ces recueils, le sermon sur l'Assomption est suivi d'une pièce de vers commençant ainsi :

Hunc genitrix Dñi parvum tibi magna libellum
Huncmarus præsul Virgo Maria dedi.

Après le dernier vers se trouve une note indiquant pourquoi le donateur avait voulu que cette dédicace poétique se composât de cent vers distribués deux par deux:

Hanc autem suprascripti libelli subnexionem centum duobus constare disposui, etc.

Ces deux ajoutes étaient parfaitement superflues dans un recueil de leçons liturgiques; aussi les a-t-on supprimées dans les Homéliaires postérieurs. Mais des cinq exemplaires qui les ont encore, il ressort clairement que le sermon sur l'Assomption et la pièce *Hunc genitrix Dñi* avec sa note finale ont abordé ensemble au Cassin.

De qui étaient ces dernières pièces? Dans la *Bibliotheca Casinensis* (3), elles sont données comme inédites sous le nom de « Marus episcopus ». Mais quarante-deux ans auparavant Maï avait édité le *Carmen dogmaticum*, « Hunc genitrix Dñi (4) » sous le nom de son véritable auteur, c'est-à-dire, Hincmar, qu'il était aisé de deviner dans le « Huncmarus » des copistes cassiniens. Quant à l'identification avec Hincmar de Reims proposée par Maï, elle est pleine-

1. *Zeitschrift für Katholische Theologie*, Innsbrück, 1880, p. 620,
2. *Bibliotheca Casin*, Codd. 100, 102, 109, 111; et *Biblioth. PP. Latinorum Hispaniensis* de Hartel, tom. I, p. 371.
3. Tom. II, *Florileg.*, p. 116.
4. *Classici Auctores*, V, 452.

Digitized by Google

ment confirmée par un fait mentionné dans l'Histoire de Flodoard (1). Ce dernier relatant les dons offerts par Hincmar après sa promotion à l'église de Notre-Dame de Reims, ainsi que les vers dont il les accompagnait, mentionne entre autres un livre fort bien écrit et orné de tablettes d'ivoire enrichies d'or, lequel contenait précisément « le sermon du bienheureux Jérôme sur l'Assomption de la Vierge ». Le « *libellus* » offert à la Vierge Marie dans les vers *Hunc genitrix Domini* n'était donc que ce même « *libellus* » dont parle le chanoine de Reims; et ainsi il n'y a pas de doute que de là date principalement la fortune de l'apocryphe *Cogitis me.*

Toutes ces fines attentions du nouvel élu de Reims pour faire valoir son présent, montrent assez qu'il portait à la pièce sur l'Assomption un intérêt tout particulier. Cet intérêt se manifesta en une autre occasion, avec un concours de circonstances qui permettent de soupçonner jusqu'à un certain point la provenance originale du fameux sermon. Car pour en faire honneur à Hincmar lui-même, le style de la pièce ne donne pas lieu d'y songer: l'archevêque de Reims n'écrivait pas aussi bien, beaucoup s'en faut, que l'habile inventeur de la lettre pseudonyme.

Hincmar avait donc fait son offrande à la Vierge de Reims, lorsque quelque temps après un moine de Corbie, esprit plus critique que la plupart de ses contemporains, se permit de dire hautement « qu'il ne fallait pas recevoir l'homélie de Jérôme sur l'Assomption (2). » Odon, évêque de Beauvais, signala à l'archevêque de Reims cet acte de protestation. Hincmar répondit que la dite homélie avait été « dictée d'une façon toute catholique par saint Jérôme » ; d'ailleurs, ajouta-t-il, tout concourt à enlever tout doute au sujet de son authenticité : le style, la mesure du langage et des pensées, quelques autres indices bien sûrs, et surtout le témoignage des personnes, qui à une époque déterminée l'ont apportée des pays orientaux jusque dans nos contrées.

L'archevêque écrivit-il tout cela en parfaite bonne foi ? On sait que sa sincérité se montra plus d'une fois sujette à caution. En tout cas, nous ne pouvons aujourd'hui constater qu'une seule relation entre la pièce du pseudo-Jérôme et les pèlerinages orientaux antérieurs à Hincmar. Tout un passage du *Cogitis me*, et un passage des plus significatifs, est découpé de la relation du voyage d'Arculfe par Adamnan, comme le montre la comparaison suivante entre les deux textes :

1. *Historia Eccl. Remens.*, lib. III, c. 5, P. L. CXXXV, 144.
2. Flod., *Hist. remens.*, lib. III, c. 23, P.L. CXXXV, 225.

Digitized by Google

Adamnan., De locis sanctis, lib I. c. 13. (P. L. LXXXVIII, 788.)	Pseudo-Hieron., n. 2. (P. L. XXX, 127.)
Sed de eodem sepulcro quomodo, vel quo tempore, aut a quibus personis sanctum corpusculum eius sit sublatum, vel quo loco resurrectionem expectat, nullus, ut fertur, pro certo scire potest. (*al.* nullus pro certo, ut praedictus vir testatur, scire potest.)	Quomodo autem vel quo tempore, aut a quibus personis sanctissimum corpus eius inde ablatum fuerit, vel ubi transpositum, utrumne resurrexerit, nescitur.

La description de l'église et du sépulcre, qui précède cette remarque, est également inspirée par celle qui se trouve dans Adamnan quelques lignes auparavant.

C'est donc entre le commencement du VIIIe siècle et le milieu du suivant qu'il faut pour sûr chercher désormais le véritable auteur du sermon sur l'Assomption. Cet auteur écrivait bien, et était extraordinairement familiarisé, pour son époque, avec tous les points du dogme se rapportant à la sainte Vierge. S'il est permis de mettre un nom en avant, il semble que la célèbre pièce pourrait sans préjudice être mise sur le compte de Paschase Radbert, le grand abbé de Corbie mort dix-sept ans avant l'archevêque Hincmar. Plus qu'aucun écrivain de son siècle, il a approfondi et traité habilement les mystères de la Vierge, particulièrement dans son ouvrage *De partu Virginis* et dans quelques discours édités parmi les sermons apocryphes de saint Ildephonse (1). Il y a, si je ne me trompe, une grande ressemblance d'idées et de style entre le *Cogitis me* et ces productions de Radbert : quelques phrases même semblent bien provenir de la même source. En outre, le traité comme les sermons sont adressés à une communauté de vierges, le premier à une abbaye de Soissons avec laquelle l'abbé de Corbie était intimement lié. Il est assez facile d'expliquer comment il aura cru pouvoir prendre le personnage de Jérôme, pour donner à ces nouvelles Paules et Eustochies une lecture de choix pour la fête de l'Assomption à peine revêtue de la sanction impériale. On comprend bien aussi comment la première protestation contre l'authenticité de la pièce pseudonyme partit précisément de Corbie, par la voix d'un moine qu'on a supposé avec vraisemblance n'être autre que Ratramne, l'adversaire de Radbert en une autre occasion. Nous sommes loin toutefois de vouloir donner à cette conjecture plus de poids qu'elle n'en mérite : ce qui est sûr encore une fois, c'est que la rédaction du

1. P. L. XCVI, 239.

Digitized by Google

premier sermon sur l'Assomption attribué à saint Jérôme doit être mise entre l'apparition du récit d'Adamnan et l'élévation d'Hincmar au siège de Reims.

Il y a un second sermon sur la même fête, qui porte également le nom de Jérôme (1). Les éditeurs de ce Père ont voulu en faire honneur à Fulbert de Chartres. Il se peut que ce dernier l'ait mis à profit en le remaniant, et qu'on l'ait de la sorte inséré dans ses œuvres. Mais le discours en lui-même porte des caractères incontestables d'une bien plus haute antiquité : le ton en est tout empreint de l'emphase gallicane des premiers siècles : le passage *Lacta mater cibum nostrum* est même entré dans la préface de la messe du 1er janvier au Sacramentaire dit gélasien (2). Enfin on en trouve un fragment sur un feuillet du IXe siècle, relié avec le Codex add. 18350 du Musée Britannique (3). D. G. M.

ORATIO AD DIVUM LAURENTIUM.

Martyr Christi laureate,
Pro sublimi charitate
Urbe, orbe celebrate,
Virgis, nodis lacerate,
Diris prunis percremate.
Ludens in craticula ;

Flammis ustos cor amoris,
Et sequaces nos fervoris
Fac Olympi lætis oris,
Mixtos divis tecum choris
Agnum hymnis in canoris
Sequi sine macula.

D. L. J.

L'EUCHARISTIE.

IV. — Tradition catholique du dogme eucharistique.

1° *Période des saints Pères.*

§ II. (Suite.)

L'ABONDANCE de matière nous a contraint, au mois de Juin, à réserver pour le présent article la suite de l'énumération des huit points doctrinaux auxquels ou peut réduire l'enseignement des Pères sur le dogme eucharistique.

1. P. L. XXX, 147. On le trouve aussi au t. XCVI, p. 269 dans l'append. de saint Ildephonse.
2. ap. Muratori, *Opp minori*, XIII-2, p. 13.
3. V. Zangemeister, *Bericht über d. Durchforsch. der bibliotheken Englands*, p. 43.

Digitized by Google

*
* *

5. Malgré la clarté de leurs expressions dans l'exposé du dogme eucharistique, les saints Pères craignent de ne pas être assez explicites encore. Aux formules positives ils ajoutent les formules négatives, excluant toute interprétation atténuée et coupant court aux explications purement figuratives. Inutile de faire ressortir l'importance capitale de ces textes contre les novateurs du XVIme siècle.

Voici comment s'exprime Macaire Magnès, père grec qui a fleuri à la fin du IIIe ou au début du IVe siècle : « Le Christ a dit : *Ceci est mon corps ;* et en effet, ce n'est pas la figure du corps du Christ, ni la figure de sa chair, comme quelques auteurs légers l'ont soutenu dans leur sotte ignorance, *ut quidam stupida mente nugati sunt;* mais c'est le sang et le corps du Christ en toute vérité et réalité (1). » Écoutons encore ce beau passage de saint Jean Damascène : « Le pain et le vin ne sont pas la figure du corps et du sang du Christ, *absit !* loin de nous une telle affirmation ! mais ils sont le corps véritable du Seigneur pénétré de la divinité; car le Seigneur lui-même n'a point dit: Ceci est la figure de mon corps, mais Ceci est mon corps; il n'a point dit: Ceci est la figure de mon sang, mais: Ceci est mon sang (2). » L'opinion que Macaire réfutait déjà, le VIIe concile œcuménique, répondant aux expressions atténuées du conciliabule iconoclaste tenu à Constantinople, en 754, touchant la portée simplement symbolique de l'Eucharistie, la condamna formellement dans sa VIe session, où il affirme que l'Eucharistie est le *propre (ipsum, proprium)* corps et sang du Christ; et *non point une image: non est imago, sed corpus et sanguis* (3).

6. Insistant sur cette pensée, les Pères s'épuisent en expressions pour montrer la différence radicale qui existe entre le pain naturel et le pain eucharistique. Ce dernier n'est point le pain formé par la nature, le pain qui paraît à nos yeux ; il n'est point seulement un pain consacré, appelé corps et sang du Christ, mais c'est un pain qui n'a plus la substance du pain. Laissons la parole au grand apologiste martyr saint Justin. Malgré le voile du secret qui les recouvre, ses expressions sont encore d'une grande puissance : « Nous ne prenons pas cette nourriture comme un pain ni comme un breuvage ordinaire; mais comme JÉSUS-CHRIST notre Sauveur, incarné par la

1. P. G. 5,348. Cf. saint Maruthas. *Bibl. or.* Assemani. t. I. p. 179, 180.
2. *De Fid. orthod.*, l. IV. c, 13. P. G. 94 p. 1147, sqq.
3. Hard., *Collect. conc.*, t. IV, p. 370.

Digitized by Google

parole de Dieu, a pris chair et sang pour notre salut, de même, on nous enseigne que cet aliment béni par la prière qu'il nous a transmise, et qui devient notre propre chair et notre propre sang, est véritablement la chair et le sang de JÉSUS incarné (1). » Des paroles analogues et plus fortes se trouvent sous la plume de presque tous les Docteurs, tant latins que grecs et orientaux. Qu'il suffise d'apporter encore ce témoignage de saint Ambroise: « Le Seigneur JÉSUS dit à haute voix, *clamat: Ceci est mon corps.* Avant la bénédiction des paroles célestes cette substance s'appelle d'un autre nom; après la consécration elle reçoit le nom de corps. Le Seigneur dit de même: *Ceci est mon sang.* Avant la consécration la liqueur est désignée d'un autre nom; après la consécration elle est appelée sang. Et vous répondez: *Amen*, c'est-à-dire, c'est vrai. Ce que votre bouche profère, veillez à le confesser au dedans de votre âme; faites en sorte de sentir dans votre cœur ce que votre parole exprime (2). »

7. Non contents de signaler le changement qui s'opère par ces formules sacramentelles, les Pères spécifient la nature de cette opération merveilleuse. Le pain, disent-ils, devient le corps du Christ, on fait du pain le corps du Christ. « Ce n'est pas le prêtre, dit saint Ephrem, qui peut changer le pain en corps, *de pane facere corpus*, mais c'est un autre que lui, c'est-à-dire le Saint-Esprit (3). » Il nous faudrait ici citer tout au long les admirables prières dont les différentes liturgies ont entouré l'action auguste de la consécration. Elles expriment d'une manière vivante le changement opéré par la vertu divine dans les matières de l'oblation. Bornons-nous, pour ne pas rentrer dans le paragraphe précédent, à cet extrait de la liturgie de saint Jean Chrysostome: « Envoyez votre Esprit-Saint sur nous et sur ces dons qui vous sont offerts; faites de ce pain le corps précieux de votre Christ; » et le diacre répond : *Amen.* Le prêtre continue : « Faites de ce qui est contenu dans ce calice le sang précieux de votre Christ. — Amen. (4) »

8. Entrant plus à fond dans cette opération mystérieuse, les Pères préludent à toutes les explications subtiles réservées à la théologie scholastique, et les condensent dans des expressions pleines de profondeur. Le changement qui s'opère en vertu des paroles célestes est une transposition, une conversion, une transformation, une permutation des éléments. Outre ces termes spécifiques, ils recourent à

1. *Apol.* 1,66. P. L. 6. p. 427, sq. Klée. *Hist. dogm. chrét.*, II, 246.
2. *De Myster.*, c. 9. n. 54. P. L. t. 16, p. 407.
3. In Ezech, c. 10, *Opp. Syr. lat.*, t, II, p, 175.
4. Renaudot. *Liturg. orient.*, II, p. 257.

Digitized by Google

des exemples pour mieux rendre leur pensée. Ils comparent la conversion sacramentelle au changement de l'eau en vin ou en sang dans les miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament, à la formation surnaturelle du corps du Sauveur dans le mystère de l'incarnation, à la puissance de fécondité de la parole créatrice, à l'assimilation de la nourriture dans l'organisme animal : autant de comparaisons efficaces pour exprimer non seulement la présence réelle du corps et du sang du Christ sous les espèces après la consécration, mais encore la réalisation de cette présence par transsubstantiation.

Prêtons l'oreille à quelques-unes des voix éloquentes de la tradition primitive sur ce point. Après le passage rapporté plus haut, saint Grégoire de Nysse s'écrie : « C'est donc à juste titre que je crois en esprit de foi, que, maintenant encore, tandis qu'on le sanctifie, le pain est changé *(transmutari)* par la parole de Dieu au corps du Verbe de Dieu..., et ce changement s'opère en un instant, tout comme le Verbe lui-même a dit en un moment : Ceci est mon corps (1). » « Le Créateur et Seigneur de la nature, dit saint Gaudence de Brescia, lui qui produit le pain de la terre, par un nouveau changement *(versus)*, en vertu de sa puissance et selon sa promesse, fait du pain son propre corps ; et lui qui a changé l'eau en vin, a changé le vin en son sang. Comment cette permutation s'opère-t-elle ? C'est la Pâque, répond éloquemment ce même saint docteur, le passage du Seigneur, qui entre dans ces matières et en fait son corps et son sang (2) ». « Que personne ne vienne à douter, dit à son tour saint Isidore de Séville, que par le signe de la puissance divine, et en vertu de la présence de la majesté divine, ces créatures élémentaires *(primarias)* passent dans la nature du corps du Seigneur *(transire)*... Pourquoi s'étonner que Dieu, qui d'un mot a pu créer, puisse d'un mot changer ce qu'il a créé » (3) ? « Jadis, à Cana en Galilée, dit encore saint Cyrille de Jérusalem, il a changé *(transmutavit)* l'eau en vin, substance voisine du sang, et il ne méritera pas que nous croyions qu'il a changé *(transmutavit)* le vin en sang (4) » ?

*
* *

Pour compléter cette analyse de la doctrine des Pères nous

1. Nyss. loc. cit. Le même docteur se sert un peu plus loin du mot *transelementare*, qui est le plus voisin du mot *transsubstantiare*.

2. *Trac. 2, in Exod.* P. L. t. 20, p. 855, 858.

3. Isid. T. VII, p. 316, sq. ed. Arevali.

4. *Catech.* IV, n. 3. P. G. t. 33, p. 1098. Cf. saint Jean Damascène, *de Fid. orthod.* l. IV, c. 13. P. G. 94, 1143 sq.

Digitized by Google

devrions encore réunir toutes les appellations dont ils ont honoré le Sacrement de l'autel : ces titres glorieux résument en termes éloquents leur foi profonde à cet auguste mystère. Il nous faudrait aussi entrer quelque peu dans les exhortations par lesquelles ils engagent les fidèles à s'approcher dignement du corps du Seigneur (5). Mais craignant de trop étendre le présent chapitre, nous réserverons ces considérations pour la partie de notre exposé consacrée aux effets de la sainte Eucharistie.

§ III.

Nous venons d'examiner et les formules du culte touchant l'Eucharistie et la doctrine directe des Docteurs ; il nous reste à considérer comment le dogme eucharistique a exercé son influence sur les controverses des Pères avec les hérétiques et même sur les systèmes de ces derniers.

Pour rendre cet exposé plus accessible à tous nos lecteurs, nous jugeons indispensable de le faire précéder de quelques notices succinctes sur le caractère principal des erreurs que nous aurons à mettre en scène.

Outre les Ariens, qui niaient la divinité du Fils, l'égalité du Père et du Fils ; les Pneumatomachiens, qui niaient la divinité du Saint-Esprit ; les Nestoriens, qui reconnaissaient deux personnes distinctes en Notre-Seigneur, et les Monophysites qui n'admettaient en lui qu'une seule nature ; nous rencontrons les Gnostiques, les Docètes et les Manichéens, dont les systèmes tout remplis de conceptions absurdes demandent un peu plus d'explication.

Les *Gnostiques*, ou disciples de la Gnose, admettent un dieu suprême et unique. Des principes spirituels, — appelés *éones*, et formant le complément (τὸ πλήρωμα) de la divinité, — émanés de ce dieu suprême et unique, produisent des générations successives, toujours moins nobles à mesure qu'elles s'éloignent de leur source, et dont les derniers fruits sont les *demiurgi*. Ceux-ci, s'emparant de la matière éternelle, principe de tout mal, en ont formé le monde et tous les êtres matériels. Toute matière est essentiellement mauvaise ; par conséquent il n'y a pas de résurrection des corps. Les âmes sont des parcelles de la divinité bonne, enfermées dans la matière. Outre l'âme spirituelle, qui le pousse au bien, l'homme a une âme matérielle, qui le pousse au mal. Ému du sort du monde, le Christ, le plus

1. Qu'il nous suffise de signaler les passages suivants de saint Jean Chrysostôme. *Hom. 82, in Matth.* n. 5. P. G. 57-58, 753, sq. *Hom. 3, in Ephes.* n. 4, P. G. 62, p. 28 sq ; *Hom. 17 ad Hebr.* n. 4, P. G. t. 63, p. 151, sq.

Digitized by Google

noble des *éones*, a pris un corps phantastique, sous lequel il a souffert et est mort en apparence pour arracher le monde au joug des *démiurges*. Certains Gnostiques distinguent entre le Christ et JÉSUS. Ce dernier, selon eux, n'était qu'un homme, né de Marie et formé de la substance ordinaire ; le Christ entra en lui au jour de son baptême et l'abandonna sur la croix.

Les Gnostiques, en tant qu'ils affirment que le Christ n'a pris qu'un corps apparent (κατα δοκειν), s'appellent *Docètes*.

On comprend que le dogme du corps et du sang de Notre-Seigneur n'était pas conciliable avec un tel système. Et pourtant, telle était la force de la croyance universelle de l'Église, que ces hérétiques n'osaient pas formuler publiquement cette conséquence, et qu'ils préféraient pécher par incohérence plutôt que de heurter contre un dogme aussi explicite (1).

Les *Manichéens* peuvent être regardés comme des Gnostiques sans *éones*, ou réduits à une plus simple expression. D'après eux, il existe un double principe éternel. Le principe bon, maître de la lumière, père de la lumière éthérée et des âmes rationnelles, et le principe mauvais, maître des ténèbres, père des démons, de la matière mauvaise et des âmes sensitives. De là la lutte entre les deux règnes. Les démons enlevèrent du ciel quantité de parcelles de lumière. Satan forma Adam, auquel il infusa une trop forte dose de lumière. Comme Adam faisait le bien, parce que la lumière avait le dessus dans sa nature, Satan forma Ève et ne lui communiqua la lumière qu'en faible quantité. Il s'en suivit que la lumière alla s'amoindrissant par la génération. Prenant en pitié les parcelles de lumière captives dans les corps et en lutte avec les âmes sensitives, Dieu créa le Fils et l'Esprit-Saint et les préposa au soleil et à la lune, également créés par lui. Ensuite il envoya Son Fils dans le monde. Ce Fils prit un corps, et remporta la victoire sur le principe du mal et envoya à son tour l'Esprit-Saint. — Moins explicites sur ce point que les Gnostiques, les Manichéens ne s'accordent pas sur la nature du corps du Christ. Il en est parmi eux qui distinguent aussi entre JÉSUS et le Christ. Quoi qu'il en soit de ces points, une doctrine absurde au dernier degré, particulière aux Manichéens et qui est de grande conséquence pour la manière de concevoir l'Eucharistie, est le genre d'ubiquité qu'ils admettent pour le corps du Sauveur. Sous l'action du Saint-Esprit envoyé par le Christ, JÉSUS est le fruit de toute génération végétale. C'est lui, qui est

1. Iren. *Contr. Hæres.* l. I, c. 13, n. 2. P. Gr. VII, p. 579 sq. Cfr. Franzelin, *de Eucharistia*, p. 114.

Digitized by Google

produit par les brins d'herbe et dans chaque fleur ; c'est lui, qui est engendré dans chaque fruit. Sous ces formes il pend au bois de chaque arbre, et dans cet état vraiment passible il est l'image de JÉSUS jadis suspendu à la croix pour sauver les parcelles captives de la lumière divine.

Par un abus aussi illogique qu'effronté, les Manichéens osaient chercher un argument en faveur de cette doctrine inqualifiable dans le fruit du blé et de la vigne, changé au corps et au sang de Notre-Seigneur. Aussi les saints Pères, non contents de rejeter avec indignation cette parité (1), tirent argument du choix spécial que Dieu a fait du pain et du vin, et surtout des prières consécratoires prononcées sur ces substances, pour réfuter cette abominable doctrine.

Les Pères ne sont pas moins explicites dans leurs argumentations contre les Gnostiques. Tantôt ils attaquent cette doctrine, parce qu'elle conduit à la négation de l'Eucharistie (2) ; tantôt ils concluent de la vérité du dogme eucharistique à la réalité du corps du Seigneur (3). Argumentation *ad hominem*, qui serait absolument sans valeur logique, si de part et d'autre on n'admettait pas le dogme eucharistique.

Avant de signaler les controverses des Pères avec les autres hérétiques énumérés plus haut, remarquons que les adhérents de ces différentes erreurs posaient comme principe indiscutable et indiscuté que telle l'humanité de N.-S. est en elle-même au ciel, telle elle est présente sous le voile du sacrement.

Cela posé, voici comment saint Hilaire argumente du dogme eucharistique contre les Ariens. Le saint docteur prend pour point de départ cette parole du Sauveur : « *ut unum sint sicut nos unum sumus*, qu'ils soient un comme nous sommes un, *ego in his et tu in me, ut sint perfecti in unum*, moi en eux, et vous en moi, afin qu'ils soient parfaits dans l'unité (4). » Le passage est trop long pour le

1. S. Aug. contra Faust, l. XX, c. 13. « Cur arbitretur Faustus parem nobis esse religionem circa panem et calicem nescio .. Noster autem panis et calix non quilibet, quasi propter Christum in spicis et sarmentis ligatum, sicut illi desipiunt, sed certa consecratione mysticus fit non nascitur. Proinde quod non ita fit, quamvis sit panis et calix, alimentum est refectionis non sacramentum religionis... Vobis autem per fabulam vestram in escis omnibus Christus ligatus apponitur... Quomodo ergo comparas panem et calicem nostrum et parem religionem dicis errorem longe a veritate discretum, pejus desipiens quam nonnulli qui nos propter panem et calicem Cererem et Liberum colere existimant? » etc. P. L. t. XLII, p. 379.

2. S. Ignace, ad Smyrnenses n. 7. « Ab Eucharistia et oratione abstinent, eo quod non confitentur. Eucharistiam carnem esse Salvatoris nostri eam, quæ pro peccatis nostris passa est et quam Pater benignitate sua suscitavit. » P. G. t. V. p. 714.

3. Irénée, *op. cit.*, l. IV, c. 18, n. 4. 5, etc. Tertull. contr. Marc. l. V, c. 8. (Ed. Rigalt, p. 590) etc. Cfr. Franzelin, l. c., p. 116.

4. Joan. XVII, 22-23.

Digitized by Google

citer en entier. Voici le résumé de l'argumentation. Par la communication du corps et du sang de JÉSUS-CHRIST nous devenons corporellement un avec lui et participants de sa nature; or, le Christ compare cette union à celle qui l'unit à son Père; donc l'union entre le Père et le Fils n'est pas une simple union morale de volontés, mais une union réelle de nature (1).»

Par une argumentation prise à la même source, les Pères confondent les adversaires de la divinité du Saint-Esprit. Ils prouvent la divinité de la troisième personne du Saint-Esprit par cela seul « que dans le repas mystique il change le pain ordinaire au corps véritable du Fils incarné » (2).

Les saints Docteurs emploient aussi ce système de controverse contre les Nestoriens et les Monophysites. Contre les premiers ils raisonnent comme suit : Par la communion au corps et au sang du Christ nous sommes unis au Fils de Dieu. Or, si dans le Christ il y avait deux personnes, l'une humaine, l'autre divine, cette conséquence serait fausse. Donc il n'y a dans le Christ qu'une seule personne. Saint Cyrille d'Alexandrie affectionne beaucoup cet argument (3).

Quant aux partisans d'une seule nature dans le Christ, ils les réfutaient non moins efficacement en insistant sur la réalité du corps et du sang du Sauveur sous les espèces sacramentelles, et par conséquent sur la distinction entre la nature humaine et la nature divine (4).

Citons encore une argumentation intéressante attribuée à saint Denys d'Alexandrie contre Paul de Samosate. Ce docteur soutenait que le sang du Christ était corruptible dans le sacrement, parce qu'on le divisait et distribuait. Le Père catholique lui répond : s'il en est ainsi, avouez que le Saint-Esprit descendu sur les Apôtres à la Pentecôte était corruptible, lui aussi, puisqu'il se distribua en langues de feu sur la tête des douze Apôtres (5).

Ces différentes considérations peuvent se résumer dans cette seule réflexion. Telle est aux premiers siècles l'universalité de la croyance au dogme eucharistique, que, d'une part, les saints Pères

1. *De Trin.* l. VIII, n. 13, 17. Les professions de l'Eucharistie dans ce passage sont magnifiques : « Vere nos verbum carnem cibo dominico sumimus, ... nos vere sub mysterio carnem corporis sui (Christi) sumimus, et per hoc unum erimus, quia Pater in eo est et ille in nobis.... naturam carnis suæ ad naturam æternitatis sub sacramento nobis communicandæ carnis admiscuit. » P. L. X. p. 245, sqq.

2. Isidore Pelus. l. 1, ep. 109, ad Marathonium.

3. Cfr. Franzelin, l. c., p. 116 sq.

4. Ibid.

5. Opp. Dion Alex. (ed. Sim. de Magistris), p. 233-37.

Digitized by Google

s'en servent souvent pour montrer à nu les erreurs des hérétiques, et que ceux-ci, de l'autre, appliquent au Christ présent sous les espèces sacramentelles ce qu'ils soutiennent de lui dans son existence naturelle ; sauf un grand nombre de Gnostiques, qui n'osèrent tirer les conséquences de leur système par rapport à l'Eucharistie, de peur de heurter contre une croyance aussi sacrée et aussi universelle.

Inutile de faire ressortir l'argument décisif qui se dégage de cet état général de la controverse aux premiers siècles.

*
* *

Sans doute, au milieu de cet accord unanime de témoignages en faveur du dogme de nos autels, nous trouvons dans les écrits des Pères plusieurs passages obscurs, et parfois même des expressions qui, dégagées de leur cadre, ou employées de nos jours seraient douteuses, suspectes ou même fausses. Mais, si l'on excepte l'une ou l'autre erreur isolée et particulière, — comme celle que l'abbé Arsène rapporte d'un vieux moine d'un désert d'Égypte, qui croyait à une présence du Seigneur purement figurative, et que Dieu ramena à la vraie croyance en se montrant à lui dans la communion sous la forme de chair et de sang (1), — il n'est aucune expression émanée d'une autorité orthodoxe qui ne se laisse aisément ramener au sens catholique.

Du reste, il importe grandement de remarquer que là où il n'existe aucune controverse on ne montre pas le même soin pour préciser ses expressions. Et puis, l'Eucharistie était un dogme avant tout pratique, simple en lui-même et suffisamment enseigné et transmis par le culte journalier de toutes les Églises. Enfin, considération capitale, la loi de l'*arcana*, qui resta en vigueur pendant de longs siècles, était par dessus tout rigoureuse pour le mystère de nos autels. C'était là le *sanctum* par excellence qu'on évitait de profaner en le livrant à la connaissance des infidèles *(canibus)*.

Nous avons un remarquable exemple de cette grande réserve dans la *Doctrine des Apôtres* (2), monument vénérable, probablement de la fin du 1er siècle, retrouvé en 1883 par le savant métropolitain de Nicomédie, Philothée Bryennios. Après la partie morale (I-VI), consacrée à l'exposé de la loi évangélique *(via vitæ*, en opposition à la *via mortis)*, la *Didachè* passe aux points principaux touchant les sacre-

1. *Monumenta grec.* Cotelerii, t. I, p. 421. — *Vita Patr.* Rosweyd, l. v, c. 18, n. 3.
2. Sur l'origine de la *Didachè* voir le récent travail du Dr Funk : *Doctrina duodecim Apostolorum*, en particulier p. XXIII sqq.

Digitized by Google

ments et la vie commune de la société chrétienne comme telle. D'abord elle parle du Baptême (VII), puis des jeûnes et des prières publiques (VIII), ensuite de l'*Eucharistie* sous le nom d'action de grâces (IX,X) (1). Or, tandis que dans le numéro VII les auteurs de la *Didachè* expriment tout au long la formule baptismale: *baptizate in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti* (2), le passage relatif à l'*action de grâces* est très voilé et ne contient que des formules figurées ; au point que l'on peut douter si les prières de la *Doctrine* sont proprement eucharistiques ou simplement des prières d'agapes, que l'on disait dans ces repas fraternels sur le pain et le vin même non consacrés. On pourrait expliquer ainsi comment la *Didachè*, conforme en cela au récit de saint Luc (3), parle d'abord du calice et ensuite du pain. Quoi qu'il en soit, tout ce passage s'inspire évidemment de la *disciplina arcani;* aussi se termine-t-il par ces mots (n. 5) : « Nemo autem edat neque bibat a vestra gratiarum actione, nisi qui baptizati sunt in nomine JESU : de hoc etenim dixit Dominus : *Ne date sanctum canibus.* — Que personne ne mange ou ne boive de votre eucharistie, à moins qu'il ne soit baptisé dans le nom de JÉSUS, car c'est de ce repas que le Seigneur a dit : Ne jetez point les choses saintes aux chiens (4). » Cette finale nous montre que dans l'ensemble il s'agit bien du repas sacramentel. Aussi la prière d'action de grâces après le banquet et la communion au corps et au sang du Christ (n. X.) contient, malgré son ensemble mystérieux et symbolique, des expressions très efficaces pour désigner l'Eucharistie. On y lit cette phrase (n. 3) : « Tu, Domine omnipotens,..... nobis... largitus es spiritualem cibum et potum et vitam æternam per puerum tuum. — Dieu tout-puissant, vous nous avez donné une nourriture et une boisson spirituelles et la vie éternelle par votre Fils (JÉSUS). »

Nous trouvons la même doctrine dans le VIIe livre des *Constitutions apostoliques*, qui n'est qu'un commentaire très ancien de la *Didachè*, remontant au IIIme siècle (5); seulement elle y est déjà beaucoup plus explicite. Après les formules du vin, presque identiques à

1. Ibid., p. 25-31.
2. Ibid., p. 21 sq.
3. Cf. notre article sur la cène.
4. Voici dans son entier le n. IX. « Quod ad gratiarum actionem attinet, sic gratias agite: primum de calice : Gratias tibi agimus, Pater noster, pro sancta vite David pueri tui, quam indicasti nobis per Jesum puerum tuum; gloria tibi in sæcula. De pane fracto autem : Gratias tibi agimus, Pater noster, pro vita et scientia, quam indicasti nobis per Jesum puerum tuum ; gloria tibi in sæcula. Sicut hic panis fractus dispersus erat super montes et collectus factus est unus, ita colligatur ecclesia tua a finibus terræ in regnum tuum; quoniam tua est gloria et virtus per Jesum Christum in sæcula. Nemo autem etc. » Cfr. Funk, *op. cit.*, p. 2-7 sq.
5. Funk, loc. cit., p. LIX-LXI; 74-97.

Digitized by Google

celles du premier document, nous y lisons une mention formelle des mystères de nos autels : « Adhuc gratias agimus, Pater sancte, pro pretioso sanguine JESU CHRISTI, qui effusus est nostra causa, et pro pretioso corpore cujus hæc antitypa celebramus, cum ipse nobis constituerit mortem illius annuntiare. — Nous vous rendons grâces aussi, Père saint, pour le précieux sang de JÉSUS-CHRIST, qui a été répandu pour nous, et pour le précieux corps dont nous célébrons cette figure, puisque lui-même nous a donné le précepte d'annoncer sa mort (1). » C'est ainsi qu'à deux siècles de distance les *Constitutions* disent explicitement ce que la *Didachè* ne laissait que sousentendre. En confrontant les deux passages, ne pourrait-on pas dire que les formules de la *Doctrine* ne sont en réalité que des prières sur le vin et le pain des agapes, et que la vraie prière sur le pain et le vin consacrés n'y est pas exprimée par mesure de prudence ?

***

Il nous faudrait encore, pour être complet, entrer dans des détails par rapport aux passages plus difficiles des Pères, et suggérer quelques principes de solution. Nous le ferons dans la partie suivante de ce chapitre, où nous traiterons de la controverse protestante (2).

D. L. J.

LE LIBERALISME.

D'après l'encyclique LIBERTAS.

DEPUIS un siècle, tous les Pontifes qui se sont succédé sur la chaire de Saint-Pierre, ont dû s'occuper de ce qu'on est convenu d'appeler les *libertés modernes*. La lettre de Pie VI au cardinal de la Rochefoucauld, les encycliques de Grégoire XVI et de Pie IX surtout sont restées célèbres. Léon XIII vient de donner à tous ces actes de ses prédécesseurs le plus magnifique couronnement par une magistrale exposition de la doctrine catholique et une réfutation aussi puissante que lumineuse des fausses maximes qui ont cours depuis trop longtemps. Que de choses il y aurait à relever dans ce précieux document, que d'enseignements sur lesquels nous voudrions attirer l'attention des hommes instruits ! Nous devons nous contenter aujourd'hui d'y chercher en quoi consiste le *Libéralisme* condamné par l'Église, quel est son caractère général, quelles en sont les principales formes.

1. Funk. l. c., p. 91-93. — 2. Nous expliquerons alors le sens du mot *antitypum, figure.*

Digitized by Google

***

L'erreur dominante de notre époque, c'est le *naturalisme*, ou si l'on pouvait ainsi parler, l'*humanisme*, qui nie le souverain domaine du Créateur sur la créature, et met l'autorité de l'homme à la place de celle de Dieu (1) : l'homme se suffisant pleinement à lui-même et n'ayant d'autre maître que lui-même ; l'homme étant à lui-même sa fin, sa lumière et sa loi, voilà le résumé de l'hérésie naturaliste.

Les deux formes principales du naturalisme sont le *rationalisme* et le *libéralisme*. Le rationalisme se rapporte à la science : il proclame l'indépendance de la raison humaine, refuse soumission à la raison divine et rejette la révélation. Le libéralisme se rapporte à la conduite : il proclame l'indépendance de la volonté humaine, refuse soumission à la volonté de Dieu et rejette la loi divine. Ils sont donc l'un et l'autre la négation de l'autorité divine soit enseignante, soit dirigeante (2) : on a appelé justement le rationalisme un libéralisme scientifique, et le libéralisme un rationalisme pratique : logiquement le libéralisme découle du rationalisme.

Le rationalisme ainsi que le libéralisme existent à différents degrés ; ces degrés forment deux séries parfaitement parallèles, sur lesquelles nous désirons attirer l'attention du lecteur.

***

Voici, dans une première série, les principaux degrés du rationalisme ou du libéralisme scientifique.

Le rationalisme complet est celui des athées et des déistes, qui regardent la raison humaine comme l'unique juge du vrai et du faux, nient toute révélation divine et répudient toute autorité doctrinale. Ce rationalisme a été dénoncé dans les premières propositions du *Syllabus* (3) et il a été solennellement condamné par le concile du Vatican (4) ; Léon XIII s'en est occupé aussi à plusieurs reprises, notamment dans l'encyclique *Humanum genus* (5).

1. « Stabilire in societate principatum, posthabito Deo. » Leo XIII, Encycl. *Immortale Dei.*

2. « Quo spectant in philosophia Naturalistæ, eodem in re morali ac civili spectant *Liberalismi* fautores, qui posita a *Naturalistis* principia in mores actionemque vitæ deducunt. » Encycl. *Libertas.*

3. Voyez les prop. 1-7.

4. Const. *Dei Filius*, c. 2.

5. « Naturalistarum caput est, humanam naturam humanamque rationem cunctis in rebus magistram esse et principem oportere... Negant enim quidquam esse a Deo auctore traditum, nullum probant de religione dogma, nihil veri quod non hominum intelligentia comprehendat, nullum magistrum cui propter auctoritatem officii sit jure credendum. »

Digitized by Google

Le protestantisme est un rationalisme incomplet : il admet la révélation, au moins en partie, mais ils soumet toutes les questions religieuses au jugement de chaque particulier ; il reconnaît l'autorité divine elle-même, mais il rejette l'autorité doctrinale communiquée par Dieu à l'Église.

Vient ensuite un rationalisme *mitigé*, qui consiste non pas dans la négation, mais dans la *diminution* de l'autorité doctrinale, divine ou ecclésiastique. On tombe dans ce rationalisme de différentes manières: d'abord, pour ce qui concerne les rapports de la foi et de la science, de la révélation et de la raison, en les séparant l'une de l'autre, et surtout en subordonnant la révélation et la foi à la raison et à la science ; — ensuite, pour ce qui concerne l'objet de l'autorité doctrinale, en ne l'admettant que dans les choses strictement révélées, nullement dans les vérités connexes à la révélation ; — enfin, pour ce qui concerne l'organe de l'autorité, en ne la reconnaissant que dans le concile, non dans le Souverain Pontife, comme faisaient les Gallicans, ou si on la reconnaît dans le Pontife, en ne se soumettant que quand il parle *ex cathedra*, en ne tenant pas compte des décisions des Congrégations romaines. C'est ce rationalisme mitigé que Pie IX avait voulu atteindre dans les fameuses lettres à l'archevêque de Munich, et qui est dénoncé dans le second paragraphe du *Syllabus;* il est aussi visé dans la première constitution du concile du Vatican (1).

***

Voici maintenant, dans une seconde série, les principaux degrés du libéralisme ou rationalisme pratique.

Le libéralisme complet rejette toute loi divine, surnaturelle ou même seulement naturelle : « Les sectateurs du libéralisme, dit Léon XIII, prétendent qu'il n'y a aucune autorité divine de laquelle relève notre conduite, mais que chacun est à soi-même sa propre loi. De là procède cette morale que l'on appelle *indépendante*, et qui, sous le couvert de la liberté, éloignant la volonté de l'observation des préceptes divins, mène l'homme à une licence sans limite.» Et plus loin : « S'insurger complètement contre l'autorité suprême de Dieu et lui refuser absolument toute obéissance, soit dans la vie publique, soit dans la vie privée et domestique, c'est à la fois sans nul doute la plus grande corruption de la liberté, et la pire espèce de libéralisme. » Tel est, par exemple, le libéralisme des Positivistes, et des Kantistes partisans de la volonté *autonome*.

1. Cons., *Dei Filius*, c. 4.

Digitized by Google

Un libéralisme moins radical consiste à rejeter la loi divine surnaturelle tout en admettant la loi naturelle. On le rencontre sous deux formes : sous la première, il rejette la loi surnaturelle tant pour la conduite de la vie privée que pour le gouvernement de la société; sous la seconde, il rejette la loi surnaturelle pour le gouvernement de la société, mais il l'admet pour la conduite de la vie privée. Voici en quels termes le Pontife caractérise l'une et l'autre : « Tous les partisans du libéralisme ne vont pas jusqu'à cette énormité (de la négation absolue) ; nombre d'entre eux, contraints par la force de la vérité, ne craignent pas d'avouer, ils proclament même spontanément, que le libre arbitre doit être dirigé par la droite raison, et que par conséquent, il doit être soumis au droit naturel et à la loi divine et éternelle. Mais ils croient devoir s'en tenir là, et ils n'admettent pas que l'homme libre doive se soumettre aux lois qu'il plairait à Dieu de nous imposer par une autre voie que la raison naturelle... D'autres vont un peu moins loin, mais sans être plus conséquents avec eux-mêmes ; selon eux les lois divines doivent régler la vie et la conduite des particuliers, mais non celles des états; il est permis dans les choses publiques de s'écarter des ordres de Dieu et de légiférer sans en tenir compte : d'où naît cette conséquence pernicieuse de la séparation de l'Église et de l'État. »

Au-dessous de ce libéralisme vient s'en placer un autre, très grave aussi, qui consiste à répudier l'autorité de l'Église et à refuser l'obéissance aux lois ecclésiastiques, soit que l'on nie absolument la divine institution de l'Église, soit qu'on ne lui reconnaisse pas les prérogatives de société parfaite. Encore une fois ce libéralisme se présente sous deux formes: sous la première, il répudie l'autorité ecclésiastique aussi bien dans la vie privée que dans la vie publique : tel est le libéralisme des Protestants; sous la seconde, il répudie la loi ecclésiastique dans la vie publique, mais s'y soumet dans la vie privée : tel est le libéralisme de certains Politiques. « Plusieurs, dit Léon XIII, veulent entre l'Église et l'État une séparation radicale et totale: ils estiment que dans tout ce qui concerne le gouvernement de la société humaine, dans les institutions, les mœurs, les lois, les fonctions publiques, l'instruction de la jeunesse, on ne doit pas plus faire attention à l'Église que si elle n'existait pas: tout au plus laissent-ils aux membres individuels de la société la faculté de vaquer en particulier, si cela leur plaît, aux devoirs de la religion. D'autres ne mettent pas en doute l'existence de l'Église... ; mais ils lui enlèvent les caractères et les droits propres d'une société parfaite, ne lui reconnaissant aucun pouvoir législatif, judiciaire et coërcitif, mais

Digitized by Google

seulement la faculté de diriger par la persuasion ceux qui le veulent bien. C'est ainsi que le caractère de cette divine société est, dans cette théorie, complètement dénaturé, que son autorité, son magistère, en un mot, toute son action se trouve diminuée et restreinte, tandis que l'action et l'autorité du pouvoir civil est par eux exagérée, jusqu'à vouloir que l'Église de Dieu, comme toute autre association volontaire, soit mise sous la dépendance et la domination de l'État. »

Il y a encore un libéralisme *mitigé*, qui consiste non pas à nier l'autorité de l'Église, mais à la restreindre: soit quant à son organe, en ne l'attribuant dans sa plénitude qu'au concile œcuménique: tel était le libéralisme des Gallicans; — soit quant à son objet, en ne lui soumettant que les choses de foi et de mœurs, mais non les choses extérieures et de discipline: tel était le libéralisme des Jansénistes et des Régalistes; — soit quant à son action, en faisant dépendre la force obligatoire des prescriptions ecclésiastiques de l'acceptation des fidèles ou des gouvernements: tel est le libéralisme des partisans du *Placet* et de l'*Exequatur*. Gallicans, Jansénistes, Régalistes, tenaient tous également à se mettre à l'aise vis-à-vis du pouvoir religieux, et ce n'est pas sans juste motif qu'ils sont aussi agréables à nos modernes libéraux que les Ultramontains leur sont odieux.

Un genre de libéralisme, aujourd'hui fort répandu, consiste à rejeter l'origine divine du pouvoir civil, à le faire dépendre du bon vouloir du peuple, à lui méconnaître son caractère d'instrument pour le bien, à lui refuser la faculté d'empêcher le mal moral et religieux, notamment d'empêcher l'exercice d'un culte faux, la propagation de doctrines perverses, la formation de sociétés illicites, etc. Les partisans de ce libéralisme prétendent que l'homme a, sinon le droit absolu de penser, de dire et de faire tout ce qu'il lui plaît, au moins le droit de n'être pas empêché dans toutes les manifestations de sa pensée et de son activité qui ne nuisent pas à autrui; ils affirment que la meilleure condition de la société est celle dans laquelle on ne reconnaît pas au pouvoir le droit de punir ceux qui violent les préceptes de l'Église, à moins que la tranquillité publique ne le demande; que la liberté de conscience et des cultes est un droit propre à chaque homme, que l'État doit proclamer et garantir ; en un mot, qu'il faut accorder à tous les citoyens, à titre de *droits* et non à titre de simples *concessions*, les libertés de conscience, de culte, d'enseignement, de presse, d'association.

Digitized by Google

Enfin, il faut rapporter au libéralisme la négation ou la diminution de l'autorité paternelle ; car, d'après la doctrine catholique, cette autorité est communiquée aux parents par le Père qui est dans les Cieux, et elle emprunte de lui sa force, sa nature, son caractère (1).

***

On le voit, le libéralisme condamné par l'Église « consiste dans la négation plus ou moins accentuée de la dépendance de l'homme envers Dieu et envers ceux qui participent à son autorité souveraine... Il suffit en effet de nier la juste dépendance de l'homme à l'égard de l'autorité divine ou de l'autorité humaine, ou de contester l'un des droits qui compètent à l'une ou l'autre autorité, pour être entaché d'erreur libérale ; et il suffit de reconnaître la juste dépendance de l'homme à l'égard de toute autorité qui a le droit de lui intimer des ordres ou des lois, et de ne contester aucun droit appartenant à une autorité légitime pour être exempt d'erreur libérale. D'après cela, on pourrait distinguer autant d'espèces de libéralisme qu'il y a d'autorités légitimes auxquelles l'homme doit être soumis : ainsi on appellerait libéralisme *athée* le libéralisme qui nie Dieu et son autorité ; libéralisme *antichrétien* ou *anticatholique*, le libéralisme qui nie l'autorité de JÉSUS-CHRIST incarnée dans l'Église catholique ; libéralisme *antisocial*, le libéralisme qui nie l'autorité politique, fondement de la société civile ; et libéralisme *antidomestique*, celui qui nie l'autorité conjugale ou paternelle. Et comme on peut nier la dépendance ou de l'*individu* ou de la *société* elle-même à l'égard de l'autorité légitime, il importe de distinguer aussi le libéralisme *individuel* du libéralisme *social*, je veux dire le libéralisme qui consiste dans l'affranchissement illicite de l'individu à l'égard de l'autorité divine ou humaine d'avec le libéralisme qui consiste dans l'affranchissement illicite de la société ou du gouvernement en qui elle se personnifie, à l'égard de l'autorité investie du droit de lui commander (2). » Remarquons ici, en passant, que le libéralisme Belge est aujourd'hui, en général, un libéralisme antichrétien et anticatholique : par conséquent les noms donnés aux deux partis qui divisent la nation expriment parfaitement le caractère de chacun d'eux ; les libéraux n'ont pas le droit de s'appeler *progressistes*, et les catholiques auraient grand tort de s'appeler *conservateurs*.

1. « Secundum catholica documenta in parentes et dominos cœlestis Patris ac Domini dimanat auctoritas, quæ ideirco ab ipso non solum originem ac vim sumit, sed etiam naturam et indolem necesse est mutuetur. » Léon XIII, Encycl. *Quod Apostolici*, contre les Socialistes.

2. Sauvé, *Questions religieuses et sociales*, ch. II.

Digitized by Google

On ne peut donc, en aucune façon, taxer de libéralisme, au sens mauvais du mot, ceux qui réclament la juste indépendance de leur nation, la participation du peuple au gouvernement de la société, le régime constitutionnel et parlementaire, les franchises communales, les garanties individuelles, pourvu qu'ils restent fidèles à la doctrine catholique sur l'origine et l'exercice du pouvoir public. — On ne peut pas davantage taxer de libéralisme, ceux qui pensent que, dans une situation donnée, il y a lieu de tolérer plus ou moins le mal, et de laisser aux citoyens certaines libertés, notamment la liberté de conscience et des cultes, la liberté de la presse et d'enseignement, la liberté d'association, à condition néanmoins que le mal toléré ne soit pas approuvé, et que les libertés soient accordées comme des dispositions légales, non comme des droits naturels et absolus.—Mais il y aurait libéralisme condamnable à proclamer d'une manière générale que le régime de liberté est plus favorable à l'Église que celui d'une juste coercition du mal, et qu'en tout cas c'est le seul qui désormais convienne aux peuples civilisés (1); à mépriser et à dénigrer les institutions du passé qui avaient pour objet la répression des crimes commis contre l'ordre moral et religieux (2); à présenter le régime de liberté comme un progrès social, et les peuples, qui le possèdent, comme supérieurs par là même aux autres, tandis que, tout au contraire, la nécessité de laisser libre cours à l'erreur et au mal, est l'indice d'une situation que l'on ne saurait assez déplorer : c'est ce que Léon XIII nous rappelle avec tant d'opportunité : « *Pour rester dans le vrai, il faut reconnaître que plus il est nécessaire de tolérer le mal dans un état, plus les conditions de cet état s'écartent de la perfection* ». Que l'on glorifie donc comme un chef-d'œuvre une constitution libérale, mais qu'il soit bien entendu que c'est comme un chef-d'œuvre approprié à un état social malheureux ; que l'on s'attache à cette constitution, tant par raison que par fidélité à des engagements pris (3), mais qu'en même temps on travaille à créer une

1. Voyez les quatre dernières propositions du *Syllabus*. — A plusieurs reprises Léon XIII s'est plaint de la liberté laissée aujourd'hui à Rome, par le régime Piémontais, aux impies et aux hérétiques : voyez par exemple, ses lettres du 27 août 1878, au Cardinal Nina, du 25 mars 1879, au Cardinal Monaco, la lettre Apostolique *Militans* du 12 mars 1881, etc.

2. On a été jusqu'à faire un crime à certains catholiques d'oser défendre le tribunal de l'Inquisition !

3. Pour des motifs suffisants de bien public, il peut donc être permis de promulguer des lois plus ou moins libérales, d'en promettre l'exécution, et de leur jurer fidélité : de telles promesses et de tels serments doivent être observés loyalement et religieusement. Cette question a été examinée et résolue par les théologiens non seulement à l'occasion des constitutions modernes, mais dès le XVIe siècle, aussitôt que le déchirement des nations de l'Europe par le Protestantisme fut accompli.

Digitized by Google

situation qui comporte et impose une législation plus parfaite : c'est encore ce que Léon XIII nous inculque en ces termes : « Que la situation vienne à s'améliorer, l'Église usera évidemment de sa liberté, en employant tous les moyens, persuasions, exhortations, prières, pour remplir, comme c'est son devoir, la mission qu'elle a reçue de Dieu, à savoir de procurer aux hommes le salut éternel. »

***

On ne peut être à la fois vraiment catholique et libéral, pas plus qu'on ne peut être catholique et rationaliste, tout libéralisme, au sens où nous l'avons expliqué, comme tout rationalisme, contenant soit une hérésie manifeste, soit une erreur grave contre la foi. Il y a eu néanmoins à notre époque des catholiques qui ont professé un semi-libéralisme et d'autres qui ont professé un semi-rationalisme.

Les catholiques plus ou moins *libéraux* se rattachaient à l'école de Lamennais. A prendre leurs déclarations *prout verba sonant*, ils croyaient pouvoir retenir de la Révolution française « les institutions libres, *la liberté de conscience*, la liberté politique, la liberté civile, la liberté individuelle, la liberté des familles, *la liberté des opinions*, l'égalité devant la loi, l'égale répartition des impôts et des charges publiques. » Ils s'écriaient d'une manière trop générale et sur un ton trop absolu : « Tout cela, nous le prenons au sérieux, nous l'acceptons franchement, nous l'invoquons au grand jour des discussions publiques. Ces libertés si chères à ceux qui nous accusent de ne pas les aimer, nous les proclamons, nous les invoquons pour nous comme pour les autres [1]. » — Ajoutons qu'à côté du libéralisme de conviction on a pu rencontrer quelquefois un libéralisme d'affection et de *tendance*, qui porte à accéder à toute transaction, à tout accommodement sans motif suffisant, à sacrifier toujours l'intérêt moral et religieux à l'intérêt matériel et politique. Ce libéralisme est dû, soit à une certaine faiblesse de caractère, soit à une fausse appréciation des conditions dans lesquelles se trouve la société, soit principalement à un scepticisme inconscient, puisé en quelque sorte dans l'atmosphère qui nous entoure, et qui fait que l'on n'est plus capable d'apprécier l'importance de la vérité, ni de concevoir une haine vigoureuse du mal.

Les catholiques plus ou moins rationalistes se rattachaient surtout à Hermes ; voici le portrait qu'en faisait le cardinal Meglia, jadis nonce à Munich : « La science ! voilà l'objet des vives et continuelles aspirations de tous : mais hélas! ils n'en saisissent bien souvent que l'ombre. De la foi il en est peu et rarement question... On admet les dogmes parce que la science et l'histoire les

1. Dupanloup, *Pacification religieuse*, 1844.

Digitized by Google

approuvent et les confirment : mais si la science, se pliant au goût de quelque savant, demandait la modification de telle ou telle définition dogmatique, on n'en concevrait aucun scrupule. Aussi les vérités définies par l'Église sont-elles considérées comme un joug imposé à la science; on repousse l'idée de nouveaux dogmes, et l'on fait son possible pour en atténuer le nombre et la portée. Voici un principe professé en théorie et suivi dans la pratique : On peut en toute sécurité, sans cesser d'être catholique, nier tout ce qui n'a pas été expressément défini par l'Église; par conséquent, toute opinion qui n'a pas été déclarée dangereuse, scandaleuse ou *fidei proxima*, est considérée comme libre ; et ce qu'il y a de plus triste, c'est que dans les matières libres, ou regardées comme telles, on penche plutôt vers le sens protestant que vers le sens catholique ».

Ainsi les catholiques rationalistes ne comprenaient pas que toute définition, toute proposition autorisée de la vérité, est un bienfait pour l'esprit, un appui pour la vraie science (1); et les catholiques libéraux oubliaient que toute loi juste est un bienfait pour la volonté et favorise la vraie liberté. Le catholicisme libéral et le catholicisme rationaliste nés à peu près à la même époque, se sont développés parallèlement, le premier en France, en Belgique, en Italie, le second surtout en Allemagne (2); ils trouvèrent leur expression la plus éclatante dans de solennelles assises tenues la même année, 1864, mais dans un esprit tout différent, à Malines et à Munich ; ils furent atteints tous les deux par le même acte pontifical, le *Syllabus ;* au temps du concile du Vatican leurs partisans se coalisèrent pour empêcher la définition de l'infaillibilité pontificale.

Désormais il ne restera plus rien de cette double erreur qui a troublé l'Église pendant tout ce siècle. Grâces immortelles soient

1. Il n'est pas rare de rencontrer des écrivains catholiques qui semblent ne pas comprendre ceci. Ainsi on peut lire dans un recueil de Droit can., que « un jugement dogmatique décapite, pour ainsi parler, la raison et l'intelligence humaine, et lui enlève la liberté d'opinion dont l'homme est en possession. *Anal. Jur. pont.*, 1878, p. 334. Naguère il y en a qui n'ont vu, dans la condamnation des propositions Rosminiennes, qu'une dure épreuve, qu'ils auraient voulu conjurer.

2. Écoutons encore le Nonce de Munich : « On est, je crois, dans le vrai, disait-il, lorsqu'on soutient que, dans les différentes parties de l'Allemagne, la distinction entre les catholiques simples et les catholiques libéraux n'est pas aussi tranchée qu'ailleurs. Malheureusement on y constate une autre division plus pernicieuse, parce qu'elle s'attaque à l'une des principales marques de la vraie Église, c'est-à-dire, à sa qualité de *romaine*. *Romanisme* et *germanisme* sont en réalité les deux termes caractéristiques de cette division. Ainsi les uns, les catholiques romanistes, se montrent en tout et pour tout soumis aux enseignements de l'Église ; les autres, au contraire, les ennemis du romanisme, marchent d'accord avec Rome seulement dans les choses d'absolue nécessité. Hors de là, ils restent libres et indépendants, pour ne pas dire pis. Gardez-vous de croire que cette dernière distinction de romanistes et de germanistes soit l'équi-

Digitized by Google

rendues au savant Pontife, qui a mis toute la vérité dans une nouvelle lumière, qui a dissipé tous les malentendus, qui a assuré la paix entre tous les catholiques et établi l'harmonie dans leur action politique.

T. B.

L'ABBAYE DE LOBBES. (Suite.)

L'HISTOIRE du monastère de Lobbes pendant le cours du IXe et du Xe siècle n'est, pour ainsi dire, qu'une suite de pénibles revers, ou, pour parler d'une manière plus correcte, qu'une lutte incessante pour la conservation ou le relèvement de cette illustre abbaye. Cette situation anormale, ce manque de stabilité, que l'on constate à chaque page de ses Annales, trouve sa raison dans les commotions politiques de cette époque, et dans l'administration irrégulière à laquelle le monastère était alors forcément soumis. Déjà les Normands avaient paru dans nos contrées, et le Hainaut était devenu le théâtre de leurs cruelles dévastations. Lobbes n'échappa à leur fureur, que grâce à la forteresse de Thuin, élevée par ses abbés, dans le but de protéger l'abbaye en cas d'invasion ; mais ses terres furent ravagées et ses fermes devinrent la proie des flammes. Sous la conduite d'un abbé pieux et zélé, le monastère aurait pu se relever de ses ruines, et voir de nouveau refleurir dans son enceinte les vertus qui l'avaient illustré au premier siècle de son existence. Malheureusement ce bonheur ne devait lui échoir qu'après une longue suite de calamités.

Une mesure arbitraire d'Arnoul, roi de Germanie, plaça le monastère dans un état d'infériorité, qui fut bientôt une honteuse décadence. Le 15 novembre 888, l'abbaye passait sous la domination des évêques de Liége, perdait ainsi son chef naturel et son autonomie, et par le fait même, subissait une diminution de liberté et de vie régulière. Les désavantages de cette situation ne se firent pas sentir immédiatement, car le prélat, qui, le premier, réunit en sa personne la double dignité d'évêque de Liége et d'abbé de Lobbes, était un homme de grandes vertus, et l'estime que les moines avaient pour lui, les tenait dans l'illusion et les empêchait de voir

---

valent de celle de catholiques et de catholiques libéraux... Le germanisme n'est pas comme le libéralisme de certains catholiques, une simple condescendance pour les idées modernes, ou bien une tentative faite, en s'armant des nouveaux principes, pour soustraire l'Église à la servitude des gouvernements : c'est bien plutôt une tentative avouée pour les méthodes et les systèmes protestants, et une tentative dirigée, non contre les gouvernements, mais contre l'influence doctrinale de Rome et des congrégations romaines ».

Digitized by Google

les tristes éventualités de l'avenir sous les brillantes apparences du présent.

Envisagée dans son ensemble, la période de l'histoire du monastère qui s'étend de la réunion du titre abbatial à l'évêché de Liége jusqu'au rétablissement des abbés réguliers (888-960), fut une période désastreuse pour le monastère. Loin de lui faire gagner en prestige, cette union ne fit que paralyser son développement, et compromit fréquemment même son existence. Absorbés par le gouvernement de leur vaste diocèse, obligés de veiller à leur propre sûreté à une époque de troubles et de guerres, les évêques de Liége ne furent pas toujours en état de sauvegarder en même temps les intérêts de l'abbaye confiée à leurs soins. L'évêché, au contraire, avait l'avantage de jouir d'une grande partie des revenus de l'abbaye : ainsi lors de son incorporation à l'église de Liége, sous l'évêque Francon, la moitié de ses biens passa à la mense épiscopale : soixante-douze ans plus tard l'évêque Éracle rétablit la dignité d'abbé en faveur d'un moine, mais sans restituer la dotation de l'abbaye dans sa première intégrité (1).

Incapables de prendre eux-mêmes en mains le gouvernement du monastère, ces évêques se firent remplacer par des prévôts qui trop souvent ne se servirent de cette dignité, quelquefois achetée à prix d'or, que pour dissiper, en criminelles prodigalités, les biens affectés à l'entretien des serviteurs du Christ. Dès lors la porte était toute large ouverte aux abus de tous genres, qui, une fois entrés, se maintinrent même sous le gouvernement de prélats d'ailleurs bien intentionnés. Cette situation fausse et désastreuse ne cessa qu'au jour, où l'évêque Éracle, sentant bien que Lobbes ne se relèverait de son abaissement que sous la conduite d'un abbé régulier, résigna librement les droits qu'il avait sur l'abbaye en vertu du diplôme d'Arnoul, et rendit aux moines le droit que leur assure la règle bénédictine de pouvoir se choisir un supérieur régulier.

Francon fut le premier évêque-abbé de Lobbes. Avait-il été, comme le supposent plusieurs historiens, moine de l'abbaye avant de monter sur le siège de saint Lambert ? c'est ce qu'il est difficile d'établir sur des documents anciens (2). La naissance illustre de ce prélat, et la réputation de science dont il jouissait, lui permirent

1. Folcuin. *Gest. abb. Lobb.* P. L. t. 137, 558.

2. Le texte des *Gesta pont. Leod.* publié par Chapeauville (t. I, p. 156) dit: « Franco a cœnobio biensi accitus, » mais cette phrase ne se trouve ni dans l'édition de Martène (*Ampl. Coll.* t. IV-855), ni dans le texte rétabli par Koepke (Pertz. *Script.*, t. VII.) Folcuin tait également cette circonstance (P. L. 137, 557.)

Digitized by Google

d'utiliser son crédit pour le bien de l'abbaye. Il acquit en effet, ou peut-être recouvra pour Lobbes, le monastère d'Antoing, jadis fondé par saint Amand, et occupé à cette époque par des moniales. Cette acquisition ne fut guère profitable à l'abbaye, car, dans le cours du Xe siècle, le monastère d'Antoing fut converti en une collégiale, dont l'abbé de Lobbes resta toutefois le prévôt jusqu'à la Révolution française.

L'administration de Francon fut troublée par les incursions des Normands qui pillèrent les fermes de l'abbaye et détruisirent la collégiale de Saint-Ursmer à Seclesem. Pour s'opposer à ces invasions continuelles, l'évêque dut se mettre à la tête de ses troupes, en compagnie de Regnier-au-long-col et de livrer bataille aux Normands. Ceux-ci ne quittèrent le sol de la Belgique qu'après la victoire remportée sur eux à Louvain par les forces réunies de Francon et d'Arnoul, roi de Germanie. A la suite de cette expédition, l'évêque de Liége cessa toute fonction sacerdotale, et obtint du pape l'autorisation de se faire remplacer par deux de ses prêtres, Béricon, clerc de Liége, et Theutère, moine de Lobbes, qui tous deux reçurent à Rome la consécration épiscopale (1).

Sous le gouvernement de l'évêque Étienne, les historiens de l'abbaye signalent la consécration d'une nouvelle église, destinée à remplacer celle dont saint Ursmer avait fait la dédicace en 697. C'est à lui probablement qu'il faut rapporter la gloire dont l'école de Lobbes jouit à cette époque, car étant lui-même homme de doctrine, Étienne dut avoir à cœur l'état florissant des études dans son abbaye de Lobbes. Folcuin cite spécialement les noms de Scamin, de Théoduin et de Rathier, qui s'illustrèrent alors par la culture des lettres (2).

De nouveaux troubles surgirent sous l'évêque-abbé Richard, à la suite des contestations d'un moine de Lobbes, nommé Hilduin, que l'archevêque de Cologne avait sacré évêque de Liége. Lorsque le pape Jean X se fut déclaré en faveur de Richard,

1. Ce sont les deux premiers évêques suffragants de Liége dont l'histoire fasse mention. Cf. Ernst, *Supplément à l'histoire de Liége*. Liége, 1823, p. 41-45.

2. C'est à cette époque qu'il faut faire remonter l'origine du prieuré de N.-D. de Heigne à Jumet. La terre de Jumet fut donnée à Lobbes par une noble demoiselle qui s'était consacrée à Dieu (*Chron. Hugon. prioris*, ap. Vos. t. I, p. 364). Le Polyptique de Lobbes fait sous le roi Lothaire, cite cette propriété sous le nom de *Hunia castellum*. (Vos. I, 422). Ce prieuré fut cédé à Rathier à son retour définitif d'Italie ; Folcuin lui donne le nom d'*abbatiola Sancti Ursmari*. (*Gest. abb. Lobb.* n. 28, P. L. 137,573). Au XIIIe siècle sainte Marie d'Oignies avait l'habitude d'y faire chaque année un pèlerinage à la Vierge honorée dans cette église. (*Act. SS.* t. V, junii, p. 553.)

Digitized by Google

Hilduin, grâce à l'appui du roi de France, Hugues, son parent, obtint le siège épiscopal de Vérone en Italie et devint dans la suite archevêque de Milan. Les désastres causés par l'administration de ces prélats semblaient devoir être réparés par le nouvel évêque Hugues, ancien abbé de Saint-Maximin de Trèves, où il avait fait refleurir la discipline régulière. Ses grandes qualités auraient triomphé des difficultés qui signalèrent son avènement, mais la durée trop courte de son pontificat ne lui permit pas de poursuivre à Lobbes l'œuvre de réforme qu'il avait entreprise avec tant de succès dans son abbaye de Trèves. Les quelques années qui suivirent la mort de Hugues, et pendant lesquelles viennent se placer les troubles suscités au sujet de Rathier, l'invasion des Hongrois et la désastreuse mise en commende de l'abbaye par Baldéric, sont peut-être les plus tristes de cette période lamentable de l'histoire de ce monastère jadis si florissant.

Offert par ses parents à saint Pierre dans l'abbaye de Lobbes, Rathier y avait ensuite embrassé la vie monastique et suivi les leçons des maîtres distingués qui illustraient l'école de ce monastère. Son intelligence vive, son caractère entreprenant et audacieux le distinguèrent bientôt entre tous ses compagnons. Rathier est bien l'homme du dixième siècle; sa nature en offre les qualités et les défauts. Dévoré du zèle du bien, adversaire acharné des vices de son époque, il ne connaît pas le ménagement, il a même le cœur ouvert à l'ambition, et le jour de son élévation à l'épiscopat, qu'il a recherché, inaugure cette longue série de calamités qui ne cessèrent de fondre sur lui jusqu'à son dernier soupir.

Parti pour l'Italie à la suite du moine Hilduin, qui avait obtenu le siège épiscopal de Vérone, il fut lui-même désigné pour cet évêché, lorsque son ancien compagnon de Lobbes fut élevé au siège métropolitain de Milan. Son gouvernement fut bientôt troublé par les persécutions qu'il eut à subir de la part du roi Hugues d'Italie, et il se vit contraint de quitter ce pays, et de se charger de l'éducation des fils d'un seigneur de Provence pour subvenir à ses besoins. De là il revint à Lobbes, où Richard lui fit un accueil favorable. Son séjour ne fut que de courte durée, car peu de temps après, nous le retrouvons à Vérone, où le comte Milon l'avait aidé à remonter sur le siège épiscopal. Ces bonnes dispositions du comte ne furent que passagères, car bientôt après Rathier fut forcé de chercher un refuge en Allemagne.

Après d'inutiles tentatives pour rentrer en possession de son évêché de Vérone, Rathier, qui avait trouvé un protecteur dans saint Brunon,

Digitized by Google

archevêque de Cologne et frère de l'empereur Othon I, fut nommé à celui de Liége. Le peuple lui fit une ovation enthousiaste, mais la sévérité du nouveau pasteur, le zèle qu'il déploya pour l'observation de la discipline ecclésiastique, changèrent bientôt ces dispositions favorables en hostilité ouverte. « S'il avait su joindre à l'ascendant de la science et de la vertu plus de modération et de prudence, dit M. de Gerlache, il aurait peut-être réussi à extirper les vices qu'il poursuivait avec tant d'ardeur ; mais la temporisation et la douceur étaient incompatibles avec sa nature inflexible (1). » Le 25 décembre 954, tandis qu'il célébrait la fête de Noël à Lobbes, le clergé de Liége se souleva contre lui avec tant de violence, que l'archevêque Brunon se vit bientôt réduit à l'impossibilité de secourir son ancien protégé. Chassé de Liége, Rathier se retira dans un monastère relevant de l'église de Liége, probablement Aulnes, et y écrivit son livre si curieux des « *Confessions* ».

Le 2 avril 955 fut un jour de deuil pour l'abbaye de Lobbes ; les Hongrois, après avoir franchi le Rhin et la Meuse, s'étaient précipités sur la Hesbaye, qu'ils avaient mise à feu et à sang. Les moines, avertis de leur arrivée, avaient abandonné le monastère et s'étaient réfugiés dans l'église supérieure. Le monastère fut bientôt la proie de ces bandes de pillards. Leur riche butin ne suffisait pas cependant pour assouvir leur soif de déprédation et de carnage : bientôt ils gravissent la colline et tentent de s'emparer de l'église ; mais tous leurs efforts viennent échouer contre la vigoureuse résistance que leur opposent les moines et les habitants du village. Cependant le nombre des défenseurs diminuait, et les survivants, voyant l'inutilité de leurs efforts, avaient mis toute leur confiance dans la prière. Les barbares allaient forcer l'entrée du temple, quand tout à coup deux colombes, sortant de l'église, volent au-dessus de l'armée ennemie sur laquelle presqu'au même instant une pluie torrentielle vient s'abattre. Une terreur panique s'empare des assaillants, les chefs prennent la fuite, et leurs bandes féroces, après avoir mis le feu au monastère, quittent la place et se précipitent dans la direction de Cambrai. Une fête commémorative, fixée au 2 avril, rappela chaque année, jusqu'à la suppression de l'abbaye, cette délivrance miraculeuse, que les moines de Lobbes attribuèrent à la protection de saint Ursmer.

Tandis que Lobbes se relevait de ses ruines, sans pouvoir toutefois se soustraire aux violences du comte Regnier de Hainaut, à

1. De Gerlache, *Histoire de Liége*, p. 46.

Digitized by Google

qui l'évêque de Liége l'avait livrée en commende, le vénérable Erluin, abbé de Gembloux, essayait d'y faire revivre l'antique discipline bénédictine, que les malheurs des temps et le manque d'un gouvernement régulier semblaient en avoir à jamais bannie. Ses efforts si louables furent payés par la plus noire ingratitude, et Erluin, martyr du devoir, dut reprendre le chemin de son ancienne abbaye. Dieu agréa le sacrifice du pieux abbé, car peu de temps après l'ordre fut rétabli dans le monastère de Lobbes.

Reconnaissant l'impuissance où il était de veiller aux intérêts de cette abbaye, l'évêque Eracle, successeur de Baldéric, consentit volontiers à lui rendre son autonomie et autorisa les moines à élire un abbé régulier. Toutefois l'évêque retint la majeure partie des biens de Lobbes, et chercha à compenser cette perte en obtenant pour l'abbé de Saint-Pierre le privilège des insignes pontificaux et le droit de remplacer l'évêque de Liége dans les grandes solennités (1).

Le choix des frères tomba sur Folcuin, moine d'une grande science et d'une piété éclairée. Cet abbé fit disparaître les abus qui s'étaient glissés dans le monastère et remit l'ordre dans les affaires temporelles. Avec lui, la vie reprit dans cette communauté, qui se releva de ses ruines pour retrouver bientôt après son ancienne splendeur, sous l'administration d'abbés aussi distingués par leurs vertus que par leur doctrine, tels que le furent Folcuin et Hériger.

Né en Lotharingie d'une famille noble alliée aux Carolingiens, Folcuin s'était consacré jeune encore au service du Seigneur dans l'abbaye de Saint-Bertin (948). Il avait un goût particulier pour les recherches historiques, et dès l'année 961, il commença un recueil des chartes de son monastère et des notices biographiques sur les abbés de Saint-Bertin (2). Élevé en 965, à la charge abbatiale de Lobbes, Folcuin y apporta le même goût des lettres, et déploya la même ardeur à compulser les archives de son abbaye pour en écrire les annales. Cet ouvrage, puisé aux sources les plus pures, s'il ne se recommande ni par l'heureuse disposition du plan ni par l'élégance du style, a du moins le mérite de la simplicité et de la vérité.

A côté de ses travaux littéraires, le jeune abbé menait activement la reconstruction de son monastère détruit par les Hongrois. Non content de relever les bâtiments réguliers, il déploya un zèle

1. Ce privilège fut également accordé plus tard aux abbés de Saint-Jacques de Liége.

2. L'identité du Folcuin de Lobbes avec celui de Saint-Bertin a été démontrée dans le *Neues Archiv für aeltere deutsche Geschichtskunde*. VI, 415-438, par Holder-Egger qui a publié sous le nom de *Gesta abbatum S. Bertini* (*Monum. Germaniæ hist.* ss XIII-600-673) les notices biographiques de Folcuin.

Digitized by Google

admirable pour rehausser l'éclat de l'église abbatiale qu'il orna de retables d'argent, de cloches et de peintures murales. Son administration ne fut troublée que par les difficultés que lui suscitèrent quelques moines, et par la tentative faite par Rathier de se mettre à la tête du monastère.

Chassé de Liége, ce dernier s'était retiré dans un monastère, probablement dans celui d'Aulnes. La solitude n'était pas parvenue à calmer cette âme ardente, et soit que le repos du cloître ne convînt point à son caractère violent et inconstant, soit plutôt, comme il le proclame souvent dans ses ouvrages, qu'il se crût obligé en conscience à exercer sa charge épiscopale, Rathier avait les regards sans cesse tournés vers l'Italie et semblait épier l'occasion favorable de remonter sur le siège de Vérone. Le voyage de l'empereur Othon en Italie (961) lui permit de réaliser son dessein. Il fut remis en possession du siège de cette ville, mais les nouvelles difficultés qui surgirent bientôt, lui montrèrent l'inutilité de ses efforts ; pressé d'ailleurs par l'évêque de Liége, Eracle, son ami, de quitter le pays où il avait tant souffert, il s'était enfin décidé à reprendre le chemin de la Belgique, pour y « achever une vie marquée par tant d'aventures, d'épreuves et de combats » (1).

Éracle l'accueillit avec tout le respect et l'affection d'un fils et lui assigna les revenus de l'abbaye d'Aulnes. De son côté l'abbé Folcuin lui céda, avec le consentement des moines, les *villæ* de Strée et de Gozée, la petite abbaye de Saint-Ursmer (Heigne), et le prieuré de Wallers. L'inconstant Rathier aurait pu vivre heureux dans sa solitude de la Sambre, mais il semble qu'une existence paisible était trop monotone pour lui et qu'il lui fallait des contradictions et des luttes. Des troubles survenus à Lobbes l'invitent à essayer de supplanter Folcuin ; il y réussit ; mais ce ne fut que pour peu de temps. L'avènement de Notger au siège épiscopal de Liège fut signalé par le retour de Folcuin, et Rathier se réfugia à Aulne où il devait passer les deux dernières années de sa vie agitée. Le 25 avril 974, l'ancien moine de Lobbes mourut à Namur, lors d'une visite faite au comte Robert I, qui avait conçu pour lui une grande estime. Avec Rathier disparaissait un des hommes les plus extraordinaires du Xe siècle, un homme de fer, sans ménagement pour les personnes comme pour les vices, méprisant toutes les transactions, affrontant tous les périls, pour faire triompher ses idées, et mettant au service d'une cause désespérée une science profonde, un caractère fougueux et une âme indomptable.

1. De Gerlache, l. c.

Digitized by Google

Rentré en possession de son abbaye, Folcuin s'empressa d'y continuer ses travaux et de faire confirmer par l'empereur Othon II et par l'évêque de Liége les privilèges de son monastère. Une des plus curieuses prérogatives que possédât l'abbaye de Lobbes à cette époque est assurément celle des *Bancroix*. On appelle de ce nom une grande procession qui avait lieu à Lobbes, le 25 avril de chaque année et à laquelle soixante-douze paroisses des doyennés de Walcourt, de Fleurus et de Binche devaient participer. Un moine de Lobbes, qui écrivit au XIIe siècle une petite relation sur cette procession, en rapporte l'origine au temps des invasions du IVe siècle. De pieux pèlerins, croit-il, se rendaient à Rome pour obtenir des saints apôtres la délivrance des maux dont leur pays était menacé. Cette coutume se changea en obligation sous Boniface IV : dès lors les populations d'Italie, d'Espagne et des Gaules, se rendirent à Rome pour satisfaire à cette obligation. Mais plus tard on se contenta de se rendre à Saint-Jacques de Compostelle ou à Saint-Gilles en Provence, ou même à certaines églises et monastères déterminés par les pontifes de Rome. Lobbes, célèbre par sa relique de saint Pierre fut un de ces sanctuaires privilégiés. Quoi qu'il en soit de l'origine assez douteuse des *Bancroix*, il est certain qu'au Xe siècle, cet usage était en vigueur. Dans la seconde moitié de ce siècle, vingt-huit paroisses appartenant au *pagus darnuensis* voulurent se soustraire à cette obligation, et se rendirent à Fosses ou à Nivelles, pour y déposer l'offrande qu'elles avaient coutume jusque-là d'apporter à Lobbes. L'abbé Folcuin revendiqua le droit de son monastère; le 25 mars 980 l'évêque de Liége fit droit à sa demande et menaça d'excommunication les paroisses qui refuseraient désormais de se rendre à Lobbes le 25 avril. Cette mesure énergique détermina les récalcitrants à faire de nouveau le pèlerinage des Bancroix à Lobbes, à l'exception toutefois de quelques-unes d'entre elles, qui reçurent l'autorisation de se rendre au prieuré de N. D. de Heigne à Jumet, dépendance de l'abbaye (1).

Cet acte fut un des derniers que l'on connaisse de l'administration de Folcuin; cet abbé, aussi remarquable par sa naissance et sa doctrine que par sa vertu, mourut le 16 septembre 990, laissant le monastère dans un état de prospérité, qui devait encore s'accroître sous l'administration de son successeur. D. U. B.

(A continuer.)

1. Cf. Bormans. Notice concernant l'institution des Rogations et certaines offrandes publiques que faisaient autrefois, le jour de saint Marc, à l'abbaye de Lobbes, les habitants de différentes localités voisines. *(Bullet. de la comm. royale d'hist.* 2e série t. VIII, p. 313-324).

Digitized by Google

NOUVELLES BÉNÉDICTINES.

LE 1er ABBÉ DE FORT-AUGUSTUS EN ÉCOSSE. — Le 15 juillet dernier Mgr l'archevêque Persico, Ord.-Capuc., délégué spécial du Saint-Siège, a donné la bénédiction abbatiale au T. R. Père Dom Léon Linse, moine de la Congrégation de Beuron, que Sa Sainteté Léon XIII, après l'avoir nommé prieur il y a quelques mois, vient de désigner comme premier abbé de l'abbaye pontificale de Fort-Augustus et de charger de préparer pour son monastère des Constitutions sur la base de celles qui ont été approuvées pour la congrégation de Beuron.

La cérémonie s'est faite au milieu d'un grand concours de fidèles et a été rehaussée par la présence de Leurs Grandeurs l'archevêque d'Édimbourg et l'évêque d'Aberdeen et d'un grand nombre de personnages distingués. Les prélats assistants étaient le Révérendissime Père Dom Maur Wolter, archi-abbé et chef de la congrégation de Beuron et le Révérendissime Père Dom Barthélemi Anderson de l'abbaye cistercienne de Mont-Saint-Bernard.

Nous adressons ici nos respectueuses et cordiales félicitations au Révérendissime Père Léon et nous prions Dieu de répandre ses plus abondantes bénédictions sur la jeune abbaye de Fort-Augustus et sur son premier abbé.

PÈLERINAGE A IONA. — Vers le commencement du mois de juin l'Écosse a été le théâtre d'un événement qui n'a pas eu en ce pays de précédent depuis la Réforme. De nombreux catholiques écossais, irlandais et anglais sont venus en pèlerinage à Iona offrir leurs hommages à la mémoire de saint Columba, apôtre de l'Écosse.

Vu surtout la position du lieu, et les obstacles que devait rencontrer toute manifestation publique de culte catholique en ces pays protestants, le pèlerinage a été particulièrement béni du ciel. Le haut clergé et la noblesse se firent un devoir de prendre part à cette éclatante profession de foi à laquelle s'associèrent près de sept cents pèlerins. On y remarqua, entre autres personnages de distinction, Leurs Grandeurs Mgr Persico, envoyé du pape en Écosse, Mgr Smith, archevêque d'Édimbourg, Mgr Macdonald, évêque d'Argyll, Mgr Macdonald, évêque d'Aberdeen, le très révérend Lord Archibald Douglas, le très révérend prieur Leo Linse, devenu depuis abbé de Fort-Augustus, lord Lovat, lord Ralph Ker. Mgr Smith adressa aux pèlerins un beau discours en anglais sur les vertus de saint Columba et les gloires d'Iona ; et Mgr Macdonald les entretint sur le même sujet en gaëlique, langue du pays.

Irlandais de naissance royale, saint Columba — d'après le récit d'Adamnanun de ses successeurs à Iona —reçut du ciel le triple don de la virginité, de la sagesse et de la prophétie. Tout brûlant de l'amour de Dieu et transporté de zèle pour sa gloire il se dévoua d'abord au service divin dans sa patrie,

Digitized by Google

A peine âgé de vingt-cinq ans il présidait à la création d'une foule de monastères. Il y en eut jusqu'à trente-sept qui, en Irlande seulement, le reconnaissaient pour fondateur. En 563 à l'âge de quarante ans il quitta sa patrie pour aller prêcher l'Évangile en Écosse.

Quand il y arriva avec ses douze moines, ce pays était habité par « une race belliqueuse, avide, intrépide, inaccessible à la mollesse comme à la peur, à peine vêtue malgré l'inclémence du climat, opiniâtrement attachée à ses coutumes, à ses croyances, à ses chefs. Il lui fallait donc prêcher, convertir, et au besoin braver ces peuplades redoutables en qui Tacite reconnaissait les plus reculés des mortels, et les derniers champions de la liberté. »

Pendant les trente années qu'il passa en Écosse, plus puissant encore en œuvres et en paroles qu'il n'avait été dans son pays, il convertit d'immenses multitudes à la foi, fonda un grand nombre de monastères, et pénétra même jusque dans les îles les plus inaccessibles, ayant ainsi l'honneur d'établir la première Église en Islande.

Cette vie héroïque, dont chaque jour était marqué par des prodiges de zèle et d'insignes miracles, fut dignement couronnée par une mort de prédestiné. Comme un autre saint Benoît, saint Columba mourut sur les marches de l'autel soutenu par ses disciples qu'il bénissait de sa main défaillante.

C'est à bon droit que les catholiques écossais ont toujours gardé pour la mémoire de leur illustre apôtre tant d'amour et de vénération, car ils lui sont redevables non seulement du don de la foi et des bienfaits de la civilisation, mais aussi de cette gloire littéraire qui déjà du temps de saint Columba fit d'Iona un foyer de science avant que Oxford, Cantorbéry ou Cambridge eussent pris leur place dans l'histoire.

Dieu dans sa sagesse infinie a voulu dans le passé se servir des ordres monastiques pour la conversion et la civilisation de l'Europe. Il semble de même que le souffle du Saint-Esprit, rendant en ce moment aux nations du Nord la vie et la vérité, y réveille cette fois encore comme instrument de son œuvre la vie monastique. Le pèlerinage à Iona, expression vivante de ce renouvellement de vigueur dans l'Église écossaise, vénère dans la personne de saint Columba l'institut monastique tout entier, et tout en témoignant au saint la reconnaissance pour les bienfaits reçus, place une fois encore l'avenir religieux de la patrie sous les auspices des moines.

L'ordre monastique Irlandais, établi à Iona par saint Columba, après des siècles de prière, de travail et de souffrance, fit place en 1203 à l'ordre du grand patriarche de l'Occident saint Benoît. Depuis leur établissement à Iona jusqu'à la Réforme, les fils et les filles de Saint-Benoît ont continué en Écosse la grande œuvre de saint Columba. Persécutés, parfois chassés de leurs monastères, les moines Bénédictins demeurèrent fidèles à leurs chères solitudes, et y revinrent toujours attirés par le suave parfum dont les avait jadis embaumées le grand saint Columba. Il fallait pour dépeupler

Digitized by Google

ces saints asiles de la prière, de travail et de la pénitence la main sacrilège de la Réforme. Rien ne fut épargné : les monastères furent détruits, les moines dispersés et la haine aveugle des sectaires tarit ainsi pour des siècles ces sources si riches de grâces et de bénédiction. Aujourd'hui la restauration religieuse en Écosse fait des progrès qui sont d'heureux présages pour l'avenir, et la foi qu'y implanta saint Columba reprend une vie nouvelle, vigoureuse et puissante. Et ne peut-on pas croire que c'est par une attention délicate de la divine Providence qu'il a été donné aux moines de Fort-Augustus d'offrir à Dieu par les accents pieux du chant liturgique les vœux et les prières des pèlerins d'Iona ? Puisse le monastère écossais sous l'administration de son premier abbé, que Dieu veuille rendre longue et prospère, étendre chaque jour son action bienfaisante en ce beau pays où pria, où travailla saint Columba et contribuer ainsi à lui faire reprendre son rang d'autrefois dans la grande famille catholique par l'éclat de ses vertus et l'héroïsme de sa sainteté !

***

AMÉRIQUE. — Le 1 juillet, a eu lieu à Baltimore le sacre épiscopal, par Son Éminence le Cardinal Gibbon, du Révérendissime Père *Leo Haid*, abbé de Sainte-Marie (S. Maryhelp), vicaire apostolique de la Caroline du Nord ; et le 5 juillet, la bénédiction abbatiale du Révérendissime Père Dom *André Hintenach*, qui succède comme abbé de Saint-Vincent au Révérendissime Père archi-abbé Dom Boniface Wimmer décédé.

***

MAREDSOUS. — Le 19 août prochain, fête de saint Joachim, Son Éminence le Cardinal Schiaffino, de l'Ordre de Saint-Benoît, fera la consécration de l'église abbatiale de Saint-Benoît de Maredsous, en présence de Son Excellence le Nonce apostolique Mgr Ferrata et de plusieurs de Nos Seigneurs les évêques de Belgique.

Le *Messager* a donné une notice biographique de Son Éminence dans le numéro d'août 1885.

LE PÈLERINAGE DE SAINT-BENOIT A MAREDSOUS.

Actions de grâces du mois.

PÈLERINAGE en actions de grâces d'une mère de famille pour la guérison de sa petite fille. « C'est saint Benoît qui a guéri mon enfant : Merci à lui et à vous tous qui avez bien voulu nous aider de vos prières. »

2. UN ami remercie saint Benoît pour la guérison de son ami. Il implore encore des prières pour sa sœur afin que le Bienheureux Père lui obtienne la guérison d'un mal qui la fait beaucoup souffrir.

Digitized by Google

3. REMERCIEMENTS à saint Benoît dont la médaille a sauvé l'unique vache dejà condamnée d'une pauvre femme.

4. UNE pauvre veuve remercie saint Benoît : l'emploi de la médaille a arrêté et détourné une inondation qui commençait déjà à envahir sa demeure.

5. DIFFÉRENTES actions de grâces pour des bienfaits nombreux et insignes tant spirituels que temporels.

6. UNE communauté religieuse remercie saint Benoît pour la guérison le dernier jour d'une neuvaine d'un postulant qui souffrait d'une affection cardiaque.

7. M. R. P., ayant obtenu par l'intercession de St Benoît l'heureuse issue d'un injuste procès, je viens vous prier de l'insérer dans le *Messager* par reconnaissance. J'espère que St Benoît détournera l'idée d'aller en appel.

8. Un Curé adresse à St Benoît ses plus vives actions de grâces. La générosité d'un prêtre qui lui était entièrement inconnu l'a puissamment secouru dans des embarras pécuniaires produits par la question scolaire.

Recommandations.

MON RÉVÉREND PÈRE, MA famille vient d'être victime d'un affreux malheur. Permettez-moi, en qualité de fils de Saint-Benoît, de venir implorer de la sainte et compatissante charité chrétienne de vos lecteurs des prières pour les victimes qui viennent de périr, ainsi que pour les infortunés parents qui survivent à l'épouvantable catastrophe. Un incendie s'est déclaré dans l'habitation de mon frère aîné la nuit. On s'en aperçut trop tard ; non seulement la maison entière a été consumée, mais sa femme, ses six enfants en bas âge (de deux à onze ans) et une servante ont péri. — Le Seigneur avait donné toute cette belle et tant aimée famille. Il nous l'a reprise. Il est le Maître toujours sage, bon et miséricordieux. Que son saint Nom soit béni ! — Une âme dans des peines intérieures. — Plusieurs vocations et professions religieuses. — Une famille dans l'angoisse. — Des enfants en grand nombre dont plusieurs se préparent à la première communion. — Divers malades et infirmes. — Plusieurs curés et leurs paroisses. — Quelques personnes se recommandent aux prières avec leurs intentions. — Un jeune soldat tombé au sort dont la vocation est exposée. — Une jeune fille confiée à un orphelinat, pour qu'elle persévère, son salut étant fort en danger dans le monde. — Plusieurs personnes atteintes d'aliénation mentale parmi lesquelles une pauvre vieille femme qui a besoin de se préparer à bien mourir et un homme extrêmement digne d'intérêt. — Un jeune étudiant qui se meurt et qui n'a pas de bonnes dispositions. — Plusieurs familles. — Demande de la protection de saint Benoît « pour mon petit neveu qui vient d'être brûlé : afin que ce grand saint adoucisse ses souffrances, le guérisse et nous accorde la grâce qu'il ne soit pas défiguré : veuillez le recommander aux prières dans le *Messager ;* saint Benoît nous a déjà sauvés d'un incendie : j'espère qu'il nous aidera encore cette fois. » — Une abbesse bénédictine recommande son noviciat et son école. — Un curé recommande son frère gravement et dangereusement malade. — La santé de la Très Révérende Mère prieure d'un monastère de Bénédictines. — La guérison d'une jeune professe. — La prise d'habit d'une postulante et la profession d'une novice. Des germes sérieux de vocation chez plusieurs anciennes élèves; au moins, leur persévérance dans la piété. — La confirmation

Digitized by Google

de huit jeunes élèves. — Un pauvre grand-père privé de toutes ressources, et cependant chargé d'une famille assez nombreuse. — Une religieuse recommande instamment le retour à Dieu d'une mère tendrement aimée, qui vit dans l'indifférence depuis de longues années. — Une autre famille éprouvée qui demande la conversion de son chef. — Un prêtre malade très péniblement affligé de peines d'esprit. — Un autre prêtre malade et ses œuvres en souffrance. — Une personne pieuse recommande l'examen de son frère, candidat au baccalauréat ès-sciences. — Un élève de Saint-Cyr qui attribue à saint Benoît ses premiers succès recommande son prochain examen. — La conversion d'un jeune homme. — L'avenir d'un jeune. — Les intérêts spirituels d'une communauté et de son noviciat. — Un pauvre infirme qui est possédé de la manie du blasphème.

NÉCROLOGIE. — Nous recommandons aux charitables prières de nos lecteurs l'âme du

R^d Père Dom EPHREM ENTRESS, O. S. B.,

moine de l'abbaye de Seckau (Styrie) de la congrégation de Beuron, décédé inopinément à Beuron, le 3 juin 1888, dans la 32me année de son âge et la 12me de sa profession monastique.

—

Nous recommandons encore :

Le R. P. Dom Joseph Neustifter, *O. S. B.*, moine de l'abbaye de Lambach (Autriche), décédé le 26 juin, dans la 56me année de son âge et la 25me de sa profession monastique.

—

La Rde Mère Ste Françoise Thiebault des religieuses Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du T.-S. Sacrement à Arras, décédée le 29 juin dans la 45me année de son âge et la 16me de sa profession religieuse.

R. I. P.

BIBLIOGRAPHIE.

La vie de Louise de Bourbon princesse de Condé, fondatrice du monastère du Temple, Solesme. Imprimerie Saint-Pierre, 1888. vol. in-8°, VI-432 p., 6 francs.

C'EST une existence étrange en apparence que celle de cette femme, qui, née à l'ombre du trône, ferme la série des abbesses de Remiremont, se voit forcée de quitter sa patrie au moment où la Révolution éclate, et de commencer cette singulière odyssée, qui doit aboutir à la fondation d'une maison religieuse destinée à expier et à réparer les fautes de la France. Douée des plus brillantes qualités de l'esprit et du cœur, d'une foi sincère, d'une piété ardente, Louise de Condé avait entendu bien jeune l'appel de Dieu. L'éducation qu'elle reçut dans l'abbaye de Beaumont sous

Digitized by Google

l'œil maternel de madame de Vermandois, sa tante, lui inspira un vif amour de la vie du cloître. Le monde admira cette princesse, mais ses vaines grandeurs ne purent captiver un cœur dont Dieu s'était déjà rendu maître. Elue abbesse du chapitre de Remiremont, elle remplit avec amour les devoirs de cette charge dont la Révolution vint bientôt la dépouiller.

La situation critique de la France avait forcé les princes de la famille royale à s'exiler. Louise de Condé suivit son père qui s'était mis à la tête des émigrés. Tour à tour en Belgique, à Turin, en Allemagne, priant pour la France, prodiguant à son père les témoignages de sa piété filiale, la princesse de Condé, dès qu'elle vit l'inutilité des efforts tentés pour rendre la paix à sa malheureuse patrie, aspira de nouveau vers la vie religieuse, et après deux ans de luttes et de souffrances, parvint enfin à obtenir de M. de Bouzonville son directeur, la permission de s'arrêter à l'idée que Dieu la voulait à son service. Une pensée déjà la domine, c'est l'amour du Saint Sacrement. Après un séjour aux Annonciades et aux Capucines de Turin, nous la trouvons aux côtés de Dom Augustin de Lestrange, admise au noviciat des Trappistines et puisant dans sa nouvelle vie le germe de sa vocation définitive, l'amour de la louange divine. Bientôt le malheur des temps force la colonie trappiste, à quitter la Suisse, et Louise de Condé part pour la Russie et obtient de l'empereur Paul un asile pour ses frères et ses sœurs en religion.

Son séjour à la Trappe ne fut pas de longue durée : les retards apportés à sa profession, l'instabilité de la fondation de l'abbé de Lestrange, les avis de M. de Bouzonville amenèrent sa sortie de l'ordre. Après un séjour chez les Bénédictines de Nieswicz en Lithuanie, chez lesquelles elle entendit de nouveau la voix du Seigneur qui l'appelait à une vie de réparation, elle entra chez les Bénédictines de l'Adoration perpétuelle, à Varsovie et y émit ses vœux le 21 septembre 1802. De là elle passa en Angleterre et rentra en France en 1814, pour y fonder un monastère dans les bâtiments du Temple, témoins des vertus et des souffrances de Louis XVI et de sa royale famille. C'est là qu'elle reprend sa vie d'adoratrice et inaugure l'œuvre de l'expiation nationale ; c'est là qu'il faut la voir dans toute sa maturité, apportant au service de Dieu cette grandeur et cette générosité qui font reconnaître la fille de France sous la bure bénédictine ; c'est là que le 10 mars 1824, elle entendit le dernier appel de Dieu et expira doucement entre les bras de ses filles spirituelles.

Son œuvre solidement établie lui a survécu, mais sa destinée semble être le reflet de la vie de la fondatrice. « A peine la maison qu'elle avait fondée et richement dotée, put-elle jouir de quelques années de paix pour arriver à se constituer et à prendre dans le calme ces traditions qui devaient faire sa force. Bientôt la Révolution menaça son existence. Il lui répugnait de voir se dresser, sur les ruines du Temple et de la prison de Louis XVI, ce couvent où l'on expiait ses crimes. Une ordonnance de Louis-Philippe

Digitized by Google

dut intervenir pour assurer les droits des religieuses qui l'habitaient. Un an après, la Révolution triomphait de nouveau, et tout était remis en question. Dès le 24 mars 1848, un arrêt mettait le domaine en possession et jouissance de l'édifice du Temple et de ses dépendances. » Le monastère du Temple, subsiste néanmoins et les Bénédictines de la rue Monsieur à Paris continuent l'œuvre d'expiation de Louise de Condé. Nous n'insisterons pas sur l'intérêt que présente cette vie ; la large part que l'auteur a faite aux lettres de Louise de Condé nous permet de pénétrer dans le sanctuaire de cette âme privilégiée, et fait vivement désirer la prochaine publication de sa correspondance, que l'auteur prépare en ce moment. D. U. B.

Recueil de Méditations, tirées pour la plupart des meilleurs ascètes des siècles passés, et ramenées au plan des exercices et à la méthode de saint Ignace, par le R. P. Remy, S. J. — Tome 1er *La Cène*. — Tournai, Ve H. Casterman.

« SI vous êtes homme d'oraison, disait le P. Nouet, rendez grâce à Dieu de cette faveur comme d'un bien inappréciable ; si vous ne l'êtes pas encore, travaillez au plus tôt à le devenir. » C'est pour ceux qui ne le sont pas encore et à qui il souhaite le bonheur de le devenir, que le R. P. Remy a publié le volume que nous annonçons ici et qui est le premier d'un ouvrage devant comprendre toute la série des Méditations des Quatre Semaines du livre des *Exercices*. L'auteur a emprunté au précieux livre de saint Ignace la méthode de méditation, le choix et l'ordonnance des sujets; en un mot, « tout ce qui peut contribuer à rendre plus facile et plus fructueux l'exercice, parfois si pénible, de la méditation, surtout pour les personnes du monde. »

« Pour mieux venir en aide aux âmes de bonne volonté qui se désolent et se decouragent de ne pas savoir méditer » l'auteur donne à chaque méditation une certaine étendue, mais après avoir indiqué dans l'*Introduction* la manière de se servir du Recueil et ainsi le moyen de parer aux inconvénients qui pourraient résulter de cette abondance de matières.

Comme le titre l'indique, l'ouvrage du R. P. Remy est un recueil. « Mais, observe l'auteur, ce titre même est une recommandation : il est plus facile de choisir que de bien faire soi-même. » La plupart des méditations de ce volume sont donc choisies parmi les trésors ascétiques si nombreux que nous ont laissés les anciens. Nous ignorons si le choix a été aussi facile que semble vouloir le dire le modeste auteur, mais nous n'hésitons pas à affirmer qu'il est heureux et répond bien au but proposé.

Nous avons la confiance que le présent volume sera le bien venu auprès d'un grand nombre d'âmes et que par sa rapide diffusion il engagera puissamment le R. P. Remy à compléter et à achever son œuvre, si heureusement inaugurée.

Digitized by Google

LE MESSAGER DES FIDÈLES.

1888. — N° 9. — Septembre.

CHRONIQUE LITURGIQUE.

LA NATIVITÉ DE NOTRE-DAME.

LE mois de septembre trouve, comme ses deux devanciers, sa plus belle parure liturgique dans un mystère du cycle de Marie.

La Nativité de Notre-Dame n'appartient pas, il est vrai, à ces fêtes directement dogmatiques par lesquelles s'exprimait de préférence le culte des premiers siècles à la Vierge, Mère de Dieu. Elle se range parmi les fêtes historiques qui nous représentent la créature privilégiée par excellence dans toutes les phases de son existence incomparable.

Cependant, si l'on considère de plus près le caractère dominant de la présente solennité, ce qui forme l'objet spirituel du culte de l'Église dans l'événement de la naissance de la Vierge, c'est l'éclosion à la vie parfaite et sociale de ce vase d'élection et de sainteté destiné à contenir un jour dans son enveloppe sans tache le Verbe fait chair. A cet égard, on peut dire qu'il existe entre l'Immaculée Conception et la Nativité un lien intime ; et pour trouver un double caractère qui corresponde à la fois à la succession temporaire de ces deux fêtes et à la gradation qu'elles semblent impliquer dans la manifestation de la Lune radieuse qui va toujours croissant sans décroître jamais, nous dirons que l'Immaculée Conception affirme ce que Dieu a fait pour Marie, dès le premier instant de son existence, et que la Nativité exprime plutôt le retour parfait par lequel Marie s'est donnée tout à son Dieu, dès le début de son être.

Or, cet admirable retour de correspondance à la prédestination la plus sublime qui fût jamais, après celle du Christ, se traduit par un seul mot : la *virginité* de Marie.

Nous ne pouvons donc mieux profiter de la fête de Notre-Dame offerte à notre dévotion pendant ce mois, qu'en considérant de plus

Digitized by Google

près le titre de Vierge par lequel l'Église honore d'une manière singulière et suréminente la Mère du Rédempteur (1).

***

La virginité volontaire a été de tous les temps, chez tous les peuples, l'objet d'une vénération en quelque sorte mystérieuse et sacrée, lorsqu'elle était l'expression d'une consécration à la divinité, d'un sacrifice vivant, immolé au principe de tout être et de toute vie.

Dans l'Église du Christ, régie par la loi de l'amour, cette immolation du corps a acquis une dignité nouvelle et inconnue, par l'immolation du cœur. Sans perdre son caractère de sacrifice offert par la créature à son Créateur, elle a pris en outre celui d'une union nuptiale, et la vierge est devenue l'épouse du Sauveur son Époux. Or, de même que l'union matrimoniale, destinée à perpétuer à travers les siècles l'espèce humaine, trouve son type dans l'union immédiatement formée par Dieu entre le premier homme et la première femme ; ainsi aussi l'hymen surnaturel et mystique qui propage jusqu'au jour de la venue de l'Époux la *casta generatio cum claritate* (2) trouve son modèle parfait et unique dans l'union inexprimable du Christ, nouvel Adam, avec l'Ève nouvelle, Marie. Aussi, tandis que les imitatrices de la Mère du Sauveur dans l'offrande d'elles-mêmes à Dieu participent à son titre de vierge, il n'y en a qu'une qui soit appelée la Vierge par exellence (ἡ Παρθένος), suivant la parole du livre des Proverbes : « Beaucoup de jeunes filles ont recueilli le trésor (de la virginité), mais vous les avez toutes surpassées (3). » C'est que pour Marie le terme et la nature intime de cette virginité revêtent un caractère unique et premier, tenant plutôt de l'ordre réel que de l'ordre moral, tandis que dans les compagnes de son titre cette prérogative n'est que dérivée, et appartient avant tout à l'ordre moral et figuré.

Tâchons de pénétrer quelque peu dans ce sanctuaire de grâces où trône la Reine des vierges.

***

Si nous interrogeons les sentiments intimes qui remplirent l'âme de Marie depuis le premier instant de sa Conception Immaculée, nous y trouvons, comme fondement de ses incomparables vertus,

1. Nos considérations s'inspirent en partie de l'éminent théologien allemand dont la mort prématurée cause en ce moment même de si universels et justes regrets, Scheeben, *Handbuch der katholischen Dogmatik*, t. III, 1 p., p. 479 sqq.

2. Sap., IV, 1.

3. Prov., XXXI, 29.

Digitized by Google

un sentiment profond de dépendance vis-à-vis de son Créateur, et un élan d'immense amour vers Dieu son souverain bien. Le premier sentiment produisit dans son cœur cette crainte, cette humilité, cet abandon dont elle devait donner de si beaux exemples dans son entretien avec l'Archange ; le second nourrit en elle un détachement absolu de toutes les créatures et un besoin irrésistible d'appartenir, corps et âme, sans délai, à l'objet unique de tout son amour. Douée, dès le premier instant de son existence, non seulement de la plus abondante effusion de la grâce sanctifiante, mais encore du complet usage des facultés de l'âme, l'heureuse fille d'Anne répondit au privilège de sa Conception Immaculée par l'offrande la plus absolue d'elle-même à son Dieu. C'est le *Me voici* de Marie, préludant au sublime *Ecce venio* que l'Apôtre met dans le cœur de JÉSUS au moment où il fit son entrée dans le monde (1). Cette offrande entière à Dieu de tout son être, de toute sa vie, qu'était-ce autre chose, sinon un vœu latent de virginité, destiné à devenir explicite et absolu dans la mesure où cela répondrait aux vues de Dieu sur elle ? Car la volonté divine étant le seul bien absolu, il y aurait imperfection à affranchir même la meilleure chose de sa surbordination à cette mesure unique et suprême du bien (2). Conçu au moment même de sa Conception, nourri pendant les mois qui précédèrent sa naissance, ce vœu d'être tout à son Dieu fut sans doute renouvelé par Marie, avec une recrudescence d'élan, à l'instant où elle fit son entrée dans la famille humaine. C'est en quelque sorte cette éclosion de vertus jusque-là cachées aux hommes, que l'Église fête dans la solennité de la Nativité de Notre-Dame. Depuis lors, chaque jour vit s'augmenter dans l'âme de Marie, déjà pleine dès sa Conception, la grâce divine et avec elle une capacité toujours croissante de la recueillir. Aucune goutte ne se perdait de ce torrent de faveurs célestes, et le cœur de la Vierge, toujours plus assidu à n'aimer que Dieu, se consumant devant lui dans le service du temple, devenait comme une mer immense dont les eaux grossissaient

1. Hebr. x, 5, 7. Cf. Ps. xxxix, 8.

2. Voir la manière dont ailleurs (*Élévation sur le mystère de l'Annonciation.* — Mars 1887.) nous avons expliqué la réponse de Marie à l'ange : *Quomodo fiet istud*, en trouvant moins probable l'interprétation des auteurs qui y voient un refus de la maternité divine pour le cas qu'elle excluerait la virginité. L'opinion que nous avons émise à cet endroit répond parfaitement à ce passage de S. Bernard : « Quasi dicat : Cum sciat Dominus meus, testis conscientiæ meæ, votum esse ancillæ suæ non cognoscere virum : qua lege, quo ordine placebit illi, ut fiat istud? Si opportuerit me frangere votum, ut pariam talem filium, et gaudeo de filio et doleo de proposito ; *fiat tamen voluntas ejus.* Sin vero virgo concipiam, virgo et pariam, quod utique, si placuerit ei, impossibile non erit, tunc scio vere, quia respexit humilitatem ancillæ suæ. » (Hom. 4, super « Missus est, n. 3.)

Digitized by Google

sans cesse sans déborder jamais. Croissant en humilité et en crainte non moins qu'en amour et en pureté, peut-être l'humble fille, trop versée dans les Écritures pour ne pas savoir que le temps du Messie était à son terme, aspirait-elle, comme à la plus sublime des faveurs, à se vouer au service de Celle que Jéhovah choisirait pour Mère de son Fils; et son vœu de virginité, pleinement respecté par son union avec le chaste Joseph, lui faisait espérer d'être admise à devenir la servante de la Vierge prédite par Isaïe.

Tels sont les sentiments que Marie entretenait dans son âme quand l'Ange la salua Mère du Rédempteur. « Voici la servante du Seigneur, » répondit-elle, humblement soumise aux décrets éternels. Mais la servante devenait la Mère, parce que déjà la Vierge était l'Épouse de son Dieu.

En vérité, l'élue du Verbe a raison de chanter dans son cantique: « Le Seigneur, jetant ses regards de complaisance sur l'humilité dans laquelle je n'aspirais qu'à être sa servante, m'a élevée à la dignité la plus sublime ; dès ce jour toutes les générations me proclameront bienheureuse (1) »; pressentant ainsi le titre de *Beata Virgo, Bienheureuse Vierge* que la piété de tous les siècles devait lui décerner

***

Jusqu'ici nous avons considéré la virginité de Marie dans ce qu'elle était aux yeux de l'humble fille d'Anne avant que l'Ange vînt lui révéler ses grandeurs. Voyons-la désormais dans le plan divin, et tâchons de comprendre tout ce qu'elle était aux yeux de Dieu à son origine, dans son accroissement et à son terme d'éclosion.

Toutes les merveilles de grâces produites en Marie avaient en vue la plus sublime de toutes les grâces, la maternité divine. Sa virginité, inspirée dès le premier instant de son existence, la destinait déjà à devenir la Mère du Rédempteur. Par suite de la même loi de rapport, l'union intime avec Dieu impliquée dans le terme doit se trouver déjà dans la voie qui y conduit. Or, qui dira l'intimité du lien qui unit la mère à son enfant? C'est une espèce de compénétration des natures. Telle aussi est le lien d'union entre le Fils de Dieu et sa Mère. Mais, à la différence de la maternité humaine, où ce lien n'atteint qu'indirectement les âmes; dans la maternité divine, à raison de l'union hypostatique du Verbe à la nature humaine dans

1. Respexit humilitatem ancillæ suæ: Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes. — *Magnificat.*

Digitized by Google

le Fils JÉSUS, et à raison de la sainteté requise pour un tel ministère dans la Mère d'un tel Fils, l'union existe avant tout et par dessus tout entre l'âme de la Mère et la personne divine de son Fils Cette pensée, que l'école protestante a si grand tort de méconnaître, donne la mesure de l'union qui dut exister, avant comme après la conception de JÉSUS, entre la future Mère du Verbe et la personne divine qui devait s'unir en elle la nature humaine. Cette union, avec laquelle les choses naturelles n'offrent de parallèle que dans le lien intime de l'union conjugale en vue de la maternité, constitue toute l'excellence de la virginité de Marie. De là l'expression puissante de *matrimonium divinum*, hymen divin, *connubium Verbi*, union du Verbe, dont la théologie se sert pour en traduire la sublimité.

Sans doute, la sanctification de la sainte Vierge et sa virginité n'avaient pas par elles-mêmes ce degré d'excellence, mais uniquement en vertu de la prédestination qui les rapportait l'une et l'autre à la maternité divine. Sans doute encore, Dieu aurait pu s'unir plus tard Marie de cette union préparatoire à celle de l'Incarnation, tout comme pour plusieurs grands Saints les effets de la prédestination n'ont commencé à se produire qu'à une certaine époque de leur vie. Lorsque Paul gardait les vêtements d'Étienne, il n'était pour le martyr qu'un fougueux persécuteur, pendant que de l'œil de la prédestination Dieu voyait déjà en lui le futur vase d'élection. Quand Monique versait des larmes presque désespérées sur son fils déréglé, Augustin était déjà l'objet du choix privilégié de Dieu, le destinant à être une des plus solides colonnes de son Église. Mais pour Marie rien ne porte à croire que le Verbe ait différé cette union dispositive à la maternité. Au contraire, le privilège insigne de l'Immaculée Conception fournit un argument presque certain pour prouver que cette assomption spirituelle a été le partage de Marie dès le premier instant de son existence.

Cette union réelle et sublime, dont la virginité chrétienne n'offre que la figure, alla toujours croissant à mesure que s'approchait le terme qu'elle avait pour but de préparer. Aussi, quand l'Ange lui eut révélé le grand secret de Dieu, Marie, jetant un regard en arrière, comprit tout le mystère des faveurs célestes dont elle s'était sentie inondée dès le sein de sa mère, et mesurant d'un œil reconnaissant l'étendue de ces merveilles, elle s'écria dans son même cantique : « Celui qui est tout-puissant a accompli de grandes choses en moi. »

L'instant béni de l'Incarnation du Verbe changea en quelque sorte le *connubium ratum* en *connubium consummatum:* il consomma

Digitized by Google

l'union de la Vierge avec le Fils de Dieu, en même temps qu'il créa une union nouvelle, indissoluble de nature et de mission, entre Marie et l'âme et le corps de JÉSUS, entre le Rédempteur et la compagne inséparable de son œuvre expiatrice, de son triomphe après l'immolation et de sa puissance d'intercession au sein de la gloire.

***

A côté d'une union si complète avec Dieu, quelle place y avait-il encore pour l'hymen de la Vierge avec saint Joseph ? Cette alliance n'a-t-elle pas du moins offusqué la limpidité de ces noces divines, encore qu'elle en ait respecté les exigences ? Nous avons dit plus haut que le chaste époux de Marie n'entravait en rien les engagements que sa jeune Épouse avait contractés avec son Dieu. Nous irons plus loin, et nous dirons que l'alliance vraiment nuptiale contractée par la Vierge avec saint Joseph entrait directement dans la prédestination de la virginité elle-même de Marie, et en doublait le prix tout en dérobant son éclat. Pour le faire voir, il suffit de remonter au principe posé plus haut, d'après lequel le but prédestiné de la virginité de Marie était sa divine maternité. Or, les saints Pères nous apprennent quel rôle important le mariage de la Vierge avec Joseph a joué dans l'accomplissement de ce mystère. Cette union virginale de l'humble charpentier avec la fille d'Anne était donc le fruit d'une disposition toute spéciale de la Providence, conduisant l'Épouse du Verbe au terme de sa mission.

***

La manière dont nous avons analysé la virginité de la Mère de Dieu, en y trouvant un état sublime d'union avec la seconde Personne de la Sainte Trinité en vue du digne accomplissement du grand mystère de l'Incarnation, montre clairement à quel point le titre de Mère de Dieu est pour Marie l'éclosion, le couronnement de son titre de Vierge. Certaines nuances de la piété moderne semblent viser à séparer plus ou moins ces deux titres ; parfois même, dirait-on, à préférer le second au premier. Nous croyons cette tendance préjudiciable à l'harmonie magnifique qui règne dans les prérogatives de Notre-Dame. Sans doute, en vue d'exprimer un aspect de la figure de Marie, à l'époque où la vérité d'un de ses privilèges est élevée au rang de dogme de foi, il sera utile de représenter plus souvent qu'auparavant la sainte Vierge dans l'attitude où elle s'est montrée elle-même en prononçant son titre solennellement proclamé ; mais en dehors de ces raisons, nous n'aimons pas à voir Marie

Digitized by Google

séparée de son Fils, la source de toutes ses grandeurs, le joyau de sa virginité non moins que de sa maternité. L'image, la statue qui nous plaît avant tout c'est celle qui nous représente à la fois la Mère et son divin Fruit : la Dame des joies, tenant sur ses bras son gracieux Enfant, la Dame des douleurs pressant sur son sein le corps inanimé du Rédempteur, la Dame des gloires inclinant son front virginal sous le diadème dont la couronne le Vainqueur de la mort, le Christ Roi de l'univers.

***

Saluons aujourd'hui avec les Séraphins et les Chérubins, dans son humble berceau, la joie d'Israël, la gloire de Jérusalem, l'honneur de notre peuple (1). Le limpide et doux regard de la noble enfant semble exprimer sa pureté immaculée ; et tandis qu'elle sommeille, à voir son attitude recueillie, on devine que son cœur veille, comme celui de l'épouse du cantique (2). C'est que déjà l'Époux divin a fait d'elle son temple sans souillure et commencé en elle cette union merveilleuse dont les degrés vont aboutir aux sommets éternels. La Vierge grandira, pour devenir Vierge-Mère ; la Vierge-Mère remplira son ministère sublime et deviendra sous la croix Vierge-Mère-Co-Rédemptrice ; et, participante des splendeurs de Celui dont elle aura partagé les opprobres, elle montera vers les cieux, « appuyée sur son bien-aimé » (3), pour régner à sa droite, Vierge-Mère-Co-Rédemptrice et Souveraine, et s'y montrer durant les siècles aux regards ravis des élus, « revêtue » des splendeurs « du Soleil » de justice (4).

O Marie, par les joies si pures de votre Nativité, par l'élan si parfait avec lequel vous vous êtes consacrée à Dieu en entrant dans ce monde, détachez nos cœurs des fausses joies qui passent et fixez de plus en plus notre amour sur Celui à qui vous vous êtes donnée tout entière et qui s'est donné tout à vous (5) !

D. L. J.

1. Judith, XV, 10.
2. Cant., V, 2.
3. Cant., VIII, 5.
4. Cette expression tirée de la vision de saint Jean dans l'Apocalypse : *Mulier amicta sole*. XII, 1, traduit d'une manière saisissante cette assomption mystique et surnaturelle par laquelle Marie, élevée au-dessus du niveau d'une créature même glorifiée, habite en quelque sorte dans le sanctuaire de la divinité, par suite de cette union avec le Verbe son Fils, qui l'attire au dedans de lui-même et l'enveloppe d'une clarté toute divine.
5. Cant., II, 16.

Digitized by Google

L'ABBAYE DE LOBBES. (SUITE.)

LE veuvage de l'église de Lobbes ne fut pas de longue durée. Quelques mois après la mort de Francon, les moines réunis en chapitre portèrent leurs suffrages sur Hériger, écolâtre du monastère, et firent aussitôt part de leur vote aux évêques de Liége et de Cambrai (1). Rappelant en quelques mots le chapitre de la Règle, dans lequel saint Benoît énumère les qualités requises dans l'abbé, les moines terminent leur lettre par ces mots : « Pour répondre à ces vues, nous n'avons pas trouvé de personne plus apte que dom Hériger. Il y a déjà de longues années qu'il vit au milieu de nous et nous rend d'éminents services, surtout dans l'exercice de la charge d'écolâtre. »

Le choix ne pouvait être plus heureux, et l'évêque de Liége, Notger, dut ressentir une bien douce joie de voir son ami intime élevé au poste important d'abbé de Saint-Pierre, dans lequel il pourrait mettre à profit les grands talents et les éminentes vertus qui le distinguaient (2).

Hériger jouissait déjà d'une réputation de savoir dans cette ville de Liége, qui méritait à tant d'égards à cette époque le nom d'Athènes de la Germanie et des Gaules, grâce à l'impulsion puissante que Notger avait su donner aux études littéraires. Cet illustre pontife, ancien prévôt de l'abbaye de Saint-Gall, régent d'Italie pendant la minorité d'Othon III, jeta sur l'école de Liége un éclat incomparable et en fit une véritable pépinière d'évêques (3).

L'école de Lobbes semblait rivaliser avec cette dernière pour la célébrité des maîtres et la gloire des élèves ; elle aussi attirait à elle de nombreux étudiants, dont plusieurs occupèrent plus tard d'importantes charges dans l'Église. Hériger contribua pour une large part à cette réputation ; il fut le maître d'Olbert (4), abbé de

1. On pourrait se demander pourquoi les moines s'adressent ainsi à deux évêques. C'est, comme ils le disent dans leur lettre, que l'un veille sur leurs corps et l'autre sur leurs âmes (Baldéric. *Gest. ep. Camer.* I, 105) ; car l'église de Lobbes était située dans le diocèse de Liége et l'abbaye dans celui de Cambrai. (Bald. III, 15), Cfr. Sackur. *Richard Abt von St Vannes, Inaugural Dissertation*, Breslau, 1886, p. 51.

2. Les auteurs de l'*Hist. litt.* (t. VII, 194), le disent né à Meerbeke, près de Ninove, en s'appuyant sur un passage de la vie de sainte Berlinde. Cette vie fut composée par un moine de Lobbes, dont le nom commençait par H, et dans lequel on a cru retrouver Hériger. Köpke dans ses Prolégomènes à Hériger (Pertz. SS. VII, 134 sqq.) conteste cette assertion, parce que rien ne permet d'une manière positive d'identifier les deux auteurs.

3. Wattenbach, *Deutsche Geschichtsquelien*, 5e édit., t. I, p. 354.

4. Olbert, moine de Lobbes, fut abbé de Gembloux de 1012 à 1048. Lorsque Burchard fut élevé au siège de Worms, l'évêque de Liége lui envoya Olbert pour l'aider dans ses travaux. Sigebert de Gembloux nous apprend que le moine de Lobbes eut une part importante dans la compilation des *Decreta*, (*Gest. abb. Gemblac.*, c, 27). Wazon fut son condisciple et son ami intime (Ibid.).

Digitized by Google

Gembloux, de Wazon, évêque de Liége, et ne resta pas étranger à la formation littéraire du célèbre canoniste Burchard, évêque de Worms, et de ce scolastique de Lobbes, Adelbold qui devait plus tard occuper le siége épiscopal d'Utrecht (1). »

L'intérêt que l'évêque Notger portait aux études lui fit bientôt distinguer l'écolâtre de Lobbes ; leur amitié devint si intime, leurs rapports si étroits, qu'il fut longtemps assez difficile de déterminer exactement la part qui revenait à chacun d'eux dans les travaux conçus et exécutés dans le commerce de leur amitié. Le plus important travail d'Hériger est assurément son *Histoire des évêques de Liége*. Écrire les annales de cette illustre Église, c'était pour le moine de Lobbes le meilleur moyen d'utiliser la vaste érudition que nous admirons dans la partie de l'ouvrage qu'il a pu composer, et l'on ne peut assez regretter que le savant moine n'ait pas poursuivi son travail jusqu'à l'épiscopat de son ami Notger, qui avait cependant rassemblé les matériaux nécessaires à l'exécution de cette œuvre. Cette histoire fut son premier travail ; il le publia avant 980, car dans la *Vie de saint Landoald*, qu'il composa cette année en collaboration avec Notger, il est déjà fait mention de l'*Histoire des évêques de Liége*. En 989, Hériger accompagna en Italie son ami, qui avait reçu la régence de ce pays pendant la minorité d'Othon III.

L'année suivante, appelé à la dignité abbatiale par le suffrage de ses frères, il reçut la bénédiction le 21 décembre, en la fête de Saint-Thomas. Placé sous le patronage du saint apôtre, dont la solennité inaugurait son administration, le nouvel abbé lui voua une tendre affection dont il a laissé le témoignage dans ses chants en l'honneur du saint apôtre et dans le choix qu'il fit de sa chapelle pour sa sépulture (2).

Hériger a laissé entre autres ouvrages une vie métrique de saint Ursmer, un traité sur le cycle pascal, un autre sur l'*Abacus* de Gerbert et un écrit sur l'Eucharistie contre Radbert (3). Il mourut

1. Adelbold, clerc de Lobbes (*Sigebert de SS. eccl.* c. 138), formé dans l'abbaye de Saint-Pierre (Cfr. *Pertz*, SS. IV, 789), et *Scholasticus (de rat. inv. crassitud. sphæræ.* prol. P. L., 140, 1103), probablement de Lobbes, occupa le siége d'Utrecht de 1010 à 1026. Il écrivit sur les mathématiques, et laissa entre autres ouvrages un traité sur un passage de Boèce, retrouvé par Moll et publié dans le *Kerkhist. Archief van Kist u. Moll.* III, 161-213. Il était en relation avec Hériger, Gerbert et Bernon de Reichenau. (Cfr. Moll. *Kerkgeschiedenis van Nederland*, II, 52-59).

2. La chronique de Lobbes (Dachery, *Spicileg.* II, 744), lui attribue les chants : *o Thomas Dydime* et *o Thomas apostole.*

3. Cet ouvrage publié sans nom d'auteur par Cellot (*Historia Godeschalci*, Paris 1655, 541, sqq.), puis sous le nom de Gerbert par Pez (*Thes. anecdot.*, I, 2. p. 133 sqq.), est attribué à Hériger par l'annaliste de Lobbes (*Spicil.*, t. II, 744), ainsi que par les MSS. de Gembloux et de Lobbes (Mabillon, *Act. SS. Sæc.* IV, p. 345 ; *Sæc.* IV, P. II, p. XXI-XXIII, 541 ; *Vetera Anal.*, p. 496). Le *Codex Gemblac : dicta domni Herigeri de corpore et sanguine Domini* est conservé à la bibliothèque de Bruxelles sous le n° 5590.

Digitized by Google

le 31 octobre 1007, entouré du respect de ces contemporains (1).

La mauvaise administration de l'abbé Ingobrand détermina les évêques de Liége et de Cambrai à remettre la direction de Lobbes aux mains de Richard de Verdun. L'abbé de Saint-Vannes était un des hommes les plus remarquables de son siècle : avec saint Gérard de Brogne, Jean de Gorze et saint Poppon de Stavelot, il partage l'honneur d'avoir relevé l'ordre monastique dans nos contrées et de lui avoir rendu son ancienne splendeur. Il était uni d'une amitié étroite à l'évêque Gérard de Cambrai, qui déjà lui avait confié la fondation de l'abbaye de Florennes et la restauration de celles de Hautmont et de Notre-Dame à Cambrai. Ce fut sans doute cet évêque dans le diocèse duquel se trouvait l'abbaye de Lobbes (2), qui attira l'attention de l'évêque de Liége, Wolbodon, sur l'abbé de Saint-Vannes.

Richard arriva à Lobbes, en 1020. Aussitôt il fit disparaître les abus que l'incurie d'Ingobrand avait laissés pénétrer dans le monastère, rétablit l'ordre dans les finances de la communauté et fit de l'abbaye une nouvelle école de vertus. Le plus illustre de ses disciples fut l'écolâtre Thierry qui devint plus tard abbé de Saint-Hubert. Malheureusement après douze ans d'administration, des difficultés survenues entre l'évêque Raginar et Richard, obligèrent celui-ci à quitter Lobbes, mais son œuvre n'y périt pas ; il laissait des disciples, et ce fut l'un d'eux, Hugues, que les moines élurent pour le remplacer (3). »

Si l'administration des successeurs de Richard n'est pas sans gloire pour le monastère, on s'aperçoit cependant que la vie régulière ne s'épanouit plus avec toute la vigueur des anciens temps. La discipline a encore ses rigueurs, mais elle n'enfante plus des saints comme autrefois ; les études non plus n'y sont pas négligées, Lobbes peut encore citer au XIIe siècle un bon nombre d'écrivains et d'hommes instruits tels que l'écolâtre Gérard (4), les abbés Léonius,

1. Saint Gérard de la Sauve Majeure et Bernon de Reichenau se sont faits l'écho de ces éloges. Le moine anonyme de Gand, auteur de la translation de saint Landoald (*Act. SS.*, t. III, mart. 46), loue sa science musicale.

2. Cfr. Sackur, p. 51.

3. Sackur, p. 53.

4. La chronique de Lobbes (*Spicil.*, II, 756-757) fait mention d'un cardinal Gérard, légat du Saint-Siège, qui aurait été auparavant écolâtre de Lobbes, puis de Liége. M. de Theux (*Le chapitre de Saint-Lambert*, t. I, 153) croit le retrouver dans ce *Magister Gerardus* qui figure dans une charte de 1148 (Saumery, t. V, 107 ; cf. Miræus, III, 669). Si la tradition de Lobbes est vraie, ce Gérard pourrait être le cardinal diacre de ce nom que le pape Anastase IV envoya comme légat en Allemagne et chargea de remettre l'anneau à l'abbé Wibald de Stavelot. A

Digitized by Google

Lambert et Francon, le prieur Hugues et d'autres chronistes anonymes, mais son école s'efface pour disparaître vers le milieu du siècle ; en un mot, l'abbaye prend au mouvement intellectuel et religieux une part moins active qu'autrefois.

Fallait-il attribuer cet état moins prospère à l'abandon de la règle primitive et le considérer comme l'effet naturel du relâchement dans lequel les moines de Lobbes auraient vécu? L'auteur de la chronique de ce monastère s'en défend, et à bon droit. Lobbes n'observait plus la règle bénédictine dans toute sa rigueur ; les autres monastères ne le faisaient pas davantage ; mais on y suivait d'anciennes coutumes très vénérables qu'il aurait été dangereux de vouloir écarter brusquement. Malheureusement c'est ce que les réformateurs semblèrent ignorer ; aussi vinrent-ils se heurter contre une résistance qui ne manque jamais de se produire dans une œuvre de ce genre, lorsque dès le début on ne prend pas soin d'éviter tout froissement. Cluny, dont les idées réformatrices avaient été propagées en Belgique par le bienheureux Richard de Saint-Vannes et par saint Poppon de Stavelot, avait retrouvé sous le gouvernement de Pierre le Vénérable, avec son ancienne splendeur, une nouvelle force d'expansion qui se manifestait avec éclat dans nos provinces. Les grands monastères du diocèse de Liége subissaient son influence ; plusieurs membres du chapitre de Saint-Lambert, Hezelon, Stepelin et le savant Alger, s'étaient rendus à Cluny pour y revêtir l'habit bénédictin (1); Cluny possédait dans nos contrées les monastères de Bertrée, de Saint-Victor de Huy, auxquels s'adjoignit plus tard celui de Namèche. La vigueur de sa discipline, la gloire de son passé, son caractère plus approprié aux besoins de l'époque, tout semblait militer en faveur de l'introduction de ses coutumes à Lobbes.

---

cette époque on ne trouve d'autre cardinal diacre de ce nom que Gérard de *S. Maria in via lata* qui figure dans des actes publiés du 2 janvier 1153 au 21 juillet 1155. (Jaffé, *Regest. rom. pont.* p. 615, 652, 658.) C'est dans un acte du 7 février 1154 qu'il reçut du pape l'ordre de se rendre en Allemagne (ampl. coll. II, 573) ; il figure encore le 14 février de la même année, et on ne le retrouve plus que le 11 février 1155 : c'est donc dans le courant de l'année 1154 qu'il dut se rendre à Liége et mettre un terme aux troubles qui agitaient l'abbaye de Lobbes. Reiffenberg (*Monuments*, VII, 667) cite un document de 1154 du cardinal-diacre Gérard, légat, en faveur du prieuré de Sart-les-Moines à Gosselies. Ciaconius (*vitæ pont. et cardinal.*, t. I, 1045) prétend que le cardinal-diacre Gérard de *S. Maria in via lata*, issu de la famille Cajetan, avait été chanoine de Pise et qu'il mourut en 1154, au retour d'une légation à Magdebourg, sous Anastase IV. Quel est ce cardinal Gérard envoyé à Magdebourg et qui mourut pendant son retour à Rome (Otton Frising. II, 10) ? Ce n'est certes pas le cardinal-diacre de *S. M. in via lata*, puisqu'il figure encore dans des actes de 1155; Ciaconius se trompe donc, et il est possible que ses renseignements soient aussi peu sûrs quant à l'origine pisane du cardinal de *S. M. in via lata*.

1. Petr. Venerab. Lib. III, ep. 2, P. L., t. 189, 279.

Digitized by Google

L'abbé Wautier se montra d'abord opposé à toute innovation (1), mais peu après il accueillit dans son monastère des moines de Saint-Jacques et de Saint-Laurent de Liége, dont la mission n'eut guère de succès. Déposé alors de sa charge abbatiale par l'archevêque de Reims, Wautier dut faire place au moine Léonius d'Anchin (1139). Ce dernier, sorti d'un monastère où l'on suivait les coutumes de Cluny, sut gagner l'affection des moines de Lobbes par sa piété exemplaire et par sa rare prudence. Grâce à l'observance régulière qu'il introduisit, les abus disparurent et l'abbaye redevint une pépinière de moines zélés que les autres monastères se firent un honneur d'avoir pour supérieurs, comme le fut ce Drogon qui, de moine de Lobbes, devint successivement abbé de Florennes et de Saint-Jacques de Liége (2). La communauté était si prospère, dit le chroniqueur, que, sans compter les convers et les oblats, le nombre des moines s'élevait à près d'une centaine. On ne sait pourquoi Léonius mit un chanoine à la tête de l'école abbatiale, qu'un moine avait toujours dirigée jusque-là, ni pour quels motifs il se décida à supprimer cette école qui s'était couverte de tant de gloire, «comme si l'éducation de la jeunesse répugnait à l'esprit monastique, » ajoute à bon droit l'annaliste désolé (3).

La chronique du monastère parle d'une visite faite à l'abbaye par le pape Innocent II, en 1131, lors de son voyage à Liége. Si, cette relation est authentique, cette visite a dû s'effectuer avant le 22 mars, jour de la réunion convoquée à Liége par le pontife (4). C'est également sous l'administration de Léonius que fut inaugurée une des mesures les plus heureuses qui furent prises pour le bien de l'ordre monastique, l'institution des chapitres provinciaux annuels.

1. Cette opposition n'a rien d'anormal en soi. Ne vit-on pas au siècle précédent les moines du Mont-Cassin réclamer contre les innovations de Cluny? (Cf. *epistola Cassin. ad abbat. Hersfeld. ap.* Mabill., *Annal.*, t. VI, 462; *Neues Archiv f. ält. deutsche Geschichtskunde*, t. III, 189-191.

2. Certains auteurs parlent d'un Philippe de Fontaine, archidiacre de Liége, qui plus tard se serait fait moine à Lobbes (Cf. de Theux, *Le chapitre de Saint-Lambert*, I, 143). Ils se basent sur la chronique de Lobbes, qui en parle en ces termes: « inter quæ *et de nostris* quidam Philippus, de *familia Ecclesiæ* Fontanis oriundus, tunc temporis de Turonensi electo a Petro, cui adhæserat, Tarentinus episcopus irrecuperabiliter sacerdotali gradu damnatus est. (*Spicil.* II, 752). Quel est ce Philippe? Une grande incertitude règne à son sujet. (Hüfler. *Der hl. Bernard. Vorstudien p.* 77.) Il est certain que l'archidiacre de ce nom, natif de Fontaines, se fit moine à Clairvaux (*Vit. S. Bern.* auct. Gaufrid. P. L., t. 185. 397). Est-ce l'abbé de l'Aumône de ce nom? Les auteurs de l'*Hist. litt.*, t. XIV, 167 inclinent à le croire ; quoi qu'il en soit, ce Philippe ne fut pas moine à Lobbes. La chronique ne le dit pas, elle assure seulement qu'il appartenait à la *familia* de l'église de Fontaines, possession de l'abbaye de Lobbes.

3. *Spicil.* II, 752.

4. Watterich, *Rom. pont. vitæ.*, II, 202-203.

Digitized by Google

Ceux de la province de Reims, auxquels Lobbes prit part, furent établis par l'archevêque Rainald de Martigné (1).

Léonius, élevé au siège abbatial de Saint-Bertin, eut pour successeur un moine de Lobbes, Lambert, qui avait exercé pendant quelque temps la charge de prieur au monastère de Crespin. Le nouvel abbé joignit à une grande science un talent remarquable d'administrateur. La facilité avec laquelle il parlait les langues latine, romane et tudesque l'avait fait remarquer dans les synodes et les chapitres provinciaux et le fit choisir comme interprète de saint Bernard dans la prédication de la seconde croisade en Allemagne.

Le gouvernement de ses successeurs n'a laissé d'autre trace dans l'histoire que le souvenir des alternatives de prospérité et de revers qui composent toutes les annales de l'abbaye à cette époque. Toutefois nous ne pouvons omettre l'abbé Wéric, l'intime ami de saint Albert de Louvain, évêque de Liége, auquel il ne cessa de prodiguer les témoignages de son dévouement dans la persécution que lui avait suscitée l'empereur d'Allemagne Henri VI. Le 24 novembre 1192, Albert tombait sous le poignard des assassins. Cette mort fut un coup cruel pour l'âme de Wéric ; l'archevêque de Reims voulut le consoler en lui transmettant l'anneau du martyr et quelques morceaux de ses vêtements. L'abbé de Lobbes n'oublia pas son saint ami, car ce fut probablement lui qui écrivit la vie du saint évêque martyrisé (2). C'est sous son administration qu'une union s'établit entre les abbayes de Stavelot, Malmédy, Saint-Hubert, Saint-Remi de Reims, Saint-Jacques et Saint-Laurent de Liége, Altweiler, Prüm, Florennes, Waulsort, Echternach, Orval et Saint-Remi près Rochefort. Aux termes de cette convention, les monastères devaient célébrer les funérailles des abbés décédés et donner aux moines tombés en faute la faculté de faire pénitence dans une abbaye, autre que celle à laquelle ils appartenaient, ou même de passer, avec le consentement des abbés, d'une maison dans une autre (3).

1. Nous trouvons cet usage également en vigueur à Soisson, vers 1130. (*Bernard. ep.* 91, P. L., 182, 222-223). Innocent II adressa aux abbés bénédictins de la province de Reims une lettre datée du 17 novembre 1133-1136 (Martène, *Anecd.*, t. I, 389). Ces abbés firent part de leurs délibérations à Adrien IV (*Bern. ep.* 493. P. L., t. 182, 713) et vers 1160 à Alexandre III (Mart. *Anecd.*, 1461). L'abbé Wibald de Stavelot parle aussi d'un chapitre des abbés de Saxe et s'excuse de ne pouvoir y prendre part 1149 (Mart., *ampl.*, *coll.*, t. II, 344). La chronique de Lobbes (*Spicil.*, II, 752) mentionne les chapitres de Reims tenus sous les abbés Léonius (1131-1137) et Lambert (1137-1149).

2. Heller ap. Pertz, SS. XXV, 135-168.

3. Robeaulx de Soumoy, *Chron. de l'abbaye de St-Hubert*, Bruxelles 1847, p. 171 (d'après Dom Hancar.)

Digitized by Google

Le successeur de Wéric, Robert, unit la dignité d'abbé de Saint-Gérard à celle de Lobbes ; il assista au quatrième concile de Latran (1215), obtint l'union du prieuré de Géronsart à son monastère, et après avoir abdiqué sa charge d'abbé de Lobbes, alla finir ses jours dans la solitude plus tranquille de Saint-Gérard.

Nous suivrions volontiers l'annaliste de Lobbes dans le récit qu'il fait du règne des abbés de cet illustre monastère ; nous constaterions avec plaisir que la discipline s'y maintint dans un état florissant durant le cours de ces siècles que l'on appelle souvent, parfois avec raison, mais souvent trop à la légère, des siècles de décadence pour les abbayes bénédictines ; nous y verrions Lobbes servir de modèle aux autres maisons religieuses qui y envoyaient leurs sujets se former aux vertus monastiques. Mais nous ne pouvons nous arrêter à cette période de son histoire qui a perdu sans aucun doute de son importance d'autrefois, et qui n'a que fort peu de rapports avec l'histoire ecclésiastique ou politique de cette époque.

Le XVe siècle inaugura un grand mouvement de régénération monastique qui trouva un ardent foyer dans cette illustre congrégation de Bursfeld, dont les rameaux vigoureux couvrirent l'Allemagne et les Pays-Bas. Nos contrées subirent l'heureuse influence des réformes décrétées par les conciles de Constance et de Bâle. Tandis que l'abbaye de Saint-Jacques de Liége régénérait les monastères du diocèse de Liége et poussait son action jusqu'en Flandre par l'intermédiaire des moines de Gembloux, celle de Saint-Ghislain devenait en Hainaut le point de départ d'un mouvement aussi heureux (1). Lobbes en ressentit également le contre-coup. Déjà le monastère avait vu de beaux jours sous les abbés Gilles de Montignies et Jean Ansiel, anciens moines de Hautmont, quand l'abbé Guillaume Cordier, moine de Lobbes et prieur de Saint-Ghislain y introduisit les coutumes de Bursfeld. Son œuvre fut continuée avec ardeur par son successeur Guillaume Caulier. Plus tard l'abbaye fut incorporée à la congrégation des exempts de Flandre, qui ne put malheureusement lui infuser ni cette vigueur de discipline qui caractérisait la congrégation de Saint-Vannes, d'où sortit celle de la Présentation Notre-Dame en Belgique, ni cette activité scientifique qui faisait la gloire de celle de Saint-Maur. Toutefois Lobbes restait une institution vénérable, dont le rôle social et religieux ne manquait pas de grandeur et d'importance. Mais ni la gloire de son passé, ni l'éclat des services qu'elle rendait encore à la société ne

1. Voyez notre article : *Benedictiner und cistercienser Reformen in Belgien vor dem Trienter Concil.* ap. *Studien aus dem Bened. Orden.* 1887. p. 532 sqq.

Digitized by Google

purent détourner de l'antique corporation l'orage qui renversa le vieil édifice social et joncha le sol de notre patrie des ruines de tant d'édifices religieux.

Chassés de leurs monastères en 1793 et en 1796, les moines se virent forcés de chercher un refuge à l'étranger, mais ni le dévouement du pieux abbé, Dom Vulgise de Vigneron à conserver sa communauté, ni le zèle des moines à braver les rigueurs de l'exil ou de la prison, ne purent sauver d'une ruine certaine cette maison religieuse qui avait abrité des générations de saints. Mais si Lobbes tombait, il tombait avec gloire, et les dernières pages de ses Annales, que nous avons déjà eu l'occasion de publier dans cette Revue, ne sont pas les moins glorieuses d'une histoire de plus de onze siècles (1).

D. U. B.

LA LIBERTÉ CHRÉTIENNE.

d'après l'encyclique LIBERTAS.

« CE n'est pas à tort, a dit Lamennais, que les hommes attachent tant de prix à la liberté; ce sentiment est dans leur nature, et aussi invincible que le désir même de vivre. Mais, abusés par les passions, ils se forment une idée fausse de la liberté, et la cherchant où elle n'est pas, ils se jettent dans la servitude (2). »

***

L'idée générale de liberté est celle d'absence d'entraves à l'activité d'un être : on appelle libre celui qui est maître de soi et de ses actes. Il y a plusieurs espèces de liberté, mais il faut surtout distinguer la liberté intérieure ou naturelle, la liberté morale et la liberté extérieure ou d'exécution : la liberté naturelle, ou le libre arbitre, est la faculté de se déterminer, de choisir, de se porter à son gré sur tel objet ou sur tel autre; la liberté morale est le droit d'agir ou de ne pas agir, d'agir en tel sens ou en tel autre; la liberté d'exécution est le pouvoir d'accomplir les actes voulus : à chacune de ces libertés est opposé un genre spécial d'entraves : à la liberté naturelle, la nécessité ; à la liberté morale, l'obligation ; à la liberté d'exécution, la contrainte ou la coaction.

***

Dieu dirige tous les êtres créés vers leur fin d'une manière conforme à la nature de chacun d'eux; il leur trace les lois d'après lesquelles

1. Cf. *Messager des fidèles*, 1387, 114-122 : Le dernier abbé de Lobbes.
2. *Nouveaux Mélanges, De la liberté*, 1820.

Digitized by Google

leur activité doit se développer : pour les êtres privés d'intelligence et de volonté, ce sont des lois physiques qui déterminent leurs actes ; pour les êtres doués de raison et de liberté, ce sont des lois morales qui commandent et qui obligent. Ainsi le complément nécessaire de la liberté naturelle ce n'est point la liberté morale, c'est au contraire la loi morale et l'obligation. En effet, « dès le commencement Dieu a créé l'homme, et il l'a laissé dans la main de son propre conseil. Il lui a donné de plus ses ordonnances et ses préceptes. Si donc vous voulez observer les commandements du Seigneur, ils vous conserveront (1). » Léon XIII expose magnifiquement cette pensée dans la première partie de l'encyclique : « C'est dans le libre arbitre lui-même, dit-il, qu'il faut chercher comme dans sa racine, la cause première de la nécessité de la loi. Et l'on ne saurait rien dire ni concevoir de plus faux et de plus absurde, que cette maxime : que l'homme, parce qu'il possède la liberté naturelle, doit être exempt de toute règle : s'il en était ainsi, il s'en suivrait que, pour être libre, il faudrait ne pas se conformer à la raison; tandis que, au contraire, il est de toute vérité que l'homme doit être assujetti à la loi parce qu'il a la liberté naturelle (2). »

***

Sans doute le libre arbitre est un don précieux de la nature, la noble prérogative des êtres raisonnables; mais la faculté de s'attacher au mal, de s'éloigner de sa fin, est une imperfection, qui provient de la faiblesse de l'intelligence et de la volonté. « De même, dit le Pontife, que pouvoir se tromper et se tromper réellement est un défaut qui dénote l'imperfection de l'intelligence, ainsi s'attacher à un bien faux et trompeur, tout en étant l'indice du libre arbitre, comme la maladie l'est de la vie, constitue néanmoins une imperfection de la liberté. Voilà pourquoi Dieu, quoique infiniment libre, ne peut pourtant pas vouloir le mal moral, et il en est de même des Bienheureux habitants du ciel qui jouissent de la vue du souverain bien (3). » Au contraire

1. Eccli. XV, 14-6.

2. « Cur homini lex necessaria sit, in ipso ejus libero arbitrio, scilicet in hoc, nostræ ut voluntates a recta ratione ne discrepent, prima est causa, tanquam in radice, quærenda. Nihilque tam perversum præposterumque dici cogitarive posset quam illud, hominem, quia natura liber est idcirco esse oportere legis expertem : quod si ita esset, hoc profecto consequeretur, necesse ad libertatem esse non cohærere cum ratione : cum contra longe verissimum sit, idcirco legi oportere subesse, quia est natura liber. »

3. « Sicut errare posse, reque ipsa errare, vitium est, quod mentem non omni parte perfectam arguit, eodem modo arripere fallax fictumque bonum, esto indicium liberi arbitrii, sicut ægritudo vitæ, est tamen vitium quoddam libertatis... Ob eamque causam Deus infinite perfectus, qui cum sit summe intelligens et per essentiam bonitas, est etiam summe liber, malum culpæ velle nulla ratione potest; nec possunt propter contemplationem summi boni, beati cœlites. »

Digitized by Google

toute loi juste est un honneur et un bienfait ; c'est un secours qui dirige nos libres mouvements vers le bien et les détourne du mal ; c'est un bienfait aussi que la contrainte légitimement exercée ; car elle maintient l'homme ou le ramène, en quelque sorte malgré lui, dans la voie de la perfection et du bonheur.

Ainsi, la liberté vraie, celle qu'il faut aimer et revendiquer, c'est la faculté de se déterminer au bien, de l'opérer sans entraves, de tendre vers sa fin : la société et l'autorité, les préceptes et les défenses, les récompenses et les peines, tout cela a pour objet de la garantir et de la développer. « Sous quelque rapport qu'on la considère, dit Léon XIII, dans les individus, comme dans le corps social, dans les gouvernants comme dans les gouvernés, la liberté humaine est essentiellement subordonnée à une raison éternelle et souveraine, qui est l'autorité de Dieu commandant le bien et défendant le mal. Et cette autorité si légitime, loin de détruire ou de diminuer la liberté, la garantit au contraire et la perfectionne. En effet, la perfection de tout être, c'est de tendre à sa fin et de l'atteindre ; or, la fin suprême à laquelle doit aspirer la liberté humaine, c'est Dieu (1). » Et encore : « La liberté digne de ce nom ne consiste pas à pouvoir agir selon son bon plaisir ; elle consiste uniquement à pouvoir, grâce au secours et à l'appui des lois civiles, suivre sans obstacle et sans entraves les préceptes de la loi éternelle (2). »

***

Le grand et malheureux écrivain dont nous avons cité les paroles au commencement de cet article, a quelques pages qui semblent un commentaire anticipé de la doctrine pontificale ; nos lecteurs nous sauront gré de les leur mettre sous les yeux, car elles sont vraiment remarquables : ils feront d'ailleurs facilement la part de quelques expressions exagérées dues au système de l'auteur sur le fondement de la certitude.

« La liberté, dit-il, n'est point le libre arbitre ; car, en vertu même du libre arbitre, les peuples comme les individus peuvent perdre la liberté.

« Elle n'est pas non plus l'indépendance ; car l'indépendance est

1. « Natura libertatis humanæ quocumque in genere consideretur, tam in personis singulis quam in consociatis, nec minus in iis qui imperant quam in iis qui parent, necessitatem complectitur obtemperandi summæ cuidam æternæque rationi, quæ nihil aliud est nisi auctoritas jubentis vetantis, Dei. Atque hoc justissimum in homines imperium Dei tantum abest ut libertatem tollat aut ullo modo diminuat, ut potius tueatur, ac perficiat. Suum quippe finem consectari et assequi, omnium naturarum est vera perfectio; supremus autem finis, quo libertas aspirari debet humana, Deus est. »

2. « Libertas veri nominis non in eo posita est ut agas quod lubet... sed in hoc ut per leges civiles expeditius possis secundum legis æternæ præscripta vivere. »

Digitized by Google

une chimère, un mot vide de sens, à moins qu'il ne signifie le néant. Tout être créé dépend nécessairement de son auteur, il dépend des autres êtres avec lesquels il a des rapports ; il dépend de tout ce qui est, parce qu'il n'existe rien d'isolé, et qu'une mutuelle communication, un mutuel assujettissement entretient l'harmonie dans le magnifique ensemble des œuvres de Dieu.

« Qu'est-ce donc que la liberté, puisqu'elle n'est ni l'indépendance ni le libre arbitre ? La liberté, selon sa notion la plus générale, est l'état d'un être que rien ne détourne de sa fin, ou n'empêche d'arriver à la perfection qui lui est propre.

« Tout ce qui seconde le développement des êtres, soit directement, soit en écartant les obstacles qui s'opposent à ce développement, favorise donc la liberté. Prenons l'homme, par exemple, et considérons-le successivement comme être intelligent, moral et physique.

« L'intelligence est faite pour connaître ; la vérité est sa fin, son existence même ; car une intelligence qui ne connaîtrait rien n'existerait pas, et elle existe plus ou moins, ou elle est plus ou moins parfaite, selon qu'elle connaît plus ou moins de vérités.

« Mais l'intelligence ne se développe que dans la société, à l'aide du langage que l'homme reçoit des autres hommes avec ses premières pensées ou les premières vérités. Hors d'elle il végète et meurt dans son ignorance native ; borné à de simples sensations, il ne peut acquérir d'idées ; et quand il en acquerrait, que seraient-elles en comparaison des vérités innombrables que possède l'homme en société ? De plus comment s'assurerait-il de ses notions, de ses jugements ? Qui l'avertirait de ses erreurs ? Par quel moyen les redresserait-il ? L'homme seul ne saurait donc surmonter les obstacles qui s'opposent au développement de son intelligence : son intelligence n'est donc libre que dans la société.

« Les passions forment encore de nouveaux obstacles au développement de l'intelligence, aussi bien qu'au développement ou à la perfection de l'être moral. Elles offusquent l'entendement, elles détournent de sa fin l'amour qui ne doit s'arrêter qu'au bien véritable. Les passions et la liberté s'excluent donc mutuellement. Aussi tout homme que transporte une passion violente est-il universellement considéré comme esclave, *impotens sui.* « Il n'est plus maître de *soi*, dit-on ; il n'a pas l'esprit *libre*, il est incapable de raisonner, incapable d'entendre » : et qu'est-ce que cela, sinon la plus profonde et la plus dégradante servitude ? Mais les passions ne sont contenues que par les lois religieuses, dont la connaissance certaine

Digitized by Google

ne se trouve que dans la société : donc l'homme moral n'est libre que dans la société.

« Il en est de même de l'homme physique ; car il ne peut naître et se conserver que dans la société ; et cela seul prouverait la grandeur de sa nature. Dieu n'a pas voulu qu'un être, qu'il a formé à son image, offrît à l'univers le spectacle d'une si haute créature abaissée jusqu'à ne vivre, comme la bête, que du pur instinct.

« L'homme n'étant libre que dans la société, et nulle société ne pouvant exister sans pouvoir, il s'en suit que le pouvoir est la première condition de la liberté.

« Ainsi, dans la société religieuse, l'homme est libre lorsqu'il obéit pleinement au pouvoir spirituel, parce que alors il croit ou possède toutes les vérités nécessaires au développement de l'intelligence, et se conforme aux lois de l'ordre moral.

« Dans la société politique, l'autorité est la raison générale ou sociale manifestée par les lois. Le pouvoir est l'union de l'autorité et de la force. L'homme est libre quand il obéit au pouvoir, parce qu'il obéit à la raison, à l'ordre qui conserve la société et chacun de ses membres.

« Le pouvoir étant le fondement de la liberté, la liberté est d'autant plus grande, que le pouvoir est plus parfait. La perfection de l'autorité dépend de la religion qui éclaire et développe la raison sociale, comme on le voit clairement en comparant les législations des peuples chrétiens avec celles des autres peuples. La force doit être telle qu'elle puisse triompher de toutes les résistances à l'ordre général, et c'était une maxime de notre ancien droit que *force doit toujours demeurer à justice* (1). »

***

Au contraire, la liberté de faire le mal et de courir à sa perte ne peut être regardée comme un bien, et toute législation doit tendre à la restreindre : quiconque, dans la société, dans l'Église, dans la famille, jouit d'une parcelle d'autorité ou de pouvoir doit, avec la prudence voulue, s'en servir pour empêcher le mal; il n'est permis de tolérer le mal que s'il n'est pas possible de l'empêcher sans provoquer un mal plus grand ou sans nuire à un bien plus considérable. Aussi l'absence d'institutions propres à réprimer les crimes et délits contre la religion, la morale, l'ordre public, loin d'être un progrès est au contraire une imperfection et l'indice d'une situation anormale. « L'Église, dit Léon XIII, ne s'oppose pas à ce que pour

1. *Nouveaux Mélanges de la liberté.*

Digitized by Google

éviter un plus grand mal, ou pour obtenir et conserver un plus grand bien, le pouvoir public tolère certaines choses qui ne sont pas conformes à la vérité ni à la justice. Dieu lui-même qui est infiniment bon et tout-puissant, tolère dans le monde l'existence de certains maux, soit pour ne pas empêcher de plus grands biens, soit pour ne pas donner lieu à de plus grands maux. Il convient dans le gouvernement des États d'imiter Celui qui gouverne le monde; et comme il est impossible à l'autorité humaine d'empêcher tout mal, elle doit permettre et laisser passer bien des choses que la divine Providence punit en toute justice. Toutefois, si en vue du bien public, et pour ce motif seulement, la loi humaine peut et doit même tolérer le mal, elle ne peut néanmoins ni l'approuver ni le vouloir pour lui-même; car le mal étant de sa nature la privation du bien, est opposé au bien commun que le législateur doit vouloir et doit protéger autant qu'il le peut. Et ici encore la loi humaine doit être modelée sur la loi divine; car en tolérant qu'il y ait du mal dans le monde, *Dieu ne veut pas que le mal se fasse, et il ne veut pas non plus qu'il ne se fasse pas, mais il veut permettre que le mal se fasse, et cela est bien.* Toute la théorie de la tolérance du mal est comprise dans ces quelques mots du docteur angélique.—Cependant si l'on veut juger sainement, il faut avouer que plus il est nécessaire, dans un État, de tolérer le mal, plus cet État est imparfait; et aussi que la tolérance, puisqu'elle est dictée uniquement par la prudence politique, doit être restreinte à ce qu'exige le bien public et ne pas être étendu au-delà. Aussi si la tolérance devenait nuisible à la société et servait à développer le mal, il ne serait plus permis de la maintenir, parce que dans ce cas la raison qui la légitime disparaîtrait. Puis, si les circonstances spéciales en vue desquelles l'Église accepte certaines libertés modernes (non qu'elle les aime, mais parce qu'elle juge expédient de les permettre) venaient à cesser, si la situation s'améliorait, l'Église userait certainement de sa liberté, et par conseil, exhortation, prière, elle s'efforcerait, selon son devoir, de remplir la mission dont Dieu l'a chargée, c'est-à-dire de pourvoir au salut éternel des hommes. Il reste cependant toujours vrai, que cette liberté laissée indistinctement à tous et pour tout, n'est pas, ainsi que Nous l'avons répété, désirable par elle-même, puisqu'il est contraire à la raison de mettre sur le même pied le vrai et le faux (1). » T. B.

1. « Non recusat (Ecclesia) quominus quidpiam a veritate justitiaque alienum ferat tamen publica potestas, scilicet majus aliquod vel vitandi causa malum, vel adipiscendi aut conservandi bonum. Ipse providentissimus Deus cum infinitæ sit bonitatis, idemque omnia possit, sinit tamen esse in mundo mala, partim ne ampliora impediantur bona, partim ne majora mala consequantur. In regendis civitatibus rectorem mundi par est imitari : quin etiam cum singula

Digitized by Google

NOUVELLES BÉNÉDICTINES.

LE 19 juillet 1888, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Besançon a consacré la belle église que les Pères Bénédictins de Mariastein ont construite à Delle, où ils sont venus s'établir en 1875, quand un décret inique les eut chassés de leur monastère et de leur patrie. Cette solennité qui était un sujet de joie pour les populations d'alentour, était surtout consolante pour les moines : pour eux elle était comme la récompense de la courageuse activité et de la confiance en Dieu qu'ils ont su garder au milieu des épreuves de l'exil.

FÊTES DE LA DÉDICACE DE L'ÉGLISE ABBATIALE DE MAREDSOUS.

LA consécration de la basilique de Saint-Benoît par Son Éminence le cardinal Schiaffino, entouré de presque tous les évêques de Belgique et d'un grand nombre de prélats, s'est accomplie avec la solennité que comportaient la dignité du Pontife consécrateur et la brillante assistance. La dédicace du 19 août dernier a été le couronnement de l'œuvre de restauration monastique si généreusement entreprise sur cette terre où saint Benoît comptait autrefois ses enfants par milliers. Depuis que la pioche a commencé à élaguer la colline de *Screpia* (1), naguère encore toute couverte de broussailles, chaque étape de l'œuvre grandissante a été signalée par une émouvante fête. Le 14 octobre 1872, la colonie bénédictine recevait à Denée le plus gracieux accueil, et s'installait dans une

mala prohibere auctoritas hominum non possit, debet *multa concedere atque impunita relinquere, quæ per divinam tamen providentiam vindicatur, et recte* (S. August, *de lib.arb.*, lib. I, cap. num. 14.). Verumtamen in ejusmodi rerum adjunctis, si communis boni causa et hac tantum causa, potest vel etiam debet lex hominum ferre toleranter malum, tamen nec potest nec debet id probare aut velle per se; quia malum per se cum sit boni privatio, repugnat bono communi, quod legislator, quoad optime potest, velle ac tueri debet. Et hac quoque in re ad imitandum sibi lex humana proponat Deum necesse est, qui in eo quod mala esse in mundo sinit, *neque vult mala fieri, neque vult mala non fieri, sed vult permittere mala fieri, et hoc est bonum* (S. Th., p. I, qu. XIX. a. q. ad. 3.). Quae doctoris Angelici sententia brevissime totam continet de malorum tolerantia doctrinam. — Sed confitendum est, si vere judicari velit, quanto plus in civitate mali tolerari pernecesse est, tanto magis distare id genus civitatis ab optimo : itemque tolerantiam rerum malarum, cum pertineat ad politicæ præcepta prudentiæ, omnino circumscribi iis finibus oportere, quos caussa, id est salus publica postulat. Quare si saluti publicæ detrimentum afferat et mala civitati majora pariat, consequens est eam adhiberi non licere, quia in his rerum adjunctis abest ratio boni. Si vero ob singularia reipublicæ tempora usuveniat, ut modernis quibusdam libertatibus Ecclesia acquiescat, non quod ipsas per se malit, sed quia permissas esse judicat expedire, versis in meliora temporibus, adhibitura sane esset libertatem suam, et suadendo, hortando, obsecrando, studeret, uti debet munus efficere sibi assignatum a Deo, videlicet sempiternæ hominum saluti consulere. Illud tamen perpetuo verum est, istam omnium et ad omnia libertatem non esse quemadmodum, pluries diximus, expetendam per se, quia falsum eodem jure esse ac verum, rationi repugnat. »

1. Nom que portait le plateau sur lequel est bâti le monastère.

Digitized by Google

villa appartenant à la famille Desclée, située dans le vallon au bord de la Molignée. Le 20 mars 1873, Sa Grandeur Mgr Gravez procédait à la pose de la première pierre de la future abbaye. Le 29 juin 1876, les moines prenaient possession d'une partie des constructions. Le 1 mai 1878, l'abbaye, canoniquement érigée, acclamait son premier abbé, le Révérme Dom Placide Wolter, frère du Révérme Dom Maur Wolter, archi-abbé de la congrégation de Beuron. Le 10 juillet 1881, la grande église s'ouvrait au culte.

Toutes ces dates, rehaussées par des cérémonies réjouissantes, s'effacent devant celle du 19 août.

Nos lecteurs s'attendent à ce que nous consacrions quelques pages de notre revue à la relation des fêtes de notre dédicace. Si, dans le cours de ce récit, des paroles élogieuses à l'adresse de notre Congrégation monastique et de notre chère abbaye s'imposent à notre plume, nous les reproduirons sans crainte de manquer aux lois de la modestie, en reportant à Dieu tout honneur et toute louange.

La veille de la consécration de leur temple, les moines firent une réception solennelle au Pontife consécrateur. Son Éminence, se rendant d'Yvoir à Maredsous, descendit au presbytère de Sosoye avec ses compagnons de voyage, Son Excellence le nonce Mgr Ferrata, l'auditeur de la nonciature, Mgr Locatelli, Mgr Bélin, évêque de Namur, Mgr Coppens, évêque de Luxembourg, Mgr Abbeloos, recteur magnifique de l'université de Louvain, et plusieurs autres ecclésiastiques et laïques de distinction. Salué avec enthousiasme par la catholique population, justement fière de l'honneur fait à son village, par l'illustre prince de l'Église, le cardinal, avec son cortège, monta la côte de Maredsous, tandis que, au son des cloches, la communauté monastique suivie de nombreux prélats allait processionnellement à la rencontre de Son Éminence. A la descente de voiture, qui eut lieu environ en face de l'hôtellerie, Son Éminence s'agenouilla sur le coussin de velours placé sous le dais et baisa la croix que lui présentait le Révme abbé de Maredsous. Le cardinal était coiffé du chapeau rouge à large bord et à floches retombantes. Ensuite l'abbé de Maredsous souhaita à Son Éminence la bienvenue en ces termes:

« Éminence,

« L'Ordre monastique a toujours été étroitement uni à la sainte Église romaine. Nos plus illustres monastères du moyen âge, tels que *Gembloux*, *Stavelot*, *Malmédy*, *Lobbes*, *Afflighem*, *Saint-Pierre*

Digitized by Google

de Gand, et, dans les pays voisins, *Cluny*, *Luxeuil*, *Corbie*, *Solesmes*, *Salsbury*, *Westminster*, et tant d'autres, placés sous le vocable du prince des Apôtres, témoignent de l'amour des anciens moines pour le vicaire de JÉSUS-CHRIST.

« L'abbaye de Saint-Benoît de Maredsous, née d'hier seulement, a pieusement recueilli dans les traditions de son ordre cette fidélité à l'église romaine, et elle se souvient avec fierté et bonheur que c'est en la fête des saints apôtres que l'office divin a été inauguré sur cette montagne, où n'avait retenti jusqu'alors que le cri des animaux de la forêt.

« Aujourd'hui l'abbaye est achevée, une famille s'y est formée, et, à mesure qu'elle s'est sentie croître en nombre et en force, elle a senti aussi devenir plus ardent dans son sein le feu de cet amour pour le centre de l'Église et pour son chef. Elle a tendu les bras vers Rome, pour lui demander de bénir ses commencements. Et voici qu'au lieu de la bénédiction qu'elle sollicitait, c'est *Rome même* qui vient à elle. Car c'est Rome que nous aimons à reconnaître et à vénérer en votre personne, Éminentissime Seigneur, et, avec Rome, la sainte Église dont vous êtes l'un des plus illustres princes, et le *souverain Pontife*, qui a voulu s'éclairer de vos lumières dans le gouvernement du peuple chrétien.

« En cette année jubilaire, qui a vu tant de grâces se répandre sur le monde, notre joie est grande de voir venir à nous le délégué du chef de l'Église, et nous accueillons sa visite comme un rayon des splendeurs du jubilé, que Sa Sainteté a voulu faire descendre sur ce monastère, dont l'érection a été l'un des premiers actes de Léon XIII, après son élévation au souverain pontificat.

« Mais, *comme fils de Saint-Benoît*, nous nous réjouissons aussi, Éminence, de saluer en votre auguste personne une des illustrations les plus sympathiques de notre saint Ordre, un des plus signalés protecteurs de notre jeune congrégation monastique ; et, au seuil de ce monastère bénédictin, qui n'a jamais vu pareille fête, c'est saint Benoît lui-même que nous honorons dans un de ses plus dignes fils.

« Soyez donc le bienvenu, Éminentissime Seigneur, au milieu de cette famille monastique, qui a appris avec tant de joie la nouvelle de votre arrivée et que vous voyez réunie aujourd'hui autour de vous dans les transports de la plus sainte allégresse. Venez bénir, au nom du chef de l'Église et du patriarche des moines d'Occident, les noces mystiques de l'église de Maredsous avec son divin Époux. Bénissez aussi cet asile de paix et ceux qui doivent s'y sanctifier ; et, à votre retour dans la Ville éternelle, veuillez transmettre

Digitized by Google

au Souverain Pontife l'hommage d'humble soumission et de filiale affection que le premier abbé de Maredsous dépose aujourd'hui à vos pieds, comme le lien qui unira perpétuellement son monastère au rocher de la sainte Église. Je souhaite aussi à Votre Éminence la bienvenue au nom des illustres prélats et des hôtes de distinction qui sont accourus en si grand nombre, pour suppléer à notre insuffisance et rendre cette fête plus digne de celui qui en est si justement l'objet. Votre Éminence, en foulant pour la première fois le sol de nos contrées, voit affluer autour d'elle l'élite de notre catholique Belgique ; et je ne suis que l'interprète de tous en disant : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur : « *Benedictus qui venit in nomine Domini.* »

Des acclamations enthousiastes parties des rangs serrés de la foule accueillirent ces éloquentes paroles. Son Éminence répondit aussitôt à ce cordial salut avec un accent d'émotion profonde et de touchante simplicité :

« Très révérend Père, je vous remercie des paroles de bienvenue que vous venez de m'adresser. J'entends un moine de l'ordre de Saint-Benoît. C'est assez dire que je crois à cette fidélité à l'Église romaine dont vous venez de me parler. Le Saint Père en est aussi convaincu, car au moment de mon départ de Rome, il m'a parlé de la Congrégation de Beuron et du monastère de Maredsous, et il m'a dit tout ce qu'il en attend pour le bien spirituel des fidèles.

« Comme confrère, je viens pour apprendre ce qu'il y a de mieux pour la vie monastique, pour la congrégation dont je suis le chef. Je ne puis que répéter la grande estime dont jouissent la congrégation de Beuron et le monastère de Maredsous auprès du Saint Père, et la bénédiction toute spéciale qu'il m'a chargé de répandre sur votre abbaye et sur la Belgique, sera un gage de nouvelles prospérités.

« J'arrive, comme vous dites, au nom du Seigneur, et j'entre, avec un vif désir, dans ce monastère, auquel je souhaite longue durée paix, bonheur, fidélité. »

Inutile de dire l'impression sympathique produite par ces cordiales et onctueuses paroles de l'illustre prince de l'Église.

Aussitôt le cortège se reforma, au son vibrant des cloches, auxquelles se mêlaient tour à tour les joyeux accords d'une fanfare et les bruyantes détonations de l'artillerie. Le coup d'œil était vraiment splendide quand le cortège descendait la pente douce qui mène au seuil de l'église abbatiale et s'étalait le long de la route spacieuse, ornée d'oriflammes et d'arcs de triomphe. Devant, marchaient le porte-croix avec les acolytes, puis les élèves dans leur gracieux costume ;

Digitized by Google

suivaient les oblats, les frères convers, les ecclésiastiques étrangers, les moines, les chanoines et les religieux de distinction, les prélats, les abbés, les évêques. Son Éminence, marchant à pied sous le dais et ayant à sa gauche le révérendissime abbé de Maredsous, terminait le cortège.

Après que le prélat du lieu eut présenté l'eau bénite au cardinal à son entrée dans l'église et lui eut rendu l'hommage de l'encensement, le cortège s'engagea sous la vaste nef aux accents vibrants du *Sacerdos et Pontifex* et du *Benedictus*. L'adoration au Saint Sacrement étant terminée, Son Éminence fut conduite au maître-autel, où s'acheva la cérémonie suivant le rite pontifical.

Le temps pluvieux ne permit pas de transporter vers le soir les saintes reliques, — deux chefs des compagnons de sainte Ursule et de saint Géréon, — au pavillon construit en face de l'église sur l'esplanade de jeux de l'école abbatiale. Les honneurs furent rendus au sacré dépôt, dans une chapelle des cloîtres, après que Son Éminence eut procédé elle-même à la reconnaissance officielle des reliques.

Une sérénade musicale, donnée par un groupe d'élèves en l'honneur du cardinal et des évêques et prélats, clôtura la veille de la dédicace.

Le lendemain, dès 6 heures, commencèrent les cérémonies consécratoires. Il serait trop long de retracer les rites symboliques par lesquels l'Église accomplit cette auguste action. Rarement ce véritable drame liturgique s'est déroulé avec un ensemble plus imposant et d'une manière aussi complète. Nous ne pouvons toutefois laisser de signaler la procession solennelle avec les saintes reliques. Vers huit heures et demie, après que le Pontife eut terminé les cérémonies secrètes dans le temple fermé, un cortège somptueux se dirigea vers le pavillon où reposaient les dépouilles des martyrs. Outre les prélats nommés plus haut, y figuraient NN. SS. les évêques de Liége, de Gand, d'Érythrée, Mgr Aredo, chorévêque de Babylone, du rit oriental, le R^me^ abbé ordinaire Dom Zelle Jacobuzzi de Saint-Paul à Rome, le R^me^ archi-abbé de Beuron, Dom Maur Wolter, les R^mes^ abbés mitrés de Marseille, de Saint-Anselme (Rome), d'Emaus (Prague), de Seckau (Styrie), d'Afflighem, de Westmael, d'Averbode, le R^me^ P. Bastide, ancien abbé de Ligugé, Mgr Cartuyvels, vice-recteur de l'université catholique de Louvain, Mgr Delogne, Mgr Bethune. Parmi les membres du haut clergé, on remarquait les chanoines Aigret, Janssens, Henry, Banneaux, Durez, etc. Les différents ordres religieux y étaient aussi représentés par un ou plusieurs de leurs membres d'élite. Le comte Solderini, garde noble de S. S. Léon XIII,

Digitized by Google

marchait à la gauche de Son Éminence en grand uniforme de la cour pontificale. Le cortège se groupa en large cercle autour du pavillon. Quatre abbés en mitre, vêtus de chapes rouges, placèrent les saintes reliques sur leurs épaules, et le cortège se reforma, passa devant la porte de l'église et fit le tour de la basilique en traversant les cloîtres du monastère.

Après les allocutions d'usage au seuil du temple, le cortège pénétra sous les voûtes, pendant que la *schola* faisait vibrer les chants liturgiques avec un entrain inaccoutumé.

La cérémonie se poursuivit dans un ordre parfait, au milieu d'une foule sans cesse grandissante, mais calme et recueillie.

Les rites consécratoires étant accomplis, Son Éminence, revêtue de la grande *cappa* blanche, quitta le sanctuaire et Son Excellence le Nonce apostolique commença la Messe solennelle de la Dédicace. Après l'Évangile, le cardinal, coiffé de la barette rouge, reparut dans le temple, monta à l'ambon et prononça une éloquente homélie sur le texte évangélique. A ce moment le coup d'œil était magnifique. Dans la chaire de vérité Son Éminence majestueusement drapée de son large manteau blanc, au haut de l'escalier du chœur, groupés en demi-cercles, les évêques et les prélats, revêtus de leurs riches ornements. Que dirons-nous du discours prononcé par l'illustre prince de l'Église? Les longues cérémonies avaient trop fatigué la voix de Son Éminence, pour que le sympathique orateur pût aisément se faire entendre de son vaste auditoire. Mais quelle distinction dans l'action oratoire ! Nous ne résistons pas au désir de reproduire ici la péroraison de cette très remarquable homélie.

« Prions, mes frères, dans cette enceinte sacrée, afin qu'ici, en ce lieu béni, germent pour nous et pour tous, de vrais fruits de salut. Mais, en faisant cette demande, en jetant sur le feu sacré les premiers grains d'encens de cette prière, afin que l'éternel daigne en agréer le délicieux parfum, pour qui ferons-nous tout d'abord retentir nos cris de supplication ? — O Rome, ô cité sainte, ô Jérusalem nouvelle, que ma langue se dessèche dans mon palais, que la honte, qu'un éternel oubli vienne recouvrir ma mémoire de son voile obscur, si jamais je puis t'oublier, si jamais je puis goûter quelque joie sans y mêler ton glorieux nom ! Oui, mes frères, nous prierons tout d'abord pour le Pontife suprême, qui de Rome est, pour un temps, le seigneur, l'ornement, le gardien. Léon XIII a un droit tout spécial à nos prières en cette solennité de la dédicace. Car au temps où il était encore assis sur le siège épiscopal de Pérouse, le zèle de la maison de Dieu embrasant son cœur pieux d'évêque,

Digitized by Google

nombreuses furent les églises qu'il fit surgir de terre, nombreuses celles qu'il fit restaurer et rendre à leur antique splendeur. Et à peine eut-il franchi les degrés du trône pontifical, qu'il tourna ses regards vers cette église du Latran qui est la mère et la tête de toutes les autres églises répandues dans le monde entier, invitant l'art dans ses manifestations les plus diverses à l'orner de telle manière qu'elle pût être une merveille aux yeux des contemporains et des générations à venir. Nous prierons Dieu pour ce vénéré et illustre Pontife, afin qu'il daigne mettre un terme à la guerre scélérate qui le contriste, qu'il lui donne des jours assez longs et prospères pour lui permettre de voir s'accomplir ses desseins et ses vœux, vœux et desseins de paix et d'une sagesse calme et sereine. Et cette prière aura un écho dans le monde entier, qui célèbre en ce jour même la fête patronale de son bien-aimé Pontife.

«O Belgique catholique, ô nation pacifique, toi qui cherches dans de sérieuses études et dans un noble travail, des lauriers qui ne sont humides ni de larmes ni de sang, nous ne pouvons non plus t'oublier en un jour; oui, nous prierons pour toi. Nous prierons pour ton noble Souverain, afin que son trône soit assisté toujours de la sagesse qui règne sur le trône du Très-Haut ; nous prierons pour son auguste Épouse, pour toute la famille royale, afin que durant de bien longues années encore elle reste placée à la tête des destinées de ce peuple généreux. Nous prierons enfin pour ses gouvernants, pour ses magistrats, afin que la justice et la modération assurent à la Belgique la tranquillité et la paix.

« O Église de Belgique, illustre et vénérée, tu n'es pas une des plus étendues, mais tu ne le cèdes en gloire à aucune de celles qui brillent autour de leur mère, l'éternelle Rome ! Tes évêques, par leurs œuvres et leur constance, se sont acquis un nom qui résonne glorieux en toute contrée où le nom de Dieu est invoqué ! Tes prêtres sont des modèles d'activité, de science, de discipline. Certes, nous ferons monter pour toi encore nos ardentes prières vers le ciel, ô fille de prédilection du Vicaire de JÉSUS-CHRIST, afin que tes saintes œuvres fleurissent, afin qu'à tes prêtres vieillis ou tombés dans les épreuves et les batailles non sanglantes de leur saint ministère, succèdent toujours de jeunes phalanges de ministres du Seigneur, gardant la même ardeur et consolant le cœur de Dieu par leurs saintes conquêtes.

« Prions enfin pour les fidèles, afin qu'ils conservent intact dans leurs cœurs le don précieux de la foi ; prions pour les infortunés, afin qu'ils soient soulagés dans leurs souffrances ; prions aussi pour

Digitized by Google

ceux qui jouissent des dons de la fortune, afin que leurs dangereuses richesses se transforment pour eux en sources de grâces; prions pour nos ennemis d'aujourd'hui, afin qu'ils soient nos frères bien-aimés de demain, unis à nous dans la charité de JÉSUS-CHRIST. Et ce bouquet de prières, Dieu l'accueillera avec amour du fond de ce lieu si saint et nous fera sentir, en les exauçant, que cette demeure aujourd'hui consacrée à son Nom trois fois saint, est devenue un asile de salut. — *Præsta, Domine, ut quisquis hoc templum beneficia petiturus ingreditur, cuncta se impetrasse lætetur. Amen.*

Après son homélie, le cardinal donna à l'assistance la bénédiction apostolique en vertu d'un privilège spécial accordé par le Saint-Père pour la cérémonie qui venait de s'accomplir.

La Messe pontificale se poursuivit avec grande pompe, rehaussée par le chant alterné de la *schola*, des moines et des jeunes élèves.

A l'issue du saint sacrifice, le cortège se rendit solennellement à la sacristie entre les haies compactes d'une foule immense. Il était plus d'une heure.

Un modeste banquet réunit bientôt toute l'assistance d'élite dans la vaste salle de l'école abbatiale, qui avait reçu pour la circonstance une décoration des mieux réussies. Outre des notabilités ecclésiastiques et les personnages nommés plus haut, citons encore les représentants de presque toutes les grandes familles catholiques de Belgique, Messieurs les gouverneurs des provinces de Namur, de Hainaut et de Gand, les insignes bienfaiteurs du monastère, en particulier, l'éminent architecte de l'abbaye, M. le baron Bethune etc., etc. Messieurs Henri et Jules Desclée, fondateurs de Maredsous, qui avaient occupé pendant la Messe de la Dédicace une place d'honneur sur un prie-Dieu dans le chœur de l'église, se trouvaient au banquet aux côtés de Son Éminence.

Vers le milieu du repas, un groupe choisi d'élèves fit entendre plusieurs morceaux de musique, une romance de Mendelssohn, un madrigal de Hubertus Waelrant, et une série d'ovations dans le style des acclamations si usitées dans les grandes solennités religieuses au moyen âge. Les applaudissements enthousiastes qui accueillirent chacune de ces ovations, successivement adressées au Saint Père, au Roi, à Son Éminence, aux évêques et abbés, aux fondateurs et bienfaiteurs, donnèrent à cette partie de la fête un entrain extraordinaire.

Les toasts furent relativement peu nombreux et condensés, comme il convenait dans une réunion qui comptait tant de notabilités dignes d'attirer l'attention.

Digitized by Google

Le R^me^ archi-abbé porta d'abord la santé du Pape et du Roi en ces termes.

« Éminence, Messeigneurs, Messieurs,

« La fête que nous célébrons est une fête éminemment chrétienne. Il est donc juste que nos regards se tournent avant tout vers l'auguste vieillard du Vatican, vers le Pontife que nous vénérons avec tant d'amour comme le chef de la chrétienté. *(Vifs applaudissements.)* Il possède les clefs qui ouvrent les portes de tous les temples catholiques ; sa main paternelle bénit tous les sanctuaires du monde, et de son front, comme du chef d'Aaron, découle l'huile sainte qui transforme en calvaires angéliques tous les autels de la loi nouvelle. C'est donc lui, le Vicaire du Christ, qui vient en quelque sorte d'ouvrir les portes de notre église, de bénir notre basilique, d'oindre notre autel.

« Le splendide édifice consacré aujourd'hui par l'auguste main d'un prince de l'Église, est destiné à être un phare lumineux de la foi, un théâtre céleste de la liturgie, un foyer ardent de sanctification. Cette mission, ce sanctuaire ne peut la remplir que parce qu'il est soutenu et protégé par le bras de celui dont le front ceint la tiare d'une triple royauté, dans le domaine de la vérité, du culte divin et de la sainteté. Au Saint-Père donc nos premières ovations. *(Longues acclamations.)*

« Après le Pontife suprême de l'Église, le tribut de nos hommages s'adresse au monarque que le Christ, Roi des rois, a préposé à ce beau royaume de Belgique, à Léopold II. *(Applaudissements.)* Son trône a pour base la justice et pour colonnes l'estime de son peuple et les sages conseils d'hommes qui savent concilier la vraie liberté des citoyens avec les devoirs de la loyauté et du dévouement. *(Acclamations.)* Son nom est répété avec amour et admiration par le monde entier à cause du zèle magnanime avec lequel il se dépense pour faire luire à nos malheureux frères d'Afrique, qui sont encore assis dans les ténèbres de la barbarie et de l'erreur, la lumière bienfaisante de la religion et de la vraie civilisation ; — dessein magnifique, qui assurera au généreux monarque la protection des milliers d'anges préposés à la garde de ces peuples délaissés, et lui vaudra une récompense digne de ses nobles efforts. *(Applaudissements enthousiastes.)*

« Nos hommages donc et nos ovations à Sa Sainteté Léon XIII, colonne de la vérité, joie des nations, soutien de toute autorité ; au Père commun et aimé dont nous célébrons aujourd'hui même la fête patronale et dont nous sommes si heureux de posséder au

Digitized by Google

milieu de nous le Nonce dans la personne vénérée de Mgr Ferrata. *(Applaudissements.)*

« Nos vœux à S. M. Léopold II, le bienveillant et magnanime roi des Belges, le héraut de la civilisation chrétienne au Congo; à S. M. la Reine et à tous les membres de la famille royale. *(Longues ovations.)*

Immédiatement après ce toast très acclamé, le R^me^ abbé de Maredsous, se leva, et porta en ces termes la santé de Son Éminence :

« Messeigneurs, Messieurs,

« Après le toast qui vient d'être porté au Souverain-Pontife et à notre auguste Souverain, il en est un autre que tous vous êtes désireux d'applaudir, celui de Son Éminence le cardinal Schiaffino, l'illustre consécrateur de notre église abbatiale. *(Applaudissements.)* Ce n'est certes pas une mission facile que l'abbé de Maredsous assume en se chargeant de répondre à l'attente générale,car il n'est pas aisé de parler dignement d'un prince de l'Église qui cumule tant de mérites et tant d'honneurs, et de reconnaître comme il conviendrait de le faire la grande bienveillance dont il a fait preuve en venant de si loin pour consacrer à Dieu le sanctuaire que la générosité de nos bienfaiteurs et le génie de notre architecte ont élevé au Seigneur.

« Convient-il de tenter une description pompeuse des titres de Son Éminence à notre profonde vénération ? Ce serait inutile, car ses titres sont inscrits dans les annales de l'Église et dans le cœur de tous ses enfants. Tour à tour moine, orateur sacré, supérieur de maisons religieuses, restaurateur de la congrégation bénédictine des Olivétains, archevêque de Nissa, président de l'Académie ecclésiastique,secrétaire de la Congrégation des Évêques et Réguliers,cardinal de l'Église romaine, préfet de la Congrégation de l'Index, membre des commissions les plus importantes : il y a là de quoi fatiguer la mémoire, mais à peine de quoi donner un aliment au zèle infatigable de Son Éminence. Aussi l'avons-nous vue, il y a peu de jours, placée à la tête du mouvement magnifique qui a entraîné le monde entier vers la chaire auguste du successeur de Saint-Pierre. *(Applaudissements.)* Investie par Sa Sainteté Léon XIII d'un poste qui témoignait de sa haute confiance, Son Éminence fut en quelque sorte le suprême interprète des vœux que le monde entier était si heureux de déposer aux pieds du vicaire de JÉSUS-CHRIST, le trait d'union entre la famille catholique qui voulait exprimer son amour, son respect, son admiration au Père de la chrétienté, et ce Père si plein de condescendance qui voulait répandre son amour et les dons de sa générosité sur ses fils bien-aimés. *(Longs applaudissements.)*

Digitized by Google

« Éminence,

« Malgré votre position si exaltée, malgré vos mérites si extraordinaires, vous n'avez pas dédaigné de vous abaisser jusqu'à nous. Les grandeurs n'ont pu éblouir votre humilité, et sous la pourpre vous n'oubliez pas votre titre de moine. Moine, vous êtes venu vers nous avec une bonté touchante : les Alpes n'ont pu vous empêcher de répondre à notre humble prière. Il est vrai qu'il s'agissait de consacrer un vaste sanctuaire à la gloire de notre Père commun, du Patriarche des moines d'Occident. Votre amour filial vous a rendu fier de relever de tout l'éclat de vos dignités une cérémonie qui avait pour objet la gloire du Patriarche du Mont Cassin, et de rappeler ainsi aux peuples ce qu'ils doivent à saint Benoît, ce grand ami de Dieu, ce grand bienfaiteur de l'humanité. Aussi, est-ce à ce Père bien-aimé que nous laissons le soin de récompenser Votre Éminence, de répandre sur Elle les bénédictions les plus abondantes, et en même temps que nous le prions ainsi pour Elle, Votre Éminence nous permettra de le dire en passant, nous le faisons aussi pour MM. Desclée *(applaudissements)*, nos fondateurs magnifiques, pour les bienfaiteurs généreux qui ont fourni avec tant d'abondance la matière première de l'édifice *(applaudissements)*, pour l'architecte qui lui a donné une forme si sublime *(applaudissements)*, afin que Votre Éminence pût à son tour répandre sur ce monument les bénédictions spirituelles et célestes.

« Daigne le Seigneur garder Votre Éminence et la combler de tous ses biens.

« Messeigneurs, Messieurs,

« Je propose la santé de Son Éminence le cardinal Schiaffino. » *(Applaudissements enthousiastes.)*

Très ému des paroles que l'assistance venait d'acclamer avec tant de sympathie, le cardinal Schiaffino répondit dans les termes suivants :

« Le monastère de Maredsous a mérité les louanges et la bénédiction spéciale de S. S. Léon XIII, parce qu'il y a vu la foi chrétienne se séparant du monde et trouvant sa splendeur dans la vie monastique.

« Léon XIII aime la congrégation de Beuron et le monastère de Maredsous.

« Pour ce qui est de Sa Majesté le Roi, il ne peut être indifférent au développement de cette fondation. Quand il y a tant de gens qui font le mal, il doit être heureux de voir des hommes qui se dévouent au salut de la société. *(Applaudissements.)*

Digitized by Google

« Je ne saurais m'exprimer suffisamment : je bois à la prospérité de ce monastère qu'on peut considérer comme un des plus grands monastères de notre âge. J'espère que l'esprit de saint Benoît s'y maintiendra : j'espère que les exemples de piété qu'on y trouve se répandront au loin.

« Je bois à la santé du très révérend Père abbé et à la prospérité de son monastère. » *(Applaudissements.)*

Monsieur Henri Desclée porta ensuite le toast suivant aux évêques:

« Éminence, Messeigneurs, Messieurs,

« Après le Pape, envers lequel nous avons, nous tous catholiques, une dette sans égale, une dette que jamais nous ne saurons acquitter, c'est aux évêques que nous devons nos plus grands biens.

« L'union des fidèles avec les évêques est toujours féconde; nous le savons en Belgique plus que partout ailleurs ; nous adhérons à nos évêques comme le lierre adhère au chêne et y puise toute sa force, et les résultats de cette union se manifestent dans toutes les sphères de la vie catholique : dans la lutte pour les écoles, où l'union active de tous à la résistance de nos évêques nous a donné la victoire, comme dans tous les autres développements de la vie religieuse.

« L'union de l'ordre monastique avec les évêques est aussi féconde. C'est elle qui, dans des siècles reculés, a établi la foi dans notre pays, notamment dans la région où nous sommes, et lui a donné des racines si profondes.

« Cette union fut bien souvent marquée par l'action de grands évêques devenus moines ou de grands moines devenus évêques, ce que nous voyons du reste encore de nos jours et bien près de nous aujourd'hui même,

« Mais je sens que je n'ai pas besoin d'insister. Tous ici savent mieux que moi ce que nous devons à l'épiscopat protecteur de l'ordre monastique, et la présence de tant d'évêques et de prélats autour du cardinal consécrateur est une vivante démonstration de cette sympathie si puissante.

« J'unis donc ma faible voix à celle des moines, nos pères et nos frères, pour dire du fond du cœur à NN. SS. les évêques un respectueux merci, un merci plein de reconnaissance et de profonde affection. Ils ont non seulement autorisé, mais souhaité, voulu, encouragé cette fondation. Ils ont pris part à ses débuts, à ses accroissements, ils l'ont souvent visitée ; ils lui ont donné plus d'une pierre vivante détachée de leurs diocèses ; ils ont, par leur bienveillance efficace, établi une union intime entre la nouvelle abbaye et l'épiscopat catholique ; c'est notre plus grande force.

Digitized by Google

« Je propose donc que Dieu leur rende au centuple le bien qu'ils nous font à tous. » *(Longs applaudissements.)*

Au nom de l'épiscopat belge, Mgr Doutreloux répondit aux paroles si convaincues de M. H. Desclée. Avec cet accent vibrant et sympathique qui fait de ce vénéré prélat un de nos orateurs les plus distingués, l'évêque de Liége commença par remercier les généreux fondateurs et bienfaiteurs du monastère ; puis, avec une émotion qui doublait le charme de sa parole, Sa Grandeur adressa ses remerciements aux moines de Maredsous et but à la prospérité de l'abbaye bénédictine. Nous regrettons de ne pas pouvoir donner ici le texte de cette entraînante allocution qui transporta tout l'auditoire.

Monsieur G. Verspeyen, l'infatigable champion de la cause catholique et romaine, se leva ensuite et lut une adresse au Saint-Père, en priant toute l'assistance d'y apposer sa signature. Voici le texte de cette lettre :

« Très-Saint-Père,

« Vos fils réunis au jour de votre fête patronale, à l'occasion de la consécration de l'église abbatiale de Maredsous, viennent humblement déposer aux pieds de Votre Sainteté l'expression de leur amour, de leur gratitude et de leur fidélité.

« De leur amour, car vous êtes en ce monde le représentant de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Vous êtes par excellence l'oint du Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui mérite tout amour, tout respect, toute louange. Vous êtes par excellence l'oint du Seigneur, et c'est ainsi de votre Chef auguste comme de celui du grand prêtre Aaron que découlent toutes les grâces et toutes les bénédictions.

« C'est aussi de cette source féconde que le fleuve des bénédictions qui est venu réjouir en ce jour la cité de Dieu, a pris sa source, et c'est pourquoi nous ajoutons l'expression de notre gratitude à celle de notre amour. Nous avons d'autant plus raison de le faire, qu'un prince de l'Église romaine est venu rendre votre présence au milieu de nous plus sensible encore, en devenant le messager de vos bénédictions particulières et des gages de votre paternelle bienveillance.

« Soyez convaincu, Très-Saint-Père, que vos bontés feront naître dans nos cœurs un attachement plus inviolable que jamais au Siège de Pierre, à votre auguste personne et à tous les droits de la papauté. Votre Sainteté aime à donner à la Belgique des preuves de

Digitized by Google

son affection; mais Elle sait aussi que la Belgique tient à Rome et à sa foi plus qu'à aucun autre bien, parce que la foi romaine mène à la félicité céleste, et assure aux nations le bonheur le plus grand dont elles puissent jouir en ce monde.

« Veuillez agréer, Très-Saint-Père, l'expression de ces sentiments, et bénir ceux qui se disent,

de Votre Sainteté
les fils très humbles et très soumis. »

Les Vêpres solennelles firent suite au banquet. Monseigneur l'évêque de Namur présida à l'office liturgique. Après le *Benedicamus Domino*, Mgr Cartuyvels monta en chaire, et couronna dignement les cérémonies de cette journée par une allocution entraînante, à la fois pleine d'onction et de charme oratoire. L'éminent prélat prit pour texte de son discours les paroles du livre d'Esdras : *Accipite jucunditatem gloriæ vestræ... gratias agentes Deo qui vos ad cœlestia regna vocavit.*

Le salut, présidé par Son Excellence le Nonce apostolique, s'ouvrit par le chant de la belle séquence d'Adam de Saint-Victor *Jerusalem et Sion filiæ.* Sur l'autel richement orné figurait pour la première fois la précieuse pyxide offerte de la part du Saint Père, par Son Éminence à l'église de Maredsous en souvenir impérissable de la Dédicace de son temple.

Ainsi se terminèrent ces solennités religieuses qui laisseront aux cœurs des moines une impression profonde, dont le charme intime se renouvellera à chaque fois que l'anniversaire liturgique de ce grand jour viendra le raviver. La consécration de son église par un cardinal de la sainte Église romaine, envoyé en quelque sorte du Souverain Pontife lui-même, est un lien de plus qui unit pour jamais le monastère de Maredsous à la chaire de Saint-Pierre.

U. I. O. G. D.

LE PÈLERINAGE DE SAINT-BENOIT A MAREDSOUS.

Actions de grâces du mois.

ACTIONS de grâces multiples pour diverses faveurs tant spirituelles que temporelles, guérisons, cessation de persécutions, etc.

VIVES actions de grâces à saint Benoît qui vient de guérir notre petite fille à l'issue de la neuvaine faite en l'honneur du grand saint.

Digitized by Google

Recommandations.

UNE jeune fille malade. — Une bien-aimée mère malade. — Une Communauté de religieuses bénédictines. — La conversion de deux âmes qui pourraient faire beaucoup pour la gloire de Dieu. — Une institutrice sans place qui est le soutien de ses vieux parents. — Une grâce pour un prêtre qui a charge d'âmes. — Une personne gravement malade qui a une grande confiance en saint Benoît. — Une petite fille malade et ses parents. — Plusieurs curés et leurs paroisses. — Une maison d'éducation. — Plusieurs prêtres et leurs œuvres. — Un jeune homme souffrant et sa sœur. — Deux enfants menacés de devenir complètement infirmes. — Plusieurs ménages d'ouvriers grandement éprouvés. — Plusieurs militaires. — Un militaire pour qu'il ne perde pas sa vocation. — Une jeune personne atteinte d'aphonie depuis plusieurs mois. — Diverses intentions. — Plusieurs familles et leurs intentions. — Plusieurs infirmes. — Plusieurs défunts. — Une pauvre orpheline. — Diverses intentions.

NÉCROLOGIE. — Sont décédés : Le 23 juillet 1888, à l'abbaye de Saint-André de Sarnen (Suisse), la Mère *Marguerite Blattmann*, dans la 49me année de son âge et la 19me de sa profession religieuse.

—

Le 28 juillet 1888, à l'abbaye de Raigern (Autriche), le R. P. Dom *Placide Mathon*, O. S. B., dans la 47me année de son âge et la 23me de sa profession monastique.

—

Le 7 août, au monastère des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du T.-S. Sacrement à Oldenzaal (Hollande), la Rde Dame *M.-J. Scholastique Münstermann*, Prieure, dans la 62me année de son âge et la 32me année de sa profession religieuse.

—

A l'Abbaye de St-Boniface de Munich, le 13 août, le frère *Martin Scheidl*, O. S. B., dans la 63me année de son âge et la 30me de sa profession monastique.

—

A l'Abbaye de Gries (Suisse), le 17 août, le R. P. Dom *Dominique Fach*, O. S. B., dans la 34me année de son âge et la 13me de sa profession religieuse.

R. I. P.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

DANS LES MISSIONS. — Lettre des Indes. « J'ai reçu les pouvoirs de bénir les médailles de Saint-Benoît; je vous en remercie infiniment. J'en ai déjà fait usage, et saint Benoît n'est pas en retard de montrer son pouvoir. — Il y a quelque temps, une femme qui était dans une position intéressante, souffrait cruellement depuis trois jours et l'on avait les plus grandes craintes pour sa vie. Le mari au désespoir accourt, à l'heure de midi, auprès de moi, tenant un verre d'eau à la main. Il me prie de le bénir en me disant qu'il n'y avait plus de moyen naturel qui pût sauver sa femme. Je réfléchis un moment, et je me dis en moi-même : « Voici une belle occasion d'user de la médaille de Saint-Benoît. » Je bénis l'eau, et j'y fais descendre une médaille. L'homme court à toutes jambes chez lui, et je me mets à table pour prendre le repas. Cinq minutes s'étaient à peine écoulées, que le mari revient tout essoufflé et crie à la porte : « C'est fait. — Quoi? dis-je. — Ma femme, dit-il, est délivrée. Boire l'eau et être délivrée se sont faits dans le même instant. Il n'y a pas eu d'intervalle. » Alors je lui ai dit de remercier Dieu de cette faveur ainsi que saint Benoît qui l'a lui avait procurée. — Maintenant, je porte toujours sur moi cette précieuse médaille, et je pense qu'elle n'est pas étrangère aux bons résultats que nous avons obtenus dans nos travaux de missionnaire. IHargram, qui laissait beaucoup à désirer dans la pratique des vertus chrétiennes, a pris un bel essort, et donne exemple de générosité et de bonne volonté. Il était célèbre pour les querelles que des femmes trop nerveuses y suscitaient jour et nuit. Maintenant la paix règne ou tout au moins n'est plus troublée qu'à des intervalles éloignés. Nous avons acquis un nouveau village à une lieue et demie de IHargram, du côté du Nord ; deux autres du côté du Sud sont en formation. Du côté de Midnapore, les places existantes déjà se fortifient et deux ou trois autres places ont donné leurs premiers fruits et donnent en même temps les plus belles espérances. Tout cela est bien l'effet de la grâce. Notre influence personnelle y est pour peu de chose.

Les gens eux-mêmes viennent nous trouver et demander le baptême. Leurs vues certes ne sont pas toutes surnaturelles ; l'influence de la roupie y est pour beaucoup : mais Notre-Seigneur se sert de cela même pour les amener au bercail. Voici comment cela se fait :

Digitized by Google

vers le mois d'octobre, un peu avant la saison froide (un froid de 10 ou 12 degrés au-dessous de zéro), il arrive dans le pays ce que nos gens appellent des *mohayones.* — Ce sont des marchands. — On les appelle aussi des caboulies, parce qu'ils viennent de *Caboul.* Ces marchands ont une provision de toiles et d'habits qu'ils vendent bien cher à ces pauvres gens, lesquels doivent pour la plupart les acheter à crédit, — et ils sont forcés d'acheter à cause du froid qu'ils redoutent. — Quand ils ont leurs habits, ils se pavanent tout fiers pendant un mois ou deux devant le public. Mais les Mohayones les observent aussi; et quand ceux-ci voyent que déjà les habits s'usent, que la récolte du riz s'est faite et que leurs débiteurs sont supposés posséder quelques sous, ils tombent dru sur les infortunés et les forcent de payer leurs beaux habits. L'Indien est rarement préparé à satisfaire son créancier.

Il n'a rien. — Il se jette peut-être aux pieds du Caboulie implorant merci, mais le Caboulie a un cœur de pierre dans ces affaires-là. Au lieu d'écouter des prières, il frappe, il presse, il veut des sous sonnants... le pauvre malheureux ne sait plus où donner de la tête. — Il ne peut rien attendre de ses voisins, de personne de sa famille ni de sa caste. Le spectre du Caboulie le poursuit. — Alors, il n'y tient plus, il accourt chez nous. Pour deux au trois roupies il sera chrétien. Il perdra sa caste sans doute, mais plus tard il comprendra qu'il a gagné le ciel et les premières difficultés de sa nouvelle position une fois passées, il sera content, commencera à se glorifier d'être chrétien et en pratiquera les devoirs.

Voilà à quoi ont été destinés les secours que m'ont envoyés nos chers parents et amis. Leur argent a été employé à acquérir des âmes et à agrandir le royaume de Dieu. Je suis persuadé qu'ils ne regretteront pas cet emploi, qu'ils continueront avec d'autres âmes charitables leurs saintes largesses et que le bon Dieu les bénira de cette pieuse générosité avec laquelle ils viennent à mon aide.

Voici maintenant un nouveau champ qui s'ouvre!

Il y a quinze jours, j'ai été appelé dans un cadrait à une bonne lieue de IHargram pour baptiser une personne malade. Je m'y suis rendu avec le messager qui était venu m'appeler et qui lui-même a été baptisé il y a quelque temps. Il nous a procuré déjà quelques nouvelles familles de ce côté.

Il me mena par les jungles et il avait bien soin de me faire connaître les différents endroits par lesquels nous passions et d'attirer

Digitized by Google

de plus en plus mon attention sur les places qui présentent le plus de facilités pour la culture, tout en promettant les meilleurs résultats. Dans les jungles, il y a des clairières, où sont bâtis les petits hamelets de Santals ou de Hindous. Ils sont proprement tenus et réjouissent le voyageur comme une oasis dans le désert. En avançant, mon guide m'entretint d'une place appelée *Astadi.* « C'est, dit-il, un terrain libre qui n'est pas encore en la possession d'un *Mondal* ou d'un *Zeinindar.* » (Ceux-ci sont des sous-propriétaires du *Rayah*, qui obtiennent de vastes propriétés pour les sous-louer aux *Proyats.* Une autre fois, je vous mettrai au courant de cette administration.) « Nous pouvons, ajoutait-il, obtenir cette grande propriété; voyez-là, au milieu se trouve un village de sept maisons. Ce sont des Santals. Je me suis entretenu avec eux et ils sont très contents de devenir chrétiens si nous voulons nous assurer les terres. Dans quelques jours, le louage des terrains qui se fait tous les quatorze ans, se renouvellera et nous aurons ainsi l'occasion de les obtenir.— Qui sera le *Mondal*, lui demandais-je? Pour moi, je ne veux à aucun prix le devenir. J'ai déjà assez d'occupations pour ne pas en chercher des nouvelles et d'une semblable espèce. — Je puis l'être, me répondit-il, mais je ne puis pas payer le *Salami.* Le *Salami* est un hommage que l'on fait au *Rayah*, lorsque l'on obtient un *Zeinindari* ou une propriété. Cet hommage est en argent et s'estime suivant la valeur du terrain et indépendamment de la recette que l'on doit payer ensuite. Ce salaire ne doit pas être très élevé sans doute, le terrain n'étant pas encore cultivé et ne payant qu'une faible rente. — « Eh bien, lui dis-je après avoir fait un calcul approximatif de son montant, je payerai ce *Salami*, vous aurez le terrain et vous établirez autant de maisons que possible, des Santals particulièrement. Je contribuerai à l'établissement de chaque maison par une contribution qui pourra s'élever jusqu'à 5 roupies (dix frs. environ) pour chacune; mais en retour, vous me réserverez une place pour une chapelle, pour une maison, pour une école et pour un jardin. » Mon homme était aux anges, et me promit une soixantaine de maisons qui naturellement devront toutes être catholiques. Ce sont là des moments où on se sent heureux, car nous assistons à l'extension du royaume de Dieu, but de tous nos efforts. Aidez-nous donc, mon cher ami; si vous êtes participant de la peine, vous le serez aussi de la récompense. Vous devenez l'associé du missionnaire et votre couronne s'augmentera certainement. Toutes les oboles que l'on voudra bien m'envoyer seront reçues avec une extrême reconnais-

Digitized by Google

sance. Je prie tous les jours au Saint-Sacrifice pour ces âmes généreuses.

VICTOR L'HERMITTE, S. J.
missionnaire au milieu des Bengalis et des Santals.

N. B. Si quelques âmes généreuses entendent le cri de ce zélé missionnaire, elles peuvent nous envoyer leur offrande, nous nous chargerons de faire parvenir leur aumône à destination.

On sait qu'il y a encore aujourd'hui dans les parties montagneuses des Indes quelques communautés chrétiennes qui attribuent leur fondation à saint François Xavier. Un ministre protestant, arrivant naguère dans une de ces communautés, réunit les anciens pour leur prêcher son christianisme. Les montagnards lui firent comprendre qu'ils appartenaient à la religion du Pape de Rome: « Dans ce cas, leur dit le prêcheur dépité, vous êtes pires que les païens », et aussitôt il se met à leur citer toute une kyrielle de textes bibliques contre la doctrine catholique et en faveur de son opinion. — Le chef lui répond: « Nous ne pouvons pas vous suivre dans votre voie. Notre doctrine nous a été transmise par saint François Xavier et confirmée par trois arguments. Si cependant vous pouvez en apporter pour la vôtre deux fois autant, alors nous vous suivrons. — Quels sont donc ces arguments, demande le ministre? » L'Indien lui raconte alors trois des principaux miracles de saint François et lui dit: « Eh bien, opérez en six de cette façon, et nous prendrons votre croyance. » Inutile de dire que le pauvre ministre fut tout interdit et ne trouva rien de mieux que de décamper au plus vite.

— Un pauvre Irlandais accosté par un riche, qui avait besoin d'un renseignement, reconnaît immédiatement dans celui-ci un ancien compagnon d'études. — Au cours de la conversation, le riche lui apprend qu'il s'est fait protestant et il se montre étonné de le trouver encore attaché à la croyance catholique. « Nous vivons dans un siècle de progrès, dit-il, pourquoi ne pas marcher avec lui? Pour ma part, je l'ai fait et voilà que je suis devenu un homme comme il faut et que je vis dans l'aisance. Vous au contraire vous vous obstinez à rester *papiste* et vous courez grand risque de mourir de faim. Voyez autour de vous comme tout a changé depuis notre

Digitized by Google

enfance: Autrefois pas de poste, pas de télégraphe, pas de moyens de communication, des chemins impossibles etc., tout progresse, aussi la religion. — Il y a beaucoup de vrai dans ce que vous dites, lui répond le pauvre, il y a bien des choses perfectionnées depuis notre enfance et qui sont et plus utiles et plus accessibles à tout le monde. Mais cependant il y en a beaucoup d'autres qui sont restées ce qu'elles ont toujours été; ainsi vous ne direz pas que le soleil se lève maintenant à l'Occident et qu'il se couche à l'Orient. Il ne me semble pas non plus que les fleuves aient appris à remonter vers leur source. Je crois n'être pas fier en disant que j'ai assez d'intelligence pour voir que les œuvres des hommes changent, mais que les œuvres de Dieu restent: ainsi en est-il de sa religion. »

LE « FRANCISCUS » D'EDGAR TINEL.

L'ATTENTION du monde artistique a été absorbée ces jours-ci par la première exécution de l'*oratorio* de M. Edgar Tinel. Dès la publication de la partition pour piano, le *Franciscus* a eu un grand retentissement, et tout promettait à l'éminent directeur de l'institut Lemmens un véritable triomphe pour le jour où son œuvre serait entendue avec l'effet complet des voix et de l'orchestration. Dans l'espoir d'assister à cette production, dirigée par le maître lui-même, nous avions tardé de dire un mot du *Franciscus ;* aujourd'hui qu'il nous a été donné de savourer la première exécution de ce poème musical, nous nous faisons un devoir de faire participer nos lecteurs aux émotions bienfaisantes qu'elle a fait naître en nous.

La journée du 23 août, et c'est à ce titre que nous lui devons une mention spéciale dans notre revue, a été un événement pour l'art religieux dans notre patrie. Elle a réuni dans une même enceinte, non seulement des catholiques de toutes provinces et de tout rang, mais des sommités artistiques de toute nuance, accourus pour acclamer une œuvre d'un mérite transcendant, une création musicale dans toute l'acception du mot. Après tout ce que nous avions lu sur le *Franciscus* et étudié dans la partition, nous nous promettions d'entendre une composition de maître. Notre attente a été encore dépassée : c'est un chef-d'œuvre d'une puissance merveilleuse que nous avons applaudi. Unité de conception, justesse de distribution, finesse d'exécution, tout se trouve réuni à un éminent degré dans un ensemble grandiose. Rarement, croyons-nous, la poésie

Digitized by Google

et la musique, ces deux sœurs si bien faites pour se comprendre et se compléter, se sont senties plus intimement unies que dans les beaux vers de De Koninck admirablement rendus par Egdar Tinel. Aussi ne séparerons-nous pas les deux œuvres dans notre courte analyse.

Le sujet du poème est la glorification de saint François. Il comprend trois parties. La première, où domine la note gaie et légère, dépeint l'élégant chevalier d'Assise, avec ce charme fascinant qui lui gagne tous les cœurs ; d'abord dans l'entrain d'une fête mondaine, puis soudain conquis au ciel par un message mystérieux. La seconde partie est moins expansive ; son caractère est tout intime, mystique, austère, mais d'une austérité transfigurée par l'amour : elle représente saint François, vainqueur du monde et des vices, par le renoncement et la charité. Enfin la troisième partie chante la mort du grand pauvre d'Assise et sa glorification. Cette synthèse rapidement esquissée laisse déjà entrevoir combien le cadre du poème était bien fait pour favoriser l'inspiration musicale. Étudions de plus près le développement de chacun de ces trois actes.

***

Un prologue instrumental à large envergure prépare la partie joyeuse du drame. L'introduction se compose du *Leitmotiv*, — un *largo* puissant, montant par trois degrés et se terminant par une cadence à la Hændel du plus grand effet.

Suit une mélodie, *poco meno lento*, en *la* majeur, d'un rythme épique et d'une facture magistrale, qui ramène, pour finir, le *Leitmotiv*, dans le même ton. L'audition de ces premières pages, enlevées par l'orchestre avec une *maëstria* parfaite, donne déjà la mesure de l'œuvre; la scène qui s'ouvre a toute la largeur de la plaine de l'Ombrie, toute la lucidité du ciel italien, toute la grâce et la gravité des coteaux d'Assise.

Un récitatif insinuant, gazé d'un accompagnement diaphane en arpéges, dépeint l'impression féerique d'une belle soirée d'été, et prélude à l'arrivée du cortège des jeunes gens et des jeunes filles conviés à une fête au manoir du comte. Les voix légères des ténors glissent sur le fond arpégé comme des ombres transparentes sur un tapis de verdure émaillée de fleurs. On attend pour commencer la fête le héros de la jeunesse assisienne, François.

Soudain le voici qui paraît: *Ziet!* Ce mot doucement répété par les diverses parties du chœur, comme un chuchottement à l'oreille, annonce son arrivée. L'accompagnement grandit, s'anime, devient

Digitized by Google

bruyant ; on sent le cortège de fête approcher; la petite flûte mêle ses joyeux caprices au son des instruments. *Hoort! ze zijn daar* (1). Quelle délicieuse description!

Les invités franchissent le seuil du château, chantant les honnêtes plaisirs et les joyeuses distractions du jeune âge. Le chœur des jeunes gens ouvre l'invitation au divertissement; un chœur d'hommes lui succède bientôt, bannissant les soucis de l'âge mur, — *weg! weg! met de zwarte verdrieten* (2)! puis un chœur de jeunes filles, plus doux qu'un gazouillement d'oiseaux, invite à la gaîté. Enfin les trois chœurs s'unissent dans un appel commun à la joie.

Les trois cortèges ont défilé et se sont groupés en chantant dans la cour du château. Le seigneur salue ses invités et les convie à la danse. On se range, on se groupe, on attend le signal. Pendant ce temps l'orchestre prépare, par des transitions à la fois spirituelles et savantes, le plus gracieux motif qu'il soit possible de concevoir; rien de banal, rien même de frivole, rien qui ne porte le cachet de la plus grande délicatesse; tout respire un divertissement plein de finesse et de distinction. La mélodie artistement promenée en divers tons, tantôt douce, tantôt forte, imite admirablement les tournoiements des groupes qui vont, reviennent, disparaissent, pour reparaître et s'éloigner encore. Un arrêt du chant donne lieu à une partie exclusivement instrumentale du plus heureux effet. Un second motif, rapide comme un tourbillon, rend merveilleusement la strophe :

Ze zwaaaien, ze zwieren,
Met hoofdsche manieren,
In ridderlijk spel,
Bij wendingen snel (3).

Cependant, petit à petit les voix commencent à faiblir, les instruments perdent de leur fougue, la danse se ralentit et s'arrête.

Maar langzamer spelen
De fluiten en velen,
En langzamer gaan
De reien en ..... staan (4).

---

1. C'est lui, le voici ! — 2. Non ! Non ! point de sombre tristesse !

3. Ils tournent et glissent,
Ils volent, bondissent,
En des mouvements
Toujours élégants.

4. Déjà moins rapide
L'orchestre les guide;
L'entrain refroidit ;
La danse finit.

Digitized by Google

Le noble amphitrion s'adresse aussitôt à François, connu entre tous pour le charme de sa voix et son talent poétique ; il lui demande quelques couplets pour divertir l'assistance fatiguée. — François s'excuse ; puis, vaincu par les instances de son hôte, il consent à chanter une ballade.

Cette ballade est une allégorie : la délivrance par un généreux chevalier d'une châtelaine, nommée Pauvreté, captive d'un géant cruel. Chaque strophe provoque une espèce de refrain, où le chœur tout entier exhale les sentiments qu'elle a fait naître. Que dirons-nous de cette ballade? Nous ne connaissons rien qui la dépasse en fraîcheur, en originalité, en mouvement lyrique. L'ensemble de la progression dramatique rappelle un peu le *Erlkönig* de Schubert, tandis que la chute mélodique des premières strophes a tout le parfum naïf d'une des romances de Méhul dans son *Joseph*. Ajoutons que le rôle de François a été rendu dans la perfection par M. Rogmans, ténor d'Amsterdam.

Ravis du chant de leur compagnon, les invités lui font une ovation dans un chœur entraînant et d'un effet mélodique inspiré : *Triomf ! triomf ! den ridder koen en vroed.* (Honneur, honneur au brave et beau seigneur !) Quel charme dans le *Heil en dank* (Bonheur et merci.)

Le cortège se retire à ces accents de remerciement. Mais tandis que François reconduit sa troupe joyeuse, tout à coup, une voix céleste l'appelle par trois fois, sur une même intonation : *Franciscus ! Franciscus ! Franciscus !* — Qui m'appelle? demande le jeune homme, à ses amis, avec un accent ému et pénétré. — Personne ! personne ! reprend le chœur, en s'efforçant de chasser par une explosion de joie l'étrange émotion qu'il remarque dans son chef.

Cependant la nuit s'est étendue plus sombre sur la ville d'Assise. L'orchestre s'éteint en accords graves et l'on entend la cloche sonner minuit. Dans le calme profond le veilleur de la tour fait vibrer son refrain nocturne : *'t Is alles rustig in de steê.* (Tout est en paix dans la cité.) Il serait difficile de concevoir un motif mélodique mieux approprié que cette modulation phrygienne au rythme original, s'éteignant sur la médiante comme pour se perdre dans le silence et dans les vagues horizons nocturnes.

Un prélude ravissant prépare la suite de l'action. François s'endort avec tous ses compagnons. Dans le sommeil, la même voix, sur le même ton, mais plus instamment, le réappelle. Ravi en extase le jeune homme a une vision céleste, dont il a peine à pénétrer le

Digitized by Google

mystère (1). La voix l'instruit des desseins de Dieu sur lui et l'appelle à renoncer à tout pour embrasser la Pauvreté, l'épouse du Rédempteur. François s'abandonne à l'appel divin, et les anges acclament en chœur son héroïque résolution.

Tel est le résumé des dernières pages de la première partie. Les mélodies sont douces, éthérées, comme il convenait à une scène toute céleste. L'accompagnement, tantôt en tremolo, tantôt arpégé, mais toujours d'une facture colorée, neuve et savante, donne à cet ensemble un cachet d'une légèreté merveilleuse. Les effets les plus mélodiques de Halévy s'unissent ici à une facture wagnérienne, nerveuse et puissante, qui évite toute langueur, toute monotonie. Là où le texte demande de la vigueur, la cadence reprend sa mâle énergie, comme dans le motif : *Gewapend met het kruis des Heeren* (Armé de la croix du Seigneur), qui est une perle de chant. Le chœur s'éteint en arpéges, auxquels les harpes donnent une saveur toute angélique. Ainsi se termine la première partie du *Franciscus*.

***

Dès le prélude, la seconde partie nous transporte dans une tout autre gamme. Un motif fugué, commencé par les violoncelles et poursuivi par les altos, respire la gravité, l'austérité ; puis un récitatif dépeint le triste état de la chrétienté à l'heure où Dieu vient de se choisir son grand serviteur (2). Les derniers vers surtout de cette strophe sont rendus avec une rare éloquence.

Une transition pour orchestre introduit le génie de l'Espérance, annonçant l'aurore de temps meilleurs par suite de l'œuvre de François. A peine les dernières notes des suaves accents de l'esprit céleste se sont-elles éteintes, que la musique prend soudain une couleur sauvage ; le rythme devient heurté, passionné, entrecoupé d'éclats d'instruments étranges. C'est l'entrée en scène des esprits infernaux. Ces effets ne se décrivent pas ; il faut les entendre ; la description est si parfaite, qu'on croirait voir des vapeurs fétides sortir de l'abîme et envahir la salle. Une lutte s'engage aussitôt entre les génies de l'Amour et de la Paix, d'une part, et ceux de la Haine et de la Guerre, de l'autre. Ce quatuor est magistral, d'une fougue irrésistible. Honneur aux vaillants solistes qui l'ont rendu

1. Un des plus éminents critiques allemands, le P. Théod. Schmid, dit dans une savante étude sur « Franciscus » parue dans la *Dietsche Warande* : « Tinel peut sans crainte placer sa vision de S. François à côté du rêve d'Elsa *(Lohengrin)*, et de *Charfreitagszauber (Varcifal)*. »

2. Nous n'apprécions pas ici les couleurs de ce tableau au point de vue historique.

Digitized by Google

avec une sûreté et une expression consommées ! Des deux côtés le programme est lancé. Aux peuples à choisir entre le bien et le mal. *Volken, Kiest !* Qui va l'emporter ?

Aux bruyants effets de cette lutte entre les esprits célestes et infernaux, succède un chœur écrit en large style sans accompagnement, il dépeint l'austère figure de François parcourant les rues de la cité, dans son habit de pénitence.

Les anciens compagnons de l'élégant gentilhomme tant fêté le rencontrent et lui demandent la raison de son changement de vie. Suit un dialogue admirable de poésie et de musique. François répond à ses amis : J'ai choisi une fiancée, pour laquelle je me suis dépouillé de tout. — Ses amis le pressent de leur dire son nom. François les tient longtemps en suspens, et finit par leur nommer la Pauvreté. — Ses compagnons ricanent,..... mais le saint aussitôt chante les charmes célestes de son épouse.

C'est ici, croyons-nous, le point saillant de l'œuvre de M. Tinel. Si la ballade allégorique de Dame Pauvreté, chantée par François dans la première partie devant le seigneur du château, est de toute beauté et un chef-d'œuvre, nous n'hésitons pas à dire que le chant de la Pauvreté, exhalant un parfum mystique indéfinissable, est un coup de génie. Seul un artiste profondément religieux pouvait trouver des accents dignes de vérités si sublimes. M. Tinel, dans cette page, a donné la mesure de sa foi non moins que de son talent. Cet admirable cantique nous a arraché des larmes d'une émotion qui nous remplit encore. Et puis quelles délicieuses réminiscences de la ballade dans cette ode inspirée !

Cependant Dieu bénit le renoncement de son serviteur : le génie de la Victoire annonce le triomphe du bien sur le mal. Déjà les fils de François se comptent par milliers. Les voilà, qui se réunissent en chapitre général dans la plaine de l'Ombrie, et, le père à leur tête, ils chantent les louanges du Créateur dans le célèbre cantique du soleil, traduit de l'hymne attribuée au génie poétique du saint fondateur. Chaque strophe est entonnée par François, et tout le chœur s'unit à lui dans des accords vibrants et enthousiastes. Cette hymne est une des plus puissantes conceptions de tout l'oratorio. Elle forme un morceau complet qui sera, nous n'en doutons pas, souvent exécuté et applaudi.

A peine les accords de ce cantique se sont-ils éteints, qu'une voix céleste convie le saint à chanter un soleil plus brillant, plus durable que l'astre des jours, le soleil de l'Amour divin. Suit le cantique de

Digitized by Google

l'Amour chanté par François tout seul. Quelle originalité dans cette nouvelle hymne. Le premier vers de chaque strophe, délicieuse modulation d'une suavité toute céleste, est accueilli par une roulade instrumentale d'un effet captivant. Le reste de la mélodie, d'un caractère tout descriptif, se marie merveilleusement à une orchestration nourrie et colorée.

Le ciel avait demandé ce cantique au séraphique patriarche, il l'accueille avec reconnaissance et amour dans un chœur éthéré qui termine cette seconde partie, la plus remarquable,à notre avis,de tout l'oratorio. Cette préférence que nous lui accordons, est tout à la louange de M. Tinel. En se surpassant lui-même dans l'interprétation d'un texte plus abstrait et plus mystique, il s'est montré un maître consommé. Les chœurs et les chants écrits en style plus religieux, composent la majeure partie de ce second acte qui témoignent du talent spécial de M. Tinel pour le grand art sacré.

***

Le soir s'étend sur la vaste plaine de l'Ombrie. François, consumé par le feu de l'amour divin, est étendu sur sa couche funèbre. L'Angélus sonne au sanctuaire de N.-D. des Anges.

Ainsi s'ouvre la troisième partie de l'oratorio : début merveilleusement préparé par le prélude instrumental. L'*Ave Maria* ou l'Angelus du soir, fait suite à cette introduction descriptive.

Chaque fois que l'auteur des *Marialiederen* chante la Madone, il trouve de sublimes accents. Ici l'inspiration l'a secondé d'une manière toute spéciale. Le *Wees gegroet, Maria zoet* (Salut Marie, Mère chérie), déborde d'élan mélodique, d'ampleur harmonique et de pieuse émotion.

De sa couche où la mort va bientôt le visiter, François accueille l'hymne à la Vierge chantée par ses frères. Ceux-ci, à la nuit tombante, se groupent autour de leur père pour recueillir ses derniers avis avec son dernier soupir. Le long récitatif du saint mourant est d'un lyrisme consommé.Aux dernières paroles du glorieux moribond *Mijn God,... ik kom!* (Mon Dieu,... je viens !) les harpes roulent leurs arpéges perlés, et des voix angéliques accueillent l'âme du saint, en chantant « Gloire à Dieu » sur la mélodie du *Leitmotiv*.

Suit une partie émouvante et dramatique. Tandis que les accords célestes continuent de résonner, les accents graves du *Lux æterna* se font entendre dans l'église, chantés par les franciscains autour de la dépouille de leur bien-aimé fondateur. Ce motet liturgique a

Digitized by Google

inspiré à M. Tinel une composition d'un style parfait. Les deux chœurs, l'un terrestre, l'autre céleste, alternent dans un contraste saisissant, et d'autant plus heureux que le *Lux æterna* n'a rien de lugubre et que le dernier *Cum sanctis tuis* semble répondre avec joyeuse confiance aux concerts angéliques.

La marche funèbre, morceau d'orchestre d'une facture nourrie et puissante, prépare les chœurs des moines et des vierges pleurant leur père et celui des jeunes filles semant de fleurs la tombe du saint. Ce dernier chant sert de transition au chœur final *Glorie aan God* (Gloire à Dieu), qui consomme par des accents triomphants et enthousiastes la glorification du héros. Ici les choristes ont fait merveille.

Les éclats du *Triomf*, rappelant les applaudissements recueillis par François, dans la première partie, à la suite de sa ballade de la Pauvreté, leur font écho de loin et marquent éloquemment par une gradation contrastante la distance infinie qui sépare la vaine gloriole du monde de la vraie gloire conquise par la sainteté. Sur le *Glorie aan God*, le *Leitmotiv* s'épanouit avec ampleur dans le même ton qu'à l'ouverture et achève de donner à toute l'œuvre un cachet de merveilleuse unité.

***

Telle est, en peu de mots, l'œuvre de M. Edgar Tinel. Nous le répétons, elle justifie tous les éloges qui l'ont accueillie dès avant son exécution ; nous ajouterons, avec un excellent musicien de nos amis, qu'elle dépasse même ce que le remarquable talent de l'auteur permettait d'en attendre. Le *Franciscus* est une œuvre qui restera et qui range dès maintenant parmi les plus belles créations musicales de notre époque.

Après tout ce que nous venons de dire, faut-il préciser encore davantage les qualités de cette musique supérieure ? Nous croyons pouvoir les résumer en ces trois mots : inspiration brillante et soutenue, facture savante et lucide, rythme original et distingué. Si nous comparons la dernière œuvre du maître à ses premières productions, par exemple, à sa *Klokke Roeland* si justement admirée, nous pouvons suivre le développement de ces trois qualités caractéristiques, dès le début ; elles se rencontraient déjà dans les compositions de M. Tinel, mais désormais elles semblent parvenues à une maturité parfaite et à une radieuse éclosion. En cherchant davantage à analyser le talent de l'éminent compositeur, ne pourrait-on pas dire, qu'outre une forte dose de génie personnel, on

Digitized by Google

trouve dans son tempérament musical un mélange heureusement pondéré de de Bach, de Händel, de Beethoven, de Schumann, et, dans sa dernière œuvre surtout, de Richard Wagner ?

Inutile de relever les ovations faites à l'auteur du *Franciscus*, dans la séance du 23 août. Le succès a été grandiose. L'enthousiasme a atteint son comble, lorsque S. Gr. Mgr l'archevêque de Malines a décerné, au nom du Saint-Père, la croix de chevalier de Saint-Sylvestre à l'illustre poète et à l'éminent compositeur.

Une seconde audition de l'*oratario* a été donnée à Malines, le mardi 29 août. Elle sera, nous n'en doutons pas, suivie de beaucoup d'autres exécutions dans notre catholique pays. La traduction française de Madame Emma Tinel et la traduction allemande de Mlle Élisabeth Alberdingk-Thym, toutes deux fort soignées au point de vue rythmique, contribueront puissamment à faire apprécier à l'étranger l'œuvre de notre sympathique compatriote.

D. L. J.

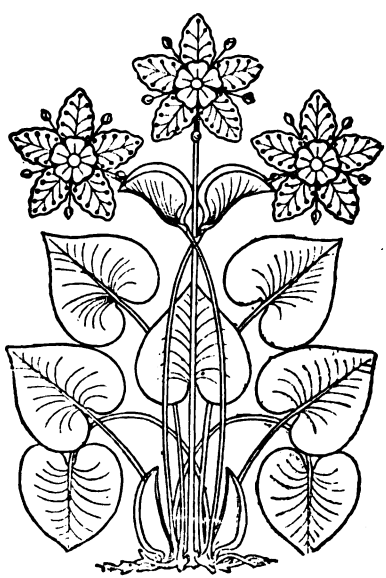

Digitized by Google

LE MESSAGER DES FIDÈLES.

1888. — N° 10. — Octobre.

CHRONIQUE LITURGIQUE.

LE NOUVEL OFFICE DU SAINT-ROSAIRE.

SA sainteté Léon XIII, justement appelé le pape du saint Rosaire, vient de donner une nouvelle et éclatante preuve de sa prédilection pour la dévotion aux mystères joyeux, douloureux et glorieux de Notre-Dame, en enrichissant d'un office spécial la fête liturgique que l'Église lui voue au premier dimanche d'octobre. Nous ne croyons pouvoir faire mieux qu'en consacrant notre article liturgique de ce mois à une courte analyse de ce formulaire.

Le nouvel office du Saint-Rosaire se distingue avant tout par la lucidité de sa composition. A la première lecture on en saisit les grandes lignes, et plus on l'approfondit, plus on y trouve de pondération et d'harmonie dans la distribution et dans le développement. Ce caractère distinctif de cette œuvre liturgique nous permet de croire que l'esprit si lucide et si méthodique de Notre Saint Père n'a pas été étranger à son ordonnance. Pour mettre le lecteur à même d'apprécier la justesse de cette observation, nous allons successivement passer en revue les hymnes, les antiennes, le capitule, les versets, les leçons et les répons du nouvel office. Nous ne parlerons guère de l'invitatoire ni de l'oraison. Le premier se modèle sur plusieurs formules analogues, notamment celle de la Nativité, et la seconde ne se distingue pas de celle déjà en usage auparavant. Disons seulement que l'oraison contient en germe tout le développement de l'office, et le condense comme dans un prisme lumineux.

1° *Les hymnes.*

Nous ouvrons notre analyse par les hymnes, parce qu'en elles la synthèse de la fête se trouve le plus explicitement exposée. L'objectif de la solennité comprend trois groupes de mystères. Les trois hymnes des premières Vêpres, des Matines et des Laudes, retracent successivement, en cinq strophes chacune, couronnées par la doxologie usuelle, les mystères joyeux, douloureux et glorieux. L'ode

Digitized by Google

Cœlestis aulæ Nuntius des premières Vêpres est d'une belle facture. Si nous avions à expliquer ici cette œuvre au point de vue littéraire et poétique, nous ferions remarquer l'aisance des deux premières strophes ; dans la troisième nous nous plairions à faire ressortir les belles oppositions de *Verbum* et *infans*, *ante sæcula* et *mortalis*, *mente Patris* et *alvo Virginis;* de même dans la quatrième nous signalerions les contrastes entre *Legi paret* et *Legifer*, *redemptor* et *redemptus*. La cinquième strophe se distingue de nouveau par sa grâce coulante.

L'hymne des Matines *In monte olivis consita*, vouée aux mystères douloureux, quoique écrite dans le même rythme iambique bimètre, a un caractère lugubre, bien exprimé par quelques vers heurtés, comme *Mœret*, *pavescit*, *deficit*, — *Sudans*, *anhelans concidens*. La dernière strophe, qui chante la mort du Sauveur sur la croix, est peut-être la perle de cette élégie.

L'hymne des Laudes retrace les cinq mystères de gloire. Le premier vers *Jam morte victor obruta* de la première strophe donne à tout le morceau une couleur épique et triomphante qui rappelle le *Jam Christus astra ascenderat* de la Pentecôte. Riche de sens mystique et de parfum poétique est la dernière strophe : elle montre Marie, le front ceint d'une couronne de douze étoiles, assise en souveraine près du trône de son Fils et co-régente avec lui de l'univers créé.

Les trois hymnes nous ont, l'une après l'autre, égrainé le cycle des mystères. Celle des secondes Vêpres les résume dans une composition magistrale. Les trois premiers vers de la première strophe expriment les trois phases de la Vierge passant par les joies et les douleurs pour arriver à la gloire ; le dernier vers termine le quatrain par une apostrophe pieuse. Les trois strophes suivantes, commençant chacune par le mot *Ave*, qui rappelle si heureusement le début de la Salutation Angélique, reprennent cette pensée, en la développant par une énumération concise qui redit tous les mystères. Ici le talent du poète se révèle dans toutes ses ressources et ses nuances. A la différence des hymnes précédentes, où les mystères sont dépeints dans leur réalité objective, ici ils se reflètent dans Marie, appelée successivement *Mater beata*, *Princeps martyrum*, *Regina fulgens gloria*, Mère bienheureuse, Chef des martyrs, Reine éclatante de gloire. La dernière strophe de l'hymne, *Venite gentes*, met la sceau à ces quatre cantiques, en invitant les fidèles à cueillir des roses au jardin de ces mystères pour en tresser des couronnes à Notre-Dame.

Les hymnes, telles que nous venons de les analyser, occupent

Digitized by Google

chacune la place qui leur revient, non seulement pour le développement des pensées, mais aussi pour l'heure où elles sont chantées. L'hymne du soir retrace les mystères joyeux, celle de la nuit les mystères douloureux, celle de l'aurore les mystères glorieux. Les joies de la vie présente ne sont qu'une lueur passagère, un soleil couchant ; la nuit des tristesses et de la tombe les dissipe aussitôt. L'aurore de l'autre vie nous réserve les gloires du grand jour qui ne doit point finir.

2° *Les antiennes, le capitule et les versets.*

L'idée fondamentale de l'office, parfaitement dessinée dans la facture des hymnes, se retrouve également dans les *antiennes*. Celles des Vêpres ont un caractère exclusivement contemplatif; groupées autour de la salutation de l'Ange à la Bénie entre toutes les femmes, elles sont tirées des expressions allégoriques et des types prophétiques de l'Ancien Testament. Elles présentent entre elles un lien d'idées qu'il nous serait agréable de développer plus longuement, mais que nous nous contentons de signaler à nos lecteurs. On peut les résumer en ces quelques mots : Quelle est cette créature, belle comme la colombe et comme le rosier au bord des eaux ? — C'est la Vierge puissante, la tour de David. — C'est Marie, la bénie entre toutes les femmes. — Oui, le Seigneur l'a bénie, pour être l'instrument de sa victoire sur ses ennemis. — Et voici que les filles de Sion l'ont vue couverte des fleurs des rosiers, et elles l'ont proclamée bienheureuse. — Inutile de faire ressortir combien cette dernière antienne inspirée du Cantique des cantiques forme l'éclosion de toutes les autres, et avec quel rare bonheur elle prépare à la fois le *capitule*, tiré de l'Ecclésiastique, où Marie se compare au rosier, et la première hymne qui ouvre le cycle du Rosaire.

Les antiennes des Nocturnes, groupées trois par trois, retracent les mystères joyeux et douloureux, à l'aide de textes pris, le plus souvent mot à mot, du récit des Évangiles. Le nombre neuf suffit au double groupe quinaire, parce que les deux derniers mystères douloureux sont condensés en une seule antienne à deux membres inspirés le premier des Psaumes, le second de l'hymne *Vexilla regis*.

Les cinq antiennes des psaumes de Laudes chantent les mystères glorieux et forment ainsi une belle unité avec l'hymne de cette heure. Les textes sont pris en partie de formules liturgiques de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte et de l'Assomption ; elles tressent comme un bouquet ou une couronne dont l'arome et les couleurs rappellent ces solennités.

Digitized by Google

Les grandes antiennes de *Magnificat* et de *Benedictus*, *Beata es*, *Solemnitatem*, *Beata mater*, reproduisent, sauf quelques variantes, des formules vénérables que la piété, formée aux vieilles traditions du culte de la Vierge, retrouve toujours avec un charme infini.

Les *versets* encadrent bien l'ensemble de l'office. Celui des deux Vêpres consiste dans l'invocation que le Saint Père a ajoutée aux Litanies loretaines *Regina sacratissimi Rosarii* etc. avec la réponse accoutumée *Ut digni*, etc.

Les versets des trois Nocturnes chantent les grâces de la Vierge, Mère de Dieu, et le parfum qu'exhalent ses vertus. On peut y trouver une pensée de gradation historique correspondante à celle qui préside à la suite des antiennes. Les titres de Vierge et de Mère de Dieu qui y sont célébrés font écho à l'énumération des joies et des douleurs de Marie.

3° *Les leçons et les répons.*

Il nous reste à dire un mot des leçons et des répons du nouvel office du Saint-Rosaire.

Les *leçons* du premier Nocturne se composent du célèbre fragment du chap. XXIV de l'Ecclésiastique, si souvent appliqué à l'excellence de Marie, et doublement approprié à la fête de ce jour, à cause des paroles *quasi plantatio rosæ in Jericho*, où la Vierge se compare à une plantation de rosiers. Le second Nocturne a conservé les leçons historiques, sauf que la sixième énumère les actes par lesquels Léon XIII a bien mérité de la dévotion au Saint-Rosaire et de la présente solennité. Le troisième Nocturne emprunte ses leçons, comme commentaires de l'évangile *Missus est*, au grand dévot de la Madone, saint Bernard. Dans la première, l'onctueux abbé de Clairvaux oppose les roses de Marie aux épines d'Ève ; dans la seconde, il insiste sur la communion de pensées et d'affections qui unit la Mère de Dieu aux mystères de son Fils.

Les *répons*, contrastant avec les antiennes des Nocturnes, empruntées aux Évangiles, s'inspirent tous des allégories mystiques et des figures de l'Ancien-Testament, sauf le sixième, pris de la vision de saint Jean à Pathmos. Dans plusieurs de ces répons le texte des leçons du premier nocturne revient comme un harmonieux refrain, plein de saveur et de parfum.

Puissent ces quelques lignes aider à initier nos lecteurs aux charmes de l'office liturgique dont le Saint Père vient d'enrichir le formulaire du bréviaire ; puissent-elles les déterminer à remercier avec nous la Dame du Rosaire de ce don précieux fait à l'Église par l'entremise de son glorieux serviteur. D. L. J.

Digitized by Google

LES ANCIENS MONASTÈRES BÉNÉDICTINS DE TERRE-SAINTE.

QUAND saint Odon de Cluny disait de saint Benoît qu'il n'y avait aucune partie du monde qui ne fût éclairée des rayons de sa gloire et que son ordre était répandu sur toute la terre (1), il n'usait point d'exagération. En effet, dans cette période qui s'étend de saint Grégoire le Grand à Innocent III, c'est-à-dire pendant plus de six siècles, il n'est guère de contrée, où l'Évangile ait pénétré, que l'Ordre de Saint-Benoît n'ait également enserrée dans l'immense réseau de ses monastères. L'Italie et la France acceptent d'abord la règle de Benoît ; l'Angleterre se convertit à la voix des moines italiens, et bientôt des rives d'Albion et de la verte Erin partent des essaims de moines missionnaires qui pénètrent au cœur des forêts de la Germanie, y implantent le christianisme et y font éclore une brillante civilisation. A leur tour les monastères de la Germanie continuent le mouvement d'apostolat parti de Rome, et tandis que ceux du sud prêchent la foi aux peuples slaves, ceux du nord envoient des missionnaires en Scandinavie, où des monastères ne tardent pas à s'établir. Le Sarrasin recule-t-il devant la croix en Espagne ou en Sicile, aussitôt le moine bénédictin s'y présente et y jette les fondements d'une abbaye ; l'Orient même n'échappe point à son action, et quand les croisades lui auront ouvert de nouveaux champs d'activité, on le verra marquer d'un monastère chacune des conquêtes des Latins. La Palestine se couvrira de cloîtres, où retentira la louange divine, et chacun des sanctuaires bénis qui nous rappellent un souvenir de JÉSUS et de Marie aura pour gardiens des religieux fervents, accourus d'Europe, pour vivre et mourir sur le sol qu'ont sanctifié les pas du Fils de Dieu. Hommes de prière et d'action, ils continueront en Orient leurs glorieuses traditions en ouvrant des écoles pour les fils des croisés et en entretenant des hospices pour les pèlerins.

Cet épanouissement de notre ordre en Terre-Sainte a été fort peu remarqué jusqu'ici. Sans prétendre donner un travail complet sur ce sujet intéressant, nous essaierons de grouper les détails épars dans les chroniques et les cartulaires et d'esquisser du moins le tableau de l'histoire de notre ordre en Palestine. En appelant l'attention des fils de Saint-Benoît sur l'Église d'Orient, Léon XIII, dans sa récente lettre sur le rétablissement du collège bénédictin de Saint-Anselme à Rome, semble les inviter à reporter leurs regards vers ces

1. *Serm.* de S. Bened. ap. P. L., 133, 723.

Digitized by Google

contrées que leurs Pères ont jadis couvertes de leurs cloîtres et parfois arrosées de leur sang. Peut-être, une fois encore, les rives du Jourdain, la vallée de Josaphat et le Thabor retentiront-ils des échos de la louange divine. Que cet avenir soit réservé, oui ou non, à l'ordre de Saint-Benoît, il ne sera pas sans intérêt de parcourir même rapidement quelques-unes des pages les plus glorieuses de son histoire.

CHAPITRE I.

L'ordre de Saint-Benoît en Terre-Sainte avant les Croisades.

§ I. — *L'état monastique en Terre-Sainte.*

Entre toutes les terres qui ont eu le privilège d'attirer à elles les âmes éprises de l'amour de JÉSUS-CHRIST et désireuses de ne chercher que lui dans la solitude du désert ou dans celle du cloître, il en est une particulièrement bénie, dont le seul nom de Terre-Sainte indique d'une manière manifeste les avantages qui la distinguent entre toutes les autres : c'est cette contrée choisie par Dieu lui-même pour servir de patrie à son peuple élu, contrée illustrée par les patriarches et les prophètes, terre bénie que le Sauveur a foulée de ses pieds sacrés et arrosée de son sang divin. Jérusalem, Bethléem, le Thabor, quels souvenirs glorieux ces noms ne rappelaient-ils pas aux fidèles ? Quelle était l'âme vraiment chrétienne qui ne désirât visiter un jour ces lieux sanctifiés par la présence de l'Homme-Dieu ? Aussi voyons-nous aussitôt après que la paix fut rendue à l'Église par Constantin, les chrétiens affluer aux sanctuaires construits par sainte Hélène aux endroits consacrés par quelque souvenir de la vie de Notre-Seigneur.

Déjà les solitaires peuplaient la Thébaïde ; la Palestine, qui allait voir renouveler ces merveilles, devint à son tour un rendez-vous d'âmes d'élite qui, fuyant le monde et ses fausses grandeurs, vinrent apprendre auprès de l'humble crèche de Bethléem, le détachement d'eux-mêmes et des biens de la terre. Thécua, la patrie d'Amos, sert de refuge à de nombreux ermites ; Bethléem captive Cassien et saint Jérôme. C'est là, près de la pauvre étable qui reçut à sa naissance le Fils de Dieu fait chair pour nous, que l'illustre docteur convoquait les nobles descendantes des familles patriciennes de Rome et donnait le signal de « cette émigration permanente qui entraîna, pendant les premières années du IVe siècle, un si grand nombre de Romains et de chrétiens de l'Occident vers la Palestine et l'Égypte (1) ». Sainte Paule et Eustochie, sa fille, répondent

1. Montalembert, *Moines d'Occident*, t. I, pp. 165-166.

Digitized by Google

à l'appel de Jérôme et fondent deux monastères à Bethléem. Mélanie l'ancienne, fille d'un consul romain, établit aussi un monastère à Jérusalem ; sa petite-fille l'y suit plus tard et bâtit un nouveau monastère à l'une des stations où Notre-Seigneur s'arrêta en portant sa croix. Nous ne pouvons citer ici les noms des grands monastères habités par les Euthyme, les Zozyme et les Sabas. Pillés et détruits par Chosroës, roi des Perses, les monuments chrétiens se relevèrent bientôt après de leurs ruines, et, bien que la ville fût peu après tombée aux mains des Arabes, ils furent laissés aux chrétiens, moyennant un tribut annuel. Le règne d'Haroun-al-Raschid, dont on connaît les relations amicales avec Charlemagne, fut surtout favorable aux chrétiens ; mais sa mort fut le signal de nouveaux désastres que la piété des fidèles s'efforça de réparer aussi promptement que les circonstances critiques et leurs faibles ressources le leur permirent. Depuis le règne de Hakem jusqu'aux croisades, il y eut des alternatives de paix et d'oppression, mais quelques vexations qu'on leur fit subir, les chrétiens restèrent aux postes d'honneur et gardèrent soigneusement leurs sanctuaires.

Les récits des voyageurs chrétiens depuis le sixième siècle constatent l'existence de monastères en Terre-Sainte (1) : les rives du Jourdain, la vallée de Josaphat, le Mont Sion et le Mont des Oliviers à Jérusalem, Béthanie, Bethléem et le Thabor possédaient des colonies de moines et de vierges. Elles remontaient pour la plupart à une époque antérieure au septième siècle, l'on a tout lieu de croire qu'elles suivaient une des règles orientales, parmi lesquelles celle de Saint-Basile était plus communément reçue. Mais les besoins religieux des pèlerins latins, qui ne cessaient d'affluer dans la ville sainte, semblaient réclamer l'établissement d'une église de leur rite, peut-être même la création d'un hôpital qui leur prodiguerait les secours temporels, et leur assurerait un asile pendant leur séjour à Jérusalem. Cette idée apparaît à la fin du sixième siècle.

D'anciens chroniqueurs bénédictins nous parlent d'un monastère qui aurait été fondé à Jérusalem, vers l'an 602, sur l'ordre du pape saint Grégoire, par un abbé du nom de Probe, et leur assertion se retrouve encore dans certains livres modernes (2). L'abbé Probe avait légué une somme destinée à la construction d'un hôpital à Jérusalem, et son testament avait été approuvé par le pape. Saint

1. Cf. Tobler. *Itinera et descriptiones Terræ Sanctæ lingua latina sæc. IV-XI exarata.* Genevæ. Fick. 1877 ; *S. Silviæ peregrinatio*, ed. Gamurrini, Romæ, 1887, p. 89, 109.

2. Jepez. *Chronicon gen. O. S. B. ad ann.* 601 ; Liévin de Hamme. *Guide en Terre-Sainte*, t. I, p. 320.

Digitized by Google

Grégoire en parle dans une de ses lettres : « Quant à la somme laissée par notre fils, l'abbé Probe, pour la construction d'un hôpital à Jérusalem, disait le pontife, on n'a pu en changer la destination (1). » De ce texte on ne pouvait conclure nécessairement à un voyage de Probe à Jérusalem. Mais d'autres lisaient le texte de la manière suivante : « quant à l'argent laissé à l'abbé Probe ». Le biographe du saint, Jean diacre, suit cette dernière leçon et la précise en disant formellement que Probe fut envoyé par le pontife à Jérusalem. « Grégoire, dit-il, envoya l'abbé Probe à Jérusalem avec de grandes sommes d'argent pour y construire un hôpital : jusqu'à la fin de sa vie, le saint Pontife ne cessa de procurer aux religieux qui y vivaient, ainsi qu'à ceux du Mont-Sinaï placés sous la direction de l'abbé Pallade, les ressources nécessaires à l'entretien des deux communautés (2). » Étant donné un témoignage aussi ancien, il n'y a plus lieu de s'étonner que Baronius et Jepez aient admis l'existence d'un monastère bénédictin à Jérusalem. Toutefois dom Mabillon, guidé en cela par sa réserve habituelle, n'a pas osé se ranger à leur avis. Rien dans la lettre de saint Grégoire ne semble indiquer une mission confiée à Probe ; loin de pouvoir nous certifier son voyage à Jérusalem, l'histoire reste muette sur cet événement, sans même nous laisser entrevoir si un hôpital latin fut érigé à l'aide des sommes qu'il avait destinées à cette œuvre.

***

§ 2. *L'abbaye latine du Mont des Oliviers.*

Jusqu'à la fin du VIIIe siècle, les monuments se taisent sur l'existence d'un monastère latin à Jérusalem. Mais Charlemagne paraît, et son influence salutaire se fait sentir jusque dans les contrées lointaines de l'Orient. Le calife Haroun-al-Raschid lui envoie des présents, et place, dans une certaine mesure, la ville de Jérusalem sous la souveraineté de Charles, à qui il semble la remettre avec les chrétiens qui l'habitent (3). Ces bons rapports facilitèrent l'accès

1. Grég. lib. XIII, ep. 29. « De solidis vero qui pro faciendo xenodochio a filio abbate nostro Probo abbate Jerosolymis relicti sunt, hoc quod deliberatum fuerat, ut fieri debuisset, immutari non potuit. » (P. L., 77, 1280.) Une variante porte « qui filio nostro Probo abbati relicti sunt ». — L'approbation de saint Grégoire se trouve ap. P. L., 77-1344 sq.

2. Joh. Diac. l. II, c. 52.

3. Cum legati ejus, quos cum donariis ad sacratissimum Domini ac Salvatoris nostri sepulcrum locumque resurrectionis miserat ad eum (Aaron) venissent, et ei domini sui voluntatem indicassent, non solum quæ petebantur, fieri permisit, sed etiam sacrum illum et salutarem locum, ut illius potestati adscriberetur, concessit. (Einhard. *Vit. Car.*, n. 16, Pertz, II, 451.) P. L., 97, 40.) Cf. Damberger, *Synchronistische Geschichte der Kirche und der Welt im. M.-A.* t. III, p. 29.

Digitized by Google

de la ville sainte aux chrétiens d'Occident, y favorisèrent le développement du catholicisme et permirent à des moines francs de s'établir sur le Mont des Oliviers. Les annalistes contemporains font plus d'une fois mention de cette abbaye, et ils nous ont même conservé les noms de plusieurs de ses abbés et de ses religieux. C'est que dès lors, grâce à la puissante et charitable initiative de Charlemagne, il s'établit entre la cour d'Aix-la-Chapelle et le clergé de Jérusalem, des rapports fréquents, nés du protectorat effectif que l'empereur exerçait sur les lieux-saints.

En 799, le patriarche de Jérusalem députait vers le roi Charles un moine, avec la mission de lui offrir des reliques de la vraie croix et d'implorer sa protection (1). L'envoyé du patriarche passa les fêtes de Noël à Aix-la-Chapelle et retourna ensuite à Jérusalem, accompagné de Zacharie, prêtre du palais, que Charlemagne avait chargé de nombreux dons pour les sanctuaires de Terre-Sainte. Le 1 décembre de l'année suivante, le prêtre Zacharie était de retour d'Orient et se trouvait à Rome, en compagnie de deux moines de Jérusalem, l'un du Mont des Oliviers et l'autre de Saint-Sabas, qui venaient remettre à Charles les clefs du saint sépulcre, du calvaire, de la cité et de la montagne avec un étendard. L'empereur les retint jusqu'au mois d'avril et en les congédiant les chargea de riches présents pour les églises de Jérusalem (2).

C'est ici que nous rencontrons pour la première fois le monastère du Mont des Oliviers. Quels en étaient les habitants ? quel en avait été le fondateur ? l'histoire heureusement n'est pas restée muette à ce sujet et nous savons par des témoins sûrs que cette abbaye était habitée par des moines latins suivant la règle de Saint-Benoît et qu'elle fut fondée, ou du moins consolidée, par Charlemagne. Un moine franc du nom de Bernard, qui, vers l'an 870, fit le pèlerinage de Jérusalem en compagnie d'un moine espagnol et d'un autre du monastère de Saint-Innocent de Bénévent, nous certifie dans son *Itinéraire* l'existence de ce monastère. « Il y a dans la ville, dit-il, un hospice où sont reçus tous ceux de langue latine qui viennent visiter les saints-lieux et une église dédiée à la Sainte Vierge ;

1. *Ann. Laur.* ad. ann. 799. (Pertz I, 186 ; P.L., 104, 455), et Einh. (Pertz I, 187 ; P.L., 456-457.)

2. *Ann. Laur. et Einh.* ad ann. 800. (Pertz, I, 188 et 189. P. L., 458, 460.) : « Eadem die Zacharias, cum duobus monachis, uno de Monte Oliveti, altero de Sancto Saba, de Oriente reversus Romam venit, quos patriarcha Hierosolimitanus cum Zacharia ad regem misit, qui benedictionis causa claves sepulchri dominici ac loci Calvariæ, claves etiam civitatis et montis cum vexillo detulerunt : quos rex benigne suscipiens, aliquot dies secum detenuit, et aprili mense remuneratos absolvit. »

Digitized by Google

celle-ci renferme une très belle bibliothèque, don de l'empereur Charles et possède douze maisons, des champs, des vignes et un jardin dans la vallée de Josaphat (1). » Ce témoignage précis d'un voyageur qui visita l'abbaye dans toute sa prospérité, au neuvième siècle, mérite assurément une grande créance.

Comme nous l'avons déjà indiqué, les rapports qui existaient entre la France et le clergé de Jérusalem, peuvent se constater dans les annales contemporaines. Éginhard et les annales de Lorsch en parlent à plusieurs reprises. En 807, deux moines du Mont des Oliviers, l'abbé Georges, nommé auparavant Égilbald, Germain d'origine (2), et Félix, avaient été envoyés vers Charlemagne par le patriarche Thomas de Jérusalem, en compagnie d'un ambassadeur d'Haroun-al-Raschid. Ils venaient déposer aux pieds de l'illustre empereur d'Occident, dont la gloire et la puissance avaient effacé celles du monarque bysantin, les hommages de leur maître et lui offrir ces présents pour lesquels l'Orient ne ménageait ni la richesse ni le nombre. Charles retint l'ambassadeur et ses compagnons de voyage quelque temps auprès de lui et les renvoya dans leur patrie par l'Italie (3). Georges et Félix n'étaient pas les seuls membres de la communauté latine de Jérusalem qui eussent rendu visite à Charlemagne : un autre moine du nom de Léon, nous apprend qu'il avait entendu les offices de la chapelle impériale et qu'il était allé se prosterner à Rome aux pieds du souverain pontife Léon III (4). La lettre, que le temps a respectée, nous fait connaître un événement assez important de l'histoire du monastère, pour que nous le relations ici.

Les moines francs établis à Jérusalem avaient conservé le rite latin et maintenu dans le symbole la mention du *Filioque* déjà adopté dans plusieurs églises d'Occident. Ce fait leur suscita de violentes attaques de la part d'un prêtre grec, Jean, moine de Saint-Sabas.

Dans la nuit de Noël 809, tandis que les religieux latins priaient auprès de la grotte de Bethléem, ce prêtre excita contre eux une sédition et essaya même de les chasser de l'église, à l'aide de laïques qu'il avait soulevés contre eux, mais il ne put y réussir, car les moines surent se défendre contre leurs attaques et, grâce à leur fermeté,

1. Bernard, ap. Tobler. *Itinera Hierosolymitana lat.* 1880. Genevæ. p. 314. Mab. Act. SS. O. S. B. Sec. III, P. II, n. 10, p. 524. « Ibi habetur hospitale, in quo suscipiuntur omnes qui causa devotionis illum adeunt locum, loquentes lingua Romana, cui adjacet ecclesia in honore S. Mariæ, nobilissimam habens bibliothecam studio predicti imperatoris. »

2 *Ann. laur.* ad am. 807. (Pertz I. 194. P.L., 104-468.) cf. *Hist. litt. de la France*, t. V, 375.

3. *Ann. laur. et Einh.* l. c.

4. Baluze, Miscellanea, t. VIII, p. 14. Les documents édités par Baluze ont été reproduits par le P. Lequien dans l'introduction aux œuvres de S. Jean Damascène. (P.G., 94, 205-208.)

Digitized by Google

purent se maintenir dans l'église. Cependant l'antagonisme naturel des Grecs contre les Latins s'était réveillé; on les suspecta d'hérésie. Quiconque est initié aux luttes théologiques des orientaux, et sait avec quel acharnement le moindre fidèle se laissait aller à la controverse des questions de foi, ne s'étonnera pas de voir tout un peuple, précédé de son clergé, s'assembler pour examiner la doctrine de quelques étrangers et exiger d'eux une profession de foi. Cette réunion eut lieu le dimanche suivant : les Latins avouèrent franchement quels étaient les points de divergence entre eux et les Grecs, et déclarèrent que quiconque osait les accuser d'hérésie, accusait d'hérésie, par le fait même, le Siège apostolique dont ils suivaient la doctrine. Ils donnèrent par écrit une protestation de leur orthodoxie et ne furent plus inquiétés. Mais c'était là un fâcheux antécédent dont leurs ennemis pouvaient encore profiter à l'avenir ; il fallait à tout prix prévenir le retour de semblables difficultés.

Les moines résolurent de s'adresser au pape Léon III, et l'un d'eux, Léon, fut chargé de rédiger une lettre dans laquelle il exposerait au souverain pontife les attaques qu'ils avaient eu à souffrir pour la foi romaine et implorerait son secours. La lettre des moines du Mont des Oliviers est curieuse à plus d'un titre ; aussi la reproduisons-nous ici, tout en supprimant les passages moins saillants. « Nous, qui sommes ici étrangers dans la ville sainte de Jérusalem, bien qu'éloignés du siège de Rome, nous faisons aussi partie du troupeau confié à vos soins. Jean, moine de Saint-Sabas, a osé nous accuser d'hérésie, nous, francs du Mont des Oliviers, et suspecter notre orthodoxie. Cependant notre foi est celle du siège de Rome ; ce que nous chantons, nous l'avons entendu dans la chapelle du palais de l'empereur Charles ; ce que nous croyons, nous le trouvons dans les homélies de saint Grégoire et dans la règle de Saint-Benoît que nous a données l'empereur. Daignez donc nous faire savoir ce que vous pensez du sentiment des Pères au sujet du *Filioque* et rappeler à votre fils l'empereur Charles que nous avons entendu dans sa chapelle ces mots « *qui a Patre Filioque procedit* ». Daignez aussi recevoir avec bonté ceux que nous vous déléguons *** et le prêtre Jean, et nous faire parvenir vos ordres par leur intermédiaire. Nous tous, vos humbles serviteurs, Dominique, Théodore, Arimond, Grégoire, Jean, Léon et toute la communauté du Mont des Oliviers, nous nous recommandons à vos charitables prières et nous supplions le Seigneur de vous bénir et d'exalter sa sainte Église. »

Le pape envoya la lettre des moines du Mont des Oliviers à

Digitized by Google

l'empereur, avec une autre du patriarche Thomas, que lui apportaient deux francs Agame et Roculphe, de retour de Jérusalem. C'est alors que l'empereur convoqua le concile d'Aix-la-Chapelle (nov. 809), où l'on traita la question de la procession du Saint-Esprit, comme le réclamaient d'ailleurs les controverses théologiques suscitées en Espagne à cette époque (1).

Ce ne fut pas là le seul rapport qu'eut le monastère du Mont des Oliviers avec la cour impériale. Nous avons vu l'abbé Georges s'y rendre en 807. Dominique, son successeur, qui exerçait déjà les fonctions d'abbé en 809, comme on peut le voir par la lettre à saint Léon III, y vint en 826 et assista à l'assemblée d'Ingelheim (2). Peut-être venait-il réclamer aide et protection dans la détresse à laquelle son monastère avait été réduit par suite des vexations des Arabes? Haroun-al-Raschid était mort, et la guerre civile, qui venait d'éclater entre ses deux fils, avait fait de la Syrie le théâtre de meurtres et de ruines sans nombre. Jérusalem, la ville sainte que la piété du grand Charles protégeait naguère encore, voyait à présent ses églises et ses sanctuaires renversés ou souillés. Les chrétiens, ainsi qu'on devait s'y attendre, furent les premières victimes du vainqueur, et les moines francs eurent bientôt à déplorer la perte de leurs possessions. C'est un auteur contemporain, Chrétien Druthmar, moine de Stavelot, qui nous a transmis ces faits, quoique d'une manière incidente, dans son commentaire sur saint Matthieu: « Maintenant, dit-il, l'hospice doté par Charles avec l'assentiment du roi Haroun, n'a plus pour l'entretien des moines et des pèlerins que les aumônes des fidèles (3). » Ce pillage de l'abbaye du Mont des Oliviers, attesté par un contemporain, doit avoir eu lieu à cette époque de troubles qui suivit la mort de Haroun, et quand l'abbé de ce monastère parut à la cour de l'empereur en 826, il est fort probable que ce fut pour réclamer son intervention auprès du calife, ou pour en obtenir des secours pécuniaires qui lui permissent de continuer à Jérusalem l'œuvre de charité établie par Charlemagne

1. Hefele, *Histoire des conciles*, t. V, p. 172-174.

2. Einhard. ad ann. 826. (Pertz. I, 214 ; P. L., 104, 501). Le texte de Migne est fautif ; au lieu de *Montis-Olivi*, il faut *Oliveti*, qu'a le texte donné par Pertz. On pourrait croire qu'il s'agit de l'abbaye de Montoliou, au diocèse de Carcassonne en France, fondée au commencement du IXe siècle. (cf. *Gallia Christ*, t. VI., 973). Mais, outre que le texte d'Eginhard porte « *de partibus transmarinis Dominicus abbas de Monte Oliveti* », il est certain qu'il n'y eut point à cette époque à Montoliou d'abbé du nom de Dominique. L'abbé Olimond, fondateur de cette abbaye, mourut en 827, (Mab. ann. l. 28, 36, t. II, p. 420) et Wilafred, son successeur, figure en 828. (l. 30, 21, p. 517.)

3. Druthm. in Math. P. L. 106, 1486, « et modo idem ipse locus hospitale dicitur Francorum, ubi tempore Caroli villas habuit, concedente illo rege (Aaron) pro amore Caroli. Modo solummodo de eleemosyna christianorum vivunt, et ipsi monachi et advenientes. »

Digitized by Google

au profit des pèlerins latins. Cette intervention eut-elle lieu, nous ne le savons; en tout cas, quand le moine Bernard entreprit son pèlerinage aux lieux-saints, en 870, le monastère était rentré en possession de ses biens. Son existence s'était cependant modifiée. Chassés du Mont des Oliviers, les moines transportèrent d'abord leur hôpital dans le champ d'Haceldama, comme nous l'apprend Druthmar. En 870, il était situé dans la ville, près du Saint-Sépulcre: « soit que l'ordre eût changé de résidence dans l'intervalle des deux années 809 et 867, soit qu'il eût deux maisons, l'une, maison de prière près du jardin qu'il possédait dans la vallée de Josaphat, l'autre, maison d'hospitalité ouverte aux pèlerins qui arrivaient dans la ville sainte. » Cette hypothèse de M. de Voguë (1) semble confirmée par un document où il est fait mention des moines latins de Jérusalem, la lettre adressée en 881 par le patriarche Elie de Jérusalem à l'empereur, aux évêques, abbés et fidèles de France.

Les églises de Terre-Sainte avaient été ruinées dans la guerre civile qui éclata après la mort du calife Haroun, et ces désastres avaient plongé les chrétiens dans la consternation. Le joug des infidèles pesait lourdement sur eux et leur ôtait tout espoir de restaurer leurs sanctuaires. Une faveur inespérée vint relever leur courage abattu: Dieu fit au prince de ce pays la grâce de se convertir. Ce fut l'aurore d'une nouvelle ère de prospérité pour l'Église de Jérusalem; de toutes parts on se met à l'œuvre avec ardeur: il n'est point de sanctuaire qu'on ne veuille réparer. Mais les fonds manquent, les chrétiens sont pauvres; pour subvenir aux frais de cette noble entreprise, on a même vendu les biens des églises; qui donc va leur venir en aide? On se souvint alors des dons apportés au Saint-Sépulcre par ordre du grand Charles, on se rappela la générosité des Latins et surtout celle des Francs. N'enverrait-on point des messagers en Gaule pour exposer la pénible situation à laquelle était réduite l'Église de Palestine et exciter ainsi la charité de leurs frères d'Occident? Ce fut à ce parti que s'arrêta le patriarche. Celui-ci n'avait-il pas auprès de lui des Francs, qui étaient certes les plus capables de bien remplir cette mission? Elie députa donc vers l'empereur les deux moines Gispert et Rainard (2). On ne peut douter que ces religieux, dont les noms trahissent une origine germanique ou franque, n'aient appartenu au monastère latin de Jérusalem, comme on peut le conclure de la lettre d'Elie qui dit qu'ils ont

1. *Les églises de Terre-Sainte*, p. 247-248, cf. Delaville, *de prima origine hospitalariorum Hieros.* Paris. Thorin, 1885, p. 78.

2. D'Achery. *Spicil.* t. II, p. 372-4 ; 2e édit. t. III, p. 363-4.

Digitized by Google

voulu mener la vie monastique loin de leur patrie (1). A partir du milieu du IXe siècle, l'influence des successeurs de Charlemagne en Terre-Sainte s'affaiblit pour disparaître bientôt au profit de la cour de Bysance. Les chrétiens eurent à souffrir de plusieurs invasions, sans toutefois que l'hôpital des Latins disparût. En 993, Hugues, marquis de Toscane, et sa femme Julitte, font une donation au Saint-Sépulcre et concèdent à l'abbé Warin et aux moines de Sainte-Marie-Latine plusieurs terres pour venir au secours des moines et des pèlerins (2). Mais au commencement du XIe siècle, la fureur du calife Hakem ruina le monastère et l'hôpital. D. U. B.

(A continuer.)

DOCUMENTS BIOGRAPHIQUES INÉDITS SUR GUY D'AREZZO.

Le nom de Guy d'Arezzo est un de ceux qui jouissent d'une popularité universelle et incontestée ; mais jusqu'à présent ce qu'on savait de sa biographie se réduisait à assez peu de chose. Son *Micrologue* dédié à l'évêque Théodald d'Arezzo avait contribué plus qu'aucune autre cause à joindre dans la mémoire des peuples les noms du moine musicien du XIe siècle et de l'intéressante cité étrusque des Apennins. Mais quelle fut la patrie véritable de Guy, nul ne pouvait le dire avec assurance. Seulement on lit en différents endroits de ses œuvres, entre autres dans sa lettre au moine Michel, qu'il avait enseigné de bonne heure le chant aux enfants ; que des persécutions odieuses l'avaient contraint de s'exiler loin du sol natal ; que dans cet exil il avait ouvert une nouvelle école de chant à Arezzo, avec tant de succès que le pape l'avait mandé à Rome et n'avait pu s'empêcher de témoigner son admiration pour la méthode popularisée par lui. Ensuite Guy avait fait la connaissance de son homonyme, le saint abbé de Pompose, et avait promis de reprendre dans cet illustre monastère la vie claustrale qui convenait à un moine. Il se trouvait encore empêché d'accomplir sa promesse, lorsque l'histoire le perd soudain de vue.

Dans un travail publié récemment dans la *Revue de l'Art chrétien* (juillet 1888, p. 333), un bénédictin de Maredsous a essayé de combler quelques lacunes de cette biographie, au moyen de divers documents inédits, savoir : 1° Deux éloges poétiques de Guy, d'après deux manuscrits du XIIe siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Maur-

1. « Remotius elegerunt. »

2. Martène, *Ampl. Coll.* (1724) I. 347-349, cf. Riant. *La donation de Hugues, marquis de Toscane, au Saint-Sépulcre et les établissements latins de Jérusalem au Xe siècle.* Paris. 1884-4°.

Digitized by Google

des-Fossés. 2° Plusieurs traités du moyen âge sur la musique, conservés à Londres et à Oxford, où le *Micrologue* est cité sous le nom de Guy de Saint-Maur. 3° Des exemplaires plus complets des œuvres de Guy d'Arezzo, notamment ceux du Musée Britannique, qui renferment des prologues avec de nouveaux détails biographiques, et permettent de restituer au fameux musicien un dialogue sur la musique faussement attribué à saint Odon de Cluny.

Voici à grands traits la vie de Guy d'Arezzo, telle qu'elle s'offre désormais à nos regards à l'aide de ces nouveaux matériaux historiques.

Guy était probablement français d'origine : il est du moins certain qu'il fut élevé dès son enfance dans le monastère de Saint-Maur-des-Fossés. Il était petit de taille ; mais ce désavantage était chez lui amplement compensé par les ressources multiples de l'esprit et du cœur. Dès sa jeunesse, il montra une aptitude extraordinaire pour la musique, ce qui ne l'empêchait pas d'être en outre bon grammairien et copiste distingué. Quoiqu'il n'eût pas eu de maître d'un mérite exceptionnel, il réussit à se former lui-même par l'expérience des difficultés pratiques qu'il remarqua dans la transmission des mélodies. Jusqu'alors l'oreille avait tout été, pour ainsi dire : les vieillards répétaient aux plus jeunes ce que leur avaient appris leurs pères, et les meilleurs yeux ne pouvaient suppléer ce labeur lent et chanceux de la tradition orale des sons. Mais Guy vint enfin : il apprit aux moines de Saint-Maur un moyen de trouver sûrement, par la seule lecture, des mélodies qu'ils n'avaient pas entendues. Il aimait dès lors à divulguer sa méthode dans les leçons données par lui aux enfants, son occupation de prédilection à toutes les époques de sa carrière.

Mais bientôt de mesquines jalousies contraignirent le maître infortuné de quitter non seulement son école et son monastère, mais même sa patrie. Dans l'avertissement placé par lui en tête du *Micrologue*, il dit qu'il avait parcouru « les régions du Nord ». Peut-être faut-il mettre au nombre de ces pérégrinations son voyage et son séjour à Brême ; mais alors il y a certainement une inexactitude de chronologie dans les Annalistes qui rapportent ce fait. Quoi qu'il en soit, Guy descendit enfin vers l'Italie, qui devait lui servir de seconde patrie. Il semble qu'il se fixa d'abord dans un de ces monastères du nord de la péninsule, qui dépendaient du saint abbé Guy de Pompose. Mais il se vit encore obligé de s'éloigner, toujours poursuivi par les envieux, parmi lesquels il signale lui-

Digitized by Google

même le doyen Léon de Pavie, qui avait réussi à indisposer l'abbé Guy contre le musicien novateur.

Celui-ci trouva enfin un refuge près de Théodald, évêque d'Arezzo. Déjà âgé et fatigué d'une carrière si agitée, il sollicita la permission de se retirer dans une solitude voisine, probablement celle de Camaldoli, pour y passer ses vieux jours dans la paix du service exclusif de Dieu. Mais Théodald réussit encore à obtenir de lui des leçons de chant pour les enfants de sa cathédrale, et c'est même à sa prière que Guy écrivit le *Micrologue*. En peu de temps la célébrité de l'école d'Arezzo s'étendit jusqu'à Rome. Le pape Jean XX fit mander le chantre de renom ; on sait avec quelle faveur il l'accueillit. C'est alors que saint Guy persuada à l'ancien moine de Saint-Maur-des-Fossés de préférer le cloître aux évêchés ; et celui-ci termina probablement sa vie à Pompose : car c'est, semble-t-il, dans ce vénérable monastère dédié à la Mère de Dieu qu'il composa un de ses derniers ouvrages, le dialogue sur la musique, dont nous avons déjà parlé.

Telle nous apparaît, d'après cette récente étude, l'existence étrange de cet homme jusqu'ici si fameux et en réalité connu seulement par ses œuvres. Il est regrettable que ce nouvel aperçu biographique ne soit pas venu avant le congrès d'Arezzo, où il n'aurait pas manqué d'exciter un vif intérêt. Tel qu'il est, nous croyons devoir le signaler à nos lecteurs comme la restitution ébauchée d'une vie où se retrouvent ces deux traits qui ne font presque jamais défaut dans l'histoire des grands hommes et des grands moines : d'une part des persécutions cruelles et incessantes; de l'autre, cette gloire opiniâtre qui s'attache quand même à chacun de leurs pas.

LE CHANT GRÉGORIEN ET LA MUSIQUE MODERNE.

AU moment où s'accentue partout un retour si consolant vers les saines traditions grégoriennes, où la musique profane commence à être bannie de nos temples, et où le plain-chant semble à la veille de reconquérir ses droits tant de fois séculaires, il n'est ni hors de propos ni sans intérêt d'examiner comment il convient d'apprécier cette restauration ; de nous demander s'il faut y voir une simple réforme liturgique, ou un véritable progrès artistique; de peser, dans la rigoureuse balance de l'art, les droits et les titres du plain-chant à reprendre une place dont il semblait déchu à jamais. L'imposition plus ou moins absolue du chant grégorien dans les

Digitized by Google

divins offices est-elle une pure discipline de l'Église, inspirée par une morale sévère, semblable à une espèce de jeûne musical ; ou bien plutôt la musique ancienne datant des âges des Grégoire et des Ambroise a-t-elle, au point de vue du culte divin, une supériorité esthétique véritable sur la musique moderne, y compris même le genre de Palestrina ? Telle est la question dont nous venons entretenir le lecteur de notre modeste revue. Notre but en la traitant est non seulement de faire aimer davantage le plain-chant, mais encore de faire mieux connaître sa nature et ses rapports avec la musique moderne.

Pour arriver à notre conclusion, nous n'aurons nul besoin de méconnaître en rien les beautés de l'art moderne ; il y aurait à les mépriser autant de danger que d'injustice. L'étendue du cadre tel que nous l'avons circonscrit, non moins que l'importance du sujet, réclameraient une longue étude, enrichie d'exemples nombreux empruntés à l'art grégorien, à la musique palestrinienne et à l'art moderne. Nous laissons à des travaux plus spéciaux d'approfondir une matière que nous nous contenterons d'indiquer à grands traits.

Pour mieux faire comprendre notre pensée, nous avons jugé indispensable de consacrer d'abord quelques lignes à l'art chrétien en général. L'analogie qu'offrent entre elles les différentes branches de la famille artistique nous a fourni çà et là des comparaisons qui, sans distraire le lecteur de l'objet premier qui nous occupe, nous ont paru les plus aptes à rendre palpables les considérations que nous aurons à développer.

I.

Ce qui frappe avant tout dans le chant liturgique, appelé chant grégorien ou plain-chant, c'est sa gravité ; d'aucuns le trouvent même austère et dépourvu de grâce ; voire il en est qui vont jusqu'à le traiter de rude et presque de barbare.

Nous avouerons sans peine que la gravité est le caractère distinctif du chant grégorien ; mais nous ajouterons aussitôt que c'est une gravité tempérée d'une grâce exquise, et que, si parfois, à des endroits voulus, il prend une nuance austère, cette austérité ne connaît jamais la rudesse, moins encore la barbarie. Or, cette propriété caractéristique du chant grégorien, qui ne voit qu'elle est, dans un chant sacré, une qualité maîtresse, dont l'absence ne peut être remplacée par aucun mérite, fût-il le plus brillant ? C'est que la gravité est inséparable de l'art religieux, et même, disons-le sans crainte, de tout grand art.

Quelques considérations suffiront pour mettre cette pensée en lumière.

Digitized by Google

Qu'est-ce que l'art? l'art religieux? l'art chrétien? « L'art », a dit récemment un bénédictin d'Allemagne (1), dans une remarquable brochure intitulée *Plain-chant et Liturgie*, « l'art est l'expression d'idées, sous une forme sensible ».

La forme sensible, l'expression, l'idée exprimée : voilà donc les trois éléments constitutifs de l'art. La perfection des formes, leur puissance d'expression et enfin la sublimité de ces mêmes idées déterminent l'échelle des arts. Aussi, bien que l'on puisse hésiter entre la peinture et la musique, attendu que, si celle-ci est plus subtile dans ses formes, celle-là est plus précise dans son expression ; tout le monde convient que la musique unie à la poésie, le chant constitue le suprême effort de l'art, sous le rapport de la forme et de l'expression. Que si la noblesse et l'élévation des idées viennent à entrer en ligne de compte, l'art religieux l'emporte de loin sur l'art profane. Il l'emporte, disons-nous, et plane dans une région incomparablement plus sereine ; non seulement parce que le monde des idées spirituelles, qui sort de Dieu et qui conduit à Lui, est le plus idéal des mondes, mais encore parce que la nature étant faite pour mener l'homme vers Dieu, et l'homme créé pour rendre hommage à son auteur au moyen de la créature, l'homme, d'une part, n'est jamais plus grand que lorsqu'il se sert de la nature pour louer son créateur, et la nature, de l'autre, n'est jamais plus éloquente que lorsque, interprétée par la louange de l'être intelligent, qui est son roi, elle répond pleinement au but final de son existence. Or, comme Dieu est toute beauté, toute vérité, toute sainteté, le beau, le vrai, le bien, cette trilogie, mystérieux reflet de l'adorable Trinité, trouvent en Dieu leur suprême idéal, dont ils s'approchent à mesure qu'ils tendent vers Lui.

Tous les peuples ont si bien compris cette vérité, que beaucoup ont donné à l'art en général et à la musique en particulier une mission exclusivement religieuse. On sait que le chant était le langage dont se servaient les anciens peuples chaque fois qu'ils s'adressaient à la divinité : ils priaient en chantant et chantaient en priant. Nous ne parlons pas ici du peuple élu de Dieu, où la musique religieuse avait reçu dans le chant des psaumes un développement admirable. La Grèce était encore fidèle à cette loi aux siècles de ses gloires artistiques. Qu'on se souvienne des chœurs d'*Eschyle* et de *Sophocle*, et en général de l'ancienne tragédie, où le culte de la divinité n'était jamais oublié.

1. Le Rme P. Dom Benoît Sauter, alors moine de Beuron, aujourd'hui abbé de l'abbaye d'Emmaüs à Prague.

Digitized by Google

Si donc l'art religieux, même païen, l'emporte sur l'art profane, quelle ne sera pas la supériorité de l'art chrétien? Dans le premier, c'est l'homme qui s'assimile ses dieux, leur prête ses sentiments, ses passions, voire ses vices, comme pour leur enlever leur honte en leur donnant quelque chose de sacré ; ici, au contraire, c'est Dieu qui s'assimile l'homme, en prenant sa nature et en l'élevant infiniment au-dessus de la chair et des sens à une véritable participation de la divinité elle-même. L'homme-Dieu, le Christ, devient ici et pour jamais le suprême idéal possible de l'art ; idéal, dont la Mère du Sauveur forme le reflet le plus suave et le plus accompli.

Or, il importe grandement de le remarquer, — car tout l'esprit du christianisme s'inspire de son principe, — cet idéal n'est que le fruit du plus sublime abaissement et du plus entier des renoncements. L'art chrétien tout entier, né à Bethléhem et consommé au Calvaire, doit dès lors porter l'empreinte du sacrifice. Ses scènes les plus gracieuses, comme les épanchements de l'amour de la Mère de Dieu, ses tableaux les plus grandioses, tels que la glorification du Thabor et de Pâques, n'échappent pas entièrement à cette loi. La grâce et la sévérité, la beauté et la gravité, la souffrance et la joie s'y unissent dans un mélange mystérieux, seul capable de retracer le nouvel idéal : l'idéal chrétien résumé dans le Christ.

Cette empreinte de gravité devient donc la marque caractéristique du beau chrétien. Que si nous analysons plus à fond cette gravité, nous y trouverons, outre ce reflet de l'Homme-Dieu, dont nous venons de parler, un double élément qui vient, le premier de la faiblesse de l'homme, le second de la grandeur de Dieu.

Comme toute la vie du chrétien, l'art, qui est le culte du beau, doit étouffer dans un certain renoncement les séductions que couvent tous les attraits des sens. Sans une mâle austérité, le beau, qu'il parle à l'œil ou qu'il charme l'oreille, est un appât pour les passions et tourne vers la chair au lieu de porter à Dieu.

Toutefois, hâtons-nous de le dire, et de l'appliquer surtout au chant grégorien, cette réserve pleine de gravité et de modestie, loin de nuire aux attraits de l'art, est le secret même de ses grâces les plus pures ; c'est elle qui lui permet d'être doux sans mollesse, suave sans fadeur, passionné même et brûlant d'amour sans volupté ni sensualité. Semblable à une vierge, dont la beauté mâle et candide est rehaussée par l'austérité des jeûnes et la gravité de la bure, et reporte vers Dieu les yeux qui la contemplent parce qu'elle ne veut plaire qu'à Dieu seul ; l'art chrétien, beau comme la beauté elle-même, — car il dispose de toutes les richesses d'une

Digitized by Google

nature purifiée, — trouve dans la gravité de ses formes et la sobriété de ses moyens cette expression transfigurée qui élève vers le ciel. La gravité sert ainsi d'échelon qui aide l'âme à franchir les limites de la beauté matérielle pour entrer dans les régions de l'idéal (1).

Mais il y a plus que la faiblesse de la nature pour faire de cette gravité une condition essentielle du beau chrétien ; la grandeur même de la divinité porte l'art à s'élever, pour toucher, au moins de loin, l'idéal vers lequel il doit tendre. L'idéal, mot sublime, que l'on entend constamment dans la bouche des artistes et dont on sent si rarement la touche dans leurs œuvres, appartient en propre à l'art religieux, puisque l'idéal absolu et substantiel n'est autre que la beauté divine. Or, cet idéal, on le cherchera vainement dans la seule correction des formes ; moins encore dans une espèce d'incorrection systématique, copiée sur des modèles dont on reproduit les défauts sans leur emprunter le souffle qui les anime : les froides œuvres, nées de cette imitation servile, n'ont pas plus de vie qu'un moule coulé sur un cadavre. Les formes correctes sont beaucoup, mais elles ne sont pas tout ; l'esprit sans la correction des formes est davantage, mais n'est pas tout encore ; l'incorrection sans l'esprit, n'est rien. Or, qu'est-ce qui donnera à la forme parfaite ce souffle spirituel, ce principe éthéré qui transforme, élève et marque la beauté d'une empreinte divine ? Nous croyons que c'est avant tout la sobriété et la gravité. Nous dirions volontiers que la sobriété et la gravité mènent l'art à l'idéal, tout comme, dans l'ordre moral, l'austérité et la continence conduisent à la sainteté. L'idéal n'est donc ni la négation ni la simple affirmation ou reproduction de la vérité sensible ; c'est une vérité devenue grandiose et presque insaisissable : l'idéal étant au vrai ce que le sublime est au beau.

Il serait aisé de retrouver cette vérité esthétique confirmée par l'histoire même de l'art, en opposant, par exemple, la sobre majesté de la sculpture antique aux productions mesquines et malsaines du réalisme terre-à-terre qui prévaut de nos jours ; ou encore la gravité imposante d'une colonnade grecque aux créations surchargées de l'architecture moderne.

Si déjà l'art profane s'inspire de cette pensée dans la mesure qu'il comprend sa mission et pénètre le secret de sa beauté, que n'en sera-t-il de l'art religieux ? N'en doutons pas. Si la gravité du

1. Nous entendons ici par idéal non pas cet idéal subjectif et relatif, ou cette cause exemplaire de son œuvre, que l'artiste a conçue dans son esprit et qui règle son travail ; mais l'idéal objectif et absolu, qui est Dieu, en tant que beauté substantielle.

Digitized by Google

chant grégorien nous offense parfois, c'est que notre goût musical est plus ou moins faussé par l'éducation moderne, comme le serait un estomac brûlé par les épices. Ayons le courage de combattre une nature influencée, et nous recouvrerons peu à peu son jugement dans sa fraîcheur native.

Le voyageur qui se trouve pour la première fois devant quelque grande création de l'art des mosaïques, comme saint Apollinaire et saint Vital de Ravenne, éprouve d'abord un sentiment de stupeur ; son regard heurte des raideurs, des rudesses, des monotonies dans les poses et les expressions ; mais à mesure que son œil se repose sur ces murs éloquents, il entre plus avant dans ce monde de beautés qu'il ne connaissait pas ; à la surprise succède un sentiment de respect, qui bientôt, à son tour, fait place à l'admiration. L'harmonie s'établit entre l'ensemble et les parties, entre le dessin et le coloris ; la beauté éclate, mais une beauté grandiose qui fait pâlir toute autre décoration ; au point que les créations elles-mêmes des Giotto et des Cimabue ne lui font pas oublier le grand art byzantin.

Ainsi en est-il de la musique sacrée. L'oreille habituée aux cadences mesurées, aux intervalles et à l'harmonie chromatiques de la musique moderne, ou bien encore aux phrases mélodiques artistement enchevêtrées du style palestrinien, ne comprend pas, à une première audition, les mélodies grégoriennes, simples unissons, avec leur mouvement libre et insaisissable, avec les intervalles parfois durs du style diatonique. Ces chants lui semblent plus étranges que beaux. Mais pour peu que l'oreille demeure attentive et docile, l'âme, se pénétrant des paroles saintes, commence à trouver que la mélodie les rend avec une grande éloquence ; la gravité devient alors de la noblesse, l'unisson une prière, et bientôt cette musique qui de prime abord paraissait rude et étrange, semble douce, suave, mélodieuse, remplit le cœur d'une béatitude toute spirituelle, et finit par s'imposer comme la plus sublime expression possible de l'âme qui adore, remercie, supplie et implore son Dieu.

II.

Nous nous sommes étendu quelque peu sur ces considérations générales parce qu'elles sont de nature, croyons-nous, à faire ressortir la qualité maîtresse et absolue du plain-chant. Il nous faut maintenant montrer plus en détail les avantages relatifs qu'il a sur toute autre musique, en particulier sur la musique moderne.

Pour procéder avec netteté, écoutons les adversaires du chant grégorien formuler leurs principaux griefs. En les réfutant nous bâtirons notre thèse.

Digitized by Google

Nous ne voyons pas, dit-on, que ce cachet de gravité religieuse ne puisse au même titre convenir à la musique moderne. Composons des morceaux graves en musique moderne, et nous obtiendrons plus d'effet, puisque nous disposons de moyens plus puissants. Pourquoi rejeter les progrès artistiques, les richesses de l'harmonie, la variété des cadences, la subtilité des intervalles ? Ne les utilise-t-on pas dans toutes les branches de l'art ? Ira-t-on, par exemple, exclure de la peinture religieuse les perfectionnements de la technique, les effets de la perspective, du clair-obscur, du relief, sous prétexte que les anciens nous ont laissé des chefs-d'œuvre sans avoir connu ces ressources ? Enfin, refuser les concours de ces divers éléments du beau, n'est-ce pas immobiliser l'art chétien, le condamner à périr de vieillesse, et confondre l'art avec l'archaïsme archéologique ?

Ces objections, spécieuses assurément, donnent matière à beaucoup de considérations. Commençons par la dernière, puisqu'elle mérite une attention spéciale.

L'art, nous l'avons dit, pour avoir de la grandeur et refléter l'idéal, doit être sobre et grave. Cette sobriété, cette gravité lui imposent des sacrifices. Il est donc tout naturel qu'il en résulte une certaine pauvreté de moyens. Mais cette pauvreté volontaire n'est qu'apparente, puisqu'elle est le point de départ d'une richesse d'ordre supérieur. Aussi sommes-nous convaincu que l'on ne parviendra à faire revivre le grand art qu'en se conformant à ce principe fondamental d'esthétique. L'illusion provient de ce qu'on se trompe sur la portée des progrès de la technique. Toute expression artistique peut se décomposer en deux facteurs : l'un plus spirituel, la forme ; l'autre plus matériel, la matière. La perfection technique de l'exécution constitue la partie matérielle, inférieure, très importante et déjà très noble, sans doute, mais qui le cède cependant au souffle de vie, à la forme spirituelle qui doit l'animer. C'est par cet élément plus subtil que les Madones de Fra Angelico, quoique imparfaites pour l'exécution, l'emportent de loin, au point de vue religieux, sur les plus élégantes créations de Raphaël. Or, quel inconvénient y a-t-il à admettre qu'en fait de principe spirituel, l'art ait été complètement compris par les Ambroise, les Augustin, les Grégoire, dont les puissants génies s'illuminaient au flambeau de la foi, dont les âmes ardentes s'embrasaient au foyer de l'amour divin ? Le progrès consistera donc dans le développement de l'élément matériel qui sert de moyen d'expression à la forme. Or, tout moyen, si parfait soit-il en lui-même, cesse d'être bon dès qu'il vient à nuire à la fin qui doit le diriger.

Digitized by Google

La question se résume donc à voir si la forme ne s'affirme pas avec plus d'éloquence, là où les moyens matériels sont plus sobres et moins saillants. Il faudra, en pratique, un grand discernement pour trouver la juste limite, et, celle-ci trouvée, un véritable esprit de renoncement pour sacrifier à l'esprit les qualités matérielles qui pourraient lui nuire. Mais ce renoncement bien compris assurera à l'œuvre un véritable cachet de grandeur. Pour se convaincre de la vérité de ces principes, il suffit de comparer aux vieilles mosaïques les œuvres récentes qui décorent la basilique de Saint-Paul-hors-les-murs : malgré le merveilleux fini du travail, ces productions manquent leur effet monumental et parviennent à peine à se faire passer pour des peintures ordinaires.

Et ce qui est vrai en peinture l'est également en musique. Mais ici nous rencontrons une différence essentielle, sur laquelle il est nécessaire de nous étendre plus longuement.

Un grand nombre d'admirateurs et de défenseurs de la musique moderne font valoir les progrès réalisés par l'art dans ces derniers siècles ; progrès qu'ils opposent, sans sourciller, au plain-chant resté stationnaire, tout comme si la musique moderne était le développement naturel du plain-chant, une espèce de plain-chant civilisé. Or rien n'est plus faux. Ce point est capital.

Sans nier les liens de parenté qui unissent tous les arts entre eux, comme Cicéron l'observait déjà avec finesse dans son délicieux plaidoyer pour Archias, nous estimons que le plain-chant et la musique moderne ont un caractère *essentiellement* distinct. Écoutons là-dessus l'auteur de la brochure citée plus haut : « Le vaste champ « de la musique se divise en deux catégories : la musique naturelle « et la musique artificielle. On ne saurait les distinguer trop rigou- « reusement. La confusion qui règne de nos jours ne vient que de la « confusion de leurs lois respectives ; la clarté renaîtra dans les idées « dès qu'on les aura séparées nettement, et qu'on ne transportera « plus dans l'une ce qui n'appartient qu'à l'autre. C'est par là seule- « ment que leurs productions seront réciproquement appréciées à « leur valeur, et qu'étant chacun à leur place, elles seront dignes de « notre estime (1). »

Cette distinction fondamentale posée, voyons quels sont les éléments constitutifs de l'une et de l'autre musique.

La *musique naturelle* a son origine dans le langage parlé ; la cadence, ou le rhythme, et le son, ou l'intervalle, en sont les éléments premiers, qui concourent pour former la mélodie. Mais, comme il est

1. *Plain-chant et Liturgie.*

Digitized by Google

impossible de produire un son sans que d'autres sons y répondent suivant les lois physiques des vibrations sonores, il y a un troisième élément qui complète cette musique, à savoir, l'harmonie naturelle. Que celle-ci reste à l'état latent, comme un murmure sourd et lointain, ou qu'elle s'étende avec ampleur et majesté sur les jeux magiques du roi des instruments, peu importe : tant que cette harmonie reste en rapport direct avec l'intervalle naturel du chant, elle ne cesse pas d'être naturelle. Aussi ancienne que l'homme, cette musique, susceptible, autant et plus peut-être que toute autre, de développement artistique, a passé à travers les siècles par des transformations successives, et est arrivée, grâce au génie si pur de l'antiquité, fécondé par l'inspiration chrétienne, à sa plus haute expression dans les mélodies grégoriennes.

Cependant l'art ne s'est pas contenté de donner aux éléments naturels de la musique leur perfection propre ; greffant la convention sur la nature, il a ouvert une nouvelle voie et créé la musique que l'on peut appeler *artificielle*, non que la nature ne lui serve pas de base et d'appui, mais parce qu'elle lui surajoute des éléments qui sentent davantage la convention.

D'univocal qu'il était, le chant est devenu plurivocal ; le rhythme mesuré a remplacé le rhythme libre. Cette double innovation caractérise la musique palestrinienne, qui occupe un degré mitoyen entre le plain-chant et la musique moderne, et que les derniers décrets de la Congrégation distinguent fort heureusement de cette dernière, au point de lui accorder le titre de chant liturgique. Enfin, et c'est là la caractéristique de l'*art moderne*, la gamme naturelle ou diatonique a fait place à la gamme chromatique, ainsi appelée parce que les effets qu'elle engendre semblent plus *colorés*. Par le fait même une nouvelle harmonie, en rapport avec les intervalles nouveaux, a supplanté l'ancienne.

Loin de nous, de vouloir contester le mérite de ces innovations. La musique tant palestrinienne que moderne a créé des merveilles ; de grands génies l'ont admirablement maniée et nous voyons chaque jour encore paraître des créations étonnantes de vie, de force et de richesse. Toutefois, si l'on considère que l'art est l'expression d'idées au moyen de signes sensibles, et que les signes naturels ont par eux-mêmes une éloquence plus véritable que les signes artificiels, n'est-on pas amené à dire que, par elle-même, la musique naturelle est supérieure à la musique artificielle ?

Sans doute, nous sommes les premiers à l'admettre, l'artificiel peut être la source d'une foule de beautés secondaires, mais il ne

Digitized by Google

saurait, pensons-nous, produire le beau parfait. Il en est de la musique comme de la littérature. La musique répond à une poésie rhythmée, le plain-chant à une prose poétique, et qui ne voit que la cadence forcée du vers et le retour de la rime, sont des éléments de beautés, mais un obstacle à la beauté parfaite? L'harmonie des belles périodes de Cicéron ne surpasse-t-elle pas celle des vers de Virgile? Le ciel aura son langage et ses chants ; et certes ni la langue du paradis, qui sera l'idéal littéraire, ne connaîtra les lois de la prosodie, ni les cantiques des bienheureux, qui seront l'idéal musical, ne seront soumis aux règles rhythmiques de l'art moderne.

Expliquons davantage cette pensée en parcourant successivement les trois éléments constitutifs de la musique, énumérés plus haut : le *rhythme*, l'*intervalle*, l'*harmonie*.

Et d'abord, comparons entre eux le plain-chant et la musique moderne au point de vue du rhythme.

Malgré les nombreuses cadences et combinaisons qu'il favorise et fait naître, le rhythme mesuré à l'instar de celui du vers a un défaut essentiel; le manque de naturel et de variété. Aussi quel phénomène voyons-nous se produire? Les langues les plus riches s'efforcent par mille moyens d'obvier à ce que le lien de la mesure a de trop servil. Ainsi la langue latine ne tolère pas une suite de pentamètres, elle n'aime les vers iambiques et anapestiques qu'à la condition que leur monotonie soit brisée par l'introduction de spondées et d'autres éléments; elle varie avec un véritable raffinement les combinaisons de vers et de strophes telles que l'alcaïque, la saphique, l'asclépiade; enfin, par la loi de la coupe syllabique, de la césure et de l'enjambement, elle réduit en quelque sorte à sa plus simple expression la tyrannie du rhythme. Conformément à ce sentiment esthétique qui a présidé aux lois de la prosodie, les grands compositeurs, comme les grands poètes, s'étudient à cacher leur rhythme, ou du moins à lui donner une allure originale et personnelle; soit qu'ils sentent ce que la mesure a d'essentiellement imparfait, soit que l'élan de leur génie et la liberté de leurs pensées se refusent à ces limitations factices. Et puis, quand le sentiment déborde ou que le texte le demande, on les voit recourir au récitatif. Les œuvres des grands maîtres, depuis Bach jusqu'à Wagner, nous offriraient des centaines d'exemples à l'appui de ces assertions. Or, tout cela ne prouve-t-il pas la supériorité du rhythme libre sur le rhythme mesuré? En effet, il n'est point de nuance rhythmique qui ne se rencontre en maints endroits de nos compositions liturgiques; tandisque les ondulations délicates et presque inaccessibles des neu-

Digitized by Google

mes ne sauraient s'exprimer exactement en notation mesurée. Nous en appelons aux savants qui se sont occupés récemment de traduire en écriture moderne quelques-uns de nos chants liturgiques; aux compositeurs qui ont souffert tant de fois de devoir assujettir à la cadence mesurée une pensée musicale plus librement conçue; enfin aux artistes chanteurs qui, en interprétant avec âme les morceaux qu'ils produisent, se plaisent comme instinctivement à donner au rhythme des nuances imperceptibles dont l'effet est d'affranchir plus ou moins la mélodie et de lui donner plus de liberté et de vie : tous, nous n'en doutons nullement, accorderont sans peine que le rhythme libre l'emporte sur le rhythme mesuré.

Et que l'on n'objecte pas qu'il en est ainsi, si l'on considère la nature des choses, mais que de fait le plain-chant ne possède pas ces morceaux au rhythme à la fois naturel, riche et varié. Nous l'avouons avec regret : le plain-chant, tel qu'on l'entend le plus souvent, n'est qu'une exécution dans le sens criminel du mot. Mais la mélodie grégorienne qui faisait les délices de nos aïeux et dont la tradition, longtemps perdue, vient de revivre, grâce aux recherches savantes et fécondes faites depuis un demi-siècle, cette mélodie, disons-nous, possède une cadence d'une liberté et d'une délicatesse qui défient toute notation exacte. Sobre dans les chants monosyllabiques, ce rhythme s'élève par degrés dans les antiennes et les hymnes jusqu'à devenir, dans les versets alleluiatiques, une modulation exubérante et enthousiaste, légère et hardie, comme les roulades sans fin que les compositeurs italiens se plaisent à étendre sur les points d'orgue. Cela est si vrai, que le principal obstacle à la restauration complète du plain-chant nous semble être sa richesse même, à cause des difficultés énormes que présente une exécution délicate. Aussi l'édition officielle a-t-elle simplifié systématiquement les neumes, d'après l'ancienne édition de Médicis, dans le but, assurément fort louable, de faciliter le chant d'ensemble et de rendre les mélodies grégoriennes accessibles aux chantres ordinaires.

En donnant aux mélodies du plain-chant la palme sur les mélodies modernes au point de vue du rhythme, nous ne faisons qu'affirmer ce que l'expérience nous a rendu palpable. Nous nous étions beaucoup occupé de musique moderne avant de nous adonner au chant liturgique et de nous trouver dans des conditions favorables pour l'estimer à sa juste valeur. Quelle ne fut pas notre surprise de rencontrer dans les mélodies grégoriennes une véritable mosaïque des plus heureuses combinaisons rhythmiques que nous avions tant de fois admirées dans un Haydn, un Beethoven, un Wagner;

Digitized by Google

mais de les y trouver s'épanouissant librement comme des fleurs écloses d'elles-mêmes à ciel ouvert. De là l'effet saisissant que produisent les réminiscences de plain-chant dans les plus puissantes œuvres des grands maîtres. Bornons-nous à signaler l'hymne à la croix dans la *Rédemption* de Gounod, et la triple mélodie ascendante par degrés dans l'ouverture de *Parsifal.*

Victorieuse de sa rivale sur le terrain rhythmique, la musique grégorienne lui cédera-t-elle la palme de la gamme ? On s'en souvient, la gamme diatonique, d'une part, et chromatique, de l'autre, forment le second élément constitutif de chacun des deux genres de musique. Comme le reproche fait à la gamme diatonique est celui de la monotonie et de la rudesse, et que le premier de ces reproches est aussi formulé contre son caractère univocal, nous dirons d'abord un mot de l'unisson, d'autant que celui-ci est une résultante du caractère naturel qui préside au rhythme des mélodies grégoriennes. La loi de l'unisson dans le plain-chant a une triple raison d'être. D'abord la liturgie, comme prière sociale, doit être à la portée des masses ; le chant liturgique, par conséquent, doit se prêter à être chanté par le peuple fidèle. Or il n'y a que l'unisson qui réponde parfaitement à cette exigence. En outre, le chant liturgique, en tant que prière, exige ou du moins préfère que les voix s'unissent dans une même formule musicale, tout comme elles prononcent un même texte, en sorte que la prière d'un chacun soit une prière ayant un sens complet, une véritable effusion de l'âme. Comment ne pas voir qu'un chant polyphonal ne satisfait que très imparfaitement à cette condition de la prière? Dans ce dernier toute la prière ne se dit que par la masse du chœur, et chaque chantre n'en chante qu'une « partie » ; la force de prière du chant est donc sensiblement diminuée. Aussi, pour peu que l'on ait pratiqué l'un et l'autre système, on reconnaîtra volontiers qu'une partie de basse, par exemple, dans un motet polyphonal, inspire peu de dévotion, tandis qu'une mélodie grégorienne lui donne des ailes. Enfin le plain-chant garde l'unisson parce que l'unisson est le complément naturel du rhythme libre. Nous n'irons pas jusqu'à dire que toute harmonisation vocale détruit le plain-chant dans son essence; une telle assertion conduirait logiquement à la suppression de tout accompagnement et à un puritanisme exagéré. Toutefois l'unisson est sans contredit la règle qui régit la musique naturelle. Ces trois raisons que nous venons de faire valoir motivent assurément en théorie l'emploi de l'unisson pour la musique liturgique. Que dirons-nous de sa valeur esthétique ? Les ressources multiples qu'offre un chant polyphonal sont assuré-

Digitized by Google

ment incontestables ; il suffit, pour s'en convaincre, d'avoir entendu exécuter une des créations de Palestrina et d'Orlando. Mais s'il s'agit de l'éloquence à exprimer les sentiments des masses, nous n'hésitons pas à mettre l'unisson de loin au-dessus d'un chœur plurivocal, et nous adhérons pleinement au principe de Richard Wagner qui tend à donner l'unisson aux voix humaines, et à réserver pour l'orchestration les richesses de la polyphonie.

Cela dit, touchant l'unisson, abordons la comparaison annoncée plus haut entre les deux gammes, et voyons si la gamme chromatique moderne l'emporte sur le système diatonique ancien. Les compositions modernes, nous n'avons aucune difficulté à l'admettre, ont une portée beaucoup plus ample que les mélodies grégoriennes, du moins pour la plupart. Parmi celles-ci il en est qui ne dépassent pas les limites de la quarte, alors qu'une mélodie moderne se borne difficilement à l'octave. Néanmoins nous n'accordons pas que le plain-chant pèche par excès de monotonie ; au contraire nous lui trouvons une étonnante variété. Aussi croyons-nous devoir attribuer à l'ignorance le préjugé contraire, pourtant fort répandu.

On juge le plain-chant sans le connaître. Parlez à un homme qui n'a jamais étudié l'architecture, de style grec, roman, ogival : il ne vous comprendra pas ; insistez davantage sur les nuances du lombard et du byzantin, du gothique primaire, secondaire et tertiaire, de la première et de la deuxième renaissance : il haussera les épaules. Lorsqu'on entend parler une langue que l'on ne connaît nullement, on est tenté de s'étonner que d'autres la comprennent et ceux qui la parlent semblent se dire toujours la même chose. Ainsi en est-il de la musique. Pour l'oreille étrangère au plain-chant, tous les morceaux se ressemblent, voire tous les modes sont les mêmes ; tandis que l'amateur initié aux secrets de la musique grégorienne savoure les nuances modales et la variété vraiment remarquable des innombrables mélodies. On peut dire d'elles ce que des littérateurs de premier nom ont dit des oraisons liturgiques ; l'unité dans la variété en fait un ensemble merveilleux, les marque au coin du génie, au point d'en faire un chef-d'œuvre hors de pair. Aussi croyons-nous pouvoir affirmer, sans crainte de contradiction sérieuse, que la musique moderne avec sa gamme chromatique, qu'elle promène en majeur et mineur sur tous les tons de son octave, a une richesse moins caractérisée, plus superficielle et plus factice que le plain-chant avec ses huit ou quatorze modes et sa gamme diatonique. Nous sommes parfois tenté de croire que, si un musicien de la vieille et artistique Athènes assistait à un concert moderne, il trou-

Digitized by Google

verait que la musique, pour être devenue plus bruyante et plus mouvementée, a perdu de ce calme et de cette sobre harmonie qui caractérisent l'art classique de la Grèce. Plus l'art dispose de moyens nombreux, plus les talents médiocres trouvent de ressources pour tromper leur inspiration. Créer des œuvres belles à l'aide de ressources limitées, c'est le propre du génie. Tel fut l'art antique, telle est la musique grégorienne.

Pour terminer notre parallèle, il nous reste à dire un mot de l'harmonie. Nous touchons ici à une des questions les plus controversées et les plus subtiles. Sans entrer dans les détails qui nous entraîneraient trop loin, nous nous contenterons de poser nettement la limite qui sépare l'harmonie du plain-chant de l'harmonie moderne, en formulant la loi suivante : Tout ce que l'harmonie moderne emploie comme conséquence de sa gamme chromatique est incompatible avec le plain-chant, au même titre que cette gamme elle-même. Or, est-ce cet élément chromatique qui fait l'essence de l'harmonie, qui constitue sa force principale, sa beauté saillante ? Sans doute, les intervalles chromatiques et les harmonisations qui en dérivent se prêtent merveilleusement à exprimer mille sentiments divers, tantôt suaves et doux, tantôt violents, mélancoliques, passionnés ; mais conviennent-ils à donner une expression assez noble et assez grave aux émotions que l'âme éprouve en face de son Dieu, aux communications célestes du Créateur à sa créature ? Or, le plain-chant n'est autre chose que ce langage qui unit la terre au ciel ; où la joie et l'amour, la pénitence et le repentir, la louange et la prière sont pénétrés de ce sentiment profond de crainte et de respect qu'impose la Majesté souveraine de l'Éternel.

Après tout ce que nous venons de dire, le lecteur n'aura pas de peine à formuler lui-même notre conclusion. Sans vouloir en rien disputer à la musique moderne le monopole des productions profanes, nous revendiquons pour le plain-chant des qualités incontestables de beauté absolue qui lui assurent à jamais la supériorité comme chant d'église. Mais, afin qu'on ne se méprenne pas sur le sens de nos paroles, la musique liturgique à laquelle nous voulons restituer ses droits n'est pas, nous le répétons, cette mélodie martelée, rendue méconnaissable, d'une lourdeur presque sauvage, que l'on subit, hélas! trop souvent. Juger d'après elle de l'art grégorien, serait pis encore que d'apprécier la tragédie d'Athalie d'après une méchante déclamation d'école primaire. Non, nous parlons des mélodies grégoriennes telles qu'on les chantait du temps de son grand organisateur, telle que des milliers de clercs et de

Digitized by Google

moines les ont répétées nuit et jour avec le peuple fidèle sous les voûtes des cathédrales et des monastères, aux temps où la foi sociale allait de pair avec le culte de la prière liturgique.

Rappelons pour finir l'admiration que tous les maîtres, depuis Palestrina jusqu'à Beethoven, ont toujours professée pour le plain-chant, et soyons convaincus que, si la musique liturgique est de toutes les institutions encore debout celle qui reflète le mieux l'art antique de la Grèce, cette provenance immédiate d'une source aussi noble par la pureté du goût et l'élévation de l'idéal, est pour le plain-chant le titre le plus légitime à l'admiration de tous les siècles.

D. L. J.

NOUVELLES BÉNÉDICTINES.

OUS sommes heureux de pouvoir donner ici la lettre que Son Éminence le cardinal secrétaire d'État a daigné envoyer au nom de Sa Sainteté, en réponse à l'adresse que les invités à la fête du 19 août ont eu l'honneur de lui présenter et dont nous avons donné le texte dans la livraison de septembre.

Révérendissime Père Abbé,

J'étais bien persuadé que les sentiments d'inaltérable fidélité au Siège apostolique et de filial attachement à la personne du Souverain Pontife manifestés dans l'adresse que j'ai été appelé à déposer aux pieds du trône pontifical, auraient été pour le Saint Père un juste motif de vive satisfaction et de joie paternelle. Mais j'en ai eu, de fait, la certitude, lorsque Sa Sainteté, après avoir lu l'adresse elle-même, m'a chargé de faire connaître aux signataires la reconnaissance particulière qu'il leur garde pour avoir, par cet acte, apporté un adoucissement si bienfaisant aux nombreuses amertumes qui accablent son âme, et d'ajouter qu'en gage de la bienveillance à laquelle ils se sont acquis un titre, il leur donne de tout cœur la bénédiction apostolique.

En me tournant vers Votre Paternité Révérendissime pour remplir de mon mieux la volonté du Souverain Pontife, je saisis cette occasion pour vous souhaiter tout bien et me dire,

de Votre Paternité Révérendissime,
le très attaché dans le Seigneur,
M. Card. RAMPOLLA.

Rome, le 10 septembre 1888.

Au Révérendissime Père Placide Wolter,
Abbé de Maredsous,
Province de Namur,
Belgique.

Digitized by Google

LA FÊTE JUBILAIRE DE LA CONGRÉGATION DE BEURON A L'ABBAYE DE MAREDSOUS.

NOS lecteurs se souviennent de la relation faite dans notre revue de la fête jubilaire de la Congrégation de Beuron, célébrée avec éclat sur les rives du Danube dans l'abbaye-mère de Saint-Martin. Cependant ce joyeux événement avait pour les fils de la *Mater Beurona*, trop d'importance, pour n'être point consacré par un souvenir plus durable. Ce souvenir a été la Dédicace de l'église abbatiale de Saint-Benoît, fixée à cette époque, pour servir de joyau à l'ensemble de nos fêtes jubilaires. Aussi l'éminent orateur convié à faire entendre sa belle parole au soir de la consécration de notre temple, a-t-il célébré en termes émus le développement rapide du germe monastique confié, il y a 25 ans, par nos Pères au sol de l'Allemagne catholique.

Mais, à côté de cette solennité liturgique et officielle, il fallait aux moines de Maredsous une fête de famille, présidée par les quatre Pères abbés de leur Congrégation. Le jour choisi dans ce but fut l'Assomption de Notre-Dame, fête titulaire de l'église-mère de Beuron.

Point de fête vraiment bénédictine dont l'office divin ne soit le centre. Les solennités liturgiques, depuis les premières jusqu'aux secondes Vêpres, furent rehaussées par les Révérendissimes abbés officiant pontificalement. Seulement le Révérendissime Dom Benoît Sauter, abbé d'Emaüs, déclina l'honneur de chanter la messe solennelle, en faveur du Révérendissime abbé ordinaire de Saint-Paul, Dom Zelli Jacobuzzi. Ce dernier avait guidé jadis les premiers pas de nos fondateurs dans la vie monastique; sa participation aussi active à cette fête unissait d'une manière plus vivante encore les deux dates que ce jour avait pour but de célébrer.

En dehors des réjouissances publiques au pied de l'autel, il y eut une fête privée dans une des salles du monastère. L'éloquence, la poésie et la musique s'y donnèrent la main pour rehausser le joyeux événement et raviver les principaux souvenirs de cinq lustres féconds en bénédictions divines, mais aussi en épreuves et en sacrifices de tout genre.

Nous ne dirons rien de la cantate festive, entrecoupée de morceaux de déclamation tous composés pour la circonstance. Leur caractère intime perdrait de son charme en sortant du cercle de la famille. Nous communiquerons seulement à nos lecteurs la partie historique d'un discours prononcé à cette occasion par un de nos moines, ancien zouave pontifical, celui dont l'entrée au monastère de Beuron a été le jalon providentiel de la fondation de Maredsous.

Après avoir, dans un long exorde, opposé aux tristesses dont le péché a rempli le monde les joies que la grâce du Christ déverse sur le genre humain racheté, l'orateur aborda son sujet en faisant de ce jubilé un motif de gratitude, et en résumant l'histoire de la Congrégation de Beuron sous

Digitized by Google

forme d'un commentaire du psaume 135, qui chante les merveilles opérées par Dieu en faveur d'Israël. Ramenant le texte de son discours, le verset *Deus auribus nostris audivimus, patres nostri annuntiaverunt nobis opus quod operatus es in diebus eorum*, l'orateur, auquel nous laissons désormais la parole, s'exprima en ces termes :

« Quand notre belle vie liturgique nous appelle à célébrer les mystères de notre foi ou le triomphe des Saints, nous sommes bien près de croire que la joie des miséricordes divines l'emporte sur les douleurs et les souffrances que le péché nous inflige.

« Et n'est-ce pas là, mes frères, ce que nous éprouvons en cette année de jubilé, dans laquelle nous sommes appelés à remercier Dieu pour les grâces sans nombre qu'Il a daigné répandre, non plus sur autrui, mais sur notre chère Congrégation durant ces 25 dernières années ? Ces grâces, ces merveilles, dont nous avons entendu le récit de la bouche de nos Pères, ou dont nous avons été nous-mêmes les témoins, nous devons nous en souvenir en tournant nos regards de reconnaissance vers Dieu afin de l'en bénir. « *O Dieu ! nous avons entendu de nos oreilles, nos pères nous ont raconté les merveilles que vous avez opérées de leur temps.* » Ainsi faisaient les enfants d'Israël. Ils célébraient les miracles que Dieu avait opérés en leur faveur et en faveur de leurs pères, mais ils ne manquaient pas d'ajouter après chaque événement de leur histoire cette réflexion pleine de gratitude et de louange : *quoniam in æternum misericordia ejus*, parce que sa miséricorde est éternelle. (Ps. 135.) Chantez le Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle ; lui qui a fait des astres magnifiques, qui a fait sortir Israël de l'Égypte, parce que sa miséricorde est éternelle.

« Et n'est-ce pas aussi le cri de vos cœurs, révérendissimes Pères, quand vous vous souvenez de cette lumière éclatante que Dieu fit briller au ciel de vos âmes, quand il vous tira du milieu du monde pour vous conduire dans le cloître ?

« Il est vrai, mes très chers frères, que nos Pères en Dieu ne gémissaient pas dans l'esclavage de l'Égypte, quand Dieu leur fit la grâce de la vocation monastique. Préparés par une éducation chrétienne et de sérieuses études à tel genre de vie qu'ils voudraient embrasser, nos Révérendissimes Pères Maur et Placide et le Révérend père Hildebrand s'étaient voués tous les trois au sanctuaire. Le champ d'activité qui s'ouvrait devant eux offrait une riche moisson à leur zèle, et l'église de Cologne pouvait se promettre beaucoup de leur piété et de leur science. Mais Dieu voulait autre chose. Il fit luire à leurs yeux l'astre brillant de la vocation religieuse, et de sa voix à peine perceptible mais presqu'irrésistible, il les invita à quitter tout. *Qui fecit luminaria magna, qui eduxit Israel de medio eorum, quoniam in æternum misericordia ejus.*

« Comme Abraham, nos Pères quittent tout, et ne trouvant plus en Allemagne ces grandes abbayes d'autrefois, ils dirigent leurs pas vers l'Italie

Digitized by Google

pour aller à la recherche des principes de la vie monastique, tels que le Patriarche des moines d'Occident les a compris, pratiqués et enseignés. C'est Pérouse qui les reçoit d'abord, et c'est là qu'ils font leur noviciat de la vie bénédictine pendant qu'un grand évêque y faisait, lui, son noviciat pour le suprême pontificat en accomplissant d'une façon admirable les devoirs de son ministère, et préludait au gouvernement du monde en administrant son diocèse. Peut-être serait-il téméraire de chercher à pénétrer dans la cellule et dans le cœur des jeunes novices, mais sans aucun doute nous pouvons deviner dans ce double sanctuaire de douces joies et des combats sérieux. Il est si doux d'être tout à Dieu quand Dieu s'abaisse un peu vers sa créature; mais quand, d'une part, la majesté divine se dresse devant l'âme dans son infinie grandeur, et que, de l'autre, le néant du monde apparaît dans toute sa nudité, l'âme gémit et souffre de sa propre faiblesse. Alors peut-être, à ces heures d'épreuves, la cellule pouvait sembler bien déserte à ceux qui étaient entourés, hier encore, d'une foule de disciples avides de recueillir leurs leçons ou de fidèles empressés à suivre leurs enseignements. Mais Dieu veillait. Il ne permit pas que les eaux de l'épreuve vinssent submerger leur vocation naissante. *Qui firmavit terram super aquas, quoniam in æternum misericordia ejus.*

« De Pérouse, la divine Providence les mena à Rome, au monastère de Saint-Paul et au Mont-Cassin : à Rome, ville éternelle, centre du monde depuis des siècles, lumière des intelligences, foyer des cœurs, siège de la Papauté, point de contact le plus intime entre le ciel et la terre. Dieu les mena à Rome pour implanter, pour graver dans ces jeunes cœurs ramollis sous le souffle de la grâce un respect sans bornes, un amour sans limite pour le successeur de Pierre, sans la bénédiction duquel les institutions les plus sublimes ne peuvent rien pour le salut du monde ; — au Mont-Cassin, sommet béni, sanctifié par la vie et les miracles du glorieux Patriarche saint Benoît, berceau et centre de l'institut monastique, qui, semblable à l'astre bienveillant des nuits, répandit au sein des ténèbres morales et intellectuelles les rayons bienfaisants que lui envoyait le soleil de la papauté : Dieu les mena au Mont-Cassin, y puiser d'un même coup un profond respect pour la règle et les traditions de l'ordre monastique et cette charité généreuse, qui est le but de la vie religieuse, comme d'ailleurs de la vie chrétienne ; — à Saint-Paul, tombeau glorieux de l'Apôtre des Gentils, abbaye célèbre où vécurent tant de saints et dont nous sommes si heureux de posséder au milieu de nous le vénérable abbé : Dieu les conduisit là, afin qu'au contact des cendres de l'Apôtre, leur cœur s'enflammât du zèle apostolique et qu'ils se préparassent à porter aux nations tous les biens dont la vie monastique a le secret.

« Ainsi préparés, nos Pères étaient mûrs pour le travail que Dieu voulait leur confier. L'un d'eux, Dom Hildebrand, devait, il est vrai, s'éteindre dans l'abbaye tout embaumée des souvenirs de son saint patron. Saint Hilde-

Digitized by Google

brand [1]) réclamait à la terre Dom Hildebrand, afin qu'il devînt au ciel un protecteur pour ses frères. Aussi Dom Maur et Dom Placide durent-ils bientôt commencer leur mission. Le souverain pontife, l'abbé de Saint-Paul et cette princesse illustre que nous considérons comme notre fondatrice et notre mère, s'entendirent pour confier à ces jeunes moines la mission de faire refleurir l'ordre monastique en Prusse. Le jour de la fête de Saint-Michel 1860, Pie IX les bénit, et forts de sa volonté et de sa bénédiction, ils passèrent les Alpes, subirent mille déboires, s'installèrent d'abord à Paderborn et finirent enfin, après de nombreuses pérégrinations, par trouver à Beuron une nouvelle terre promise : « *Qui traduxit populum suum per desertum in manu potenti et brachio excelso, quoniam in æternum misericordia ejus.* »

« C'est ici qu'il convient de mentionner une rencontre qui eut pour le développement de notre Congrégation une grande importance. Nos Pères, qui devaient engendrer à la vie monastique des fils nombreux, avaient tout quitté. Ils avaient souffert, ils avaient lutté, et maintenant ils cherchaient un lieu où ils pourraient élever leur premier novice, notre révérendissime Père Abbé d'Emaus. La Providence conduisit le Révérendissime Père Prieur de Beuron, Dom Maur, vers Dom Guéranger, et là, à Solesmes, dans des entretiens longs et fraternels, ils échangèrent les dons que Dieu avait déposés dans leurs cœurs. Dom Guéranger, dont on pourrait dire que la préoccupation constante était le saint sacrifice de la messe et la liturgie sa couronne, et qui semblait n'avoir, comme Melchisédech, d'autre raison de vivre que pour offrir à Dieu le pain et le vin, anima Dom Maur d'un zèle plus vif pour la sainte liturgie. Et comme le sacrifice de l'autel et la sainte communion rapprochent les hommes d'un même centre, les unissent à Jésus-Christ, il était naturel que les moines réunis sans cesse autour de l'autel ne formassent qu'une famille unie par Jésus-Christ au Père céleste et obéissant à l'abbé, son représentant. L'autel et l'abbé apparaissaient à Dom Guéranger et à Dom Maur comme les deux piliers inébranlables d'où l'arc de la vie monastique devait prendre son essor vers le ciel.

Et c'est bien ainsi que Beuron grandit. De jour en jour, depuis la Pentecôte de 1863, date de la première profession, les novices et les professions se succédèrent, tandis que la vie gravitait autour de ces deux foyers : la vie liturgique et la vie de famille. Il en fut ainsi jusqu'en 1872. Alors commence une nouvelle période : Beuron, déjà peuplé, va envoyer au loin sa première colonie. Cette colonie est venue fixer ici ses tentes sur le sol nu de la Screpia.

« La différence entre la Screpia d'alors et le Maredsous d'aujourd'hui témoigne de l'abondance des bénédictions divines. La Scrépia était à cette époque un plateau rocailleux où quelques arbustes croissaient avec peine, tout en interceptant la vue. Ici même, au lieu où s'élève cette salle, un arbrisseau un peu plus élevé permettait de mesurer l'étendue du plateau.

1. Grégoire VII avait été pendant quelque temps abbé de Saint-Paul.

Digitized by Google

Un ami dévoué, que le Seigneur a rappelé à lui, y monta, et au moment où il poussait un cri de joie, croyant avoir enfin découvert l'emplacement de la future abbaye, la cloche du prieuré sonna l'Angélus. Nous le récitâmes ensemble, lui, sur le haut de l'arbuste, nous, agenouillés sur le sol : ce fut la première prière qui s'éleva de notre abbaye vers Dieu, le premier Avé qui monta vers notre bonne Mère du plateau de Maredsous.

« Et maintenant nous sommes à la veille de célébrer la consécration de notre église, cérémonie qui couronne l'œuvre entreprise pour la gloire de Dieu. Comme au temps de Salomon, le pays entier, notre chère Belgique, envoie ses enfants pour assister à cette dédicace, les contrées voisines se réjouissent avec nous et Rome elle-même nous députe un prince plein de sagesse pour faire descendre sur ce temple les bénédictions du ciel. Oh! mes frères, quand la voix vibrante des orgues, les sons bruyants des cloches, jetteront aux échos d'alentour l'annonce de ce glorieux événement, n'oublions pas que l'éclat extérieur n'est qu'une vaine pompe si le cœur ne répond aux symboles, si l'esprit ne répond à la voix. Que nos cœurs soient donc pleins de reconnaissance envers Dieu, et que nos âmes s'encouragent mutuellement à chanter le Seigneur, le Dieu si bon : *Confitemini Domino quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus.*

« Mais pendant que l'abbaye de Maredsous grandissait, l'ennemi de tout bien cherchait à saper les fondements de celle de Beuron. De même que dans chaque individu deux lois se combattent, celle de l'esprit et celle de la chair, ainsi dans la société deux pouvoirs distincts sont souvent en opposition : le pouvoir civil craint l'ascendant du pouvoir spirituel, et il cherche souvent à user de la force matérielle pour écraser des tendances qu'il croit funestes aux siennes. Abusé par une telle crainte, le gouvernement allemand crut devoir sévir contre les ordres religieux, et Beuron se trouva bientôt emporté dans la tourmente. C'était en 1875, au mois de décembre ; la nature offrait son aspect le plus austère, un blanc linceul couvrait le paysage, tandis que la douleur s'étendait sur nos âmes et que les larmes voilaient nos yeux. Oh ! ce n'est pas peu de chose d'être arraché du sanctuaire dans lequel on s'est donné entièrement à Dieu. D'autel en autel, une longue procession de moines éplorés et de fidèles émus se déroula dans l'église de Beuron. On prenait congé des Saints, de la Madone des douleurs, leur demandant de protéger notre exil et de hâter notre retour. On eût voulu prier longtemps, on eût voulu prier toujours aux pieds de ces autels, mais il fallait partir. Les traîneaux étaient prêts, les chevaux piaffaient déjà devant la porte du monastère... il fallut partir. Les uns s'en allèrent vers le Tyrol hospitalier, quelques-uns prirent la route de la Belgique, tandis que d'autres ne tardèrent pas à aller demander un refuge à l'Angleterre, qui, de nos jours, ouvre ses frontières à tous les persécutés. Personne ne resta à Beuron, sinon la princesse, pour en être la gardienne, et un petit groupe de moines, pour continuer dans le secret l'œuvre de Dieu et entretenir la lampe du sanctuaire, un peu comme le faisaient les premiers chrétiens dans les catacombes. Mais pourquoi

Digitized by Google

revenir sur cette sombre période ? Nous avons peine à la décrire quand nous sommes encore sous l'impression joyeuse de notre retour à Beuron. Dieu, qui tient dans sa main le cœur des rois, sut changer celui du vieil empereur, et la même main qui avait signé l'édit de persécution au lendemain de victoires inespérées, signa aussi, à la veille de sa mort, celui qui nous rendait à notre chère abbaye. *Qui percussit reges magnos, quoniam in æternum misericordia ejus.*

« D'ailleurs, comme l'exil de Babylone avait servi à propager la connaissance du vrai Dieu dans les pays qui avoisinaient la Judée, ainsi l'éloignement des fils de Beuron devait propager ailleurs les doctrines monastiques. Quand nous jetons maintenant les yeux autour de nous pour apprécier les suites de ce pénible exil, nous sentons notre âme s'épanouir et nos yeux se remplir de larmes de reconnaissance. Et voyez plutôt. L'abbaye d'Emaus est là toute radieuse dans sa nouvelle jeunesse. Au sein de cette ville de Prague qui a vu tant de discordes et tant de luttes, elle est une image de la paix et de la joie ; au milieu de ces mille monuments divers noircis par le temps, la fumée des canons et les flammes de l'incendie, elle étale ses blanches murailles et les radieuses peintures qui rappellent la vie de la Vierge Immaculée. Et plus loin, au milieu des vertes montagnes de la Styrie, nous voyons l'abbaye de Seckau se reposant dans toute sa majesté au centre d'une couronne de monts. Qui dira son passé glorieux, qui mesurera son enceinte ! Il est vrai que le grand âge amène parfois quelque faiblesse ; mais si l'abbaye est antique, l'abbé est jeune, il saura conserver et augmenter la gloire de Seckau et effacer les rides que la main du temps a imprimées au front de son monastère.

« Et si nous tournons nos regards du sud au nord, si nous traversons les mers, nous découvrons un bijou d'église au centre même de la riche Angleterre. Au flanc de l'église, à l'ombre de cette tour qu'ébranle un joyeux carillon, s'élève le prieuré d'Erdington. Jeune encore, il attend de la bénédiction de Dieu un plus grand développement, mais déjà il peut être fier de ce que la main de Léon XIII soit venu tirer de ses cloîtres le prieur Léon, afin de l'asseoir sur le premier siège abbatial relevé en Écosse depuis la Réforme. — Vraiment, en contemplant ce tableau, nous ne pouvons que bénir le Seigneur qui semble nous avoir donné la terre en héritage. *Qui dedit terram eorum hæreditatem, quoniam in æternum misericordia ejus.*

« Telles sont les grandes lignes de notre histoire, mes très chers frères, telles sont les raisons qui doivent nous porter à bénir Dieu et à nourrir dans nos cœurs un vif sentiment de gratitude envers nos Révérendissimes Pères, envers nos bienfaiteurs, envers tous ceux qui ont contribué à cette œuvre de Dieu.

« Et si maintenant vous désiriez deviner l'avenir de notre chère Congrégation comme vous avez vu son passé, nous pourrions le découvrir dans une dernière pensée du psaume qui a servi de fil à cette exposition. Il dit : *Quia in humilitate nostra memor fuit nostri, quoniam in æternum misericordia ejus.* Par-

Digitized by Google

ce qu'il s'est souvenu de notre abaissement, je traduirais volontiers, de notre humilité, lui dont la miséricorde est éternelle. — Oui, mes frères, notre avenir sera ce que notre humilité l'aura fait ; notre histoire est en quelque sorte cachée comme dans son germe, dans le chapitre admirable que notre bien-aimé Père a écrit à la louange de cette belle vertu. Dieu est grand, et notre cœur est déjà bien petit, même quand il est vide de tout, pour contenir sa majesté suprême. Or si Dieu ne vient pas en nous, s'il n'opère pas en nous, nous ne pouvons ni être moines, ni travailler comme des moines. C'est dans une union admirable avec Dieu que nous devons façonner l'avenir de notre Congrégation, c'est dans la plénitude de sa vie que nous devons puiser la joie nécessaire pour donner au Seigneur ce qu'Il nous demande, c'est en Lui que nous devons trouver la force de mourir à nous-mêmes en ce monde, pour vivre entièrement en Lui au ciel avec Marie, dont il a couronné aujourd'hui l'humilité. *Quia in humilitate nostra memor fuit nostri, quoniam in æternum misericordia ejus.* »

U. J. O. G. D.

NÉCROLOGIE. — Le 19 septembre 1888, est décédée à l'Abbaye des Dames Irlandaises de l'Ordre de Saint Benoît, à Ypres,

Dame **MARIE WINEFRIDE JARRETT, Abbesse,**

dans la 88me année de son âge, la 68me de sa profession et la 48me de sa charge.

R. I. P.

LE PÈLERINAGE DE SAINT-BENOIT A MAREDSOUS.

Actions de grâces.

PLUSIEURS pèlerinages ont eu lieu pour remercier saint Benoît de diverses faveurs temporelles.

De vives actions de grâces pour le recouvrement par l'intercession de saint Benoît de plusieurs objets perdus.

Actions de grâces bien ardentes pour les faveurs reçues par l'entremise de saint Benoît.

Recommandations.

Plusieurs vocations religieuses. — De nombreux malades. — Diverses nécessités temporelles et spirituelles. — Une personne très éprouvée. — Plusieurs retraites. — Une âme agitée de scrupules et de peines intérieures. — La persévérance de plusieurs vocations religieuses. — Nos congrégations si menacées en France, leurs œuvres et leurs écoles. — L'établissement d'une œuvre en faveur des missions. — Des pécheurs et des défunts.

Digitized by Google

MÉDAILLE DE SAINT BENOIT.

Relation du P. Traineau, envoyée aux « *Missions catholiques* », par Mgr Cousin, vicaire apostolique du Japon méridional, faisant suite aux lettres citées par le *Messager des fidèles* (n° de mai 1888, p. 230).

« ... Deux catéchistes ambulants sont à poste fixe dans l'île d'Arifoucou, cherchant par tous les moyens à attirer les gens (les *séparés*) et à faire tomber leurs préjugés. Ces gens, désignés sous le nom de « *séparés* » sont les descendants des chrétiens de saint François-Xavier, qui, « par l'orgueil et des craintes chimériques », se tiennent à l'écart des missionnaires et refusent le Baptême. J'y vais souvent moi-même. Pendant les quelques jours que dure la visite, il y a chaque soir un cours de catéchisme, suivi de conférences sur les fins dernières, sur la vie et la Passion de Notre-Seigneur, sur tout ce qui peut éclairer l'esprit et toucher le cœur. Les « séparés » viennent en grand nombre, écoutent, examinent et admirent les unes après les autres les grandes images coloriées pendues aux murs de la salle... puis, quand on les aborde pour leur demander s'ils ne vont pas enfin se faire chrétiens, ils vous répondent, en détournant la tête : « Plus tard, l'on verra... pour le moment, c'est impossible... » Même à la mort, ils ne manifestent aucun regret, aucun désir... Trois viennent de mourir coup sur coup dans la première quinzaine de septembre; les catéchistes ont fait tout ce qu'ils ont pu pour les amener à recevoir, au moins à ce moment suprême et décisif, la grâce du Baptême. Toujours même refus de la part du malade et de sa famille.

« Une pareille indifférence chez des gens qui croient à l'enfer, et qui sentent le besoin de recevoir le pardon de leurs fautes, paraît un vrai mystère... On dirait que le bon Dieu leur a retiré sa grâce, et qu'il a mis sur leurs yeux, comme sur ceux du peuple juif, le double bandeau de l'aveuglement et de l'obstination.

« Il y en a peut-être quelques-uns qui désireraient sortir de cet état, mais ils n'osent pas, car ils sont solidaires entre eux, et personne ne peut bouger, à moins que le village n'y ait consenti, sous peine de se voir dépouillé de ses biens et chassé du pays : c'est un engagement solennel qu'ils ont pris en commun et signé de leur sang.

« D'un autre côté, le démon qui sent le danger plus pressant, et qui voit peut-être déjà, dans un avenir prochain, toutes ces âmes lui échapper, redouble d'efforts pour tourmenter ces pauvres gens, et les empêcher de s'approcher de nous.

« Depuis deux ans, il y a en permanence dans l'île, une singulière maladie qui, du premier coup, met les gens à la porte du tombeau, et qui défie tout l'art et tous les remèdes des médecins. Elle ne cède que devant les oraisons prolongées et les pratiques superstitieuses de certains sorciers ou magiciens qui passent pour être en communication avec les malins esprits.

Digitized by Google

Personne n'en doute... et l'on dit tout haut que c'est une possession du démon, ou plutôt du renard (car, au Japon, le démon et le renard, c'est tout un).

« Le fait est que la maladie paraît résider dans une boule de la grosseur du pouce qui roule à travers le corps du patient. Cette boule, tous mes chrétiens m'affirment l'avoir vue, l'avoir touchée... Le magicien est là, accroupi, la suivant du doigt, la poursuivant de ses imprécations, jusqu'à ce qu'il ait pu l'amener à l'extrémité des pieds ou des mains, et de là, la chasser dehors. La boule sortie, le malade se lève, et reprend sa vie et ses occupations ordinaires... il ne reste plus trace de maladie. Quand on compare ces détails avec ceux que donne le rituel à propos des exorcismes, il n'y a guère moyen de ne pas croire qu'il y a du diabolique là dedans.

« J'ai vu un de ces malheureux se tordre et se débattre sous les efforts du démon qui s'était emparé de lui. Trois hommes avaient peine à le tenir. Mon arrivée parut redoubler ses tortures et ses convulsions. Le démon me fit dire par la bouche du malade, et d'une manière assez peu polie, qu'il n'aimait guère à se trouver en présence de personnes de mon espèce (ce qui, à part moi, m'a fort flatté), et qu'il allait faire un vilain parti au patient, si l'on ne se hâtait de me faire sortir. Je n'avais aucun droit de me trouver là, le possédé n'était pas de ma paroisse, puisque c'était « un séparé » qui avait toujours refusé de se convertir... J'étais simplement venu en curieux, après en avoir fait demander l'autorisation à la famille. J'avais voulu m'assurer par moi-même des faits vraiment extraordinaires qu'on racontait, et surtout constater l'existence de cette boule, que le rituel lui-même donne comme un des signes de la possession. Le malade parut tomber en agonie... J'essayai bien de promettre que le démon quitterait à jamais la maison, si toute la famille consentait à se faire chrétienne. Mes paroles ne furent même pas écoutées, et je dus me retirer devant les instances des parents, et devant les bras vigoureux qui commençaient déjà à me pousser du côté de la porte.

« La maladie fut longue, très longue... Le magicien attribua l'inefficacité de ses formules à ma visite, qui avait tellement irrité le renard (lisez démon) qu'il a failli en coûter la vie au possédé. Il a fallu doubler et tripler la dose ordinaire des offrandes de vin et de riz, et surtout bien promettre de ne plus jamais me laisser mettre les pieds dans la maison. Enfin, après plus de deux mois de tortures, pendant lesquels la vie du malade a été plusieurs fois en danger, le démon finit par entendre raison. Il quitta le possédé, mais promit de revenir aussitôt, si quelqu'un de la famille parlait de se faire chrétien. C'est du moins ce que le magicien déclara solennellement.

« Il est facile après cela de s'imaginer la peur qui s'empare de ces pauvres gens, lorsque, au moment où je passe pour aller voir mes malades, ou vaquer à mon ministère, ils aperçoivent ma grande ombre noire se dresser tout à coup au coin de leur maison.

Digitized by Google

« Chose remarquable, et qui, au lieu d'éloigner de la Religion, devrait décider à y rentrer au plus vite, c'est qu'une fois le baptême reçu, on paraît tout à fait exempt de cette maladie. Depuis les deux ans que je suis au Goto, sur plus de 300 malades qu'il y a eu, soit à Arifoucou, soit à Tsoutsoumi, un autre gros village de la côte, on ne compte que 4 chrétiens et, encore pour ceux-là, on peut dire que le démon ne les a jamais quittés, même au jour de leur baptême, car ils n'étaient chrétiens que de nom. Ils appartiennent tous à la même famille. Deux d'entre eux, le mari et la femme, ont complètement abandonné la religion. Celle-ci est à l'agonie actuellement, et refuse de me recevoir... Le mari, guéri, mais devenu aveugle, a pris auprès du démon, un diplôme d'exorciste, et va maintenant, de maison en maison, partout où les malades l'appellent, déblatérant tout ce qu'il a entendu d'inepties contre notre sainte religion, et empêchant les gens de se faire chrétiens. Ce n'est qu'à cette condition, dit-il, qu'il a recouvré la santé, avec la promesse de recouvrer plus tard la vue pour prix de ses services... En consentant à recevoir le Baptême, il avait espéré que la religion qui nous apprend à demander à Dieu notre pain quotidien, et à n'avoir aucun souci du lendemain, non seulement le nourrirait, lui et sa nombreuse famille, mais encore subviendrait à toutes les dépenses occasionnées par son inconduite et ses débauches. Les résultats n'ont pas été ce qu'il attendait... Voilà pourquoi il a cessé d'être chrétien... le démon n'avait donc qu'un tout petit saut à faire pour passer de son cœur dans son corps.

« Quant aux autres chrétiens, ils ont été épargnés jusqu'ici. Quelqu'un, paraît-il, un magicien, frappé de cette préférence, par trop marquée, que le démon a pour les « séparés », lui en demanda confidentiellement la raison, dans un moment d'intimité. Le diable lui répondit : « *Les Chrétiens portent sur la poitrine des morceaux d'étoffe et des morceaux de cuivre que je n'aime pas du tout.* » (Textuel.) Il s'agit des médailles et des scapulaires... Il faut dire qu'à la première apparition de la maladie, j'ai fait mettre dans chaque maison, et donné à tous les chrétiens, pour qu'ils les portassent sur eux, des médailles de saint Benoît, qui m'avaient été envoyées de France au Boungo, où le démon me suscitait des difficultés insurmontables. On me les recommandait comme un puissant moyen de déjouer toutes les ruses du diable, et de rendre tous ses efforts impuissants. J'avais déjà expérimenté plusieurs fois, en pareilles circonstances, la vertu et l'efficacité vraiment miraculeuses de cette médaille célèbre. C'est donc à coup sûr que je la donnais à Arifoucou, comme une sauvegarde pour les maisons, et un préservatif de maladie pour les personnes.

« Ma confiance n'a pas été trompée. Je croirais manquer à mon devoir, si je ne rapportais pas ces faveurs, et si je ne m'empressais pas d'apporter, du fond de l'Extrême Orient, ce nouveau témoignage à la gloire et à la louange de saint Benoît. Qu'il continue à nous couvrir de sa protection ! ! ! Qu'il fasse plus ; qu'il chasse le démon de toutes ces âmes, de toutes ces

Digitized by Google

îles où il règne en maître, et qu'il ramène au bercail ces milliers de «séparés» et de païens qui s'égarent loin des sentiers de la vérité et du salut! Amen ! »

ADOLPHE KOLPING (SUITE).

II. — LE GYMNASE.

AUTANT Adolphe avait soupiré après l'admission aux cours du gymnase, autant il mit d'ardeur et de zèle à ne pas tromper l'attente de ses bienfaiteurs et surtout l'appel divin, dès les débuts de ses études régulières. Et certes, il ne lui fallait rien moins qu'une volonté robuste et même enthousiaste pour surmonter gaîment toutes les difficultés dont sa nouvelle vie était hérissée.

Nous parlons moins ici des petites railleries, assez fréquentes et fort pénibles au début, qu'une jeunesse volage lançait volontiers à ce camarade de classe, dont l'âge avancé et les allures primesautières contrastaient avec son entourage. Adolphe mit tant de bonne humeur à accepter ces plaisanteries, et se montra dès l'abord tellement au-dessus d'elles par sa conduite irréprochable et son talent, qu'élèves aussi bien que maîtres n'eurent bientôt pour lui qu'affection et respect. Mais une croix plus lourde pesait sur les épaules du pauvre villageois, la lutte pour l'existence. Sans doute de généreux bienfaiteurs lui facilitaient son entretien ; sans doute encore l'administration même du gymnase eut la charité de l'exempter au commencement de la pension annuelle ; mais pour satisfaire aux mille besoins de la vie, tout cela ne suffisait guère. On devine les privations de tout genre que le jeune étudiant dut s'imposer. Mais avec quelle grandeur d'âme il endurait son indigence, heureux du moins de ne pas être à charge à sa chère famille en absorbant ses faibles ressources !

Dès qu'Adolphe se vit assez avancé dans ses études, — et cela ne demanda guère que quelques mois, — pour donner des répétitions à des camarades plus jeunes ou arriérés, il utilisa ses progrès pour se procurer un petit gagne-pain et soulager ainsi sa pauvreté en même temps que les âmes généreuses qui s'intéressaient à lui. Ces répétitions, prises de force sur un temps déjà court, contreignirent l'infatigable jeune homme à disputer au sommeil ses droits les plus urgents. Nul doute qu'à Cologne, dans sa chambrette d'étude, comme jadis dans son atelier de travail, il n'ait parfois consacré des nuits entières à regagner le temps perdu pour sa classe.

Digitized by Google

Grâce à un travail aussi persévérant, Adolphe monta régulièrement deux cours par année, ainsi que l'attestent ses témoignages d'études encore conservés aujourd'hui (1).

Cependant la nature se vengea d'un zèle qui eût été indiscret s'il n'avait eu pour cause la nécessité la plus urgente.

Peu de temps après son arrivée au gymnase, le jeune étudiant fut pris d'une violente toux accompagnée d'hémorrhagies. Cette faiblesse de poitrine, qui semble dater de cette époque, a probablement été cause de la mort prématurée du regretté *Gesellenvater*. Cette affection maladive lui suggéra des réflexions profondes consignées dans son *Tagebuch*, en date du 31 mai 1838.

Après quelques considérations sur l'inconstance des choses humaines, — Adolphe était alors convalescent d'une maladie mortelle dont nous aurons à parler dans un instant,—le jeune homme continue: « Moi aussi, je me suis déjà senti violemment ébranlé dans ces rêves de jeunesse, où je me promettais une si grande activité pour le temps que je m'élancerais dans ma carrière. Moi aussi, j'ai éprouvé ce que c'est de porter dans son sein le pressentiment de la mort. Des flots de sang arrachés à ma poitrine blessée ne pouvaient guère me prédire autre chose. Il me semblait sentir s'échapper avec eux le torrent de ma vie si pleine de soucis ; il me semblait voir la mort frapper de loin à mon cœur comme on fait part à un ami d'une triste nouvelle; et mon cœur, doucement, tranquillement résigné dans la volonté divine, comprenait le messager et sentait le danger et la possibilité d'une fin prochaine. Eh quoi ? N'est-il point difficile de s'arracher ainsi à l'efflorescence des années, au printemps de la vie et du temps où commence vraiment le prix de la vie ? quand la fleur de la jeunesse colore encore les joues et que le monde est encore souriant de mirages enchanteurs, n'est-il pas dur de se voir lentement préparer une tombe, où l'on ensevelit tous ces beaux rêves que formait un cœur enivré de vie et de désirs ?

« Je ne pourrais assurer, pour ma part, si ce sacrifice est vraiment dur. Non que je sois insensible aux impressions de la jeunesse, ni que le monde me pèse déjà, ni que ses joies et ses jouissances n'aient plus de charmes pour moi. J'ai joui le moins possible, et cependant j'ai recueilli des impressions vives et fréquentes. Mais ce que j'ai éprouvé n'était assurément pas de nature à me faire redouter la mort. »

1. Automne 1838, (*Tertia*, troisième) ; « Pâques 1839 (*Untersecunda*, seconde inférieure) » ; Automne 1839 (*Obersecunda*, seconde supérieure) 2. a ; Pâques 1840 (*Unterprima*, première inférieure) 2 ; Automne 1840 (*Oberprima*, première supérieure) 2. a.

Digitized by Google

Ce dernier mot ne doit pas nous surprendre. Nous en connaîtrons bientôt mieux la portée en parcourant d'autres pages du journal d'Adolphe. La teinte mélancolique répandue sur celle que nous venons de traduire se retrouvera ailleurs sous une forme plus palpable, plus raisonnée. Il ne pouvait en advenir autrement de notre jeune étudiant, chez lequel le lecteur a déjà plus d'une fois surpris une grande sensibilité. Pour une âme éprise d'idéal et que l'expérience du monde, cette pénible école des déceptions, n'a pas encore élevée jusqu'à la sphère sereine des contemplations divines, la vie est comme une nuit dont les ténèbres sont entrecoupées d'éclats intermittents d'une vive lumière. De là cette succession violente de joies intimes et de poignantes tristesses, suivant que le monde extérieur reflète ou offusque ce flambeau d'idéal qui éclaire l'esprit et échauffe le cœur; succession, qui paraît inconstance aux regards du profane, mais dont le contraste se résoud d'une manière harmonieuse dans l'accord fidèle des facultés avec leurs aspirations supérieures tantôt caressées, tantôt déçues.

Quelque chose de semblable se passait dans l'âme d'Adolphe durant le temps de ses études. Le feu sacré de la vocation ecclésiastique et de la véritable piété le conservait dans toute la fraîcheur de son enthousiasme; mais certaines tendances qu'il découvrait dans l'enseignement de ses maîtres, et en général les faiblesses qu'il surprenait dans les favoris de la science, nourrissaient un secret dégoût dans son âme.

Écoutons quelques-uns de ces accents empreints d'une puissante conviction et qui dénotent une rare maturité d'esprit. Voici une page éloquente qu'Adolphe consacra, un mois à peine après son entrée au gymnase, à la dignité de la vocation ecclésiastique, but sublime de ses constantes aspirations. Après avoir retracé en termes émus l'idéal de la sagesse naturelle personnifiée dans le grand sage de la Grèce, il continue : « Mais un autre idéal s'offre à nos regards ; il est inaccessible, sans doute, dans toute la force de sa réalité, mais il n'est pas moins pour tous les siècles le modèle le plus parfait de l'élite de l'humanité.

« Sa pureté immaculée, sa dignité suréminente, s'imposent à tout homme ; aussi personne ne peut-il s'éloigner de son imposante figure parce que son éclat l'éblouit ; car, plus le but est élevé, plus la récompense à obtenir est précieuse, plus il nous offre de forces et de vigueur nouvelles pour y atteindre. Et ne tient-il pas déjà toute préparée la couronne qui attend le vaillant soldat? Sa vie est une abîme de sagesse ; ses paroles sont vérité, car elles satisfont

Digitized by Google

pleinement. En lui nous trouvons tout : la ligne de conduite pour nos actions, les motifs qui doivent nous animer à la suivre, une rémunération inaltérable en prix de nos louables efforts. En couvrant d'une main douce et guérissante les misères des hommes, il ouvrit leurs cœurs à l'aveu sincère de leurs faiblesses ; de sa bouche coula la force merveilleuse de la sagesse, qui demeurera à tout jamais. Il vécut parmi les hommes déguisé sous une apparence pauvre et méprisable, prêtant assistance à qui en avait besoin et répandant partout ses conseils. Moi aussi, il m'a tendu ses bras miséricordieux pour me sauver. C'est lui qui m'a mis ici, d'où une carrière plus sublime est tracée devant moi. Je suis appelé à rendre témoignage de sa doctrine, à l'annoncer, lui dont la charité toute-puissante a touché mon cœur et l'a pénétré d'un rayon de sa vérité, afin que j'apprisse à reconnaître ce qui est vrai et bon, saint et sacré. » A la vue de cette vocation qui l'attend, le cœur du jeune homme déborde de gratitude et sa plume traduit les élans embrasés d'une prière sublime.

Animé de cet esprit de foi, on comprend qu'Adolphe dut se sentir révolté par les tendances rationalistes de certains professeurs dont il eut à suivre les cours. On ne sait que trop combien les lycées d'Outre-Rhin, même ceux où allaient s'inspirer les candidats du sanctuaire, étaient entachés déjà à cette époque de cet esprit de libre examen, de critique soi-disant philosophique ou philologique, dont les conséquences extrêmes n'aboutissent à rien moins qu'à la ruine de la foi. Dans un passage suivant de son journal, Adolphe proteste énergiquement contre les funestes influences de cet enseignement suspect. « Voici, dit-il, venir en classe un professeur, avec la science sous le bras : il discute sur la structure du monde, sur son origine et développement progressifs, tout comme s'il s'était développé comme le poussin se dégage de son œuf ; il me parle d'un principe créateur, qui demeure caché dans la masse matérielle et lui communique je ne sais quelle activité. » Puis, après s'être étendu sur les tendances de ces doctrines, le jeune étudiant proteste de sa foi dans l'action immédiate du Créateur et dans la destinée immortelle de l'âme humaine.

Cet esprit de foi, Adolphe le nourrissait chaque jour par les pratiques d'une solide piété. Il n'était pas sentimentaliste dans sa dévotion. Mais pour être plus raisonnée, celle-ci n'en était pas moins vive et susceptible des mouvements les plus expansifs d'enthousiasme. Dans le temps qu'il fit ses études à Cologne, les fêtes jubilaires de sainte Ursule donnèrent occasion aux plus éloquentes

Digitized by Google

démonstrations de la piété populaire et aux solennités religieuses les plus imposantes. Adolphe retrace avec émotion dans son *Tagebuch* les impressions qu'il en a ressenties. Avec quelle piété éclairée il y parle du culte des saintes reliques et de la vénération due aux sanctuaires gardiens de ces sacrés dépôts! Puis il décrit les différents cortèges pieux parcourant l'antique cité rhénane et rendant leurs hommages à la virginale phalange de martyrs. A l'arrivée de la procession de Düsseldorf, le jeune homme nous dit n'avoir pu contenir ses larmes, et il fait observer aussitôt combien il était peu prodigue de ces marques d'émotion.

Grâce à ces impressions puissantes, nous voyons petit à petit l'idéal des choses divines l'emporter de plus en plus dans le cœur d'Adolphe sur celui de la science qui fascinait si puissamment son esprit dans sa première jeunesse. Ici encore une série de déceptions semblent avoir secondé le travail que la grâce opérait en son âme. Il avoue lui-même, dans une page intéressante de son journal, qu'après avoir toujours eu la plus haute idée de tous ceux qui pénétraient dans le sanctuaire de la science, il avait peu à peu fini par reconnaître que les savants croupissent, eux aussi, dans ces misères morales qui dégradent si fort les basses classes populaires. « Ils ne s'en distinguent, ajoute-t-il spirituellement, que par la manière plus raffinée dont ils ont le secret d'étaler leurs faiblesses. — Ce n'est que pire, continue-t-il avec beaucoup de justesse, car il en est de cela comme des fausses monnaies: celle qui porte une grossière empreinte saute aux yeux comme fausse et tout le monde s'en garde aisément, mais celle qui est travaillée avec art et finesse est plus difficile à discerner, bien qu'elle soit aussi fausse que la première, ainsi parvient-elle à se glisser dans le public et à tromper le monde. » Les faiblesses qu'il rencontre autour de lui, peut-être même dans ses propres maîtres, l'éclairent, le mettent en garde ; mais loin de le détourner de la vraie science et de la véritable formation, elles stimulent son zèle et lui arrachent les plus beaux éloges de la mission de l'enseignement populaire, en même temps que les blâmes les plus énergiques à l'adresse des maîtres corrompus qui font servir à la ruine de la jeunesse et des masses l'autorité dont ils jouissent en vertu d'un emploi aussi sacré et si sacrilègement profané.

Il est regrettable que le *Tagebuch* d'Adolphe ne contienne guère que les quelques pages auxquelles nous venons d'emprunter ces différentes considérations. Sans doute le jeune homme ne trouvait que de rares moments de loisir pour confier à la plume les sentiments de son âme. Le peu qu'il a tracé suffit néanmoins pour nous donner

Digitized by Google

une idée de ce qui se passait au dedans de lui, et par quelles voies secrètes Dieu faisait tourner tout à bien pour le jeune homme qui s'était donné tout à lui et l'aimait d'un amour si ardent. Les mâles vertus dont le cœur d'Adolphe était orné mûrissaient si bien sous l'action réchauffante du soleil de vérité et de charité, que déjà elles le rendaient capable d'héroïsme, comme le montre le trait suivant, qui suffirait à lui seul pour illustrer toute cette période de sa vie.

(A suivre.) D. L. J.

BIBLIOGRAPHIE.

LA CONFIRMATION : *exposé dogmatique, historique et liturgique, par le R. P.* Dom Laurent JANSSENS, *S. T. D., moine de l'abbaye de Maredsous, de la congrégation bénédictine de Beuron*, 1 vol. in-12, pp. 325. Prix : 2 fr.

L'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre, à peine sorti de presse, a déjà été favorablement accueilli par plusieurs de nos organes : Voici le remarquable compte-rendu que nous en trouvons dans le *Courrier de Bruxelles.*

IL faut le reconnaître, la *littérature* théologique de la Confirmation n'est pas aussi riche qu'on pourrait le souhaiter ; sans doute nos grands docteurs, scolastiques, commentateurs, polémistes n'ont pas négligé le second des sacrements ; pour s'en convaincre il suffit de jeter les yeux sur la somme de saint Thomas, sur les traités de Suarez et de Bellarmin, ou même sur les œuvres de Tournely, de Witasse, de Sardagna, de Perrone, etc.; néanmoins il est manifeste que la Confirmation n'a tenu qu'une place trop secondaire dans les préoccupations des écrivains et les programmes des écoles. Quant aux monographies spéciales, on les aura à peu près toutes, si l'on prend les ouvrages latins écrits au dix-septième siècle par Basile Ponce, Guillaume Beyer et Jacques de Sainte-Beuve ; les deux ouvrages allemands édités de nos jours par Wells et Nepesyn, le traité liturgique de Visconti et les dissertations historiques et critiques de Luc Holstein, Jacques Sirmond, Jean Morin, Michel Amato, Martin Gerbert, André Gau. On le voit, ce n'est pas non plus très considérable. Et chose bien digne de remarque, le sacrement de Confirmation n'a guère, depuis deux ou trois siècles, inspiré l'éloquence épiscopale elle-même ; nous trouvons sur ce sujet peu de mandements, d'instructions, de discours, d'allocutions dans les œuvres de saint François de Sales, de Bossuet, de Fénelon, de Massillon, du cardinal Giraud, du cardinal Pie ; ces écrivains féconds, ces orateurs puissants, ces pasteurs zélés, ne nous ont pas laissé tous ensemble sur la Confirmation autant que saint Charles Borromée !

Digitized by Google

***

Si nous avons jeté ce rapide coup d'œil sur le passé, c'est afin de montrer que l'ouvrage de Dom Laurent Janssens n'est pas de ceux qui nous offrent ce que l'on possède déjà sous les formes les plus diverses ; au contraire il comble heureusement une véritable lacune qui existait surtout au point de vue de la haute vulgarisation de la doctrine sacramentelle ; et tel est précisément le but que l'auteur s'est proposé ; car, ainsi qu'il nous en avertit lui-même, il a voulu « exposer dans une forme accessible à un public varié le dogme et la liturgie du deuxième sacrement ; offrir à la fois aux ouvriers de la vigne du Seigneur une ample et solide matière pour leurs instructions, aux familles chrétiennes une lecture édifiante et nourrie, enfin aux jeunes confirmands un manuel suffisamment à la portée de leur intelligence pour leur être profitable dès alors, et assez attrayant par leur inspirer le goût d'y revenir plus tard avec plus de fruit. »

***

L'ouvrage se compose d'un chapitre préliminaire, de trois sections renfermant chacune à leur tour plusieurs chapitres, et d'un chapitre complémentaire : il est suivi d'un riche appendice.

Le chapitre préliminaire nous donne une vue d'ensemble sur le septenaire sacramentel, il détermine la place qu'y occupe la Confirmation, et indique les rapports qu'elle a avec les autres sacrements.

La première section est surtout *positive* et *dogmatique :* elle a pour objet la vérité du sacrement; l'auteur considère la Confirmation dans l'usage qu'en fit l'Église dès les temps apostoliques, dans son institution par N. S., dans les figures qu'on en découvre et les promesses qui en ont été faites sous l'Ancien-Testament.

La seconde section est plutôt *morale* et *liturgique :* elle a pour objet l'administration du sacrement ; nous y trouvons un ample commentaire des prescriptions du Pontifical sur le ministre et le sujet du sacrement, le Saint-Chrême, le temps et le lieu réservés à la Confirmation, les cérémonies dispositives, les parrains et les marraines, les cérémonies directement sacramentelles, les cérémonies subséquentes.

La troisième section est à la fois *théologique* et *mystique :* elle traite des effets ordinaires et extraordinaires de la Confirmation, du caractère qu'elle imprime, des dons du Saint-Esprit.

Le chapitre complémentaire nous donne l'*iconographie* et l'*archéologie* de la Confirmation : symboles et inscriptions des premiers siècles, représentation de la Confirmation, représentation des dons du St-Esprit, vases au Saint-Chrême.

Enfin, l'appendice contient *a)* le texte du Pontifical avec traduction en regard, *b)* les prières liturgiques au Saint-Esprit, avec traduction et com-

Digitized by Google

mentaires historiques et critiques, *c)* l'indication des dévotions indulgenciées au Saint-Esprit, *d)* une paraphrase du *Veni Creator*, *e)* l'allocution de saint Cyrille d'Alexandrie aux confirmés, et *f)* deux mandements du cardinal Joachim Pecci, archevêque de Pérouse, aujourd'hui Léon XIII, sur la lutte et la persévérance chrétiennes.

***

L'auteur, s'adressant au grand public, a cherché à éviter partout le langage aride de la science; son style est clair, facile, noble, correct et toujours élégant. Bien que Dom Laurent ait tenu « à écarter de son texte toute érudition encombrante », il n'a omis cependant aucune question importante et n'a dissimulé aucune difficulté sérieuse ; à ce point de vue nous signalons spécialement les pages consacrées au ministre de la Confirmation (67-80), à sa non-itération (89-99), à l'onction et à l'imposition des mains (151-156) au caractère (187-209), aux dons du Saint-Esprit (210-236) : sur toutes ces matières le traité de Dom Laurent Janssens fournit des notions bien plus complètes que celles que l'on trouve dans les manuels de théologie à l'usage des laïcs, dans les grands catéchismes, dans les œuvres apologétiques les plus estimées.

Ajoutons que tout en s'attachant à vulgariser les résultats des recherches des érudits catholiques, et à mettre en relief la doctrine des grands maîtres de la théologie, surtout celle de saint Thomas, dont il est un fervent disciple, l'auteur a su jeter de nouvelles lumières sur certaines parties obscures de la matière qu'il avait à traiter, rajeunir et fortifier certaines preuves ; c'est ainsi que nous avons particulièrement remarqué les pages 46-52, où Dom Laurent, partant du principe qu'il y a un lien intime entre le Baptême et la Confirmation, passe en revue les textes qui se rapportent à l'institution baptismale et trouve en chacun d'eux une mention plus ou moins claire de la Confirmation.

Comme nous l'avons dit déjà, l'appendice est très riche, et il nous semble devoir être grandement apprécié. Inutile d'attirer l'attention sur chacun de ses parties ; nous ne pouvons cependant pas nous empêcher de dire combien la paraphrase du *Veni Creator* nous semble réussie, malgré sa brièveté. C'est aussi une excellente idée de reproduire les deux mandements sur la *lutte chrétienne* et la *persévérance ;* qui forment, en une trentaine d'articles, d'une clarté, d'une concision et d'une autorité sans égales, le vrai code de la vie chrétienne et semblent avoir été écrits tout exprès pour servir de complément à ce traité de la Confirmation.

T. B., S. T. D.

N. B. L'abondance de matière nous oblige, cette fois encore, de remettre au prochain numéro la continuation des articles sur l'Eucharistie.

(La Rédaction.)

Digitized by Google

LE MESSAGER DES FIDÈLES.

1888. — N° 11. — Novembre.

CHRONIQUE LITURGIQUE.

LES LEÇONS DE L'OFFICE DES DÉFUNTS.

Analyse, sens littéral et application.

DIEU, qui a voulu nous donner dans les divines Écritures un aliment céleste s'adaptant merveilleusement à tous les besoins de notre âme, semble avoir spécialement destiné le livre de Job à fournir une expression à toutes les souffrances que peut endurer l'homme, sans excepter la grande Victime qui porte les douleurs comme les péchés du monde. C'est donc par une souveraine convenance que l'Église a détaché de ce chant où les sanglots abondent les lectures assignées à l'office des défunts, de ces âmes dont les peines, encore que volontairement embrassées, dépassent tout ce que peut nous faire imaginer notre apprentissage de la souffrance.

Ces lectures ne se suivent pas toujours d'après l'ordre des chapitres ; les versets en ont été choisis çà et là avec un soin tout particulier. Nous réunirons les passages qui se tiennent, donnant d'abord en quelques lignes la substance de la pièce, puis son sens littéral, à l'aide des lumières que la tradition et les progrès réels de l'exégèse ont projetées sur ces pages d'une sublimité souvent désespérante pour l'intelligence, combien plus encore pour la plume de l'écrivain!

PREMIÈRE LEÇON. (Job. VII, 16-21.)

ANALYSE : Deux pensées dominent dans les paroles du plaignant: d'un côté, il sent qu'il n'est rien ; de l'autre, il voit que Dieu traite ce néant avec une attention qui finit par devenir gênante pour l'être infirme qui en est l'objet. Une parole cependant jette au milieu des ténèbres une lueur de consolation : ce Dieu peut pardonner la transgression de sa créature, il peut lui remettre son iniquité.

SENS LITTÉRAL : *Laisse-moi seul : car mes jours sont vanité.*

Qu'est-ce que l'homme, pour que tu le fasses plus grand qu'il n'est, pour que tu cherches à poser ton cœur sur lui, pour que tu le visites chaque matin, pour que tu t'enquières à chaque moment de son état ?

Digitized by Google

Jusques à quand refuseras-tu de détourner de moi ton regard, de me laisser seul au moins le temps suffisant pour avaler ma salive ?

Peut-être j'ai péché, mais que puis-je te faire, ô gardeur d'hommes ? Pourquoi m'as-tu placé comme un but devant toi, de telle sorte que j'en deviens à charge à moi-même ?

Pourquoi aussi ne pardonnes-tu pas ma transgression, pourquoi ne fais-tu pas disparaître mon iniquité ?

Tout à l'heure je m'en vais me trouver couche dans la poussière : tu me chercheras encore avec ta diligence accoutumée, mais je ne serai plus.

LEÇONS II, III et IX. (Job. X, 1-12 ; 18-22.)

Les accents qui précèdent semblent déjà l'expression de la plus haute douleur. Voici néanmoins que Job nous prévient qu'il va parler maintenant dans toute l'amertume de son âme. Les pensées ressemblent assez à celles exprimées ci-dessus. L'infortuné est toujours accablé sous le poids d'un néant des avantages mêmes duquel il ne peut jouir, sous l'inculpation où il se trouve d'avoir offensé son Dieu. Aussi c'est à ce Dieu qu'il en appelle, en lui rappelant dans les termes les plus touchants tous les détails de la création de l'homme et les attentions de la providence sur ses destinées.

Mon âme est lasse de vivre : je vais donner libre cours à ma plainte, je vais parler dans l'amertume de mon âme.

J'oserai dire à Dieu : Avant de me condamner, montre-moi du moins le motif de ta lutte avec moi. Est-ce donc chose digne de toi, d'opprimer, de traiter avec dédain l'ouvrage de tes mains, et de faire briller ta faveur sur le dessein des méchants ?

As-tu donc des yeux de chair ? Vois-tu de la façon dont voit l'homme ?

Tes jours sont-ils comme ceux de l'homme, ou tes années comme les jours de l'homme ? Alors pourquoi t'enquérir de mon iniquité, pourquoi aller à la recherche de mon péché, puisque tu sais bien que je ne suis pas du nombre des méchants ? Voudrais-tu donc profiter de ce qu'il n'est personne capable de m'arracher de ta main ?

LEÇON III.

Ce sont tes propres mains qui m'ont formé, qui m'ont façonné de toutes pièces, et tu te mets à me détruire ? Rappelle-toi, je t'en supplie, que tu m'as pétri comme l'argile : et tu voudrais me ramener de nouveau à l'état de poussière ? Ne m'as-tu pas fait couler comme le lait, ne m'as-tu pas fait cailler comme le fromage ? C'est toi qui m'as revêtu

Digitized by Google

de peau et de chair, toi qui as fait tenir ensemble les parties de mon être au moyen d'os et de nerfs. Puis tu m'as accordé vie et faveur, et c'est ton soin de chaque instant qui m'a conservé le souffle.

Leçon IX.

Pourquoi m'avoir fait sortir du sein ? Sans cela j'aurais rendu l'esprit, aucun œil ne m'aurait vu, j'eusse été comme si je n'avais pas été, j'aurais été porté du sein à la tombe.

Tu ne l'as pas voulu, mais ces jours que tu m'as donnés, ne sont-ils pas en bien petit nombre ? Cesse donc, et laisse-moi seul que je puisse me ranimer un peu, avant que j'aille là d'où je ne reviendrai pas, à la terre de ténèbres et de l'ombre de la mort, cette terre couverte de si épaisses ténèbres qu'on la prendrait pour les ténèbres mêmes, terre de l'ombre de la mort, complètement dépourvue d'ordre, et où la lumière est semblable aux ténèbres.

Leçon IV. (Job. XIII, 22-28.)

Job ne se lasse pas de revenir sur ce qui lui cause les plus cuisantes douleurs : si son Dieu lui dérobe la vue de sa face adorable, c'est sans doute à cause de ses péchés ; car ce juge qui observe les moindres démarches de l'homme, fait retomber sur lui jusqu'aux lointains errements de sa jeunesse. Job ne connaît qu'un moyen de fléchir son juge : il revient à son thème favori, il s'humilie et confesse sa faiblesse et son néant.

Réponds-moi : quel est le nombre de mes iniquités et de mes péchés ? Fais-moi connaître ma faute et mon péché : Pourquoi caches-tu ton visage, et me tiens-tu pour ton ennemi ? Voudrais-tu donc harceler une feuille déjà chassée par le vent ? Voudras-tu poursuivre le chaume desséché ? Car tu écris contre moi des choses amères, tu me fais hériter des fautes de ma jeunesse : il n'est pas jusqu'à mes pieds que tu ne mettes aux ceps, pour mieux marquer toutes mes démarches : tu vas jusqu'à te tracer une ligne autour de la plante de mes pieds. Pourtant je ne suis qu'un objet pourri qui se consume de lui-même, un vêtement rongé par les vers.

Leçons V et VI. (Job. XIV, 1-6 ; 13-16.)

Les plaintes n'ont pas cessé, parce que les souffrances, triste apanage de la nature déchue, sont toujours aussi vives. Mais ces souffrances donneront droit un jour au salaire : l'homme purifié après la mort des restes de ce qui attirait sur lui la fureur divine, doit reparaître un jour tout transformé devant les yeux du Créateur tendant

Digitized by Google

la main à son œuvre renouvelée. Cet espoir sublime fait battre le cœur du malheureux : c'est sa pensée de chaque jour dans les combats de la vie.

L'homme qui est né d'une femme est un être de peu de jours, encore ces jours sont-ils remplis de peines. Il éclôt un jour comme une fleur, et comme elle il se fane : il passe avec la rapidité fugitive d'une ombre, il n'a pas de consistance. Et c'est sur un tel être que tu ouvres les yeux, et tu me fais passer en jugement avec toi? Qui peut faire sortir une chose pure d'une chose impure ? Personne. Puis donc que ces jours sont comptés, que tu as le secret du nombre de ses mois, et que tu as déterminé ses limites, qu'il ne peut dépasser, détourne de lui tes regards, qu'il puisse prendre un peu de repos, jusqu'à ce que, semblable au mercenaire, il ait achevé sa journée.

Oh ! si tu voulais me cacher dans le Shéol (1) ! *Si tu voulais me tenir à l'abri, jusqu'à ce que ta colère soit passée ! Si tu voulais me fixer un temps déterminé, où tu te ressouviendrais de moi ! Quand un homme meurt, doit-il compter sur une vie nouvelle? Alors, tous les jours que durera mon service de soldat, j'attendrais l'époque où j'aurais droit au congé. Tu m'appellerais, et je te répondrais : tu aurais un désir pour l'œuvre de tes mains. Mais en ce moment tu es occupé à compter mes pas, tu as l'œil ouvert sur mon péché.*

LEÇON VII. (Job. XVII, 1-3 ; 11-15.)

Outre les angoisses de l'âme et les misères de cette vie, une des considérations les plus propres à nous faire concevoir un juste sentiment de notre déchéance, est celle du sort ignominieux qui attend notre corps après la mort. Job le décrit dans toute son horreur, reconnaissant dans ce terme fatal la source même d'où il reçut l'être. A l'entendre, on se rappelle involontairement la sentence terrible du Créateur après la faute du premier père : « Tu es poussière, et tu retourneras en poussière. »

Mon esprit est consumé, mes jours sont éteints : le tombeau, voilà ce qui m'attend. Je suis en butte aux risées de mes ennemis : mon regard doit supporter impuissant leur défi. Fais-toi ma caution, viens en personne te porter garant pour moi : qui voudra alors en venir aux mains avec moi ?

Mes jours sont passés, mes projets sont brisés, avec toutes les pensées de mon cœur. Ces pensées parfois changent la nuit en jour : « La lumière, disent-elles, est tout près des ténèbres. » Mais pour moi qui

1. Nom dont se servent les livres de l'Ancien Testament pour désigner le lieu où séjournent les âmes des défunts.

Digitized by Google

regarde le Shéol, comme ma demeure, pour moi qui ai étendu ma couche dans les ténèbres, qui ai dit au tombeau : Tu es mon père ; à la vermine : Tu es ma mère et ma sœur : où est donc mon espoir ? mon espérance, qui pourra l'apercevoir ?

LEÇON VIII. (Job. XIX, 20-27.)

Nous voici en présence de ce passage à jamais célèbre, point culminant de tout le livre, où Job interrompt soudain ses touchants appels à la pitié, pour prendre le ton inspiré du prophète, et peindre, lui dont la chair n'est déjà que pourriture, les jouissances ineffables de ce corps apercevant au dernier jour le grand Vengeur et Rédempteur se tenant debout, comme au premier jour sur la poussière des générations endormies. Le texte n'est pas sans difficultés au point de vue de la lettre. Mais il n'y a nul doute que l'Église ne l'ait placé spécialement en cet endroit pour nous rappeler le dogme consolant de la résurrection, marqué d'ailleurs explicitement en tant d'autres pages des Écritures.

Mes os ont pris la place de la peau et des chairs ; je n'ai pu me sauver qu'avec la peau de mes dents. Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, ô vous, mes amis : car la main de Dieu m'a touché. Pourquoi vous joindre à Dieu pour me persécuter ? Pourquoi ne vous contentez-vous pas de ma chair ?

Oh ! que je voudrais voir en ce moment mes paroles mises par écrit ! Oh ! si elles pouvaient être inscrites sur un livre. Si, au moyen d'une plume de fer et du plomb, elles étaient gravées sur le roc à jamais !

Je sais que mon libérateur est vivant, et qu'il se lèvera au dernier moment sur la terre ; et que même après que ma peau a été ainsi détruite, de ma chair encore je verrai Dieu. Je le verrai pour moi-même, et mes yeux le contempleront, sans que personne prenne ma place. Mes reins en sont tout consumés au-dedans de moi.

Ici se terminent les passages du livre de Job insérés dans l'*Office des Défunts.*

Et maintenant il est aisé de voir l'application que l'Église entend faire de ces douloureux accents aux âmes qui souffrent dans le lieu des dernières expiations. Créatures demeurées faibles et fragiles même après leur élévation à un ordre supérieur à la nature, elles ont inévitablement contracté quelques souillures, elles ont à pleurer ces fautes de jeunesse, dont le psalmiste aussi redoutait la responsabilité. Ainsi chargées elles ont succombé à leur néant, et nous ont offert le spectacle journalier et toujours éloquent de la mort. Elles s'en sont allées à cette terre de ténèbres, ombre déjà terrible d'une autre région d'où s'est enfuie à jamais l'espérance.

Digitized by Google

Mais là où elles sont, elle habite, elle exerce ses plus ravissants effets, cette sainte, cette douce, cette radieuse espérance. Si Dieu dérobe sa face, si sa colère n'est pas encore passée, du moins le souvenir de ses bienfaits demeure avec l'assurance inébranlable de l'achèvement de ses miséricordes sur l'âme entièrement purifiée.

En attendant le moment où le Créateur lui tendra de nouveau la main pour l'attirer inséparablement sur son cœur, cette portion de la grande famille du Christ, à la fois bienheureuse et digne de compassion s'adresse à nous, pauvres de la terre, qui pouvons encore disposer des trésors célestes, et nous fait ce touchant appel : « Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous du moins qui êtes mes amis. » Entendons cette voix : hâtons-nous d'y répondre par l'humble prière qui perce les nuées, par l'effusion mystique du Sang qui parle mieux que celui d'Abel, par les œuvres de miséricorde et les saintes rigueurs qui dépouillent l'enfer et forcent l'entrée du ciel.

D. G. M.

L'EUCHARISTIE (Suite).

III. Tradition catholique du dogme eucharistique. (Suite.)

B. Période du moyen age et de la scolastique.

Depuis les docteurs carolingiens jusqu'à la Réforme.

DANS nos précédents articles nous avons groupé autour de quelques points doctrinaux l'enseignement unanime des saints Pères touchant le dogme eucharistique. En dehors des quelques sectes manifestement séparées de l'Église, nous n'avons guère rencontré de voix discordante dans le concert immense de la catholicité chantant à genoux le Dieu de nos autels ; et nous avons reconnu dans le sacrifice quotidien de la messe le rite social et propagateur de la croyance au plus auguste de nos mystères.

Une nouvelle série de siècles s'ouvre à notre considération. Nous avons à esquisser l'histoire du dogme eucharistique à travers le moyen âge ; à suivre, depuis l'école fondée par le grand empereur d'Occident jusqu'à l'avènement de la Réforme, la marche progressive et la précision des formules dogmatiques, avec toutes les controverses qui s'y rattachent. Si nous croyons devoir entrer dans le détail de ces luttes de la pensée chrétienne, c'est que, d'une part, rien ne contribue à inspirer une plus grande idée d'une doctrine que de voir à l'œuvre la série des hommes de génie qui ont contri-

Digitized by Google

bué à la formuler, et que, de l'autre, certains jugements sévères, trop facilement reproduits jusqu'à nos jours, à l'adresse de plus d'un docteur médiéval, nous semblent mériter quelque adoucissement.

Lorsqu'il s'agit d'apprécier la valeur d'opinions émises à une époque distante de celle où nous nous trouvons, un écueil à éviter, veut-on rester dans les bornes du vrai et du juste, est celui de juger les doctrines du passé d'après la terminologie scientifique reçue de nos jours. De cette transposition résultent de véritables anachronismes qui conduisent fatalement à des conclusions dénuées de solide fondement. La fidélité à cette loi n'est jamais d'une nécessité plus urgente, que lorsque, d'une époque parvenue à une précision définitive, on se transporte à un âge où les termes scientifiques sont encore en formation. Or, tel est tout juste le saut de logique et de critique que l'on fait trop souvent en appliquant aux controverses célèbres de la Cène qui eurent lieu au moyen âge les termes philosophiques et théologiques tels que la philosophie plus récente et les luttes doctrinales contre la Réforme les ont fait adopter. Depuis les négations radicales des diverses écoles protestantes, les réalistes sont ceux qui admettent dans l'Eucharistie la présence réelle du corps et du sang du Christ, les spiritualistes, les symbolistes, les figuristes sont ceux qui n'y voient qu'une chose spirituelle, une simple figure, un simple symbole ; et telle est chez nous la préoccupation du langage catholique pour mieux nous garantir contre les expressions des novateurs du XVIe siècle, que nous ne parlons que rarement de l'aspect symbolique et figuré de l'Eucharistie, non plus que du caractère spirituel de la présence du Christ sous les espèces sacramentelles.

Tout autre nous apparaît le langage des docteurs du commencement du moyen âge, parce que tout autre est leur point de vue, tout autres sont leurs préoccupations. La réalité de la présence du Seigneur sous les dehors du pain et du vin était pour eux à l'état d'axiome sacré. C'était une question qu'on ne touchait pas, et dont le culte de chaque jour confirmait la vérité inébranlablement reconnue de quiconque se disait membre de la famille chrétienne.

Avec la réalité divine qu'il contient, l'institution du corps du Christ, à la fois mystère et sacrement, parce qu'il dérobe sous un voile l'excellence infinie qu'il renferme, se présente à la piété catholique comme un symbole, une figure (*figura*, *figurationes* (1) suivant l'expression de Charlemagne lui-même et de son maître

1. Ep. ad Alcuin, ed. opp. Alcuini Frob. t. 1, p. 89, ep. 66. Bach. *Dogmengeschichte* etc. I, p. 162.

Digitized by Google

Alcuin, qui formula plus clairement qu'aucun de ses devanciers la transsubstantiation (1). En résumant la doctrine des auteurs mystiques de ces temps qui ont le mieux écrit sur cette matière, surtout depuis Ratramne, nous trouvons dans l'Eucharistie une triple figure : du passé, du présent et de l'avenir. Elle est une figure du passé, en tant qu'elle rappelle et reproduit le sacrifice sanglant du Calvaire ; du présent, en tant que la communion des fidèles au pain de vie exprime l'union du corps de l'Église à son Chef, union symbolisée dans la matière elle-même du sacrement par les grains multiples qui forment le fruit du blé et de la vigne ; enfin de l'avenir, en tant que cette union prélude à l'union éternelle au Christ dans le ciel. Saint Thomas a condensé ce triple symbolisme,— correspondant aux trois états du corps du Seigneur, à la croix, sur l'autel, à la droite de son Père, — dans ces mots de l'antienne « *O sacrum* » de l'office du Saint-Sacrement : *recolitur memoria passionis ejus* (le passé), *mens impletur gratia* (le présent), et *futuræ gloriæ nobis pignus datur* (l'avenir).

Si l'Eucharistie est symbole et figure, elle est aussi image. Toutefois, à la suite des luttes contre les Iconoclastes, le deuxième concile de Nycée avait interdit cette expression imparfaite et amphibologique, autorisée seulement par le langage des Pères pour désigner le pain et le vin avant la consécration. Aussi les livres de Charlemagne en interdisent-ils l'usage, pour lui substituer le mot *vérité (veritas)* (2).

Considérant plus avant la constitution du Sacrement des autels, les docteurs carolingiens y reconnaissent avec les Pères un double élément : les espèces apparentes, qu'ils appellent l'élément *extérieur*, et la propriété latente et divine, à laquelle ils donnent régulièrement le nom de *force (vis)*. Cette manière de parler est consacrée par Leidrade, Raban et les maîtres contemporains. C'est le fondement de la distinction classique introduite plus tard par les Scolastiques.

L'illustre archevêque de Mayence va même jusqu'à appeler simplement sacrement l'élément extérieur, les espèces sacramentelles, en opposition à la force divine que celles-ci recèlent. Voici ses paroles : « Le Sacrement devient la nourriture du corps, mais la force du Sacrement confère la dignité de la vie éternelle. Dans le Sacrement tous les fidèles qui communient concluent le pacte de

1. Ep. 36. ad Paulinum, t. I, p. 49 : « profer eo tempore opportuno quo panem et vinum in substantiam corporis et sanguinis Christi consecraveris. » Bach. ibid.

2. *Lib. Carolini*, l. IV, c. 14. Ibid. 163.

Digitized by Google

la société chrétienne et de la paix; mais par la vertu du Sacrement tous les membres unis et conjoints à leur Chef se réjouiront dans la vie éternelle (1). » Cette doctrine, peu en rapport avec l'usage de parler en vigueur de nos jours, peut dérouter le lecteur non prévenu Mais, s'il veut se rassurer sur la portée de ce langage, qu'il entende cette déclaration formelle du même docteur à l'abbé Égilon : « Que le corps et le sang du Seigneur est sa vraie chair et son vrai sang, c'est une vérité que tout fidèle doit croire, connaître, tenir et professer sans hésiter. Quiconque la nie, est reconnu et démontré par le fait même être un infidèle (2). »

*
* *

Cependant, si l'unanimité existait dans la chrétienté sur l'essence du dogme eucharistique, il se produisait parmi les hommes de science, dans les limites des opinions orthodoxes, certaines nuances, étincelles éparses encore, mais destinées à allumer un vaste incendie. Raban nous l'indique clairement dans ces lignes écrites à Héribald : « Il en est parmi les modernes qui ont une idée fausse du Sacrement lui-même (3). »

Quelle est l'erreur visée par le savant prélat, et qu'il combattra ailleurs avec tant d'énergie ?

Soumis d'un commun accord à l'autorité du Sauveur et de l'Église, tous les esprits fidèles s'accordaient sur l'essence du mystère, sur le *an sit*, comme parlent les théologiens; mais, désireux de soulever respectueusement le voile de ces merveilles, les explorateurs du dogme se demandaient *quomodo sit*, comment il fallait concevoir l'opération mystérieuse de la consécration et de la présence sacramentelle. Avant les paroles prononcées par le ministre du sacrifice, le corps du Christ est dans les cieux, impassible et glorieux, et sur l'autel ne se trouvent que du pain et du vin. Le prêtre consomme l'acte sublime, et voici que le corps et le sang du Seigneur, se substituant au double élément, se voilent sous leurs dehors sensibles. Que s'est-il produit? Quelle relation existe-t-il, d'une part, entre l'élément matériel avant la consécration et ses espèces après

1. « Sacramentum enim in alimentum corporis redigitur, virtute autem Sacramenti æternæ vitæ dignitas adipiscitur. In Sacramento fideles quique communicantes pactum societatis et pacis ineunt; in virtute autem Sacramenti omnia membra capiti suo conjuncta et coadunata in æterna vita gaudebunt. » P. L., t. 107, col. 318.

2. « Quod corpus et sanguis Domini vera sit caro, verusque sit sanguis unusquisque debet credere, nosse, tenere, confiteri pariter et incunctanter asserere fidelis. Prorsus quisquis hoc negat, esse cognoscitur et convincitur infidelis, etc. » *Ibid.*, t. 112, col. 1510.

3. « Quidam nuper de ipso Sacramento corporis et sanguinis Christi Domini non rite sentientes » etc. lib. pœnit. ad Heribald, c 33. Bach. 165.

Digitized by Google

celle-ci; de l'autre, entre le Christ présent au ciel et dans le Sacrement ? Grave question, qui, une fois nettement posée, va bientôt passionner tous les grands esprits, et provoquer des controverses célèbres, malheureusement marquées par de tragiques excès de pensée.

Pour mettre un ordre plus apparent dans notre aperçu, nous distinguerons, sous le nom de controverse du VIIIe ou IXe siècle, et du XIIe siècle, deux points saillants d'une lutte qui s'étendit d'un bout du moyen âge à l'autre. La première traite surtout de l'identité du corps du Seigneur sur la croix, sur l'autel et dans le ciel; la seconde regarde plus directement la réalité de la présence eucharistique et la transsubstantiation. La première a lieu entre auteurs respectés et vénérés de l'Église contemporaine; la seconde tourne en condamnation d'égarés obstinés dans leur erreur, et prélude ainsi aux négations si lamentables du protestantisme.

§ I.

La controverse des VIIIe et IXe siècles sur l'identité du corps du Seigneur.

PASCHASE RATBERT ET RABAN MAUR.

Parmi les questions jadis soulevées par le grand saint Augustin, figure celle de la manière dont le corps du Seigneur est présent sous le voile du mystère. Le docteur d'Hippone n'ose trancher la question si cette présence est sensible ou purement spirituelle. Au moyen âge Gotteschalk renouvela la question; mais l'abbé Loup de Ferrière blâma sa curiosité comme indiscrète. Il ne se doutait pas, sans doute, que de l'analyse de cette question dépendait en partie l'avenir du développement de la théologie de l'Eucharistie.

Plusieurs indices, recueillis à diverses sources, nous montrent que non seulement parmi les fidèles ignorants, mais même parmi les hommes de science sacrée, il s'en trouvait qui avaient de la présence sacramentelle du corps du Seigneur une idée trop matérielle, idée dont la conséquence était de faire subir par ce corps divin les actions liturgiques que le prêtre exerce sur les espèces. Vers le douzième siècle, l'abbé Abbaude, écho de cette opinion répandue dès le VIIIe siècle, écrivit un ouvrage intitulé « *De fractione corporis Christi* », où il défend cette opinion, à laquelle le cardinal Humbert, auteur de la formule soumise à Rome à Bérenger, semble avoir quelque peu adhéré (1). Les défenseurs de cette doctrine fausse et aujourd'hui

1. Parmi les défenseurs de cette opinion contentons-nous de signaler Héribald d'Auxerre, Hériger de Lobbes, Guillaume de Malesbury, et plus tard e prieur Gauthier de Saint-Victor.

Digitized by Google

intolérable se plaisaient à rapporter à son appui tous les faits prodigieux et les visions qui pouvaient faire croire que le corps du Seigneur était présent sous les espèces dans un état sensible et dès lors soumis à l'action physique. Ainsi Paschase Ratbert en rapporte plusieurs qu'il tient de son maître Arsène (1).Sans vouloir en rien nier l'authenticité de ces apparitions du Seigneur sous une forme sensible dans l'Eucharistie, ni même les phénomènes sanglants qui semblent les avoir parfois accompagnées en concomitance avec les rites de la fraction des espèces, nous ferons remarquer que la préoccupation d'un certain public peut y avoir ajouté trop facilement créance et leur avoir même surajouté les petits détails qui leur donnent çà et là une saveur de tendance. Au reste les visions de cette nature pouvaient n'avoir d'autre but que d'affirmer, d'une part, la réalité de la présence eucharistique et, de l'autre, le caractère symbolique des rites du sacrifice non sanglant des autels en souvenir de l'immolation sanglante du Calvaire.

La portée du doute qui s'emparait de plus en plus des masses était donc celui-ci : la présence du Seigneur au sacrement est-elle sensible ou spirituelle, ou, comme on le disait aussi de ce temps, suivant la terminologie alors en vigueur, est-elle véritable ou figurée? Les deux nuances pouvaient conduire à des erreurs fatales, d'une part à celle des Capharnaïtes et Ébionites, déjà vigoureusement flagellée par saint Augustin (2), de l'autre à un docétisme à l'instar de celui où devait un peu plus tard tomber le malheureux Bérenger. La crainte de donner dans l'excès opposé préoccupait naturellement les esprits, suivant qu'ils inclinaient vers l'une ou l'autre nuance, et cette crainte, à son tour, rendait défiant et contribuait à donner une portée excessive à toute parole de contradiction, à une époque surtout où, comme nous l'avons dit plus haut, la valeur théologique de plusieurs termes, tels que *veritas*, *figura*, *idem*, *aliud*, n'était pas encore définitivement arrêtée.

***

Telle était la situation des esprits, lorsque l'abbé Warin sollicita du savant abbé de Corbie, Paschase Ratbert, pour l'instruction de ses clercs, une réponse étendue aux trois questions suivantes :

1° Comment se peut-il que dans la consécration le pain et le vin deviennent le corps et le sang du Christ?

1. Pasch., *De Corpore et Sang. Dom.* c. 14. P. L., t. 120, fol. 1316, sq. Il est intéressant de rapprocher de ces récits la manière de parler d'Aelfric dans sa célèbre homélie pascale sur le sacrifice eucharistique. Soames Bampton. *Lectures* 384. etc. Cf. Bach, *op. cit.* p. 168.

2. *De doctr. Christi.* l. III, c. 16, n. 24. Cfr. Franzelin, *De Eucharistia*, p. 30 sq.

Digitized by Google

2° Quelle est la nature et la propriété de ce corps ?

3° Est-ce par conséquent le même corps qui est né de la Vierge, a été crucifié et est élevé au ciel, ou bien est-ce un autre corps ?

La doctrine formulée par Ratbert dans son célèbre traité *De Corpore et Sanguine Domini* se résume dans les principes suivants :

A la première question le docteur répond que la cause efficace, le fondement de possibilité du changement opéré dans la consécration n'est autre que la toute-puissance de la volonté créatrice de Dieu. La nature des choses n'est qu'une suite de cette volonté divine. La création du monde est le principe de toutes les merveilles; et la plus excellente de toutes les merveilles, celle « pour la crédibilité de laquelle toutes les autres ont été opérées dès le principe du monde », est la consécration eucharistique. Cette belle pensée, dont le seul côté faible est de représenter la transsubstantiation comme une création plutôt que comme un changement substantiel, inspire à Paschase des pages de la plus grande élévation (1).

Ce miracle de la consécration, Ratbert ne l'entend pas d'une manière extérieure, sensible, charnelle, mais tout intérieure et spirituelle, afin qu'il y ait place pour la foi (2).

Ce double principe de Paschase, le miracle de la permutation, d'une part, et la manière invisible dont il s'opère, de l'autre, contient déjà la solution de la deuxième question posée par Warin.

La doctrine du savant abbé est condensée dans ces deux mots : le corps du Seigneur présent dans l'Eucharistie est « véritable », mais non « naturel », ou encore, il y est présent « véritablement », non « naturellement ». Pour lui toute chose qui est réelle est vraie, mais seulement celle qui se présente sous les dehors correspondants à sa nature est naturelle. Cette terminologie de Ratbert, surtout quant au premier point, est irréprochablement philosophique; mais elle devait heurter le sentiment de tous ceux qui, comme Charles le Chauve dans ses questions à Ratramne, identifiaient le terme de *vrai* avec ceux de *sensible*, *palpable*.

1. Citons seulement ces deux phrases magistrales : « Nam natura omnium creaturarum non ex se est, neque ex sese creat omnia, quæ vel sunt naturalia rerum nascentia, sed voluntate Dei omnium rerum natura condita est. Propterea quisque recte sapit, non naturam causam dicit esse rerum, sed omnium naturarum et ex sui generis nascentium voluntatem Dei esse confitetur. Porro voluntas Dei tam efficax est et omnipotens, ut ejus velle solum fieri sit, ac per hoc voluisse illum fecisse est. » *Op. cit.*, c. 1, 1. P.L., t. 120, f. 1267; et plus loin: « Hac igitur de causa longe ab omnibus quæ facta sunt a sæculo miraculis distat hoc mysterium, quia omnia illa ideo facta sunt, ut hoc unum credatur quod Christus est veritas; veritas autem Deus est: et si Deus veritas est, quidquid Christus promisit in hoc mysterio, utique verum est : et ideo vera Christi caro et sanguis, quam qui manducat et bibit digne, habet vitam æternam in se manentem ; sed visu corporeo et gustu non demutantur quatenus fides exerceatur ad justitiam. » Ibid. n. 5, f. 1271.

2. Voy. la précéd. note.

Digitized by Google

A la suite des équivoques et des critiques provoquées par son traité, Paschase revient plus tard dans un autre de ses écrits sur sa pensée, et la dégage absolument de toute communion avec l'école extrême réaliste dont nous avons parlé plus haut (1).

Cette existence à la fois véritable et non naturelle du corps du Seigneur, comment Paschase la comprend-il ; en a-t-il une notion claire et précise ?

Le concept de Ratbert consiste dans l'union de la corporéité véritable avec les éléments de la spiritualité, à savoir, l'affranchissement de l'espace et de la matérialité charnelle (2).

Ainsi il se fait que dans ce sacrement il y a à la fois figure et vérité. La figure de la vérité, c'est l'élément sensible ; la vérité, c'est ce qui se trouve au dedans. Car, remarque aussitôt le profond docteur, toute figure n'est pas ombre ni fausseté, puisque Paul lui-même appelle le Christ « figure de la substance du Père » (3). Cette figure et cette vérité forment les deux éléments d'un même tout, semblable au composé humain ou aux deux natures dans le Christ. D'où il suit que les actions symboliques du culte, telles que la fraction des espèces, ne s'exercent que sur l'élément extérieur et sensible.

Or, ce corps spirituel, dans le sens exposé plus haut, est-il le même que le corps né de la Vierge, crucifié sur le Calvaire et glorifié dans le ciel ? Ratbert n'hésite pas un instant à répondre oui, ou plutôt, employant de préférence une formule négative, il dit que ce n'est *pas une autre chair*. Cette solution très légitime, mais peut-être trop peu subtile, prêta le flanc aux malentendus, d'autant que dans le cours de son traité Ratbert ne mit pas assez de précautions à n'employer les mots *vere*, *veritas*, *verum* que dans le sens philosophique de ce qui est véritablement, réellement, et jamais dans le sens de ce qui a une réalité sensible, matérielle. En ne faisant aucune distinction pour l'identité du corps eucharistique avec celui du Christ sur la croix, et en n'étant pas toujours clair dans l'emploi de certains termes, Paschase ne se montrait-il pas partisan des réalistes extrêmes ? Plusieurs docteurs le crurent, et, malgré l'autorité d'un si grand nom, entreprirent de combattre le *Traité du corps et du sang du Seigneur*. A leur tête se trouva Raban Maur.

1. *Exposit. in Mth.* l. XII. c. 26. P. L., t. 120, fol. 890, sq.

2. « Intellige quia spiritualia hæc sicut nec *localiter*, sic utique nec *carnaliter* ante conspectum divinæ majestatis in sublime feruntur. Cogita igitur si quippiam corporeum potest esse sublimius, cum substantia panis et vini in Christi carnem et sanguinem efficaciter interius commutantur; ita ut deinceps post consecrationem jam vera Christi caro et sanguis veraciter credatur et non aliud quam Christus panis de cœlo a credentibus æstimetur. » *De Corp. et S. Dom*, P. L., 120. fol. 1287. c. 8. n. 2.

3. *De Corp. et s. D.* c. 4, n. 2. — Hebr. I, 3. fol. 1287.

Digitized by Google

***

L'illustre archevêque de Mayence attaque l'écrit de Ratbert dans une réponse à l'abbé Egilon de Prüm, qui avait probablement compris ce traité dans un sens trop matériel.

Deux passages de saint Augustin servent de base à son argumentation : le premier où le docteur d'Hippone condamne la communion ébionite, le second où il distingue un triple état dans le corps du Christ (1). L'argumentation de Raban est irréprochable, prise en elle-même ; mais elle tombe à faux dans son attaque contre Ratbert. Réciproquement, dans sa réponse Paschase soutient la vraie doctrine, mais dans l'offensive contre l'archevêque de Mayence il prête à ce dernier une opinion qu'il n'avait pas. Des préoccupations opposées empêchaient les deux grands hommes de se comprendre (2). Comparée à celle de son adversaire, la doctrine de Raban semble être plus complète, en tant qu'elle formule plus nettement une distinction que Paschase n'avait fait qu'insinuer. Par contre, la doctrine de ce dernier a pour elle une terminologie plus philosophique et une simplicité plus lucide ; en effet, comme le diront plus tard les scolastiques à la suite de saint Anselme, la nuance différentielle sur laquelle Raban se plaît à revenir ne suffisait pas pour détruire la vérité du principe de Paschase, *non est alia caro.*

Les deux antagonistes eurent chacun leurs partisans, en quelque sorte leur école. Haymon de Alberstadt, illustre disciple de Bède le Vénérable, professa la même doctrine que Paschase, sans s'être toutefois personnellement mêlé à la dispute. Il en est de même de Remi d'Auxerre et d'autres. L'auteur anonyme édité par Cellot, que Mabillon croit être Hériger de Lobbes, et Otfrid de Weisembourg, disciple de Raban, suivirent la nuance de l'archevêque de Mayence.

***

La controverse s'accentua par l'intervention de Ratramne.

Désolé et inquiet de la division qui régnait dans les esprits, Charles le Chauve s'adressa au docte moine de Corbie, le priant de répondre aux deux questions suivantes.

1° Qui des deux sont dans le vrai, ou de ceux qui croient à un sacrifice purement sensible (dans le sens d'Abbaude), ou de ceux qui estiment que la messe renferme un mystère inaccessible aux sens? — 2° L'Eucharistie est-elle, oui ou non, le même corps du

1. *Raban, ad Egilem Prum. abb.* n. 2. P. L., t. 112, col 1513 sq.
2. Cfr. Franzelin, *de Eucharistia*, p. 142. sq.

Digitized by Google

Christ, né de la Vierge, mort sur la croix, ressuscité et glorieux à la droite du Père (1) ?

Le traité de Ratramne intitulé *De Corpore et Sanguine Domini* fut la réponse à la demande du monarque. Appelé, comme l'indique la teneur des questions, à se prononcer en faveur ou contre Abbaude, le moine de Corbie n'hésite pas. Il fait ressortir le côté spirituel du mystère eucharistique. Dans l'exposé de la doctrine il emploie une autre terminologie que Paschase, qui avait donné lieu à des équivoques, et se rapproche davantage de Raban. *Veritas* équivaut chez lui à ce que Ratbert entendait par *natura* et ce qu'il appelle lui-même *nuda manifestatio*. En sorte que là où Ratbert dit que l'Eucharistie est vérité, Ratramne accorde seulement qu'elle est *figure*. En outre, il a de commun avec Raban qu'il distingue et même accentue davantage, trop croyons-nous, en s'appuyant sur un texte de saint Jérôme (2), le corps spirituel du Christ dans l'Eucharistie de son corps sensible dans le sacrifice de la croix (3). Hériger de Lobbes a donc pu ranger Ratramne du côté de Raban ; mais, non plus que l'archevêque de Mayence, le moine de Corbie ne soutient, pour le fond, une doctrine opposée à celle de Paschase Ratbert.

Profitant perfidement des doctrines symboliques et de la distinction peut-être trop fortement accentuée de Ratramne, l'école protestante, jalouse de trouver dans les siècles passés un précurseur de ses négations, revendiqua le traité qui nous occupe comme enseignant par anticipation sa propre doctrine ; et jusqu'à ce jour on peut voir des auteurs protestants reproduire cette injuste prétention (4).

L'erreur est manifeste. Non seulement la manière elle seule dont Charles le Chauve pose la question suppose comme point de doctrine incontesté la réalité du sacrifice de la messe et de la présence réelle ;

1. Voici le texte de la double question : « Quod in Ecclesia ore fidelium sumitur, corpus et sanguis Christi, quærit vestræ magnitudinis excellentia, in mysterio fiat an in veritate. Id est, utrum aliquid secreti contineat, quod oculis solummodo fidei pateat, an sine cujuscumque velatione mysterii hoc aspectus intueatur corporis exterius, mentis visus aspiciat interius ; ac totum quod agitur in manifestationis luce clarescat, — et utrum ipsum corpus quod de Maria natum est, et passum, mortuum et sepultum, quodque resurgens et cœlos ascendens, ad dextram Patris consideat. » Ratramni *De Corp. et S. Dom.* n. 5, P. L., t. III, col. 129.

2. Ibid., n. 70 et 71, col. 156. Voici le texte de saint Jérôme cité par Ratramne : « Dupliciter sanguis CHRISTI et caro intelligitur ; vel spiritualis illa atque divina, de qua ipse dixit : Caro mea vere est cibus et sanguis meus vere est potus (Joan. vi, 56) ; vel caro quæ crucifixa est, et sanguis qui militis effusus est lancea. » *In comment. Ep. ad Ephes.* ad verba : In quo habemus redemptionem per sanguinem ejus.

3. Il formule cette distinction *secundum quemdam modum, secundum speciem visibilem*, op. cit., n. 57. n. 16, n. 15. n. 99.

4. Rückert appelle Ratramne « le premier qui, après huit siècles, ait répondu un non clair et catégorique à la question précise : le vrai corps du Christ est-il présent dans la Cène ? » Bach fait observer que Lessing avait déjà reconnu la fausseté de cette assertion. *Op. cit.*, p. 198.

Digitized by Google

non seulement le pieux moine de Corbie s'exprime catégoriquement sur ce point en plusieurs endroits de son traité (1) ; mais tout l'ensemble de son ouvrage et l'accueil qui lui fut fait (2) protestent contre cette injustice. Au mépris de toutes les lois de la critique,les réformateurs ont interprété la terminologie de Ratramne suivant celle créée par leur école,et,substituant au mot de *vérité*(que le docteur corbeïen entendait dans le sens de matérialité) celui de *réalité*, ils ont acclamé et acclament encore, sans sourciller,dans Ratramne, à qui des manuscrits semblent donner le titre de bienheureux, le fier et hardi penseur qui osa le premier répondre négativement à la question de la présence réelle. Pour donner le change à l'opinion, quelques savants protestants publièrent,en 1532,une édition tronquée du livre *Du Corps et du Sang du Seigneur* (3). Sous cette forme le traité de Ratramne fut mis à l'index par les censeurs du concile de Trente, et Pie IV approuva ce jugement. Sixte de Sienne O. P. déclara le traité une œuvre pernicieuse d'Æcolompade, et Clément VIII le rejeta comme hérétique. Il serait trop long d'énumérer toutes les péripéties qu'eut à traverser l'œuvre dénaturée du moine de Corbie. Les docteurs de Louvain, se séparant en cela de plusieurs grands théologiens jésuites (4), restituèrent, en 1571, l'ouvrage à son vrai auteur, et estimèrent que, moyennant les corrections du texte tronqué, le traité pourrait être relevé de l'index. Les savants les plus méritants dans la réhabilitation de Ratramne furent les docteurs de Sorbonne Sainte-Beuve et Boileau, et le docte Mabillon (5).

Un traité anonyme, paru vers le même temps que celui du moine de Corbie, expose les mêmes principes (6).

Toutefois le principal mérite de Ratramne est d'avoir accentué le côté spirituel et symbolique de l'Eucharistie. Il figure ainsi en tête d'une pléiade de grands écrivains qui brillent à cette époque du moyen âge et dont le mysticisme onctueux et puissant semble dépasser encore en profondeur ce que les scolastiques ont écrit de plus beau sur cette matière. De là vient que les noms illustres

1. N. 49. col. 147, etc. ; n. 15. col. 134.

2. Hériger de Lobbes, Sigebert de Gembloux, Trithemius, le cardinal martyr Fischer, dans son écrit contre Æcolampade en 1526, regardent et revendiquent Ratramne comme catholique.

3. Greffant la fable sur l'imposture, les Calvinistes firent de Ratramne un théologien de la cour, formulant, sur l'instigation de Charles le Chauve, une doctrine opposée à la doctrine de la transsubstantiation. Mais si, de leur propre aveu, la transsubstantiation était déjà la doctrine de l'Église catholique au IXe siècle, comment ces mêmes Calvinistes osent-ils affirmer que cette même doctrine a été inventée par l'Église catholique au XIIe siècle contre Bérenger?

4. Entre autres les cardinaux Bellarmin et Alain.

5. Cf. Bach. *op. cit.*, p. 191, sqq.

6. Ibid. p. 203.

Digitized by Google

d'Ambroise Autbert, Amalaire de Metz, Théodulphe d'Orléans, Chrétien Druthmar, Walafrid Strabon, placés à côté de celui de Ratramne, figurent parfois comme ses partisans dans une controverse où ils ne furent jamais directement impliqués.

D'autres auteurs du même temps s'engagèrent de plus près dans la lutte. Hincmar de Rheims dans sa réfutation de Scot Erigène semble pencher du côté de Ratbert. Adrewald et Rathier de Vérone, ainsi que le célèbre théologien anglais Aelfric, adoptent au contraire le langage de Raban et de Ratramne.

***

Il appartenait au génie de saint Anselme de se placer au-dessus des deux partis, en distinguant plus nettement dans le Christ l'élément immuable de la personne divine, qui le pénètre tout entier, et les manifestations de sa nature humaine, manifestations dont les différences accidentelles n'impliquent nullement une modification quiditative ou réelle du sujet. C'était à la fois donner raison à Paschase, tout en complétant sa pensée, et à Raban, tout en réfrénant ce que sa division, surtout sous la plume de Ratramne, pouvait avoir eu de trop absolu. Cette doctrine, qu'enseigna aussi Fulbert de Chartres, eût dû mettre fin à la longue controverse, si les partisans d'Abbaude avaient abandonné leur nuance réaliste, et si l'écolâtre de Chartres n'avait nourri à son école un esprit pénétrant mais entaché de rationalisme, dont les tendances spiritualistes extrêmes, stimulées peut-être par un amour de nouveautés, fruit d'une rivalité secrète, devaient bientôt émouvoir et désoler l'Église.

(A suivre.)

D. L. J.

L'AUTEL.

Le sacrifice est dans le culte liturgique l'action la plus importante et la plus solennelle. Dans l'état de nature déchue où se trouve l'humanité, depuis la prévarication de nos premiers parents, il est pour elle le moyen de se réconcilier avec la Divinité, et partant, il est un acte de médiation entre le ciel et la terre. Or tout acte de médiation posé au nom du peuple, exige un médiateur commun, en un mot, un prêtre qui intercède au lieu où s'accomplit le sacrifice. Ce lieu, c'est l'autel, que nous retrouvons dans l'histoire, partout où s'offre un sacrifice en l'honneur de la Divinité. Dans les annales des peuples gentils comme dans l'Ancien Testament, nous trouvons des

Digitized by Google

traces de ces endroits destinés à l'action sublime du sacrifice, et chose singulière, partout aussi nous constatons le même symbolisme attaché à leur construction. Il semble qu'en se rapprochant de Dieu, l'homme doive se détacher davantage de la terre : il aime à placer ses temples sur les hauteurs, et dans le lieu même de la prière, il exhausse l'endroit où s'accomplit le sacrifice, l'autel, qui devient à ses yeux le lieu où la majesté divine se manifeste au peuple prosterné.

L'Écriture n'a point conservé le souvenir des autels érigés avant le déluge, mais le seul fait qu'on offrit alors des sacrifices, en prouve l'existence certaine. Les Livres saints nous parlent ensuite des autels de Noë, de Jacob et d'autres ; plus tard la loi mosaïque en soustrait la construction à l'arbitraire et détermine les règles de leur établissement. Sans parler des autels érigés en souvenir d'événements importants, usage dont l'Exode et le livre de Josué nous fournissent déjà des exemples, qu'il nous suffise de rappeler qu'il y avait dans le temple de Jérusalem deux autels où l'on offrait des sacrifices liturgiques, celui de l'Encens placé en face de l'arche dans le saint et celui des Holocaustes établi dans le parvis.

Le culte chrétien, dont le culte mosaïque n'avait été qu'une figure imparfaite, ne pouvait se passer de l'autel, puisque l'acte qui en est le centre, la messe, est un véritable sacrifice, le plus sublime de tous les sacrifices et le seul possible, du moment que les sacrifices de l'ancienne loi avaient trouvé leur réalisation complète dans le sacrifice de l'Homme-Dieu. Le Christ avait offert son sacrifice sur l'autel de la croix, mais auparavant il avait institué le sacerdoce chrétien et célébré la première messe sur la table du cénacle, devenue, par le fait même, l'autel du sacrifice de la nouvelle loi. Dès lors table et autel deviennent synonymes pour désigner le lieu du sacrifice eucharistique, car si le sacrifice s'accomplit sur l'autel, comme lieu de l'immolation (θυσιαστήριον. Heb. XIII, 10), par la participation des fidèles au banquet eucharistique, l'autel devient une véritable « table du Seigneur, (τράπεζα κυρίου. I Cor. II, 21) ».

I.

Forme, matière, nombre et orientation des autels. — Dès les temps les plus reculés nous trouvons deux formes d'autel : la table et le tombeau (1). La plus ancienne est assurément la table, puisque son usage remonte à la dernière cène, usage que les apôtres durent suivre de toute nécessité, alors que le service divin se célébrait dans

1. Cf Corblet. *Hist. du sacrement de l'Eucharistie* II. 62-131 ; Kraus. *Real-Encyclop.* I, 34-42 ; *Kirchenlexikon*, 2e édit. I, 584-564 ; Thalhofer. *Liturgik.* I, 747-768.

Digitized by Google

les habitations privées. Plus tard, lorsque le sang chrétien eût arrosé le sol des églises naissantes, le sacrifice eucharistique, qui servait de lien entre les fidèles, fut généralement offert sur les reliques de ceux qui avaient scellé de leur sang leur union au Christ, et leurs tombeaux devinrent des autels. Les martyrs reposèrent sous l'autel, comme les membres immolés du Christ-Rédempteur, chef du corps mystique de l'Église, qui s'immolait lui-même sur l'autel par le ministère du prêtre. Dans les chambres des catacombes, nous retrouvons la table de marbre scellée horizontalement dans le mur et recouvrant le tombeau des martyrs, ou encore une table supportée par des colonnettes, entre lesquelles on déposait les reliques des soldats du Christ. C'est ce que prouvent les écrits des Pères et les premiers monuments de l'art chrétien. Ces deux formes d'autel, usitées dès l'antiquité la plus reculée, furent transportées des catacombes dans les basiliques constantiniennes. Si la forme de tombeau se multiplie, dès lors que l'autel doit nécessairement contenir des reliques et qu'il est souvent destiné à renfermer le corps entier d'un martyr, la forme de table se multiplie aussi dans les mêmes proportions.

L'autel se trouvait alors placé dans la partie supérieure du chœur, au milieu du sanctuaire, de sorte qu'on pouvait librement l'entourer de toutes parts. Pendant un certain laps de temps, il n'y en eut dans chaque église qu'un seul, sur lequel l'évêque et ses prêtres coopéraient à la célébration d'un même sacrifice. On ne saurait préciser l'époque de l'introduction de plusieurs autels dans la même église. Si l'histoire démontre l'existence simultanée de plusieurs autels dans une même chambre des catacombes, il est difficile de dire si ces autels servaient simultanément ou seulement au jour anniversaire des martyrs qui y étaient déposés. Le fait est d'autant plus douteux que les premiers Pères insistent davantage sur l'unité du sacrifice et de l'autel. Le fait devient certain pour la période constantinienne. L'érection de plusieurs autels dans la même église s'imposa nécessairement dès que tous les prêtres de la même église célébrèrent le sacrifice de la messe tous les jours, et que l'usage s'introduisit de célébrer même plusieurs fois par jour.

A partir du quatrième siècle, lors de l'érection des basiliques, il se produit un changement important dans la construction des autels, l'introduction du *ciborium*, qui remplace, pour les autels dressés au milieu du sanctuaire, la niche voûtée des autels en forme de tombeau placés dans les *arcosolia* des catacombes. Érigé en forme de chapelle soutenue par quatre ou six piliers, le *ciborium* peut être complètement fermé à l'aide de rideaux et sert ainsi à

Digitized by Google

symboliser le Saint des Saints, dérobé aux regards profanes par le voile qui le sépare du Saint. Cet usage avait sa raison d'être dans les rites d'anciennes liturgies orientales, qui ordonnent de dérober aux fidèles la célébration des saints Mystères, mais en Occident il n'exista que dans un très petit nombre d'églises.

Pendant cette première période, la matière des autels fut la pierre ou le bois, au témoignage des Pères des cinq premiers siècles. Peu à peu l'usage prévalut de n'admettre dans la construction des autels que la pierre, et l'Église en fit une prescription liturgique. C'est au concile d'Épaon (517) que nous trouvons cette règle imposée pour la première fois. Toutefois il n'est pas rare de voir mentionnés dans les auteurs de cette époque des autels faits de métaux précieux ou du moins recouverts de plaques d'or et d'argent. En cela on ne faisait qu'imiter un ancien usage des peuples païens et même des juifs, chez qui l'autel de l'encens était recouvert de bois de cèdre et d'or. Le choix exclusif de la pierre trouvait sa raison d'être dans son symbolisme. La pierre représente le Christ, désigné dans les Livres saints comme la pierre angulaire que les Juifs ont rejetée, mais qui est devenue cette pierre précieuse et vivante, que Dieu a glorifiée et choisie pour être le fondement de cet édifice spirituel dont les fidèles sont appelés à devenir les pierres vivantes. Or, c'est dans le sacrifice eucharistique, au moyen duquel le Christ reste au milieu d'eux jusqu'à la fin des temps, que le Seigneur se manifeste comme la pierre indestructible et vivante, d'où découle la source de toute grâce. Nous aurons plus tard l'occasion de revenir sur ce symbolisme qui explique le respect dû à l'autel.

La double forme d'autel-table et d'autel-tombeau se retrouve durant toute la période qui s'étend du VIIIe au XIIIe siècle, tant pour l'autel principal que pour les autels latéraux. A partir de la fin du Xe siècle, un nouveau changement important s'introduit dans leur construction : le *ciborium* tend à disparaître pour faire place aux retables, espèces de panneaux peints ou sculptés, que l'on place verticalement sur l'arrière de la table d'autel. D'abord mobiles et petits, ils deviennent fixes au XIIe siècle et se généralisent au XIVe, époque où leurs proportions s'agrandissent. A l'origine, ce sont tantôt des tableaux, tantôt des travaux d'orfèvrerie en ivoire ou en métal orné d'émaux. Plus tard la pierre domine et cède enfin la place au bois, à l'albâtre et au marbre.

L'autel subit naturellement les modifications architecturales de chaque période. A partir du XIIIe siècle il s'allonge, mais reste tou-

Digitized by Google

jours rectangulaire jusqu'au XVIIIe siècle, où il prend souvent la forme du sarcophage romain, dont il ne sut pas garder la sobriété. Simple d'abord, le retable s'enrichit dans le cours des siècles; à partir du XVe siècle, la peinture et la sculpture l'enrichirent à l'envi. « Tantôt ce sont des renfoncements destinés à recevoir des décorations picturales ou des statues, tantôt ce sont des volets, peints intérieurement et extérieurement, qui recouvrent les parties sculptées et qu'on n'ouvre que pendant les offices.

A la Renaissance, les retables prirent la forme de portiques couronnés de frontons; le fond est occupé par une vaste toile peinte; les arcades abritent des statues et parfois des reliquaires; les parties sculptées sont rehaussées par des peintures et des dorures; la frise porte une inscription qui indique le titulaire de l'église ou qui exprime une pieuse pensée. Cet ensemble, d'un effet un peu théâtral, monte souvent jusqu'à la voûte, et bouche la fenêtre du chevet, surtout dans les campagnes. On peut fréquemment reprocher à ces monuments une ornementation incohérente, des dimensions disproportionnées avec l'autel, le mauvais goût de certains détails, une alliance regrettable du profane et du sacré, un désaccord criant avec le style général de l'église; mais parfois aussi ce sont des œuvres d'art d'une réelle valeur (1). »

De nos jours l'autel a repris les anciennes traditions dans un grand nombre d'églises ; sa construction a été mise en rapport avec celle de l'édifice. Toutefois l'arbitraire y a eu sa part et l'aura nécessairement encore, faute d'unité de vues sur l'architecture religieuse.

En terminant cette courte notice sur la forme et la matière de l'autel et avant d'aborder l'explication des rites de sa consécration, dont nous ferons le sujet d'un second article, qu'on nous permette de dire un mot sur son emplacement et sur son orientation. Primitivement le saint sacrifice se célébrait sur les tombeaux des martyrs adossés aux murs des catacombes. Plus tard dans les basiliques l'autel fut placé entre l'abside, où se trouvait l'évêque entouré de son clergé, et le chœur destiné aux clercs inférieurs. Quand le siège épiscopal fut placé dans le chœur, l'autel fut reculé vers le fond de l'abside, mais ce n'est guère qu'au XVIe siècle, que l'autel majeur fut appliqué contre le mur, au grand détriment des rites liturgiques.

Quant à l'orientation, il est à remarquer que les païens priaient vers l'est et les Juifs vers l'ouest. Les chrétiens adoptèrent le premier usage, et, quand ils le purent, disposèrent leurs églises dans cette direction.

1. Corblet, t. II, p. 125-126.

Digitized by Google

Les Pères des premiers siècles de l'Église en donnent une raison symbolique, c'est que le paradis terrestre, l'ancienne patrie de l'homme, était situé à l'Orient et que c'est de l'Orient que JÉSUS-CHRIST, vraie lumière du monde que nous saluons du nom d'Orient, s'est fait connaître au monde. L'autel d'abord placé à l'Occident (1), le fut à l'Orient à partir du Vᵉ siècle et garda en général cette disposition depuis cette époque. Le prêtre se tenait derrière l'autel, en face du peuple dans la direction de l'Occident. Dans les églises orientées, ou il se tournait vers le peuple et conséquemment dans la direction de l'Occident, ou bien il se trouvait devant l'autel dans la direction de l'Orient. On peut constater des exemples de ces deux situations dans les Catacombes; toutefois la règle de l'orientation a souffert bien des exceptions, motivées ou non, et de nos jours, il est des églises qui possèdent des autels tournés vers chacun des quatre points cardinaux.

D. U. B.

LES ANCIENS MONASTÈRES BÉNÉDICTINS DE TERRE-SAINTE. *(Suite.)*

§ 3. Fondation de saint Étienne.

LE XIᵉ siècle se levait bien triste sur l'Église de Palestine : le calife Hakem, excité par les juifs d'Occident, venait de donner l'ordre de détruire les églises chrétiennes. Le 29 septembre 1010, le Saint-Sépulcre était profané, l'église ruinée et le patriarche mis a mort (2). Ces attentats contre la sainteté des monuments si chers à la piété des fidèles révoltèrent les peuples chrétiens ; toutefois l'on remarqua bientôt un changement dans les dispositions du calife. Était-ce l'effet des remontrances de la cour de Bysance (3) ? Était-ce même l'influence de sa mère Marie, dont les sentiments profondément chrétiens nous sont attestés par des contemporains (4) ? Quoi qu'il en soit de ces suppositions, Hakem s'adoucit et permit de relever les sanctuaires détruits. Il passa alors sur l'Europe comme un souffle impétueux, avant-coureur des croisades, qui poussait vers l'Orient les multitudes, avides d'aller s'agenouiller à la grotte de Bethléem et de couvrir de leurs baisers le tombeau du Christ (5). On vit les évêques et les princes diriger leurs pas vers Jérusalem et donner au monde les plus beaux exemples de foi et de générosité. Grâce aux dons magnifiques que les pèlerins apportèrent, on put hâter les travaux et rendre aux fidèles les sanctuaires chers à leur piété.

1. Funk ap. *Real. Encylop.* II, 559. — 2. Ademar, l. III, 47 ap. P. L., 141. 60. 61. — 3. Cf. Riant, *Inventaire des lettres historiques des croisades.* Paris, 1880. P. 52. — 4. Rad. Glaber l. III, c. 7, P. L., 142. 659. — 5. Ibid.

Digitized by Google

Entre tous les princes qui se distinguèrent par le vif intérêt qu'ils portèrent aux Lieux-Saints, on remarque tout spécialement saint Étienne de Hongrie. C'était par ses États que les pèlerins, italiens et francs, se dirigeaient ordinairement vers la Palestine. Étienne les faisait protéger pendant le voyage, leur prodiguait des secours et leur assurait une généreuse hospitalité (1). Mais ces bienfaits ne suffisaient pas à son zèle. Afin de pourvoir avec plus de facilité aux besoins des nombreux pèlerins qui sillonnaient l'Europe et l'Asie, le saint roi résolut de fonder des hospices aux principaux lieux de pèlerinage. C'est à sa munificence que l'on doit l'établissement d'une église à Constantinople, la fondation d'un monastère à Ravenne en faveur des pèlerins de Rome et l'érection d'un autre à Jérusalem. « Ce fut aux lieux mêmes sanctifiés par la présence du Christ, dit son biographe, qu'il construisit un monastère pour des moines, le dota de biens, » et y adjoignit vraisemblablement un hospice pour les pèlerins de sa nation. A quel ordre pouvaient appartenir ces moines? L'auteur ne le dit pas, mais il y a tout lieu de croire que si ces moines étaient latins (et c'est là l'hypothèse la plus vraisemblable), ils suivaient la règle bénédictine, la seule règle monastique alors pratiquée en Occident. Un manuscrit de l'abbaye de Melk, cité par les Bollandistes (3), dit que ce fut pour des moniales que le saint fit cette fondation. Peut-être y existait-il un monastère double, semblable à celui que nous verrons bientôt établi à la Latine. Les Bollandistes ne tranchent point la question : en tous cas on doit admettre que la fondation n'eut pas lieu avant l'an 1122, époque assignée par Ademar et Glaber à la permission accordée par Hakem (4).

§ 4. Sainte-Marie la Latine et l'Hopital.

Nous voici arrivés à l'époque la plus intéressante de l'histoire de notre ordre en Palestine avant les croisades, à la fondation de la célèbre abbaye de Sainte-Marie la Latine et de l'Hôpital que Guillaume de Tyr et Jacques de Vitry ont décrite avec un soin minutieux (5). Nous ne saurions mieux faire que d'emprunter à M. de Vogüé le judicieux abrégé qu'il a fait de leur récit.

« Parmi les étrangers qui, après l'occupation de la Syrie par les

1. Id. l. III, c. 1, p. 645.
2. Cap. III. 18. ap. Boll. t. I Sept. p. 568.
3. L. c. p. 461 et 533.
4. Il est parlé dans la *Vie du B. Simon de Reichenau* d'un monastère dont il aurait été abbé à Jérusalem (Xe siècle.) Cf. Pez. *Thes. anecd.* I. III, p. 634.
5. Guill. Tyr, lib. XVII. 4, 5. *Histoir. occid. des Crois.* t. I, 822-826, P. L., 201, 712, 714, Jacob. Vitr. *Hist. Hier.*, c. 64 ap. Bongars, *Gesta Dei per Francos.* p. 1082. Cf. Jperius, *Chron. S. Bert.* Pertz. XXV. 795-6.

Digitized by Google

khalifes fatimites d'Égypte, trafiquaient avec ce pays, se trouvaient les Lombards et les Amalfitains. Ceux-ci étaient en première ligne; ils avaient introduit dans cette partie de l'Orient des marchandises européennes qui jusqu'alors y étaient demeurées inconnues; par l'importance de leur commerce et par l'abondance de leurs présents, ils avaient obtenu, de tous les gouverneurs de ces contrées, de très bonnes conditions pour toutes les choses utiles qu'ils y transportaient; ils débarquaient sans difficulté de la part des autorités, et le peuple leur témoignait une égale bienveillance. Forts de la faveur universelle, ils parcouraient le pays avec confiance, colportant leurs marchandises en tous lieux, et profitaient de ces facilités, chaque fois qu'ils en trouvaient l'occasion, pour visiter les lieux saints et venir y faire leurs dévotions. Ils sentirent bientôt le désavantage de ne pas avoir à Jérusalem, comme dans les villes maritimes, un domicile fixe, où il leur fût possible de faire quelque séjour, et résolurent d'y fonder un établissement. A cet effet, ils envoyèrent en Égypte une députation nombreuse qui, après avoir facilement gagné, par ses présents et ses bonnes relations, la bienveillance des officiers de la couronne, présenta au khalife une pétition par écrit, et obtint du monarque une réponse favorable. En conséquence, il fut écrit au gouverneur de Jérusalem d'avoir à accorder aux gens d'Amalfi, amis du pays, et colporteurs d'objets utiles, un vaste local dans la partie de la ville occupée par les chrétiens, afin qu'ils pussent y construire une maison d'habitation. Alors, comme aujourd'hui, le quartier de la ville qui environne le Saint-Sépulcre était affecté aux chrétiens indigènes, qui y demeuraient avec leur clergé et leur patriarche, à la charge de payer un tribut annuel. En vertu des ordres du prince, on désigna aux Amalfitains l'emplacement qui fut jugé suffisant pour les constructions qu'ils avaient à faire : alors ceux-ci prélevèrent de l'argent sur les négociants, à titre de cotisation volontaire, et firent bâtir en face de la porte de l'église de la Résurrection, au midi de l'église de l'Invention-de-la-Croix, à la distance d'un jet de pierre, un monastère en l'honneur de la Vierge Marie, avec toutes les constructions et usines nécessaires soit pour le service des moines, soit pour l'exercice de l'hospitalité envers les gens de leur pays. Après avoir terminé leurs bâtiments, ils allèrent chercher chez eux, et transportèrent à Jérusalem, des moines et un abbé latins, parce que les Syriens suivaient complètement dans les offices divins les usages et les institutions de l'Église grecque (1).

1. D'où venaient les moines italiens? du Mont-Cassin, comme le croyait Maurolycus ou de Cava, comme l'affirme Guillaume? (Cf. *Le Navi Cavensi nel Mediterraneo, durante il medio Evo.* Caveæ, 1876, 8°.)

Digitized by Google

Aussi l'église des Amalfitains fut-elle, dès le principe, appelée *église de Sainte-Marie-latine*, parce que les offices y étaient célébrés suivant le rite des Latins. La date précise de cette fondation n'est pas connue, mais elle est comprise entre l'année 1014, époque de la fin des persécutions de Hakem, et l'année 1023, date à laquelle le sultan Mouzzafer accorda sa protection aux religieux francs établis à Jérusalem (1).

Dans la suite des temps, les moines latins trouvant inconvenant de recevoir dans leur couvent les femmes qui venaient en pèlerinage, fondèrent en dehors de son enceinte, un autre monastère en l'honneur de la bienheureuse Marie-Madeleine : ils y établirent des religieuses pour faire servir les femmes latines qui y arrivaient en étrangères et leur assurer l'hospitalité. Cette seconde maison pour la distinguer de la première, fut appelée *Sainte-Marie-la-Petite ;* mais l'ensemble des deux couvents resta désigné sous le nom collectif de *la Latine* (2).

A mesure que l'affluence des pèlerins devint plus grande, les monastères susdits s'étant trouvés insuffisants pour recevoir tous les pauvres affligés ou infirmes, l'abbé et les moines firent encore construire dans l'enceinte du local qui leur avait été assigné, et à la suite du couvent de femmes, un hôpital et une chapelle en l'honneur de saint Jean l'Aumônier (3); cet hospice, placé sous la juridiction de l'abbé, était administré sous sa direction par les moines et de pieux laïques, convers ou oblats, qui se dévouaient au soin des malades, des pauvres et des pèlerins. Ce fut cet hospice qui devint le célèbre hôpital de Saint-Jean, d'où sortirent les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

Nous nous trouvons ici en présence d'une controverse, qui a passionné plus d'un savant au siècle dernier et qui a reçu de nos jours une solution complète, grâce aux découvertes des dernières années. L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit aussi de l'Hôpital, doit-il être regardé comme le continuateur de l'hôpital de la Latine, ou doit-on lui attribuer une origine purement militaire ?

Se basant sur les témoignages de Guillaume de Tyr et de Jacques de Vitry, reproduits par Yperius, Dom Mabillon avait montré que l'ordre des chevaliers de Saint-Jean devait son origine à l'hôpital de la Latine et qu'il avait été primitivement hospitalier. D'après lui, ce fut seulement après la conquête de la ville sainte, que les hospitaliers renoncèrent à l'obédience de l'abbé de la Latine, qui jusque-

1. Le firman original existe dans les archives du couvent des Franciscains à Jérusalem. Cf. Boré. *Question des Lieux Saints*, 5.

2. De Voguë, *Les Églises de Terre-Sainte*, p. 248-250.

3. Guill. Tyr. IX, 18.

Digitized by Google

là avait nommé le « *magister* » de l'hôpital, pour former un institut à part sous la règle de Saint-Augustin (1).

Cette opinion, adoptée par un grand nombre d'écrivains, fut vivement attaquée par le Père Paoli, prêtre de la congrégation de la Mère de Dieu, qui publia en 1781 un gros volume in-4° contre les assertions de Dom Mabillon (2). Paoli prétendait prouver qu'il n'y avait jamais eu le moindre rapport entre le monastère bénédictin de *Sainte-Marie-la-Latine* et l'hôpital de Jérusalem, qui d'ailleurs n'avait jamais reconnu d'autre patron que saint Jean-Baptiste. A ses yeux le récit de Guillaume de Tyr n'était rien moins que faux, à plus forte raison donc ceux de Jacques de Vitry et d'Yperius (3). Poussant plus loin son argumentation, d'ailleurs vive et érudite, le P. Paoli écrivait avec une assurance qui nous fait sourire aujourd'hui : « Je soutiens que le monastère bénédictin de la Latine n'a existé dans la cité sainte que depuis les croisades et que ce fut alors qu'il fut fondé par la générosité des princes normands, et partant la fondation de cette maison religieuse est postérieure à l'origine de la milice de Saint-Jean-Baptiste (4). » D'après lui cette milice remonte à l'époque de la prise de Jérusalem, l'Hôpital n'a jamais reconnu l'obédience de l'abbé de la Latine ni suivi d'autre règle que celle de Saint-Augustin, et son but premier a été aussi bien militaire qu'hospitalier.

M. Saige, qui a eu l'heureuse fortune de découvrir quelques chartes de l'hôpital antérieures aux croisades, caractérise la dissertation de Paoli de la manière suivante : « Nous ferons observer, dit-il, que toutes les preuves que donne le savant contradicteur [de Mabillon] sont négatives. Elles s'appuient sur l'absence complète d'actes émanant de l'ordre antérieurement à l'année 1110 environ. On remarquera encore que, dans presque toutes ses critiques, le P. Paoli oppose aux textes précis des contemporains de pures négations qu'il n'appuie que sur des considérations. Ces considérations sont déduites, il est vrai, avec un grand talent et une remarquable vigueur d'argumentation historique (5). »

1. Mabillon, *Annales O. S. B.* t. V, p. 429, Helyot, *Hist. des ordres religieux*, t. III, p. 76, sqq.

2. *Dell' origine ed instituto del sacro militar ordine di S. Giovambattista Gierosolimitano.* Dissertazione da Paulo Antonio Paoli. Roma, 1781. Mentionnons aussi dans le même sens Bosio. *Dell' istoria della sacra religione,..... di S. Giov. Gierosolimitano.* Roma 3 vol. 1594-1602.

3. Nous ferons remarquer au sujet de la valeur historique de Guillaume de Tyr que le travail de Hans Pruth : *Studien ueber Wilhelm von Tyrus* ap. *Neues Archiv. der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, Bd. VIII, p. 90-132, nous semble parfois d'une critique excessive. — 4. Id. p. 67-68.

5. Saige. *De l'ancienneté de l'hôpital Saint-Jean de Jérusalem. Donations dans l'Albigeois antérieures à la première croisade.* Bibl. de l'école des Chartes Ve série, t. V, p. 554.

Digitized by Google

L. P. Paoli ne songeait nullement à compulser les archives des commanderies de Malte pour y vérifier ses assertions. Aussi la publication de ces documents lui ont-elles donné tort, en mettant dans son vrai jour l'origine de l'Hôpital. En 1864, M. Saige publiait dans la « *Bibliothèque de l'école des Chartes* » des actes originaux des années 1083, 1084 et 1085 relatives à des donations faites alors dans l'Albigeois à l'Hôpital et aux pauvres de Jérusalem (1). Bien plus M. Mannier signale dans son inventaire analytique d'une ancienne commanderie de Normandie (Villedieu-lez-Bailleul) une donation faite par Guillaume le Conquérant au-même hôpital de biens situés sur la Dive dans la forêt de Gouffrey (2). Il est donc certain que l'hôpital existait avant les croisades, et que ceux qui le dirigeaient étaient simplement hospitaliers (3) et bénédictins (4).

Il est un point toutefois que nous devons relever dans le travail de M. Saige, c'est la supposition qu'il fait d'un établissement d'hospitaliers dans l'Albigeois avant les croisades, et la raison qu'il allègue pour montrer que la règle de Saint-Augustin était à cette époque celle de l'hôpital.

« Le premier de ces actes, dit-il, nous montre plusieurs personnes faisant entre les mains de l'évêque Aldegarius des donations de territoire à l'hôpital de Jérusalem. Ces donations ne font pas mention d'un maître ou officier quelconque de l'hôpital, quoiqu'il y paraisse un Ancelinus qui, dans l'acte suivant, porte le titre de *Magister domus hospitalis*. Ce fait tendrait à prouver qu'il s'agit dans ce premier document d'une donation faite antérieurement à un établissement régulier des hospitaliers dans le pays. Mais dès le second acte, postérieur seulement d'une année, cet établissement se trouve opéré, toutes les donations sont faites entre les mains d'Ancelinus, maître de l'hôpital et de l'évêque Aldegarius. Elles se renouvellent dans les mêmes conditons en 1085 (5). »

Remarquons que l'appellation de « *magister domus hospitalis* », qui peut désigner celui-là même qui dirigeait l'hôpital de Jérusalem

1. Ibid. pp. 555-560.

2. E. Mannier, *Les commanderies du grand-prieuré de France* (ordre de Malte). Paris, 1872, p. x.

3. C'est aussi l'opinion de Delaville-Le Roulx : *De prima origine Hospitalariorum hierosolymitanorum*. Paris, Thorin 1885, p. 82, sqq. ; it. *Les statuts de l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem*. ap. Bibl. de l'école des Chartes, 1887, p. 342.

4. Delaville. *De prima origine*, p. 62-63.

5. Saige, p. 555. Il est curieux de constater qu'en 1115 le recteur de l'hôpital de l'abbaye de Josaphat s'appelait également Acelinus. ap. Delaborde. *Chartes de Terre-Sainte provenant de l'abbaye de Josaphat*, p. 28. Cette dernière abbaye possédait encore l'hôpital de Saint-Julien à Tibériade dirigé vers 1121 par Amalric « custos et dispensator ». Ibid. p. 37.

Digitized by Google

et pouvait alors se trouver en France, ne suppose pas nécessairement un établissement d'hospitaliers en dehors de Jérusalem. L'hôpital relevait alors uniquement de l'abbaye de la Latine, qui possédait des biens en Sicile et pouvait aussi en avoir en France, soit en son nom, soit au nom de son hôpital. L'ordre de Saint-Jean ne posséda de prieurés et n'envoya des membres à l'étranger qu'après s'être séparé de la Latine.

« Mais d'un autre côté, continue M. Saige, nos textes paraissent confirmer l'opinion de Paoli sur la règle suivie dès l'origine par l'ordre; du moins ils semblent établir que dès cette époque l'hôpital suivait la règle de Saint-Augustin. En effet, les donations de 1085 sont accomplies solennellement le jour de la fête de Saint-Augustin, et l'on s'explique très bien le choix d'une fête patronale de l'ordre pour la confection d'actes donnant pour ainsi dire une existence officielle à l'hôpital dans ces contrées (1). »

Il faut avouer que la supposition est un peu hardie. Ainsi de trois donations l'une est faite le 28 août, jour où l'Église universelle célèbre la mémoire de saint Augustin, et l'on veut en déduire que l'hôpital suivait la règle de ce saint docteur. Est-il admissible qu'un hôpital, adjacent à un monastère bénédictin, relevant de l'abbé de ce monastère et administré par des moines ou des oblats, ait suivi une règle autre que celle de l'abbaye? A coup sûr, la règle bénédictine y suffisait amplement. L'hôpital n'était point alors un ordre, il ne le devint que plus tard après la prise de Jérusalem.

En somme dans cette période qui va de Charlemagne aux croisades, l'ordre bénédictin n'a eu en Terre-Sainte qu'un état précaire qui s'explique aisément, dès que l'on se rend compte des circonstances difficiles contre lesquelles il avait à lutter. Le musulman persécutait le chrétien, ou, s'il le tolérait, c'était pour des raisons politiques. Charlemagne lui en imposa par sa grandeur morale, il la respecta et la reconnut en lui offrant la suzeraineté du saint-sépulcre. Charlemagne meurt et la persécution recommence. Deux siècles plus tard, les Amalfitains lui rendent d'éminents services par leur commerce, et il paie ce bienfait par l'autorisation d'établir une maison à Jérusalem. Dans un tel état de choses, l'ordre bénédictin était dans l'impossibilité de se développer et ne pouvait exercer qu'une influence limitée sur les chrétiens occidentaux. Mais attendons que l'Europe se lève à la voix d'un fils de Benoît, attendons que les portes de Jérusalem s'ouvrent aux chevaliers d'Occident, nous verrons

1. Saige, p. 555.

Digitized by Google

alors les moines s'établir aux principaux sanctuaires de Palestine, y fonder des abbayes prospères avec hospices et écoles, et continuer sous le ciel d'Orient la glorieuse mission des monastères d'Europe.

CHAPITRE II.

L'ordre bénédictin en Terre-Sainte pendant et après les croisades.

Le temps était venu où la puissante voix d'un fils de Benoît, réalisant le plan d'un autre moine plus illustre encore, devait lancer les milices chrétiennes sur les plages orientales, à la conquête d'une terre sacrée. De toutes parts les peuples répondent à l'appel du pontife, et princes et sujets, transportés du même enthousiasme, prennent la croix et partent à la délivrance du tombeau du Christ. Au milieu de ces transports universels qui accueillirent l'appel d'Urbain II, les solitudes du cloître retentirent aussi des cris de joie des croisés. Jérusalem ! quel moine ne devait pas tressaillir à ce nom sacré ? Quel cénobite n'en connaissait l'importance et la gloire ? De tout temps cette ville sainte avait exercé sur l'esprit des fidèles et surtout des religieux une influence secrète mais puissante, qui depuis l'avènement de Charlemagne se trahit par les nombreux pèlerinages qui s'y rendirent. Il y aurait toute une intéressante étude à faire sur l'influence exercée par l'ordre monastique sur les croisades. On pourrait y apercevoir une attraction de plus en plus forte vers la ville sainte, qui d'année en année entraîne de nombreux cénobites vers les sanctuaires de Judée ; on y saisirait leur action sur les peuples qui les accompagnaient, l'influence qu'ils exerçaient sur les populations par le récit de leurs pèlerinages ; on constaterait enfin que les papes, promoteurs des croisades, sortaient des rangs de l'ordre bénédictin. Aussi au jour où le plan de S. Grégoire VII fut mis à exécution par un ancien moine de Cluny, vit-on les abbés siéger à côté des évêques à Clermont, les moines prendre la croix, établir en Syrie de florissantes colonies, enfin livrer à la postérité les chroniques de la guerre sainte.

« Presque tous les abbés éminents du XIe siècle, écrit Montalembert, et une foule de religieux avaient fait le voyage de Terre-sainte [1]. » Ne pouvant donner ici la liste complète de ces abbés

1. Montalembert, *Moines d'Occident*, t. VII, p. 145 ; sur l'influence des moines sur les pèlerinages. Cf. Junkmann, *de expedit. et peregrinat. sacris ante Synod. Claromont.* Vrastislav. 1859 ; Lalanne *Des pèlerinages en Terre-Sainte avant les croisades.* Bibl. de l'école des Chartes. 2e série, t. II, p. 1-31. On cite plusieurs martyrs parmi les moines pèlerins, Gislebert abbé d'Admont qui souffrit en compagnie de saint Thiémon, archevêque de Salzbourg. Cf. *Revue des quest. histor.* 1886. I. 228 sqq, et Gérard, abbé de Saint-Florent de Saumur. Cf. Martène. *Hist. de l'abbaye de Marmoutiers*, I. 327. Entre autres pèlerins citons encore Raoul du Mont-Saint-Michel, Siger du Mont-Blandain, Ekkehard d'Urau, Bérenger de Fécamp.

Digitized by Google

et moines pèlerins, nous signalerons les principaux d'entre eux, Richard de Verdun, Gervin de Saint-Riquier, Thierry de Saint-Evroul, Ulric de Cluny, Gérard de Sauve-Majeure, saint Poppon de Stavelot, Léonius de Saint-Bertin, etc..

Les croisades, loin de ralentir ce mouvement, ne firent que l'accentuer. Outre les moines que les princes emmenaient avec eux en qualité de chapelains, il en était d'autres qui avaient suivi volontairement l'expédition sainte, et le nombre était grand de ceux qui dans les cloîtres d'Europe ambitionnaient le bonheur d'entreprendre à leur tour ce saint pèlerinage. Ne sait-on pas que saint Bernard désapprouva ce désir d'aller à Jérusalem (1) et que Geoffroy de Vendôme en détourna l'abbé Odon de Marmoutiers, qui voulait y aller une seconde fois (2) ? Pierre le Vénérable n'est pas moins expressif, mais on sent dans sa lettre comme un écho du sentiment qui dominait alors tous les cœurs : « la vocation monastique ne nous permet pas, écrit-il au patriarche de Jérusalem, d'aller visiter ces lieux témoins de notre rédemption, de les couvrir de nos baisers et de nos larmes, et nous ne pouvons adorer le Seigneur, là où ses pieds se sont posés ; faites-le pour nous, nous vous suivons de cœur et d'esprit (3). »

Lorsque la ville sainte fut tombée au pouvoir des chrétiens, le premier soin des vainqueurs fut de réorganiser le culte catholique dans ces contrées. C'était en effet par là que devaient commencer les croisés accourus en Terre Sainte pour arracher aux mains des Musulmans des sanctuaires trop longtemps profanés. Des monuments antérieurement bâtis par les chrétiens, il ne restait dans Jérusalem que l'église de la Résurrection et l'abbaye bénédictine de N.-D. de la Latine. Sauf à Bethléem, où la basilique de la Nativité avait été conservée, partout ailleurs on ne trouvait que des ruines. Au point de vue administratif, la Syrie avait gardé une organisation ecclésiastique gréco-syriaque avec un nombre d'évêques trop considérable pour l'étendue d'une province aussi restreinte dans sa population et ses ressources financières. Établir de nouvelles délimitations des diocèses, d'après les besoins et les ressources des chrétiens de ce pays, donner au culte divin la plus grande splendeur possible, tels furent les soins de Godefroid de Bouillon et de Baudouin I.

1. Bern. ep. 399. ap. P. L. 182, 612. Sur l'influence de saint Bernard. Cf. Guill. Tyr XVI. 18. *Hist. des Crois.*, I. 735.

2. Lib. IV. ep. 21. ap. P. L. 157, 162.

3. Lib. II. ep. 47. ap. P. L. 189. 270.

Digitized by Google

« La Syrie, dit M. Rey, fut divisée, au point de vue religieux, en deux patriarcats, celui de Jérusalem et celui d'Antioche. Le premier avait dans le cours du XIIe siècle pour suffragants quatre archevêques, neuf évêques, le Maître des chevaliers de Saint-Lazare, neuf abbés mitrés et cinq prieurs du rite latin : enfin, quinze prélats indigènes, arméniens, syriens, jacobites ou grecs. Vingt monastères de ces divers rites se trouvaient compris dans les limites de ce patriarcat.

Le second comptait quatre archevêchés, sept évêchés, neuf abbayes et deux prieurés latins. Il avait encore pour suffragants le catholicos d'Arménie, ainsi que les patriarches syriens, maronites et jacobites avec trente et un archevêques ou évêques arméniens, syriens, jacobites et grecs (1). »

Un fait curieux à signaler, c'est que le clergé latin était certainement le plus riche du monde, possédant, outre de grands biens en Syrie, de vastes propriétés en Europe. Les fondations religieuses s'y multiplièrent rapidement et furent dotées avec une générosité vraiment étonnante (2).

Les ordres religieux ne pouvaient manquer d'avoir une place d'honneur dans cette restauration religieuse. « Des diverses contrées de l'univers, dit Jacques de Vitry, de toute tribu et de toute langue, de toutes les nations qui sont sous le ciel, attirés par la suave odeur des lieux saints les pèlerins dévots à Dieu, les religieux de tout ordre accouraient en Palestine. On réparait les églises anciennes ; on en construisait de nouvelles, des monastères s'élevaient, dotés par les largesses des princes et les offrandes des fidèles. Partout le service du culte s'établissait avec une régularité et un ensemble admirable. Les vocations religieuses se multipliaient ; les plus illustres personnages, renonçant aux grandeurs du siècle, embrassaient la vie monastique dans les solitudes bénies dont leur piété faisait choix, sur une terre où tout parle aux souvenirs et aux sentiments chrétiens (3). »

L'ordre bénédictin, alors dans tout son éclat, put dès lors librement se développer en Terre Sainte, et la prospérité à laquelle il parvint excite encore notre étonnement aujourd'hui. Parmi les titulaires des nouveaux évêchés il y en eut plus d'un qui lui appartient (4).

1. Rey, *Les colonies franques de Syrie aux XIIe et XIIIe siècles.* Paris Picard 1883. p. 267-268.

2. Id. p. 269. cf. Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II. p. 72.

3. Jacob Vitr. *Hist. Hier.* C. 51. ap. Bongars, p. 1074-1075.

4. Baudouin, archevêque de Césarée; Bernard, évêque de Lydda; Robert, archevêque d'Edesse (Cf. *Bibl. Cluniac.* p. 565 sq.); Arbert de Tripoli. (Mab. *Acta Sæc.* VI. P. II p. 216.)

Digitized by Google

Conservant son ancienne fondation de la Latine, il posséda bientôt dans le patriarcat de Jérusalem les abbayes de Josaphat, du Thabor, de Sainte-Marie la Grande, de Sainte-Anne et de Béthanie; dans celui d'Antioche celles de Saint-Paul, de Saint-Lazare et de Saint-Georges. Il eut ses hospices et ses écoles, et déploya une activité qui ne cessa qu'au jour où les Latins quittèrent la Syrie.

(A continuer.) D. U. B.

UNE OBLATE BÉNÉDICTINE AU XVIIe SIÈCLE (1).

SIX ans à peine après que Molière eut livré aux risées du public français les pédantesques prétentions des « *Femmes savantes* », le 25 juin 1678, une jeune patricienne de Venise franchissait le seuil de la cathédrale de Padoue pour y soutenir les thèses du doctorat en philosophie. Cet événement, inouï dans l'histoire des lettres, eut un retentissement extraordinaire dans l'Italie entière et même au-delà des Alpes; et l'on vit bientôt des rois, des princes et des cardinaux honorer de leurs lettres ou même de leurs visites celle qui venait d'être l'objet d'une si flatteuse distinction.

Mais combien peu parmi ses admirateurs savaient qu'Hélène Cornélie Cornaro, au comble de la gloire et sous ses riches parures de patricienne, portait la bure des filles de Saint-Benoît, et puisait dans les exercices d'une piété ardente et d'une pénitence continue les sentiments d'humilité qui préservaient sa vertu contre les assauts de l'orgueil et les séductions du monde. Les apparences quelque peu étranges au premier aspect que présente cette vie, disparaissent bientôt devant un examen plus attentif, et ne laissent plus voir qu'une de ces manifestations de la grâce si communes dans la vie des saints. Née au sein des grandeurs du siècle, dont Dieu lui fit sentir la vanité presque au sortir du berceau, poussée vers la vie du cloître par un attrait de la grâce, Hélène Cornaro, impuissante à vaincre la résistance d'un père trop heureux et trop fier de la posséder pour vouloir s'en séparer, se vit forcée de chercher pour sa vertu un autre abri au milieu des séductions du monde et des louanges qui venaient l'assaillir au palais de ses pères. Contrainte, pour obéir à un père qui l'adore de se prêter à ses désirs de gloire, elle puise dans la prière une énergie qui la fait triompher d'elle-même et du siècle, et lui inspire des actes héroïques qui la rendent pour toujours étrangère à ce monde si prodigue de ses faveurs envers elle. Hélène Lucrèce vit le jour le 5 juin 1646, au sein d'une antique et illustre famille issue de celle des Cornelii, si connue dans les fastes de Rome et qui comptait parmi ses membres des doges de Venise, des cardinaux et d'autres princes de l'Église. Dès ses premières années, on vit briller en elle les vertus et les talents qui devaient jeter sur son nom un éclat

1. Cf. Ziegelbauer. *Histor. rei litt. O. S. B.* t. III, 514-528.

Digitized by Google

incomparable. Les jeux de l'enfance n'avaient pas d'attrait pour elle, mais une maturité précoce lui faisait chérir les exercices de piété, et sa modestie savait trouver auprès de sa mère mille excuses ingénieuses, pour échapper aux parures trop riches ou trop libres, que le goût de l'époque avait introduites dans les grandes familles de Venise.

La jeune fille se distingua bientôt par la pénétration de son esprit et l'étonnante facilité de sa mémoire. Ses heureuses dispositions engagèrent son père à lui faire entreprendre un cours complet d'études. A l'âge de sept ans, elle aborda l'étude des langues latine et grecque sous la direction de deux prêtres savants, et elle ne tarda pas à y joindre celle de l'hébreu et des langues modernes qu'elle possédait de manière à pouvoir écrire correctement dans chacune d'elles. Loin de s'enorgueillir de ses succès, la jeune enfant aimait à chercher auprès de Dieu la véritable sagesse, la seule qui pût donner à son intelligence et à son cœur de douces et durables satisfactions. La lecture des livres saints développait en son âme les germes de piété que le Seigneur y avait déposés. Lisant un jour la vie de saint Louis de Gonzague, elle remarqua que le jeune et aimable saint avait prononcé le vœu de chasteté perpétuelle en une fête de l'Annonciation. Cet exemple l'ayant transportée d'admiration, elle conçut le même projet, et, en la fête de l'Annonciation, elle fit à Marie le vœu de virginité et se mit sous la direction d'un prêtre vertueux de la Compagnie de Jésus. Elle n'avait que onze ans.

Les humanités terminées, Hélène suivit les cours de philosophie et de mathématiques, ainsi que ceux de théologie, sous la conduite d'un prêtre de l'Oratoire. Ses progrès dans ces sciences furent si étonnants, que l'université de Padoue lui fit plus tard l'honneur de l'admettre au nombre de ses docteurs. Ses nombreux admirateurs avaient proposé de lui faire subir les thèses du doctorat en théologie, mais de graves autorités s'y étant opposées, on se borna à lui conférer le grade de docteur en philosophie. Les thèses ayant été publiées pour le 25 juin 1678, une foule considérable envahit la cathédrale de Padoue, où l'on avait érigé dans la chapelle de la Vierge une chaire pour la récipiendaire. A la vue de l'apparat solennel qui l'entourait, la jeune patricienne sentit le trouble envahir son âme. Fléchissant alors le genou devant la statue de Marie, elle pria et se releva pleine de courage. Suivant l'usage elle dut commenter le texte d'Aristote ; elle le fit avec autant d'élégance que de profondeur, et laissa tous les auditeurs sous le charme de sa parole. Les juges la proclamèrent maîtresse ès-arts libéraux et docteur en philosophie. Ce succès ne fut que le prélude d'autres témoignages d'estime que lui prodiguèrent diverses académies d'Italie fières de la compter au nombre de leurs membres. Le landgrave de Hesse, le cardinal de Bouillon, le roi de France et d'autres se plurent à la combler de leurs éloges.

Tant d'honneurs auraient pu éblouir une âme ordinaire, mais celle

Digitized by Google

d'Hélène, élevée par la grâce au-dessus des vanités du monde, appréciait à leur juste valeur ces dons de l'intelligence que Dieu lui avait départis. Les louanges la couvraient de confusion; elle n'avait accepté l'honneur du doctorat qu'avec répugnance, et uniquement pour ne point affliger son père. Elle était d'une réserve et d'une modestie admirables: ses vêtements, sa démarche, son regard reflétaient sa pudeur virginale. Jamais les fêtes mondaines n'eurent d'attrait pour elle, car elle n'y voyait qu'un piège tendu à l'innocence. Ne pouvant pratiquer au sein de sa famille la pauvreté religieuse comme elle l'aurait désiré, elle ne fit usage de ses richesses que pour soulager les pauvres et favoriser les hommes d'étude. Sa piété reposait surtout sur la conformité de sa volonté à celle de son Dieu : fuyant les voies élevées que le démon présente souvent aux âmes comme le sommet de la perfection, elle aimait la simplicité et ne demandait à Dieu qu'une grâce, celle de l'aimer sincèrement et de le servir fidèlement. En dehors de la méditation qu'elle faisait chaque jour, elle aimait à réciter le grand office, copiant en cela la vie des moines, où l'étude succède à la prière.

Hélène avait un culte tout particulier pour saint Benoît, et portait aux moines de son ordre une affection vraiment filiale. Empêchée par la volonté de son père de se retirer dans un monastère, elle s'était adressée à l'abbé de Saint-Georges de Venise, pour être reçue au nombre des oblates du monastère, sous le nom de Scolastique. Depuis lors, sous ses vêtements mondains elle porta toujours l'habit de Saint-Benoît, et quand le cycle liturgique ramenait la fête d'un saint de l'ordre, c'était dans une église bénédictine qu'elle s'approchait des sacrements. Elle jouissait encore d'une brillante santé, quand elle avertit une de ses servantes, admise dans son intimité, du jour prochain de sa mort. Entre autres dispositions, elle demanda qu'à sa dernière heure elle fût assistée par un moine, et voulut que son corps, revêtu de l'habit bénédictin, fût enterré dans une église bénédictine, et auparavant déposé sur le sol tendu d'un linceul de laine blanche, suivant un rite usité chez les bénédictins d'Italie.

Peu de temps après, la fervente oblate tomba malade et passa par le creuset de cruelles douleurs, qui achevèrent de purifier sa belle âme. Un jour qu'elle venait de subir une opération, sa mère, voyant son calme inaltérable, lui demanda si elle ne souffrait pas. « Mais si, lui répondit Hélène. — Mais pourquoi donc ne te plains-tu pas ? — Ma mère, reprit-elle, lorsqu'on souffre pour Dieu, il faut souffrir sans se plaindre. » La maladie ne put comprimer l'ardeur qu'Hélène avait pour la pénitence, car elle avait presque forcé son confesseur à lui donner l'autorisation de continuer ses jeûnes.

Ce fut dans les effusions de la plus tendre piété et assistée, comme elle l'avait désiré, par un fils de Saint-Benoît, le père D. Pierre Calderoni, que le 26 juillet 1684, elle rendit sa belle âme à son Créateur. La pompeuse épitaphe que son père fit graver sur sa tombe se terminait par ce trait sin-

Digitized by Google

gulier : « Elle échangea cette gloire mortelle contre la gloire immortelle, pour aller chercher au ciel la double couronne des vierges et des docteurs, dans la 38e année de son âge. » Suivant son désir, la pieuse fille de Saint-Benoît reçut la sépulture dans le monastère bénédictin de Sainte-Justine à Padoue.

Un an plus tard, deux moines se présentaient à la maison des Cornaro à Venise : c'étaient le célèbre dom Jean Mabillon et son fidèle compagnon dom Michel Germain qui venaient « visiter une demeure toute remplie des souvenirs de cette femme remarquable, que l'ordre de Saint-Benoît se glorifiait de compter parmi ses membres ». Le père, encore dans toute la première amertume de sa douleur, reçut avec joie cette visite, dont tout l'honneur remontait à celle qu'il venait de perdre. Il montra aux savants français les œuvres encore manuscrites de son enfant et leur raconta avec la prolixité d'un cœur tout plein de ses regrets mille détails sur cette fille chérie qui n'avait vécu que « pour Dieu et pour la science (1) ».

Les académies d'Italie retentissaient encore des éloges d'Hélène, quand le savant bénédictin Bacchini écrivit sa vie, qui fut mise en tête des œuvres de la pieuse oblate publiées peu de temps après par son père. Les œuvres d'Hélène Cornaro se composent de lettres, d'éloges, de traductions d'ouvrages ascétiques et de poèmes.

Nous ne saurions mieux terminer cette petite notice qu'en plaçant sous les yeux de nos lecteurs les réflexions si justes que le souvenir de la pieuse oblate de Venise a suggérées à M. le prince de Broglie dans sa récente étude sur Mabillon. « L'aimable et douce figure d'Héléna Lucrezia Cornaro, dit-il, ferme dignement cette série d'illustres chrétiennes qui, en Italie et encore ailleurs, avaient, durant le moyen âge, tenu la plume avec tant de talent et d'autorité. L'Église en a élevé plus d'une sur ses autels, et peut-être, serait-il juste de reconnaître que ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que l'accès des hautes études intellectuelles est ouvert à une femme. Mais il faut bien l'avouer, si l'on est sincère, l'ardeur de la piété et de la foi donnait à celles qui se hasardaient autrefois à dépasser la limite commune une sauvegarde qui les mettait à l'abri des écarts comme du ridicule et maintenait chez les plus distinguées par le talent une sorte de pudeur sous laquelle elles abritaient leur savoir. La fille du procurateur de Venise, reçue docteur dans la chapelle de la Vierge de la cathédrale de Padoue et mourant sous l'austère habit de Saint-Benoît, avait su ainsi placer son idéal au-dessus de la raillerie et des sarcasmes (2). »

D. U. B.

1. E. de Broglie, *Mabillon et la société littéraire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, Paris, Plon. 1888, t. I, p. 369.
2. Ibid., p. 370.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE. — Sont décédés : Le 26 septembre 1888, à l'abbaye de Saint-Meinrad (Amérique), le Rév. Père Dom *Laurent Huth*, O. S. B., dans la 28me année de son âge et la 12me de sa profession monastique.

—

Le 6 octobre, au monastère de la glorieuse Assomption de la B. V. Marie, O. S. B., de Bergholt (Angleterre) la T. R. Dame *Marie-Françoise de Sales Woollett*, abbesse, dans la 72me année de son âge, la 48me de sa profession religieuse et la 18me de sa dignité abbatiale.

—

Au Prieuré de Saint-Grégoire de Downside (Angleterre), le T. R. Père Dom *Pierre Wilson*, O. S. B., docteur en Théologie, dans la 90me année de son âge et la 69me de sa profession monastique. Le vénérable défunt avait décliné, en 1840, l'honneur de l'épiscopat pour le siège nouvellement érigé de Hobart-Town, en Tasmanie (Nouvelle-Zélande).

R. I. P.

LE PÈLERINAGE DE SAINT-BENOIT A MAREDSOUS.

Actions de grâces du mois.

ACTIONS de grâces pour un incendie qui menaçait tout un quartier et qui a été arrêté par l'emploi de la médaille fait avec foi.

2. MON RÉVÉREND PÈRE, je suis heureux de vous dire, que grâces aux charitables prières et à la bénédiction de saint Benoît, Dieu a presque complètement rendu la santé à la personne à laquelle je me suis intéressée. Je l'engage maintenant à continuer ses prières. La protection de Dieu s'est montrée visiblement pendant les premières neuvaines qu'elle a faites selon vos bienveillantes instructions. Les parents de cette jeune fille se proposent d'aller cette année remercier saint Benoît dans son sanctuaire.

3. PLUSIEURS actions de grâces, entr'autres d'un jeune homme pour réussite dans affaires temporelles, et d'un autre pour faveurs spirituelles obtenues par l'intercession de saint Benoît.

Recommandations.

Une pauvre personne au désespoir. — Une communauté bénédictine recommande la santé de la T. R. Mère Prieure, la guérison ou le soulagement de deux religieuses encore jeunes et atteintes de maladies graves depuis longtemps, leur pensionnat, le succès des examens de deux jeunes filles. — Une pauvre famille péniblement éprouvée.— Une vocation qui se dessine vigoureusement, mais qui sera bien entravée si Dieu n'y met la main. — Deux vocations. — Deux familles

Digitized by Google

éprouvées. — Diverses paroisses et leurs curés. — Plusieurs prêtres éprouvés. — Des personnes infirmes et malades.— Beaucoup d'enfants.— Plusieurs affaires temporelles. — Des affaires qui regardent la propagation et la conservation de la foi. — Diverses intentions. — Plusieurs défunts. — Un jeune homme implore deux grâces toutes spéciales desquelles dépend tout son avenir. — Un autre le recouvrement de sa santé et la réussite de ses affaires. — Une mère de famille menacée de cécité. — Plusieurs vocations. — Deux intentions spéciales recommandées par un prêtre. — L'avenir d'un séminariste menacé de ne pouvoir continuer ses études faute de ressources. — Plusieurs familles. — Un jeune homme menacé dans sa foi après de grandes épreuves. — Plusieurs missionnaires. — Un malheureux père de famille qui se livre à la boisson. — Une personne extrêmement éprouvée physiquement et moralement par des manifestations étranges, et toute sa famille fort malheureuse.

ADOLPHE KOLPING (SUITE).

II. — LE GYMNASE.

TOUT en s'adonnant avec zèle à ses études, Adolphe ne perdait pas de vue les amis qu'il s'était attachés à Cologne pendant les années de sa vie de métier.

Un jour, il apprit qu'un de ses camarades de compagnonnage était atteint de la vérole. Aussitôt il se mit en devoir de lui faire visite. En entrant dans la mansarde de son ami, il trouva le malade dans le plus déplorable abandon. Sans parents dans la ville, délaissé des maîtres du logis, le pauvre artisan gisait sur sa couche, sans aide, sans soulagement. Il n'en fallut pas davantage pour émouvoir le cœur d'Adolphe. Il soignera lui-même son ami, s'installera à ses côtés, lui prodiguera tous les offices de la plus industrieuse charité. Mais ses études l'appellent ailleurs, son avenir lui commande de ménager ses forces et sa santé.... N'importe : ses services sont indispensables au pauvre moribond ; Dieu pourvoira au reste.

Fidèle à la voix du dévouement, l'héroïque jeune homme ne se détacha de la couche de son ami qu'après lui avoir rendu les derniers devoirs.

A peine Adolphe avait-il échangé l'atmosphère fétide de la lugubre mansarde avec l'air frais du pays natal, qu'il sentit la maladie contagieuse l'assaillir à son tour et le conduire bientôt jusqu'au seuil du tombeau. Mais Dieu ne voulut que l'épurer davantage. Le jeune homme guérit, et garda pour le reste de sa vie les glorieuses marques de son héroïque charité.

Le secret de la générosité qu'Adolphe témoigna en cette occasion comme en tant d'autres circonstances de sa vie était un sentiment

Digitized by Google

profond de la volonté divine toujours adorable et bénie. « Dieu le veut, il faut le faire, » était son axiome favori. Une touchante pièce de vers qu'il composa vers ce temps témoigne combien ce sentiment occupait son âme. C'est une espèce de ballade intitulée *Walter und sein Sohn* (1) (Gauthier et son fils.) Nous la traduisons ici comme spécimen des compositions poétiques du jeune étudiant.

Le père est assis dans son jardin, il tient son fils sur ses genoux ; du haut de la tour voisine retentit la cloche des morts.

L'airain frissonne avec effroi, et le père verse de grands pleurs : sa chaumière est déserte, sa compagne vient de mourir.

Elle ne se tient plus affairée, là, devant l'étroit foyer ; elle ne lui présente plus son jeune fils, après le modeste repas.

Dans la chambre toute noire, elle gît, glacée, sur la froide paille; et lui, il cherche en vain une consolation : l'espérance s'est envolée au loin.

Il presse son petit garçon sur son cœur : « O pauvre, pauvre enfant, bientôt on va porter ta mère... là où sont les autres morts !

« Alors nous restons en arrière, loin de l'amour maternel ;... et cette vie n'est que misère ! Oh ! que je voudrais la suivre ! »

Et plus anxieuse la cloche fait vibrer son chant lugubre ; et tandis qu'elle répand toujours plus loin sa solennelle voix,

Les larmes de Gauthier s'échappent par torrents, larmes dignes de celle qu'il pleure. Cependant le petit, se tournant vers son père, lui dit, en souriant :

« Cette nuit, dans notre chambre, j'ai vu la chère Maman, et des anges bien beaux, bien beaux qui entraient et sortaient.

« Elle vous a béni, ainsi que moi ; elle était si belle, jamais je n'ai vu Mère aussi belle à nos côtés.

---

1. Im Gartem sass der Vater
Auf seinem Schoss der Sohn,
Da klang vom nahen Thurme
Der Todtenglocke Ton.

Und wie er schaurig zittert,
Da weint der Vater sehr ;
Die Gattin ist gestorben,
Die Hütte ist nun leer !

Sie steht nicht mehr geschäftig
Dort an dem kleinen Heerd,
Nicht reicht sie ihm den Kleinen,
Ist 's karge Mahl verzehrt.

Sie ruht in dunkler Kammer
Ganz kalt auf kaltem Stroh ;
Und Trost sucht er vergebens,
Weil Hoffnung ihm entfloh.

An's Herz presst er den Knaben:
« Du armes, armes Kind !
Die Mutter trägt man balde
Wo and're Tode sind !

Wir bleiben dan zurücke,
Von Mutterliebe fern,
Und arm ist dieses Leben !
Möcht folgen ihr so gern ? »

Und banger tönt die Glocke
Den schauerlichen Sang,
Und wie sie weiter sendet
Den feierlichen Klang:

Digitized by Google

« Puis, elle est montée avec les anges vers le ciel, et a disparu. Dites-moi, Père, bon Père, ne l'avez-vous pas reconnue ?

« Vous gémissiez, vous pleuriez toujours, en appelant Maman ; elle vous disait tout bas, tout bas : N'est-ce pas Dieu qui l'a fait ? »

Surpris, le père fixe son enfant. Ses larmes ne coulent plus, son âme ne gémit plus.

Le sourd airain vibre toujours ; on se dirige vers le tombeau. Gauthier tient le regard fixé au ciel : «N'est-ce pas Dieu qui l'a fait?»

***

Lorsqu'Adolphe eut repris assez de forces pour se remettre à ses chères études, il redoubla d'ardeur pour regagner le temps perdu. Malheureusement la subvention annuelle que l'administration scolaire lui avait allouée depuis son entrée au gymnase lui fut retirée à cette époque. La dernière période de ses études devint ainsi plus difficile et plus pénible encore que la première pour le pauvre jeune homme. Il s'en exprime ouvertement dans l'esquisse de sa vie qu'il adressa à ses professeurs en date du 27 février 1841.

L'usage voulait qu'avant de subir le dernier examen de sortie — *Abiturienten-Examen* — le candidat rédigeât un *curriculum vitæ*, une sorte d'autobiographie qui permît aux examinateurs de mieux apprécier le travail et la valeur de l'élève qu'ils étaient appelés à juger. D'ordinaire ces pièces étaient très courtes, et relataient en peu de mots une carrière uniforme d'étudiant. Tout autre se présentait la vie déjà mouvementée et houleuse d'Adolphe. Aussi, malgré sa modestie habituelle, l'ancien compagnon cordonnier crut-il devoir entrer dans quelques détails sur l'origine et la marche de sa vocation.

Da strömen Walters Thränen,
Die Gattin war es werth.
Doch lächlend spricht der Kleine,
Zum Vater hingekehrt :

« Heut'nacht in uns'rer Kammer
Da sah ich Mütterlein,
Und schöne, schöne Engel,
Die gingen aus und ein.

« Da hat sie dich gesegnet,
Und mich, und war so schön,
Noch nie hab'ich die Mutter
So schön bei uns gesehn.

« Dann stieg sie mit den Engeln
Zum Himmel und verschwand.
Sag, Vater, lieber Vater,
Hast du sie nicht erkannt?

« Dü klagtst und weintest immer
Und riefst die Mutter an ;
Sie sprach ganz leise, leise :
« Hat Gott es nicht gethan ? »

Verwundert schaut der Vater
Auf seinen Knaben hin ;
Es fliesst nicht mehr die Thräne,
Es klagt nicht mehr der Sinn.

Noch hallt die dumpfe Glocke ;
Zum Grabe wandert man.
Zum Himmel schauet Walter :
« Hat Gott es nicht gethan ? »

Digitized by Google

Nous possédons encore ce document. Il est plein d'intérêt et porte à chaque page l'empreinte d'une individualité puissante et sympathique. Nous l'emprunterions entièrement à la biographie allemande que nous résumons dans ces pages, si nous ne craignions de tomber dans des redites et de dépasser le cadre de notre récit. Du reste, ce que nous avons raconté jusqu'ici de la vie d'Adolphe s'inspire en grande partie de cet écrit. Il importe cependant de remarquer avec quelle insistance le jeune homme dépeint la lutte intérieure qui se livra pendant de longues années dans son âme ballottée entre le dégoût de sa profession, rendue insupportable par la bassesse et l'inconduite des compagnons auxquels elle le rivait, et la difficulté presque insurmontable de s'ouvrir un autre horizon plus vaste et plus conforme à ses secrètes aspirations.

Voici en quels termes pleins de gratitude et de modestie Adolphe termine cette longue pièce.

« Je suis très reconnaissant du bon accueil fait à ma demande d'admission à l'examen de maturité, et si, au cours de mes études au gymnase, je n'ai eu qu'à me louer de la condescendance de mes professeurs à mon égard, j'ose nourrir l'espoir de subir heureusement sous leur direction l'examen qui m'attend. Si l'épreuve est couronnée de succès, je vois s'ouvrir pour moi la troisième étape de ma vie, où je pourrai travailler plus librement et plus efficacement à ma vocation. Voilà quatorze années que les soucis ne m'ont pas quitté un instant ; après cette période, la plus pénible de mon existence agitée, j'espère que bientôt ils me quitteront, ou que du moins ils ne m'accableront plus de tout leur poids. *Il est déjà pourvu à mes études académiques ;* alors commencera une vie plus agréable et en même temps plus fructueuse ; alors je pourrai montrer que mon plus vif désir est de ne point tromper l'attente de mes généreux bienfaiteurs et de ceux qui s'intéressent à moi, et de justifier la confiance et l'affection de mes maîtres, auxquels je garderai toujours un souvenir reconnaissant. Combien je m'estimerais heureux, si je pouvais encore couronner de paix et de joie les jours de mon vieux père ; quel bonheur, s'il m'était donné de devenir un membre utile et actif de l'Église et de la Patrie ! Puissent du moins l'ardeur et le zèle constants que mes supérieurs n'ont point méconnus en moi usqu'à cette heure être garants de la sincérité de ces sentiments avec lesquels j'ose me recommander au bienveillant souvenir de mes maîtres vénérés. »

Digitized by Google

***

Le lecteur aura sans doute remarqué dans ces lignes émues les paroles où Adolphe dit qu'on a déjà pourvu à ses études académiques. La manière inattendue dont le pauvre candidat du sanctuaire se vit assuré de ces ressources est trop providentielle pour que nous ne la relations pas en détail.

Adolphe venait de terminer en trois ans et demi un cours de cinq années d'études. Au sortir du gymnase l'université l'attendait Bonn, avec ses facultés célèbres, semblait devoir attirer l'enfant du Rhin. Cependant il en fut autrement. Le mouvement catholique dont la capitale de la Bavière était alors le foyer, exerçait un si grand empire sur notre ardent jeune homme, qu'il s'était irrévocablement décidé pour Munich, malgré l'éloignement et le surcroît de frais. Döllinger, Reithmayr, Haneberg, Stadlbaur, Windischmann, Philips, Höfler, mais surtout le grand Görres, la gloire du pays rhénan, illustraient alors l'université du roi Louis.

Son choix fait, Adolphe ne s'en laissa plus détourner, même par les offres les plus tentantes. Ému de la situation du pauvre étudiant, un de ses amis les plus dévoués, qui devint plus tard le Rd curé Fincken et qui étudiait en ce moment la théologie à Louvain, intéressa en faveur d'Adolphe le célèbre professeur Moeller et Son Éminence le cardinal Sterkx, et parvint, grâce à l'influence de ces hauts personnages, à lui procurer une place gratuite au collège romain de la Propagande. Heureux du succès de ses démarches, l'ami s'empressa de communiquer la bonne nouvelle à son protégé. Quelle ne fut pas son étonnement de recevoir pour toute réponse les lignes suivantes :

« Cher ami. Je ne me rends pas à Rome, mais à Munich. Tu me diras : d'où te vient l'argent ? J'ai désormais plus qu'il ne m'en faut ; Dieu m'est venu merveilleusement en aide. Il serait trop long de te communiquer cela par écrit. Je te réserve ce récit pour ta prochaine visite. Tout à toi, Adolphe. »

Ce récit, le voici.

Adolphe était à sa dernière année d'études au gymnase de Cologne. Un soir d'hiver, bien tard, il reçoit un billet, écrit de main de femme, l'appelant dans une demeure située non loin de la cathédrale.

L'invitation n'était pas sans paraître un peu étrange. Cependant le jeune homme crut devoir s'y rendre.

Arrivé à la porte de la maison indiquée, Adolphe y trouve un

Digitized by Google

homme qui l'attendait. L'inconnu le conduit aussitôt, par deux escaliers noirs, vrais casse-cou, à une porte, qu'il ouvre en faisant signe d'entrer.

Là un spectacle émouvant s'offre au regard du jeune homme. A gauche, dans le coin d'une petite mansarde à peine éclairée, gît un moribond sur un misérable grabat ; devant la couche, une dame se tient agenouillée. Adolphe reconnut aussitôt la fille du propriétaire M. chez qui son père était en service comme gardien des troupeaux.

« Ne vous effrayez pas, mon cher Kolping, » lui dit aussitôt la dame, « de me trouver ici, ni de ce que je vous aie mandé si tard. Je ne pouvais faire autrement. J'ai une prière à vous adresser. Si vous me l'accordez, je vous en serai très reconnaissante. Assistez jusqu'à la fin cet homme qui ne vous sera pas inconnu ; et veuillez soigner ensuite qu'il ait un service religieux convenable. Voici, dans ce papier, les ressources nécessaires à tous les débours. Je ne puis demeurer un instant de plus. A plus tard les éclaircissements. »

A ces mots, la dame s'éloigna.

Dans la même nuit le moribond expira. Adolphe, qui l'avait assisté et lui avait suggéré des actes de piété jusqu'au dernier soupir, veilla à ce que les recommandations de la dame touchant l'enterrement fussent ponctuellement observées.

Non moins que par fidélité, Adolphe s'était acquitté de sa mission par devoir d'affection. La dame l'avait bien dit. Dans le pauvre moribond le jeune homme n'avait pas tardé de reconnaître un enfant de son pays. C'était un ancien étudiant en théologie, que la passion de la boisson avait écarté de sa vocation, et qui, successivement précepteur dans la famille M., puis instituteur, avait dû quitter ces différents postes par suite de ses excès, et était venu finir dans la misère son existence dévoyée.

A la vive émotion causée par cette rencontre, succédèrent pour Adolphe les embarras et les soucis de son dernier examen. Après avoir subi avec succès l'épreuve décisive, il se hâta de regagner le foyer paternel, heureux de se voir rapproché d'un grand pas du terme de ses vœux.

Le futur théologien restaurait ses forces dans le calme bienfaisant de son village natal, quand, un jour, la fille du propriétaire M. vint assister à la messe dans l'église de Kerpen,et fit ensuite une visite à la famille Kolping. Sur sa demande, Adolphe lui donna un pas de conduite à son retour vers la demeure paternelle.Arrivée à une grande croix de bois, qui servait de croix d'autel aux jours de procession, et qui, pour ce motif, était l'objet d'une grande vénération dans toute cette contrée, la demoiselle s'arrêta et dit au jeune Kolping:

Digitized by Google

« Je vous ai demandé de m'accompagner pour vous remercier de la manière dont vous avez rempli ma prière, l'hiver dernier à Cologne. En même temps j'ai à vous éclaircir sur mes rapports avec ce malheureux que vous avez connu comme moi.

« Tandis qu'il était attaché à notre famille, en qualité de précepteur de mes frères, j'ai conçu pour lui une vive sympathie que je lui ai gardée jusqu'à sa mort. C'est pourquoi je l'ai secouru plus tard, lorsqu'il était tombé dans le dénûment. A la nouvelle de sa fin prochaine, je suis accourue à Cologne auprès de lui, sans mot dire à personne ; je vous ai fait appeler, vous ai exposé ma prière, et m'en suis retournée la même nuit. Ce n'était pas mon inclination pour lui, je le savais, mais sa malheureuse passion qui l'avait éloigné de sa vocation et précipité dans la misère ; cependant j'étais accablée par la pensée que ma sympathie m'avait impliquée dans le sort de ce malheureux, et je croyais devoir assumer sur moi de faire pénitence pour lui et de lui aider à expier ses dettes. Dans ce sentiment, je me suis arrêtée, dans cette nuit, au pied de cette croix, et, prosternée dans la neige, j'ai fait vœu d'entretenir un étudiant en théologie dépourvu de fortune, pendant tout le cours de ses études sacrées, pour le repos de l'âme du défunt et pour l'expiation de ses fautes. Vous êtes sur le point de commencer vos études théologiques ; vous connaissez intimement les circonstances qui s'attachent à mon vœu. Je me suis décidée à vous prier d'en prendre sur vous l'accomplissement.

Adolphe avait suivi avec une attention croissante le récit de la demoiselle. Aux derniers mots, à cette proposition si généreuse et d'une si grande portée pour lui, les traits du jeune homme, au lieu de s'épanouir à la joie, trahirent une vive hésitation. C'était la lutte entre le désir de vivre désormais débarrassé de ses mortelles inquiétudes et le sentiment profond d'indépendance qui caractérisa toujours Kolping. Aussi sa réponse ne fut-elle pas sans étonner la fille du propriétaire.

« Voilà une offre considérable, répondit-il, mademoiselle, une proposition qui me délivre d'un seul coup de tout souci touchant mon avenir. Personne, je vous l'assure, n'est mieux à même d'en apprécier la portée que moi, qui ai dû lutter quatre ans pour me procurer les moyens de subsistance et d'avancement tant du corps que de l'esprit. Et cependant, je ne me sens pas à même de vous donner sur l'heure une réponse décisive. Plus les combats que j'ai eu à livrer ont été pénibles et durs, plus je trouve de douceur dans la conscience de n'être arrivé au point où je me trouve que par mes propres forces et

Digitized by Google

mes propres efforts. Il m'en coûte de renoncer à cette satisfaction pour l'avenir, surtout que j'aurais désormais moins de difficultés à surmonter que par le passé. Veuillez donc m'accorder trois semaines de réflexion ; ce délai écoulé, je vous donnerai une réponse définitive. »

Après le terme fixé, les deux interlocuteurs se retrouvaient au pied de la même croix. En s'y rendant, Kolping avait raconté à sa compagne de route bon nombre d'événements de sa vie, marqués au doigt de la Providence. Sous l'empire de ce sentiment de filial abandon aux mains divines qui l'avaient guidé jusqu'à cette heure vers le but de sa vocation : « Je ne puis, dit-il enfin à la demoiselle, méconnaître dans votre proposition une disposition spéciale de Dieu qui désire me placer dans les conditions les plus avantageuses pour vaquer librement aux études théologiques.

« Cependant, ajouta-t-il, il est un point que je tiens à relever expressément. La somme que vous m'offrez est le tribut d'un vœu dont vous êtes redevable à Dieu. C'est de la main de Dieu que je l'accepte, c'est à lui que j'en suis avant tout redevable. Je puis donc subordonner mon acceptation à cette condition expresse de ne perdre rien par elle de mon indépendance personnelle, surtout en ce qui regardera plus tard l'exercice de ma vocation sacerdotale. »

La donatrice apprécia cette clause et déclara s'y ranger pleinement.

Quelques semaines après, Adolphe se rendait, le cœur joyeux, à l'université de Munich.

S'il s'était montré réservé et presque fier dans la manière dont il consentit à accepter ce bienfait, il y aurait erreur à croire que Kolping n'ait pas mesuré à sa juste valeur la dette de gratitude qu'il contractait envers sa bienfaitrice. Lorsque, de longues années après, la demoiselle M. se vit menacée de perdre sa fortune, le *Gesellenvater*, qui ne l'avait plus revue jusqu'au jour où elle vint lui confier son angoisse et s'aider de ses conseils, s'empressa d'intéresser à sa cause un avocat distingué de ses amis, et réussit à conjurer le danger. Adolphe eut ainsi la joie de rendre surabondamment les services dont son cœur avait gardé le reconnaissant souvenir.

D. L. J.

(A suivre.)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

PALÉOGRAPHIE MUSICALE, LES MÉLODIES LITURGIQUES, *ou recueil de fac-similés phototypiques des principaux manuscrits de chant liturgique Grégorien, Ambrosien, Mozarabe, Gallican,* publié par les RR. PP. Bénédictins de Solesmes.

But et importance de cette publication.

C'EST une vérité désormais hors de conteste que le progrès des sciences archéologiques est intimement lié à la connaissance exacte des monuments de l'antiquité. Aussi avons-nous vu se multiplier de nos jours les recueils de fac-similés héliographiques ou phototypiques, pour mettre à la portée d'un plus grand nombre de travailleurs les documents anciens, qu'il s'agisse d'inscriptions, de peintures murales ou autres œuvres d'art, aussi bien que de chartes et de manuscrits de toute époque.

Si on doit s'étonner d'une chose, n'est-ce pas de voir que les études de musique ancienne soient restées en dehors de ce mouvement, et que les plus précieux manuscrits de chant liturgique, enfouis dans des bibliothèques souvent peu accessibles, aient été jusqu'à ce jour si peu connus, et consultés seulement par quelques rares privilégiés au prix de longs et coûteux voyages ? Et cependant, il faut le dire, cette rigoureuse exactitude de reproduction semblait s'imposer à la paléographie musicale plus impérieusement qu'à toute autre, soit à cause de l'infinie variété des signes neumatiques, soit à cause de leur délicatesse et de leur complication, soit enfin à cause des interminables débats auxquels ont donné lieu les questions de la restauration archéologique des mélodies grégoriennes. Il y a donc là une lacune qu'il s'agit de combler en publiant les manuscrits de chant par les procédés fidèles et exacts de l'industrie moderne.

Outre le musicien, le paléographe a un intérêt très spécial à cette reproduction. En effet, l'examen attentif des documents neumatiques ne lui appartient-il pas de droit ? Ses études spéciales l'ont préparé aux recherches qui restent à faire sur les antiques notations musicales ; à lui d'en décrire l'origine, la nature, les vicissitudes à travers les siècles du moyen âge ; à lui d'en préciser les lois. Or, de l'aveu même des plus éminents archivistes de France, la séméiographie musicale ne fait l'objet d'aucun enseignement spécial et détaillé dans les grandes Écoles des Chartes et des Hautes Études. Des notions exactes sur ce point seraient cependant précieuses dans un grand nombre de cas, ne serait-ce que pour préciser l'âge, la provenance et quelquefois le lieu d'origine d'un document. Quelques lignes de neumes intercalées dans un manuscrit suffiront souvent au connaisseur pour résoudre ces questions diverses.

De son côté, le philologue, s'il voulait se familiariser avec certaines particularités de la notation neumatique, trouverait, dans l'étude attentive des

Digitized by Google

lois qui règlent l'application du latin ecclésiastique à la mélodie liturgique, une ample moisson d'observations intéressantes, par exemple, sur la prononciation des syllabes, sur leur valeur prosodique, sur le caractère de l'accentuation tonique à l'époque de la transformation de la langue latine en romane.

Qui ne comprend l'importance plus particulière encore des manuscrits de chant dans les études liturgiques ? A vrai dire, l'histoire de la musique ecclésiastique n'est qu'un chapitre dans l'histoire de nos rites ; et le vrai liturgiste se réjouira de l'occasion qui lui est offerte d'étudier sur les monuments originaux les textes qui font l'objet de ses recherches.

C'est dans le but d'être utile à tous les érudits qui ont pris le moyen âge pour domaine de leurs travaux, à tous les amateurs de chant liturgique désireux de suivre et de contrôler les progrès de la science musicale, que les RR. PP. Bénédictins de Solesmes entreprennent cette publication. Tous y trouveront de riches matériaux qui les mettront à même de poursuivre avec plus de fruit leurs études, peut-être d'arriver à d'importantes découvertes.

Plan d'exécution.

Reproduction pure et simple des manuscrits. Une préface placée en tête de chaque monument en indiquera brièvement les particularités remarquables aux points de vue paléographique, musical et liturgique, et donnera les notions les plus élémentaires pour initier tous les lecteurs au déchiffrement des neumes. Cette manière de faire a l'avantage de créer un recueil purement archéologique de faits musicaux, se tenant par conséquent dans la plus stricte impartialité, au-dessus des tendances et des luttes d'école, et pouvant ainsi réunir les suffrages de tous les amis des mélodies liturgiques, sans distinction de parti.

L'ensemble de cette collection, telle que les éditeurs ont le dessein de la mettre au jour, se composera des principaux représentants des familles de manuscrits neumatiques de toute écriture, de toute époque, de tous pays. Les monuments romaniens de l'école de Saint-Gall et les *codices* datés auront leurs préférences, et, parce que la langue musicale liturgique s'est promptement divisée, dans les premiers siècles, en quatre dialectes, le grégorien, l'ambrosien, le gallican, le mozarabe, et qu'aucun d'eux ne doit échapper à l'attention du musicien et du liturgiste, il sera nécessaire, tôt ou tard, de mettre entre les mains des travailleurs les documents qui conservent ces différentes formes du chant ecclésiastique.

Les manuscrits les plus importants à étudier pour connaître la version originale du répertoire grégorien seront reproduits *intégralement.* Dans le courant de la publication d'un monument, on réserve quelques pages destinées à donner une idée de la notation de certains autres manuscrits qu'il n'est pas nécessaire de publier dans leur entier. Le recueil offrira

Digitized by Google

ainsi aux paléographes une collection complète de toutes les variétés d'écriture neumatique en usage au moyen âge. Il va sans dire que les monuments datés seront préférés.

Le premier manuscrit.

Dans ces derniers temps, les musicistes se sont attachés plus spécialement à l'étude des pièces grégoriennes qui se chantent à la messe. Les RR. PP. Bénédictins ont voulu seconder leurs efforts en ouvrant leur recueil par la reproduction d'un Graduel de l'ancienne abbaye de Saint-Gall. Ce manuscrit in-4°, du Xe siècle, est noté en neumes sans lignes, avec signes *romaniens*. Ils le publieront en grandeur naturelle.

Conditions et mode de la souscription.

Le prix de la souscription est fixé pour la France à 20 francs par an, payable d'avance. — Pour la Belgique et pour la Suisse, à 22 francs. — Pour les autres pays, à 25 francs.

Ce versement donne droit à recevoir franco par la poste, 4 livraisons par an, une à chaque trimestre. Chaque livraison se composera d'au moins 16 pages in-4 carré de reproductions phototypiques, en dehors du texte, de l'introduction générale et des préfaces.

Avant d'intéresser directement le public à leur œuvre, les éditeurs ont voulu prendre l'avis de personnes compétentes et s'enquérir des chances de succès. Dans les différents milieux où ils ont exposé leur dessein, ils ont reçu de hauts et bienveillants encouragements. Dans le monde ecclésiastique, figurent déjà sur leurs listes plusieurs cardinaux, archevêques, évêques et prélats des ordres religieux, des grands et petits séminaires; dans le monde savant, ils ont reçu des souscriptions pour toutes les grandes bibliothèques de Paris, pour plusieurs bibliothèques de ville, pour des sociétés archéologiques, artistiques ou littéraires; enfin, parmi les musiciens des écoles et des journaux de musique religieuse, des conservatoires, des maîtrises, ainsi que les organistes les plus en renom de la capitale et de la province, leur ont assuré leur concours.

Cette bienveillance générale leur fait espérer qu'ils arriveront facilement au nombre de souscripteurs nécessaire pour entreprendre leur œuvre, et assez rapidement pour que la première livraison puisse paraître au mois de janvier 1889,

Ils donnent dans un prospectus spécial des détails plus complets sur le mode de publication qu'ils ont adopté. Toute personne qui en fera la demande recevra franco un exemplaire de ce prospectus avec un spécimen de leurs reproductions phototypiques.

S'adresser à l'imprimerie Saint-Pierre, à Solesmes, par Sablé, Sarthe.

Digitized by Google

Annales breves ordinis Præmonstratensis. Auctore Mauritio Dupré ejusdem ordinis Canonico. Typis denuo edi curavit I. V. S. O. P, Namurci Douxfils, 1886 : fr. 1,50.

Hagiologium Norbertinum seu Natales Sanctorum candidissimi ordinis Præmonstratensis, quos olim publicabat R. D. J. Chr. Van den Sterre, abbas Sancti-Michaelis, nunc locupletatos edi curavit I. V. S. O. P. — Namurcy, Charneux — Douxfils, 1887, in-8°.

MONSIEUR le chanoine Van Spilbeeck, prémontré de l'abbaye de Tongerloo, et aumônier de l'abbaye cistercienne de Soleilmont, consacre ses loisirs, depuis quelques années, à des études sur cette dernière abbaye et sur l'ordre de Saint-Norbert. Sans parler ici des vies populaires de bienheureux prémontrés qu'il a publiées, et de ses articles sur les archives, les sceaux, les armoiries et le livre censier de Soleilmont, qu'il nous suffise de signaler au nombre de ses plus récentes publications sa *Notice sur la relique du saint Clou, vénérée à l'abbaye de Soleilmont* (Namur, Douxfils, 1888. 60 p. in-8°), et spécialement la réédition des *Annales breves* de Dupré et l'*Hagiologium Norbertinum.* Ces deux opuscules étant devenus assez rares, il était difficile de se les procurer, et l'on souhaitait comme pour tant d'autres ouvrages des deux derniers siècles, d'en avoir une prochaine réédition. Les *Annales breves*, ouvrage du savant Maurice Dupré, prémontré de l'abbaye de Saint Jean d'Amiens (✠1645) sont un excellent résumé des *Annales Norbertines*, pouvant servir de *vade-mecum* à ceux qui s'occupent de recherches sur les abbayes de l'ordre de Prémontré. L'éditeur a fait précéder la réédition des Annales d'une excellente notice littéraire sur l'auteur.

L'Hagiologium Norbertinum a le mérite de reproduire les *Natales sanctorum candidissimi ordinis præmonstratensis* du savant Chrysostome Van den Sterre abbé de Saint-Michel d'Anvers, enrichis de nouvelles notices empruntées à deux manuscrits, l'un de l'abbaye de Tongerloo, l'autre des Bollandistes. On n'y trouve pas moins de 386 notices dont un bon nombre concerne les monastères belges. Nous avons cependant l'une ou l'autre réserve à faire relativement à l'inscription de quelques personnages au nombre des bienheureux de l'ordre de Prémontré, tels que sainte Julienne de Mont-Cornillon, et les personnages qui figurent dans sa vie. Nous souhaitons que l'éditeur puisse réaliser le plan qu'il a conçu de publier un jour les Actes des Saints de l'ordre de Prémontré. Ce travail appelé à jeter une vive lumière sur l'histoire norbertine, permettra de vérifier l'exactitude de quelques renseignements fournis par Van den Sterre. Puisse ce désir du zélé aumônier de Soleilmont trouver bientôt sa complète réalisation.

D. U. B.

Digitized by Google

LE MESSAGER DES FIDÈLES.

1888. — N° 12. — Décembre.

CHRONIQUE LITURGIQUE.

NOEL.

LE MYSTÈRE DE LA LUMIÈRE.

Lux in tenebris lucet. JOAN., I, 5.

DIEU, qui ne fait rien sans y mettre ce nombre, ce poids et cette mesure dont la connaissance sera une des jouissances des Bienheureux, a établi des rapports manifestes entre la naissance temporelle de son Fils bien-aimé et la lumière matérielle dont la vue fait la joie de notre vie terrestre. Soit que l'on considère l'époque de l'année à laquelle eut lieu l'enfantement merveilleux, soit qu'on recherche l'heure vers laquelle le placent la tradition et le texte même du saint Évangile, il est clair qu'il y eut dans le conseil divin le dessein exprès de choisir, comme témoin de ce grand événement, le moment de l'année où les ténèbres, à l'instant même qu'elles semblent devoir triompher, se trouvent en réalité vaincues par la lumière. Les histoires des peuples de l'antiquité autant que le langage des nations chrétiennes en font foi : pour les premiers, le solstice d'hiver ramène, sous des noms et des symboles variés, la fête du soleil ou de la lumière déifiée; pour les seconds Noël ou l'Épiphanie, l'ancien jour de Noël, restera jusqu'à nos jours la fête des lumières, la nuit lumineuse entre toutes. La liturgie signale en plusieurs endroits ce rôle de la lumière dans la solennité de Noël : elle proclame qu'en ce jour « une grande lumière est descendue sur la terre ». Mais nul n'explique le mystère d'une façon plus brève et plus sublime, que Jean le divin, le théologien, dans les premières lignes de son Évangile. Vous voulez soulever le voile : une sainte curiosité vous inspire de rechercher pourquoi le Christ est né au fond de l'hiver, au sein des ténèbres de la nuit, « avant l'aurore », pourquoi pas à midi, où du moins à cette heure où la naissance de la lumière peut être perçue par les regards humains ? Écoutez, le voici : c'est que la lumière luit parmi les ténèbres, *Et lux in tenebris lucet.*

Digitized by Google

O harmonies admirables des œuvres de Dieu ! Considérez dès le principe des choses. En Dieu même, il est vrai, « il ne saurait y avoir de ténèbres » ; c'est la lumière pure. Mais dès que le Créateur sort pour se mettre à l'ouvrage, voyez s'il crée tout d'abord la lumière, il la crée au milieu des ténèbres; il n'enlève pas les ténèbres : il se contente de les séparer de la lumière : et les ténèbres fourniront à la lumière l'occasion de faire valoir la richesse de ses splendeurs. Ainsi déjà se vérifie la parole inspirée à Jean : « la lumière luit dans les ténèbres ».

Le monde vit, il vieillit. Hélas ! l'homme, roi de ce monde dans le plan divin, perd de bonne heure la lumière spirituelle, par laquelle Dieu l'avait fait naître à un jour nouveau. Dès lors les ténèbres ont envahi de nouveau la terre ; elles couvrent bientôt tous les empires de l'univers. Ouvrez les pages du Vieux Testament, vous verrez revenir constamment les plaintes causées par les ténèbres et les gémissements de ceux qui se sentent « assis à l'ombre de la mort ». Toutefois même ici, une lueur soigneusement enveloppée répand à la façon d'une « lampe » ses rayons timides « dans le lieu livré à l'obscurité ». C'est la prophétie. Ces vieux patriarches, qui s'en vont l'un après l'autre dans le Shéol sans pouvoir contenir leurs regrets; ils ont cependant tressailli un moment en saluant dans le lointain la revanche du jour sur la nuit, de la lumière sur les ténèbres. Ce tressaillement, il se remarque infailliblement dans leurs paroles brûlantes, dans leur ton inspiré aux moments solennels de leur vie. « Abraham l'a vu, ce jour, et il a tressailli. » Jacob l'a vu alors qu'à sa dernière heure, il prédit en des accents magnifiques « Celui qui doit être envoyé et qui sera l'attente des nations ». David a contemplé ses premières clartés du fond des déserts de l'Idumée. Mais c'est surtout Isaïe, l'homme aux lèvres purifiées par le feu, qui se fait le chantre immortel de la lumière. « Lève-toi, s'écrie-t-il, lève-toi, ma Jérusalem : laisse-toi pénétrer de clartés : voici que ta lumière arrive. » Quelle sera cette lumière, ô fils d'Amos? Écoutez, voici ce que dit l'Esprit : « Le Seigneur lui-même sera la lumière de son peuple. Le serviteur de Jéhovah sera la lumière non seulement d'Israël, mais des nations, jusqu'aux extrémités de la terre ». Il ne suffit pas de le dire une fois, le prophète le répète sous les formes les plus riches et les plus variées. La lumière était donc déjà entrevue; les ténèbres n'étaient pas chassées ; jusqu'au dernier instant, Zacharie, père de Jean, le dernier des prophètes, avouera encore que l'humanité est assise dans les ténèbres et à l'ombre de la mort : mais déjà il contemple le soleil de justice à son lever : « La lumière luit dans les ténèbres ».

Digitized by Google

Voici Noël : la nuit obscure plane sur les champs de Bethléem. Soudain un petit enfant sort du sein de sa mère, la jeune Vierge Marie ; mais sa sortie est plus pure que le passage du rayon de soleil à travers la paroi de cristal. Au même moment, les anges de Dieu font fête dans les airs. J'imagine qu'ils étaient tout en blanc, comme ceux de Pâques. Nul ne s'en aperçoit, sauf quelques humbles bergers. Un astre insolite scintille au firmament : les Mages de leur lointaine région s'attachent à sa clarté ; Jérusalem tout près demeure dans l'obscurité avec sa synagogue endormie. Bientôt le Seigneur, source de cette majesté qui avait rempli d'une aveuglante clarté l'ancien temple, vient en personne conférer au second la gloire supérieure qui lui a été promise. Qui l'entrevoit, cette gloire ? Deux vieillards : tout le reste est encore dans les ténèbres ; seul Siméon chante la « lumière qui doit se répandre sur les nations ». Ainsi la lumière a lui, mais elle a lui dans les ténèbres, et longtemps encore les ténèbres lutteront contre elles; elles ne pourront la vaincre, mais elles s'obstineront à s'opposer à la dilatation de ses clartés, lors même que celui qui a dit : « Je suis la lumière du monde » aura été élevé sur le chandelier de la croix ; lors même que multiplié dans ses fidèles, le Christ aura envoyé par le monde autant de lumières qu'il y aura de baptizés.

Encore un coup, c'est un grand mystère : il écrase notre faible nature. Car pourquoi Dieu n'a-t-il pas voulu le triomphe immédiat et complet de la lumière ? Il le pouvait, et le pouvant pourquoi ne l'a-t-il pas voulu ? Pourquoi ? pourquoi ? Ah ! l'Apôtre ne nous permet pas de continuer ces questions : *O quam incomprehensibilia !...* Nous sommes des fidèles, et non des raisonneurs, *fideles dicimus, non rationales.* Cependant si un mot vous soulage, prêtez l'oreille à ce que dit celui que l'amour a instruit, l'amour qui souvent voit mieux que la raison : La lumière luit dans les ténèbres. *Lux in tenebris lucet.*

L'auteur de ces lignes s'est trouvé, il n'y a pas longtemps, solitaire et inconnu dans le beau pays qui mérita autrefois le nom d'«Ile des Saints » et sur lequel la sombre hérésie aux mille formes a étendu depuis ses mains glacées : seules çà et là quelques âmes se disent et sont catholiques dans le sens qu'eut toujours dans l'Église de Dieu ce titre glorieux. D'un côté les richesses, les restes de traditions vénérables, tout ce qui peut faire croire à la vie et à la lumière : de l'autre l'obscurité, la pauvreté, pis que cela parfois, un culte réduit et insuffisant. Et néanmoins, quand la curiosité le portait dans quelque ancienne abbatiale ou cathédrale pour y entendre un chant qui, même à notre siècle, arracherait des larmes, il demeu-

Digitized by Google

rait sous l'impression d'un sentiment étrange : il lui semblait qu'un linceul immense enveloppait l'enceinte où il se trouvait, et qu'un ange avait gravé sur les murs antiques les derniers adieux de la lumière lorsqu'elle se retira il y a trois siècles. En sortant il se trouvait soulagé ; il lui paraissait qu'un séjour plus prolongé eût permis à la mort de commencer sur lui son œuvre, et que ses yeux se fussent appesantis. De là il va dans une humble chapelle, d'apparence neuve et modeste ; des pauvres, des servantes viennent s'agenouiller près de lui. Oh ! comme il se trouvait à l'aise ! Comme, en dépit de tout ce qui lui manquait, il regardait avec bonheur les frères assis à ses côtés, dans la maison de famille, aux clartés d'un même foyer. Il sentait alors plus vivement que jamais le prix de cette lumière dont seuls nous jouissons. Souvent en voyant telle ou telle âme vertueuse selon le monde, et qui cependant tâtonnait encore dans les ténèbres, il était tenté de se demander le pourquoi. N'y eût-il que ce sentiment exquis, ineffable de reconnaissance et d'adoration, que fait naître dans l'âme cette distribution insondable de la lumière, n'en serait-ce pas assez pour justifier l'œuvre de Dieu ?

Une autre fois, c'était dans la capitale d'un beau royaume voisin, jadis l'orgueil du monde chrétien, et maintenant devenu le porte-faix de l'apostasie parmi les peuples, il pénétra un dimanche dans l'auguste métropole, témoin de tant de scènes imposantes et de solennités grandioses. C'était l'heure de l'office divin : le Dieu de l'Eucharistie, le Nouveau-Né de Noël était réellement présent sur l'autel, et les prêtres s'apprêtaient à le porter en triomphe autour de l'enceinte du temple. On interrogea du regard ceux qui consentaient à faire cortège au Roi des rois. Hélas ! le choix n'était pas difficile : l'immense nef était quasi vide. Sous le porche seulement quelques curieux regardaient de loin sans comprendre. Au dehors, sur les trottoirs de la bruyante cité, les hommes, les femmes, les enfants se promenaient, se réjouissaient, si l'on peut appeler joie l'enivrement causé trop souvent par la licence, l'usage des choses funestes à la nature et surtout l'oubli de Dieu. Les assistants dans la sainte basilique montaient à une vingtaine à qui on distribua des cierges, et qui composèrent la modeste escorte de notre Dieu qui a tant aimé le monde. C'est vraiment alors qu'il comprit le mot de l'Apôtre : que les fidèles du Christ « brillent comme des astres lumineux sur cette terre ». Le contraste de ces quelques lumières restées seules allumées au sein d'un monde qu'envahit de nouveau l'obscurité, lui avait fait saisir combien est vrai le mot de l'Apôtre bien-aimé : C'est dans les ténèbres que luit la lumière, *Et lux in tenebris lucet.*

Digitized by Google

O notre Nouveau-Né, vous, la lumière de nos yeux, ces derniers mots serreront peut-être le cœur de plusieurs. Même en votre berceau, vous savez exercer vos justices : lorsque les hommes s'obstinent à rejeter la lumière, lorsqu'ils vont jusqu'à dire dans leur orgueil à la lumière : tu es ténèbres ; et aux ténèbres : vous êtes la lumière ; alors parfois vous les laissez jouir de ce qu'ils ont préféré : vous changez de place le candélabre. Exemples terribles, mais justes, qui doivent nous faire estimer à son prix le bienfait incompréhensible de la lumière et le don de la foi. Que ce soit là pour nous un des bienfaits de votre nouvelle naissance : que nous regardions toujours comme notre plus beau titre de gloire de nous dire, de nous montrer, au sein même des ténèbres prédites qui devancent votre second avènement, les fils de Noël, les fils de la lumière, de la lumière qui luit parmi les ténèbres, mais qui ne saurait être vaincue à jamais par les ténèbres. C'est notre espérance ; mais c'est votre grâce ; un jour ce sera notre gloire. Amen. D. G. M.

LES DROITS DE L'ÉGLISE.

I. — L'ÉGLISE, SOCIÉTÉ PARFAITE.

UN point qui mérite la plus profonde considération de la part des catholiques, c'est l'insistance avec laquelle Léon XIII inculque le principe si fondamental et si fécond que l'Église est une société *parfaite*. Ce principe, le Pontife l'affirme, le démontre, l'explique dans l'encyclique *Immortale Dei* : « Bien que composée d'hommes, comme la société civile, dit-il, l'Église, à raison et de la fin qui lui est assignée, et des moyens par lesquels elle y tend, est une société surnaturelle et spirituelle. C'est pourquoi elle est distincte et différente de la société civile ; *et ce qui importe surtout*, elle est de sa nature et de droit une société parfaite, parce que, en vertu de la volonté expresse et par la grâce de son fondateur, elle a en elle-même et par sa constitution propre, tout ce qui est nécessaire à sa conservation et à son action Et comme la fin à laquelle tend l'Église est de beaucoup la plus noble de toutes, ainsi son pouvoir l'emporte sur tous les autres ; il ne peut, par conséquent, ni être réputé inférieur à la société civile, ni lui être assujetti en rien (1). » Plus loin, interprétant les solennels

1. « Hæc societas quamvis ex hominibus constet, non secus ac civilis communitas, tamen propter finem sibi constitutum, atque instrumenta, quibus ad finem contendit, supernaturalis est et spiritualis : atque idcirco distinguitur ac differt a societate civili : et, quod plurimum interest, societas est genere et jure perfecta, cum adjumenta ad incolumitatem actionemque suam necessaria, voluntate beneficioque conditoris sui, omnia in se et per se ipsa possideat. Sicut finis, quo tendit Ecclesia, longe nobilissimus est, ita ejus potestas est omnium præstantissima, neque imperio civili potest haberi inferior, aut eidem esse ullo modo obnoxia. » Enc. *Immortale Dei*.

Digitized by Google

enseignements de ses Prédécesseurs, Grégoire XVI et Pie IX, il déclare que, d'après ces enseignements, il doit être établi pour les catholiques que l'Église, non moins que l'État, a le caractère et les droits d'une société parfaite; que les dépositaires du pouvoir civil doivent bien se garder de vouloir l'asservir ou la dominer, ou entraver sa liberté d'action, ou violer, de quelque manière que ce soit, les autres droits que JÉSUS-CHRIST lui a conférés (1). » Il rappelle ce même principe dans son encyclique aux évêques de Prusse, et il en déduit quelques-unes de ses conséquences les plus importantes, à savoir que l'Église a le droit exclusif et souverain de s'organiser librement et de régler tout ce qui concerne sa vie intérieure (2). Il y revient dans l'encyclique aux évêques de Bavière, et encore une fois pour en déduire le droit absolu de l'Église d'enseigner la vérité chrétienne, d'administrer les sacrements, d'exercer le culte public, de régler la discipline (3). Enfin, dans la récente encyclique *Libertas*, s'en référant à ses actes antérieurs, et surtout à l'encyclique *Immortale Dei*, il affirme que, par institution divine, l'Église a l'essence et les droits d'une société parfaite (4).

---

1. « Ex his Pontificum præscriptis.... intelligi debet, Ecclesiam societatem esse, non minus quam ipsam civitatem, genere et jure perfectam: neque debere, qui summam imperii teneant, committere ut sibi servire aut subesse Ecclesiam cogant, aut minus esse ad suas res agendas liberam, aut quidquam de cæteris juribus detrahant, quæ in ipsam a JESU CHRISTO collata sunt. » Enc. *Immortale Dei*.

2. « Vos autem, Venerabiles Fratres, non ignari estis, quæ sit intima Ecclesiæ natura, et qualem ipsam divinus ejus conditor constituerit, quæque jura exinde dimanent, quorum vim convellere aut detrectare nemini licet. Nimirum, uti Nos ipsi, litteris Nostris encyclicis *Immortale Dei*, nuperrime declaravimus, Ecclesia societas est supernaturalis atque in suo ordine perfecta. Quemadmodum enim id sibi propositum habet, ut filios suos ad æternam beatitudinem adducat, ita divinitus datis præsidiis et instrumentis est prædita, quibus eos æternorum bonorum compotes faciat, inceptans in terris et in hujus vitæ militia ædificium, quod supremum fastigium supremumque decus est habiturum in cœlis. Ad solam autem Ecclesiam pertinet statuere de iis quæ interiorem ejus vitam spectant, cujus ratio a Christo Domino restitutore salutis nostræ fuit constituta. Hanc potestatem liberam et nemini obnoxiam unum penes esse Petrum et ejus successores Christus jussit, ac sub auctoritate et magisterio Petri penes esse episcopos in suis cujusque Ecclesiis : quæ episcoporum potestas natura sua disciplinam cleri, tum in iis quæ ad sacra munera, tum in iis quæ ad sacerdotalis vitæ rationem pertinent, præcipue complectitur. » Enc. *Jampridem nobis*.

3. « Ecclesiam societatem esse a civili discretam... esse potissimum sui juris societatem, eamque præstantissimam. Jam vero liberæ causæ, non videt nemo, liberam trahunt facultatem rerum adhibendarum, quotquot usui sunt futuræ. — Sunt autem Ecclesiæ tanquam instrumenta, apta et necessaria, posse arbitratu suo christianam doctrinam tradere, sacramenta sanctissima procurare, cultu divino fungi, omnem cleri disciplinam ordinare et temperare : quibus muneribus beneficiisque instructam et apparatam voluit Deus Ecclesiam, solam eam providentissime voluit ». Enc. *Officio sanctissimo*.

4. « Ad hos (liberalismi fautores) plane refellendos argumenta valent Apologetis usitata, nec prætermissa Nobis, nominatim in epistola encyclica *Immortale Dei*, ex quibus efficitur, divinitus esse constitutum, ut omnia in Ecclesia insint, quæ ad naturam ac jura pertinent legitimæ, summæ et omnibus partibus perfectæ societatis. » Enc. *Libertas*.

Digitized by Google

Nous sommes donc ici en présence d'un principe catholique ; il ne s'agit nullement d'un *système* ou d'une *théorie* particulière ; et nous pouvons nous étonner que, dans un *factum* récent, on ait recouru, pour l'exposer, aux œuvres privées de certains théologiens, canonistes et publicistes, plutôt qu'aux actes officiels du chef de l'Église (1); par cette tactique, on a l'air de vouloir dissimuler le caractère et l'importance de la doctrine que l'on veut combattre.

La vérité que Léon XIII s'attache ainsi à mettre en pleine lumière et à faire pénétrer dans les intelligences, est directement opposée à l'erreur protestante, rationaliste et libérale. D'après les protestants, l'Église n'est pas une société souveraine et indépendante, c'est une simple association, renfermée dans l'État et soumise au pouvoir public (2). Le point de vue protestant a été admis par les rationalistes et les partisans du prétendu droit moderne (3), ainsi que par les adeptes du libéralisme anti-catholique ; « ceux-ci, dit le Souverain-Pontife, refusent à l'Église la nature et les droits d'une société parfaite, et ils prétendent qu'elle ne peut ni porter des lois, ni prononcer des jugements, ni appliquer des peines, mais seulement exhorter, conseiller, diriger ceux qui veulent bien se soumettre à son autorité. Ainsi ils dénaturent l'idée essentielle de cette société divine, ils en restreignent et en diminuent l'autorité, le magistère, l'influence, en même temps qu'ils exagèrent les prérogatives de l'État, jusqu'à soumettre l'Église au pouvoir civil comme une association quelconque (4). »

Tout catholique doit donc admettre que l'Église est une société *parfaite*, c'est-à-dire qu'elle ne fait partie d' aucune autre société, mais qu'elle est distincte et indépendante, qu'elle a sa fin propre et complète, et qu'elle possède en elle-même les moyens nécessaires pour réaliser cette fin ; ou, comme s'exprime Léon XIII, « elle est

1. Voyez le Discours prononcé par M. Mesdach de Ter Kiele, procureur-général, à l'audience solennelle de rentrée de la cour de cassation, 1 oct. 1888. — *Journal des Tribunaux*, n. 557.

2. Voici comment s'exprime un de leurs canonistes les plus autorisés, Boehmer, *Jus. par.*, c. III, § 2 : « Cum Ecclesiæ statuta per se vim conventionis tantum habeant, quatenus privatorum conventione sciscuntur, tum proprie ad dignitatem legis provehi censeri debent, cum a majestate civili confirmantur, cui nativum et insitum est, non modo advigilare canonum custodiæ, tuitioni et executioni, sed præterea novas etiam ferre leges quæ ad externam praxim referantur. »

3. Voyez les enc. *Humanum genus*, *Immortale Dei*.

4. « Ei (Ecclesiæ) naturam juraque propriæ societatis perfectæ eripiunt, nec ejus esse contendunt facere leges, judicare, ulcisci, sed cohortari dumtaxat, suadere, regere sua sponte et voluntate subjectos. Itaque divinæ hujusce societatis naturam opinione adulterant, auctoritatem, magisterium, omnem ejus efficientiam extenuant et coangustant, vim simul potestatemque civilis principatus usque eo exaggerantes, ut sicut unam quamvis e consociationibus civium voluntariis, ita Ecclesiam Dei sub imperium ditionemque reipublicæ subjungant. » Enc. *Libertas*.

Digitized by Google

une société parfaite, parce que, en vertu de la volonté expresse et par la grâce de son fondateur, elle a en elle-même et par sa constitution propre, tout ce qui est nécessaire à sa conservation et à son action (1). » Comme ce principe est d'une très haute importance, et que, malheureusement, dans un grand nombre d'esprits, même des meilleurs, il n'existe qu'à l'état d'idée vague et générale, par conséquent sans influence et sans application, nous nous proposons de l'analyser et d'indiquer quels sont les principaux droits qu'il faut nécessairement attribuer à l'Église dès lors qu'on la reconnaît comme société parfaite : mais auparavant il ne sera pas inutile de rappeler la notion exacte du *droit*.

II. — LE DROIT.

Le droit est une faculté morale, inviolable, d'être, d'agir, de posséder, d'exiger et de commander. — En disant que c'est une faculté *morale*, on signifie que ce n'est pas une simple force matérielle, un pouvoir purement physique, qui existe même chez les brutes, mais que c'est une force et un pouvoir qui agissent sur l'intelligence et la volonté, et qui sont conformes à la nature raisonnable, à sa fin, et à l'ordre universel voulu par Dieu. — En disant que c'est une faculté *inviolable*, on signifie qu'elle produit une obligation, qu'il faut la respecter, et qu'on peut la faire respecter par la force matérielle, publique ou privée, suivant les cas; il est cependant toujours entendu que cette force matérielle n'est pas de l'essence du droit : si elle existe, elle sert à faire respecter le droit; si elle manque, le droit, comme tel, n'en est pas amoindri. — En disant que c'est la faculté d'*être*, d'*agir*, de *posséder*, de *commander*, on indique ce qui constitue principalement l'objet du droit : c'est l'existence même, c'est le développement de l'être en vue de sa fin, ce sont les biens nécessaires à sa subsistance, c'est l'autorité.

Le *sujet* du droit, c'est-à-dire celui qui en est investi, s'appelle une *personne ;* si c'est un individu, on l'appelle personne *physique* ou *naturelle ;* si c'est une collectivité, on l'appelle personne *morale*. On distingue aussi les droits en droits *naturels* et droits *acquis :* les droits naturels sont ceux qui découlent de l'existence même de la personne; les droits acquis sont ceux qui dépendent d'un fait contingent. — Ainsi chaque homme, par là même qu'il a reçu de Dieu l'existence, possède le droit de conserver sa vie, celui de se perfectionner et de tendre vers sa fin, de s'approprier les biens nécessaires

1. « Societas est genere et jure perfecta, cum adjumenta ad incolumitatem actionemque suam necessaria, voluntate beneficioque conditoris sui, omnia in se et per se ipsa possideat. » Enc. *Immortale Dei*.

Digitized by Google

à sa subsistance. L'homme est donc une personne physique naturelle, jouissant de droits naturels. — La société civile est voulue par Dieu, auteur de la nature, comme moyen nécessaire pour réaliser l'idée divine dans l'ordre temporel ; car « la divine providence a fait l'homme pour vivre avec ses semblables en famille et en société ; hors de là il ne saurait trouver ce que réclame la perfection de la vie présente (1). » Les hommes ne s'unissent pas en société civile librement, comme ils forment des sociétés commerciales ou littéraires, mais, nécessairement, en vertu d'une loi supérieure de la nature. Or, en voulant la société civile, Dieu a voulu en même temps qu'elle eût tous les droits, toutes les prérogatives, toutes les facultés nécessaires pour remplir sa mission. L'État est donc une personne morale, jouissant de droits naturels, qu'il tient de Dieu, non de conventions faites entre les hommes. — De même que Dieu a créé l'ordre naturel et voulu la société civile comme moyen de perfection temporelle, ainsi il a établi l'ordre surnaturel et institué une société religieuse comme moyen de perfection spirituelle, et pour conduire l'homme à sa fin dernière. A cette société aussi il a nécessairement accordé tous les droits, toutes les prérogatives, toutes les facultés nécessaires pour remplir sa mission. L'Église est donc une personne morale surnaturelle, jouissant de droits surnaturels. Celui qui nierait l'institution divine de l'Église comme société visible, extérieure, douée d'un pouvoir surnaturel souverain, ne serait pas catholique, mais hérétique.

Il y a donc des droits antérieurs à l'état, comme ceux de l'individu et de la famille ; et il en existe en dehors de l'état, comme ceux de l'Église. Du reste le pouvoir, et notamment le pouvoir civil qui dispose de la force matérielle, est tenu de reconnaître tous les droits dûment constatés : la seule différence à admettre, c'est que, s'il s'agit de droits qui sont soumis au pouvoir civil, celui-ci pourra, dans une certaine mesure, les régler, ou les modifier, par exemple, le droit de propriété des citoyens; tandis que s'il s'agit des autres, il n'aura qu'à les respecter et à les protéger. Et peu importe l'origine et le caractère de ces droits, qu'ils soient purement naturels ou surnaturels : dire que le pouvoir civil n'a pas à tenir compte des droits de l'Église parce qu'ils sont surnaturels, c'est donner à entendre que l'institution de l'Église est une chimère, une « théorie arbitraire sans fondement

1. « Insitum homini est ut in civili societate vivat : is enim necessarium vitæ cultum et paratum, itemque ingenii atque animi perfectionem, cum in solitudine adipisci non possit, provisum divinitus est, ut ad conjunctionem congregationemque hominum nasceretur, cum domesticam, tam etiam civilem, quæ suppeditare vitæ sufficientiam perfectam sola potest. » Enc. *Immortale Dei.*

Digitized by Google

aucun, » ou bien c'est exprimer une véritable absurdité ; car enfin le droit est toujours le droit, une faculté inviolable ; tout le monde, particuliers ou état, c'est-à-dire hommes pris individuellement ou collectivement, tout le monde, disons-nous, doit reconnaître le droit, quelle qu'en soit l'origine : admettre en Dieu le pouvoir de conférer des droits surnaturellement, et prétendre que ces droits doivent être respectés seulement par les individus, non par l'état, c'est se contredire ouvertement.

De tout ce que nous venons de dire, on voit ce qu'il faut penser d'affirmations générales comme celles-ci : « qu'en ce qui concerne le gouvernement de la société publique, la loi divine est destituée de tout effet : qu'il n'y a pas de personne civile de droit divin ; que souveraine et indépendante, la nation ne reconnaît d'autres pouvoirs que ceux qui émanent d'elle ; que les êtres moraux n'existent que par sa volonté ; qu'à elle seule il appartient de les instituer et de les interdire » (1). Il est vraiment pénible d'entendre dire par un haut fonctionnaire d'un pays catholique que de pareilles affirmations peuvent être opposées, *non sans grand avantage*, aux affirmations des écrivains catholiques, et cela après les encycliques *Immortale Dei* et *Libertas !*

Mais il est temps d'examiner en détail les droits que possède l'Église comme société parfaite : nous suivrons l'ordre indiqué dans la définition du droit.

III. — LE DROIT D'EXISTER.

Avant tout, de par la volonté de Celui à qui toute puissance a été donnée au ciel et sur la terre, l'Église a le droit d'*exister :* non pas seulement comme société purement spirituelle, mais comme société visible, extérieure, telle qu'elle a été organisée par son divin fondateur, avec sa hiérarchie, son gouvernement, ses institutions, les rapports particuliers de ses membres entre eux. Elle a le droit d'exister partout : tout homme est appelé à entrer dans son sein et a le droit imprescriptible d'y entrer effectivement. Elle a le droit d'exister indépendamment de tout pouvoir humain : en envoyant ses apôtres à la conquête du monde, le Sauveur leur annonça qu'ils rencontreraient des résistances de la part des autorités politiques, qu'ils seraient traînés devant les tribunaux ; mais ayez confiance, ajouta-t-il, j'ai vaincu le monde : *Confidite, ego vici mundum.*

1. Discours cité, n. 2. Voyez, par rapport à ces graves erreurs, les encycliques *Humanum genus, Immortale Dei, Libertas.*

Digitized by Google

IV. — LE DROIT D'AGIR.

De même, par la volonté de son fondateur, l'Église a le droit d'*agir* extérieurement en vue de sa mission, c'est-à-dire de prêcher l'Évangile, d'administrer les sacrements, de célébrer publiquement le culte divin, d'inculquer aux fidèles la pratique de la vertu, de les diriger efficacement vers leur fin dernière. Ce droit de l'Église est souverain, indépendant de toute autorité humaine, et peut être exercé nonobstant toute loi civile qui prétendrait le restreindre. Certes, si les Apôtres avaient dû solliciter des gouvernements de leur temps la permission d'annoncer l'Évangile, l'Église n'aurait pas été fondée ou n'aurait pas duré longtemps.

Et qu'on ne se récrie pas en nous entendant affirmer que le droit de l'Église est au-dessus de toute loi civile ; car la loi civile n'est ni l'unique ni la principale loi ; tous nous devons reconnaître une loi antérieure et supérieure à la loi civile, dont celle-ci tire sa force et même sa possibilité : c'est la loi naturelle. Or la loi naturelle contient le précepte hypothétique de respecter, avant tout commandement humain, la loi divine positive, s'il a plu à Dieu d'en donner une. C'est pourquoi la loi humaine opposée à la loi divine, n'est pas une véritable loi, c'est, comme le dit saint Thomas, une corruption de la loi, et si l'on lui accorde le nom de loi, c'est au sens purement matériel.

Remarquons encore, que l'Église qui est investie des droits dont nous parlons, c'est l'Église universelle, représentée par le Pontife Romain, laquelle possède des membres dans tous les états et doit être respectée par tous. Par le baptême, le chrétien devient membre de l'Église universelle avant d'être membre d'une église particulière, diocésaine ou paroissiale. C'est une absurdité de dire que l'état ne peut reconnaître l'Église universelle, mais seulement des églises particulières, sous prétexte que l'Église universelle dépasse les frontières de l'état ; car si l'Église universelle dépasse les frontières de l'état, cependant elle les embrasse et les contient ; et c'est pourquoi l'état ne lui est pas étranger, comme elle n'est pas étrangère à l'état ; l'état doit reconnaître l'Église, telle qu'elle est, de même qu'il doit reconnaître que tout être avec lequel il a des relations ; par conséquent ayant des rapports avec l'Église universelle, il doit la reconnaître comme telle.

Le droit d'*agir* dont nous venons de parler, c'est la sainte liberté de l'Église, le premier de ses biens, liberté qui lui a été assurée par

Digitized by Google

le Fils de Dieu, et que les Pontifes ont constamment revendiquée et défendue avec un indomptable courage (1).

V. — LE DROIT DE POSSÉDER.

Par la volonté encore de son divin fondateur, l'Église a le droit de *posséder* des biens temporels. Ce droit découle de l'existence même de l'Église : pour célébrer le culte divin et pour donner l'enseignement, il faut des locaux; pour pourvoir à la subsistance des ministres, il faut des revenus. Ce point est si évident que bien des libéraux admettent que l'état doit concéder à l'Église la faculté d'avoir des biens temporels: mais il ne s'agit pas ici de concession de la part de l'état ; l'Église tient ce droit de plus haut, de Dieu lui-même ; l'état est obligé de le reconnaître, il n'a pas à l'accorder.

Ce droit de l'Église, qu'on ne l'oublie pas, est souverain et indépendant ; l'état ne peut le vinculer ni quant à la nature des biens à posséder, ni quant au mode d'acquisition et de transmission, ni quant à l'usage ; il ne conserve pas non plus sur les biens de l'Église le haut domaine, qui lui permet d'exproprier pour cause d'utilité publique. On voit ainsi quelle est, par rapport aux droits de l'état, la différence qui existe entre les propriétés des particuliers, celles des corps moraux civils et celles de l'Église : la propriété privée ne dépend pas de l'état quant à son existence, elle en dépend seulement, dans une certaine mesure, quant à sa réglementation ; la propriété des corps moraux civils dépend de l'état quant à sa réglementation et aussi, en partie du moins, quant à son existence, car ces corps sont créés par l'état ou se forment sous son autorité et reçoivent de lui leur manière d'être et leur personnalité ; au contraire la propriété ecclésiastique ne dépend de l'état ni quant à son existence, ni quant à sa réglementation.

Le droit de propriété appartient principalement à l'Église universelle ; et de fait, l'Église possède des biens comme telle, par exemple les biens des missions ; de l'Église universelle, ce droit découle par participation aux églises particulières, diocèses et paroisses, et à toutes les communautés religieuses formées légitimement au sein de l'Église suivant les principes de l'Évangile ; ces corps ecclésiastiques ne possèdent que comme parties et subdivisions de l'Église catholique,

1. « In bonis autem Ecclesiæ, quæ Nos ubique semperque conservare debemus, ab omnique injuria defendere, illud certe præstantissimum est, tanta ipsam perfrui agendi libertate, quantam salus hominum curanda requirat. Hæc nimirum est libertas divina, ab unigenito Dei Filio auctore profecta, qui Ecclesiam sanguine fuso excitavit, qui perpetuam in hominibus statuit, qui voluit ipsi ipse præesse : atque adeo propria est Ecclesiæ, ut qui contra eam faciant libertatem, iidem contra Deum faciant et contra officium. » Enc. *Officio Sanctissimo.*

Digitized by Google

et sous sa dépendance ; si l'un ou l'autre vient à disparaître, ses biens perdent leur destination spéciale, mais non leur destination générale ; ils ne deviennent pas *res nullius*, ils ne retournent pas au fisc, c'est l'Église catholique qui les recueille.

Le droit de l'Église est aussi un droit tout-à-fait propre, exclusif, absolu ; les biens qu'elle acquiert, elle les possède pour elle-même ; c'est une très grave erreur de dire que ces biens lui sont en quelque sorte seulement prêtés, qu'ils restent dans le domaine public, qu'ils continuent d'appartenir à la collectivité sociale. En vain pour appuyer cette erreur insiste-t-on sur le caractère *temporel* des biens, dont il s'agit ; car il ne suffit pas qu'une chose soit *temporelle* pour qu'elle soit du domaine de l'état : il faut de plus qu'elle ait une destination temporelle ; or les biens de l'Église n'ont pas une destination temporelle, mais spirituelle. En vain encore fait-on remarquer qu'avant d'appartenir à l'Église, ces biens étaient soumis à l'état, et que l'état n'en a consenti l'aliénation que sous la réserve de ses prérogatives : car l'Église tenant de Dieu son droit de posséder, et ce droit étant indépendant, il s'ensuit que, de par la volonté de Dieu, pareille réserve ne peut être apposée par l'état. Du reste les biens temporels ont été créés pour l'usage des hommes ; généralement ils appartiennent aux individus avant d'appartenir à l'état ; ils ne tombent sous l'autorité directive du gouvernement que par le fait que les individus vivent en société civile. Si la société religieuse ou l'Église vient à être instituée, ces biens peuvent tomber en son domaine, et lorsque cela arrive, ils sont soustraits à l'empire de l'autorité civile.

Le droit souverain de l'Église sur ses biens implique leur libre administration. Et comme l'Église n'est pas une démocratie, mais une société inégale, qu'elle est composée de deux parties, le clergé et les laïcs, et qu'en vertu de l'institution divine, tout le pouvoir ecclésiastique réside, non dans la communauté, mais dans les Pasteurs, il s'en suit, à toute évidence, que le droit d'administration des biens de l'Église appartient à la hiérarchie. Les laïcs n'ont part à cette administration que par concession et délégation de la hiérarchie, ou, pour certaines fondations, en vertu de clauses particulières acceptées par la hiérarchie : comme citoyens de l'état ou même comme membres de l'Église, ils ne peuvent élever à ce sujet aucune prétention.

Tel est le droit de propriété dont l'Église est investie : il découle de sa divine constitution et il est explicitement exprimé dans les écrits des Saints Pères, dans les décrets des Conciles, dans les

Digitized by Google

actes des Souverains-Pontifes, dans tout le droit canonique, dans les œuvres des théologiens et des jurisconsultes vraiment catholiques de tous les siècles et de tous les pays, en un mot, dans la vie même de l'Église. Il n'y a pas de milieu : ou bien l'Église s'est trompée en affirmant et en revendiquant ce droit, ou bien les libéraux et les régalistes se trompent en le contestant. Qu'on nie le droit de propriété de l'Église parce qu'on n'admet pas sa divinité, on sera au moins logique ; mais vouloir être catholique, partant admettre la divinité, la sainteté et l'infaillibilité de l'Église, et en même temps rejeter son droit de propriété, c'est une inconséquence à peine concevable.

Nous entendons dire cependant que c'est à tort que nous, catholiques, nous affirmons le droit de l'Église « sous le couvert des conciles et des saints Pères (1) » : sans doute il est plus raisonnable de le nier ou de l'amoindrir sous le couvert des écrivains protestants, jansénistes, régalistes, comme Grotius, Dupuy, Pierre de Marca, Dupin (2), et sous le masque de certains auteurs catholiques cités mal à propos (3).

On fait peu de cas des actes de l'autorité ecclésiastique : mais on nous donne comme autant de claires manifestations du droit les ingérences des empereurs Byzantins (4), les abus et les violences de la féodalité (5), les prétentions de quelques rois de France ou d'Angleterre, dominés par leur cupidité (6), les mesures prises par des gouvernements, qui, comme celui de Russie, se prétendent maîtres de l'Église (7), enfin les spoliations opérées par les protestants de Hollande, d'Allemagne et d'Angleterre, ainsi que par les gouvernements révolutionnaires du XIXe siècle (8) ! Belle logique, vraiment, que celle qui consiste à nier un droit parce qu'il a été souvent violé ou méconnu : à ce compte il ne serait pas malaisé de prouver que le droit naturel lui-même n'existe pas pour les gouvernements, que la règle suprême de leurs relations mutuelles, c'est uniquement l'intérêt propre de chacun.

On n'accorde aucune importance aux réclamations les plus énergiques des Pontifes Romains : mais on s'appuie sur des faits que la compénétration des deux sociétés au moyen âge explique facilement, ou qui indiquent tout au plus la tolérance dont l'Église, en présence des difficultés qu'elle rencontre, est si souvent obligée de faire preuve, et des concessions que, pour un plus grand bien, elle est amenée à consentir. Mais depuis quand est-on censé privé d'un droit parce

1. Discours, n. 8. — 2. Discours, *passim*. — 3. Discours, n. 6. — 4. Discours, n. 4 et *passim*. — 5. Discours, n. 10. — 6. Discours, n. 17, etc. — 7. Discours, n. 20. — 8. Discours, n. 13, 17, 20.

Digitized by Google

qu'on ne réussit pas à le faire accepter? L'histoire de tous les concordats le prouve, l'Église qu'on aime tant à accuser de cupidité, se montre très coulante sur ses biens temporels, quand, en les sacrifiant, il lui est possible d'assurer le bien spirituel d'une nation.

Puis on se sert de certaines comparaisons choisies on ne peut plus délicatement : par exemple les empereurs chrétiens du IVe siècle ont disposé des temples et des biens du paganisme : donc les souverains du XVIIIe et du XIXe peuvent disposer des temples et des biens de l'Église catholique (1)! Peu importe à des raisonneurs de cette force que d'un côté on fut en présence d'un culte superstitieux, tandis que de l'autre il s'agit d'un culte divinement établi, que les institutions religieuses fussent considérées comme partie intégrante de l'état Romain et soumises au pouvoir public, tandis que l'Église catholique est une société essentiellement distincte de l'État, que le paganisme eut disparu, tandis que le catholicisme est indéfectible : ce sont là des différences légères, auxquelles ils ne daignent même pas faire attention !

De tout cela on croit pouvoir conclure que, par son décret du 2 novembre 1789, la Constituante n'a pas inauguré quelque théorie sans précédent (hélas! non), qu'elle n'a commis aucun détournement sacrilège, ni disposé de choses étrangères à sa puissance (2) ; et l'on se flatte d'avoir jeté sur une question difficile, de nouvelles lumières, et d'avoir travaillé au bien-être de l'État autant qu'au repos des consciences (3)! Bien merci ! Mais les consciences chrétiennes n'ont pas besoin de ce nouveau directeur : depuis longtemps il a été pourvu à leur tranquillité par le Souverain-Pontife.

VI. — LE DROIT DE COMMANDER.

Enfin, par la volonté de son fondateur, l'Église possède le droit indépendant et souverain de commander à ses membres, c'est-à-dire de *se gouverner* elle-même. « De ce pouvoir découlent, ainsi qu'en toute autre société bien ordonnée, le pouvoir de faire des lois et de rendre des jugements dans les causes qui sont de sa compétence, et en même temps le pouvoir de faire exécuter ces lois et ces jugements, en exigeant que ses enfants y conforment leur conduite.

1. Discours, n. 18. On ne nous croirait peut-être pas, si nous ne citions textuellement : « Par une contradiction difficile à justifier, on applaudit Constance, lorsque, après avoir renversé le culte des idoles et des faux dieux, il en distribue les temples à qui les demande ; mais on ne se fait pas faute de couvrir la Constituante d'anathèmes et d'exécrations, lorsque, cédant à des nécessités non moins impérieuses (!), elle applique à l'utilité publique des biens rentrés dans la libre disposition de la nation. »

2. Discours, n. 21.

3. Discours, n. 21.

Digitized by Google

C'est de ce pouvoir que parlait le Christ lorsqu'il disait à ses apôtres que tout ce qu'ils lieraient ou délieraient sur la terre serait lié ou délié dans le ciel, lorsqu'il ordonnait de dénoncer à l'Église tout frère prévaricateur, et de le considérer, s'il persistait dans sa révolte, comme un païen et un publicain, c'est-à-dire, comme séparé et banni de la société des fidèles. » Nous nous servons ici des termes du cardinal Pecci, archevêque de Pérouse, dans sa belle instruction *sur les erreurs modernes contre l'Église* (1) ; et voici comment Léon XIII exprime la même doctrine dans l'encyclique *Immortale Dei :* « JÉSUS-CHRIST a donné à ses apôtres un pouvoir indépendant sur les choses sacrées ; et il y a joint le droit de porter de véritables lois, et le double pouvoir qui en découle naturellement, celui de juger et celui de punir (2). »

Nous l'avons déjà dit, le dépositaire de ce pouvoir, ce n'est pas la communauté des fidèles, qui se choisirait des ministres, ainsi que l'ont prétendu Marsile de Padoue, Luther, Richer, Quesnel et les membres du synode janséniste de Pistoie : c'est Pierre et les apôtres, c'est le Pontife Romain et les évêques. Écoutons encore Léon XIII : « A cette grande multitude d'hommes (que l'Église renferme dans son sein) Dieu lui-même a donné des chefs qu'il a investis du pouvoir de commander. Parmi ces chefs il en est un que Dieu a proposé à tous les autres, qu'il a établi le maître suprême et infaillible de la vérité et à qui il a confié les clefs du royaume des cieux (3). » Il est donc absolument faux de dire, par exemple, que l'Église de France formait un corps « dont le roi était le chef suprême, et le clergé le principal et le plus excellent membre (4) », que cette même Église de France « embrassait la généralité des fidèles, qui n'est autre chose que la nation elle-même s'administrant et se gouvernant, en ce qui touche le temporel, par des constitutions qui lui étaient propres et qui ne pouvaient émaner que d'elle seule » (5).

1. *Lettre pastorale sur les prérogatives divines de l'Église catholique et les erreurs modernes sur ce point*, (1867), pag. 181, de la traduction française publiée par la Société de Saint-Augustin, Bruges.

2. « JESUS CHRISTUS Apostolis suis libera mandata dedit in sacra, adjuncta tum ferendarum legum veri nominis facultate, tum gemina, quæ hinc consequitur, judicandi puniendique potestate. » Enc. *Immortale Dei.*

3. « Tam ingenti hominum multitudini Deus ipse magistratus assignavit, qui cum potestate præessent ; unumque omnium principem, et maximum certissimumque veritatis magistrum esse voluit, cui claves regni cœlorum commisit. » Le Pontife insiste encore sur cette vérité dans sa lettre à l'archevêque de Paris, 17 juin 1885 : « Ecclesiam divinus auctor sic temperavit ut, personarum discrimine constituto, omnino jusserit alteros docere, alteros discere opportere ; gregem esse et pastores : atque in ipsis pastoribus unum esse omnium principem, ac pastorem maximum. Solis pastoribus data omnis docendi, judicandi, regendi potestas : populo autem imperatum ut eorum et præcepta sequatur, et judicio pareat, seseque gubernari, corrigi, ad salutem duci patiatur. » — 4. Discours, n. 10. — 5. *Ibid.*

Digitized by Google

Et quel est l'objet précis de ce pouvoir? Léon XIII va nous l'apprendre: « Tout ce qui, dans les affaires humaines, est sacré, à quelque titre que ce soit, tout ce qui, de sa *nature* ou par sa *destination* sainte, se rapporte au salut des âmes ou au culte de Dieu, tout cela relève uniquement de l'autorité de l'Église (1).» Voilà certes une indication exacte et complète; efforçons-nous, au moyen de l'analyse, de faire bien saisir tout ce qu'elle renferme.

Le principe du salut, le fondement de la vie surnaturelle, c'est la *foi:* par conséquent tout ce qui concerne la prédication, l'explication et la défense de la vérité révélée est du domaine exclusif de l'autorité ecclésiastique : enseignement religieux en public et en particulier, dans les temples et dans les écoles à tous les degrés, missions, etc. — Les instruments de la régénération et de la sanctification de l'homme sont les *sacrements :* c'est donc à l'Église à déterminer les qualités requises dans ceux qui les administrent, les conditions nécessaires pour les recevoir, etc. Et comme le mariage est un sacrement, c'est à l'Église qu'appartient le droit d'établir des empêchements, et de décider toutes les causes matrimoniales (2). — La vie surnaturelle se manifeste par l'exercice de la vertu et surtout par le *culte* divin : il faut donc reconnaître à l'Église le pouvoir de régler le culte intérieur et extérieur, public et privé, le sacrifice, les prières, les pèlerinages et les processions, le serment. — De plus, la prédication de la foi, l'administration des sacrements, la célébration du culte, la direction des fidèles demandant des *ministres* spécialement consacrés à Dieu, l'Église a nécessairement le droit de choisir ces ministres, de les préparer à leur mission et de régler la discipline à laquelle ils sont astreints (3). Enfin, comme la prédication de l'Évangile et l'administration des sacrements, la célébration du culte et la sustentation de ses ministres, supposent des *locaux* et des *biens temporels*, l'Église a toute autorité pour régler ce qui se rapporte à l'acquisition de ces biens et à leur usage.

Presque tous les points que nous venons de détailler, sont indiqués par Léon XIII lui-même dans son encyclique aux évêques de Bavière. « Les facultés utiles et nécessaires à l'Église, dit-il, sont de pouvoir, à son gré, enseigner la doctrine révélée, conférer les

1. « Quidquid igitur est in rebus humanis quoquo modo sacrum, quidquid ad salutem animorum cultumve Dei pertinet, sive tale illud sit natura sua, sive rursus tale intelligatur propter causam ad quam refertur, id est omne in potestate arbitrioque Ecclesiæ. »

2. Voyez l'enc. *Arcanum*, sur le mariage.

3. Voyez l'enc. *Jampridem* aux évêques de la Prusse.

Digitized by Google

sacrements, exercer le culte divin, régler la discipline (1). » D'où l'on voit ce qu'il faut penser de la doctrine de Van Espen, Laborde et autres Régalistes et Jansénistes, à savoir que l'Église a autorité sur les choses de foi et de morale, mais non sur les choses de discipline et d'administration et moins encore sur les biens temporels. C'est en se faisant l'écho de ces erreurs qu'on nous assure que « Pierre et ses successeurs n'ont reçu la puissance de Dieu que sur les choses spirituelles et de salut » ; « que le magistrat politique a compétence sur tout ce qui est de gouvernement et de discipline extérieure » (2) ; que, par exemple, il ne sort pas de son rôle, en prétendant déterminer le nombre de religieuses que l'on peut admettre dans un monastère, et autoriser les chanoines à porter des aumusses (3).

Les droits de l'Église ayant été publiquement et solennellement niés, nous avons cru faire acte de foi en les affirmant dans toute leur intégrité. Nous terminerons néanmoins en redisant que si l'Église revendique doctrinalement tous ses droits, si elle ne transige jamais sur quelques-uns d'entre eux, par exemple, pour ce qui concerne la liberté de son ministère, il en est d'autres sur l'exercice desquels elle a coutume de se montrer accommodante : ainsi en fait de propriétés temporelles, elle a toujours beaucoup toléré et beaucoup concédé. T. B.

LES ANCIENS MONASTÈRES BÉNÉDICTINS DE TERRE-SAINTE. *(Fin.)*

§ 1. L'abbaye de la Latine.

L'ÉVÉNEMENT le plus remarquable de l'histoire de *la Latine* depuis la prise de Jérusalem, fut l'érection en communauté indépendante de l'abbaye de l'Hôpital qui, à cette époque, était dirigé par un saint homme, nommé Gérard. « S'adjoignant, dit Jacques de Vitry, de nobles et religieux compagnons, que l'exemple de sa sainte vie et de son admirable charité groupa sous sa direction, Gérard les organisa en communauté et leur donna une règle monastique. Leur costume était un grand manteau noir avec la croix blanche sur la poitrine. Aux trois vœux ordinaires de la profession

1. « Sunt autem Ecclesiæ, tanquam instrumenta apta et necessaria, posse arbitratu suo christianam doctrinam tradere, sacramenta sanctissima procurare, cultu divino fungi, omnem cleri disciplinam ordinare et temperare quibus muneribus beneficiisque instructam et apparatam voluit Deus Ecclesiam, solum eum providentissime voluit. » Enc. *Officio sanctissimo.*

2. Discours, n. 6.

3. Discours, n. 6.

Digitized by Google

religieuse, ils ajoutaient celui de servir Dieu humblement et dévotement dans la personne des pauvres (1). » Telle fut l'origine de l'ordre célèbre des Frères de Saint-Jean de Jérusalem, connus dans la suite sous le nom d'Hospitaliers, de Chevaliers de Rhodes et de Malte.

L'abbaye de la Latine continua à Jérusalem sa mission de prière et d'hospitalité jusqu'en 1187, époque où la ville sainte fut prise par les infidèles. Les moines se retirèrent à Acre, puis en Sicile dans leur monastère de Messine, qui devint leur résidence définitive depuis la fin du XIIIe siècle, lorsqu'ils durent abandonner l'espoir de jamais rentrer dans leur cloître de Jérusalem (2).

§ 2. L'abbaye de Josaphat.

Le voyageur qui sort de Jérusalem par la porte vulgairement dite de Saint-Étienne, après avoir franchi l'enceinte des remparts, se trouve bientôt en face d'une montagne sombre et presque nue, au pied de laquelle se creuse une étroite vallée d'un aspect morne et triste : c'est le Mont des Oliviers qui domine la vallée de Josaphat. Josaphat, la vallée des tombeaux ! C'est là que des générations entières dorment leur dernier sommeil, en attendant que la trompette du jugement les appelle à comparaître devant le juge suprême. Au milieu de ces tombes juives et musulmanes, le voyageur qui a passé le pont du Cédron, aperçoit à gauche un édicule aux formes sévères et antiques, auquel mène une esplanade pavée de larges pierres. C'est le tombeau de Marie.

De tous temps, la piété des fidèles s'est portée avec amour vers ce sanctuaire, à qui fut confié pour peu de jours le corps virginal de la Mère de Dieu et qui fut témoin du réveil glorieux de son Assomption triomphale. Dès les temps les plus reculés, les récits des voyageurs en Terre-Sainte nous signalent l'existence d'une église en cet endroit. Au VIe siècle on y trouve un monastère de vierges qui y mènent une vie des plus austères (3) ; des moines s'étaient également établis auprès du tombeau de la Vierge (4). Plus tard, quand il fut permis aux Latins de s'établir dans la ville sainte, la vallée de Josaphat avec le tombeau de Marie attira leur attention, et les fils de Benoît devinrent les heureux gardiens de ce sanctuaire.

L'origine de l'abbaye bénédictine de Notre-Dame de Josaphat

1. Jac. Vitriac., c. 64.
2. Pirri, *Sicilia sacra*, p. 1389. Nous avons publié la liste des abbés dans un travail inséré dans les *Studien und Mittheilungen aus dem Ben. Orden*. 1888, p. 264-265.
3. Tobler, *Descriptiones Terræ Sanctæ*. Genevæ, Fick. 1877, t. I, p. 66.
4. Ibid., p. 114.

Digitized by Google

est assez obscure, et quelques recherches que l'on tente pour préciser la date de sa fondation, faute de documents, on ne peut arriver à un résultat satisfaisant. Rocco Pirri, auteur de la *Sicilia sacra*, croit que cette abbaye fut fondée vers le milieu du onzième siècle, par les marchands amalfitains qui, peu d'années auparavant, avaient établi l'abbaye de la Latine (1). L'existence d'une abbaye à Josaphat avant les croisades semble avoir été aussi reconnue de Mabillon qui, malheureusement, ne donne pas la preuve de son assertion ou, du moins, ne nous permet pas de la contrôler. « Dans la seconde moitié du XIe siècle, dit le savant auteur des actes des Saints bénédictins, l'abbé Hugues de Josaphat envoya, par l'intermédiaire de Simon, comte de Crépy, des reliques de la sainte croix à un abbé de notre ordre, comme il résulte de sa lettre que nous publierons ailleurs (2). » Dom Mabillon édita-t-il ce document intéressant, nous l'ignorons ; quoi qu'il en soit, s'il s'agit ici de Simon de Crépy, mort en 1080 ou 1082, il est évident que l'abbaye est antérieure à la prise de Jérusalem par les croisés. Malheureusement les textes qui font mention de l'établissement des moines latins dans la vallée de Josaphat sont trop vagues pour que l'on puisse établir l'existence de ce monastère avant les croisades.

Godefroid de Bouillon, en partant pour la guerre sainte, avait choisi dans les monastères les plus renommés par leur régularité, des religieux exemplaires qu'il emmena avec lui et qu'il retint sans cesse à ses côtés durant le voyage, afin que nuit et jour la louange divine retentît dans son campement. La prière était l'arme la plus puissante de ce héros chrétien aussi remarquable par sa piété que par sa vaillance. Après la prise de Jérusalem, ces moines sollicitèrent du nouveau souverain l'autorisation de s'établir dans la vallée de Josaphat. Le duc accueillit leur demande et dota d'un vaste patrimoine leur monastère (3), qui reçut bientôt pour chef un abbé, du nom de Baudouin, venu à la suite des croisés et qui, peu après, fut élevé au siège archiépiscopal de Césarée. Du Cange croit le retrouver dans un texte d'Albéric d'Aix, qui ne donne pas le nom du moine dont il parle (4), mais Guibert de Nogent le désigne comme ayant été mis, après la prise de Jérusalem, à la tête de l'église de Notre-Dame,

1. Rocco Pirri, *Sicilia sacra*. Lugduni Batav., Van der Aa, p. 1388.

2. *Præf. ad act. SS. O. S. B.* Sæc. VI. P. I, § 2, n. 8.

3. « Quos postquam regnum adeptus est, juxta eorum postulationem, in valle Josaphat locavit ; amplissimumque loco, eorum gratia, contulit patrimonium. » (Guill. de Tyr, l. IX. 4, P. L. 201. 441. *Recueil des Hist. des Croisades. Hist. Occ.*, t. I, p. 376.

4. Du Cange, *Familles d'outre-mer*, éd. Rey, p. 819.

Digitized by Google

située dans la vallée de Josaphat(1). Ce texte, aussi vague que le précédent, ne permet point de conclure à l'existence d'une abbaye avant les croisades, car le mot *ecclesia* a un sens trop général pour qu'on puisse le prendre ici dans l'acception de monastère.

Mais ici, il se présente une autre difficulté résultant de la découverte récente d'une charte de 1115, dans laquelle Baudouin I, roi de Jérusalem, confirme des donations faites à l'hôpital de Notre-Dame de Josaphat. Cet hôpital, y est-il dit, était alors dirigé par Ancelin, sous la règle de Hugues, premier abbé de la vallée de Josaphat (2). Ce texte authentique, dont l'original est encore conservé aux archives de l'État à Palerme, établit d'une manière positive l'ordre des abbés de Josaphat depuis l'occupation de Jérusalem par les Latins. Quoi qu'il en soit donc d'une abbaye antérieure aux croisades, il faut regarder cet abbé Hugues comme le premier abbé latin du monastère depuis la prise de la ville sainte. Dans ce cas, l'abbé Hugues, dont parle Mabillon, est antérieur aux croisades, ou plutôt le comte Simon de Crépy, mentionné dans la lettre de l'abbé Hugues, n'est pas le B. Simon mort en 1080 ou 1082. Comment alors expliquer le texte de Guibert de Nogent ? Nous croyons que Baudouin fut réellement préposé au gouvernement du nouveau monastère bénédictin, mais que bientôt élevé au siège métropolitain de Césarée, il n'eut pas le temps de prendre possession de son abbaye et laissa aux moines la faculté d'élire en sa place un autre abbé. Peut-être pourrait-on admettre qu'il ne fut que l'organisateur du nouveau monastère sans jouir réellement des droits d'abbé de Josaphat, Monsieur Delaborde, qui a retrouvé la charte en question, croit « que ce monastère n'a été fondé, ou tout au moins constitué en abbaye, que postérieurement à la prise de Jérusalem », et allègue en faveur de son opinion la charte de 1115, ainsi que les témoignages recueillis par monsieur de Voguë sur l'état de l'église de Josaphat, lors de la prise de la ville sainte par les croisés (3).

L'Église de N.-D. de Josaphat était détruite lors du siège de Jérusalem, comme l'atteste Sewulf qui visita le monastère en 1103. L'auteur des *Gesta francorum expugnantium Hierusalem*, qui écrivait en 1106, rappelle également que de son temps l'église était en

1. Guib. Novig. *Gest. Dei per Francos*, l. IV, c. 7, n. 17 : « in tantum autem eminuit ut, capta Hierusalem, B. M. ecclesiæ, in valle Josaphat positæ, abbas præficeretur ac tempore succedenti, Cæsaresæ Palestinorum metropolis archiepiscopus crearetur. » (P. L. 156. 747, t. IV, p. 182.) Cf. Fulcher Carn. l. II, c. X. (t. III. p. 390) Guill. de Tyr, l. X, c. 16.

2. « Sub Hugonis regula primi abbatis in Valle Josaphat » (ap. Delaborde. *Chartes de Terre-Sainte provenant de l'abbaye de Josaphat.* Paris, Thorin, 1880, p. 28.

3. Delaborde, p. 2.

Digitized by Google

ruines (1). Les moines de Saint-Benoît, établis à Josaphat par Godefroid de Bouillon, s'empressèrent de relever l'église consacrée à Marie, et obtinrent, en 1112, du patriarche Arnoul, une donation pour la restauration de cet édifice (2). Guillaume de Tyr parle de l'aspect qu'elle présentait en 1161, et l'on peut retrouver dans sa description l'église telle qu'elle existe aujourd'hui. Le sanctuaire actuel remonte donc à la première moitié du XII siècle (3). Toutefois, on ne saurait s'appuyer sur l'unique fait de la destruction de l'église de Josaphat, qui eut lieu ou sous le calife Hakem ou pendant le siège de Jérusalem, pour nier l'existence d'un monastère antérieurement aux croisades ; mais, d'un autre côté, le silence des écrivains permet encore moins d'établir son existence.

Le cadre de notre revue ne nous permettant pas d'entrer dans les détails de l'histoire du monastère, nous nous contenterons d'en signaler les événements principaux.

Le premier abbé, Hugues, assista au concile de Jérusalem tenu à la fin d'octobre de l'an 1102 (4). Dès les premiers jours de son administration il dut concentrer toute son activité sur la restauration de l'église de la Vierge et la construction de son monastère, où de nombreux religieux n'avaient pas tardé à se réunir. L'histoire se tait sur sa vie et ses vertus ; elle ne nous a conservé qu'un seul acte de sa charité, mais dans sa brièveté même ce document parle éloquemment en sa faveur.

Le prêtre Jean de Würzbourg, qui visita la Terre-Sainte au XIIe siècle, nous a laissé une description assez développée du sanctuaire de Josaphat. Nous lui empruntons les détails intéressants qu'il a transcrits dans sa *descriptio Terræ Sanctæ*. L'édicule, qui recouvre le tombeau de la Mère de Dieu, fut taillé dans le roc vif en forme de *ciborium* on de baldaquin et recouvert de plaques de marbre. Ce monument était revêtu d'ornements en or et en argent, et on y lisait tout à l'entour cette inscription :

Hic Josaphat vallis : hinc est ad sidera collis.
In domino fulta fuit hic Maria sepulta :
Hinc exaltata cœlos petit inviolata,
Spes captivorum, via, lux et mater eorum.

Sur les parois du temple, un peintre, s'inspirant d'une ancienne tradition, avait représenté l'assomption glorieuse de Marie : JÉSUS-CHRIST recevait l'âme de sa sainte Mère en présence des douze apô-

1. Ap. Bongars, *Gesta Dei*, t. I, p. 574. *Recueil des hist. des Crois.*, t. III, p. 515.
2. Delaborde, p. 21.
3. Guil. de Tyr, l. XVIII, c. 32, P. L. 201, 745. *Hist. des Crois.*, t. I, p. 877.
4. Alb. Aq. lib. IX, 16, ap. P. L. 166, 633. *Hist. des Crois.*, t. IV, 600.

Digitized by Google

tres. D'autres tableaux ornaient le sanctuaire, tel que celui de saint Basile, placé à droite ; ailleurs des inscriptions latines rappelaient les titres glorieux de Marie (1).

« L'escalier qui mène au dehors se compose de 48 marches comprises entre deux murs en maçonnerie qui soutiennent une voûte rampante ; il se termine par un petit porche fermé, bâti au-dessus du sol, et qui est, dans la vallée de Josaphat, la seule partie visible de tout le monument (2). » En remontant l'escalier, on trouve à gauche une ouverture qui a dû servir de tombeau à Mélisende, fille de Baudouin II et femme de Foulques d'Anjou, troisième roi de Jérusalem, morte le 12 septembre 1160. Guillaume de Tyr nous apprend que la reine fut déposée dans une crypte murée, fermée par une grille de fer, et que, près de son tombeau, se trouvait un autel, où l'on célébrait chaque jour le saint sacrifice pour le repos de son âme (3). Une autre chapelle, que l'on rencontre à droite, doit avoir servi de sépulture à quelques personnes, peut-être à ce Werner de Gray (✠1100), qui fut enterré à Josaphat au témoignage d'Albéric d'Aix (4).

Au monastère était annexé un hôpital, dont la fondation remonte à l'an 1112 (5).

Les nombreux et précieux détails que contient la charte de fondation sur l'établissement, la direction et l'entretien de cette pieuse institution, nous engagent à la traduire ici en entier. Nos lecteurs y verront avec quel zèle les fils de St-Benoît pratiquaient en Palestine la charité envers les pauvres et les pèlerins que le saint législateur recommande tant à ses enfants. La charte est une confirmation donnée par le patriarche Guillaume de Jérusalem (1130-1145) à une décision capitulaire des moines de Josaphat.

« Dom Hugues, abbé du monastère de N.-D. de Josaphat, y est-il dit, et tous les frères du dit lieu, ont entre autres travaux bien nécessaires, élevé pour le soutien des pauvres du Christ, un hôpital auprès de la dite église, afin que les pauvres et les pèlerins y puissent toujours trouver la nourriture et le logement, et que les malades

1. Joh. Wirceb, *Descript. Terræ Sanctæ*. c. x, ap. Pez, *Thes. anecd.*, t. I, p. III, p 523-525; P. L. 155, 1083-1084.

2. De Vogüe, *Les Églises de Terre-Sainte*, p. 310.

3. Guill. de Tyr, l. XVIII, 32, P. L. 201, 745. *Hist. des Criosades*, t. I, 877.

4. Alb. Aq. lib. VII- 21, P. L. 166, 579. *Hist. des Crois.*, IV, 521. C'est aussi auprès de l'église de Josaphat que fut enterré Arnulphe d'Audenarde (1107). Alb. Aq. lib. IX, 52. ibid. 656. *Hist. des Crois.*, t. IV, 625. Cf. de Vogüe, p. 311.

5. « Cette fondation a été faite sous le patriarche Gibelin, mort en 1112 (Ducange, *Familles d'outre-mer*, ed. Rey. p. 717); d'un autre côté parmi les premiers donateurs, figure Joscelin de Courtenay, prince de Tibériade, qui ne succéda qu'en cette même année à Tancrède (ibid., p. 445). » (Delaborde, *Chartes de Josaphat*, p. 49.)

Digitized by Google

y soient traités, nourris et logés, dans la mesure que le permettront les ressources du monastère. Pour subvenir à ces frais, l'abbé et les moines ont décidé en séance capitulaire d'y consacrer la dîme de tous leurs biens. En outre on y a stipulé que tous ceux qui feraient partie de la confrérie établie en faveur des pauvres de cet hôpital, seront admis à la société du monastère et participeront à toutes les prières, aumônes et autres bonnes œuvres de la dite église de Notre-Dame ; de plus, pour leur salut et prospérité, en chacune des solennités des Apôtres, on nourrira treize pauvres au nom du Christ. Dans le même chapitre, il a été établi qu'au jour du décès d'un membre de la confrérie, treize pauvres seront nourris par le monastère, ainsi qu'un pauvre pendant les treize jours suivants : une messe sera dite pendant ces treize jours, de même au jour anniversaire, à perpétuité, on célébrera une messe et l'on entretiendra un pauvre. En outre, chaque semaine, on chantera une messe pour le salut des vivants et une autre dans l'église du Saint-Sauveur pour la confrérie du dit hôpital, pour tous ceux qui en feront partie, ainsi que pour tous les autres bienfaiteurs de cette œuvre pie. Voici le nom de ceux qui se sont inscrits comme membres de cette confrérie : Baudouin, premier roi, Bernard, évêque de Nazareth, Guillaume de Bures, Guy de Milly, Gocelin, seigneur de Tibériade, Balien et d'autres déjà décédés. Chacun d'eux a promis de donner annuellement en aumône aux pauvres de cet hôpital, XIII bezants pour le salut de leur âme. Mais dans la crainte que cette somme ne paraisse trop élevée à certaines personnes, il a été établi que quiconque ferait une aumône ou accorderait quelque bienfait, serait fait participant de toutes les faveurs et prières susdites. Ce décret fut fait au temps du vénérable patriarche Gibelin, sous le règne de Baudouin I, du consentement de l'abbé Dom Hugues et de tout son couvent. Et moi Guillaume, patriarche, je le confirme du témoignage de mon sceau, je l'approuve et reçois les susdits bienfaiteurs à la participation des prières des églises de Jérusalem (1). »

Le cartulaire de Josaphat signale parmi les bienfaiteurs de l'hôpital : Bernard, évêque de Nazareth, Guillaume de Bures, élevé à la dignité de prince de Tibériade en 1121. Le premier lui concéda les casaux de Ligio et de Tharsis (2). Le second fit en 1115 don de son casal de Jerrez, d'une maison à Jérusalem (3), et y ajouta plus tard quelques autres biens, entre autres l'hôpital de Saint-Julien de Tibériade qu'il avait construit lui-même, mais à la condition d'y

1. Delaborde, p. 47-49. — 2. Ibid., p. 35-36. — 3. Ibid., p. 27-28.

Digitized by Google

laisser comme *custos et dispensator*, Amalric qui le dirigeait alors (1).

Bientôt les largesses des princes et des seigneurs augmentèrent le patrimoine de l'église de Josaphat, et Pascal II, heureux de prendre sous sa protection « le monastère du sépulcre de la bienheureuse Mère de Dieu », s'empressa de confirmer tous les privilèges de l'abbaye et de prendre sous la garde du Saint-Siège les donations que lui avaient faites Godefroid de Bouillon et Baudouin I (2). Une autre bulle concernant les biens que l'abbaye possédait dans la Pouille et la Calabre mérite un examen spécial (3).

Lorsque le comte Roger de Sicile eut fait la conquête de cette île, il ne trouva pas de moyen plus propre à détacher les habitants du schisme grec, que de restaurer ou de fonder un grand nombre de monastères, qui devinrent bientôt des pépinières de prêtres zélés et dévoués à la foi de l'Église romaine. Or parmi les fondations des princes normands, il en est une qui va jouer un rôle important dans l'histore de l'abbaye de la vallée de Josaphat : c'est le prieuré de Sainte-Madeleine de Josaphat, fondé près de Messine par le comte Roger (4). En 1113, l'abbaye-mère possédait déjà en Sicile et Calabre avec des droits nombreux, huit églises, dont la plus importante était le prieuré de Sainte-Madeleine.

« C'était, dit M. Delaborde, grâce à sa situation exceptionnelle, une sorte de maison de correspondance de l'abbaye-mère, servant de station ou d'entrepôt à leurs marchandises ; plusieurs chartes nous ont conservé le souvenir de la franchise accordée au vaisseau qui, chaque année, portait en Orient les objets et les denrées nécessaires à la consommation des religieux (5). » Les autres princes siciliens augmentèrent encore ces biens, et plus tard, quand les Musulmans se seront emparés de Jérusalem, nous verrons les abbés de Josaphat transporter leur résidence et s'y fixer enfin définitivement lorsque tout espoir de retour en Terre-Sainte aura disparu (6).

1. Delaborde, p. 36-37.
2. Ibid., p. 22-24.
3. Ibid., p. 24-26.
4. Samperius (*Messana illustrata*, Messanæ, 1742, t. II, p. 441) fixe cette fondation à 1060. Depuis les Croisades, il fut d'un usage assez fréquent de donner à des monastères les noms de sanctuaires de Terre-Sainte. Nous signalerons en France : Josaphat à Chartres et Mont-Sion (dioc. Marseille) ; en Belgique : Bethléem, Béthanie, Thabor, Mont-Sion et Nazareth au diocèse de Malines, Bethléem (diocèse de Tournai). Nouvelle Jérusalem (dioc. de Bruges) ; en Hollande Bethléem (dioc. d'Utrecht). En Espagne Mont-Sion (Tarragone).
5. *Chartes de Terre-Sainte*, p. 3.
6. Pour la liste des abbés de Josaphat et des autres monastères voir notre article dans les *Studien aus dem Bened. Orden* 1888, p. 473-492.

Digitized by Google

Sous l'administration des successeurs de Hugues, l'abbaye de Josaphat parvint à un haut degré de prospérité. Gilduin, élu à la charge abbatiale en 1120, appartenait à la noble famille du Puiset, qui joua un rôle important dans les croisades (1). Moine de Cluny sous l'abbé Ponce, puis prieur de Leurcy-le-Bourg au diocèse de Nevers, il obtint plus tard de son abbé la permission d'aller à Jérusalem (2). Ses liens de parenté avec la famille royale valurent à l'abbaye la protection des princes ; aussi voyons-nous le roi Baudouin II prendre sous sa protection le monastère « dont son cousin Gilduin venait d'être élu abbé » (3). L'abbé Guy se fit surtout remarquer par le zèle qu'il déploya dans la défense des droits de son monastère. L'abbé Pierre accorda en 1170 la participation de tous les mérites du monastère à cet ancien religieux de Floreffe, Amalric, devenu plus tard le premier abbé du monastère norbertin de Saint-Abacuc en Palestine et puis évêque de Sidon (4).

En 1187, la ville sainte retombait au pouvoir des Sarrasins. Ceux-ci détruisirent le monastère de Saint-Josaphat et se servirent des matériaux pour reconstruire les remparts de la ville, mais ils respectèrent l'église *(le mostier)* à cause de la grande vénération que les Musulmans eux-mêmes ont pour Marie et qu'ils prouvent encore de nos jours par le religieux respect dont ils entourent son tombeau (5). Les moines durent quitter le sanctuaire dont ils avaient été les fidèles gardiens pendant près d'un siècle et se virent forcés de se disperser : les uns allèrent sans doute chercher un abri dans leurs prieurés de Sicile, les autres restèrent en Syrie et y perpétuèrent leur communauté sous le gouvernement d'un abbé. Les pauvres moines espéraient bien rentrer un jour à Jérusalem et revenir au tombeau de la Vierge. Aussi quels soins ne prennent-ils pas désormais de maintenir leurs droits et privilèges, de les faire confirmer par les papes. Tant qu'il leur reste une lueur d'espérance, ils suivent la fortune de la famille royale à Tripoli, puis à Acre ; enfin, quand ces deux villes tombent aux mains des Sarrasins, et que tout espoir de rentrer en Terre-Sainte s'est évanoui, ils viennent redemander à la Sicile l'asile que les princes normands leur y ont jadis préparé.

§ 3. — L'abbaye de Sainte-Marie.

A côté de l'abbaye de la Latine se trouvait, comme nous l'avons

1. Cf. *Revue des quest. histor.*, t. XXVI, 184-186.
2. *Biblioth. Cluniac.*, p. 565 sqq.
3. Delaborde, p. 33.
4. Delaborde, p. 84.
5. Guill. de Tyr, continuation (1229-1261), ap. *Recueil des historiens occidentaux des croisades*, t. II, p. 506.

Digitized by Google

déjà indiqué, une autre abbaye de religieuses, qui, au témoignage de Sewulf, portait, en 1103, le nom de Sainte-Marie-la-Petite (1), bien que l'on désignât l'ensemble des deux constructions sous le dénominatif de Sainte-Marie-la-Latine (2). Si l'on doit admettre, avec M. de Voguë (3), que le monastère dit de Sainte-Marie-la-Grande était celui des religieuses hospitalières, il devient tout à fait impossible de retrouver l'abbaye des moniales de Sainte-Marie de Jérusalem dont parle Jacques de Vitry (4). Pour nous, nous croyons que le monastère de religieuses de Sainte-Marie, gouverné par des abbesses et mentionné sous le nom de Sainte-Marie-la-Petite par Sewulf, de Sainte-Marie Majeure par Guillaume de Tyr (5) et Jean de Würzbourg (6), comme situé à côté de l'abbaye des moines bénédictins de la Latine, n'est pas la maison des religieuses hospitalières où se retira l'abbesse Agnès, qui, à l'époque où Gérard administrait l'hôpital des hommes de la Latine, avait la direction de celui des femmes.

On connaît fort peu de choses de l'histoire de ce monastère. Les noms de trois abbesses sont parvenus jusqu'à nous: Agnès, qui plus tard passa à l'hôpital (7); Avis, qui vivait en 1157 (8); et Stéphanie, fille de Joscelin de Courtenay, comte d'Édesse (9).

Jacques de Vitry appelle ce monastère « une cellule aromatique, remplie de vierges consacrées à Dieu, saintes et chastes, qui ont gardé la sévérité de la règle, l'honnêteté de vie et la ferveur de la charité, malgré l'adversité et la pauvreté (10). » Lors de la prise de Jérusalem par les Musulmans, les religieuses se retirèrent à Acre, où elles obtinrent de la reine de Jérusalem une maison et une chapelle que le pape Innocent III leur confirma en 1204 (11).

On voit encore dans la ville sainte des restes de l'ancien monastère de Sainte-Marie assez considérables pour permettre aux archéologues d'en essayer la restauration complète (12).

1. Michel et Wright. *Recueil des voyages de la société de géographie*, t. IV, p. 839.
2. Guill. de Tyr, IX, 18.
3. *Églises de Terre-Sainte*, p. 265.
4. *Hist. occident.*, c. 38.
5. Guill. Tyr, XIX, 4.
6. *Inscript. Terræ Sanct.*, cap. XI, ap. P. L. 155-1085.
7. Guill. de Tyr, XVIII, 5. *Hist. des Crois.*, I, 826; Jac. Vitr., *Hist. Hier.*, c. 64 ap. Bongars, p. 1082.
8. *Paoli cod. dipl.*, I, 205, 537.
9. Guill. de Tyr, XIX, 4.
10. *Hist. occid.*, c. 38.
11. P. L. 215, 150.
12. On peut consulter à ce sujet l'intéressant travail de M. de Voguë, p. 255-262.

Digitized by Google

§ 4. — L'Abbaye de Sainte-Anne.

« L'église de Sainte-Anne, dit M. de Voguë, est après celle du Saint-Sépulcre, l'édifice le mieux conservé de tous ceux qui furent élevés à Jérusalem par les croisés. Transformée en école musulmane après la chute du royaume latin, elle dut sa conservation à la religion même qui détruisit toutes les autres églises ; et, si l'on excepte quelques réparations exécutées par ses nouveaux possesseurs, elle est parvenue jusqu'à nos jours telle qu'elle fut construite dans la première moitié du XIIe siècle (1). »

Les anciens auteurs signalent, dès le VIIe siècle, l'existence d'une église bâtie en l'honneur de la sainte Vierge, auprès de la Piscine Probatique, à l'endroit que la tradition désigne comme ayant été la maison de saint Joachim et de sainte Anne. Guillaumne de Tyr nous apprend qu'il ne s'y trouvait que trois ou quatre pauvres religieuses (2). Tel était l'état du monastère en 1103, lorsque le moine anglo-saxon Sewulf le visita. Mais un événement imprévu vint bientôt augmenter l'importance de ce couvent. Arda, épouse du roi Boudouin I ayant été répudiée par son époux, en 1104, y fut renfermée pour y prendre le voile, et le roi fit au monastère plusieurs donations qui en augmentèrent considérablement les revenus (3). Vers l'an 1130, nous trouvons au nombre des religieuses Judith, fille de Baudouin II, qui devint peu après abbesse de Béthanie (4).

« Un des premiers soins de la communauté, à mesure qu'elle grandissait, fut sans doute d'élever un sanctuaire en rapport avec sa prospérité croissante, et le moment le plus favorable pour cette construction fut évidemment celui où la présence de personnes royales assurait au couvent une protection puissante et un concours efficace. L'étude du monument lui-même et de ses caractères architectoniques, loin de démentir cette opinion, vient au contraire la confirmer. La simplicité de l'exécution, et même la pauvreté de l'ornementation, en révélant l'insuffisance des moyens d'action et le manque d'artistes, semblent démontrer que l'église Sainte-Anne est antérieure à l'achèvement de l'église du Saint-Sépulcre. Or, en admettant l'opinion la plus modérée, les travaux du Saint-Sépulcre furent terminés vers l'an 1168. C'est donc avant cette époque, dans la première moitié, ou vers le milieu du douzième siècle, qu'il faut placer, je crois, la construction de l'église Sainte-Anne ... Les bâtiments du couvent étaient situés au sud de l'édifice, dans le grand terrain aujourd'hui désert, qui sépare l'église de la voie douloureuse. Ils

1. De Voguë p. 233. — 2. Guill. de Tyr. XI, 1. *Hist. des crois.* I, p. 451. — 3. Ibid. — 4. Guill. de Tyr. XV, 26. *Hist. des crois.* I, 699-700.

Digitized by Google

étaient fort considérables. Quaresmius vit encore de longs cloîtres de nombreuses cellules, de vastes dortoirs qui entouraient une cour, plantée d'arbres fruitiers, et arrosée par une source abondante (1). »

L'histoire a conservé peu de chose au sujet de ce monastère. A part la réclusion de la reine Arda et la prise de voile de Judith, mentionnées par Guillaumne de Tyr, nous ne connaissons que le nom d'une abbesse Sibilia en 1157 (2). Lorsqu'en 1187, la ville tomba entre les mains de Saladin, toutes les religieuses, dit-on, se mutilèrent la figure, pour éviter de devenir la proie de vainqueurs fanatiques (3). Elles durent quitter la ville, et le monastère fut converti en *medressé* ou école (1192), à laquelle étaient attachés de grands revenus, et qui reçut le nom de Salahieh. L'église fut conservée et, en 1856, cédée à la France. Ce monument si bien étudié par M. de Voguë, « offre un exemple complet de ce qu'était l'architecture des croisés en Palestine, et comme le type de tous leurs monuments religieux. Ce type est le résultat de la combinaison de différents éléments qu'ils apportèrent avec eux et des éléments indigènes qu'ils trouvèrent à leur arrivée (4). »

§ 5. — L'abbaye de Béthanie.

Le nom de Béthanie rappelle l'habitation de Lazare et l'endroit témoin d'un des plus éclatants miracles du Sauveur. Ce fut le lieu choisi par la reine Mélissende, femme de Foulques d'Anjou, pour fonder un monastère de religieuses. Deux motifs l'y engageaient : d'abord le désir d'assurer le salut de son âme et de celle de ses parents, ensuite celui de donner à sa sœur Yvette ou Judith, religieuse de Sainte-Anne, une position plus en rapport avec sa naissance (5). Elle obtint des chanoines du Saint-Sépulcre la possession de Béthanie en échange du village de Thécua (fév. 1138) (6), et comme cet endroit était dans la solitude, exposé aux attaques des ennemis, elle y fit bâtir une tour très solide, qui pût servir de refuge aux religieuses en cas d'invasion. Mélissende dota le monastère d'un riche patrimoine, le fournit de vases sacrés très précieux et d'ornements ecclésiastiques, puis y introduisit des religieuses bénédictines (7), qu'elle plaça sous la direction « d'une vénérable dame

1. De Voguë, p. 243.
2. Paoli, *Cod. dipl.*, I, 204.
3. Sepp, *Jerusalem und das. hl. Land*, I, 554 ; Tobler, *Jerusalem*, I, 431.
4. De Voguë, p. 233.
5. Guill. de Tyr, XV, 26. *Hist. des Crois.*, I, 699.
6. *Cartul. S. Sep.*, P. L. 155, 1124.
7. Jac. Vitr., c. 38.

Digitized by Google

chargée d'années et d'une vertu éprouvée (1) » du nom de Mathilde (2). Le pape Célestin II éleva le monastère au rang d'abbaye (3) et confirma l'échange fait avec les chanoines du Saint-Sépulcre. A la mort de Mathilde, Mélissende obtint du patriarche et des religieuses, que sa sœur Yvette prît la direction du monastère; quant à elle, elle ne cessa de combler la nouvelle communauté de ses bienfaits, en lui procurant des vases sacrés, des livres et des vêtements sacerdotaux (4). L'abbesse Yvette ou Judith figure en 1157 (5), vers 1160 (6) et vivait encore en 1173, époque à laquelle sa nièce Sybille était élevée au monastère (7).

C'est là que se retira aussi Sybille d'Anjou, fille du comte Foulques V d'Anjou, épouse en troisième lieu de Thierry d'Alsace, comte de Flandre. « Cette princesse, qui, à son tour, avait voulu visiter Jérusalem où sa famille régnait, refusa de revenir en Europe, malgré les instances de son mari. Elle prit l'habit religieux dans le couvent de Saint-Lazare. Là, étrangère à la vie politique, oubliée de tous, loin de cette Flandre qu'elle avait administrée avec gloire et vaillamment défendue contre les Hennuyers, elle consacra les dernières années de sa vie aux pratiques religieuses et au service des malades (8). »

En 1187 le monastère fut supprimé et les moniales se retirèrent à Saint-Jean d'Acre. En 1256, le pape Alexandre IV fit donation des biens de Béthanie à l'Hôpital (9).

§ 6. — L'abbaye du Mont-Thabor.

Le Thabor a eu le privilège d'attirer de bonne heure les chrétiens auxquels il rappelait la glorieuse scène de la transfiguration du Christ. Dès les premiers siècles de l'Église, on y construisit divers sanctuaires, et, au VIIe siècle, saint Adamnan y signale l'existence d'un monastère (10). Lors de la conquête de la Palestine par les Francs, les Grecs y possédaient un monastère dédié à saint Élie et les Latins en occupaient un autre consacré au Saint Sauveur, au point culminant de la montagne. Ce dernier monastère riche-

1. Guill. de Tyr, l. c.
2. *Cart. S. Sep.*, p. 1128.
3. Ibid.
4. Guill. de Tyr, XV, 26. *Hist. des Crois.*, I, 699.
5. Cod. dipl. I, 357.
6. Guill. de Tyr, XVIII, 27. *Hist. des Crois.*, I, 867.
7. L. XXI, 2. *Hist. des Crois.*, I, 1006.
8. Wauters, *Table chronol. des chartes et diplômes*, t. II, p. V. Cf. De Smet, *Chron. de Flandre*, t. I, pp. 98-99; t. II, 709; Iperius, ap. Martène. *Thes. anecd.* t III, 643.
9. Ducange, *Familles d'outre-mer*, éd. Rey, p. 822.
10. Tobler, *Itinera*, p. 184.

Digitized by Google

ment doté par Tancrède, lorsqu'il gouvernait Tibériade (1), fut habité par des moines bénédictins venus d'Occident et qui suivaient les coutumes de Cluny, comme nous l'apprenons par une lettre de Pierre le Vénérable, écrite après la visite qu'un moine du Mont-Thabor avait faite à Cluny (2) : « L'abbé du Thabor, dit Ludolphe de Sudheim (c. 1355), jouissait de l'usage d'une bulle de plomb, privilège réservé au pape (3). » En 1113, l'abbaye fut saccagée par les Musulmans (4), qui massacrèrent les religieux (5), dont plusieurs martyrologes célèbrent la mort au 4 mai (6). Le monastère ne tarda pas à être rétabli et subsista jusqu'à la fin du XIIe siècle. Après avoir détruit le monastère des Grecs en 1183, Saladin vint mettre le siège devant celui des Latins, mais les moines qui s'étaient retranchés derrière les fortes murailles de l'abbaye avec les chrétiens des environs, soutinrent vaillamment l'attaque et forcèrent le sultan à lever le siège (7). Cet échec ne rebuta point Saladin, qui, quatre ans plus tard, après la bataille de Hattin, reparut sur la montagne et fit raser le monastère (8). En 1212-1213, El-Melek-el-Adal y fit construire un château-fort (9), ce qui rendit impossible la reconstruction de ce sanctuaire vénérable. Malgré la ruine de l'abbaye, la communauté subsistait toujours sous la direction d'un abbé ; elle suivit sans doute les débris de la royauté de Jérusalem. Mais en 1255, le pape Alexandre IV fit donation de ses biens à l'Hôpital, donation qui fut ratifiée le 8 février 1262, par l'archevêque Henri de Césarée (10).

Après le départ des Bénédictins, le Mont-Thabor resta désert jusqu'au XIVe siècle, époque à laquelle les Franciscains devinrent possesseurs des ruines du monastère de Saint-Sauveur et y élevèrent une petite chapelle.

§ 7. — L'abbaye de Palmarea.

Ce monastère était situé dans l'archevêché de Nazareth, mais on n'a pas encore retrouvé sa position (11). Le nom de l'abbé Élie (1138)

1. Guill. de Tyr, IX, 13. *Hist. des Crois.*, I, 384.
2. Lib II, ep. 44, ap. P. L. 189, 266 ; il est encore question de ce moine. Lib. I, ep. 31, P. L. 189, 162 ; Jac. Vitr., *Hist. occid.*, c. 38 ; *Hist. Hierosol.*, c. 54, ap. Bongars, p. 1076.
3. *Itiner. Terr. Sanct.*, ap *Archives de l'Orient latin*, t. II, p. 358.
4. Alb. Aquens. XII, 9, ap. *Hist. des Crois.*, IV, 694-5.
5. Anselm. Gemblac., P. L. 160, 241.
6. Bucelin, Ménard, Saussaye, Bolland. intet. præterm.
7. Guill. de Tyr, XXII, 26, t. I, p. 1120.
8. Id. XXIV, 66.
9. *Chron. Rad. Coggeshal.* ap. *Ampl. Coll.*, V, 553.
10. *Cod. dipl.*, p. 273-4.
11. Rey, *Colonies franques*, p. 444.

Digitized by Google

nous est connu par le cartulaire du Saint-Sépulcre (1). Le pape Alexandre III demanda au roi Amalric de Jérusalem de donner cette abbaye aux Clunistes. L'avoué du monastère, Gormond (2), qui en était en même temps le fondateur, accéda au désir du pape, d'autant plus volontiers que les biens de l'abbaye avaient notablement souffert sous l'administration d'un abbé et que son successeur, alors en charge, ne montrait pas assez de zèle à rétablir l'ordre dans les finances ; il suppliait donc le pontife de lui envoyer de Cluny un abbé ou un prieur avec trois ou quatre moines, afin que des biens consacrés au service divin ne vinssent pas à passer à des séculiers, faute de religieux (3). Dom Mabillon cite une réponse du pape adressée aux évêques de Palestine pour leur recommander les moines de Cluny (4).

§ 8. — L'abbaye de Saint-Paul d'Antioche.

Ordéric Vital rapporte que Bohémond, prince d'Antioche assigna quelques monastères à des moines chassés de leurs maisons par les Turcs « pour y faire le service divin suivant le rite latin (5). » Serait-ce là l'origine de l'abbaye de Saint-Paul? S'il faut en croire un manuscrit arménien du XIIIe ou XIVe siècle, édité en 1880 par les Méchitaristes de Venise, ce monastère aurait déjà subsisté avant les croisades et aurait porté le nom de monastère des Latins, comme nous l'apprenons d'un écrit de saint Narsès, archevêque de Tarse qui, à la fin du XIIe siècle, un peu après 1179, traduisit en arménien la règle de Saint-Benoît et les constitutions qu'il trouva au monastère de Saint-Paul, appelé alors monastère des Francs (5). Ces coutumes portent le titre suivant : « Statuts monastiques, composés par des disciples de Saint-Benoît, rédigés par maître Vérencier au monastère de Phiscan en Italie, qui de là vint à Antioche où il gouverna le monastère de Saint-Paul d'après ces constitutions. » L'éditeur croit retrouver dans ce Vérencier le moine Bérenger, disciple du bienheureux Guillaume de Dijon (✠ 1031) au monastère de Fécamp en Normandie. Quoi qu'il en soit, saint Narsès fut frappé d'admiration à la vue de l'excellente discipline observée par les moines de Saint-Paul. Lorsqu'il eut appris que les moines suivaient

1. *Cart. S. Sep.*, n. 33, P. L. 155, 1126.

2. On trouve plusieurs personnages de ce nom dans le Cartulaire de Josaphat. Delaborde, p. 152.

3. Ducange, *Familles d'Outre-mer*, p. 837.

4. *Act. præf. ad sæc.* VI, P. I, § 2, n. 11, p. VII.

5. Statutum monasticum Benedictinum a magistro Berenger concinnatum a sancto Narsete Lambronensi olim ex latina in armeniam linguam conversum et recens latinæ fidei rursus redditum. Edid. PP. Mechitaristæ. Venetiis, 1880, IX-124. Cet ouvrage donne le texte arménien avec la traduction latine en regard, p. VII-VIII.

Digitized by Google

la règle de Saint-Benoît, il voulut la lire et conçut aussitôt le désir de la traduire en arménien : ce qu'il fit avec le concours du moine Guillaume de Saint-Paul ; il traduisit également les coutumes du monastère. Ces coutumes sont fort détaillées et permettent de se rendre compte de l'importance de l'abbaye d'Antioche. Tout y est décrit : la manière de construire le monastère, la psalmodie, la célébration du saint sacrifice, le chapitre des coulpes, la réception des hôtes, la manière d'élever les jeunes enfants (car le monastère avait son école), les emplois de la maison, la profession et l'oblation des enfants (1).

§ 9. — L'abbaye de Saint-Lazare d'Antioche.

Il existait également à Antioche une abbaye de moniales bénédictines du nom de Saint-Lazare. Le cartulaire de Josaphat contient la décision par laquelle Barthélemy, vicaire du patriarche d'Antioche termine le différend qui s'était élevé entre les moines de Josaphat et les religieuses de Saint-Lazare au sujet d'un terrain situé au territoire d'Antioche. Ce document de l'an 1264 contient le nom de l'abbesse Phémie (2).

§ 10. — L'abbaye de Saint-Georges dans la Montagne Noire.

Non loin d'Antioche se trouve la Montagne Noire (Mons Amanus, aujourd'hui Djiaour-Dag), que les Orientaux appellent la Montagne Sainte, à cause des nombreux monastères qu'on y avait construits. Là s'élevait l'abbaye des Bénédictins de Saint-Georges. « Ce fut là dans des cellules taillées dans le roc, non loin du couvent de saint Georges, que s'établirent, en 1210, les premiers disciples de saint François, venus en Terre-Sainte ; pendant plusiers années, ils y menèrent la vie érémitique avant d'être réunis en communauté (3) ».

§ 11. — L'abbaye de Saint-Georges de Labaène.

« Saint-Georges de Labaène était une grosse bourgade entre Acre et Saphet et qui donnait son nom au fief dit de Saint-Georges que l'on trouve souvent mentionné dans *les Assises de Jérusalem*. On y voyait du temps des croisés une abbaye de moines noirs dont le site est désigné sous le nom de Deïr-el-Assad. Cette localité se

1. Le monastère se trouvait à l'extrémité orientale de la ville. « On y remarquait surtout une petite crypte ornée de mosaïques à fond d'or où, d'après la tradition, saint Paul écrivit ses épîtres. Cette chapelle était très révérée et avait devant ses portes les tombeaux de Burchard de Magdebourg, d'Oger, comte d'Oldenbourg, et de Wilbrand, comte d'Harlemont. » (Rey. *Colonies franques*, p. 327.)

2. Delaborde, p. 118.

3. Rey. p. 325.

Digitized by Google

retrouve dans le village moderne de El-Banch (1). » Cette bourgade fut abandonnée et détruite par les Francs le 22 juin 1271 (2). On y a trouvé les restes d'une église du XIIIe siècle.

Nous voici arrivé à la fin de notre essai de reconstitution de l'histoire de notre ordre en Terre-Sainte avant et pendant les croisades. Nous avons ainsi assisté à sa propagation en Orient. Déjà il possédait des maisons à Constantinople (3) ; il en eut plus tard à Civitot et à Padras (4). Partout où les croisés paraissent, il leur faut des monastères et la preuve en est dans les nombreuses fondations qu'ils ont faites. L'empereur Alexis lui-même leur avait promis, en 1097, de construire un monastère latin à Nicée (5). Ajoutons à toutes ces abbayes bénédictines celles que les Cisterciens, les Prémontrés et les chanoines réguliers de Saint-Augustin élevèrent en Terre-Sainte, et l'on s'étonnera à bon droit de la générosité des croisés qui multiplièrent à tel point les maisons religieuses, que le moyen âge regardait comme des institutions officiellement établies pour rendre à Dieu, au nom de la société, les hommages qui lui sont dus.

D. U. B.

LE PÈLERINAGE DE SAINT-BENOIT A MAREDSOUS.

Actions de grâces du mois.

RÉVÉREND PÈRE. — Je remercie notre bon Père saint Benoît : j'étais atteint d'une maladie depuis plus de 8 ans ; j'ai consulté toutes les facultés, elles ont été impuissantes à me guérir; depuis que je porte la médaille je suis presque guéri. V. Curé.

2. ACTIONS de grâces pour une réconciliation et pour une affaire temporelle heureusement terminée après emploi de la médaille.

3. ACTIONS de grâces à saint Benoît pour le succès d'examens sérieux qui lui avaient été recommandés. Le jeune candidat portait avec lui à chacun de ses nombreux et difficiles examens la médaille de son saint protecteur.

4. UNE famille remercie saint Benoît pour des faveurs tant spirituelles que temporelles obtenues par son intercession. — Actions de grâces pour la cessation de douloureuses inquiétudes.

Recommandations.

ON recommande de nouveau à saint Benoît, l'avenir de plusieurs jeunes gens exposés dans leurs diverses carrières à de grands dangers pour l'âme et pour le corps. — Une famille éprouvée dévouée à saint Benoît. — Plusieurs défunts.

1. Id., p. 494.
2. Marin, *Sanut. Secreta Fid. crucis.* Ap. Bongars, p. 224.
3. Leo IX, *epist. ad Cerular.*, n. 29, P. L. 143, 764. Petr. Damian. l. VI, ép. 13, P. L. 144. 396.
4. *Biblioth. de l'école des Chartes*, IIe Sér., t. IV, p. 308.
5. Tutebod., c. 24. *Hist. des crois.*, t. III, 181 ; Rayn. Aguil., c. 3, t. III, p. 239-240.

Digitized by Google

— Un petit enfant malingre. — Plusieurs affaires temporelles. — Un enfant malade. — Un honnête employé atteint de paralysie depuis six ans et à bout de ressources. — Un industriel qui a grande confiance dans la prière implore sa guérison d'un défaut physique. — Plusieurs curés et leurs paroisses. — Plusieurs familles. — Des défunts. — Des personnes infirmes. — Plusieurs vocations. — Diverses intentions spéciales. — De nombreux enfants dont plusieurs malades. — Un jeune homme qui vient d'entrer dans une carrière difficile. — La prospérité d'une maison de commerce et son chef. — Quatre malades. — La vocation de plusieurs jeunes gens. — Deux soldats très exposés. — Les œuvres de jeunesse d'une grande ville. — La résignation à la volonté de Dieu pour plusieurs personnes. — Deux vocations religieuses. — Un grand nombre d'intentions particulières. — Deux conversions. — Un procès dont le gain assurerait une éducation chrétienne à un enfant. — Un jeune homme franc-maçon qui commence à ouvrir les yeux. — Deux enfants. — Une affaire dont le succès permettrait de grandes œuvres. — La Mission du Thibet. — Une vocation apostolique.

NÉCROLOGIE. — Est décédé à l'abbaye de Lambach (Autriche), le 8 novembre, le

Frère FÉLIX KROISSBÖCH, O. S. B.

dans la 21me année de son âge et la 1re de sa profession monastique.

SAINT BENOIT.

(Sa dévotion et sa médaille.)

On écrit de :

TOKIO, Japon Septentrional, 3 nov. 1887. — « ... Je suis depuis longtemps gagné à la cause de saint Benoît. Ayant fait plusieurs visites à Solesmes, je ne pouvais guère en sortir sans qu'il en fût ainsi. Le fait est que si je n'ai pas encore satisfait, au Japon, au désir personnel que j'ai eu de consacrer à ce grand Saint quelqu'une de nos nouvelles chapelles, c'est qu'ordinairement les missionnaires qui les établissaient me proposaient tel titulaire particulier qu'ils désiraient, et leurs dévotions particulières étant toutes louables, je les ai toujours suivies. J'ai toutefois fait part dernièrement à un de mes missionnaires, qui a chance de créer du nouveau dans son territoire, de mon désir de voir quelque chapelle de la mission dédiée à saint Benoît, et j'espère qu'il me procurera un jour cette consolation, en assurant lui-même un puissant protecteur à ses néophytes... »

✠ P. M. Osouf. Vic. ap. du Japon sept.

YUN-NAN, CHINE. District de Song-min-tcheou, 29 mars 1888. « ... La médaille de saint Benoît m'est bien connue ; j'ai même le pouvoir de la bénir. — Je viens de fonder un nouveau district, dans un pays resté jusqu'ici dans les ténèbres de l'erreur ; il se nomme Tien-sen-

Digitized by Google

Koan ; le pays est pittoresque, les gens sont simples et bons; il y a beaucoup d'indigènes dont j'apprends la langue. Il n'y a qu'à chasser le diable : c'est l'affaire de notre Père commun, saint Benoît. — Sous peu je retournerai à mes nouveaux chrétiens de Tien-sen-Koan, et je prends la ferme résolution de tout consacrer au B. Patriarche : mon premier terrain, ma première église, mon premier chrétien ; mes confrères le sauront, et ils sauront aussi les prodiges qu'opérera saint Benoît.

« Il y a un an, Mgr Fenouil, notre Vic. Apostolique, allait consacrer le nouveau Vic. apost. du Su-tchuen méridional, Mgr Chataignon, lorsque sa jambe enfla, la veille même de la cérémonie. Déjà ce mal lui était arrivé plusieurs fois et Sa Grandeur savait d'expérience quel temps il lui fallait pour que sa jambe revînt à son état normal. Or la consécration épiscopale avait été déjà retardée par des causes extérieures, et tout juste, au moment propice, voilà que le consécrateur tombe malade !...

« Un confrère eut la pieuse idée de songer à saint Benoît, et aussitôt d'appliquer une de ses médailles sur la jambe ; le lendemain il n'y avait plus trace d'enflure, et la consécration eut lieu à l'heure et au jour marqués...

« Vous avez raison de croire au rôle de saint Benoît dans les missions... »

P. Vial. Miss. apost. du Yun-nan.

ADOLPHE KOLPING. (Suite.)

III. — L'UNIVERSITÉ.

UR le point d'entreprendre ce qu'il avait lui-même appelé la troisième étape de sa vie, Adolphe sentit son âme en proie à deux sentiments bien différents. L'enthousiasme de sa vocation semblait lui donner des ailes pour s'envoler sans retard vers le centre de hautes études alors si fort en renom, mais l'attachement au sol natal, au foyer, à sa famille paraissait le retenir par une chaîne indissoluble. Le devoir et la grâce l'emportèrent sur le plaisir et la nature. Toutefois le jeune homme voulut laisser aux siens avant de les quitter un gage écrit de ses sentiments. Ce sont quelques strophes émues, où il prend congé de sa terre si chère de Kerpen, de son vieux père désolé de son départ, de sa sœur Catherine qui lui boucle en pleurant la valise pour le lointain voyage, du foyer paternel aux mille souvenirs attachants, du coin si cher du cimetière où reposent côte à côte sa vénérée mère et une sœur bien-aimée, enfin de tous ses amis et bienfaiteurs. « Demain le premier rayon de l'aurore, — ainsi se termine cette ode, — m'appellera pour le départ. La forêt est couronnée de frais bourgeons, le voyageur sourit à la nature qui l'invite. Dieu vous garde, toit paternel, et vous tous que j'aime. Si je prends

Digitized by Google

mon essor au loin dans le monde, toujours vous resterez chers à mon cœur (1). »

Parti du foyer sur la fin d'avril de l'année 1841, Adolphe arriva à Munich aux premiers jours de mai. Personne mieux que lui-même ne pourra nous renseigner sur ce voyage et sur les sentiments qui remplirent son âme au moment de s'installer dans la ville universitaire. Sans doute il a eu le cœur gros, car le premier soir, le 3, il déverse dans son *Tagebuch*, le trop plein de ses émotions.

« Me voici dans la capitale de la Bavière. Je n'y connais personne, et pourtant c'est ici que je dois commencer mes véritables études. Étrange entreprise, si on la regarde à la surface ; mais, pour peu qu'on y pénètre, on trouve que Dieu seul m'a conduit en ce lieu, puisque c'est lui seul qui m'a fourni les moyens sans lesquels cette entreprise eût été impossible. Le passé m'a déjà fourni trop de témoignages de sa bienveillante sollicitude, pour que je ne m'abandonne pas en toute sécurité à sa conduite pour l'avenir.

« J'ai laissé mon pays natal loin derrière moi. Il m'a fallu tous mes efforts pour comprimer les larmes qui se pressaient sous ma paupière, là-bas, quand l'amour voulait m'étreindre pour faire une dernière violence à mon cœur. Oh ! je le sais, plus jamais nulle part dans le monde je ne retrouverai autant d'amour, autant de fidélité que le foyer m'en a prodigués. C'est cet amour même qui m'a de force mis dans la main le passe-port pour l'étranger (2). Il me courbe jusqu'à terre, sous le poids de ma dette. Non point une dette morale qui charge la conscience, mais la dette de la reconnaissance, à laquelle je ne puis opposer que les sentiments émus dont mon cœur déborde....

« Assis dans ma chambrette de l'hôtel *Zum Stagus*, je repasse en esprit mon voyage aussi rapide qu'agréable. Pas la moindre mésaventure. Il semblait vraiment qu'un ange me portât constamment dans ses bras. Rien de perdu, rien d'oublié, santé parfaite, empressement joyeux à recueillir tout ce qui s'offrait d'instructif et d'intéressant sur ma route. Le temps le plus splendide n'a cessé de me favoriser. Ce n'est pas en vain que ma famille et mes amis m'ont souhaité bon voyage, et qu'ils ont prié pour moi. Comme mon cœur battait ce matin, quand j'apercevais pour la première fois la superbe capitale !..... Une ardeur juvénile dilate ma poitrine, et la joie de l'esprit domine tout chagrin. Oui, je me trouve bien ici, ô vous tous

1. « *Abschied von der Heimath, als ich nach München reiste, dort meine theologischen Studien zu beginnen.* » Cf. Schäffer, p. 47.

2. Allusion à la subvention généreuse de la dame M..., amie de sa famille.

Digitized by Google

qui m'aimez ! encore une ardente prière pour vous, et je vais m'endormir de mon premier sommeil à Munich. Que Dieu vous garde ainsi que moi, et qu'il fasse fructifier mes travaux ! »

Cette ardeur joyeuse à l'étude et ce retour affectueux vers les siens ne quitteront pas un instant notre jeune théologien. L'esprit et le cœur également développés s'harmonisaient en lui, grâce à l'impulsion supérieure que le sentiment du devoir imprimait à ses aspirations.

Çà et là, au début, la nostalgie tendait à prendre le dessus. Mais son journal témoigne des efforts vigoureux qu'il déployait pour la combattre, pour réprimer ce que ce sentiment amène souvent de maladif et de démoralisant. Cependant Adolphe n'en aimait pas moins à se laisser aller aux douces rêveries du cœur. Que de pages, écrites dans les calmes heures du soir, sont pleines de souvenirs de son vieux père, de son frère, de sa sœur, de sa chaumière, de ses amis ! La correspondance de Kerpen est-elle en souffrance, aussitôt son âme s'émeut, s'inquiète.

Ailleurs ce sont les fêtes religieuses qui reportent sa pensée vers le temps de son enfance. Voici, entre autres, quelques lignes tracées le jour de l'Ascension de cette même année : « Toujours agréable et bienfaisant, le souvenir du pays le devient doublement au retour de ces jours ou de ces fêtes qui nous rappellent ce qui rend surtout le sol natal si cher à nos cœurs. En la présente solennité j'ai fait ma première Communion. A chaque fois que revient cette merveilleuse journée, le ciel des joies de mon jeune âge se rouvre tout entier pour moi. Bien des années, il est vrai, me séparent déjà de cette fête nuptiale, la plus sereine, la plus sublime de toutes les joies de mon enfance. Et cependant aujourd'hui, tandis que j'y songeais pendant l'office divin, je me suis senti remué jusqu'au plus intime de mon être. Ai-je conservé cette piété naïve du jeune âge ? N'ai-je point perdu cette grâce que le Seigneur départit en si riche mesure aux enfants ? Oh ! que de fautes, que d'imperfections depuis lors ! Je n'ai pas gardé cette pureté d'esprit et de sentiment. A mesure que les forces commençaient à se développer, les passions, elles aussi, se sont éveillées et m'ont fait plus d'une fois dévoyer. Jusqu'ici la main de Dieu m'a merveilleusement conduit et protégé ; elle a aplani pour moi la route qui doit me conduire à mon but ; mais je ne lui ai pas toujours témoigné assez de reconnaissance. Aujourd'hui je me suis de nouveau agenouillé devant l'autel, et j'ai souhaité de pouvoir encore prier comme je le faisais alors. Cependant cela ne reviendra pas aisément. Les paroles sont devenues plus belles, mais,

Digitized by Google

hélas ! le cœur n'est pas si pur. O jours de l'enfance, jours de la piété et de la joie sans nuage, que vous êtes heureux, mais aussi que vous êtes tôt écoulés ! En vain l'homme se retourne vers vous et souhaite de vous voir revenir. Devant lui, s'étendent le labeur et les peines, derrière lui, beaucoup de jours perdus, qu'aucun repentir ne peut plus racheter ; une seule chose lui reste : son espoir dans le Seigneur, qui fortifiera et soutiendra dans la lutte son âme angoissée ! »

***

C'est avec tout l'élan de cette espérance qu'Adolphe commença ses études théologiques à la célèbre université bavaroise. Dès son arrivée à Munich, il suivit activement les leçons de Haneberg, Herb. Döllinger, Stadlbaur, Reithmayr et Görres. Il fit aussi la connaissance de Philips, auquel le célèbre Prof. Moeller de Louvain l'avait recommandé.

Parmi toutes les sommités du savoir qu'il eut alors le bonheur de connaître, il s'attacha particulièrement à Windischmann, remarquable par sa piété non moins que par sa science. Il fit choix de lui pour directeur spirituel et se félicita grandement d'avoir confié la conduite de son âme à un homme qui possédait à un si haut degré l'intuition des cœurs et le talent d'enthousiasmer pour les grandes causes. Sous ce maître habile, Kolping ne fit que s'affermir chaque jour davantage dans sa résolution d'être tout à Dieu.

Du reste, ce n'était pas Windischmann seul qu'il admirait. Il conçut bientôt pour tout le collège professoral de l'université une vénération qui contrastait avec les réserves que nous lui avons vu faire à Cologne sur ceux qui y avaient la charge de l'enseignement. Voici l'éloge qu'il consacre à ses maîtres, en date du 20 mai, c'est-à-dire trois semaines à peine après son arrivée à Munich. « Quels modèles d'ecclésiastiques éminents ! conscients de la grande cause confiée à leur conduite, ils y travaillent de concert, sans repos ni lassitude ! Ici règne un esprit vraiment chrétien, sans discorde, sans rivalité de partis. Oh ! s'il nous était donné d'avoir un jour encore de pareils maîtres dans notre patrie, de posséder à nouveau une pareille université catholique ; on verrait l'état des choses s'améliorer ; mais hélas !... O Dieu, levez-vous, venez à notre secours contre les ennemis qui nous assaillent ! »

Tout en se livrant avec ardeur à ses études, Adolphe ne négligea pas de former son goût au contact des beautés de la capitale bavaroise. Le roi Louis venait de transformer sa résidence en vrai bijou artistique. La pinacothèque, la glyptothèque, les différentes

Digitized by Google

églises, fruits de la munificence du Mécène royal, surtout la *Allerheiligen-Hofkapelle* l'intéressèrent vivement.

Il choisit ce dernier sanctuaire de préférence à tous les autres pour ses dévotions aux jours de fête. En outre il suivait attentivement les instructions des plus célèbres prédicateurs, en particulier celles du grand orateur sacré Eberhard, qui l'attirait vivement. Les solennités religieuses et quelques excursions dans les environs de la ville brisaient la monotonie du travail journalier, et fournissaient au jeune homme des impressions neuves dont sa plume féconde se plaisait à enrichir son *tagebuch*.

Le climat de Munich, si souvent funeste, parfois même mortel aux étrangers, n'exerça pas une heureuse influence sur la santé d'Adolphe ; toutefois les malaises qu'il lui occasionna de temps à autre ne portèrent pas à conséquence. Quant aux habitants, notre jeune homme les trouva beaucoup moins animés, moins bruyants que la population rhénane ; mais il n'eut pas de peine à apprécier la retenue et la gravité qui régnait dans cette capitale ; il trouva même les relations de la bonne société très agréables et très attachantes.

Du reste, il n'était pas sans avoir à Munich même un écho du Rhin. Il ne fallut pas longtemps à Adolphe pour voir se former autour de lui tout un cercle de jeunes allemands du Nord, rivalisant d'estime pour sa vertu et de confiance en ses conseils. Son âge relativement avancé, la maturité de son caractère, son allure franche parfois jusqu'à la brusquerie, tout contribuait à faire de lui le confident et le conseiller de ses condisciples. Et puis, la considération marquée que les maîtres ne tardèrent pas à lui témoigner ne pouvaient manquer de le signaler à l'attention de ses compatriotes.

***

La carrière universitaire s'ouvrit ainsi sous les meilleurs auspices pour Adolphe. Les premiers mois d'étude furent heureux et féconds. Vinrent les vacances d'automne. Profitant de quelques ressources extraordinaires fournies par des bienfaiteurs, notre théologien entreprit avec plusieurs amis, parmi lesquels le peintre Müller et son condisciple Schüller, une excursion à pied à travers le Tyrol jusqu'à Venise. On devine l'intérêt que dut présenter cette tournée faite par étapes, dans les conditions les plus agréables, dans la plus riante contrée de l'Europe. Adolphe rédigea soigneusement un journal complet de ce voyage. Sa relation, écrite dans un fort beau style, forme tout un petit volume. Sans doute, à voir ses feuilles noircies, il a circulé à Kerpen et dans les environs, et fait les délices de la

Digitized by Google

famille et des nombreux amis du cher absent. Nous voudrions reproduire en grande partie cet intéressant récit ; mais cela nous mènerait trop loin. Bornons-nous à esquisser l'itinéraire de notre touriste et à emprunter çà et là à son pinceau quelque tableau plus coloré.

Ce qui frappe avant tout le lecteur du journal d'Adolphe, ce sont les grandes marches presque continues qu'il fit pendant cette longue tournée. La tâche d'un jour compte parfois jusqu'à quatorze lieues de poste. Et puis quelles ascensions ardues, jusque sur les sommets des Alpes, jamais sans fatigue et parfois même avec quelque danger, richement compensées, il est vrai, par ces immenses horizons, ces imprévus, ces émotions que ne connaît plus le voyageur moderne en chemin de fer et en tunnel. Sans doute le jeune homme avait alors recouvré le plein usage de sa vigueur physique. Quant à la dépense, elle était encore très modique de ce temps-là. Dans presque tous les hôtels ou auberges visités par nos touristes, le montant de la note pour un souper, un logement et un déjeuner n'excédait pas 33 *kreuzer*. Çà et là, quand la fréquence des visiteurs a augmenté les prix, Adolphe signale ce contretemps avec surprise.

Partis de Munich le 26 août, nos excursionistes, la valise au dos, se dirigèrent sur Insbruck. Dans la capitale du Tyrol Adolphe semble avoir eu un intérêt spécial pour les souvenirs du grand patriote Andréas Hofer. Voici les lignes à la fois émues et badines qu'il leur consacre.

« Comme mon cœur battait lorsque notre aimable guide ouvrit l'armoire qui contenait les précieuses reliques du héros ! Là se trouvait le baudrier qu'il avait arraché à un bavarois pour s'en ceindre lui-même. Notre cicérone en enleva aussi les bretelles, pour nous montrer à quelle race d'hommes Andréas avait appartenu. Elles étaient de couleur verte et me paraissaient n'avoir servi que les jours de dimanche. Pour faire mieux voir dans quelle proportion de taille le héros avait été avec un de nous, on me jeta ses bretelles sur les épaules. Miséricorde ! Quel géant que cet Hofer ! Ses bretelles me descendaient jusqu'aux genoux. Du moins puis-je me vanter dorénavant d'avoir porté les bretelles d'Andréas Hofer !... »

Le récit continue, et relate à peu d'intervalle un gracieux épisode d'une ascension alpestre.

« De Fügen nous fîmes l'ascension d'une *Alpe* voisine pour y considérer de près une installation de troupeaux. Une telle entreprise n'est pas sans difficultés ; pour y croire, il faut en avoir fait l'expérience. Vues d'en bas les étapes de pâturages semblent si rapprochées

Digitized by Google

et si engageantes, on dirait l'affaire d'une petite promenade. Mais qu'il en coûte de sueurs pour arriver à cette élévation. On monte ainsi d'étape en étape, la vue s'élargit, la vallée croît en charmes, l'air devient plus pur, et la liberté séduit le touriste. Enfin nous arrivâmes à une habitation alpestre munie de beaux vergers. Désireux d'acheter un peu de fruit, je me dirigeai vers la chaumière et demandai pour quelques *kreuzer* de prunes. Une petite vieille se présenta, et, dans son patois original à peine intelligible pour moi, me fit ses doléances sur ce que les prunes n'étaient pas mûres encore ; pour des poires, si j'en voulais, elle avait à m'en offrir. Je fis signe que oui, et la bonne vieille revint bientôt, le tablier plein de fruits excellents.

« Tandis que je lui payais la modique somme de trois *kreuzer*, elle me demanda quel était mon pays. — Cologne, lui répondis-je, (qu'importaient deux ou trois lieues à une telle distance du foyer.) — Quoi ? reprit-elle, là où sont les trois Rois Mages ? — Oui. — Mais alors, qu'est-ce qui vous amène dans notre contrée ? — Je suis étudiant à Munich, et je viens admirer votre belle nature. — Et qu'étudiez-vous donc à Munich ? — J'étudie pour devenir prêtre.— A ce mot, il eût fallu voir la joie de cette bonne vieille ! Elle voulait me rendre mon argent et doubler la provision de fruits. Je la remerciai de ses intentions généreuses. Elle regretta vivement que je ne voulusse rien accepter gratuitement, et tandis que je m'éloignais, elle m'adressa encore mille et mille souhaits de bénédiction, si bien que je me sentis pris, je ne sais trop pourquoi, d'une étrange émotion. Oh ! sur ces sommets des Alpes, on trouve des gens qui pourraient en beaucoup de points vous servir de modèles, citadins délicats et policés qui habitez les fonds là-bas ! »

De Fügen, les voyageurs se rendirent à Zell, dans la riante vallée de la Ziller. Adolphe raconte tout au long, dans une lettre datée du 5 septembre, son séjour dans ce village. Le récit est plein de détails caractéristiques, une véritable étude de mœurs. Nous ne pouvons nous empêcher de la reproduire en partie.

Nos touristes ont quitté Fügen par un temps nébuleux, après une nuit de pluie torrentielle. Vers deux heures et demie ils arrivent à Zell, s'installent dans l'hôtellerie, et après un bon repas assaisonné de l'humeur joyeuse de l'aubergiste, ils vont visiter la jolie église et admirer le site. C'est dimanche, la grande salle de l'auberge se transformera dans la soirée en une salle de danse; toute la population doit venir prendre part à la fête. Aussi l'hôtelier a bien recommandé aux voyageurs de ne pas manquer ce régal.

Digitized by Google

« Le soir venu, continue Adolphe, nous regagnâmes notre hôtel, prîmes place dans la grande salle pour observer en détail les coutumes de ces braves gens. On but généralement de la bière, contrairement aux usages des Tyroliens. Comme c'était jour de fête, nous vîmes la population en costume gala. Du reste, chaque vallée varie ses costumes jusque dans les parties les plus caractéristiques. Il serait superflu, je pense, de décrire ici ces toilettes. Les Tyroliens que l'on voit dans nos pays sont pour la plupart originaires du *Zillerthal.* C'est d'ici que partent les marchands ambulants de gants, de tapis, etc., ils s'en vont dans le monde entier, et reviennent avec de l'argent étranger, mais aussi avec des besoins et des vices étrangers. Nous avions une excellente occasion d'observer les bons et les mauvais côtés de l'influence étrangère sur le caractère national primitif. »

Suit une description du naturel des habitants de cette vallée : un mélange d'ouverture, d'honnêteté, de politesse avec une tendance excessive à ne prendre la vie que du côté du plaisir.

« A notre arrivée dans la salle, continue Adolphe, l'hôtelier était assis à une table, en train d'accorder sa guitare ; il allait commencer un morceau du programme. Dès qu'il nous eut aperçus, il eut l'obligeance de nous réserver une table ; d'où nous pouvions observer à l'aise toute la fête. La salle, comme toutes les pièces et toutes les habitations du Tyrol, était entièrement construite en bois bien uni, mais ni poli, ni peint. Les tables et les bancs étaient rudes et sans ornement. Un poële monumental occupait au moins la sixième partie de la salle, qui était de vaste dimension. Autour des tables se tenaient les jeunes gens et les jeunes filles dans leurs costumes pittoresques, causant et buvant gaîment,invitant par reprises l'hôtelier à ne pas prolonger les intermèdes. On commença différentes chansons tyroliennes avec leurs roulades caractéristiques ; mais rien ne fut goûté ; la danse seule semblait tenir tout le monde en suspens.

« Au fond de la salle se tenaient de joyeux et bruyants consommateurs. Un surtout se faisait remarquer par sa vivacité et sa pétulance. Déjà pendant tout un temps il avait échangé avec un autre des paroles que nous n'arrivions pas à comprendre... Tout à coup les mots volent plus rapides, un coup de poing sur la table, une parole blessante, l'un des deux saute par-dessus la table, ôte son gilet, l'autre se jette sur lui,... les voilà aux prises. Tout n'est plus que confusion. Cependant la fille de l'hôtel prit aussitôt un des lutteurs par le bras et le poussa vers la porte. Alors tous de s'écrier : « Pas dans la maison ! pas dans la maison !

Digitized by Google

dehors ! dehors ! » On courut à une pelouse, les deux antagonistes attachèrent leurs foulards à leur ceinture et, prompts comme l'éclair, se précipitèrent l'un sur l'autre. Il est vrai qu'il se trouva quelques pacificateurs pour tenter de séparer les combattants, mais la foule les écarta de nouveau : ils *devaient* se battre. Impossible de décrire la fureur et la violence avec laquelle les deux lutteurs cherchaient à se terrasser l'un l'autre ou à s'approcher de la bouche pour se mordre au visage. Enfin, un des deux chancelle, v'lan, le voilà par terre. Les nombreux spectateurs poussèrent des cris de joie mêlés de huées. Le vainqueur fit un bond de côté, prononça quelques paroles inintelligibles et regagna à la course la salle de fête. Le vaincu l'y suivit ; en signe de sa défaite on se contenta de lui déchirer la chemise. Le différend était vidé, l'incident clos.

« Nous interrogeâmes l'hôtelier sur les causes de la dispute et sur les lois qui réglaient ces combats. Il nous répondit : S'ils ne s'étaient battus, l'ordre du jour aurait porté que celui qui se croyait fort et habile devait entrer en lutte avec celui qui prétendait ne pas lui être inférieur. Jadis, ajouta l'aubergiste, la passion pour ces sortes de duels était générale dans le vallon. La police est intervenue en condamnant les lutteurs à subir une bastonnade et à un emprisonnement proportionnés à la gravité du combat. Depuis lors l'abus est plus rare, cependant on ne parvient pas à l'extirper entièrement. Deux jeunes gens se rencontrent-ils, et l'un d'eux donne-t-il un coup de sifflet sur le pouce, l'autre doit accepter le défi, au risque de se voir bafoué. Alors se produisent souvent des scènes atroces. On se poche un œil, on se mord le nez ; sortes de mutilations qui se voient encore fréquemment dans la vallée de la Ziller. Cette fois la lutte s'est bornée à se jeter par terre. Mais, il y a peu de jours, un lutteur a fait à son adversaire une morsure qui lui a enlevé la moitié du menton. Dans le bas peuple la lutte est encore en très grand honneur. Un vigoureux lutteur, un danseur élégant, un habile joueur de cithare, voilà les personnages les plus considérés du vallon.

« Le spectacle de la lutte fini, tout le monde rentra dans la salle de fête. On demanda la danse, mais l'aubergiste ne voulant pas encore se mettre en train, on recommença les chants. Le site enchanteur, les costumes pittoresques, les gracieuses roulades dont ces montagnards ont le secret, tout cela formait un ensemble ravissant, dont le charme était encore doublé par la belle stature de ces hommes aux visages expressifs, aux regards pénétrants, à l'attitude imposante, tels que je n'en vis nulle part de plus beaux.

Presque à la nuit tombante, la musique entonna la danse...

Digitized by Google

« La réunion se prolongea bien avant dans la nuit, jusqu'à ce que tout à coup, sur un signal donné, toute l'assemblée se dissipa. Nous ne tardâmes pas à regagner nos chambres à coucher, très coquettes et confortables. « Voilà, nous dit l'aubergiste, comme l'on vit ici tous les dimanches, mais dans huit jours, c'est la kermesse, alors vous verrez quelque chose !... »

« Dieu sait, où nous nous trouverons dans huit jours ; certes plus dans le vallon de la Ziller. »

A côté de cette épître un peu badine qui nous dépeint bien en Adolphe la physionomie joviale et humoristique du rhénan, voici un autre récit daté du 10 septembre où nous le retrouvons avec tout l'élan d'un fervent croyant, avec toute la piété d'un aspirant du sanctuaire.

De Zell les touristes sont arrivés à Kalteren, célèbre par les merveilles dont la chaumière d'une humble montagnarde était alors témoin. Nous cédons la parole à Adolphe.

« Nos deux étudiants sont déjà allés voir Marie de Mörl dès hier soir, tout juste avant notre arrivée à l'hôtel. Ils nous ont raconté plusieurs choses, ainsi que les habitants de l'endroit, sur son état et sa situation. Ce matin nous sommes allés ensemble au couvent des Pères Franciscains; nous y avons entendu une messe dans la belle église et nous avons demandé le P. Capistran auquel les deux autres étudiants étaient adressés. Nous avons obtenu la permission de nous présenter à la demeure à huit heures et demie. Dans l'entre-temps nous avons admiré les environs du village, mais l'attente me devenait longue tant j'étais impatient de voir cette merveille vivante de la grâce. Enfin nous entrons. Le rez-de-chaussée de la maisonnette est occupé par un boucher. J'entendais battre mon cœur en montant l'étroit et sombre escalier. Nous attendîmes quelques moments à la porte du corridor supérieur, puis on nous ouvrit, et le P. Capistran nous introduisit auprès de la célèbre « sainte de Kalteren », comme l'appellent les gens du Tyrol. Marie était assise ou mieux suspendue à genoux dans son lit; sa posture était assez droite, elle tenait les yeux immobiles fixés au ciel, sans même cligner des paupières ; elle avait les mains jointes sous les genoux. L'expression de son visage, empreint d'une douleur infinie, défie toute description. Au premier coup d'œil on croit avoir devant soi une statue de cire, mais quel artiste pourrait jamais modeler un tel visage, avec ces traits et ce regard? C'est à peine si l'on observe dans son corps quelque mouvement, quelque indice de vie.

Depuis hier soir, jeudi, elle médite la passion du Sauveur, mais

Digitized by Google

elle ne médite pas seulement, elle souffre réellement avec le Sauveur ; aussi tous ses traits expriment-ils les plus vives souffrances. Elle ne sait, elle n'entend rien de ce qui se passe autour d'elle, elle est dans une extase ininterrompue. Il est aisé de deviner l'impression qu'elle produit sur le spectateur qui la voit la première fois; mais aucune plume n'est capable de la rendre. On voudrait pleurer et on ne le peut ; on se sent comme perdu, comme un homme qui ne sait où donner de la tête. Le cœur est en proie à l'émotion, et ne trouve ni sentiments ni paroles pour l'exprimer; on contemple et on se perd dans une douloureuse méditation. Au reste l'extérieur de Marie n'a rien qui épouvante, ses habits sont propres et blancs, ses longs cheveux dénoués tombent sur ses épaules. Dans sa chambrette se trouve un autel où on dit la messe à certains jours. Un prêtre se tient presque constamment à proximité d'elle. Le P. Capistran est son confesseur, il ne donne guère à personne de détails sur sa vie intérieure; aux étrangers il n'en dit rien. Notre présence ne fut que de quelques minutes, alors nous nous éloignâmes, nous avions rendez-vous pour l'après-midi à deux heures et demie, heure où Marie médite la mort du Sauveur. Je quittai la bienheureuse avec une vive émotion et me sentant comme broyé au-dedans de moi-même. Il y aurait témérité et folie à ne pas croire à la vérité de son état, les autorités religieuses et civiles se sont prononcées sur elle, et l'on peut l'approcher sans le moindre doute à cet égard.

« De là nous visitâmes l'église principale de l'endroit, qui est fort belle ; puis nous rentrâmes à notre hôtel. Chacun était ému, chacun voulait se recueillir avec ses propres pensées. A midi nous prîmes un repas modeste mais bon, et nous fîmes nos valises, car nous nous proposions de nous remettre en route aussitôt après notre visite à l'extatique.

« A l'heure indiquée, nous nous rendîmes auprès de la voyante. Plusieurs ecclésiastiques et un assez bon nombre d'étrangers de distinction, la plupart italiens, s'y étaient également donné rendez-vous. Il y avait en outre une nombreuse assistance de personnes du village et des environs, accourues pour voir les souffrances de Marie et s'y édifier. On nous introduisit dans la chambre. L'extatique était encore suspendue dans la même attitude que le matin, — ce qu'un homme ordinaire ne pourrait soutenir pendant quelques minutes, — seulement ses traits avaient pris l'expression d'une douleur plus intense. Ses grands yeux humides de larmes fixaient le ciel ; ses mains étaient plus serrées ; la bouche trahissait une espèce d'étouffement, le nez était devenu plus effilé ; le visage de Marie était celui d'une agoni-

Digitized by Google

sante, mais d'une agonisante torturée à mort par un indicible martyre. Elle était une vraie personnification de la douleur. Les stigmates de ses mains semblaient devenues plus rouges depuis le matin ; toutefois elles ne saignaient pas. Je les ai considérées attentivement et je puis attester que ces marques sont véritables et très reconnaissables. A mesure que nous tenions nos regards attachés aux traits expirants de l'extatique, nous vîmes croître encore sa douleur. Tout-à-coup elle respira profondément, — avant cela sa respiration n'était guère perceptible, — un léger frisson parcourut son corps, sa bouche se mut doucement et s'ouvrit ; elle était desséchée et la voyante semblait implorer un rafraîchissement ; on vit un léger mouvement à sa gorge, suivi d'une courte pause de calme parfait. Mais bientôt une douleur violente sembla traverser tous ses membres, elle laissa retomber ses mains jointes et les pressa violemment ensemble près des genoux. Elle demeura quelques instants dans cette attitude tandis que sa tête s'inclinait un peu en arrière. Un léger murmure sembla flotter sur ses lèvres, mais son visage portait l'empreinte de la mort. Cette extinction dura quelques moments. L'assistance était là muette et émue ; la plupart frissonnaient d'émotion, moi-même je sentais mon cœur trembler; on se croit mourir avec elle. Trois heures de l'après-midi sonnent à la tour de l'église, la respiration revient, lente, entrecoupée comme le râle d'un agonisant. Bientôt une douleur violente parcourt tout son être. Ses mains se resserrent avec plus de force encore, elle laisse choir la tête sur la poitrine, puis elle retombe tout-à-coup sur sa couche et étend les bras comme si elle était clouée à la croix. On ne remarque plus en elle le moindre indice de vie, elle paraît bien vraiment morte. Les témoins s'éloignent, les douleurs de la voyante ont cessé.

Nous demeurâmes quelque temps encore, contemplant avec une compassion muette cette privilégiée de la grâce. Oh ! j'aurais voulu ne jamais me séparer d'elle ! Tout mon intérieur avait subi un bouleversement complet ; à l'heure présente, j'en ai encore l'esprit violemment travaillé. La sueur qui perle sur son front au cours de ses souffrances se sèche maintenant. Elle demeure ainsi étendue jusqu'à ce que le confesseur l'appelle par son nom ; alors elle revient à elle, et ne communique qu'à son guide spirituel ce qu'elle a vu dans son extase. Nous prîmes congé, mais je ne puis dépeindre ce que mon cœur éprouvait et ce qui remplit encore mon âme. Oui, je puis dire, moi aussi, que j'ai vu une sainte, et si son approche exerce sur d'autres une influence salutaire, ce n'est

Digitized by Google

pas en vain que je me serai trouvé à son chevet et que j'aurai pris une part si intime à ses douleurs.»

De Kalteren Adolphe poursuivit sa route vers l'Italie. Neumarkt, d'où il écrivit cette lettre, Trente, Roveredo, Riva et son lac de Garde, Vérone, Vicence et Padoue satisfirent tour à tour son avide et intelligente curiosité. Grâce à son ami Schüller, qui parlait bien italien et qui connaissait les usages de la péninsule, il put sans peine parcourir un pays dont la langue lui était aussi étrangère que les mœurs. Le soir du 15 septembre nos touristes arrivèrent à Padoue par une pluie battante. Le sanctuaire imposant de Saint-Antoine fit une grande impression sur Adolphe qui lui consacra une description détaillée dans son journal. Assurément le jeune homme ne se doutait guère alors que, sur la fin de sa vie, une église de Cologne connue pour le culte de l'aimable saint serait confiée à ses soins, et que ses restes mortels attendraient la résurrection du dernier jour dans ce sanctuaire sous la garde de saint Antoine.

D. L. J.

BIBLIOGRAPHIE.

Calendrier de l'Écriture Sainte donnant pour chaque jour de l'année un texte latin tiré des Saintes Écritures et sa traduction française. — *Jacques Godenne, Namur.* Prix : 1 franc ; franco par la poste contre 1,15 ; contre remboursement 1.30.

CE Calendrier colligé soigneusement par un ecclésiastique et muni de l'*Imprimatur* de l'autorité diocésaine, présente pour chaque jour de l'an un texte (latin et français), d'un sens moral ou ascétique, extrait de l'Ancien ou du Nouveau Testament. On a d'ailleurs choisi pour les différentes fêtes ecclésiastiques, ainsi que pour certaines époques de l'année (le Carême, l'Avent...), des textes appropriés qui répondent aux indications de la Liturgie.

Au point de vue matériel, rien n'a été épargné pour rendre ce Calendrier d'un usage agréable et facile : les textes sont nets, les encadrements et les chiffres imprimés en rouge.

Cette publication est offerte sous deux formes : le premier modèle est un calendrier à effeuiller collé sur un fond d'or ou de couleur ; le second est un petit volume élégamment et solidement broché, disposé pour servir d'agenda ou de livre des souvenirs : en regard de chaque *recto*, présentant la date et le texte comme dans le calendrier à effeuiller, se rencontre le *verso* du feuillet précédent, destiné à recevoir des notes quotidiennes.

Le calendrier de l'Écriture Sainte a rencontré l'approbation de bon nombre d'ecclésiastiques, de chefs d'établissements religieux et de personnes pieuses.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

A.

Abbaye. — Étude sur l'abbaye de Saint-Gérard, 169,216. — Sur l'abbaye de Lobbes, 302, 370, 392.
Agathe (Ste), vierge. Fête le 5 février. Les actes de son martyre, 49.
Amérique. — Correspondance, 137, 233.
Angleterre. — 143.
Annonciation. — Poésie sur l'Annonciation, 151.
Autel. — Étude sur l'autel, 497.
Assomption. — L'Assomption de Notre-Dame, 337. — Notes liturgiques sur l'Assomption, 342.

B.

Béatitudes (les), 181.
Bénédictins. — Nouvelles bénédictines, 44, 93, 141, 329, 378, 405, 462. — Les anciens monastères bénédictins de Terre-Sainte, 437, 502, Une oblate bénédictine au xviiᵉ siècle, 512.
Benoît (Saint). — Pèlerinage à Maredsous, 45, 96, 142, 188, 229, 282, 332, 380, 415, 469, 516, 562. — Sa médaille, 230, 332, 420, 470, 563.
Bernard Tolomei (B), 199.
Binche. — Manifestation en l'honneur de saint Ursmer, 330.
Bourbon. — Vie de Louise de Bourbon, 382.

C.

Chant. — Théorie et pratique du chant grégorien, 317, 448.
Cierge. — Le cierge pascal, 106.
Claver (St) Pierre. — Sa vie, ouvrage du Père Van Aken, 335.
Cluny. — Saint Hugues, 46.
Cochinchine, 44.
Confirmation. — Cérémonies qui suivent l'action sacramentelle, 11. — Effets de la Confirmation, 14. — Ouvrage de D. Laurent Janssens, 478.
Cornaro (Helena Lucrezia), 515.
Correspondance américaine, 137, 233. — Correspondance slave, 308. — Correspondance des Missions, 230. — Des Indes, 428.
Chronologie. — Ouvrage sur la « *Cronologia rivendicata* », 284.

D.

Date. — La date de la Saint-Jean. Solution d'un problème liturgique au ivᵉ siècle, 257.
Delle, 405.

E.

Église. — Les promesses divines, 286. — Droits de l'Église, 533. — Église société parfaite, 533.
Encyclique. — Le libéralisme d'après l'encyclique «*Libertas*», 361.— La liberté chrétienne d'après la même encyclique, 399.
Endenich (monastère), 141.
Eucharistie. — Études sur l'Eucharistie, 59, 116, 161, 207, 250, 351, 486.

F.

Famille. — La famille régénérée, 285.
Fort-Augustus (Écosse), 378.
Franciscus. — Le « *Franciscus* », oratorio d'Edgard Tinel, 424.

G.

Gaston County, 44.
Gérard (St). — Étude sur l'abbaye de Saint-Gérard, 169, 216.
Grégorien (chant). — Théorie et pratique, 317, 189. — Le chant grégorien et la musique moderne, 448.
Guy d'Arezzo. — Documents biographiques inédits, 446.

H.

Henri VIII, 143.
Hugues (St), 46.

I.

Iona (Écosse), 378.
Italie, 141.

Digitized by Google

J.

Jean (St). — La date de la Saint-Jean, 257.
Jésus. — Fête du Saint-Nom de JÉSUS, 1. — Rythmus in honorem quinque plagarum D. N. J. C. 56.— La dévotion au Sacré-Cœur de JÉSUS, 241. — Rythmus in honorem pretiosissimi Sanguinis D. N. J. C., 294.
Joseph (St). — Patron de l'Église et de la Belgique, 97.
Jubilé de la Congrégation de Beuron célébré à Beuron, 329, célébré à Maredsous, 463.

K.

Kolping (Adolphe), fondateur du « Gesellenverein » allemand, sa biographie, 275, 473, 517, 564.

L.

Laurentius. — Oratio ad divum Laurentium, 351.
Léon XIII. — Dix années de Pontificat, 4. — Séance académique en l'honneur du Saint-Père, 9.— Léon XIII et la Bavière, 74. — Encyclique « *Libertas* », 361, 399. — Histoire populaire du Pape Léon XIII par l'abbé H. Cathiat, 240.
Libéralisme. — Le libéralisme d'après l'encyclique « *Libertas* », 361.
Liberté. — La liberté chrétienne d'après l'encyclique « *Libertas* », 399.
Liturgie. — Chronique liturgique, 1, 49, 97, 145, 193, 241, 289, 337, 385, 433. L'usage liturgique de la langue slave, 17.— L'année liturgique, 26.— Un nouveau monument liturgique : I. Processionale monasticum. II. Variæ preces de mysteriis et festis, 322. — Notes liturgiques sur l'Assomption, 342. — Mélodies liturgiques, étude bibliographique, 525.
Lobbes. — Notice sur l'abbaye de Lobbes, 302, 370, 392.

M.

Mabillon. — par E. de Broglie, 334.
Maredsous. — Séance académique en l'honneur du Saint-Père, 9. — Fête de la Dédicace de l'église abbatiale, 405, 462. — La fête jubilaire de la Congrégation de Beuron à l'abbaye de Maredsous, 463. — Pèlerinage à Saint-Benoît de Maredsous, 45, 96, 142, 188, 229, 282, 332, 380, 418, 469, 516, 562.
Marie. — L'Annonciation, 151. — A la reine de Mai, poésie, 198. — La Visitation, 289. — L'Assomption de Notre-Dame, 337. — Notes liturgiques sur l'Assomption, 342. — La Nativité de Notre-Dame, 385.
Médaille de Saint-Benoît, 230, 332, 420, 470.
Méditations. — P. Remy, 384.
Mélodies liturgiques. — Étude bibliographique. 525.
Messe. — La Sainte Messe, 239.
Missions.— Dans les Missions, 230, 470, 563. Correspondance des Indes, 420.
Monastères (les anciens), bénédictins de terre Sainte, 437, 502, 546.
Musique. — La musique moderne et le chant grégorien, 448.

N.

Nativité. — La Nativité de Notre-Dame, 385.
Nécrologie, 45, 95, 143, 187, 238, 283, 331, 382, 419, 469, 516.
Noël, 529.

O.

Oblat. — Une oblate bénédictine au XVIIe siècle.
Office des défunts.—Les leçons, 481.
Orderic Vital, études sur l'histoire monastique de Normandie au XIe s., 37.

P.

Paléographie musicale. — Les Mélodies liturgiques, 525.
Pâques. — Le triple mystère de la solennité pascale, 145.
Patrologie, 288.
Pentecôte (la), 193. — Paraphrase du *Veni Creator*, 195.
Pierre Claver, 335.
Pierres précieuses de la Bible et leurs attributions, 30, 132, 223.
Procession. — La procession de saint Marc, 152.
Profession religieuse.— Sa valeur satisfactoire, 285.

Digitized by Google

R.

Rhytmus. — In honorem quinque plagarum D. N. J.-C., 58.
— In honorem S. S. P. N. Benedicti, 106.
— In honorem pretiosissimi Sanguinis D. N. J. C., 294. — Ad divum Laurentium, 351.
Roma.— O Roma felix ! poésie, 248.
Rosaire. — Le nouvel office du Saint-Rosaire, 433.
Rosmini. — Condamnation des doctrines rosminiennes, 199.

S.

Sacré-Cœur de Jésus. — La dévotion, 241.
Saint-Anselme (Collège), 93.
Saint-Gérard, 169, 216.
Saint-Vincent (Abbaye), 141.
Servites. — Les sept saints fondateurs de l'Ordre des Servites de la Bienheureuse Vierge Marie, 295.
Slave. — L'usage liturgique de la langue slave, 17. — Correspondance slave, 308.

T.

Temple.— Le temple de Jérusalem, 67, 125. — Monastère du Temple, 382.
Terre-Sainte. — Les anciens monastères bénédictins, 437, 502.
Thierry de Saint-Évroult, 37.
Traits édifiants, 423.

V.

Veni Creator. — Paraphrase, 195.
Vigile (pape), 287.
Visitation. — La fête et le mystère, 289.

W.

Westminster. — Le dernier abbé de Westminster, confesseur de la Foi au XVIe siècle, 264.

Digitized by Google

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES.

I. — Chronique liturgique.

IIe dimanche après l'Épiphanie. — Fête du Saint-Nom de JÉSUS, 1.
5 Février. Sainte Agathe, vierge et martyre, 49.
Saint Joseph, patron de l'Église et de la Belgique, 97.
Le triple mystère de la solennité pascale, 145.
La Pentecôte. — *Veni Creator*, paraphrasé, 193.
La dévotion au Sacré-Cœur de JÉSUS, 241.
La Visitation, 289.
L'Assomption de Notre-Dame, 337.
La Nativité de Notre-Dame, 385.
Le nouvel office du Saint Rosaire, 433.
Les leçons de l'office des défunts, 481.
Noël, 529.

II. — Articles liturgiques séparés.

La Confirmation, 11.
L'usage liturgique de la langue slave, 17.
L'année liturgique, 26.
Le cierge pascal, 106.
La procession de Saint-Marc, 152.
La date de la Saint-Jean, 257.
Théorie et pratique du chant grégorien, 317.
Un nouveau monument liturgique; I. processionale monasticum; II. variæ preces de mysteriis et festis, 322.
Notes liturgiques sur l'Assomption, 342.
Le chant grégorien et la musique moderne, 448.
L'Eucharistie, 59, 116, 161, 207, 250, 351, 486.
L'Autel, 497.

III. — Nouvelles bénédictines.

Le pèlerinage de Saint-Benoît à Maredsous, 45, 96, 142, 188, 229, 282, 332, 380, 418, 469, 516,
Médaille de saint Benoît, 230, 332, 420, 470.
Mgr Léon Hard, 44.
Cochinchine orientale, 44.
Le collège de Saint-Anselme à Rome, 93.
Missions bénédictines d'Amérique, 94.
Amérique, 141, 380.
Allemagne, 141.
Italie, 141.
Nécrologie, 45, 95, 143, 187, 238, 283, 331, 382, 419, 469, 516.
Jubilé de la Congrégation de Beuron à Beuron 329.
Binche, 330.
Le premier Abbé de Fort-Augustus en Écosse, 378.
Pèlerinage à Iona, 378.
Maredsous, 9, 380, 405, 462, 463.
Delle, 405.

IV. — Articles variés.

Dix années de Pontificat, 4.
La Confirmation, 11.
Séance académique, en l'honneur du Saint-Père, 9.
Thierri de Saint-Evroult, 38, 87.
Les pierres précieuses de la Bible et leurs attributions, 30, 132, 223.
L'Eucharistie, 59, 46, 161, 207, 250, 351.
Le temple de Jérusalem, 67, 125.
Léon XIII et la Bavière, 74.
L'abbaye de Saint-Gérard, 169, 216.
Les béatitudes, 181.
Condamnation des doctrines rosminiennes, 199.
Le dernier abbé de Westminster, 264.
Adolphe Kolping, 275, 473, 517.
Les sept saints fondateurs de l'ordre des Servites, 295.
L'abbaye de Lobbes, 302, 370, 392.
Le libéralisme d'après l'encyclique « *Libertas* », 361.
La liberté chrétienne d'après l'encyclique « *Libertas* », 399.
Le « *Franciscus* » d'Edgard Tinel, 424.
Les anciens monastères bénédictins de Terre-Sainte, 437, 502, 546.
Documents biographiques inédits sur Guy d'Arezzo, 446.
Le chant grégorien et la musique moderne, 448.
Théorie et pratique du chant grégorien, 317.

Digitized by Google

Une oblate bénédictine au XVIIe siècle, 512.
Les droits de l'Église, 553.

V. — Poésies.

Rythmus in honorem quinque plagarum D. N. J. C., 58.
S. S. P. N. Benedicti, 106.
Pretiosissimi Sanguinis D. N. J. C., 294.
Oratio ad divum Laurentium, 351.
Annonciation, 151.
A la Reine de Mai, 198.
O Roma felix, 248.

VI. — Correspondances.

Correspondance américaine, 137, 233.
» slave, 308.
» des missions, 230, 420, 470, 563.

VII. — Bibliographie.

D. L'HUILLIER. — Vie de saint Hugues, abbé de Cluny, 46.
Fr. AIDAN GASQUES. — Henri VIII et les monastères anglais, 143.
D. AMBROISE KIENLE. — Théorie et pratique du chant grégorien, 189.
M. MESCHLER, S. J. — La Pentecôte, (die Gabe des heiligen Pfingstfestes), 190.
D. BERNARD MARÉCHAUX. — Vie du B. Bernard Tolomei, fondateur de la Congrégation de N.-D. de Mont Olivet, de l'Ordre de Saint-Benoît, 191.
JOSEPH SCHUEN. — Predigten für das Katholische Kirchenjahr.
G. VERZYL. — D. Vespergezangen in parochiekerken, 192.
NICOLAUS GHIR. — Das heilige Messopfer, 239.
Mgr DILLON. — La Vierge du Bon Conseil, 240.
Abbé HENRI CALHIAT. — Histoire populaire du pape Léon XIII, 240.
GODEFROID KURTH. — Dissertations académiques : l'auteur unique des vies des saints Amas, Romaric, Adelphe et Arnulf, par Émile Dony.— Étude bibliographique sur Eginhard, par Eugène Bacha, 240.
Don ATTO PAGANELLI. — La Cronologia rivendicata, 284.
Fr. ROBERTO COLLETTE. — Religiosæ professionis valor satisfactorius, 285.
R. P. MARIN. — La famille régénérée sur le modèle de la famille de Nazareth, 285.
Mgr RUTTEN. — Les Promesses divines de l'Église à travers les siècles, 286.
D. LOUIS LÉVÊQUE. — Étude sur le pape Vigile, 287.
Dr. JOH. ALZOG. — Grundriss der Patrologie, 288.
EMMANUEL DE BROGLIE. — Mabillon et la Société littéraire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés à la fin du xviie siècle, 334.
C. VAN AKEN, S. J. — Vie de saint Pierre Claver, 335.
HENRICUS DENZINGER. — Enchiridion symbolorum et definitionum de rebus fidei et morum, 336.
La vie de Louise de Bourbon, princesse de Condé, fondatrice du monastère du Temple, 382.
R. P. REMY, S. J. — Recueil de méditations, 384.
EDGARD TINEL. — « Franciscus », 424.
D. LAURENT JANSSENS. — La Confirmation. Exposé dogmatique, historique et liturgique, 478.
RR. Pères Bénédictins de Solesmes. — Paléographie musicale, les mélodies liturgiques, 525.
I. V. S. O. P., Annales breves ordinis Præmonstratensis de Maurice Dupré, 528.
I. V. S. O. P., Hagiologium Norbertinum, de Van den Sterre, 528.

Imprimé par la Société Saint-Augustin, Bruges.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07499 8751

Digitized by Google

Digitized by Google